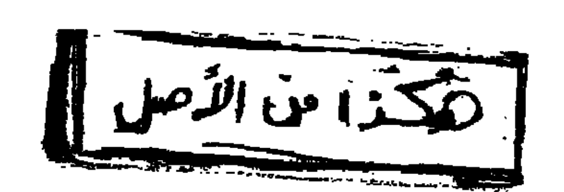


LE MONDE diplomatique

NOVEMBRE 1978 — N° 296 - 25e année

Prix : 6 F

Algérie : 6,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,50$c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 100 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunis. : 600 mil.

Abonnements : voir tarif page 20.

Publication mensuelle

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Les moyens de la domination

(Pages 9 à 13.)

Dépolitisation

Par CLAUDE JULIEN

A QUOI bon pousser l'obstination *jusqu'à déplorer*, une fois de plus, que les problèmes mondiaux occupent une place tellement dérisoire *dans la vie politique intérieure ? On a dit* et redit que, par les rapports de force militaires, commerciaux, scientifiques, monétaires, etc., ils constituaient la principale composante, trop souvent *sous-estimée*, voire *ignorée*, des mécanismes complexes *qui* déterminent la vie des peuples. *Mais* voilà que surgit la tentation de se rétracter : car lorsqu'une question de politique étrangère fait enfin irruption dans le train-train paresseux de fallacieuses confrontations étroitement circonscrites par les frontières nationales, la médiocrité du débat *fait aussitôt regretter qu'il ait pu avoir* lieu.

Ainsi en octobre, de la tragédie libanaise qui souleva une éphémère passion : connu depuis longtemps, le rôle des milices chrétiennes fut évoqué trop *tard*, dans une *polémique* mal engagée, provoquant des *réactions* émotives plus que raisonnées, dissimulant les faits sous une vaine éloquence, *étalant au grand jour* l'ignorance des tribuns de la majorité comme de l'opposition. Il ne restait plus au premier ministre *qu'à* distribuer des tranquillisants pour que retombent les sentiments *exaltés et* les *éclats de* voix. Ainsi fut fait. Et bien fait. Cyniquement.

Sous une autre forme, l'escamotage va se reproduire au cours des prochains mois. *Mise en place d'un* système monétaire européen, élection du Parlement européen au *suffrage* universel, entrée de nouveaux membres dans *la C.E.E. : comment imaginer meilleures occasions de repenser le rôle* de l'Etat-nation dans une économie transnationale en pleine crise, de l'Europe dans ses relations avec les deux superpuissances et avec le tiers-monde ? Mais les pièces maîtresses de l'argumentation sont déjà en place : on parlera — pour ou contre — d'une Europe mythique parée de toutes les vertus ou *chargée de tous les vices, on parlera surtout de* problèmes régionaux, de vin, de moutons, de primeurs... Car il est entendu que les questions de fond échappent à l'*entendement d'un public que chaque parti, pour garder ses* suffrages, se doit de ne pas troubler.

CONTINUANT ainsi à *éviter* l'effort de *décortiquer* au grand jour des dossiers qui concernent tous les citoyens, s'adressant aux électeurs en *termes assez vagues — et souvent contradictoires — pour conserver* des clientèles composites, on s'étonnera ensuite, non sans une feinte affliction, d'un certain désintérêt *pour* la chose publique, d'un *prétendu* déclin du civisme, bref, d'une dépolitisation *qui* nuit à l'*épanouissement* de la démocratie.

Les « réalistes » diront — ils disent *déjà* — que la *sagesse* commande de prendre les gens comme ils *sont*, de coller à leurs préoccupations. L'œil *fixé sur les sondages de* popularité, les *états-majors des partis ne sont pas seuls à tenir ce langage. Font chorus les responsables des grands moyens* d'information, attentifs aux statistiques d'*écoute ou de vente*. Cessez donc d'importuner le peuple, donnez-lui *ce qu'il désire* : des nouvelles rassurantes, euphorisantes, épicées d'un peu de drame, autant que *possible exceptionnel* ou lointain, pour lui permettre de mieux savourer son bonheur de ne pas être, *lui*, victime de la sécheresse et de la famine, de l'*apartheid et* de la brutalité d'Etat, d'une féodalité ou du goulag.

POURTANT éprouvée, cette recette, à l'évidence, ne suffit pas. Pour justifier l'augmentation du budget de la police, il faut donc nourrir les fantasmes, entretenir la peur. Pour *asphyxier* l'éducation nationale, il faut invoquer des rigueurs budgétaires qui ne touchent pas le ministère de la défense. Pour que *puissent s'étendre les prérogatives de l'Etat, en chaque individu le* consommateur, *auquel* la publicité ne laisse rien ignorer des objets qui le sollicitent, doit l'emporter sur le citoyen, *qui* connaît mal ses droits mais sait combien il est parfois difficile de les faire respecter.

Et, surtout, il convient de stériliser la vie politique en l'attaquant à sa source vive, qui est l'aptitude de l'homme à choisir lui-même son destin individuel et social. Pour ce faire, rien n'est refusé au budget de l'abêtissement, *servi par les plus modernes techniques de la communication de masse.* Au nom d'une caricature de la liberté, il est licite de publier, éditer, filmer, radiodiffuser, téléviser tout ce qui peut décerveler et faire déraisonner des hommes et des femmes qui risqueraient, *horreur !* de se rebeller si les moyens leur étaient donnés de comprendre l'avenir que d'autres leur préparent.

Vers un système monétaire européen

LE MARK SOUVERAIN

Le projet de création d'un système monétaire européen repose sur la conviction que les Etats-Unis ne peuvent pas ou ne veulent pas enrayer la chute du dollar — qui, fin octobre, est tombé au-dessous de 4 francs. Bonn et Paris ont longtemps hésité à tirer cette conclusion, qui n'est peut-être pas étrangère aux mesures énergiques annoncées le 1er novembre par le président Carter. Pour les principaux pays européens, notamment la République fédérale, la solidarité avec les Etats-Unis était et reste, notamment en matière de défense, une priorité absolue. Il est évident que Washington, dans sa vision globale, a longtemps spéculé que ses alliés accepteraient des sacrifices économiques et commerciaux en contrepartie de la protection militaire américaine.

Mais il semble que, sous les effets de la crise du capitalisme, les Etats-Unis aient poussé trop loin, aux yeux mêmes de leurs partenaires les plus fidèles, l'avantage qui leur était ainsi assuré. D'où la relance et l'accélération du projet tendant à mettre sur pied une Europe monétaire. Mais celle-ci a ses limites, qu'analyse l'article ci-dessous. Le problème reste, bien entendu, éminemment politique : fût-elle renforcée par la création de l'ECU (European Currency Unit), *la Communauté* économique *européenne ne pourrait vraiment s'identifier à l' « Europe », à moins d'une volonté* politique *conduisant à un instrument de* défense *commun. La question est donc de savoir si les prochaines élections du Parlement européen au suffrage universel marqueraient ou non un nouveau pas dans cette direction. Et resterait encore à définir le rôle de l'Europe par rapport au reste du monde.*

Par DANIEL BIRON et ALEXANDRE FAIRE

LES deux *conférences* qui ont réuni, au mois de juillet 1978, les dirigeants de la Communauté européenne à Brême puis ceux du monde capitaliste à Bonn étaient attendues avec un scepticisme que justifiaient les maigres résultats des précédentes rencontres du même genre. La poursuite de la baisse du dollar *ces* dernières semaines illustre le faible degré de crédibilité des engagements pris à Bonn (réduction des importations américaines de pétrole ; limitation de l'excédent commercial japonais ; efforts de relance en R.F.A. et en France. On aurait tort, par contre, de sous-estimer les progrès qui ont été faits à Brême pour la construction monétaire européenne : projet de *création d'une zone de stabilité monétaire* en Europe, par la mise en place d'un système d'interventions coordonnées pour limiter les fluctuations entre monnaies européennes ; projet de création d'un Fonds monétaire européen (F.M.E., l'appellation est significative) distribuant sous conditions des crédits aux pays à monnaie faible — le tout devait être mis en place selon un calendrier extrêmement rapproché (en principe début 1979 pour la zone de stabilité monétaire et début 1981 pour la mise en place définitive du F.M.E.).

Ces progrès ont été rendus possibles par ce qui constitue un événement de première importance : le changement de la stratégie allemande dans le domaine de la construction européenne. Selon la thèse allemande traditionnelle, la *« convergence des politiques économiques au sein de la Communauté »* — c'est-à-dire, en clair, l'adoption de politiques visant à rapprocher les *taux d'inflation* des différents pays du taux très bas (2,5 % à 3 %) constaté en R.F.A. — était un préalable à toute construction monétaire. Certes, la R.F.A. accueillait favorablement tout effort de la part des autres pays tendant à limiter les marges de fluctuation de leurs monnaies par rapport au mark, mais à la condition de ne pas avoir à souscrire d'engagement additionnel pour soutenir ces monnaies. Ainsi, la Grande-Bretagne et l'Italie n'ont participé au « serpent » monétaire que pendant quelques mois en 1973 ; et la France a dû en sortir en janvier 1974 et en mars 1976. La thèse de la R.F.A. était inspirée par deux soucis : ne pas engager ses réserves pour soutenir les balances de paiements de pays sur la politique économique desquels Bonn ne pouvait pas peser ; ne pas sacrifier, en prenant le leadership d'une zone monétaire européenne, une solidarité atlantique tangible à une solidarité européenne aléatoire.

Le changement de stratégie de la part des Allemands et la mise en place d'un système monétaire européen renvoient donc à deux questions : une redéfinition éventuelle de la solidarite germano-américaine ; l'évolution de l'influence de la R.F.A. sur les politiques économiques des pays européens.

Le terrain perdu à la Jamaïque

POUR répondre à la *première* question, il convient de resituer la mise en place du système monétaire européen dans l'évolution que le système monétaire international a connue depuis le début de la décennie.

Le rôle privilégié du dollar comme monnaie de réserve internationale est bien connu (1). *Le déficit de la balance américaine des paiements* est, à l'inverse des autres pays, automatiquement financé. Les Etats-Unis sont donc dispensés de sacrifier leur croissance économique et leurs dépenses à l'étranger (investissements, soutiens divers aux régimes amis, dépenses militaires) à la *restauration* de cet équilibre. Ce privilège constitue un atout essentiel pour le capitalisme américain dans la concurrence internationale. Conserver cet atout demeure un objectif primordial de la politique étrangère américaine.

A la fin des années 60, cet objectif *ne pouvait plus être retenu dans* le cadre du système de Bretton-Woods. Au premier accroc sérieux, l'or pouvait se substituer au dollar comme monnaie de réserve internationale. Le système de Bretton-Woods a donc été éliminé, en trois étapes principales : rupture de la parité officielle dollar-*or en août 1971* ; passage au *système* de changes flottants en mars 1973 ; accords de la Jamaïque en 1976 institutionnalisant ces modifications et comportant des dispositions de nature à rendre plus difficile un éventuel recours à l'or. Ces accords instituaient une monnaie de réserve *de jure*, les D.T.S. (droits de tirage spéciaux), *dont la valeur n'était liée à aucun* étalon, mais définie comme celle d'un panier de monnaies. Mais surtout, le volume des D.T.S. en circulation étant négligeable, et leur émission contrôlée par la minorité de blocage des Etats-Unis au F.M.I., les accords de la Jamaïque entérinaient le rôle de monnaie de réserve *de facto* du dollar (2), le rôle croissant du mark et du yen restant limité en raison de l'excédent des paiements de la R.F.A. et du Japon. Les contraintes exigées des Etats-Unis en échange de leur privilège monétaire dans le cadre du système de Bretton-Woods n'existaient plus.

(Lire la suite page 18.)

(1) Quelques analyses récentes du rôle du dollar et de ses implications dans la crise actuelle : J.-P. Vigier et al., *la Crise de l'impérialisme et la troisième guerre mondiale*, François Maspero, Paris, 1976 ; M. Aglietta, « Rôle du dollar et hégémonie financière des Etats-Unis », *Economie et Statistiques*, Paris, février 1978 ; G. Vila, « Au-delà du dollar, les investissements dans l'impasse », *Economie et Statistiques*, février 1978.

(2) Une politique d'émission massive de D.T.S., qui requiert une majorité des deux tiers au F.M.I., pourrait théoriquement modifier cette situation et donner le premier rôle aux D.T.S. Mais, pour que cette politique n'implique pas un accroissement dangereux des liquidités internationales, il faudrait que l'émission de D.T.S. ne se substitue et ne se surajoute pas à celle de dollars. Le F.M.I. deviendrait alors véritablement une banque centrale mondiale. Les Etats-Unis conserveraient un pouvoir primordial dans le système monétaire international, mais moindre que celui qui leur est accordé aujourd'hui. Néanmoins, ils pourraient être amenés à accepter ce compromis dans les années qui viennent. C'est dans ce sens que se situent les propositions du F.M.I. du printemps 1978 d'acheter des dollars contre des D.T.S., et donc de stériliser une partie de la dette américaine à l'égard de l'étranger (voir l'*International Herald Tribune* du 13 avril 1978). Elles ont été rejetées faute d'une volonté américaine d'accepter des engagements en matière de création monétaire. Leur acceptation et celle de leurs conséquences supposent un degré d'accord entre les principaux pays capitalistes — en fait entre les Etats-Unis, la R.F.A. et le Japon — qui n'est pas actuellement atteint. La récente décision du F.M.I. (septembre 1978) de créer environ 32 milliards de D.T.S. de liquidités supplémentaires en trois ans (1 D.T.S. vaut actuellement environ 1,25 dollar) témoigne néanmoins de progrès dans ce sens.

Dans ce numéro :

Une nouvelle d'Hugo Blanco : El Maestro (Page 19.)

- *Washington, la Syrie et les maronites libanais* (pages 2 et 3).
- *L'antique tragédie du pouvoir*, par Leonardo Sciascia (page 21).

LOIN DU NEW DEAL ET DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

La révolte des contribuables américains et les « nouveaux politiciens »

Par PIERRE DOMMERGUES

EN politique intérieure, l'année 1978 aura été marquée aux Etats-Unis par la révolte des contribuables. Au cours *des six derniers mois*, et plus particulièrement à l'occasion des élections de novembre, des référendums ont été organisés sur le régime de l'impôt dans un grand nombre d'Etats et se dérouleront prochainement dans d'*autres. C'est en* Californie que le mouvement prit une ampleur inattendue lorsque fut voté, le 6 juin dernier, par une majorité de deux électeurs sur trois, un projet de loi — *la Proposition 13 — qui réduit l'impôt* immobilier de 60 %. Dans les fiefs démocrates et républicains, conservateurs et libéraux, c'est le même objectif qui est recherché : l'adoption d'un amendement à la Constitution de l'Etat visant soit à la réduction immédiate et massive de l'impôt (*le plus souvent* immobilier), soit à la limitation des dépenses de l'Etat dont le plafond est indexé sur le revenu des citoyens.

Devant ce raz de marée populaire, les hommes politiques évoluent entre deux positions : ou bien ils s'opposent à ce puissant mouvement de contestation qui *nie une partie de leur pouvoir* traditionnel, et alors ils ne sont pas élus ou réélus ; ou bien, bon gré mal gré, ils prennent le train en marche et s'efforcent de capter ce *mouvement* populaire à leur profit.

Une caricature du *Washington Post*, reprise par de nombreux quotidiens et hebdomadaires, *illustre le nouvel état* d'esprit. Image 1 : *le* visage ascétique de M. Jerry Brown, le gouverneur de Californie, généralement considéré comme le seul candidat démocrate sérieux dans la course *à la présidence en 1980, réputé pour son* hostilité à la Proposition 13 — jusqu'à l'annonce de son triomphal succès — exulte : *« C'est la volonté du peuple. Je suis pour la révolte des contribuables ! » Image 2 : le regard extatique du président* Carter, jusqu'alors opposé à une politique suivie de réduction de l'impôt : *« C'est la volonté du peuple. Je suis pour la révolte des contribuables ! »* Image 3 : le visage *hilare d'un membre du Congrès, par* définition peu favorable à la limitation de ses prérogatives financières : *« C'est la volonté du peuple. Je suis pour la révolte des contribuables ! »* Dernière image : un homme *amaigri, armé d'un vieux fusil et* coiffé d'un bonnet qui évoque l'époque de la révolution américaine : *« Cette révolution, qui l'a faite ? »*

Que signifie cette révolte ? S'agit-il d'une nouvelle *Boston Tea Party* (1) — en plus radical, puisque l'ennemi n'est pas une puissance étrangère (l'Angleterre colonialiste), mais une force intérieure (le système capitaliste) difficile à identifier, à isoler et à combattre dans la mesure où chacun est persuadé qu'il en tire profit, au moins en partie ? Plus radical aussi puisque l'exigence du peuple n'est pas seulement un *impôt juste, obtenu par une juste « représentation »* au Parlement (britannique), mais imposé par le peuple « directement » — par voie de référendum et sur son initiative.

Ou s'agit-il, au contraire, d'une nouvelle *manifestation d'un conservatisme new-look* qui s'implante avec l'avènement de la société à croissance limitée ? On est frappé par l'énorme publicité faite à cette *révolte* dans les mass media, par la puissance *des intérêts qui se profilent* derrière le mouvement, et par le matraquage idéologique qui accompagne l'événement. Ainsi, pour l'économiste Milton Friedman, conseiller du général Pinochet, ce mouvement *est la preuve que « la populace (sic) commence à comprendre que la politique qui consiste à gaspiller l'argent de l'Etat pour régler les problèmes aggrave la situation plutôt qu'elle ne l'améliore, et que chacun d'entre nous a avantage à dépenser lui-même l'argent qu'il gagne plutôt qu'à le confier à des bureaucrates chargés de le dépenser à sa place ».*

(Lire la suite page 7.)

(1) En décembre 1773, des Bostoniens déguisés en Indiens jettent par-dessus bord la *cargaison de trois navires de thé* anglais pour protester contre l'impôt exigé par le Parlement britannique, auquel les Américains ne sont pas représentés. C'est la phase la plus spectaculaire de la lutte menée par Samuel Adams et la bourgeoisie locale contre le principe de « l'impôt sans représentation », et l'une des étapes qui mènent à la Guerre d'Indépendance. Aujourd'hui aussi, l'impôt est ressenti comme injuste. Sa progression a été rapide de 1967 à 1977 : + 112 % (impôt sur les bénéfices des sociétés) + 132 % (immobilier), + 199 % (T.V.A.). Dans le même temps, le budget fédéral augmente de 125 %, celui des Etats et des municipalités de 405 %.

Application

WASHINGTON, LA SYRIE ET

Les présidents peuvent changer, des considérations contraignantes imposent la poursuite de certaines politiques. Lorsqu'ils s'engluaient dans la guerre du Vietnam, les Etats-Unis avaient voulu voir dans la « doctrine Nixon » un moyen de parvenir à leurs fins tout en évitant d'engager leurs propres troupes. En ce sens, quelles que soient les forces qui l'aient porté au pouvoir, le président Carter est, à sa manière, le continuateur d'une politique qui ne dépend pas exclusivement de lui : en se tournant contre les chrétiens du Liban après avoir massacré les Palestiniens, l'armée syrienne joue sans aucun doute pour son propre compte, mais elle s'inscrit aussi dans la logique de la « doctrine Nixon » en devenant, avec le feu vert de Washington, un facteur de « stabilisation » au Proche-Orient...

Par SÉLIM TURQUIÉ

AUX yeux des Américains, la classe politique chrétienne a fait, depuis 1973, la démonstration de son incapacité à tenir en main un Liban fragile et explosif. Washington a donc joué contre elle. Pour permettre une intégration sans risques du pays dans un Proche-Orient en voie de pacification, les Etats-Unis, à la recherche d'un nouvel équilibre libanais, ont cru voir dans la Syrie la seule force stabilisatrice possible.

Les éléments d'information disponibles jusqu'à présent ne permettent pas pour autant de parler d'un « *complot américain* » au Liban. Cette hypothèse a cependant été présentée comme une quasi-certitude par les divers protagonistes de la guerre : les Palestiniens comme les phalangistes, Kamal Joumblatt comme M. Eddé, la Syrie comme l'Union soviétique ont, tour à tour, expliqué l'éclatement du Liban par un « *plan étranger* » sur lequel l'ombre américaine a toujours plané. Sans doute l'avenir — dans six mois, dans dix ans — jettera une nouvelle lumière sur le jeu des puissances étrangères. Mais, pour l'instant, il est seulement possible d'entrevoir dans quel sens le poids de l'Amérique a successivement pesé.

La part du pétrole arabe dans les approvisionnements énergétiques américains a connu, depuis la guerre d'octobre 1973, une forte croissance : en dépit des efforts officiels, elle a presque doublé pour passer de 26,9 % à 49,4 % en 1977 (1). Cette dépendance accrue a incité les Etats-Unis à accorder une nette priorité à la stabilisation du Proche-Orient. C'était s'engager dans la voie d'une paix américaine ; pour cela, il fallait briser — ou au moins brider — une résistance palestinienne installée, depuis la répression jordanienne de 1970, dans l'incertain Liban.

Dès mars 1973, au lendemain de l'assassinat de deux diplomates américains à Khartoum par un commando de Septembre noir, le premier ministre libanais, M. Salam, avait reçu de ses amis américains des rapports alarmants : « *Votre pays perd de plus en plus son caractère de pays touristique et de centre financier pour devenir un repaire du terrorisme international* » (2). Un mois et demi plus tard, une opération israélienne, qui semble avoir reçu l'aval des Américains, était dirigée, en plein Beyrouth, contre trois importants dirigeants palestiniens. L'événement servit de détonateur à une sévère épreuve de force entre la résistance et le pouvoir libanais. Le président Frangié, après avoir déclaré que « *la présence de 300 000 Palestiniens au Liban ne sera pas acceptée sous la forme d'une armée d'occupation* » (3), fit donner l'aviation contre les camps.

Mais la Syrie soutint alors l'O.L.P. en faisant subir au Liban la « douce » pression de la fermeture de toutes ses frontières terrestres. La confrontation s'acheva par la signature du protocole de Melkart (4), qui constitue une victoire palestinienne : non seulement les accords du Caire de 1969 (5) sont reconduits, mais deux importantes revendications du gouvernement libanais sont abandonnées : le retrait des armes lourdes des camps palestiniens et le retour de ces mêmes camps sous l'autorité des forces armées libanaises.

Un tel aboutissement inquiète évidemment les Etats-Unis : trois ans plus tôt, ils avaient soutenu la candidature de M. Fangié à la présidence, car ils voyaient en lui l'homme à poigne qui convenait pour la confrontation qui s'annonçait au Liban avec les Palestiniens. Or, à leur déception, ils ont découvert un homme dont le comportement au pouvoir a soulevé la colère sociale et permis à la résistance palestinienne de s'affermir au Liban. Un journal de Beyrouth faisait état, à l'époque, de rumeurs selon lesquelles « *les Américains sont anxieux de mettre fin à la présence des commandos au Liban et la C.I.A. disposerait d'un budget de 60 millions de dollars pour atteindre cet objectif* » (6).

La condamnation du régime Frangié par M. Henry Kissinger était lourde de conséquences puisqu'elle s'étendait à toute la classe politique chrétienne, détruisant l'équilibre constitutionnel et confessionnel sur lequel reposait, depuis 1943, l'indépendance du pays. L'équilibre confessionnel rendait très difficile de s'en prendre à la classe politique maronite, jugée incapable, en la dissociant de la communauté qu'elle représente. Jouer contre elle, c'était saper un élément essentiel du consensus sur lequel s'appuie la présence chrétienne dans le Liban moderne et qui veut que les chrétiens soient la communauté dominante. C'était donc jouer contre le Liban tel qu'il existait depuis 1943, et s'orienter soit vers la disparition de ce pays, soit vers la naissance d'un Liban fondé sur un autre consensus. Il semble que les Etats-Unis aient adopté une politique cohérente qui vise à garder sur la carte un pays qui s'appellerait le Liban, mais à modifier dans un sens défavorable aux chrétiens le Pacte national (7) sur lequel repose la coexistence des différentes communautés confessionnelles.

Jusqu'où les Etats-Unis ont-ils poussé cette politique ? Le sentiment de leur « *trahison* » est largement répandu dans la population maronite. L'imagination, les rumeurs et la phobie du complot aidant, beaucoup de théories ont été échafaudées. L'une d'elles parle d'un plan américain visant à réduire la population maronite (par la guerre, l'émigration et la soumission) au profit des Palestiniens. L'hypothèse est-elle vraisemblable ? Le 15 avril 1976, M. Ford a proposé au président Frangié de faire évacuer la population maronite par la VIe flotte dont les navires faisaient mouvement vers le Liban. Et dans son numéro du 3 décembre 1976, *Al Nahar* cite un mémoire confidentiel du département d'Etat qui parle de la nécessité de mettre fin au rôle « *des princes qui gouvernent le Liban* ». L'ambassadeur américain George Godley, qui s'était illustré en Indochine, se serait laissé emporter devant un haut fonctionnaire libanais : « *Je vois des maronites partout (...). Je n'ai pas confiance dans votre service de renseignements de l'armée, il est truffé de maronites* » (8). M. Raymond Eddé rapporte, pour sa part (9), que M. Godley lui a affirmé publiquement que « *les Etats-Unis ne soutenaient pas les Phalanges dans leur sale besogne* ». Quant à Joseph Fitchett, du *Herald Tribune*, il confirme que les Etats-Unis étaient « *fous de rage contre Frangié depuis 1973* ».

Ils le lui feront d'ailleurs parfaitement sentir, en novembre 1974, au moment où il débarque à New-York pour ouvrir, au nom des pays arabes, le débat sur la question palestinienne à l'Assemblée générale de l'ONU. Cette date, c'est celle de l'intervention de M. Arafat devant l'Organisation internationale. Mais, auparavant, les membres de la délégation libanaise avaient été curieusement accueillis : des chiens policiers avaient reniflé leurs bagages pour s'assurer qu'ils ne contenaient pas de hachich. Les excuses présentées par la suite par le département d'Etat n'ont pas empêché les observateurs libanais de conclure que l'incident avait été sciemment provoqué pour humilier le président Frangié qui, après avoir échoué à liquider les fedayin, venait lui-même présenter leur chef devant les Nations unies.

Un trépied instable

AYANT joué contre la droite chrétienne, les Etats-Unis devaient encore trouver par qui et par quoi la remplacer. « *La situation au Liban pourrait dégénérer en guerre civile et atteindre des proportions extrêmement dangereuses si la Syrie décidait d'envoyer une partie de son armée au Liban* » (10), déclarait, le 27 mai 1975, un peu plus d'un mois après le déclenchement du conflit libanais, un « haut responsable américain » qui ne serait autre que M. Kissinger lui-même. En s'opposant fermement à une intervention militaire syrienne, les Etats-Unis avaient sans doute en mémoire le rôle joué par Damas dans l'échec de M. Frangié face à la résistance palestinienne. Ils préconisent donc simplement la recherche de « *nouvelles bases de stabilité* » (11).

Le 1er septembre 1975, l'Egypte et Israël signent le deuxième accord de dégagement du Sinaï qui place la Syrie dans une position périlleuse. « *La guerre civile libanaise aura été une conséquence inévitable de la politique des petits pas de M. Kissinger* », nous a dit M. Hurst, correspondant du *Guardian* à Beyrouth. De fait, à chacune des percées solitaires du président Sadate a correspondu une nouvelle aggravation de la situation dans la capitale libanaise.

La période allant de septembre 1975 à juin 1976, date de l'entrée massive de l'armée syrienne au Liban, est marquée par un retournement américain qui a largement contribué à définir un nouvel équilibre libanais. C'est l'époque de la mission Brown, chargée par le gouvernement américain d'obtenir le remplacement de M. Frangié par M. Sarkis, et du « *feu vert* » donné par les Etats-Unis à l'intervention militaire de Damas. Cette politique a abouti, à travers hésitations et ambiguïtés, à mettre en place ce que l'on appelle à Beyrouth un « trépied » dont l'une des jambes serait le président Sarkis, l'autre la Syrie et la troisième les phalangistes modérés.

Ce nouvel équilibre indique qu'une certaine réconciliation a eu lieu entre les Etats-Unis et certains dirigeants maronites. Il impliquerait un Liban qui resterait dans ses frontières internationales, mais qui serait dominé par la Syrie et dirigé par un président maronite obligé de compter sur Damas pour mettre au pas la gauche et les Palestiniens et sur la droite chrétienne « raisonnable » pour encadrer la population maronite. Cette solution supposerait une redéfinition du pacte intercommunautaire accordant aux musulmans un plus grand rôle dans le partage du pouvoir. Ces modifications institutionnelles avaient déjà été précisées par le président Frangié lui-même dans un « *document constitutionnel* » présenté le 14 février 1976. Celui-ci fut près de mettre fin à la guerre, dans la mesure où la droite libanaise (qui se reconnaissait encore dans M. Frangié), la Syrie, les Etats-Unis et M. Arafat y étaient favorables. Seul Kamal Joumblatt refusa le marché et entraîna derrière lui les autres membres du Mouvement national libanais. Moins d'un mois plus tard, le coup d'Etat d'un jour du général Ahdab, soutenu en sous-main par une importante fraction palestinienne, donnait le signal de l'éclatement, sur une large échelle, de l'armée, et partant de l'Etat libanais. Ce spectaculaire rebondissement d'une crise certes très grave déjà, mais qui aurait pu se solder à ce moment par un nouveau rabibochage confessionnel, conduira à l'intervention militaire syrienne, agréée par le gouvernement américain.

Quand M. Brown arrive à Beyrouth, le 31 mars 1976, il s'agit surtout pour lui de préparer la succession de M. Frangié. Les Américains essaient de mettre en avant Kamal Joumblatt, dont le programme est jugé somme toute modéré, et qui avait fait montre d'une grande fermeté à l'égard de la gauche et des Palestiniens quand il était ministre de l'intérieur en 1969. Pour que le futur maître du pays soit acceptable aux Américains, il devait satisfaire à une condition impérative : accepter un mandat syrien sur le Liban, ou au moins s'en accommoder. M. Eddé perdit toutes ses chances en refusant cette condition, comme il le rapporte dans une interview récente (12). Kamal Joumblatt fera de même. En torpillant le projet de « *document constitutionnel* », en refusant l'intervention syrienne et en déclenchant l'offensive palestino-progressiste contre la montagne chrétienne, Joumblatt s'élève contre l'équilibre nouveau que la réalité du rapport des forces concourt à établir. Il paiera de sa vie cette opposition.

Cette période révèle aussi la profondeur du gouffre entre les Etats-Unis et la droite chrétienne. M. Brown n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser ces « *fossiles d'avant la civilisation moderne* », ces gens aux « *cerveaux préhistoriques* » (13). En août 1976, l'émissaire américain s'expliquera sur le sens de sa mission au cours d'une conférence de presse radiodiffusée à Washington : « *Je pense que la plupart des pays partagent un intérêt général, celui de voir le Liban non radicalisé, non (...) divisé (...)* (qu'il ne devienne pas) *un autre Irak ou une autre Libye. Je pense que c'est un intérêt que nous partageons avec les Syriens, avec les Israéliens, probablement avec l'Union soviétique, certainement avec les Saoudiens et la plupart de ceux que nous rangeons dans les nations modérées du Proche-Orient* » (14).

Si la tendance générale de la période a bien été, finalement, l'émergence d'un nouvel équilibre fondé sur la domination syrienne, les choses apparaissent beaucoup plus contradictoires dans le déroulement des faits et la succession des déclarations. Le 8 janvier 1976, un porte-parole du département d'Etat déclare que les Etats-Unis « *s'opposeront à toute intervention au Liban* » (15). Le 22 du même mois, après l'annonce de l'entrée de deux mille soldats de l'Armée de libération de la Palestine (pro-syrienne), le président Ford « *espère que les efforts syriens seront couronnés de succès* » (16). Le 21 mai, M. Brown affirme : « *Je suis convaincu que l'intervention syrienne est utile* » (17), alors qu'une semaine plus tard le département d'Etat soutient avoir toujours été « *contre toute intervention militaire* » (18). Il soulignera de même, le 5 juin, que les Etats-Unis « *n'encouragent pas la Syrie à intervenir au Liban* » (19).

Divergences israélo-américaines

CES contradictions ostensibles reflètent une ambiguïté. D'une part, les Etats-Unis ne semblent pas très rassurés par la Syrie. Ils reconnaissent volontiers qu'elle est « *modérée* », puisque le régime Assad, malgré sa fermeté, a engagé le pays dans un règlement négocié du conflit avec Israël. Mais ils préfèrent sans doute tester ses intentions en permettant et en bridant tout à la fois l'intervention de son armée au Liban. D'autre part, la méfiance israélienne devant l'introduction des troupes syriennes au Liban a sans doute tempéré le « *feu vert* » donné par Washington à Damas. Il n'est pas étonnant, dans ce contexte, que les Etats-Unis se soient souciés de mener deux tactiques apparemment contradictoires : permettre, en fait, une intervention syrienne tout en s'efforçant de la contenir.

Cependant, d'autres éléments concourent à expliquer l'ambiguïté. A partir de juin 1976 et jusqu'à aujourd'hui, les politiques américaine et israélienne concernant le Liban ont largement divergé quant au choix de la stratégie et des moyens les plus appropriés. Alors que les Etats-Unis misaient de plus en plus ouvertement sur la Syrie contre la droite chrétienne, Israël s'employait à armer, entraîner et, au besoin, prêter main forte aux milices chrétiennes. Cette opposition s'est reflétée jusqu'à l'intérieur de la diplomatie américaine elle-même. Dans une série d'articles publiés à partir du 14 juillet 1978, le quotidien libanais *Al Safir* (20) révèle l'existence d'une ligne « *israélienne* » et d'une ligne « *américaine* » dans les ambassades des Etats-Unis à Beyrouth et à Damas. La crise interne sera finalement résolue en juillet 1978 par un important mouvement diplomatique qui mute les ambassadeurs américains à Beyrouth et à Damas, de même que les numéros deux et trois de la représentation des Etats-Unis dans la capitale libanaise.

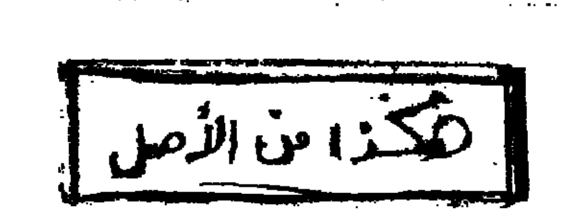
Cet épisode est à rapprocher des récentes révélations apportées par le livre d'un ancien membre du Conseil national de sécurité, M. Robert Morris, concernant la politique étrangère de M. Kissinger (21). Il écrit : « *Pendant que le Liban plongeait dans une guerre civile sanglante, la C.I.A., avec la complicité des services de renseignement israéliens, intrépides mais de courte vue, était accusée, par certains officiels, de soutenir secrètement les combats (...). Officieusement conduite par le bureau spécial israélien de la C.I.A., l'opération libanaise eut lieu, selon ces sources, alors que des diplomates américains peu connus (comme Korry au Chili) essayaient de négocier un cessez-le-feu (...). Peut-être l'ironie dernière aura-t-elle été que ces mêmes officiels, qui furent choqués par le rôle de la C.I.A. et le dénoncèrent (...), n'étaient pas tout à fait sûrs que Kissinger lui-même connaissait tous les détails et tous les mobiles des opé-*

(1) Cité par le Bureau of Mines, Washington.
(2) Benassar, *Anatomie d'une guerre et d'une occupation*, éditions Galilée (voir *le Monde diplomatique* de septembre 1978).
(3) *Al Nahar Arab Reports*, 7 mai 1973.
(4) Du nom de l'hôtel dans lequel les accords ont été signés.
(5) Les accords du Caire, signés en 1969 par le régime de Charles Hélou, reconnaissent, pour la première fois dans un pays arabe, la légitimité de la résistance palestinienne et codifient son droit de mener des opérations militaires contre Israël.
(6) *Al Nahar Arab Reports*, 18 juin 1973.
(7) Le Pacte national, non écrit, est l'accord passé entre les communautés libanaises au moment de l'indépendance et qui prévoit notamment une présidence maronite et un partage du pouvoir dans la proportion de six députés chrétiens pour cinq députés musulmans.
(8) Benassar, *op. cit.*, page 93.
(9) Dans l'entretien qu'il nous a accordé le 10 octobre dernier.
(10) *Al Nahar Arab Reports*, 2 juin 1975.
(11) *Ibid.*, 17 novembre 1975.
(12) Cf. *le Nouvel Observateur* du 9 octobre 1978.
(13) Kamal Joumblatt, *Pour le Liban*, éditions Stock, Paris, 1978, 49 francs. Ce livre, qui vient de paraître, prend figure de testament politique du leader de la gauche libanaise.
(14) La conférence a eu lieu le 10 août 1976. Citée dans *Al Nahar Arab Reports* du 30 août.
(15) Quotidien en langue arabe *Al Nahar* du 9 janvier 1976.
(16) *Al Nahar*, 23 janvier.
(17) *Ibid.*, 22 mai.
(18) *Ibid.*, 29 mai.
(19) *Ibid.*, 6 juin.
(20) *Al Safir*, Beyrouth : « l'Enigme de la politique américaine au Liban ».
(21) Roger Morris *Uncertain Greatness*, éditions Quartet, Londres, 1977.

RECTIFICATIF. — M. René Chamussy, auteur d'un livre sur le Liban (*Chronique d'une guerre (le Liban, 1975-1977)*, éditions Desclée, Paris, 1978), nous signale que certains propos rapportés dans son livre lui ont été attribués par erreur dans la recension qui en a été faite dans notre numéro de septembre (« Les multiples facettes de la guerre civile libanaise », page 17). Décrivant la perspective de certains historiens maronites, M. Chamussy résumait ainsi leurs propos, dans une phrase citée sans guillemets : « *Le Liban de demain (...) ne pourra se retrouver que s'il accepte de se libérer de ses membres gangrénés, de se retrouver le Petit Liban à majorité chrétienne des temps passés.* »







de la doctrine Nixon ?

LES MARONITES LIBANAIS

rations de l'agence. (...) La C.I.A., en 1976, avait encore la capacité bureaucratique (...) de mener à bien sa propre politique au Proche-Orient. »

Quelle que soit l'ampleur des contradictions de la politique américaine (les différents services concernés sont rarement unanimes), les divergences entre Israël et Washington concernant le Liban seront telles qu'elles deviendront publiques au moment de l'intervention de l'armée israélienne au Sud-Liban en mars 1978. Alors que les Etats-Unis réunissent précipitamment le Conseil de sécurité, qui enjoint aux Israéliens de se retirer, les plus extrémistes des dirigeants maronites, MM. Chamoun et Bechir Gemayel, profitent de l'occasion pour déclencher le combat contre l' « *occupant syrien* ». En ouvrant le feu contre les soldats de la Force arabe de dissuasion, en juillet puis en octobre 1978, les jusqu'au-boutistes maronites espèrent briser le projet du « trépied » Sarkis-Syrie-Phalangistes modérés et engager le « pays chrétien » dans une alliance avec Israël contre la Syrie.

En octobre 1978, M. Dean Brown déclare en substance qu'Israël pousse les maronites au suicide (22), alors que M. de Guiringaud accuse Israël de « *poursuivre un rêve aberrant de partage du pays* ». Les autorités américaines sont tout aussi nettes. L'hebdomadaire *Newsweek* du 16 octobre rapporte que « *M. Vance a adressé une note au ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, l'avertissant avec une rudesse inhabituelle du fait que les Etats-Unis étaient « solennellement, énergiquement et catégoriquement opposés à l'intervention israélienne au Liban* » *et considéraient une telle initiative comme une « erreur historique* ». La déclaration de M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, au dernier jour des bombardements syriens sur Beyrouth-Est, considérant que « *la Syrie n'est pas seule responsable de ce qui se passe à Beyrouth* » ; le soutien officiel américain donné à la déclaration de M. de Guiringaud *mettant en cause* M. Chamoun (« *Notre position à l'égard de la crise libanaise est conforme à celle de la France* » (23) ; la libération des 90 millions de dollars d'aide américaine promise à Damas : tous ces éléments convergent pour démontrer que les Etats-Unis persistent à considérer la Syrie comme la seule puissance capable de jouer un rôle stabilisateur au Liban.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à le penser, puisqu'un vaste consensus international se manifeste dans le *même sens : pendant que l'administration* Carter « blanchit » la Syrie au Liban, le président Assad est reçu à *Moscou où il se voit promettre une* aide militaire accrue ; les principaux pays arabes, hormis l'Egypte, réunis à *Beiteddine, réaffirment leur soutien* au rôle de la Syrie et condamnent les « *factions alliées d'Israël* ». A l'exception de M. Begin, de M. Chamoun et de l'aile dure des phalangistes, le monde entier semble convaincu qu'une *période de mandat syrien sur le Liban*, en attendant qu'un Etat centralisé se reconstruise à Beyrouth, est aujourd'hui la seule solution réaliste. Au sein même du parti phalangiste et de son bureau politique, cette opinion a dessiné une tendance s'opposant clairement à l'aventure partitionniste de *MM. Bechir Gemayel et Chamoun.*

Le sort des Palestiniens

CETTE convergence n'exclut pas, évidemment, des divergences fondamentales entre les parties engagées dans le conflit. La Syrie a intérêt à retarder la reconstruction d'un Etat libanais fort, qui limiterait sa domination sur le pays, alors que les Etats-Unis y sont favorables. Mais, quel que soit l'aboutissement de telles divergences, le nouvel équilibre libanais ne pourra réellement s'instaurer qu'en ramenant à la raison ceux qui souhaitent diviser le pays en Etats confessionnels. Les Américains ont pu juger, tout au long des trente ans de vie d'Israël, ce que coûtait à la première puissance du monde la construction d'un état minoritaire dans une région hostile. Ils ne sont sans doute pas prêts à recommencer la même aventure au profit d'une principauté maronite, francophone de surcroît. Pour empêcher le projet, il semblent disposés à passer de la douce violence exercée à l'égard d'Israël au brutal rappel à l'ordre.

Dans la perspective de l'émergence d'un nouvel équilibre libanais, beaucoup de questions importantes restent floues dans la politique américaine. En particulier, que deviendraient les *quatre cent mille Palestiniens présents* au Liban ? Au cours de sa première rencontre avec le président Sarkis, en *février 1977, M. Vance se serait enquis*, selon l'éditorialiste du quotidien *Al Nahar*, M. Aboujaoudé, des possibilités *d'assimilation de réfugiés palestiniens* au Liban. M. Georges Lane, premier secrétaire de l'ambassade américaine à *Beyrouth, se serait renseigné, selon* cette même source, sur l'éventualité d'une implantation palestinienne dans *la douce « région des pommiers »* située au nord du fleuve Litani. Au cours d'une interview télévisée (24), M. *Saunders, adjoint* de M. Vance, a fait une déclaration dont la presse libanaise a souligné l'ambiguïté : « *Je ne suis pas sûr de l'existence d'une idée américaine concernant l'implantation des Palestiniens au Liban. En fait, nous n'avons, je pense, rien proposé de tel.* » Pour M. Fakradoni, membre du bureau politique du parti phalangiste, les propositions américaines d'implantation palestinienne au Liban remontent au voyage de M. Sadate à Jérusalem, en novembre 1977. Il est, en tout cas, fort plausible que les Etats-Unis aient lancé des ballons d'essai dans l'attente d'un éclaircissement des perspectives régionales concernant le sort de la Cisjordanie et de Gaza.

Autre question : quelle forme constitutionnelle revêtirait le nouvel équilibre au Liban ? S'agit-il simplement de revenir aux termes du « *document constitutionnel* » de février 1976 ? Ou bien l'idée de la création de cantons regroupés dans une même république libanaise est-elle encore envisagée ?

Les éléments d'information aujourd'hui *disponibles ne permettent* pas d'apporter une réponse à ces questions.

« *Si vous voulez la paix au Proche-Orient, donnez le Liban à la Syrie* » (25), aurait dit M. Kissinger en 1975 au Conseil national de sécurité. Cette phrase a été rapportée à un éditorialiste libanais par un journaliste américain qui, aujourd'hui, se rétracte. Qu'elle soit authentique ou non, cette boutade est moins claire qu'elle ne le paraît à première vue, car tout dépend de ce que M. Kissinger entendait par « *donner* ». La partie émergée de l'iceberg permet, en tout cas, de conclure que les Etats-Unis ont « *donné* » à la Syrie une domination politique et militaire sur le Liban, au détriment de la classe dirigeante *chrétienne conservatrice et en attendant* que se créent les conditions de la consolidation d'un pouvoir central dans lequel les communautés musulmanes seraient plus largement représentées.

SÉLIM TURQUIÉ.

(22) Interview publiée par l'hebdomadaire de langue arabe *Al Mostakbal*, 21 octobre 1978.

(23) Tom Reston, porte-parole du département d'Etat, déclaration du 17 octobre.

(24) Cf. le quotidien de Beyrouth en langue française *L'Orient-Le Jour* du 14 octobre 1978.

(25) Cette phrase, à force de circuler dans les milieux libanais, subit parfois d'étranges modifications. Ainsi, pour K. Joumblatt, dans son livre cité plus haut (note 13), M. Kissinger aurait dit : « *Pour contenter la Syrie et la détourner du Golan, donnez-lui une partie du Liban.* » (Page 123.)

Israël et la tentation chrétienne

Par AMNON KAPELIOUK

DÈS le début de la crise libanaise, la politique israélienne visa essentiellement et invariablement à limiter les activités de l'O.L.P. au Liban et, *si possible même, à les supprimer* totalement. Non seulement Jérusalem n'a pas bougé lorsque les forces syriennes firent une entrée massive dans ce pays en 1976, bien qu'une telle éventualité ait *été considérée par les Israéliens*, pendant des années, comme un *casus belli*, mais dans la capitale israélienne on s'en est félicité ouvertement. Car il s'agissait alors, pour les Syriens, de combattre *les Palestiniens et leurs alliés* du front islamo-progressiste en se rangeant du côté des forces chrétiennes (1).

Sur le plan militaire, l'intervention des Syriens au Liban avait l'avantage, aux yeux des Israéliens, d'éloigner tout risque d'affrontement sur le Golan. On se souvient que Jérusalem avait posé une seule condition : le respect de ses avertissements enjoignant aux Syriens de ne pas franchir le Litani vers le sud, la fameuse « ligne rouge » que les Israéliens s'abstinrent, eux aussi, de franchir lors de leur invasion du Liban du Sud, en mars dernier.

Des relations multiples furent nouées avec les milices chrétiennes, les Israéliens favorisant nettement, dans leur aide matérielle, les forces de l'ancien président Camille Chamoun par rapport aux phalangistes de la famille Gemayel. Car, à la suite d'une série de rencontres avec les intéressés, M. Chamoun était apparu aux Israéliens comme un partenaire plus crédible et plus déterminé. Dans le Sud, les commandants Haddad et Chediak *devinrent des alliés inconditionnels* et s'emparèrent des enclaves le long de la frontière israélo-libanaise afin de créer un cordon sanitaire protégeant Israël de l'incursion des *fedayin*. Ces enclaves *furent d'ailleurs rattachées de facto* à Israël ; aujourd'hui encore, un millier de travailleurs continuent de se rendre chaque matin dans le nord d'Israël pour y louer leurs services, regagnant le soir leur domicile.

Par la suite, le changement de la politique syrienne au Liban eut pour effet de renforcer l'alliance entre chrétiens conservateurs et Israéliens. Et si l'arrivée de la droite nationaliste au pouvoir à Jérusalem n'a guère modifié ces rapports, les déclarations des dirigeants israéliens en faveur de l'engagement aux côtés des chrétiens se firent plus fréquentes. L'aide militaire qui leur était apportée s'accrut pour atteindre aujourd'hui 1 milliard de livres israéliennes depuis le début de la guerre civile, selon le premier ministre israélien lui-même (2). Les observateurs militaires israéliens conviennent que, sans ce soutien, les forces chrétiennes se seraient effondrées depuis longtemps.

« Nos leaders comptent sur Israël... »

APRES le *revirement* de la politique *du président Assad*, les milices chrétiennes n'eurent de cesse d'entraîner les Israéliens dans une guerre ouverte au Liban, dans l'espoir que l'écrasement des Syriens et de leurs alliés islamo-*palestiniens permettrait la création d'une* entité chrétienne séparée sur le sol libanais. Tout récemment encore, l'un des chefs des milices chrétiennes affiliées à M. Chamoun, interrogé sur le point de *savoir si le cessez-le-feu serait maintenu* à Beyrouth, donnait la réponse suivante : « *Franchement, tout dépend dans quelle mesure les assurances d'Israël sont sérieuses en ce qui concerne l'aide qu'il doit nous apporter. S'il maintient ses engagements, les milices ouvriront sans doute le feu pour provoquer les Syriens. Nos leaders comptent sur Israël pour ce qui concerne la création d'un Etat chrétien couvrant 10 000 kilomètres carrés du territoire libanais* » (3). Rapportant ces propos, le journal israélien *Jerusalem Post* souligne qu'ils reflètent la conviction de la droite libanaise de pouvoir entraîner Israël dans une confrontation avec la Syrie au Liban. La visite que l'ancien président Chamoun aurait effectuée en Israël en août dernier aurait été liée au projet de création d'un « mini-Etat » maronite.

Dès le *déclenchement* de la *guerre* au Liban, une *polémique* s'est engagée en Israël sur l'ampleur de l'ingérence israélienne. Mais il faut dire que les discus*sions entre les partisans de l'intransi*geance et les éléments plus modérés au sujet du Liban sont aussi anciennes que la création de l'Etat. Le journal *Maariv* en a récemment fourni une illustration *en reproduisant, dans son édition du* 22 octobre 1978, un passage du Journal de Moshe Sharett dans lequel l'ancien premier ministre, ancien ministre des affaires étrangères, rapporte qu'en février 1954 M. *Ben Gourion* avait déjà demandé de pousser les maronites à « *proclamer un Etat chrétien au Liban. Je lui ai dit que c'est un mirage. M. Ben Gourion a réagi furieusement et s'est mis à démontrer le bien-fondé historique d'un mini-Etat chrétien* ». Devant les objections de Moshe Sharett faisant ressortir les risques d'une telle aventure, Ben Gourion déclara alors qu'il fallait « *envoyer des messagers et verser de l'argent. Lui ayant fait observer qu'il n'y avait aucun crédit disponible à cette fin, il répondit que cela était une bêtise et qu'il fallait absolument trouver de l'argent, sinon auprès du Trésor public, du moins en puisant dans la caisse de l'Agence juive. Pour que cet objectif se réalise, on peut même risquer 1 million de dollars. Alors il se produira un changement radical au Proche-Orient et une ère nouvelle commencera* ».

Bien que M. Begin se soit montré plus réceptif que son prédécesseur travailliste, M. Rabin, aux demandes répétées des milices chrétiennes en faveur d'une intervention militaire ouverte de la part d'Israël, ses soldats se sont bien gardés de s'ingérer ouvertement dans les combats ailleurs que dans le Sud, où *l'intervention atteignit son paroxisme* en mars dernier, sans toutefois réaliser son dessein stratégique (4).

Des chars et des canons

LA polémique se poursuit au sein de l'*establishment* israélien entre « faucons », qui poussent à une intervention *militaire encore plus active*, et les modérés qui refusent, pour leur pays, le rôle de « gendarme du Proche-Orient ». « *J'ai peur de ces moralistes dont l'attitude morale va miraculeusement de pair avec leurs opinions intransigeantes* », a dit, par exemple, le député travailliste Yossi Sarid (5), allant à l'encontre de la propagande officielle qui faisait état d'un « génocide » au Liban. Mais, pour l'heure, *le premier ministre* est tenu par le souci de ne pas compromettre la signature des accords de Camp David. Récemment encore, il faisait savoir qu'il examinerait la situation « *mille fois* » avant d'envoyer l'armée israélienne à l'intérieur du Liban. Les envois d'armes, en revanche, se sont intensifiés : selon la presse israélienne, des chars du type Super-Sherman et des canons de 130 mm ont été utilisés par les forces de Camille Chamoun à Beyrouth et ailleurs. Pendant la bataille de Beyrouth, la seule intervention israélienne directe fut le bombardement, par des canonnières de la flotte, des positions... palestiniennes au sud-ouest de la capitale. Les milieux politiques israéliens avaient alors l'impression que le nouvel *allié égyptien serait favorable* à une opération qui « freinerait » les Syriens : « *Un silence trop prolongé de la part d'Israël renforcera finalement les Syriens sur la scène arabe et, par conséquent, affaiblira l'Egypte* », écrivait Zeev Schiff, le chroniqueur militaire du journal *Haaretz*, le 10 octobre dernier.

Un sévère avertissement de Washington a mis fin aux rêves des « faucons » israéliens. Mais une intervention au Liban n'est pas définitivement exclue. Si les Syriens, par exemple, maintiennent leur attitude de refus face à la collaboration israélo-égyptienne, on ne serait pas étonné de voir cette éventualité resurgir. Pour le moment, les Américains ont choisi la prudence, dans l'attente de voir la Syrie entrer à son tour dans des pourparlers avec Israël.

(1) Cf. Amnon Kapeliouk, « le Rôle multiple d'Israël dans la crise libanaise », *le Monde diplomatique*, décembre 1976.

(2) *Haaretz*, 18 octobre 1978.

(3) *Jerusalem Post*, 9 octobre 1978.

(4) Cf. Amnon Kapeliouk, « la Sécurité d'Israël et le glacis libanais », *le Monde diplomatique*, avril 1978.

(5) Cf. *Davar*, 13 octobre 1978.

Le rôle de l'Europe dans les rapports internationaux,

Le triangle

Par YVES DELAHAYE *

LA Chine maoïste était par excellence le pays du texte formulaire. Le discours s'y faisait plus volontiers assertif que démonstratif ; l'argumentation y comptait moins que l'énoncé rituel de la thèse. D'où cette impression que nous avions souvent, à la lecture des textes politiques chinois, que leurs auteurs prenaient volontiers leurs désirs pour des réalités. Point de vue superficiel et qu'il faut corriger. Disons plutôt que, par leurs textes, ils pensaient instituer des réalités conformes à leurs désirs.

En dépit des changements rapides par lesquels passe actuellement la Chine, elle est à cet égard restée très proche de celle de Mao Tse-toung. C'est toujours dans la lettre du texte que réside la parole créatrice bien plutôt que dans le discours argumenté. Si certaines évolutions se poursuivent, il n'en sera peut-être pas toujours ainsi. Mais aujourd'hui, c'est bien encore le cas. L'analyste doit donc, lorsqu'il étudie la politique chinoise, accorder la plus grande attention à la production textuelle et à ses fluctuations.

Pour qui revient aujourd'hui en Chine après plusieurs années d'absence, le texte politique frappe à la fois par ses traits de permanence et par les modifications qu'il comporte. En politique étrangère, les orientations nouvelles sont, comme il est naturel, moins brutalement tracées que dans d'autres domaines. Dans ses grandes lignes, l'analyse de la situation internationale reste apparemment identique à ce qu'elle était. C'est le même pessimisme qui continue d'inspirer le jugement porté sur le monde actuel ; c'est la même conviction que la rivalité des superpuissances conduit à une guerre qu'il est tout au plus possible de retarder. « *Tant qu'existent le social-impérialisme et l'impérialisme, la guerre sera inévitable* », rappelle M. Hua Kuo-feng le 25 février 1978, dans son rapport à l'Assemblée populaire nationale. C'est la même sévérité à l'égard de l'U.R.S.S., qui, des deux superpuissances, est la plus durement traitée. C'est elle, en effet, qui est considérée comme ayant la plus grande part de responsabilité dans cette émulation mortelle et qui « *constitue le plus dangereux foyer d'une nouvelle guerre mondiale* ». C'est elle qui, sans cesse, se met en position d'agresseur. « *A l'heure actuelle, dans la rivalité soviéto-américaine,* dit encore M. Hua Kuo-feng, *la situation stratégique est caractérisée par le fait que le social-impérialisme soviétique mène l'offensive, tandis que l'impérialisme américain se trouve sur la défensive.* »

Face à cette situation inchangée, la Chine n'innove guère. Elle continue d'accorder sa sympathie et son soutien aux pays du tiers-monde. Elle entend pratiquer avec les autres pays d'Asie, et notamment avec le Japon, une politique de bon voisinage. Elle appuie « *les efforts que les pays d'Europe occidentale déploient en vue de s'unir contre les hégémonies* » et souhaite une Europe « *unie et puissante* ». Enfin, en dépit de ses divergences avec les deux superpuissances, elle est prête à améliorer avec celles-ci ses relations d'Etat à Etat sur les bases qu'elle a, depuis longtemps déjà, définies.

Ce tableau, tracé voici environ six mois, pourrait être beaucoup plus ancien et ce n'est pas là que se trouve l'originalité nouvelle de la politique étrangère chinoise. C'est dans une vision du monde et notamment dans une approche du temps et une perception de l'espace qui diffèrent profondément de celles de la Chine maoïste. Une approche du temps caractérisée par les délais plus brefs, les échéances plus rapprochées et les rythmes plus rapides que la Chine d'aujourd'hui se fixe pour mieux le maîtriser. Approche qui se traduit par le dessein expressément proclamé d'égaler en vingt ans les puissances industrielles les plus développées (1), alors que naguère encore les dirigeants chinois affirmaient volontiers qu'ils n'étaient pas pressés et qu'un siècle serait nécessaire pour ce rattrapage. Il n'y a pas seulement dans cette affirmation un projet économique et social. Il y a aussi l'expression d'une volonté politique tendant à assurer effectivement à la Chine l'égalité avec les superpuissances qu'elle conteste.

C'est là sans doute le corollaire de la politique de rétablissement de l'ordre, de restauration institutionnelle, de planification économique et de retour aux valeurs culturelles traditionnelles que la Chine a entreprise par ailleurs. C'est aussi, par là même, un premier pas dans la voie où s'engagent, les unes après les autres, toutes les révolutions, à savoir la politique de puissance. Le discours que tiennent les Chinois à leurs interlocuteurs étrangers témoigne d'ailleurs déjà de ce changement d'attitude. On n'entend plus guère aujourd'hui ces protestations de modestie qui avaient d'abord surpris, puis rassuré et séduit. Et loin d'affecter, comme elle le faisait il n'y a pas si longtemps, d'entendre avec intérêt les conseils d'autrui, la Chine d'aujourd'hui en dispense au contraire volontiers avec une autorité toute naturelle, n'ayant pas eu à apprendre le langage des grands qu'elle parle d'instinct.

Trois pôles différents des trois mondes

LA Chine d'aujourd'hui a aussi de l'espace une vision différente, mais plus difficile à cerner que celle qu'elle a du temps, car elle n'est pas, comme celle-ci, expressément formulée. Elle transparaît déjà à certains détours du texte, mais c'est surtout à travers les choses dites qu'elle se manifeste, se superposant ainsi à la configuration qui nous est familière, à cette division tripartite du monde décrite par Mao Tse-toung et qui est aux yeux des Chinois l'une de ses contributions conceptuelles importantes au marxisme-léninisme. Comme on le sait, le monde, selon cette « théorie », ne se diviserait plus actuellement en deux camps, comme l'avaient proclamé les marxistes soviétiques à la suite de la révolution d'Octobre, mais en trois parties. Mao l'avait, récemment encore, formulée de la façon suivante : « *A mon avis, les Etats-Unis et l'Union soviétique constituent le premier monde. Les forces intermédiaires, telles que le Japon, l'Europe et le Canada, forment le second monde. Quant à nous, nous sommes du tiers-monde... Le tiers-monde a une population fort nombreuse. Toute l'Asie, à l'exception du Japon, fait partie du tiers-monde. L'ensemble de l'Afrique appartient au tiers-monde. L'Amérique latine aussi.* »

Cette classification, dont les critères ne sont pas évidents, n'eût sans doute pas mérité le nom de « théorie » si elle n'avait pas été liée à une stratégie originale dans laquelle, si le tiers-monde constitue la force principale de lutte contre les superpuissances, le second monde représente une force d'appoint susceptible d'être également utilisée. Mao avait même précisé : « *Il faut nous gagner les pays comme la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne occidentale* » (octobre 1970).

Cette vision du monde et cette stratégie avaient été reléguées au second plan de l'idéologie officielle, pendant une partie de la révolution culturelle, par les thèses fort différentes que Lin Piao avait soutenues. On se souvient de cette division binaire du monde qui opposait, de façon manichéenne, les pauvres aux riches, les campagnes aux villes et, transposée sur le plan international, les pays sous-développés aux pays industrialisés. Cette conception, où la Chine prenait la tête de la croisade contre les nantis, n'avait jamais vraiment supplanté la théorie des trois mondes, étant plutôt venue s'y surajouter.

C'est une superposition du même ordre — mais d'un sens radicalement opposé — que nous observons aujourd'hui. La description de l'espace politique que font les Chinois dans le discours qu'ils nous tiennent, tout en se référant scrupuleusement à la théorie des trois mondes, donne de cette division tripartite une image fort différente. D'une part, les deux superpuissances, naguère mises à peu près sur le même plan lorsqu'il était question d'évaluer leurs forces respectives, se voient désormais traitées de façon de plus en plus déséquilibrée. L'accent est mis toujours davantage sur les progrès de l'expansion soviétique, sur l'infériorité croissante de l'Amérique, ainsi que sur la mollesse de ses réactions. D'autre part, les Chinois (et ceci est plus sensible encore dans ce qu'ils disent que dans ce qu'ils écrivent), conseillent sans ambages à leurs interlocuteurs européens de corriger ce déséquilibre en ne ménageant pas leur appui à la politique américaine et en veillant notamment à ce que l'Europe unie qu'ils construisent demeure étroitement liée aux Etats-Unis et s'engage plus activement aux côtés de ces derniers dans la lutte antisoviétique. Les illusions dangereuses d'une politique de détente, le renforcement de l'alliance atlantique, le caractère irrationnel de la division actuelle de l'Europe, tels sont les thèmes favoris, jusqu'à l'obsession, des Chinois. Thèmes à certains égards anachroniques, évocateurs de guerre froide et de *roll back*, mais intéressants dans la mesure où ils révèlent qu'au-delà du problème du rapport de forces, c'est essentiellement en fonction de deux autres acteurs — l'U.R.S.S. et les Etats-Unis — que la Chine perçoit désormais sa position dans le monde, et bien moins qu'auparavant en fonction du tiers-monde et des forces révolutionnaires.

Ainsi, au-delà de la division en trois mondes, il semble que la Chine ait pris conscience de l'existence d'une autre triade dont les pôles sont Washington, Moscou et Pékin.

Un brillant second des États-Unis

IL y a, dans cette nouvelle vision du monde, comme la reconnaissance implicite d'un phénomène déjà ancien et que j'avais appelé, voici près de douze ans, le « jeu triangulaire », désignant par là les interactions qui tendaient à s'établir entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine. Il serait intéressant de s'assurer de la réalité concrète de ces relations à trois, d'en analyser la structure, d'en retracer la genèse et l'histoire.

Michel Tatu nous les décrit (2) comme une série d'antagonismes et de collusions entre les membres de la triade. Il en étudie séparément les composantes et s'efforce d'en prévoir les évolutions. Son analyse, qui est d'un observateur politique et d'un sociologue, est claire et pertinente. Elle n'appelle de ma part qu'une seule réserve, qui porte sur le fractionnement excessif de ce qui me paraît être au contraire une structure cohérente. Le jeu triangulaire, s'il a quelque réalité, n'est pas seulement l'addition de trois relations bilatérales. Il ne peut s'agir que d'un ensemble dont chaque élément est inséparable des autres et en interaction avec eux.

Stanley Hoffmann a, lui aussi, noté l'existence du triangle (3) et, dans un balancement de structures binaires et ternaires qui lui est familier, il le perçoit tantôt comme pluralité de dyades, tantôt comme triade : « *Peut être n'y a-t-il aujourd'hui que trois puissances qui puissent encore rêver d'une grande politique étrangère : les deux Grands ont chacun un arsenal redoutable à entretenir, un empire à préserver (sous des formes différentes), une collision grave à éviter ; la Chine conteste l'un et l'autre au nom de l'anti-impérialisme et tente de desserrer l'étau que l'U.R.S.S. maintient autour d'elle. Pour eux trois, le jeu traditionnel de l'influence au dehors a encore un sens, mais, même pour eux, les frustrations l'emportent sur les gains.* »

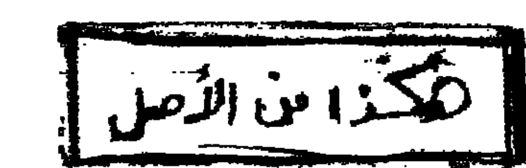
Je serais tenté, faisant appel à des critères sémiotiques, de définir la triade Washington-Moscou-Pékin à la fois comme cadre de fonctionnement d'un code de communication et comme lieu de production d'un texte signifiant. Code de communication encore rudimentaire — les silences mêmes y sont autant de messages — mais peut-être moins récent qu'on imagine. Ne serait-ce pas au cours de la crise de Formose de 1954 qu'il s'est pour la première fois manifesté ? Sa fonction, essentiellement phatique, est de permettre, dans un premier temps du moins, le maintien d'un contact minimum entre les acteurs. Quant à la production textuelle, elle est la somme de ce que chaque acteur dit de ses rapports avec les deux autres. Production inégale selon les acteurs, chacun de ceux-ci ayant de la triade une perception très différente. Négative, en ce qui concerne l'U.R.S.S. qui répugne à introduire un tiers hostile dans ses relations avec Washington. Hésitante, de la part des Etats-Unis qui, pour des raisons opposées, trouvent un avantage à l'entrée de la Chine dans le jeu, mais ne sont peut-être pas encore prêts à la reconnaître comme un partenaire égal. Des trois acteurs, c'est celle-ci qui paraît la plus précise. C'est elle qui semble tenir le plus à ce schéma assurément conforme à ses intérêts dans la mesure où elle y entre sur le même plan que les plus grands. Tout son discours en témoigne : les références insistantes qu'elle fait aux deux superpuissances, le déséquilibre qu'elle croit constater entre elles, sa préoccupation de renforcer celle qui lui paraît la moins inquiétante. C'est

* Université de Paris-I.

(1) Voir l'article d'Alain Bouc dans *le Monde diplomatique* de mars 1978.

(2) Michel Tatu, *le Triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europes*, Casterman, Paris, 1972.

(3) Stanley Hoffmann, *Essai sur la France*, éditions du Seuil, Paris, 1976, page 318.



essai d'interprétation de la diplomatie chinoise

et le carré

bien un monde à trois composantes dont la Chine semble souhaiter la formation. Un monde dans lequel l'Europe occidentale, loin d'être un partenaire à égalité dans le combat contre l'hégémonie des deux superpuissances ne serait que le brillant second des Etats-Unis dans la lutte contre l'Union soviétique.

Il ne semble pas en effet que la Chine accorde une grande crédibilité à l'hypothèse d'une Europe indépendante. Il y a sans doute à ce scepticisme des raisons historiques. La Chine sait que la route de l'indépendance est longue et combien il en coûte de la choisir de préférence à celle de la facilité. Elle a suivi ce chemin à maintes reprises au cours de son histoire quatre fois millénaire. Depuis sa libération, elle s'y est engagée de nouveau, avec le succès que l'on sait. Les Chinois sont donc, plus que quiconque, conscients des sacrifices qu'exige une politique d'indépendance. Ils ont des raisons de douter que l'Europe soit prête à faire les efforts nécessaires et qui pourtant seraient *pour elle moins pénibles*, compte tenu du niveau de développement qu'elle a déjà atteint. L'incapacité où elle se trouve de se doter d'une politique de l'énergie, de l'espace et de l'informatique — qui sont aujourd'hui les trois clefs de la puissance — en est la meilleure preuve.

Mais la Chine ne fonde pas seulement son analyse sur les conclusions qu'elle peut tirer de son expérience nationale. Elle fait aussi un raisonnement logique. Certes, elle ne croit guère à la possibilité d'une véritable indépendance de l'Europe. Mais, ce qui est plus grave, c'est sans doute qu'elle estime ne pas y avoir intérêt. Une Europe indépendante aurait en effet pour conséquence de transformer le triangle en carré. Devenue, dans cette hypothèse, centre de décision unique, l'Europe occidentale, compte tenu de sa force économique et de son rayonnement culturel, serait par là même promue au rang de partenaire égal des trois *plus grands* pays. De la triade, on passerait à la tétrade, et c'est un autre type d'équilibre (ou de déséquilibre) que le monde connaîtrait.

Or (c'est sans doute en tout cas ce que la Chine redoute) une Europe ainsi devenue maîtresse de son destin et libre de ses mouvements ne serait plus pour les Etats-Unis un second docile. Elle résisterait en particulier, de tout autre façon qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, à la pénétration des multinationales américaines. La rivalité économique qui se développerait alors de part et d'autre de l'Atlantique réduirait assurément la position dominante des Etats-Unis et amènerait l'Europe occidentale à développer davantage ses rapports avec l'U.R.S.S. et les pays socialistes de l'Europe orientale. La Chine n'y trouverait évidemment *pas son compte*.

Au contraire, Pékin pense n'avoir que des avantages à tirer de la triade composée selon ses vœux, c'est-à-dire dans laquelle la force américaine serait grossie de l'appoint européen. Faut-il invoquer ici la théorie de *Caplow ? On se souvient de ces* observations, faites dans les années 50, sur des situations triadiques expérimentales en vue de vérifier et, le cas échéant, de développer les hypothèses formulées par G. Simmel dès la fin du siècle dernier. Sur la base des comportements relevés aussi bien dans des relations de jeu *(pachisi*, notamment) que de travail, dans la famille ou en politique, chez le primate comme chez l'homme, des sociologues (Caplow, Vinacke, Arkoff, Gamson, etc.) (4) ont élaboré une théorie des coalitions d'où il ressort en particulier que, dans les triades dont les trois éléments sont de force inégale (A>B>C), plusieurs cas peuvent se présenter. Dans le premier cas, celui où l'un des trois éléments est plus fort que les deux autres réunis (A > (B+C), aucune coalition ne se forme, A n'ayant aucun intérêt à *rechercher l'alliance de l'un* des deux autres. Dans le second cas, celui où l'élément le plus fort est cependant inférieur en puissance aux deux autres réunis (A < (B+C), deux coalitions sont possibles et se rencontrent effectivement (AC ou BC). En *effet*, A *s'efforce* de *s'allier* à l'un des deux autres, cependant que C fait le même calcul, mais que rien, en revanche, n'incite B à rechercher l'alliance de A. *Même* éventualité d'une coalition AC ou BC dans les triades dont deux éléments (A et B) sont à égalité et plus forts chacun que le *troisième* (C), *mais* moins forts que les deux autres réunis. Chacun des deux premiers a en effet intérêt à s'allier au troisième, mais n'en a aucun à s'entendre avec son égal.

Sur la scène internationale, nous *sommes sans doute passés*, au *cours* du dernier quart de siècle, de la première hypothèse à la dernière. C'est ce que paraît suggérer l'analyse du rapport actuel *des forces américaines* et soviétiques. Ce qui est incontestable en tout cas, c'est que, des trois grands pays, la Chine est le plus faible. On voit bien, dès lors, quel est pour elle l'avantage de la situation triadique. Dans le premier cas, il ne se passe rien. Dans le deuxième et le troisième, elle a le choix entre deux alliés. En aucune circonstance elle ne risque qu'une coalition se forme contre elle.

Mais laissons là cette théorie des coalitions. Tout comme dans la théorie des jeux (dont A. Rappoport lui-même a montré les limites en ce qui concerne l'analyse politique), elle suppose des acteurs idéaux, dotés de réflexes parfaits, inaccessibles à l'erreur, parfaitement conscients de leurs intérêts et toujours cohérents. Elle suppose aussi des situations relativement stables. Or, les relations internationales n'offrent guère de telles conditions. Tout y est mouvant, y compris la puissance des acteurs, qui sont par ailleurs coutumiers de la méprise, de la maladresse et de la volte-face.

Décrivons donc en d'autres termes l'intérêt de la Chine pour le jeu triangulaire. En termes de praticien par exemple puisque aussi bien la *vision conflictuelle qui est celle de* Pékin s'accommode, mieux que toute autre, des vieilles recettes des diplomaties traditionnelles. Et, de fait, ce sont bien deux de ces pratiques que la Chine reprend à son compte lorsqu'elle préconise le renforcement de l'atlantisme (appelons les choses par *leur nom*). *L'une, qui était* chère aux rois de France, consistait à prendre l'adversaire à revers quand la géographie le permettait. L'autre, *qui était* propre aux empereurs de Chine, consistait à dresser les « Barbares » les uns contre les autres pour mieux les contrôler. Qu'on voie la chose d'une façon ou de l'autre, c'est bien cela que fait la Chine lorsqu'elle tente de dresser l'Europe occidentale contre l'U.R.S.S., tout en se gardant d'ailleurs à présent de provoquer elle-même celle-ci directement. Attitude ambiguë qui n'est pas sans poser une question, celle de l'évolution des rapports sino-soviétiques.

Les relations avec l'U.R.S.S.

ENTRE les deux éventualités possibles, persistance de l'hostilité ou rapprochement entre les deux pays, la prévision est actuellement difficile. Depuis dix-huit mois, des signes opposés sont en effet apparus. Dans le sens d'une détente, on a noté le ton des messages soviétiques adressés aux nouveaux dirigeants chinois après la mort de Mao et la pause intervenue dans les attaques *de la presse soviétique. D'autres indi*ces ont suivi, également positifs : conclusion de certains accords techniques (pêche, octobre 1977 ; commerce, avril *1978*), messages chinois et présence du ministre des affaires étrangères à la réception de l'ambassade soviétique à Pékin à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, retour de l'ambassadeur de Chine à Moscou et du chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières à Pékin, proposition soviétique tendant à la publication d'une déclaration sur les principes destinés à régir les relations communes. D'autres faits, au contraire, témoignaient de la persistance de la tension : rejet par la *Chine de la proposition de déclara*tion commune, reprise de la polémique, voyage de M. Brejnev en Sibérie orientale le long des frontières chinoises, enfin nouvel incident frontalier, le 9 mai 1978.

Pour apprécier ces indices à leur juste valeur, plusieurs éléments doivent être pris en considération.

1. *L'état du contentieux.* — Trois grandes séries de problèmes étaient, on s'en souvient, à l'origine de la querelle : direction du mouvement communiste international, idéologie, frontières. Sur aucun de ces chapitres, les points de vue ne paraissent s'être rapprochés. Mais les deux premiers ont bien perdu de leur actualité. L'éclatement du mouvement communiste international et la reconnaissance forcée, par l'U.R.S.S., du *polycentrisme a, d'une certaine façon*, mis une sourdine à cette première partie du débat. La querelle idéologique, de son *côté*, se poursuivra sans doute encore longtemps, *mais* aucune des deux parties ne semble considérer qu'elle doive faire obstacle à un règlement politique. La pièce essentielle du dossier demeure donc aujourd'hui le différend frontalier.

Sur ce sujet, l'intransigeance demeure, de part et d'autre. Les Chinois reprochent aux Soviétiques de n'avoir pas respecté l'accord intervenu en 1969 entre Kossyguine et Chou En-lai. Ils exigent de Moscou des « actes concrets » témoignant de la bonne volonté soviétique. Ils n'en ont pas moins ajouté récemment une demande supplémentaire à la liste de leurs revendications : l'évacuation par les troupes soviétiques de la République populaire de Mongolie.

Le problème frontalier est important et d'une solution difficile. Celles qu'il pourrait recevoir ont en effet l'inconvénient de constituer des précédents opposables tant à la Chine qu'à l'U.R.S.S. Or la première a elle-même d'autres revendications territoriales à satisfaire, et la seconde a partout l'obsession de voir remettre *en cause ses frontières. Il n'en reste* pas moins que ce différend est aujourd'hui le seul élément du dossier à faire obstacle à un règlement politique entre les deux pays. Le jour où un rapprochement serait, de part et d'autre, jugé opportun, juristes et géographes ne tarderaient pas à trouver solutions et arguments.

2. *L'évolution interne de la Chine.* — Spectaculaire dans la plupart des domaines, elle peut entraîner, pour les rapports sino-soviétiques, deux conséquences radicalement opposées. D'une part, dans la mesure où le nouveau cours suivi à Pékin s'écarte de la voie révolutionnaire pour se rapprocher du modèle soviétique (qui avait déjà inspiré, on s'en souvient, la Constitution chinoise de 1954), les possibilités d'une meilleure compréhension sont par là même créées. En même temps, dans la mesure où la Chine s'engage dans une politique de développement accéléré, elle multiplie à plus long terme les risques de rivalité de grande puissance entre les deux pays.

3. *L'évolution intérieure de l'U.R.S.S.* — Elément aujourd'hui négligeable, elle deviendra nécessairement demain une réalité. La succession des dirigeants actuels posera une nouvelle fois à l'Union soviétique le problème de l'assouplissement de sa politique et celui de la réforme de ses structures. Elle aura à les résoudre en même temps qu'elle fixera son choix sur des hommes. Ses rapports avec la Chine feront inévitablement l'objet d'un réexamen dans cette perspective plus vaste, s'ils n'ont pas déjà commencé à recevoir auparavant un début d'aménagement.

4. *La situation internationale.* — Dans un contexte différent, notamment si la Chine avait continué à pratiquer une politique révolutionnaire, le poids du tiers-monde aurait pu entrer en jeu. En l'état actuel des choses, les pays en voie de développement paraissent dans l'incapacité d'exercer une action sur la triade. Restent deux *facteurs* susceptibles de peser sur elle : la politique américaine et l'attitude de l'Europe.

La thèse de la guerre inévitable

QUELLE que puisse être, pour les Etats-Unis, la tentation d'utiliser *la Chine pour détourner en partie* vers l'Asie l'attention de l'U.R.S.S., ils sont trop attachés à l'enjeu de leurs relations avec Moscou, qui n'est autre que la paix mondiale, pour se départir de la prudence nécessaire. Les pays d'Europe occidentale sont assurément aussi circonspects que les Etats-Unis, dans la mesure où ils partagent avec eux la responsabilité du maintien de la paix. Mais leur situation diffère sur un point de celle de l'Amérique. Alors que celle-ci a, depuis longtemps déjà, achevé son unité, ils n'en sont aujourd'hui qu'au début du processus qui conduit à la leur. C'est là une entreprise ardue pour laquelle ils ne rencontrent guère d'appuis, même dans les rangs de *leurs propres amis*. C'est pourquoi on les sent déjà si attentifs aux encouragements que Pékin leur prodigue avec insistance.

De là à ce que renaisse, dans certains milieux politiques, le vieux rêve d'une Europe unie protégée par l'Amérique et dirigée contre l'Europe orientale, il n'y a qu'un pas qu'il serait léger de franchir. L'une des conséquences d'une telle politique pourrait être en effet d'amener l'U.R.S.S. à se rapprocher de la Chine et à régler son différend avec elle afin de pouvoir mieux faire face à ce qu'elle considérerait comme une pression accrue à l'Ouest. Résultat qui serait bien à l'opposé du but imprudemment visé.

Qui sait d'ailleurs si l'objectif de Pékin n'est pas précisément, en poussant l'Europe dans cette voie, de créer une situation qui permettrait un rapprochement sino-soviétique aux condi*tions posées par la Chine* ?

L'Europe n'a pour sa part aucune raison de souhaiter que se perpétue la *querelle sino-soviétique. Aucun des* différends qui opposent les grandes puissances n'est en soi rassurant. Chacun d'eux contient en lui les germes d'un éventuel conflit et représente donc un danger pour la paix. Mais l'Europe n'a pas à entrer dans ce jeu ni à prendre parti pour l'un ou pour l'autre des deux antagonistes. Elle a d'autant moins de raisons de le faire que le comportement de l'un d'eux demeure officiellement fondé sur une thèse aussi étrangère à notre pensée politique que celle de la guerre inévitable.

Mais qu'adviendra-t-il demain de cette thèse ? Ne sera-t-elle pas, elle aussi, remise en cause ? Recueille-t-elle encore, aujourd'hui même, l'adhésion profonde et unanime des dirigeants chinois ? Il est bien permis d'en douter.

Dans l'hypothèse où ce principe serait sujet à révision, la Chine, enfin rassurée sur sa sécurité, cessera peut-être de considérer l'Europe occidentale comme une force d'appoint pour y voir un acteur en puissance, mais à part entière. Ce serait là un signe de sagesse et de réalisme, car c'est à cela *que tend l'Europe elle-même, malgré* ses hésitations, pressentant d'instinct que, si la triade est en soi préférable au monde bipolaire, encore vaudrait-il mieux être quatre que *trois*.

YVES DELAHAYE.

(4) *Théodore Caplow, Two against one - Coalition in triads*, Prentice Hall, Eaglewood Cliffs, 1968. (Trad. fr. A. Colin, 1971.)

AFRIQUE DU SUD

Les difficultés du « développement séparé »

Les bantoustans en quête de capitaux étrangers

LA détermination de l'Afrique du Sud à aller de l'avant dans sa politique des bantoustans (ou « *homelands* »), censée apporter une « solution finale » au problème racial, frôle maintenant la tragi-comédie. Après le Transkei et le Bophutatswana, qui accédèrent à la « souveraineté internationale » respectivement en octobre 1976 et en décembre 1977, voici que le Venda est à son tour propulsé vers la même issue, promise pour la fin de 1979, malgré l'hostilité de la majorité de sa population.

Officiellement, la politique des bantoustans doit donner sa cohérence à l'objectif de « développement séparé » des différentes races. Cependant, en termes concrets, cela signifie que l'actuelle majorité noire, qui représente 87 % de la population, sera consignée dans dix « homelands » (ou foyers nationaux) dont la superficie totale ne couvre que 13,7 % du territoire sud-africain. Les bantoustans sont géographiquement morcelés — pas moins de cent treize fragments, — ils renferment peu de ressources minérales et comprennent les terres des plus pauvres et les moins aptes à la culture. En 1975, ces territoires furent totalement incapables d'assurer un minimum de moyens de subsistance aux quelque huit millions de Noirs qui y résidaient. Selon des statistiques d'origine sud-africaine, 24 % seulement des ressources de cette population provenaient des réserves elles-mêmes.

En réalité, la fonction assignée aux bantoustans est de servir de réservoirs de main-d'œuvre. Ne pouvant gagner leur vie dans ces zones appauvries, les jeunes Noirs sont forcés d'aller chercher du travail en Afrique du Sud. Au gré de la conjoncture économique, ils seront tantôt intégrés dans le marché du travail, tantôt exclus. Et le régime de l'apartheid n'aura plus guère à se soucier d'un taux de chômage frappant 20 à 30 % des Noirs puisque les chômeurs seront renvoyés dans « leurs » foyers nationaux. Là, les structures sociales demeurées traditionnelles et les relations de production encore au stade pré-capitaliste joueront auprès des travailleurs migrants le rôle d'un système de sécurité sociale prêt à les accueillir, limitant ainsi pour l'économie blanche les coûts de reproduction de la force de travail noire (1).

Pour mener à bien cet objectif économique, il a fallu élaborer de nouvelles formes de domination politique. La programmation de l'accession de ces réserves de main-d'œuvre au rang de « nations indépendantes » répondait à la nécessité de briser le radicalisme croissant du prolétariat noir dans les années soixante et soixante-dix (2). Par la même occasion, le régime raciste privera tous les Noirs sud-africains de leur nationalité : du moment où un bantoustan accède à l' « indépendance », tous les habitants noirs des villes sud-africaines originaires de la région en deviennent des citoyens. En procédant à cette « balkanisation » de la population noire, le gouvernement de Pretoria espère diviser l'opposition et laisser à ses intermédiaires chargés de gérer l'appareil d'Etat dans les bantoustans le soin de mener à bien la politique d'apartheid. Il pourra du même coup « abolir » le système tant honni des laissez-passer qui seront alors remplacés par des passeports émis par les autorités des bantoustans devenus « indépendants ».

Cependant, pour les cinq millions et demi d'Africains vivant dans les cités satellites construites à la lisière des villes blanches, l'appartenance à une réserve tribale n'a guère de sens. En particulier pour les jeunes qui sont nés et ont grandi dans des lieux comme Soweto, Alexandria, etc. En montrant toute leur détermination à résister à l'apartheid lors des événements de Soweto en juin 1976, ils ont convaincu les autorités blanches de la nécessité d'accélérer la « bantoustanisation » de l'Afrique du Sud.

Manifestations électorales et résistance passive

MAIS, même dans les bantoustans, seules des tactiques répressives et des subterfuges politiques, utilisés par les Sud-Africains et leurs marionnettes locales, permettent à la farce de l' « indépendance » de se jouer. Ainsi au Transkei, par exemple, toute activité politique est interdite depuis 1960 en vertu d'une législation permanente d'état d'urgence. Le premier ministre Kaiser Matanzima s'est employé à écraser les opposants, à arrêter les dirigeants politiques hostiles à l'indépendance et à mettre en place les privilèges économiques réservés à une petite élite bureaucratique. Au Bophutatswana, ce fut seulement une fraction de la population (13 %) qui participa aux élections organisées pour consacrer la prééminence du chef Lucas Mangope. Dans une sorte de résistance passive, les Tswanas résidant dans la région de Johannesburg omirent à 94 % de se faire inscrire sur les listes électorales lors de la dernière consultation tenue dans le bantoustan. Qui plus est, un groupe d'étudiants parmi lesquels figurait le propre fils de M. Mangope mit le feu à l'Assemblée législative durant l'été de 1977 pour protester contre la collaboration du régime avec la politique de Pretoria.

Par HOWARD SCHISSEL

Les manipulations politiques qui ont actuellement lieu dans le Venda fournissent une nouvelle illustration de la manière dont les agents locaux de Pretoria entendent forger un « consensus populaire » en vue de l'indépendance. Dès 1973, d'ailleurs, il devint évident que le chef Patrick Mphepu dépendait entièrement des Blancs qui le soutenaient au sein du gouvernement sud-africain. Cette année-là, en effet, le parti de l'indépendance du Venda (VIP) — dans l'opposition — gagna treize des dix-huit sièges à l'Assemblée législative qui étaient à pourvoir par voie d'élection. Il pouvait aussi *compter sur* un certain soutien de la part des chefs désignés. De telle sorte que la plupart des observateurs s'attendaient qu'il se taille une nette majorité qui aurait mis l'allié de Pretoria en mauvaise posture. Mais, *juste* avant l'ouverture de l'Assemblée, les chefs désignés se virent soudain conviés à une expédition dans la réserve de chasse voisine. A leur retour, la popularité du chef Mphepu s'était si miraculeusement gonflée qu'il avait été élu premier ministre *(chief minister)* (3). Aujourd'hui, le VIP boycotte l'actuelle session de l'Assemblée législative (il avait remporté trente et un des quarante-deux sièges électifs lors des dernières élections) pour protester contre l'arrestation arbitraire de douze de ses députés. Pour donner le ton, M. Mphepu a indiqué qu'il était en faveur d'une indépendance dans le style du Transkei et que les partis politiques étaient étrangers à la tradition venda.

Tandis que le gouvernement Botha s'apprête à octroyer l' « indépendance » au Venda, on ne peut pas dire que sa politique des bantoustans ait remporté beaucoup de succès à l'étranger. Bien que le Transkei ait rompu les relations diplomatiques avec Pretoria au printemps dernier, il n'a pas encore réussi à se faire reconnaître par un seul Etat. D'ailleurs, cette rupture est *toute symbolique* : l'Afrique du Sud continue de contribuer pour 150 millions de dollars au budget du territoire ; près de mille Sud-Africains détiennent des postes-clés dans son administration ; les trains continuent de circuler en direction de l'Afrique du Sud, d'où trois cent cinquante mille travailleurs du Transkei continuent d'envoyer leurs salaires à leurs familles restées sur place.

La principale cible

POUR améliorer la viabilité de ces entités artificielles, le gouvernement sud-africain a lancé une vaste offensive de nature à attirer les capitaux étrangers. Les stimulants sont de poids : en particulier, les salaires sont inférieurs de moitié à ceux de l'Afrique du Sud et l'activité syndicale y est interdite.

La France, décrite un jour comme la « *meilleure amie* » de l'Afrique du Sud par un ministre de ce pays, est l'une des principales cibles de l'opération (4). En septembre dernier, une délégation de la Société de développement économique (Corporation of Economic Development (CED), agence publique spécialisée dans la mise au point des opérations d'investissement étranger dans le bantoustan) s'est rendue en France. Des préparatifs sont maintenant en cours pour ouvrir à Paris une succursale de la CED qui prendrait le nom anodin d'Association pour le développement de l'industrie en Afrique.

Les sociétés françaises n'avaient pas attendu cette visite pour sauter sur les occasions offertes par les bantoustans. Les Grands Travaux de Marseille sont en train de construire le port en eau profonde d'Umgazana au Transkei, moyennant un contrat qui représente 150 millions de dollars. De son côté, la Compagnie française des pétroles y a ouvert une filiale, Total Transkei. Peugeot a transporté une usine de bicyclettes dans la zone industrielle du Bophutatswana. Et, assez curieusement, une brochure publiée par les P.T.T. français mentionne le Transkei parmi les pays étrangers disposant d'une liaison téléphonique automatique avec la France. Enfin, la quatrième mission de l'Union française des industries exportatrices a recommandé à ses membres de ne pas oublier les bantoustans, car « *si leur développement économique n'est pas aussi rapide qu'il serait politiquement souhaitable, les homelands n'en constituent pas moins des marchés qui auront tendance à devenir plus importants et plus indépendants. Nous conseillons à nos adhérents, quand ils songent à exporter vers l'Afrique du Sud, de ne pas oublier ces régions qui s'équipent* ».

Si la France est en tête du mouvement pour accorder un soutien indirect au programme des bantoustans, d'autres pays occidentaux et d'autres intérêts financiers jouent aussi un rôle important. Récemment, on a annoncé la présence à Umtata, capitale du Transkei, d'un représentant du consortium arabe Medi Dupuis, dont le siège est à Beyrouth, pour y négocier un prêt d'environ 525 millions de dollars à faible intérêt (5). A Londres, le bureau du Transkei n'a pas démenti cette information. En outre, au début de 1978, un prêt important provenant de sources de financement américaines était en cours de négociation (6).

Tandis que le gouvernement du premier ministre Botha oppose un défi aux plans réformistes mis au point par les puissances occidentales en vue de l'accession de la Namibie à l'indépendance, il redouble d'efforts pour mettre en œuvre, à l'intérieur de l'Afrique du Sud en crise, son grand dessein de modernisation du capitalisme racial. Mais la dynamique de la résistance nouvelle à l'apartheid, depuis Soweto, a ranimé les espoirs d'un changement radical dans le pays. L'atmosphère est devenue telle que même les partisans de l' « indépendance » des bantoustans sont obligés de réaliser la faiblesse de leur crédibilité. Ainsi dans l'un de ses rares moments d'honnêteté, le premier ministre Mangope déclarait-il, juste avant l'accession du Bophutatswana à l' « indépendance », qu'il « *ne blâmait personne pour son scepticisme, pour son cynisme, ou pour son refus total d'envisager, même pour une date éloignée, l'idée de l'indépendance* » (7).

(1) Sur le rôle assigné aux bantoustans, voir l'article de Ruth First dans *le Monde diplomatique* d'août 1976.

(2) Cf. Brigitte Lacharte, *Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud*, Syros, Paris, 1977.

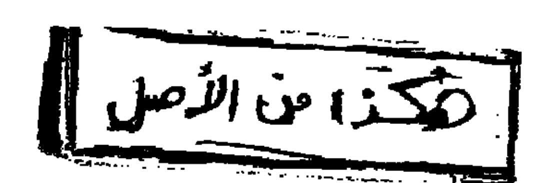
(3) D'autres cas de manipulations politiques sont cités par Barbara Rogers dans son livre *Diviser pour régner*, Editions Droits et Libertés, Paris, 1978.

(4) Cinq parlementaires français (MM. Charles Ceyrac et Jean Chambon, députés U.D.R. ; Mme Crépin et M. Martin, réformateurs ; M. Chauvel, non-inscrit) avaient assisté le 26 octobre 1976 aux cérémonies de l' « indépendance » du Transkei, aux côtés d'une vingtaine d'autres personnalités politiques étrangères venues à titre d' « invités personnels ». Aucun gouvernement étranger n'y était représenté, à l'exception de celui de la République sud-africaine.

(5) Cf. *Middle East*, Londres, n° 48, octobre 1978.

(6) Cf. *Financial Times*, Londres, 10 mai 1978.

(7) Cf. le *Financial Times* de Johannesburg, 2 décembre 1977.



Loin du New Deal et de l'Etat-providence

LA RÉVOLTE DES CONTRIBUABLES AMÉRICAINS ET LES « NOUVEAUX POLITICIENS »

(Suite de la première page.)

En fait, cette révolte est l'expression — à ce jour la plus spectaculaire, la plus efficace aussi — du malaise profond *qu'éprouve la classe moyenne depuis une* dizaine d'années devant une politique d'expansion gouvernementale qui, à ses yeux, la lèse au profit des catégories sociales inférieures. Ce n'est pas la manifestation *d'une conscience de classe, mais un réflexe puissant, un cri de colère qui* n'est ni progressiste ni *réactionnaire* — mais qu'il est tentant et facile d'exploiter.

Quel en est le message ? En premier lieu, l'Etat est de plus en plus bureaucratique et de moins en moins efficace. *Les services publics se détériorent, comme* le montre la crise fiscale des villes. Pourquoi payer toujours davantage pour des services toujours inférieurs ? Les sondages montrent que les Américains sont *à la fois hostiles à l'accroissement du* pouvoir de l'Etat et favorables à l'amélioration quantitative et qualitative des services publics. Cette approche dialectique, qui révèle un bon sens instinctuel, est traitée avec condescendance par les commentateurs officiels : *« Les Américains veulent à la fois manger leur gâteau et le garder ! »*

En second lieu, les conditions de vie quotidiennes deviennent de plus en plus difficiles. Pour ceux qui ne sont pas au chômage, les revenus réels sont au mieux stationnaires par rapport à la précédente *décennie, et souvent en diminution.* L'inflation pousse les contribuables vers des tranches d'impôts chaque année supérieures. La situation est particulièrement critique en ce qui concerne l'impôt immobilier : c'est un des rares impôts à ne pas être prélevé directement sur les *salaires, mais versé sur une base trimes*trielle ou bisannuelle ; son augmentation est automatiquement liée à la réévaluation annuelle des propriétés, alors que l'inflation est particulièrement élevée dans *l'immobilier.* En *Californie, par exemple, la valeur des maisons a augmenté de 30 %* par an au cours des trois dernières années, si bien que l'impôt immobilier a presque doublé dans le même temps. *Incapables d'acquitter l'impôt, les retraités* et les veuves, notamment, sont contraints de vendre leur maison et de s'installer dans un petit appartement en ville. Aujourd'hui, l'inflation est considérée comme *le problème majeur par 66 %* des Américains, contre 39 % il y a un an.

Enfin, le dernier aspect du message est plus directement politique. Après les mésaventures du Vietnam, après l'affaire du Watergate, la confiance, déjà réduite, dans les hommes, les partis et les institutions politiques s'est encore dégradée. On ne fait plus confiance aux vieux routiers, qu'ils soient démocrates ou républicains. Fait significatif, les référendums sont souvent proposés non pas par les instances législatives, mais par des groupes de citoyens ou des associations. La *Proposition* 13 a *recueilli* un million et demi de signatures avant d'être soumise aux électeurs. L'initiative revient au *peuple. C'est un des aspects positifs du* mouvement.

La réduction inégalitaire de l'impôt

LA révolte des contribuables soulève d'importants problèmes. Certains sont largement évoqués par les médias : quel est le seuil tolérable des dépenses de l'Etat par rapport au produit national brut et aux revenus individuels ? Ce pourcentage — actuellement de l'ordre de 30 % et 35 % respectivement — doit-il être redéfini en fonction d'une croissance limitée ?

Mais là s'arrête le questionnement. Les autres interrogations sont occultées : s'il *convient de réduire la masse des impôts,* quels seront les principaux bénéficiaires et les principales victimes d'une telle *mesure ? S'il convient de réduire la masse* budgétaire dont dispose l'Etat, quelles seront les dépenses amputées : les dépenses sociales de légitimation ou également les dépenses qui favorisent l'accumulation du capital ?

Au lendemain du vote de la Proposition 13 en Californie, la situation est prototypique. La question-clef n'est pas *« Qui profite de la réduction de l'impôt ? »*, mais *« Qui en profite le plus ? »* Selon les statistiques publiées par *Fortune* (septembre 1978), la réduction d'impôt est de *l'ordre de 7 milliards de dollars ainsi* ventilés : un peu plus de 4 milliards au profit des grandes sociétés (13 millions de dollars pour la seule Banque d'Amérique en 1979) : et un peu moins de 3 milliards *pour les particuliers, propriétaires de leur* logement. Si l'on précise que 45 % des Californiens ne sont pas propriétaires de leur logement et qu'aucune loi n'oblige à répercuter la diminution d'impôt sur le *loyer, il est clair que cet allégement fiscal est inégalitaire.*

L'inégalité est tellement flagrante que certains représentants du grand capital *voient dans ce projet une « bombe à* retardement », l'occasion d'une révolte plus radicale si les principaux bénéficiaires ne réduisent pas spontanément leurs prix. Mais dans *l'ensemble,* le secteur concur*rentiel, dont la vue est plus courte,* apprécie cette subvention négative : elle doit favoriser la reprise de *l'investissement* dont le taux est plus bas aux Etats-Unis qu'au Japon, en Allemagne fédérale, et même au Royaume-Uni. Selon *Fortune* (juillet 1978), l'adoption de la Proposition 13 est un *« vote en faveur du capitalisme »*. S'il est vrai que l'impôt est un fardeau inévitable, *« nous le supporterons d'autant plus facilement que la grande révolte des contribuables sera canalisée dans un sens qui renforce les muscles et élargit les épaules du capitalisme »*.

Quant à la seconde partie de la question *occultée — « Qui va le plus souffrir de la réduction des dépenses de l'Etat ? »* — la réponse est encore plus manifeste : ceux qui dépendent le plus de l'aide publique pour la santé, l'éducation, le *travail, etc. Dès le mois de juillet, les* restrictions se sont fait sentir en Californie : suppression de cours d'été, licenciement de fonctionnaires, réduction des indemnités journalières. Mais ce n'est que dans un an que *les conséquences* de la loi seront dramatiquement perçues. En cette année d'élection, le gouverneur Brown, qui brigue un second mandat, a injecté une providentielle réserve d'impôts de 5 milliards. En se ralliant *in extremis* à la Proposition 13, M. Brown s'est assuré le soutien des classes moyennes en colère et, en maintenant provisoirement la plupart des acquis sociaux, il a évité la colère des pauvres et des minorités.

Un nouveau mythe est en train de naître, qui se substitue à celui des années 60. A cette époque, chacun avait fini par se convaincre qu'il profitait à sa façon de la société de l'opulence : sans doute *certains achetaient-ils des Cadillac neuves* et d'autres des Chevrolet d'occasion. Aujourd'hui, l'illusoire égalité n'est plus dans la consommation, mais devant l'impôt — la réduction de l'impôt. Chacun *n'en profite-t-il pas à sa façon ? Les uns* pour vivre un peu moins mal, les autres pour investir un peu mieux.

Révélatrice de ce nouveau consensus, *la conférence nationale sur l'impôt, organisée à Washington en septembre dernier* par le magazine *Time*. Les participants ? Les représentants des grands intérêts privés (Shell, Bendix, Avon, Bethlehem *Steel entre autres), les responsables de la* politique économique du président Carter (MM. Blumenthal, Miller et Schultze) et l'élite politique de la nation (le sénateur Kennedy, les présidents des commissions *des finances de la Chambre et du Sénat).* En commun, la volonté de réduire les impôts, d'amputer les dépenses et d'équilibrer le budget. La recherche d'une théorie qui pourrait lier la réduction des *dépenses à la lutte contre l'inflation.* Les seules divergences portent sur le « combien », le « combien de temps » et le « où » des coupes à effectuer.

Quant aux critères retenus par les membres de cette conférence, ils semblent aussi divers que les intérêts particuliers des candidats aux élections nationales. Ils ne sont pas « politiques » au sens habituel du terme : *il n'est pas* rare que la proposition d'un démocrate soit soutenue par un républicain, et inversement. La seule classification possible est fonction de la nature de l'impôt.

Il existe un courant favorable à la réduction de l'impôt sur les plus-values : la *proposition du député républicain* du Wisconsin, M. William Steiger (ramener cet impôt de 49 %, niveau des années 70, à 35 % et, pourquoi pas, à 25 %), reçoit l'appui de soixante et un sénateurs des deux partis et celui de... M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., persuadé qu'en *développant* l'investissement le projet permettra la création d'emplois.

Un autre courant est favorable à la *réduction de l'impôt sur le bénéfice des* sociétés. Il est soutenu notamment par le sénateur Edward Kennedy — « démocrate » et « libéral ».

Un courant plus radical propose un *moratoire général des impôts.*

Plus audacieux encore, deux députés *républicains proposent une réduction de* l'impôt fédéral sur les revenus — 30 % par an, pendant trois ans (projet de loi Kemp-Roth).

L'état d'esprit est parfaitement résumé par M. Barber Conable, député républicain de New-York, chef de la minorité *à la commission des finances : « Suffit tout ce bavardage sur l'égalité. Ce qui importe, c'est qu'on réduise nos impôts. »*

Le glissement de fonction de l'État

EN un *demi-siècle,* l'Etat a progressivement assumé une grande partie des responsabilités sociales de l'employeur. Mais voilà que la modique redistribution des revenus qu'implique cette prise en *charge devient* trop coûteuse. Il faut réduire les dépenses de l'Etat. La révolte des contribuables vient à point nommé. Nul *besoin* d'imposer l'austérité : les contribuables l'imposent eux-mêmes. Par la voie *démocratique du vote, ils exigent* la réduction de l'impôt. La logique s'impose d'elle-même. Moins d'impôts. Moins de dépenses. Moins de frais sociaux.

Il ne s'agit pas d'un mouvement poujadiste à l'américaine, mais d'un renversement fondamental de la politique intérieure *aux Etats-Unis. Cette révolte — et* surtout l'utilisation qui en est faite — marque la fin de la politique rooseveltienne du New Deal : l'Etat ne doit plus venir en aide au travailleur, mais à l'entrepreneur. Selon *M. Al Ullman,* député démocrate de tendance libérale, *« la nation est en train d'effectuer un virage d'une ampleur sans précédent. Après une décennie de politique fiscale tournée vers des objectifs sociaux, une orientation nouvelle se dessine. Nous nous dirigeons vers un système d'impôts qui favorise le développement économique, la croissance et la formation du capital. Le capital est la clef qui va permettre de résoudre nos problèmes de productivité, de concurrence sur les marchés internationaux, et d'inflation »*.

On est frappé par la franchise — le cynisme ? — de telles déclarations. Par la facilité avec laquelle l'élite politique — quelle que soit son appartenance — accepte le glissement de fonction de l'Etat. L'Etat a toujours eu une double fonction d'accumulation et de légitimation. Entre les deux, l'équilibre a toujours été précaire et sans doute illusoire. Mais, aujourd'hui, l'équilibre, même factice, n'est plus possible. Alors, on cautionne la dégradation du service public et le ren*forcement de l'aide au secteur privé.*

Comment s'étonner dans ces conditions *que les magazines à grand tirage multi*plient les articles sur la *« monstrueuse bienveillance »* des services gouvernementaux chargés de gérer la santé, l'éducation, le logement ? Comment s'étonner *que les lecteurs de ces magazines* affirment ensuite que le gouvernement est source de gaspillage (selon les sondages, 80 % d'Américains le pensent aujourd'hui, contre 46 % en 1958) ? Comment s'étonner *que Fortune ouvre ses colonnes à* des P.-D.G. qui montrent *« comment endiguer la fringale dépensière du gouvernement »* ? Dans une modeste proposition, le vice-président de la First National Bank de Chicago n'envisage *aucune* réduction des dépenses militaires, ni des dépenses d'infrastructures ; les seules soumises à la hachette sont les subventions accordées aux services publics, les *« interminables programmes temporaires »*, les subventions aux collectivités, les programmes d'enseignement *« contestables »*, etc. Il est évident que l'on veut en finir avec l'Etat-providence.

Cette remise en question du rôle social de l'Etat est menée au nom de la liberté : *individuelle et collective.* C'est un des points de rencontre entre les anciens libéraux et les *nouveaux* protofascistes. Nombreux sont ceux qui souscrivent à cette remarque de M. Howard Jarvis, l'auteur de la Proposition 13 : *« Il faut tout simplement limiter le gouvernement. L'impôt excessif conduit soit à la banqueroute, soit à la dictature. »*

Et cet inquiétant glissement de fonction va de pair avec la dénonciation de l'éthique égalitaire des années 60 (le droit de chacun à la nourriture, à la santé, à l'éducation, au travail) et le retour de l'ancienne éthique de la responsabilité individuelle : *« Aide-toi, le ciel t'aidera »*, mais aussi : *« Si tu es pauvre, c'est que tu n'as pas su être riche. »*

Les élections de novembre confirment la tendance, amorcée aux élections présidentielles de 1976, qui a permis au candidat Carter d'être élu. S'il veut réussir, l'homme politique doit désormais projeter l'image d'un non-politicien. Il y a *quelques années encore, un candidat* s'identifiait à un parti (ou à une tendance dans son parti), à un programme, à un électorat. Aujourd'hui, il se dit « indépendant », ce qui lui permet de *briguer les voix des démocrates et des républicains.* Il se dit *« libre de toute idéologie »*, ce qui lui permet de ne pas préciser ses options fondamentales. Il se dit *« à l'écoute du peuple »*, ce qui lui permet de choisir le fragment du message qu'il désire entendre.

Le discours des « nouveaux politiciens » est centré sur des réalités tangibles : l'impôt, la bureaucratie gouvernementale, l'inflation. Un candidat se distingue d'un autre par *l'importance qu'il accorde à l'un* ou l'autre élément. Par son charisme, également. La « personnalité » du candidat n'a jamais été un facteur aussi important depuis l'époque kennédienne. *Mais alors le charisme s'ajoutait à un* projet politique. Aujourd'hui, elle se substitue au *projet* politique. Ou, plutôt, elle masque une orientation conservatrice qui n'ose pas toujours dire son nom.

Aux élections de novembre, comme aux « primaires », les gagnants sont ceux qui répondent au nouveau profil. Aux « primaires », dans le Massachusetts, un Etat traditionnellement progressiste, c'est *M. Edward King, un démocrate* partisan d'une fiscalité rigoureuse, qui l'emporte sur le gouverneur sortant, M. Michael Dukakis, épinglé comme « dépensier ». En Caroline du Sud, M. Tom Turnipseed, le *candidat républicain, connu pour ses* options racistes dans les années 60, fait un demi-pas à gauche pour créer une coalition populiste de droite. En Caroline du Sud, un duel oppose un populiste de *droite (le sénateur Jesse Helms, républi*cain sortant) et un populiste de gauche (M. John Ingram). Les républicains se sentent les victimes de la surenchère démocratique, ainsi qu'en témoigne cette *remarque d'un de leurs députés sortants : « Il y a une loi contre le vol à la tire. Il devrait y en avoir une contre le vol des idées. Les républicains doivent clamer et proclamer que les démocrates nous ont volé notre politique. »*

M. Jerry Brown est sans conteste la plus parfaite incarnation de la nouvelle génération électorale. Fils de M. Pat *Brown, deux fois gouverneur de Californie,* il aura quarante-deux ans en 1980. Comme tout le monde, M. Brown vole le conservatisme fiscal aux républicains et la rhétorique libérale aux démocrates. Mais il *fait mieux : il vole l'anti-matérialisme aux* barbus californiens. Un matelas par terre, dans le coin d'une pièce, lui suffit. Pour lui, *« tout ce qui est petit est beau »* (« Small is beautiful »).

La politique non politicienne

COMME *tout le monde, M. Brown considère* que seule la personnalité compte en politique : *« Tout candidat part du degré zéro. Il fabrique sa campagne. Le parti fait l'appoint. »* Il cultive son image. Il croit en son image. *Mais M. Brown fait* mieux encore : il croit que le monde est un faisceau d'images, que *« la seule réalité est le mirage des médias »*. Il considère que le politicien à venir est celui qui contrôlera l' *« interconnection électronique »*.

Comme tout le monde, M. Brown est religieux. M. Carter, par exemple, est baptiste. Mais M. Brown fait toujours mieux : il est jésuite et zen bouddhiste. Trois ans chez les jésuites dans son adolescence. Au lendemain de sa première élection comme gouverneur, il déclare à des prêtres que son administration sera réglée par le onzième principe de saint Ingace (*« Le jésuite déteste tout ce que le monde aime »*) et le douzième (l'abnégation). Du bouddhisme zen, M. Brown *emprunte une philosophie de l'inaction : « Peut-être qu'en évitant de faire des choses, vous accomplissez beaucoup. »* *Ou encore : « L'inaction est peut-être la forme la plus élevée de l'action. »*

Comme tout le monde, M. Brown navigue à droite et à gauche simultanément. Mais, là encore, il semble mieux faire *que les autres.* Il prêche l'avènement de *« l'ère des limites »* et en même temps la venue de *« l'ère des possibles »*. La première est sans doute réservée à ceux qui seront, dans un an, les victimes de la Proposition 13. La seconde à ceux qui profitent de la récente et prodigieuse relance de l'économie californienne.

La « symbologie » remplace de plus *en plus, chez les « nouveaux politiciens »,* la volonté de transformer le monde. Elle est inquiétante chez un homme qui risque un jour d'être le premier citoyen des Etats-Unis. *« Les gens,* dit M. Brown, *veulent un dictateur par les temps qui courent (...). Ils attendent un homme sur un cheval blanc qui entre et leur dise ce qu'ils doivent faire. Un politicien peut faire tout ce qu'il veut, à condition qu'il manipule les symboles adéquats. »*

PIERRE DOMMERGUES.

● **LES ANNALES DU CENTRE DE RECHERCHES SUR L'AMERIQUE ANGLOPHONE** de la Maison des sciences de l'homme de Bordeaux rassemblent, dans le numéro 2 de leur nouvelle série, plusieurs études sur l'Amérique révolutionnaire (notamment une analyse de la rhétorique de Benjamin Franklin dans le conflit avec l'Angleterre) et sur le naturalisme américain (avec, en particulier, une interprétation féministe du rôle des femmes dans le théâtre1 d'O'Neill et des articles sur Stephen Crane et H. L. Mencken). (Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Esplanade des Antilles, Domaine universitaire, 33405 Talence Cedex. Le numéro 20 F.)

Du National Security Council au Centre d'analyse et de prévision

PLANIFICATION ET POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Par CHARLES ZORGBIBE

L'ÉVENEMENT eut les honneurs de ce journal d'opinion devenu institution nationale, *le Canard enchaîné*, dans son numéro du Nouvel an 1974. « *Michel Jobert subodorait que le ministère français des affaires étrangères avait besoin d'un sérieux ravalement. Aussi a-t-il mis sur pied un commando de jeunes énarques. Révision tous azimuts : on cherche des idées, on calcule le prix de revient de la courbette diplomatique. On essaie même d'établir un tableau comparatif des quotients d'intelligence des éventuels ambassadeurs...* » commentait Jean Manan, tandis que Philippe Tesson, emporté par une ironie corrosive, grossissait le trait : « *Ainsi, et nous ne le savions pas, il y a dans les soutes du Quai une grosse machine avec des tas de boutons et de manettes, autour de laquelle s'affairent quelques polytechniciens et ingénieurs des mines triés sur le volet. Tous les matins, ces jeunes technocrates bourrent l'engin avec les volumineux rapports rédigés la veille par les diplomates français du monde entier sur la situation internationale. Dans la journée, on laisse chauffer la machine, qui mâche le papier, le digère, et le déglutit le soir sous la forme d'une brève note de prévision soumise immédiatement à l'attention du ministre.* »

Le modèle avoué était le National Security Council (Conseil national de sécurité) des Etats-Unis, organe consultatif chargé de conseiller le président sur les grands problèmes de politique extérieure et de défense. Sous les administrations Kennedy et Johnson, le « *conseiller spécial pour les affaires de sécurité nationale* » — successivement McGeorge Bundy et Walt Rostow — avait surtout joué un rôle de coordination et de synthèse, assisté d'une équipe réduite, proche, par son fonctionnement, d'un « cabinet » français. Mais Richard Nixon et Henry Kissinger avaient considérablement élargi les attributions du Council et développé ses moyens : il ne s'agissait plus, désormais, d'effectuer la synthèse des opinions des services ministériels mais d'élaborer pour le président, à partir d'études analytiques précises, les options envisageables pour chaque problème majeur, accompagnées de leurs avantages et inconvénients probables à long terme.

La mise en œuvre, aux Etats-Unis, d'un processus d'aide à la décision si différent des méthodes diplomatiques et militaires traditionnelles répondait à un faisceau de nécessités nouvelles : les décisions de politique étrangère représentent une part essentielle du rôle du président et ont de profondes répercussions pour le pays ; les conséquences à long terme des choix diplomatiques et militaires doivent être soigneusement évaluées — il suffit d'évoquer l'exemple du choix d'un système d'armes ; les problèmes de politique militaire et extérieure réagissent fortement les uns sur les autres, et il devient vital d'analyser ces interactions avant de passer à la décision — ainsi de l'impact du voyage de Richard Nixon à Pékin sur les conversations sur la limitation des armements stratégiques avec les Soviétiques, lesquelles ont elles-mêmes influé sur l'évolution du conflit vietnamien.

Sans doute la France n'assume-t-elle pas des responsabilités comparables à celles des Etats-Unis sur l'échiquier de la « grande politique étrangère » ; mais les relations économiques internationales posent aux dirigeants français le même genre de problèmes que les Américains eurent à affronter dans le domaine diplomatique et militaire. Depuis la fin du protectionnisme et l'ouverture des frontières, l'environnement international pèse lourdement sur les choix industriels, énergétiques et agricoles de la France. Les décisions prises ont généralement des répercussions durables qui ne sont pas toujours saisissables par la seule intuition de l'homme politique et réclament une étude attentive. Chaque action menée dans un secteur donné — monnaie, échanges commerciaux, investissements étrangers — réagit sur les autres soit pour renforcer l'efficacité des efforts qui y sont déployés, soit pour les contrarier. Ainsi apparut l'utilité d'une transposition en politique économique extérieure du mécanisme américain d'aide à la décision, de la création en France d'un centre d'analyse stratégique des relations économiques internationales à même de renforcer les positions françaises et européennes dans la confrontation économique avec les Etats-Unis et le Japon.

Théoricien et praticien

ETABLIR une hiérarchie d'objectifs à long terme compatibles entre eux. Présenter aux gouvernants un éventail de stratégies de rechange permettant d'atteindre ces objectifs. De l'élaboration de scénarios pour la confrontation commerciale dite du « Nixon round » avec les Etats-Unis et le Japon aux analyses de système sur la satisfaction des besoins européens en énergie, de la préparation du dialogue Nord-Sud à celle du plan français de désarmement (qui dépasse les préoccupations purement économiques...), le succès du Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères — puisque telle est sa dénomination — n'est pas contestable. La petite équipe animée par MM. Thierry de Montbrial, professeur à l'Ecole polytechnique, et Jean-Louis Gergorin, polytechnicien et énarque, aura, par ses travaux, renforcé la crédibilité des propositions de la France ; subsidiairement, en organisant une large collaboration entre universitaires et diplomates professionnels, elle aura permis de transcender la division coutumière, en clans et coteries fermés les uns aux autres, de l'appareil d'Etat et de la société française...

Reste le cortège de problèmes que suscite la pratique de la planification — ou prévision — de politique étrangère.

Comment ajuster l'une à l'autre la démarche de l'« analyste » et celle du diplomate — et particulièrement celle du « théoricien », souvent d'origine universitaire, et celle du « praticien » ? Certains courants de la science politique d'aujourd'hui, dominés par la mythification du théorique et par l'obsession méthodologique, détournent leurs grands prêtres et autres desservants des réalités d'un monde politique qui se prête mal à la « quantification » ou à la « systémisation ». Ce retrait est d'autant plus regrettable que la discipline des relations internationales est, comme toute science politique, une science appliquée ; que l'analogie avec les sciences exactes, dans laquelle se drapent tant de théoriciens, est passablement fallacieuse, car les variables qui interviennent ici sont illimitées ; que la distinction qualitative entre une recherche « pure » et une recherche appliquée, considérée comme « inférieure », parce que simple extrapolation à partir des lois et théories, n'est pas adaptée au champ des rapports internationaux, caractérisé par l'incertitude et l'instabilité. Déjà, certaines monographies « de laboratoire », décomposant le processus de décision de politique étrangère, apparaissent aussi désuètes que cet opuscule sur le sentiment de l'infini sur la rive occidentale du lac Victoria-Nyanza que vantait un diplomate du siècle dernier — le Norpois de Proust... Il est à souhaiter que nombre de théoriciens, d'experts universitaires, changent d'attitude, en finissent avec leur retrait du monde réel, acceptent de collaborer avec les praticiens — c'est-à-dire de contribuer implicitement à une meilleure conduite de la politique étrangère de leur pays, ce qu'ils peuvent faire sans perdre leur intégrité. Leur approche sera utile si elle utilise des concepts compréhensibles pour le praticien, si elle est assez élaborée et « distanciée » pour couvrir tous les éléments du problème considéré, si, fuyant le dogmatisme, elle est ouverte à la confrontation avec la réalité, qui peut faire éclater son inadéquation et contraindre à sa révision.

Au praticien, il revient de rompre avec sa conviction de l'inutilité de toute approche théorique ou raisonnée, avec sa crainte aussi d'une emprise des planificateurs sur son propre pouvoir de décision. Le diplomate est, en principe, un généraliste, au savoir essentiellement procédural, se préoccupant plus du « comment » que du « pourquoi » des problèmes qu'il a à connaître. Son style opérationnel est anti-intellectualiste et anti-activiste ; il aura tendance à transmettre à ses successeurs des politiques jamais remises en question ni redéfinies. Mais, même dans un monde révolutionnaire, la substitution progressive du concept d'interdépendance à celui de sécurité nationale assigne un rôle important à la planification et à la prévision. En outre, l'attente par les partenaires et les adversaires — Etats ou groupes d'Etats — d'une réponse aux propositions ou aux défis qu'ils ont lancés dans l'atmosphère quasi-parlementaire des grandes organisations internationales contraint à l'élaboration de véritables « projets » — ne serait-ce que dans un but tactique. — et exclut le scepticisme distingué et les réflexions désabusées sur les incohérences de la vie internationale. Le diplomate « classique » qui, dans une séance de travail du Centre d'analyse et de prévision, soutient avec force que le « nouvel ordre économique international » n'est qu'un slogan vide de sens, inventé par des représentants du tiers-monde encore surpris de leur succès, n'aide pas pour autant à l'élaboration d'une politique française vers le Sud... Sans doute le diplomate-généraliste est-il utile dans la fonction de négociation, particulièrement lorsqu'il est en poste à l'étranger. Mais les emplois de « négociateur » tendent à diminuer face à ceux de l'administration centrale, au sein de laquelle est nécessaire le diplomate-expert qui observe, analyse et rapporte les faits internationaux qui entrent dans son domaine de compétence, nécessité encore accrue par la spécificité de questions telles que celles de l'armement nucléaire, des investissements internationaux ou du développement économique dans une société internationale désormais hétérogène. L'émergence d'un nouveau type de diplomate est, certes, déjà en cours : certains de nos grands diplomates sont, en même temps, de très grands experts. Elle s'accentuera du fait de l'ouverture intellectuelle de la nouvelle génération et de l'existence du creuset de l'Ecole nationale d'administration (encore que les enseignements internationaux y soient trop réduits, et trop proches des causeries des Annales dans les années 30...). La mutation ne sera réellement accomplie que lorsque aura été surmontée la contradiction fondamentale entre la position hiérarchique et le degré de spécialisation, lorsque aura pris fin la subordination traditionnelle des experts aux généralistes — raison essentielle d'une perception conservatrice de la société internationale.

Indépendance structurelle, démarche critique

QUELLE est l'influence concrète des planificateurs sur l'élaboration de la décision de politique étrangère ? Une boutade courait naguère à Washington : les planificateurs ne sont influents que s'ils ne font pas de planification. Boutade ou constat ? Une autre expérience américaine, celle du défunt groupe de planification politique du *département* d'Etat, *incite* à poser la question.

Le Policy Planning Staff, créé en mai 1947 par le général Marshall, secrétaire d'Etat, et dirigé par George Kennan, avait été immédiatement confronté au problème le plus urgent du moment : il lui était demandé de formuler, dans un délai de deux semaines, des suggestions sur les moyens d'une reconstruction de l'économie européenne. Ainsi George Kennan et son équipe allaient-ils avoir une action déterminante dans l'élaboration du plan Marshall, avant d'être appelés à réagir aux autres questions fondamentales de l'époque : le blocus de Berlin, l'avenir de l'Allemagne, l'unification de l'Europe, la mise en place de l'alliance atlantique, l'évolution du Japon, de la Chine, de l'Asie du Sud-Est... Le groupe de planification politique jouait donc un rôle privilégié, grâce à l'appui total que lui manifestait le secrétaire d'Etat ; mais il avait tendance à se comporter en instance « opérationnelle », participant activement à la solution des problèmes les plus immédiats et négligeant totalement la planification à long terme.

Le remplacement, en janvier 1949, du général Marshall par Dean Acheson à la tête du secrétariat d'Etat permet aux services du ministère de prendre leur « revanche » : ils obtiennent que les analyses du groupe de planification leur soient soumises avant leur présentation au secrétaire d'Etat (une réaction identique a pu être constatée au Quai d'Orsay, après le départ de M. Michel Jobert). Déçu, George Kennan démissionne à l'automne 1949. Douze ans plus tard, à l'avènement de l'administration Kennedy, ses lointains successeurs ne jouissent plus de la confiance du secrétaire l'Etat : ce dernier, Dean Rusk, n'est manifestement pas convaincu de l'intérêt d'une consultation des planificateurs dans le cours de l'élaboration de la décision et porte un jugement plutôt négatif sur la qualité de leurs travaux. Elever le rang d'une institution pour la rendre inoffensive : le remède n'est pas seulement français. En 1961, le Staff devient Council ; il est désormais dirigé par un Assistant Secretary of State ; son influence réduite à rien, il aura toute liberté de se saisir des problèmes à moyen et à long terme. En 1969, le Council sera supprimé comme entité indépendante.

Ce déclin et cet échec sont révélateurs. Une unité conçue pour la planification politique à long terme ne peut fonctionner avec succès si elle est contrainte de jouer le « jeu bureaucratique » à l'intérieur du système courant de décision — celui du ministère des affaires étrangères ; pour avoir l'oreille du ministre, les planificateurs doivent entrer en compétition avec les autres unités administratives ; comme ils *n'ont ni le pouvoir ni la responsabilité* émanant d'une position hiérarchique, ils devront se tourner vers les problèmes immédiats pour être plus compétitifs.

Les conditions d'une véritable planification — cet effort pour contrôler ou limiter l'incertitude en politique étrangère — nous semblent être au nombre de deux. Indépendance structurelle, d'une part : le groupe de planification devrait être rattaché non à une administration « opérationnelle » telle que le ministère des affaires étrangères mais directement à la présidence de la République — ainsi aurait-il l'autorité nécessaire pour assumer sa fonction de recommandation des solutions souhaitables, sans la tentation d'une ingérence dans le processus concret de décision. Démarche intellectuelle critique, d'autre part : imprégnés de l'idée que leur contribution est purement intellectuelle, les planificateurs devraient se préoccuper du « pourquoi » et non du « comment », adopter une perspective stratégique et non tactique, se concentrer sur une fonction d'innovation afin de mettre en question les attitudes reçues et rechercher instamment des approches nouvelles. Démarche critique, et non pas élaboration d'une philosophie politique, d'un cadre conceptuel de base — laquelle ne peut revenir qu'à l'autorité politique. Sans doute, enfin, la formule la plus ambitieuse pourrait-elle consister dans une hiérarchisation des groupes et des fonctions de planification parallèle à celle que Robert Rothstein proposait naguère à l'administration américaine (1). Un tel système de planification pourrait comprendre : un groupe d'études stratégiques, à l'Elysée, dégageant des perspectives nouvelles, proposant des réorientations à long terme ; diverses équipes d'analyse à court terme, à l'intérieur des directions du Quai d'Orsay, participant à la mise au point des réactions à certains événements qui exigent une connaissance intime du terrain, de la région concernée ; un groupe de planification spécial au Quai d'Orsay, étudiant les conséquences des politiques en cours — médiateur analytique idéal entre les différentes directions.

(1) Cf. *Planning, Prediction and Policy-making in Foreign Affairs*, particulièrement pages 89-109, Boston, 1972, Little, Brown and Co.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

DANEMARK
(30 août 1978)

Premier ministre : *M. Anker Jorgensen* ; ministre des affaires étrangères : *M. Henning Christophersen* ; finances : *M. Knud Heinesen* ; ministre sans portefeuille, chargé de la coordination économique : *M. Per Haekkerup* ; environnement : *M. Ivar Norgaard* ; affaires ecclésiastiques : *M. Egon Jensen* ; affaires culturelles : *M. Niels Matthiasen* ; affaires sociales : *M. Erling Jensen* ; justice : *Mme Nathalie Lind* ; éducation nationale : *M. Ritt Bjerregaard* ; pêche : *M. Svend Jakobsen* ; Groënland : *M. Jorgen Peder Hansen* ; ministre sans portefeuille, chargée spécialement des questions de politique étrangère : *Mme Lise Ostergaard* ; affaires économiques, impôts et taxes : *M. Anders Andersen* ; agriculture : *M. Niels Anker Kofoed* ; défense nationale : *M. Poul Sogaard* ; travail : *M. Svend Auken* ; commerce : *M. Arne Christiansen* ; intérieur : *M. Knud Enggaard* ; logement : *M. Erling Olsen* ; travaux publics : *M. Ivar Hansen*.

Calendrier des fêtes nationales

16-30 NOVEMBRE	
18 OMAN	Fête nationale
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniv. de l'indépendance
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la procl. de la Rép. soc. fédérative
1er-15 DECEMBRE	
2 EMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
2 LAOS	Fête nationale
4 EMPIRE CENTRAFRICAIN	Fête de l'indépendance
5 THAILANDE	Anniv. du roi
6 FINLANDE	Fête de l'indépendance
7 COTE-D'IVOIRE	Fête nationale
11 HAUTE-VOLTA	Fête nationale
12 KENYA	Anniversaire de l'indépendance
13 MALTE	Fête nationale

REPUBLIQUE DOMINICAINE
(16 août 1978)

Président de la République : *M. Antonio Guzman* ; secrétaire d'Etat (*) des forces armées : *général Antonio Valdez Hilario E.N.* ; affaires étrangères : *vice-amiral Ramon Emilio Jimenez Reyes* ; intérieur et police : *M. Vicente Sanchez Baret* ; finances : *M. Manuel José Cabral* ; éducation et culture : *M. Julio César Castanos Espaillat* ; agriculture : *M. Hipolito Mejia* ; travaux publics et communications : *M. Rafael Corominas Pepin* ; travail : *M. César Estrella Sahdala* ; santé et prévision sociale : *M. José Rodriguez Soldevillas* ; industrie et commerce : *M. Ramon Baez Romano* ; sports, loisirs et éducation physique : *M. Jesus de la Rosa* ; secrétaire d'Etat sans portefeuille : *M. Milton Ray Guevara* ; secrétaire à la présidence : *M. José Maria Hernandez* ; chef des forces armées : *général Alfredo Imbert Macgregor* ; chef d'état-major de la marine de guerre : *vice-amiral Francisco Amiama Castillo* ; chef de la police nationale : *général Robinson Brea Garo* ; chef d'état-major de l'armée : *général Enrique Peres y Perez*.

(*) Chaque membre du gouvernement a le titre de secrétaire d'Etat.

EGYPTE
(4 octobre 1978)

Premier ministre : *M. Moustapha Khalil* ; vice-premier ministre, chargé des affaires de l'assemblée du peuple : *M. Fikri Makram Ebeid* ; ministre de l'intérieur : *M. Mohamed Nabaoui Ismail* ; finances : *M. Ali Loutfi Mahmoud Loutfi* ; justice : *M. Ahmed Ali Mouss* ; transports, communications et transport maritime : *M. Ali Fahmi El Daghestani* ; défense et production militaire : *général Kamal Hassan Ali* ; pétrole : *M. Ahmed Ezzedine Helal* ; industrie et ressources minières : *M. Ibrahim Abdel Rahman Attalah* ; électricité et énergie : *M. Moustapha Kamal Sabri* ; économie, commerce extérieur et coopération économique : *M. Hamed Abdel Latif El Sayed* ; approvisionnement et commerce intérieur : *M. Nassef Tahoun* ; agriculture : *M. Mahmoud Mohamed Daoud* ; bonification des terres : *M. Tewfik Hamed Charaba* ; planification : *M. Abdel Razzak Abdel Meguid* ; reconstruction et nouvelles agglomérations : *M. Hassab Allah El Kafraoui* ; habitat : *M. Mustapha Metwali El Helnaoui* ; travail et formation professionnelle : *M. Saad Mohamed Ahmed* ; enseignement, culture et recherche scientifique : *M. Hassan Mohamed Ismail* ; santé : *M. Mamdouh Kamal Gabr* ; affaires sociales : *Mme Amal Osman* ; tourisme et aviation civile : *M. Mahmoud Amin Abdel Hafiez*.

Ministres d'Etat : MM. *Boutros Ghali* (affaires étrangères), *Soleiman Metwali Soleiman* (affaires de la présidence du conseil et administration locale), *Ali Mohamed El Salmi* (contrôle et supervision), *Kamal Tewfik Ahmad Nassar* (production militaire), *Abdel Akher Mohamed Omar* (affaires de l'assemblée du peuple), *Gamal El Nazer* (coopération économique), *Mohamed Abdel Rahman Bissar* (ministre des Wakfs et ministre d'Etat pour les affaires de l'Azhar), *Hosni Mohamed El Ayed Ali* (habitat), *Mohamed Abdel Habi Samaha* (ministre de l'irrigation et ministre d'Etat pour les affaires du Soudan), *Mohamed Ahmed El Oleibi* (sans portefeuille).

HONDURAS

Junte militaire constituée le 7 août, après la déposition du président Juan Alberto Melgar Castro le même jour :

Chef des forces armées : *colonel Policarpo Juan Paz Garcia* ; commandant général de l'armée de l'air : *colonel Domingo Alvarez Cruz* ; commandant de la force de sécurité publique : *lieutenant-colonel Amilcar Zelaya Rodriguez*.

Membres du gouvernement :
(7 août 1978)

Ministre de l'intérieur et de la justice : *lieutenant-colonel Cristobal Diaz Garcia* ; affaires étrangères : *colonel Roberto Palma Galvez* ; défense : *lieutenant-colonel Diego Landa Celano* ; éducation : *M. Eugenio Matute Canizales* ; finances : *M. Porfirio Zavala Sandoval* ; communications, travaux publics et transports : *lieutenant-colonel Mario Flores Teresin* ; santé : *Dr Luis Cousin* ; travail : *M. Alberto Discua* ; ressources naturelles : *M. Rafael Leonardo Callejas* ; culture, tourisme et information : *M. Armando Alvarez* ; planification économique : *M. Valentin Mendoza* ; économie et commerce : *M. Benjamin Villanueva* ; directeur de l'Institut national d'agronomie : *M. Fabio Salgado*.

IRAN
(27 août 1978)

Premier ministre : *M. Djaffar Charif Emami* ; ministre des affaires étrangères : *M. Amir Khosrow Afshar Ghassemlou* ; communications et transports : *M. Hassan Chaltchian* ; commerce : *M. Mohammad Reza Vichka'i* ; justice : *M. Mohammad Baherri* ; sciences et enseignement supérieur : *M. Houchang Nahavendi* ; économie et finances : *M. Mohammad Yeganeh* ; guerre : *général d'armée Réza Azimi* ; postes et télécommunications : *M. Karim Motamedi* ; éducation nationale : *M. Manoutchehr Gandji* ; industrie et mines : *M. Mohammad Réza Amine* ; santé et bien-être : *M. Nasrollah Moghtader Mojdehi* ; agriculture et développement rural : *M. Amir Hossein Amir Parviz* ; culture et arts : *M. Mohsen Foroughi* ; travail et affaires sociales : *M. Kazem Vadi'i* ; énergie : *M. Djahanguir Mahdmina* ; logement et urbanisme : *M. Parviz Avini* ; information et tourisme : *M. Ameli Tehrani* ; intérieur : *général Abbas Gharabaghi*.

Ministres d'Etat : MM. *Yazdanpanah* (affaires parlementaires), *Manoutchehr Azemoun* (affaires exécutives), *Alinaghi Kani* (chargé de l'organisation des fondations religieuses), *Hassanali Mehran* (directeur de l'organisation du plan et du budget).

ISLANDE
(1er septembre 1978)

Premier ministre : *M. Olafur Johannesson* ; ministre des finances : *M. Tomas Arnason* ; justice et agriculture : *M. Steingrimur Hermannsson* ; affaires étrangères : *M. Benedikt Grondal* ; pêche : *M. Kjartan Johannsson* ; santé publique et affaires sociales : *M. Magnus H. Magnusson* ; éducation nationale et transports : *M. Ragnar Arnalds* ; industrie et énergie : *M. Hjörleifur Guttormsson* ; commerce : *M. Svavar Gestsson*.

LIECHTENSTEIN
(26 avril 1978)

Chef du gouvernement : *M. Hans Brunhart* (présidence, intérieur, enseignement, finances, culture, bâtiment) ; vice-chef du gouvernement : *Dr Walter Kieber* (jeunesse, sports, économie, trafic, justice).

Conseillers du gouvernement : MM. *Walter Oehry* (agriculture et sylviculture), *Anton Gerner* (santé), *Egmond Frommelt* (sécurité sociale).

PEROU
(Elections du 18 juin 1978 à l'Assemblée constituante)

Nombre d'électeurs inscrits : 4 986 908 ; nombre de votants : 4 173 561 ; nombre de suffrages valablement exprimés : 3 511 895.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : parti communiste péruvien (P.C.P.) : 207 612 voix, 6 sièges ; parti populaire chrétien (P.P.C.) : 835 294 voix, 25 sièges ; parti populiste péruvien (P.A.P.) : 1 241 174 voix, 37 sièges ; Front national des travailleurs et des paysans (F.N.T.C.) : 135 552 voix, 4 sièges ; Union démocratique populaire (U.D.P.) : 160 741 voix, 4 sièges ; parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.) : 232 520 voix, 6 sièges ; Mouvement démocratique péruvien (M.D.P.) : 68 619 voix, 2 sièges ; Union nationale (U.N.O.) : 74 137 voix, 2 sièges ; parti démocratique chrétien (P.D.C.) : 83 075 voix, 2 sièges ; Front ouvrier, paysan, estudiantin et populaire (FOCEP) : 433 413 voix, 12 sièges ; divers : 39 758 voix.

PORTUGAL
(29 août 1978)

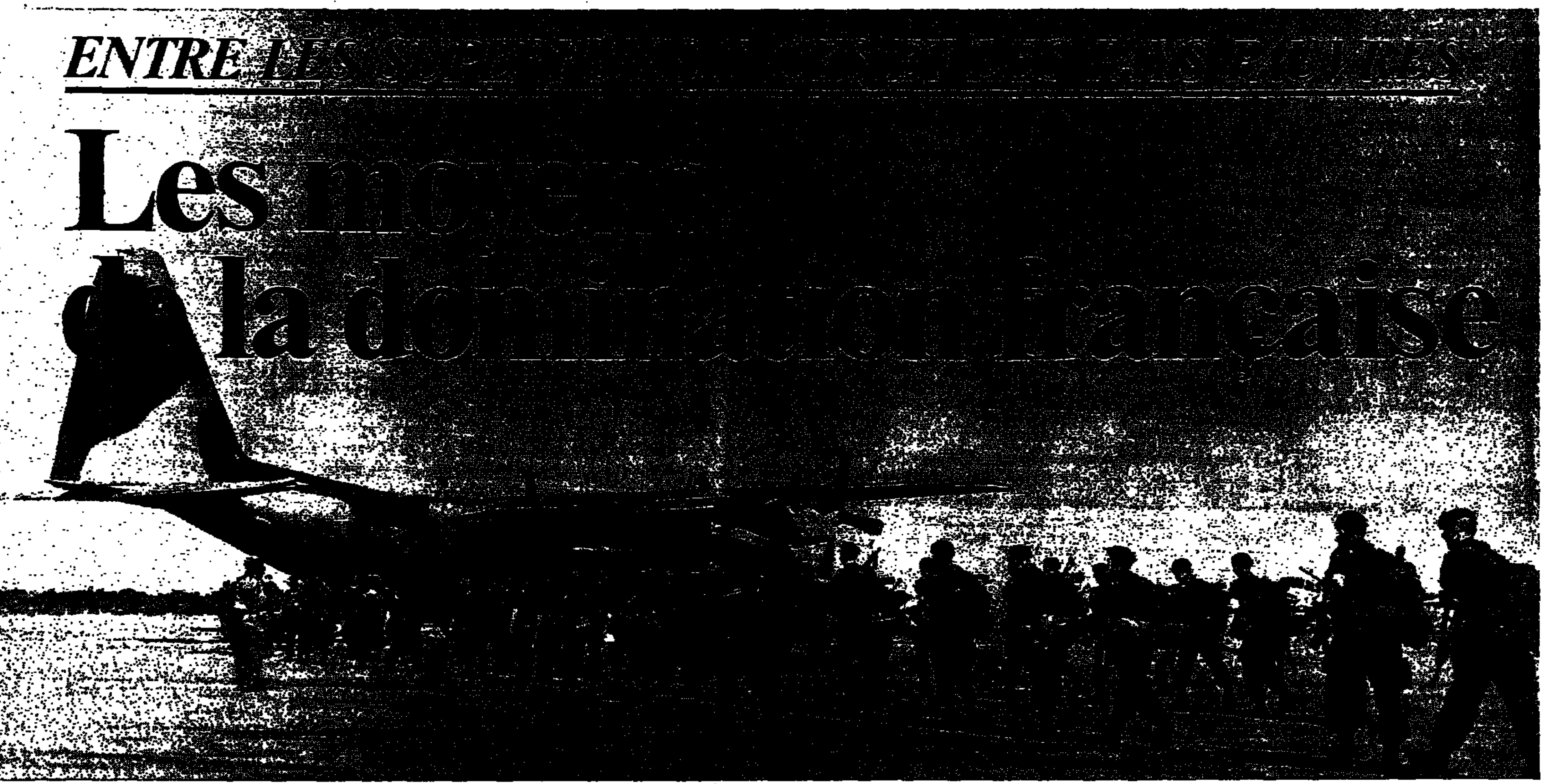
Premier ministre : *M. Alfredo Nobre da Costa* ; ministre adjoint au premier ministre : *M. Carlos da Costa Freitas* ; ministre de la défense nationale : *colonel Mario Firmino Miguel* ; finances et plan : *M. José da Silva Lopes* ; administration interne : *colonel Antonio Gonçalves Ribeiro* ; justice : *M. Mario Ferreira Bastos Raposo* ; affaires étrangères : *M. Carlos Correia Gago* ; agriculture et pêches : *M. Apolinario Vaz Portugal* ; industrie et technologie : *M. Fernando Augusto dos Santos Martins* ; commerce et tourisme : *M. Pedro José Pires de Miranda* ; travail : *M. Antonio da Costa Leal* ; éducation et culture : *M. Carlos Alberto Llyod Braga* ; affaires sociales : *M. Acacio Pereira Magro* ; transports et communications : *M. Amilcar Gouveia Marques* ; logement et travaux publics : *M. Joao Orlindo Almeida Pina*.

[Ce gouvernement a démissionné le 14 septembre.]

ILES SALOMON
(Ayant accédé à l'indépendance le 7 juillet 1978)

Premier ministre : *M. Peter Kenilorea* ; vice-premier ministre et ministre des finances : *M. Benedict Kinika* ; commerce extérieur, industrie et travail : *M. Paiepada Ghemu* ; éducation : *M. John Saunana* ; intérieur : *M. Francis Hilly* ; travaux et services publics : *M. Mariano Kelesi Obe* ; santé et bien-être social : *M. Gideon Zoleveke Mbe* ; agriculture et terres : *M. Wacta Ben* ; ressources naturelles : *M. Paul Tovua* ; transports et communications : *M. John Tepaika* ; ministre de la jeunesse et des affaires culturelles, chargé de la recherche, du développement social et du tourisme : *M. Daniel Bo'ota*.

هكذا من الأصل



(Photo Berges-Sygma.)

Un nouveau réseau d'alliances

Comment s'exerce la domination de la France sur les pays sous-développés les plus directement soumis à son influence ? Sous quelle forme pourrait-on promouvoir une solidarité entre travailleurs français qui ont bénéficié de l'expansion économique du dernier quart de siècle, et travailleurs du tiers-monde soumis à une exploitation renforcée ? C'est sous les auspices de l'Association des *économistes du tiers-monde qu'un colloque a été organisé* sur ce thème à l'université de Paris-VIII-Vincennes du 25 au 27 septembre, avec la participation de quelque deux cents personnalités, universitaires ou membres des organisations de la gauche française : parti communiste (Alain Chetaille), parti socialiste (Lionel Jospin), C.F.D.T. (Michel Roland), C.G.T. (Jean-Louis Moynot), Fédération de l'éducation nationale (Guy Lenehouanic), CEDETIM (Centre d'études anti-impérialistes, Manuel Bridier). Sont aussi intervenus les responsables de l'Association des économistes du tiers-monde : Samir Amin, Abdelatif Benachenou, Ngo Man Lan, Togba Nah Tipoteh et son président, Oscar Pino Santos.

Comme d'autres pays industrialisés, la France se trouve dans une position à la fois dominée et dominante, et cela dans un contexte où les liaisons Nord-Sud sont souvent compliquées par les relations conflictuelles Est-Ouest. Il serait vain de penser qu'un tel pays pourrait atténuer sa situation de dominé en renforçant ses propres instruments de domination. Une issue possible réside plutôt dans un nouveau réseau d'amitiés, d'alliances et d'échanges avec les peuples soumis à la double exploitation de l'impérialisme dominant et de l'impérialisme dit « secondaire ». Le souci de développer la coordination des forces anticapitalistes et anti-impérialistes dans les divers pays concernés a évidemment dominé les travaux du colloque, dont les principaux rapporteurs résument ici leurs propres travaux et les thèmes surgis en cours de discussion.

Les mirages du redéploiement industriel

Une stratégie inscrite dans la hiérarchie impérialiste

Par MICHEL BEAUD *

LE diagnostic est sans ambiguïté : le capitalisme français reste un impérialisme. Pour *certains, ce terme est flou ; pour* d'autres, il relève plus du discours militant que de l'analyse rigoureuse. Précisons donc : c'est un système politique, économique, culturel, et aussi militaire, qui permet de prélever un surplus de valeur des classes ouvrières et des paysanneries dans les pays où il exerce sa domination.

Du fait de son histoire, l'impérialisme français (1) a une zone d'influence privilégiée : les DOM-TOM d'abord, *l'Afrique francophone* ensuite où, avec l'implantation des groupes miniers et industriels, les *ventes d'armes, l'enchaînement par* le crédit, les multiples formes de « coopération », les interventions militaires, etc., s'épanouit le néo-colonialisme. Ailleurs, les groupes français ne sont présents qu'à l'abri ou avec l'appui d'un autre impérialisme et, en général, du plus puissant : l'américain.

Car l'impérialisme français fait partie d'un système impérialiste mondial, dominé par la puissance américaine. Au sein de ce système, il occupe à l'évidence une *place seconde* avec un autre impérialisme déclinant (britannique) et deux *impérialismes vivaces (japonais et* allemand).

En 1971, les actifs industriels à *l'étranger étaient estimés à 86 mil*liards de dollars pour les Etats-Unis, à 24 pour la Grande-Bretagne, à 9 pour la France et à 7 pour la R.F.A. ; les flux d'investissements français à l'étranger ne représentent que le vingtième de ceux des Etats-Unis, les deux cinquièmes de ceux de la R.F.A. ou du Japon. Disposant d'un appareil industriel, *technique et scientifique sans commune* mesure, d'une monnaie qui reste acceptée dans le monde entier comme moyen de paiement, d'un puissant appareil militaire, d'une diplomatie et d'une capacité d'intervention mondiales, les Etats-Unis conservent leur suprématie (2).

Dans ce système hiérarchisé, compte tenu de la crise, de l'accentuation des rivalités intercapitalistes et de la montée des revendications des peuples et pays du tiers-monde, l'impérialisme français est en quelque sorte pris entre le bois et l'écorce : il est amené à choisir entre le déclin et l'alignement. Une fois passée l'heure de la geste gaullienne, les dirigeants français, avec Georges Pompidou puis avec M. Giscard d'Estaing, ont accepté l'allégeance aux Etats-Unis.

Sa dépendance par rapport à la puissance américaine s'est fortement accrue : les groupes industriels français s'allient de plus en plus aux groupes américains (nucléaire, informatique et, tout récemment, automobile) ; *c'est aussi le cas des groupes* financiers : Suez allié à Morgan, Lazard et Paribas à la Bank of America, et Empain Schneider à Westinghouse, lequel reste dans l'orbite de Mellon (3). L'industrie française est plus pénétrée par le capital étranger que l'industrie allemande, et infiniment plus que l'industrie japonaise (laquelle l'est relativement peu). Dépendance *aussi pour l'approvisionnement* en pétrole (nos principaux fournisseurs sont étroitement liés aux Etats-Unis), pour l'uranium enrichi, l'approvisionnement en aliments pour le bétail, les télétransmissions par satellites, l'accès aux banques de données, le lancement des satellites, etc. Dépendance même pour les interventions militaires « autonomes » qu'il peut être amené à réaliser dès lors que l'objectif est éloigné de l'Hexagone (exemple : les avions américains pour transporter les parachutistes français au Shaba).

Cette dépendance conduit parfois le capitalisme français à jouer le rôle de relais : *c'est à travers I.B.M.-France* qu'I.B.M. est présent dans nombre de pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe ; en 1975, les banques américaines ne détenaient directement en Afrique que cinq succursales mais, à travers leurs filiales en France, elles détenaient environ cinq cents filiales ou succursales en Afrique (4).

Ce rôle de relais ne se limite pas à cette dimension strictement économique, mais s'étend aux domaines *politique, diplomatique et bien sûr* militaire. Il ne doit évidemment pas être compris d'une manière mécanique : de même qu'il laisse place à la concurrence des autres impérialismes, de même il préserve une certaine autonomie, par exemple en matière de vente d'armes, d'avions de combat ou de centrales nucléaires, ou par le soutien qu'il apporte à *certains régimes dont les Etats-Unis* ne souhaitent pas forcément la survie... Mais, dans le système de domination hiérarchisé, diversifié et mobile qui se met en place sous direction américaine, l'impérialisme français a indubitablement sa place et son utilité.

Le fer de lance

COMME les groupes américains *pour l'impérialisme des Etats-Unis*, les groupes industriels et financiers français constituent le fer de lance de l'impérialisme aujourd'hui : on le constate dans les domaines qui se prêtent le mieux à l'internationalisation du capital (commerce extérieur, exportations de capitaux et crédit, multinationalisation de la production, vente de *technologies*).

L'appareil d'Etat apporte les concours et les moyens d'intervention diplomatiques et militaires nécessaires : coopération et « aide », vente d'armes et coopération militaire, rôle de « commis voyageur des groupes » *joué par des membres du gouvernement* et certains hauts fonctionnaires. Derrière ces réalités, souvent spectaculaires, parfois masquées, il faudrait réussir à cerner le rôle et la démarche de l'oligarchie financière, mais aussi ses clivages et ses divisions : depuis le début des années 60, par fusion de la fraction « moderniste européenne » et de la fraction « coloniale reconvertie », elle s'est constituée en couche hégémonique de la bourgeoisie capitaliste. A l'évidence, elle a fait le choix de l'insertion du capitalisme français *dans le marché mondial, de l'adaptation* à la nouvelle division internationale du travail et de l'acceptation d'un rôle second et dépendant dans la hiérarchie impérialiste.

A ce titre, alors que l'actuel président des Etats-Unis et plusieurs *membres de son équipe ont travaillé* au sein de la commission trilatérale, le fait que l'actuel chef du gouvernement français en a également été membre et que les dirigeants des principaux groupes financiers français (Paribas, Suez, Rothschild) en font partie constitue plus qu'un indice. La réinsertion de la défense française dans l'OTAN, l'acceptation de la *dépendance technologique in*dustrielle, la soumission aux règles du jeu commercial et monétaire définies par les Etats-Unis en sont les manifestations concrètes.

Cependant, pour mener à bien son projet, l'oligarchie financière doit conserver en France une assise sociale suffisante. Elle a, bien sûr, besoin de regrouper autour d'elle l'ensemble de la bourgeoisie capitaliste. Au-delà, elle *s'appuie sur* les alliés traditionnels de la bourgeoisie (professions libérales, commerçants, artisans, agriculteurs et autres entrepreneurs individuels) et sur des éléments des nouvelles couches salariées (dirigeants, cadres, ingénieurs...) ; simultanément, et d'une manière complémentaire, a été mise en œuvre depuis une quinzaine d'années par *le patronat (et largement utilisée* par l'Etat-patron) une stratégie de fragmentation du monde du travail entre des couches relativement stables et protégées et des couches systématiquement soumises à la précarité (travail temporaire, contractuel, vacataire, entreprises de sous-traitance sans assiette solide, etc.) : facteur de division du monde ouvrier, elle peut permettre à la droite de trouver certains appuis soit au sein des couches bénéficiant du plus *grand nombre d'acquis, soit, surtout* en période de chômage massif, dans les couches les plus défavorisées.

Mais, pour l'essentiel, les choix effectués par l'oligarchie financière la conduisent en fait à saper ses propres appuis et à affermir les forces anticapitalistes. En effet, la restructuration et la rationalisation du capitalisme français en fonction de la nouvelle division internationale du travail impliquent des fermetures d'entreprises portant des coups à des *régions entières, des licenciements de* « rationalisation » et l'intensification de la production, une nouvelle progression du chômage ; elles impliquent aussi d'élaguer la petite et moyenne industrie, de restructurer encore l'agriculture, de « dégraisser » le tertiaire et la fonction publique, de réduire les « charges » de la sécurité et de la protection sociales. Cela rend *nécessaire une accentuation* de la pression exercée sur la classe ouvrière et l'ensemble des salariés (limitation de l'action syndicale et de l'exercice du droit de grève, répression, propagande, etc.), ainsi que des nouveaux coups portés *aux différentes catégories de producteurs* indépendants (que la bourgeoisie doit à la fois laminer et conserver comme alliés).

La coalition sur laquelle s'appuie l'oligarchie financière tend donc en permanence à s'effriter, et la droite doit, pour continuer à conserver sa majorité, recourir de plus en plus à la propagande et à la manipulation. Elle *cherche aussi de plus en plus* à noyer la formation sociale française dans l'ensemble européen (politiquement, économiquement, pour la monnaie), afin que les prochaines échéances électorales (1981, 1983) ne soient plus aussi cruciales pour le *capitalisme français que l'ont été cel*les de 1974 et 1978. L'Europe constitue en effet le premier lieu d'alliances possible : mais là, le problème principal est celui de l'attitude à l'égard du capitalisme allemand ; comment s'allier avec lui sans en *devenir dépendant ? Comment rester* autonome sans être isolé ? Comment renforcer les liens avec lui sans *irriter les dirigeants américains ?* Plus profondément, le choix fondamental est le suivant : soit accepter que les trois impérialismes secondaires (allemand, britannique et français) restent confinés, même en se coordonnant mieux, dans un rôle second et de relais ; soit viser progressivement la constitution d'un impérialisme européen, probablement sous domi*nante allemande, mais capable de* « faire le poids » par rapport à l'impérialisme américain. Même si l'on peut trouver des indices dans un sens ou dans l'autre, ce dilemme n'est pas tranché et le débat reste ouvert au sein même de l'oligarchie financière.

Toujours hors de France, la tentative — la velléité ? — gaullienne de ranimer et de regrouper toutes les forces exprimant une volonté d'indépendance nationale a été balayée. Le choix de l'oligarchie à l'égard des pays du tiers-monde résulte de deux constatations : d'une part, ce sont les régimes les plus autoritaires *et les plus répressifs qui sont* les mieux à même d'imposer dans leur propre pays les contraintes de travail les plus dures et donc les « meilleures » conditions d'extorsion du surtravail ; d'autre part, les régimes qui, par leurs pratiques racistes, la répression contre les forces ouvrières, paysannes et populaires, le mépris des droits de l'homme et le recours aux méthodes les plus brutales de meurtre organisé et de torture, se trouvant les plus isolés dans le monde, ont le plus besoin d'un allié dont la puissance reste modeste mais qui est capable, d'une part, de vendre des armes et, d'autre part, de *mener à bien un certain nombre de* réalisations minières ou industrielles. D'où la préférence des groupes industriels et financiers et de la diplomatie giscardienne pour les régimes les plus autoritaires du tiers-monde.

Sur ce dernier point, il ne semble pas y avoir de clivage sérieux au sein de l'oligarchie financière. C'est donc sur les deux autres problèmes — celui de l'alliance *de classes en* France même et celui des relations avec l'Allemagne dans le cadre de l'Europe — que les principales lignes de désaccord la traversent.

(Lire la suite page 10.)

* Professeur à l'U.E.R. d'économie politique de l'université de Paris-VIII Vincennes. Animateur du CERCA (Centre d'études et de recherches sur le capitalisme).

(1) Parmi les ouvrages récents : CEDETIM, *l'Impérialisme français*, Maspero, 1978 ; C.G.T., *l'Industrie française depuis 1958 : un bilan accusateur*, 1978 ; *les Socialistes et le tiers-monde*, Berger Levrault, Paris, 1977 ; *l'Impérialisme français aujourd'hui*, Editions sociales, Paris 1977.

(2) Même si les responsables chinois et des économistes comme Christian Goux pensent que le déclin des Etats-Unis est commencé.

(3) Voir Allard, Beaud, Bellon, Lévy, Liénart : *Dictionnaire des groupes industriels en France*, Seuil, Paris, 1978.

(4) O. Pastré, *le Capital financier international*, thèse, Paris, 1978.

Lire pages 10 à 13 :

PAGES 10 et 11 : Suite de l'article de **Michel Beaud.** — L'économie de crédit international, nouvel instrument de l'assujetissement **(Christian Palloix).** — Dette et système monétaire **(Suzanne de Brunhoff).**

PAGES 12 et 13 : Les fondements d'une stratégie de solidarité avec les peuples du tiers-monde **(Gérard Destanne de Bernis).** — Des échanges *doublement inégaux : l'énergie* et les matières premières **(Jean-Marie Chevalier).** — Le sort *des travailleurs immigrés : vers* un nouveau modèle d'exploitation ? **(Albano Cordeiro).**

(Suite de la page 9.)

Une autre stratégie, non impérialiste, serait-elle concevable ? Il ne peut être question ici que d'ouvrir quelques pistes.

Rappelons d'abord que l'adaptation du capitalisme français aux nouvelles perspectives impérialistes passe par une phase de pression sur la classe ouvrière française, sur l'ensemble des salariés et sur de larges secteurs de la petite production familiale. Si cette adaptation était menée à bien, elle se traduirait par une intégration accrue dans le marché impérialiste et donc par une réduction de la marge de manœuvre dont disposent les forces démocratiques et anticapitalistes en France.

En second lieu, il est clair que la lutte anticapitaliste et la lutte anti-impérialiste sont indissociables. Faire reculer le capitalisme et jeter les bases du socialisme en France ne peut se faire qu'en dégageant le pays de la domination américaine, en mettant en cause toutes les formes de domination coloniale, néo-coloniale et impérialiste héritées du passé, et donc en renonçant aux avantages économiques qu'ils peuvent encore comporter (5).

En troisième lieu, dans le monde actuel, une tentative d'avancée vers le socialisme dans un pays ayant la taille et les ressources de la France ne peut se concevoir dans un cadre autarcique : comme elle implique une marge minimale d'autonomie par rapport au marché mondial, elle ne peut se faire que sur la base d'une nouvelle coopération internationale librement négociée avec des pays ayant au minimum une volonté d'indépendance nationale.

Pour y parvenir, l'idéalisme ou la bonne volonté ne suffisent pas : car le système capitaliste mondial a créé une situation dans laquelle, malgré les liens fondamentaux de solidarité qui les unissent, existent des contradictions entre les travailleurs de France et les classes exploitées du tiers-monde ; une négociation devrait dès lors s'engager entre un gouvernement de gauche (en France ou dans d'autres pays capitalistes) et les gouvernements du tiers-monde fidèles aux aspirations de leurs paysanneries et de leurs classes ouvrières. Il s'agirait de définir une « charte de la coopération anti-impérialiste » qui, dans les différents domaines (énergie, produits de base, développement et spécialisation industrielle et agricole, technologie), fixe les objectifs, décide des mesures immédiates, définisse les étapes, tout cela en tenant compte à la fois de la situation et des intérêts des peuples et des classes productrices de tous les pays concernés.

Ce projet, qui peut paraître hors de propos, car bien éloigné de l'actualité française — mais dans une période de crise, qui peut savoir de quoi demain sera fait ? — peut se préparer dès aujourd'hui par le renforcement de la solidarité et des actions anti-impérialistes.

MICHEL BEAUD.

(5) Il est difficile d'évaluer le montant du prélèvement dont bénéficie l'impérialisme français : cf. CEDETIM, *l'Impérialisme français* p. 61 et s. et *les Socialistes et le tiers-monde*, Berger-Levrault p. 58 et s. Notons, comme illustration, ce point de propagande du groupe Pechiney Ugine Kuhlmann : *« Question : en investissant à l'étranger, PUK exporte-t-il du capital ? Réponse : oui, mais il en fait rentrer bien davantage » ;* en témoignent ces chiffres : pour la période 1971-1977, les investissements du groupe à l'étranger se sont soldés par une sortie nette de capitaux de 300 millions de francs ; pendant la même période, le groupe recevait en France de ses filiales étrangères plus de 1 320 millions de dividendes d'intérêt et 200 millions de redevances d'ingénierie, d'aide technique et d'assistance de gestion. PUK, *Un développement mondial, pourquoi ?* Avril 1978, p. 18.

Les dilemmes d'une économie à la fois dominée et dominante

L'économie de crédit international nouvel instrument de l'assujettissement

Par CHRISTIAN PALLOIX *

DEPUIS une décennie, c'est-à-dire depuis la montée de la crise actuelle du capitalisme, la part des investissements directs en direction du tiers-monde dans le montant global (qu'il soit annuel ou cumulé) des investissements internationaux décline. Déclin de l'impérialisme ? Non, car l'investissement direct est relayé par l'économie de crédit international.

Les formations sociales impérialistes investissent, proportionnellement, de moins en moins dans le tiers-monde et concentrent leurs investissements sur les aires capitalistes développées (1). En conséquence, non seulement les firmes multinationales y créent de moins en moins de filiales, mais elles se dégagent apparemment. Cela ne signifie nullement un dégagement du capital international, mais l'apparition de formes nouvelles liées à l'extension de l'économie de crédit international, qui relaie l'investissement international, dans le cours approfondi de l'internationalisation du capital.

Le montant cumulé des investissements directs à l'étranger est passé de 105 milliards de dollars en 1967 à 287 milliards de dollars en 1976. Sur ce montant, le stock investi dans le tiers-monde régresse de 31 % en 1967 à 26 % en 1975 (il est inférieur à 25 % aujourd'hui). Ceci s'est accompagné d'une stagnation des flux annuels d'investissements directs vers cette zone, de l'ordre de 6 milliards de dollars par an de 1973 à 1976 (hormis une pointe de 9 milliards de dollars en 1975, en raison d'une conjoncture particulière de l'investissement américain).

Ce mouvement de retrait affecte tous les pays impérialistes. La part de l'investissement cumulé américain dans le tiers-monde n'est plus que de 21 % en 1976 contre 26 % en 1970, et cet investissement se localise de manière privilégiée en Amérique latine : 81,4 % de l'investissement américain dans les industries manufacturières (le Mexique et le Brésil en reçoivent 51,1 % à eux deux). En ce qui concerne la R.F.A., la part de l'investissement cumulé dans le tiers-monde passe de 23,6 % en 1967 à 20,4 % en 1977. Il en est de même pour la Grande-Bretagne, l'Italie. Seuls les investissements extérieurs japonais continuent de s'orienter assez massivement vers le tiers-monde, avec, cependant, un léger mouvement de recul : 55,7 % du montant cumulé des investissements en 1977, contre 57,2 % en 1974.

La France n'échappe pas à ce mouvement généralisé. Ses flux d'investissements directs nets vers le tiers-monde régressent annuellement en tendance, puisqu'ils sont passés de 339 millions de dollars en moyenne pour la période 1965-1967 à moins de 250 millions de dollars par an de 1970 à 1976. Aussi, la part de l'investissement de la France en direction du tiers-monde ne représente-t-elle plus officiellement, aujourd'hui, que 30 % de son investissement à l'étranger (20 % après correction).

Le redéploiement industriel des pays impérialistes vers le tiers-monde apparaît mythique sous l'angle de la production par des investissements directs et création de filiales de firmes multinationales. Quelle que soit la réalité du redéploiement de l'industrie française, il faut admettre que, dans une telle perspective, l'impérialisme français dispose de formes nouvelles de report de la production qui ne se limitent pas à l'investissement et à l'implantation de filiales de firmes multinationales, formes nouvelles qui passent par l'extension de l'économie de crédit international.

Le rôle des groupes bancaires et financiers

PARALLELEMENT à cette atonie générale (à nuancer, évidemment, selon les espaces régionaux) de l'investissement international dans le tiers-monde (à l'exception de quelques pays : Brésil, Mexique), un fait surprenant : des unités industrielles (en projet, en construction, en fonctionnement) y surgissent un peu partout et pourraient faire supposer qu'une industrialisation accélérée y serait en cours, en toute autonomie, à l'égard des pays impérialistes.

Il est vrai que des unités industrielles apparaissent dans les formations sociales dites sous-développées, en raison de l'importance du financement interne et externe pour l'achat d'unités industrielles vendues par les pays développés ; outre que celles-ci n'entrent pas toujours effectivement et efficacement en production, il ne s'agit généralement que d'usines appartenant à d'autres (le capital dit national) et qui ne fonctionnent réellement que sous la coupe du capital international.

Si les formations sociales du tiers-monde ont tendance à être de moins en moins réceptrices de capitaux étrangers s'investissant sur place, soit directement (création de filiales), soit par des prises de participation, elles sont, par contre, contraintes de recourir au financement bancaire international pour l'achat et la mise en œuvre de leurs unités de production, pour la création des infrastructures portuaires, ferroviaires, routières, etc.

La Corée du Sud, par exemple, a largement fait appel aux ressources financières extérieures pour la mise en place de son système productif (tourné vers l'extérieur, on le sait) : à 81,5 %, la formation de capital a été financée par l'étranger en 1962, et à 42 % en 1975. Sur ces ressources financières, la part des investissements directs chute de 81 % en 1962 à 18,3 % en 1975, alors que celle du financement bancaire s'élève de 19 % à 81,7 %.

L'Algérie représente un autre cas de constitution d'un système productif contraint de recourir au financement extérieur : 29,7 % et 32,6 % en 1975 et 1976 de la formation de capital des entreprises publiques. D'où un alourdis-

* Maître de conférences agrégé. Institut des sciences économiques d'Oran, IREP, Grenoble.

(1) Ceci est corroboré par deux rapports récents : O.C.D.E., *Coopération pour le développement, examen 1977*, novembre 1977; ONU, *Transnational Corporation in World Development : a re-examination* E/C/10/38, New-York, 20 mars 1978.

Le rôle de la zone franc

DETTE ET SYSTÈME MONÉTAIRE

Par SUZANNE DE BRUNHOFF *

LORSQU'IL est question d'endettement et de monnaie, deux tendances différentes se font jour (1). Pour l'une d'elles, ce qui touche au financement est secondaire par rapport aux opérations concernant la production et l'échange. Qu'il s'agisse des investissements directs des entreprises multinationales, des changements des lieux de production, du nouveau partage des marchés, ce sont ces éléments-là de la « nouvelle division internationale du travail » qu'il faut considérer en priorité, l'argent et le crédit n'étant que des moyens subordonnés à l'industrie et au commerce.

Il est vrai que, dans le système capitaliste, c'est la mise en valeur du capital productif par l'exploitation du travail salarié qui est déterminante, et que l'impérialisme se caractérise d'abord par une exportation du rapport salarial. Mais l'avance de capital-argent joue toujours un rôle inducteur, ce qui force à en considérer les formes et les modalités. Aujourd'hui, le développement et le contrôle de la dette extérieure des « pays du tiers-monde » (2) sous l'égide des grandes banques capitalistes ressortit à la domination du « capital financier », exportateur de capitaux à long terme. La puissance financière s'appuie sur une hégémonie monétaire, celle des principales monnaies capitalistes, au centre desquelles se trouve actuellement le dollar. Sans pour autant identifier capital et capital financier, ni englober dans le second, pris comme un tout, les différentes formes et fractions capitalistes, il paraît indispensable de reconnaître l'importance des mouvements de capitaux liés au crédit et à la monnaie, et d'en préciser le rôle dans les rapports actuels entre pays capitalistes développés et « pays en voie de développement ».

Un autre préalable doit également être avancé. On ne peut analyser les conditions actuelles du financement hors du contexte de la crise internationale qui a éclaté en 1974, et dont les effets n'ont pas fini de se faire sentir. Sans doute l'événement a-t-il été annoncé par diverses modifications. En matière financière, si la dette des pays en voie de développement non producteurs de pétrole a brutalement triplé de 1973 à 1975, de façon générale l'endettement du tiers-monde avait augmenté depuis le début des années 1960. Quant à la monnaie, la crise et le coup de force du dollar en 1971 s'inscrivent dans l'histoire de l'effondrement du système de Bretton-Woods. Malgré ces prémices, la crise de 1974 introduit une nouvelle phase, qu'il s'agisse du volume, de la composition ou de la destination des flux financiers.

Pour les pays du tiers-monde non producteurs de pétrole, la forte augmentation de la dette extérieure après 1973 a un double aspect : financement du déficit de la balance des paiements, comprenant la « facture pétrolière » ; financement des exportations de biens d'équipement en provenance des pays capitalistes développés qui cherchent à surmonter la crise par l'ouverture de nouveaux débouchés. En même temps que le volume de la dette augmente, sa composition se modifie : il y a une diminution relative des attributions de crédits publics au tiers-monde, et une augmentation du financement par les grandes banques privées, notamment américaines. Celles-ci, moins sollicitées par les entreprises capitalistes en raison de la conjoncture de « stagflation », trouvent de nouvelles occasions de profits dans les prêts aux pays en voie de développement. Ce déplacement vers le privé concerne l'ensemble de la dette du tiers-monde (y compris celle de certains pays de l'OPEP), ainsi que la nouvelle affectation de crédits aux achats de biens d'équipement.

L'augmentation du volume et du coût de la dette a fait envisager le risque d'un krach financier, dont les difficultés du Zaïre ou du Pérou en 1977 et 1978 ont pu donner un avant-goût. Mais, parmi les experts occidentaux placés près des bailleurs de fonds, les optimistes semblent actuellement l'emporter. Les raisons invoquées sont les suivantes : « dynamisme économique » des pays les plus fortement endettés, comme le Brésil ou la Corée du Sud, qui développent une certaine industrialisation et devraient être à même de respecter leurs engagements ; incidence de l'inflation internationale, qui allège le poids des dettes ; meilleure connaissance des Etats emprunteurs par les banques internationales ; intervention disciplinaire des experts du Fonds monétaire international (F.M.I.) dans les cas difficiles.

Pour les pays les plus pauvres, un moratoire (ou l'annulation d'une partie des dettes) a été demandé depuis longtemps par les représentants officiels de pays en voie de développement (les « 77 ») ; il a déjà été accepté par la Suède, la Suisse, les Pays-Bas, le Canada, la Grande-Bretagne.

Ces profondes inégalités à l'intérieur du tiers-monde affectent aussi les pays africains de la zone franc, bien qu'aucun d'entre eux n'ait une situation comparable à celle du Brésil ou de la Corée du Sud. Ce sont les plus « riches » (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Gabon) qui reçoivent la plus grande part des crédits extérieurs et qui ont le plus facilement accès au financement bancaire (crédits garantis et emprunts sur les euromarchés). Pour les autres, par contre, le pourcentage des concours bilatéraux publics reste le plus important (Bénin : 70 % ; Mali : 79 %).

Les pays « solvables » au Sud et à l'Est

AVEC l'augmentation de l'endettement des pays en voie de développement non producteurs de pétrole depuis la crise, il faut considérer la modification générale de la structure de la dette, ainsi que la destination des fonds. Et tenir compte du développement inégal, inhérent au capitalisme, qui divise le tiers-monde malgré sa commune dépendance à l'égard des pays capitalistes développés. Le problème serait alors celui de la fonction de la dette par rapport à l'accumulation intérieure de capital, et à la formation de nouvelles couches et classes sociales en rapport avec les appareils d'Etat. Une telle analyse devrait compléter, ou infléchir, celle qui est présentée ici et qui concerne la fonction de la dette par rapport à l'insertion des pays en voie de développement dans le « marché mondial », en relation avec la crise économique capitaliste et le report partiel du poids de celle-ci sur le tiers-monde.

Dans ce contexte, la France apparaît comme un maillon d'une chaîne impérialiste, à la fois en position de concurrence et d'alliance

* Chercheur au C.N.R.S.

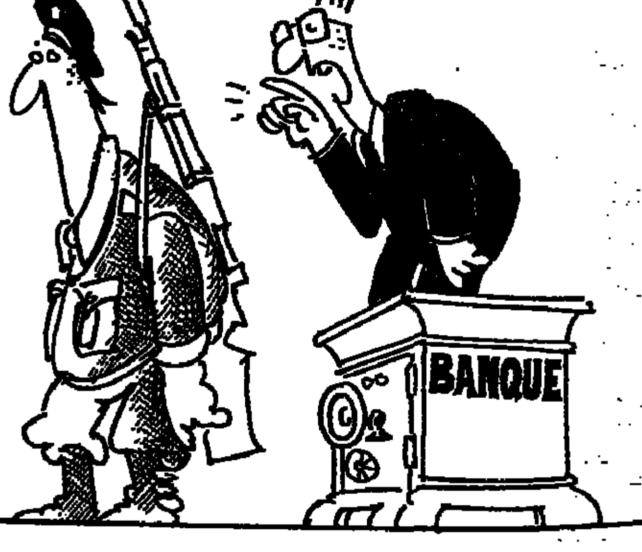
(1) Ce texte est issu d'un travail fait en collaboration avec MM. Daniel Biron, Gilles Cohen, Pierre Grou, Fernand Pons.

(2) Les termes de tiers-monde, ou de pays en voie de développement (P.V.D.), sont empruntés au langage courant.

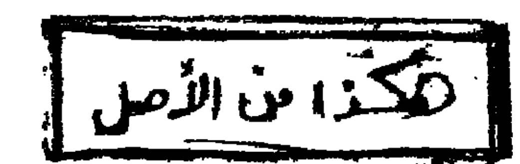












sement de l'encours de la dette qui, en 1976, portait pour 50 % vers les prêts bancaires internationaux *privés* (contre 19,7 % en 1972). Dans ce glissement de la structure de la dette algérienne vers les prêts privés, les banques françaises jouent un rôle important (35 % des créances bancaires privées sur l'Algérie en 1976). Une telle évolution souligne que les pays impérialistes contraignent l'Algérie à se financer presque exclusivement sur le marché financier international.

D'ailleurs, l'ensemble des formations sociales du tiers-monde subissent de plein fouet le développement de l'économie de crédit international, comme l'atteste l'évolution de la structure de leur dette :

LA PART CROISSANTE DU CREDIT PRIVE
(en milliards de dollars)

	1967		1976	
	Montant	%	Montant	%
— Aide publique + A.P.D.	20	41,7	57	27,5
— Autres aides multilatérales ..	4	8,3	13	6,3
— Crédits à l'exportation	17	35,4	62	29,9
— Prêts du secteur privé	7	14,6	75	36,3
TOTAL	48	100,0	207	100,0

Source : O.C.D.E.

Le plus remarquable dans cette situation est que les consortiums bancaires internationaux ne prêtent pas aux formations sociales du tiers-monde sur la base *de leurs propres fonds mais* largement sur la base de capitaux originaires du tiers-monde (recyclage des pétrodollars).

L'impérialisme français n'est pas à *l'écart de ce mouvement de relais de* l'investissement international par le financement bancaire international. En 1976, les ressources financières mises à la disposition du tiers-monde par la France sont, pour 55 %, des apports privés, contre 45 % d'apports publics (60,5 % d'apports publics en 1965-1967). Sur cette contribution d'origine privée française aux ressoures financières externes du tiers-monde, la part des investissements directs est de 8,3 %, la part des prêts bancaires de 39,3 % et celle des crédits privés à l'exportation de 51,1 %.

Le redéploiement industriel du capitalisme français, si redéploiement il y a, ne passe certes pas par l'investissement direct dans le tiers-monde. Mais l'éco*nomie française continue de contrôler* l'évolution des systèmes productifs des pays sous-développés par des formes nouvelles liées à l'extension du crédit international. Pour ce faire, le système bancaire et financier français s'est étroitement imbriqué aux groupes bancaires et financiers internationaux (américains, allemands, anglais).

Globalement, dans la phase actuelle, les groupes bancaires et financiers sont le vecteur principal de l'internationalisation du capital, et non pas les firmes multinationales par internationalisation directe de la production, du moins en direction du tiers-monde. C'est le capi*tal financier qui joue le rôle hégémo*nique au plan mondial.

Financer les exportations industrielles

BIEN sûr, on peut se demander si le *développement de l'économie de* crédit international est lié à une conjoncture particulière (la crise du capitalisme) ou s'il représente une tendance lourde de l'évolution de l'impérialisme. *En fait, il s'agit de l'un et de l'autre :* il fallait une conjoncture (la crise), et cette évolution est inscrite dans celle de l'impérialisme (la montée du capital financier au plan mondial).

L'économie de crédit, avec la monnaie *de crédit*, est la *forme spécifique* de la circulation capitaliste, alors que la circulation marchande, avec la monnaie-marchandise, a une fonction de validation du travail social. Le pro*blème de la régulation capitaliste,* si régulation il y a, réside dans cette liaison intime et nécessaire entre circulation capitaliste et circulation marchande.

L'économie de crédit liée à la circulation capitaliste est une « contrainte de promesse de travail social » tant en ce qui concerne le travail *mort* approprié *par les capitalistes sous la forme de* moyens de producton et de moyens intermédiaires qui doivent rentrer dans *un procès de production, qu'en ce qui* concerne le travail *vivant*, la force de travail, le tout étant l'objet de créances (monnaie de crédit) détenues par le système bancaire. Ces créances ont précisément pour objet de contraindre l'ensemble du travail social (mort et vivant) à s'engager dans une promesse *de travail social... qui doit être tenue.* Il revient à la circulation marchande de valider ou non socialement cette promesse de travail social.

Aujourd'hui, l'ère impérialiste prend toute sa dimension avec l'extension de la circulation capitaliste, et donc de l'économie de crédit, vers les formations sociales du tiers-monde. De quoi s'agit-il ? Au sein des formations *sociales impérialistes, la crise se mani*feste par une rupture de la circulation marchande, ce qui pose le problème de la validation du travail social avancé (financement) dans la circulation capitaliste, *qui ne peut être recherchée que* dans la fuite en avant par une pseudo-validation qui se développe au sein de *l'économie de crédit et est généra*trice d'inflation. Le rétablissement de *la circulation marchande* et de sa liaison intime avec la circulation capitaliste est recherché au plan mondial par le *recours aux exportations de marchan*dises, notamment de biens d'équipement.

A l'inverse de l'investissement international, la part des exportations de formations sociales capitalistes avan*cées en direction du tiers-monde* ne cesse de croître ces dernières années, contrairement à la période précédente. Le pourcentage des exportations de la R.F.A. vers le tiers-monde remonte de *13,6 % en 1970 à 17,8 % en 1975. Pour* la France, cette part passe de 18 % en 1973 à 25 % en 1976. Dans ces exportations, les biens d'équipement occupent une place de plus en plus *importante, notamment usine clef* en main, produit en main (voire marché en main). Pour la R.F.A., dans les commandes d'ensembles industriels, la part du tiers-monde s'est élevée de 20,5 % en 1969 à 52 % en 1975.

Mais ces exportations d'unités industrielles posent le problème de leur financement. Le développement de l'économie de crédit international, supporté *par le tiers-monde*, sert *ainsi* avant tout, non pas à l'industrialisation de ces zones, mais au financement des exportations de marchandises industrielles des *pays impérialistes, tant par les crédits* fournisseurs que par les prêts bancaires (liés souvent à des accords de compensation), encore que l'aide publique au tiers-monde, on le sait bien, n'est accordée, elle aussi, que pour financer les exportations de produits industriels des métropoles impérialistes.



(Photo Sygma.)

FILIALE-ATELIER EN AFRIQUE
Eviter de recourir à l'investissement direct pour échapper aux risques sociaux.

Le financement interne (économie de crédit) de l'accumulation du capital *dans les pays impérialistes* tente aussi de trouver sa validation sociale par un financement des exportations vers le tiers-monde (économie de crédit international), financement supporté par *celui-ci, bien entendu. En effet,* les créances sur la formation du capital dans le tiers-monde sont validées pour partie immédiatement par le prélèvement sur les ressources minières et énergétiques de ces pays. Elles sont validées ensuite pour partie, lorsque les usines vendues entrent effectivement en production, par reprise des marchandises produites, ces usines n'étant, en fait, que des filiales-ateliers, même si le capital n'est pas la propriété des pays impérialistes.

Toutefois, cette extension de l'économie de crédit au plan mondial n'offre *nullement une solution pour l'impéria*lisme, car la liaison entre la circulation capitaliste (même internationale) et la circulation marchande n'en est pas réta*blie pour autant (cf. l'absence de mon*naie internationale). L'économie mondiale capitaliste s'est durablement installée dans la crise.

Si les métropoles impérialistes sont *passées de l'investissement direct à* l'économie de crédit international, c'est en raison de la montée des luttes de classes et dans le tiers-monde et dans les métropoles impérialistes elles-*mêmes. Dans le tiers-monde, le redé*ploiement industriel est battu en brèche par les luttes de la classe ouvrière en formation dans ces zones (absentéisme, turn-over...), interdisant la création d'un collectif de travail à la disposition docile du capital international ; le capital international préfère alors recourir *à l'économie de crédit plutôt qu'à* l'investissement direct. Dans les métropoles impérialistes, les luttes de la classe ouvrière génèrent la nécessité d'une transformation effective du pro*cès de travail. Le capitalisme tente de* faire face à cette situation par le pseudo-redéploiement pour contraindre la classe ouvrière à entrer docilement dans un procès de travail du capital *dont elle ne veut plus,* et *que le capi*talisme en crise est incapable d'aménager, même dans une voie réformiste.

CHRISTIAN PALLOIX.

---

avec les *autres pays capitalistes* dévelop*pés. Quelles que soient sa puissance rela*tive et les particularités de son histoire coloniale, elle participe pleinement au mouvement général actuel qui affecte la dette des pays en voie de développement. Ses ban*quiers financent ses exportateurs de biens* d'équipement, son gouvernement surveille sa monnaie.

Depuis la crise, les *crédits commerciaux* à long terme (recensés dans la balance des paiements comme « sorties de capitaux à long terme des résidents ») sont devenus la forme *principale des emplois de fonds à l'extérieur* (par rapport aux investissements directs et aux investissements de portefeuille). Leur montant est passé de 3,2 milliards de francs en 1973 à 18 milliards en 1977. Ce sont des crédits bancaires privés, mais les contrats sont garantis par un système d'assurance, et les intérêts bonifiés par le Trésor. Ainsi les risques *sont socialisés, alors que les profits vont aux* banques. Celles-ci (qu'elles soient nationalisées ou privées) sont partie intégrante du « capital financier ». A la suite des réformes de 1966-1967, leur concentration s'est fortement *accrue et, depuis le début des années 1970,* leurs activités internationales se sont considérablement développées. Leur lien étroit avec l'Etat est un élément de puissance. Mais l'on peut se demander dans quelle mesure une très forte concentration ne comporte pas aussi des éléments de faiblesse, des obligations onéreuses (3).

Les crédits *commerciaux* suscitent des *« flux de retour » ou « en sens inverse »* de *caractère financier : intérêts et amortissement* des prêts. Destinés à financer des achats de biens d'équipement, ils *suscitent aussi* des « flux réels en sens inverse » : de 25 % en 1974, les ventes *aux* pays du tiers-monde sont passées à 40 % des exportations françaises de biens d'équipement. Les clients ne peuvent être trouvés dans la seule zone franc, *base traditionnelle de l'impérialisme français.* Sont considérés comme prioritaires, « du fait du niveau de leur solvabilité », soit des pays producteurs de pétrole (Indonésie, Algérie), *soit des pays jugés « dynamiques » et riches* en ressources de toutes sortes (Brésil, Afrique du Sud). Au nombre de treize, ils reçoivent environ 24 % des crédits récemment recensés dans la balance des paiements. Ainsi, par des *opérations commerciales particulièrement sûres* et rentables, liées à de profitables opérations financières, une partie de la « facture pétrolière » se trouve reportée *sur le tiers-monde* en même temps que la *crise* peut être *atténuée.*

Mais cela ne suffit pas pour caractériser le rôle impérialiste du capital financier. Si l'on considère les crédits commerciaux en direction des pays de l'Est, leur montant est approximativement le même que celui des crédits distribués aux pays prioritaires du tiers-monde. La France se comporterait alors simplement comme un industriel qui vend à crédit. Certains parlent d'un « impérialisme mercantile ». *Pour comprendre l'effet de domination lié aux* pratiques du capital financier, il faut tenir compte du fonctionnement des réseaux de crédit, de leur implantation à l'étranger, des moyens de contrôle qu'ils donnent sur les opérations de production des pays destinataires et sur les politiques financières et monétaires de ces pays.

Un des éléments constitutifs de l'impérialisme français est le rôle du franc comme *monnaie utilisée sur les marchés internatio*naux. Les structures monétaires font partie des rapports de forces. *Le cas de la zone franc est exemplaire à cet égard*, quelle que soit l'évolution partielle de son organisation au cours des *récentes années. De cette zone captive sans véritable monnaie, les capitaux* à court terme et les devises gagnées par les pays membres sont *drainés vers la puissance* dominante. On compare parfois les rapports de domination du franc français et des monnaies africaines avec ceux du dollar et du franc. Il est vrai que, dans les deux cas, le *drainage des capitaux à court terme se fait* vers le pays dont la monnaie domine au plan international. Mais la dépendance à l'égard de la zone franc est bien plus grande, voire *qualitativement différente. Car la monnaie* émise dans les pays membres n'a de portée qu'au plan intérieur. Pour que ces pays aient *accès à la circulation internationale,* ils doivent disposer de francs français.

Le franc, *par contre*, fait partie des grandes monnaies capitalistes qui constituent les éléments du système monétaire international, même si le dollar a une position hégémonique. Les représentants des pays en voie de développement (les « 77 ») ont à plusieurs reprises préconisé la formation d'une « monnaie du tiers-monde », faisant office de « monnaie contrepoids » par rapport *aux grandes* devises convertibles. Ce projet, comme celui d'une monnaie gagée sur *des stocks de ma*tières premières, ou de nouvelles monnaies régionales, n'a pu voir le jour. Une des conditions de sa mise en œuvre aurait été l'interdépendance commerciale entre pays du tiers-*monde. Or celle-ci est faible par rapport aux* échanges des pays capitalistes développés entre eux ou avec les pays en voie de développement. Sans *circulation* marchande, pas d'émergence d'un « équivalent général ». On peut *également* se demander comment une monnaie du tiers-monde verrait le jour à partir de monnaies qui n'ont pas un véritable carac*tère étatique et national et apparaissent* comme des sortes de sous-multiples de grandes monnaies capitalistes. Cela renvoie au problème d'une accumulation « autocentrée ».

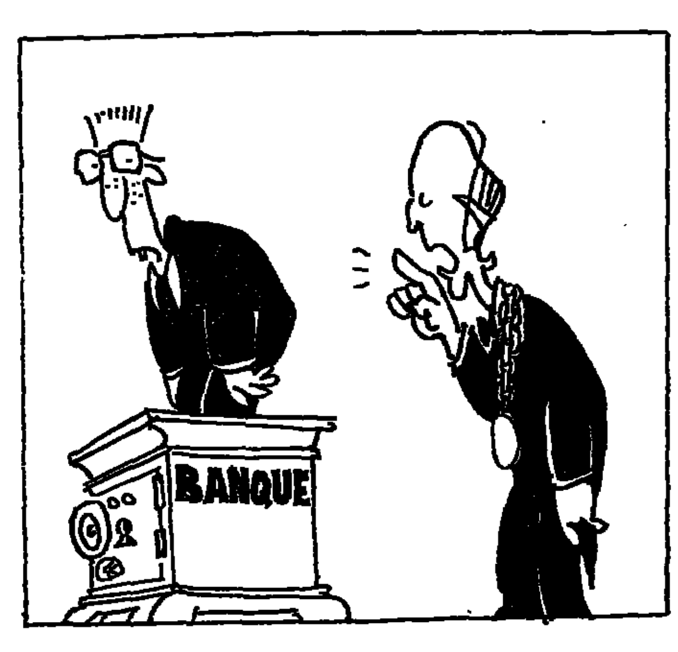
En *conséquence*, les débats ou les affrontements qui concernent une nouvelle organisation du système monétaire international, *et l'hégémonie du dollar, ont lieu entre les pays* capitalistes développés. Depuis les accords de la Jamaïque (janvier 1976), le seul projet de réforme qui *risque de voir le jour est celui* d'une zone monétaire européenne dominée par l'Europe du Nord, où d'entrée de jeu l'Europe du Sud se trouverait placée dans une position subalterne. « L'histoire avance toujours par son mauvais côté », *disait Marx après Hegel.* Sans doute, par rapport à la domination du dollar, la portée de la réforme envisagée depuis l'été 1978 (4) est-elle diversement *appréciée. Pour certains, il s'agit d'un appui* européen au dollar, négocié avec l'accord des Etats-Unis, favorables à une plus grande stabilité monétaire en Europe. Pour d'autres, la réforme comporte des risques pour le dollar, avec la mise en *question de la flexibilité des taux de change*, et la formation d'un nouvel instrument de réserve ; d'où l'intervention *pressante des Etats-Unis dans les* négociations en cours. Même si l'« atlantisme » reste dominant, il semble raisonnable de tenir compte du fait que les « contradictions secondaires » entre pays impérialistes concernent, avec le *commerce, les rapports monétaires.*

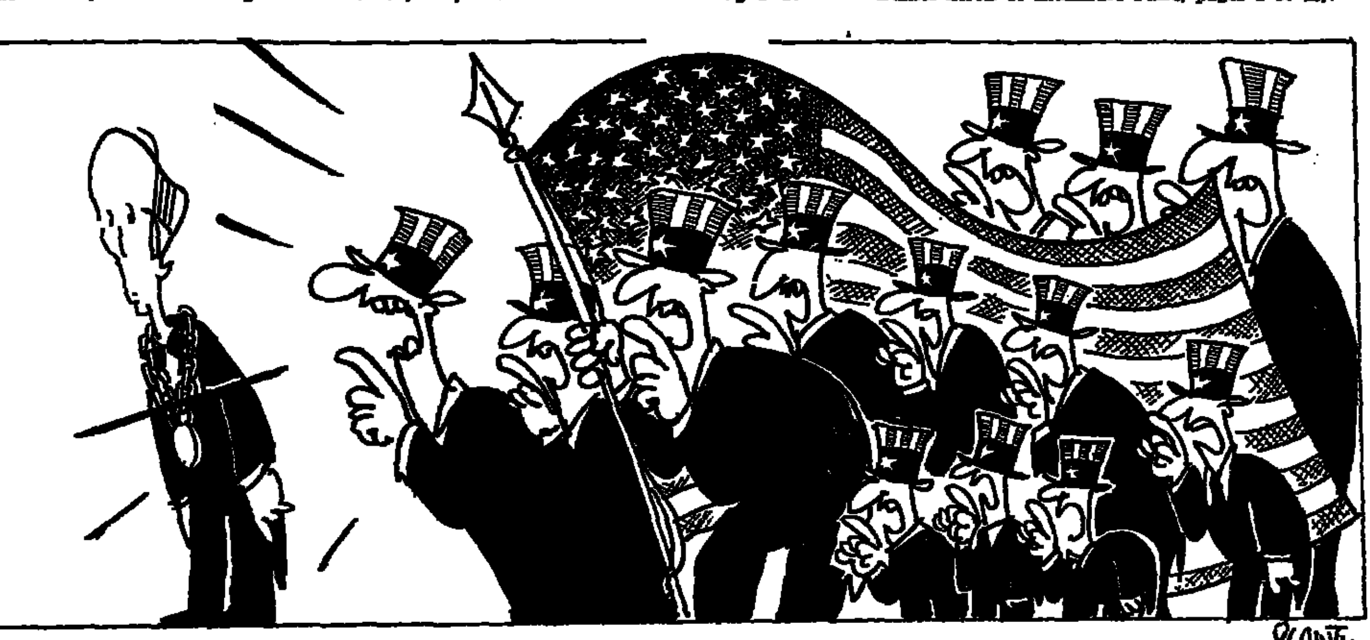
Ce débat échappe aux pays du tiers-monde, *même si son issue a des effets sur l'ensemble* des flux financiers et commerciaux. Il en va de même pour l'aménagement du Fonds monétaire international. Les mesures d'émission de nouvelles liquidités qui viennent d'être *prises lors de la session de septembre 1978* semblent viser surtout le renforcement des moyens d'action déjà en vigueur. Si les cré*dits privés aux pays déficitaires* sont souvent amorcés par des prêts du F.M.I., celui-ci doit disposer de fonds suffisants, son activité financière étant étroitement liée à son rôle de surveillant des balances des paiements. Quant *au rôle prépondérant des Etats-Unis, il n'est* nullement affecté par l'entrée de l'Arabie Saoudite au conseil d'administration du Fonds, bien au contraire. Le réformisme monétaire reste pour le moment l'apanage des pays capi*talistes développés. Tout aménagement de la* dette du tiers-monde s'inscrit dans ce contexte.

SUZANNE DE BRUNHOFF.

(3) Comme les prêts accordés au Zaïre en 1977, à la demande pressante du gouvernement français.

(4) Constitution d'une monnaie de compte européenne (ECU, European Curency Unit) et d'un Fonds monétaire européen, contrôle commun des fluctuations de parité (cf. l'article de Daniel Biron et Alexandre Faire, pages 1 et 18).





Les fondements d'une stratégie commune

Par GERARD DESTANNE DE BERNIS *

Solidarité objective du peuple français et des peuples du tiers-monde

L'IMPERIALISME trouve une base objective dans l'inégalité économique des nations ou des régions du monde. Il pourrait aussi se renforcer d'éventuelles contradictions entre les peuples des pays avancés et ceux du tiers-monde à défaut, de leur part, d'une stratégie commune anti-impérialiste : si la classe ouvrière française s'est enrichie grâce à l'impérialisme, elle peut en être devenue complice ; les faibles salaires payés par les firmes transnationales dans le tiers-monde ou les conditions de travail précaires qu'elles peuvent y imposer permettent au patronat français de rejeter plus facilement les revendications concernant les salaires ou les conditions de travail ; les créations d'emplois dans le tiers-monde empêchent le maintien du plein emploi dans les pays avancés, etc. Une analyse qui ne s'en tient pas aux apparences fait au contraire apparaître une solidarité véritable entre le peuple français et ceux du tiers-monde, sous réserve d'en bien préciser les termes.

D'un côté, nous avons une alliance de classes, nouée au cours de luttes sociales et *politiques parfois* décevantes, regroupant autour de la classe ouvrière, son axe essentiel et son responsable *principal*, les larges couches de la population qui, à des degrés divers et dans des conditions *différentes, sont* victimes du capitalisme et sans lesquelles la classe ouvrière elle-même ne pourrait envisager d'aller seule à la bataille politique. Ce peuple français, même traversé de rapports sociaux contradictoires et d'intérêts divergents, ressent le besoin fondamental et unificateur de se libérer de l'exploitation et de l'aliénation capitalistes.

En face, se trouvent de grandes masses de paysans destructurées par l'impérialisme, de travailleurs à très faibles salaires et de chômeurs, affrontées à des problèmes très différents d'une région à une autre du monde, mais victimes, sous des formes diverses, des prélèvements de valeur effectués par le capital impérialiste. Le plus souvent, une bourgeoisie, elle-même complexe mais dont certaines couches, et souvent les couches dominantes, sont liées de manière plus ou moins étroite à ce capital, et une classe politique très étroite imposent à ces peuples du tiers-monde, parfois par la violence, des gouvernements préoccupés d'assurer davantage l'ordre interne que l'indépendance et la satisfaction des besoins des masses, et capables d'imposer leur propre idéologie aux organisations (syndicales, politiques) censées exprimer les besoins des masses : le plus fondamental d'entre eux, c'est bien la libération de l'exploitation et de l'aliénation capitalistes.

Il ne s'agit pas d'ériger cette convergence effective des intérêt collectifs les plus essentiels, cette solidarité objective, en pétition de principe ! La *meilleure* voie de recherche serait de la faire surgir de l'histoire de la lutte anti-impérialiste en France. Celle-ci s'est *développée* à travers une série de contradictions, à l'intérieur de la gauche française, entre les forces *progressistes* du tiers-monde, entre les unes et les autres. Elle a connu des moments de ruptures et des périodes de ralliements. Elle a été indissociable de la lutte pour le socialisme en France. Nous ne partirons pourtant pas de cette histoire : elle n'est pas écrite, elle est difficile à écrire, elle dépasse ce qui est ici possible.

Nous partirons plus simplement de quelques aspects importants des structures de l'économie mondiale dans le cadre de l'impérialisme et de sa crise. Puis nous observerons quel contenu est actuellement donné à cette solidarité par les organisations politiques et syndicales de gauche en France.

L'extension du champ de la lutte de classes

EXPORTATION de capital, l'impérialisme est par nature extension du champ du rapport social que ce capital porte avec lui, extension du champ de la lutte de classes. Très schématiquement, trois grandes caractéristiques doivent en être analysées qui correspondent à trois types de difficultés dans la prise de conscience de cette solidarité objective.

1. — L'impérialisme s'est d'abord manifesté comme prélèvement du surplus du travail sous les formes que permettait, à chaque période, le développement des forces productives : surplus du travail des paysans précapitalistes (d'où la destruction des structures sociales et des sols, la désertification, la famine) ; rente liée à l'exploitation des gisements minéraux (d'où leur « écrémage ») ; intérêts des prêts aux Etats ; plus-values liées aux investissements directs ; épargne locale drainée par les systèmes bancaires transnationaux, pétrodollars recyclés, etc.

La classe ouvrière française en a-t-elle bénéficié ? Les travailleurs n'ont pamais participé aux décisions, mais il faut aller plus loin. D'une part, sans même évoquer l'importance de la perte cumulée de pouvoir d'achat de 1937 à 1965-1969 et non compensée depuis, on conviendra que l'augmentation des quantités consommées n'élève pas le niveau de satisfaction des besoins si, dans le même temps, s'accroît le niveau des besoins engendrés par l'appareil de production, et nul ne peut nier que ce fut effectivement le cas depuis la fin du dix-neuvième siècle. D'autre part, le salaire exprime le volume des consommations que, grossièrement et sous réserve de fluctuations dues à l'évolution du rapport des forces, les capitalistes estiment nécessaire à la reproduction de la force de travail dans les structures géographiques et professionnelles désirées par eux. Dès lors, sans nier que l'impérialisme ait largement influencé les structures (voire le niveau) de l'emploi, ou qu'il ait permis l'amélioration des conditions de certaines catégories dont les capitalistes voulaient s'attacher la collaboration (cadres), on ne voit pas pourquoi des cadeaux « non nécessaires » auraient été faits aux travailleurs, avec le seul résultat d'abaisser le taux de profit au-dessous de ce qui aurait été possible.

Cette influence sur les structures et le niveau de l'emploi explique que la suppression brutale de ces prélèvements de *l'impérialisme* et les bouleversements structurels qui en résulteraient entraîneraient des conséquences *négatives* et immédiates sur les conditions de vie des travailleurs français et le niveau de *leur emploi. Cela ne signifie* nullement que ces prélèvements doivent être maintenus : dans le cadre d'un gouvernement démocratique, une négociation conforme par ailleurs aux intérêts des uns et des autres (d'où la nécessité de mettre alors en œuvre des structures de négociation qui garantissent l'égalité réelle des parties en présence) permettrait de les éviter en donnant aux travailleurs français la liberté et les délais nécessaires pour opérer une restructuration de la distribution des revenus en France et un aménagement planifié des structures industrielles. Il est donc essentiel d'avoir précisé l'origine des contradictions éventuelles (le pouvoir du capital) et leurs délais.

2. — *Manifestement*, l'extension du rapport social capitaliste due au procès de transnationalisation du capital conduit à l'émergence de ce que l'on peut nommer une classe ouvrière mondiale. Les travailleurs français peuvent en prendre assez facilement conscience car ce procès renforce les conditions de leur propre exploitation. Ce procès crée aussi les conditions d'un élargissement de l'exploitation des travailleurs du tiers-monde, mais la prise de conscience en est moins évidente : elle passe par la compréhension des véritables conditions du développement, de la possibilité de créer des *emplois* en dehors des firmes transnationales, du caractère « tronqué » de la lutte des classes *si* elle est *analysée* au seul niveau national, de toute la stratégie de division que peut développer le *patronat* des firmes multinationales.

Il faut bien reconnaître que le mouvement ouvrier marque un certain retard par rapport à cette situation nouvelle, même si des germes très *positifs* apparaissent dans les premières conférences syndicales mondiales, dans la création d'unions régionales, dans certaines organisations professionnelles.

Destructuration des systèmes productifs nationaux

3. — L'impérialisme est aujourd'hui en crise. Celle-ci résulte d'abord de l'ensemble des luttes politiques, économiques et sociales des pays du tiers-monde et des luttes contre l'exploitation menées par les travailleurs français qui, ensemble, ont mis en cause le taux de profit et le procès d'accumulation du capital. Dans le même temps, la crise peut être appréhendée comme un procès de destructuration des systèmes productifs nationaux sous l'influence des contradictions qui se développent entre les branches qui se sont plus rapidement internationalisées et celles qui continuent à fonctionner essentiellement au niveau national. Il en résulte une perturbation profonde de la loi de la valeur qui ne fonctionne pas encore au niveau international alors qu'elle ne peut plus fonctionner au niveau national. Les Etats sont mis dans l'incapacité de maintenir ou de rétablir la cohérence de ces systèmes productifs nationaux et le développement du capital transnational déplace progressivement leurs pouvoirs.

On pourrait s'attendre que la crise renforce la prise de conscience des solidarités fondamentales. Elle peut au contraire susciter des *craintes ou des contradictions*. Il est plus facile de lier spontanément le bouleversement du procès de travail à l' « exportation des emplois » et donc la sauvegarde de l'emploi à un renforcement des protectionnismes que de comprendre la complexité du mouvement du capital et de la restructuration de l'emploi. On est plus facilement porté à s'inquiéter de la concurrence, sans en voir la cause dans le capitalisme, qu'à rappeler que l'ampleur des besoins est telle qu'il y a nécessairement du travail pour tous.

De la même manière, les issues capitalistes à la crise, dont la nature dépend de la capacité des impérialismes à développer les zones de coopération plutôt que de conflit, peuvent créer des contradictions nouvelles entre le peuple français et les peuples du tiers-monde ou au contraire renforcer leur solidarité objective. C'est ici qu'il faudrait développer toute l'analyse, d'une part, de la volonté de renforcer l'Europe (politique et monétaire) ; d'autre part, des procédures de concertation qui se développent entre les Etats qui visent à s'ériger peu à peu en directoire des affaires mondiales (commission trilatérale, sommets mondiaux à sept, codes de bonne conduite, etc.), ces deux stratégies pouvant, du reste, ne pas être alternatives. Initiative essentielle, si l'on veut assurer le renforcement de la conscience des solidarités fondamentales.

Dans la situation politique actuelle, la gauche française est amenée à définir ses axes d'engagement à l'égard des relations internationales de la France, à engager une lutte anti-impérialiste conséquente et à la lier à sa lutte contre l'exploitation capitaliste dans des conditions assez mobilisatrices pour déboucher sur un changement réel de pouvoir qui permettra de mettre en œuvre une politique effectivement anti-impérialiste.

Le développement des actions anti-impérialistes n'est pas dissociable de la lutte contre l'exploitation, dans *la mesure où l'issue* capitaliste à la crise de l'impérialisme passe par l'accroissement du taux de profit. L'explication de ce lien, de cette solidarité, à travers les luttes demeure un aspect essentiel de cette action.

Dans ce cadre, la gauche apporte son soutien aux peuples qui veulent se libérer de l'impérialisme, politique ou économique. Ceci n'implique pas le soutien à n'importe quelle action ou revendication des Etats du tiers-monde. Malgré ses difficultés, mais pour éviter tout arbitraire, une discussion approfondie avec les organisations effectivement représentatives des peuples concernés est indispensable.

Ceci implique, en particulier, la dénonciation de tous les aspects impérialistes de la politique française et l'affirmation d'objectifs clairs sur chacun de ces points. Prenons-en quelques-uns :

— *la nature des relations directes* entre la France et les pays du tiers-monde impose quelques thèmes : d'abord, l'opposition au statut colonial des DOM-TOM, l'affirmation de leur droit à l'indépendance ou à l'autodétermination, la dénonciation du caractère impérialiste des ventes d'armes et l'exigence de leur cessation immédiate, la reconsidération de la politique dite de « coopération ». Mais, de manière plus générale, c'est tout le rapport de la France aux peuples du tiers-monde qui est de nature impérialiste : les accords avec les régimes racistes ou à tendance fasciste, auxquels s'oppose la nécessaire discussion avec les groupes opprimés de ces pays pour déterminer les actions les plus efficaces, en sont un exemple et on pourrait en citer bien d'autres dans un ordre

* Professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble.

Des échanges doublement inégaux

L'ÉNERGIE ET LES MATIÈRES PREMIÈRES

Par JEAN-MARIE CHEVALIER *

UN examen de la structure des importations françaises en matière d'énergie et de matières de base fait ressortir la concentration des approvisionnements sur un petit nombre de pays avec lesquels la France entretient des relations généralement déséquilibrées. Ce schéma est le résultat d'une stratégie de domination visant à maintenir des rapports inégalitaires ; il pose la question de savoir quels changements pourraient être apportés dans une optique de lutte contre l'impérialisme, de coopération et de développement.

Les importations énergétiques de la France ont été profondément modifiées par les changements intervenus sur le marché mondial du pétrole entre 1971 et 1974. Les hydrocarbures représentaient en valeur 9,4 % des importations françaises en 1969 et 19 % en 1977. Près de 80 % des achats pétroliers de la France sont maintenant concentrés sur le Proche-Orient (Arabie Saoudite : 37 % ; Irak : 15,5 % ; Abou-Dhabi : 8,2 % ; Iran : 8 % ; Koweït : 3 % ; autres : 6 %. Total : 77,7 %).

En ce qui concerne les autres biens énergétiques, le gaz naturel et le charbon proviennent essentiellement de pays n'appartenant pas au tiers-monde : Pays-Bas, Allemagne de l'Ouest, Pologne, Etats-Unis, Union soviétique. Seul pays du tiers-monde, l'Algérie compte pour 18 % des approvisionnements français en gaz naturel. Quant à l'uranium que la France importe, il provient essentiellement de deux pays : le Niger et le Gabon.

Pour les matières de base non énergétiques, les flux d'approvisionnement sont également concentrés sur un petit nombre de pays : Côte-d'Ivoire (café, bois, fruits), Maroc (phosphates), Gabon (bois, minerais), Sénégal (oléagineux), Malaisie (caoutchouc), Brésil (graines, oléagineux, minerais), Afrique du Sud (minerais, fibres).

La simple énumération de ces fournisseurs et l'analyse des conditions de production mettent clairement en évidence la stratégie de l'impérialisme français : il s'agit essentiellement de créer ou de perpétuer dans un petit nombre de pays choisis des conditions économiques et politiques telles que la production capitaliste la plus traditionnelle puisse fonctionner sans à-coup et avec profit.

Certes, chacun de ces partenaires commerciaux de la France est caractérisé par une structure de classes qui lui est propre et qui rend difficile une analyse globale. Toutefois, dans bien des cas, la classe au pouvoir reçoit de l'extérieur une caution et un soutien lui permettant de maintenir un système de production à l'intérieur duquel elle s'approprie une fraction de la rente (rente pétrolière, rente minière ou rente foncière). C'est ainsi qu'au nom de la sécurité des approvisionnements on aboutit à la mise en place d'une logistique militaire qui débouche parfois sur l'intervention armée.

De nombreux travaux de recherche sont encore à faire à propos des conditions dans lesquelles les firmes françaises ponctionnent le surplus de certains pays du tiers-monde (uranium au Niger et au Gabon, pétrole au Gabon et au Congo, bois en Côte-d'Ivoire, fer en Mauritanie, pour ne citer que les exemples les plus connus).

Parmi les firmes françaises qui interviennent dans ce domaine, on trouve soit des multinationales françaises — à capitaux privés ou publics — soit de petites sociétés privées. Malgré l'important potentiel de transformation des relations d'échanges que représentent les sociétés à capitaux publics, elles jouent un jeu très proche de celui des firmes privées, auxquelles elles servent d'ailleurs souvent de support.

Dans certains cas, ce sont les firmes françaises qui assurent directement la production, soit seules, soit en consortium ; dans d'autres cas, les firmes capitalistes ont abandonné le contrôle direct de la production pour transférer leur pouvoir de domination au niveau de la technologie et de la commercialisation. Il y a là, spécialement dans le secteur de l'énergie, une mutation fondamentale de la stratégie impérialiste, mutation qui ne remet nullement en cause la puissance de la domination, mais bien plutôt ses formes.

Dans la majorité des cas, les flux d'approvisionnement en matières énergétiques et en produits de base sont donc des flux intrafirmes ou interfirmes qui, du point de vue financier, ne sont réellement contrôlés par aucun des deux Etats concernés ; la marge de liberté reste assez considérable pour ce qui est de la localisation optimale des profits.

Les échanges extérieurs français ne sont donc en fait que l'addition d'un certain nombre de stratégies individuelles : les firmes françaises vont produire ou acheter là où les perspectives de profit à court terme sont les plus favorables. Il en résulte des échanges doublement inégaux : parce que les pays choisis sont souvent ceux où l'exploitation capitaliste peut se faire sans beaucoup de limites ni de contrôle, et parce que les pays choisis ne sont pas toujours ceux qui seraient susceptibles d'acheter les produits français.

La balance est ainsi chroniquement déficitaire avec tous les pays fournisseurs de pétrole, à l'exception de l'Algérie et de la Libye, pays qui, globalement, comptent peu dans les approvisionnements français (4,2 % et 2,4 % respectivement en 1977, en volume).

Rééquilibre et coopération

QUE pourrait être une réorientation de la stratégie française dans le domaine des approvisionnements en énergie et en matières de base ? Quelques propositions ont obtenu un assez large consensus au sein de la commission « énergie et matières de base » du colloque, mais il est bien clair que certaines d'entre elles impliquent qu'un changement politique ait été opéré en France.

Le premier problème, souvent posé par les pays du tiers-monde, et auquel une réponse claire doit être apportée, est celui de la revalorisation du prix des matières premières. Les structures de classes sont fort différentes d'un pays du tiers-monde à l'autre ; il est donc difficile d'affirmer qu'il existe une solidarité globale entre tous les Etats — notamment dans le domaine des prix — solidarité qui serait fondée sur le caractère uniformément progressiste de leurs revendications. Toutefois, il est important de rechercher les conditions de base d'une telle solidarité, qui, malgré ses ambiguïtés, reste fondamentalement dirigée contre l'impérialisme.

Un accord semble s'être réalisé au sein de la commission sur l'idée que le prix international d'un produit doit être tendanciellement représentatif de ce qu'il faut dépenser soit pour renouveler ce produit, soit pour fabriquer un produit qui lui serait substituable, dans le but de répondre à une demande sociale.

Ce principe, qui paraît valable au niveau international, doit être nuancé lorsqu'il s'agit de la gestion et de la valorisation des richesses d'un pays donné dans son cadre national. Chaque pays doit alors pouvoir déterminer son rythme de production en fonction de ses objectifs de développement à long terme ; il détermine par là même la valeur qu'il accorde à ses ressources naturelles, conformément au principe de la souveraineté de chaque pays sur ses propres richesses. Il serait d'ailleurs souhaitable que ce second principe soit pris en compte dans l'établissement des prix internationaux. Toute revendication sur la revalorisation du prix des matières de base implique que l'on remette en cause, au même moment, non seulement la structure de répartition de la rente afférente à chaque produit, mais aussi la structure de répartition des revenus interne à la France.

Une seconde ligne d'action viserait à assurer un meilleur contrôle des firmes multinationales, d'abord en exigeant d'elles — soit sous forme bilatérale, soit sous forme multilatérale — des informations réelles concernant leurs conditions d'approvisionnement et leurs coûts.

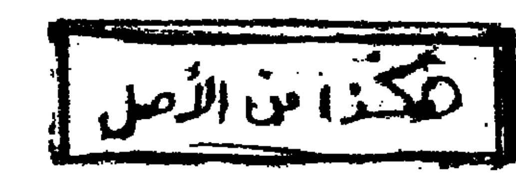
Une troisième ligne d'action consisterait à encourager la signature d'accords d'Etat à Etat de façon à limiter les effets du jeu individualiste des firmes cherchant par tous les moyens des profits à court terme. De tels accords sont revendiqués par plusieurs pays du tiers-monde ; ils ne sauraient en aucune façon être considérés comme un remède miracle, mais ils rendent possible, à plusieurs niveaux, la réduction des déséquilibres.

Un accord d'échanges économiques qui est signé entre deux Etats implique d'abord qu'il y ait, de part et d'autre, libre choix du partenaire en fonction d'un consensus politique minimum. Un tel accord constitue un cadre à l'intérieur duquel peuvent être organisés les échanges de personnes, de biens et de services, sur la base d'un respect mutuel et d'une confiance que les pays du tiers-monde ont beaucoup de mal à trouver. Dans le cas de la France, des accords de ce type permettraient en outre d'utiliser de façon plus efficace les vecteurs publics existants et de contrôler davantage les firmes multinationales. Les transferts de technologie, enfin, d'une importance vitale pour les pays en voie de développement, pourraient être assurés sur des bases non exclusivement commerciales et concurrentielles.

La crise économique que traversent les pays capitalistes est sans doute marquée par trop d'incertitudes et d'aléas pour que l'on puisse inventer rapidement les principes d'un nouvel ordre économique international. Les quelques lignes d'action suggérées ici peuvent paraître timides ; elles peuvent constituer toutefois l'amorce d'un rééquilibrage des échanges : rééquilibrage des balances individuelles dans l'affirmation d'une volonté de coopération, rééquilibrage dans le sens d'une réduction des rapports inégalitaires.

Le problème fondamental des comptes extérieurs n'est pas le règlement de la facture pétrolière, mais la recherche de tels équilibres.

* Professeur à l'université de Paris-XIII.





(Photo Philippe Ledru-Sygma.)

« VIVRE ET TRAVAILLER AU PAYS »

Qu'est-ce que le nouvel ordre économique international ?

plus économique (le rôle attribué à l'agriculture française, l'attitude à l'égard des prix des matières premières, etc.).

— *l'insertion de la France dans le réseau mondial de l'impérialisme* contribue aussi à donner à la lutte anti-impérialiste un certain contenu : refus de l'emprise des investissements étrangers sur des secteurs entiers de l'économie française, du redéploiement industriel, des exportations à *tout prix* liées à la baisse de la consommation interne et entraînant un accroissement de la dépendance à l'égard de l'extérieur. Encore faut-il noter dans ce domaine qu'un désaccord profond traverse la gauche française quant à la nature de l'Europe et qu'il n'est guère possible d'en attendre actuellement des actions communes à ce sujet, même si, dans l'ordre syndical, la C.F.D.T. et la C.G.T. reconnaissent l'importance de l'action syndicale régionale (lutte contre l'exploitation au niveau de l'ensemble européen, lutte contre l'emprise des transnationales dans les relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), etc). Les actions communes à ce niveau passant au demeurant par l'entrée de la C.G.T. à la Conférence européenne des syndicats (C.E.S.).

— *l'attitude de la France dans les organisations internationales* lui donne un rôle tout à fait effacé, sauf à en *faire* un membre discipliné de l'alliance impérialiste (et parfois son gendarme) et ceci d'autant plus facilement que ces questions ne sont jamais débattues publiquement. Une démocratisation réelle (discussion publique, contrôle parlementaire) de cet aspect de la vie politique française s'impose. Sur le fond, il s'agit, d'une part, de désolidariser le peuple français de la gestion monétaire et financière de l'impérialisme mondial par les organes issus des accords de Bretton-Woods. La crise les a dépossédés de la fonction de régulation monétaire du capitalisme mais ils ont été chargés *implicitement* de la tâche d'orientation et de contrôle des finances publiques et de l'ensemble des politiques des Etats du tiers-*monde pour le compte du capital* transnational. D'autre part, la France a jusqu'à présent soutenu l'attitude *occidentale* la plus décidée à bloquer toute négociation au sein de la CNUCED (refusant même de prendre en considération les propositions des pays de l'Europe du Centre et du Nord) : elle doit au plus tôt accepter l'ouverture d'une véritable négociation sur la base des propositions des pays du tiers-monde pour un nouvel ordre économique international.

— *l'exploitation par le capital français des travailleurs originaires du tiers-monde ou dans le tiers monde* constitue la manifestation la plus *concrète* des bénéfices directs que le capital français retire de l'impérialisme et en même temps le terrain où luttes contre l'exploitation et luttes anti-impérialistes sont le plus indissociables. Albano Cordeiro souligne dans l'article ci-dessous cette forme très réelle de la lutte anti-impérialiste qu'est la lutte en France contre toutes les formes de racisme, contre toute discrimination et en particulier pour la reconnaissance *aux travailleurs immigrés* du droit de s'organiser pour leurs propres luttes. La lutte anti-impé*rialiste, c'est* aussi l'ensemble des actions et des luttes de solidarité avec les travailleurs du tiers-monde, *soit à l'occasion* de l'exploitation ou de la répression étatique dont ils sont victimes à l'intérieur même des firmes transnationales (salaires, conditions de travail, droit syndical, droit de grève...). La constitution progressive d'organisations syndicales régionales face à la crise qui traverse les grandes confédérations mondiales constitue un élément susceptible de faciliter la prise de conscience d'une classe ouvrière mondiale et son expression.

C'est sur l'ensemble de ces bases que le mot d'ordre *« vivre et travailler au pays pour le rendre actif et prospère »* peut être généralisé à l'ensemble du monde. Il ne présente *aucune contradiction si ce n'est* quand apparaît la logique du profit.

Mais, au-delà de ces actions et à travers elles, la gauche française dessine le contenu de ce que serait la politique anti-impérialiste d'un gouvernement démocratique en France.

Comment « sortir de la crise »

IL faut d'abord sortir de la crise, mais cela ne signifie pas la même *chose pour le peuple français* et pour les capitalistes. Sortir de la crise, c'est échapper aux manifes*tations de la crise capitaliste (sous*-emploi, baisse du pouvoir d'achat, rétrécissement de l'appareil de pro*duction), mais c'est aussi beaucoup* plus, ce n'est pas un plan meilleur mais un plan autre. Il faut *produire autrement (transformation progres*sive du procès de travail mais aussi logique de la satisfaction croissante *des besoins* dans leur *ordre* et leur hiérarchie, instauration d'un véritable contrôle social, élargissement du *secteur* public pour assurer plus d'indépendance nationale, une nouvelle cohérence de l'économie nationale) ; il faut produire *autre chose*, c'est-à-dire inverser la situation actuelle et articuler la production au besoin social, qui comprend les besoins liés à l'affirmation concrète de la solidarité avec le tiers-monde.

La faiblesse relative des réseaux actuels de dépendance de l'économie française interdit d'envisager une déstabilisation d'ensemble et immé*diate de ses* relations avec l'extérieur. Mais un gouvernement ne saurait se dire démocratique sans entreprendre *cette déstabilisation* qui s'exprimera en termes d'établissement de complémentarités dans le respect des indé*pendances nationales*.

Ainsi, la nouvelle coopération partira d'abord des exigences que le tiers-monde exprime quant à son développement en précisant le contenu qu'il veut donner au nouvel ordre économique international (élévation du degré de satisfaction des besoins des masses par le développement des forces productives sur la double ligne de la rupture de la dépendance alimentaire et de la constitution d'une base d'accumulation interne dans le cadre d'une profonde reconsidération des liens avec le marché mondial). Elle implique l'élimination de l'impérialisme français, une politique *de coopération* active dans laquelle se trouveront engagés tous les secteurs de l'écono*mie française* (agriculture et *recher*che comprises), et une réorientation structurelle de la politique extérieure *de la France*.

GERARD DESTANNE DE BERNIS.

Le sort

des travailleurs immigrés

VERS UN NOUVEAU MODÈLE D'EXPLOITATION ?

Par ALBANO CORDEIRO *

AUJOURD'HUI *encore*, la *compréhension* globale du fonctionnement des courants internationaux de main-d'œuvre est insuffisante. *Mais* les *apports* récents provenant de l'ethnologie (1) aident à mieux *percevoir la parenté* intime entre le système de travail migrant en Europe occidentale (puisant essentiellement dans les « gisements de main-d'œuvre » du bassin méditerranéen) et le système de rotation de la main-*d'œuvre* entre les réserves et les zones « blanches » en Afrique australe.

Face à la politique d'importation et de rotation des forces de *travail mise en place par les économies* utilisatrices dominantes, les *gouvernements* des pays exportateurs (2) ne font que gérer « au mieux » ce qui *devient* pour eux une donnée *structurelle*. Parfois, se comportant en gérants de « sociétés de travail par intérim », ils excellent à répondre aux « besoins » des utilisateurs (3). Ils monnaient la perte de ressources que constitue l'émigration par des « avantages » à *court et à moyen terme : immobilisme social* et flux réguliers de moyens de paiement internationaux. Ces derniers deviennent des substituts d'investissement ou *servent à* des investissements qui n'induisent pas le propre développement *capitaliste* de l'économie du pays.

Le système du travail migrant a comme essieu le « besoin » de statuts sociaux différenciés et hiérarchisés. En effet, en important de la main-d'œuvre, le patronat cherche un *type « social » de travailleur* : vulnérable, inorganisé, inadapté, mis en situation d'accepter certains postes de travail, certains niveaux de *salaires*, une certaine *mobilité* (entre les postes, les entreprises).

En *disposant* de ce type de travailleur, le patronat acquiert la capacité de définir l'« emplacement » de ces travailleurs dans la *production* et dans la cité (ou, du moins, est-il assuré que le fonctionnement « naturel » de certains mécanismes y conduira).

La législation spécifique d'exception règle l'entrée et la mobilité du travailleur immigré dans le marché du travail et *institue* une situation d'infra-droit pour la population *immigrée* (4). *Mais c'est* principalement au niveau des pratiques patronales dans les entreprises que l'on tire parti de la vulnérabilité de cette main-d'œuvre, qu'on *la fixe dans une* « aire sociale » précise et *qu*'on assigne un cadre de contraintes qui déterminera son mode de vie.

Le système du travail migrant permet une séparation, pour la main-d'œuvre concernée, entre coûts d'entretien et coûts de renouvellement de la force de travail sur lesquels sont réalisées des économies considérables (5).

L'accroissement du coût monétarisé du renouvellement et de l'entretien de la force de travail dans les économies dites développées *peut devenir maîtrisable* dans son évolution *et dans ses conséquences* si l'on reporte les nouvelles discriminations sur la « population des réserves », et si on leur fait supporter des coûts pris en charge pour d'autres groupes sociaux.

D'une manière *générale*, ce transfert de risques et de charges permet d'épargner des coûts sociaux importants inhérents au fonc*tionnement (normal) du mode de produc*tion (6) et de les déverser (dénationaliser, en désamorçant des répercussions politiques possibles) sur cette population.

En *ce* qui concerne les formations sociales et économiques des pays dominés, une attention spéciale devrait être portée non seulement aux différenciations et hiérarchisations qui s'accentuent entre pays-réserves de main-d'œuvre à faible coût de reproduction et pays-*relais impérialistes, et à leurs nouvelles fonc*tions, mais aussi aux effets à terme des investissements en matière d'éducation et de santé dans les pays-réserves qui annoncent une évolution vers un type de main-d'œuvre plus adaptable à différents besoins du marché internationalisé du travail.

Les modèles migratoires qui répondent le mieux aux variations de l'activité économique, sont les modèles de rotation que l'on peut voir à l'œuvre en R.F.A. *et, dans une certaine mesure, en Suisse* : un grand nombre de travailleurs sous contrat annuel ou de *dix mois, et perdant leur droit de séjour à chaque échéance*. En France, des préoccupations démographiques et les caractéristiques du fonctionnement du marché du travail (domaines de négociation syndicale, moindre place des contrats à durée déterminée, etc.) aboutissent à un modèle qui vise en fait à des résultats semblables mais dans des temps *différents*.

Actuellement, le discours dominant tourne autour de deux idées maîtresses : la « revalorisation du travail manuel » et le « redéploiement industriel », qui doivent faciliter le *remplacement de la main-d'œuvre étrangère*.

La « revalorisation du travail manuel » relève essentiellement d'un discours idéologique qui masque un processus de déqualification généralisée de la main-d'œuvre. Dans la logique du système économique en vigueur (*et dans la situation actuelle de crise*), une telle revalorisation n'est possible qu'en augmentant *sensiblement la productivité (nouvel* équipement entraînant la réduction à court terme des besoins de main-d'œuvre) et en disposant d'un marché « en expansion » (7).

Quant au « redéploiement industriel », à *l'exportation des emplois*, ils touchent autant la main-d'œuvre française que la main-d'œuvre étrangère. Mais cela ne suffit pas à diminuer le rôle assigné à *l'ensemble de l'immigration* qui continuera à être sollicitée pour répondre à des demandes de travail « en expansion » (tertiaire inférieur) et à des offres de travail spécifiques pour certains emplois non « exploitables », particulièrement pénibles sur le plan des horaires et des conditions de travail (équipes de nuit des transports collectifs, filles *de salle des cliniques, etc*.).

Les recherches de R.E. Verhaeren, en particulier sur le comportement du secteur du bâtiment et des travaux publics (B.T.P.) *depuis* le début de la crise, montrent les limites auxquelles se heurte la substitution de la main-d'œuvre immigrée, ainsi que le rôle important que joue le statut précaire des ouvriers immigrés du B.T.P. *dans les capacités de ce secteur* à opérer une restructuration du capital.

Des statuts sociaux différenciés

D'APRES les hypothèses de restructuration *des marchés « nationaux » du travail, on* peut s'attendre à des modifications sensibles dans le fonctionnement du modèle migratoire :

1) L'apparition de catégories de travailleurs (nationaux et immigrés) soumis à des « gestions spécifiques » et différenciées dans le mode de reproduction, dans le mode d'insertion dans le marché du travail et dans la mise en valeur de la force de travail. Ce qui pourra avoir comme corollaire la création de statuts *sociaux différenciés et hiérarchisés* propres à certaines catégories : embauchés et sans-travail « clandestins » ; temporaires permanents ; « établis en France » ; « deuxième génération », etc., avec des emplois assignés *à chaque catégorie*. La gestion d'un volant important de chômeurs nationaux se trouvera facilitée, car la situation sera mieux définie en ce qui concerne *les conditions* d'emploi et de chômage des immigrés.

2) *Une distinction* plus nette entre masses de travailleurs immigrés destinés sélectivement à une « stabilisation », avec droit d'établissement, et masses de travailleurs immigrés soumis à un régime de rotation (travailleurs *avec « retour garanti ») par un contrôle* croissant des durées de séjour, le rythme de rotation devenant matière à négociation dans les accords de main-d'œuvre.

3) L'entrée en jeu d'une nouvelle réserve de main-d'œuvre à bon marché basée *dans* l'espace national et constituée par des communautés étrangères nombreuses (8) et se reproduisant à faible coût (deuxième génération et travailleurs « établis »).

4) La participation croissante des Etats des pays d'origine à la maîtrise des divers *temps du parcours migratoire. On peut ajouter*, par ailleurs, que cette maîtrise des divers temps du parcours migratoire, l'institutionnalisation des retours et le mode réglé d'insertion dans le marché de l'emploi s'accompagneront de nouveaux instruments idéologiques, tel celui de la « formation en poche » à la fin d'un contrat de durée limitée (9). Cette forme de *mise en valeur du travail migrant pourrait* faire appel à une main-d'œuvre ayant déjà été scolarisée dans le pays d'origine et qui serait mise à la production dans les économies utilisatrices pour une *durée* limitée.

Quelle réponse politique ?

PLUS que jamais le mot d'ordre de l'égalité *de droits entre travailleurs immigrés* et travailleurs français apparaît comme l'axe portant de la lutte à engager, en particulier contre *la précarité du droit* de séjour mais aussi contre la résurgence du racisme et du chauvinisme. Mais d'autres mesures s'imposent, en premier lieu l'affirmation du droit d'expression et d'association pour les travailleurs *étrangers*, avec en conséquence l'abolition des décrets d'avril et septembre 1939 sur les associations dites étrangères et la levée des *limites apportées au regroupement de travail*leurs étrangers dans les associations du type 1901.

La lutte pour l'unité des travailleurs français et immigrés est une lutte contre les facteurs qui entretiennent leur division. Cette division est un problème de la société française, elle est alimentée par l'idéologie domi*nante et par une organisation sociale qui* assure la reproduction de cette division.

Tenir compte des différences pour les dépasser, ce n'est pas les transformer en « facteurs de division ». Lutter pour l'unité passe donc par le respect de l'autonomie (relative et insérée dans une dynamique vers l'*unité) que les travailleurs immigrés revendi*quent, sans pour autant refuser l'unité dans l'action. Pour les partisans de la « reconnaissance de l'autonomie des organisations (ou associations) de travailleurs immigrés », il n'est question de reconnaître cette autonomie que dans les luttes hors des entreprises et spécifiques à la condition de travailleur immi*gré et d'étranger*.

Le mot d'ordre « liberté de circulation et *d'établissement » suscite de sérieuses réserves* de la part des organisations syndicales et politiques de gauche, même dans la perspective d'un gouvernement « ouvrant la voie à une transition vers le socialisme » (pour tenir compte des priorités de la planification démocratique et de la persistance des écarts internationaux de développement). Toutefois, certaines forces tiennent à le conserver sous réserve de l'accompagner de son corollaire indispensable : le droit de vivre et de travailler au pays.

* Chercheur à l'IREP, Grenoble.

(1) Notamment les travaux de Claude Meillassoux, P. Ph. Rey et autres.

(2) Ces gouvernements ne représentent que les alliances de classes nationales et internationales qui les soutiennent. Les économies de leurs pays sont subordonnées au marché capitaliste mondial et fonctionnent dans la logique (loi de la valeur) qui régit ce marché.

(3) Le gouvernement tunisien, par exemple, met son honneur à offrir les *« spécialisations exigées par la demande de l'étranger »*.

(4) Le « national » réside dans « son » pays par droit de naissance (le sang et la terre). Le « non-national » (et les membres de sa famille) ne peut résider que s'il trouve un patron qui, en l'embauchant, le fait « naître » à l'égard de la législation nationale. On peut donc affirmer que le patron est la « mère » de l'étranger ! Il est enfanté par les « besoins économiques », c'est-à-dire par les politiques patronales d'entreprise.

(5) Ils arrivent sains, résistants à la maladie et capables de récupérer vite et bien après un accident de travail. Postes de travail dangereux, ateliers pathogéniques, habitat insalubre : la résistance physique des travailleurs immigrés est constamment mise à l'épreuve. Les caves de Paris, où aujourd'hui les *Maliens* tombent tuberculeux, sont les mêmes que celles où les Français bretons tombaient tuberculeux au début du siècle. On dénationalise les risques, les caves, la silicose...

(6) A ce sujet, voir les recherches de l'IREP de Grenoble et l'étude interministérielle sur le *bilan économique et social de l'immigration* dirigée par A. Le Pors.

(7) La prétendue « substitution de la main-d'œuvre immigrée » cache mal une relève partielle d'anciennes couches de migrants par d'autres (ainsi l'afflux des réfugiés du Sud-Est asiatique : mille par mois). L'immigration dite *« politique » est destinée probablement* à s'accroître, d'autant plus que les raisons politiques sont aujourd'hui à l'origine des déplacements parmi les plus importants au niveau mondial.

(8) Des communautés d'origine étrangère, vastes, anciennes, fonctionnent désormais — en petit nombre — comme des « micro-sociétés autonomes » avec leurs rites de vie, leur vie culturelle propre. Le statut d'étranger ne se justifie pas dans ce qu'il a de restrictif *sur le plan des droits d'expression culturelle* et politique.

(9) Le modèle pouvant être l'accord de main-d'œuvre conclu entre l'Algérie et la R.D.A. Les statistiques pour 1976 de l'ONAMO montrent bien la sélection extrêmement poussée que comporte ce type d'accord : il concerne des travailleurs très jeunes, célibataires et d'un niveau scolaire très élevé (plus de 90 % des candidats retenus avaient accompli plus de la moitié des études secondaires).

La nécessaire solidarité du mouvement ouvrier international

POUR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL

« L'attitude des syndicats des pays développés à l'égard d'un nouvel ordre économique » : c'est sur ce thème que l'ONU a organisé à Vienne (Autriche), les 23 et 24 octobre, un colloque au cours duquel se produisirent de vifs affrontements entre syndicats des pays riches et représentants du tiers-monde. Les salariés des pays industrialisés sont-ils solidaires des travailleurs des pays pauvres ? Participent-ils à leur exploitation ? Ces questions étaient présentes au colloque de Vincennes (voir pages précédentes). On trouvera ici la position du secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail.

Par EDMOND MAIRE *

PERSONNE ne peut nier la solidarité idéologique du mouvement ouvrier des pays développés avec les peuples du tiers-monde, sa tradition internationaliste, son soutien actif aux luttes de libération politique et économique du tiers-monde — du Vietnam à l'Algérie en passant par l'Amérique latine, — son refus affirmé de s'enfermer dans une sorte de *club des ouvriers riches qui seraient solidaires de leur patronat pour défendre leur salaire et leur emploi contre les ouvriers du tiers-monde.*

Mais, d'autre part, personne ne peut nier non plus les limites de cette solidarité : limites de l'action des organisations syndicales des pays industrialisés dans les *firmes multinationales pour améliorer* le sort des travailleurs des pays en voie de développement ; limites de notre action *pour faire pression sur nos gouvernements et nos patronats dans le sens* d'une véritable coopération internationale favorable à un développement autocentré des pays *sous-développés, orienté* vers la *satisfaction* des besoins essentiels des populations ; limites, enfin, pour faire reculer le *racisme* à l'égard des *travailleurs migrants comme pour obtenir* avec eux l'égalité des droits.

Il est facile de montrer qu'au moins *pour une part ces insuffisances* de notre action trouvent leur origine dans les réalités économiques contraignantes qui pèsent sur les travailleurs. Faut-il en rester à ce constat et à l'acceptation qu'il implique d'une impuissance du mouvement ouvrier à changer le cours des choses ?

Je dis impuissance car dans le choc du pot de terre des idéaux abstraits contre le pot de fer des réalités objectives, on sait d'avance qui sortira vainqueur...

Soulignons d'abord que, avec une telle *problématique, les forces de division* ont le champ libre. Ainsi la *montée* du chômage structurel dans les pays développés est tantôt mise sur le compte des immigrés *qui prendraient la place des Européens*, tantôt décrite comme la conséquence de la concurrence des produits industriels *exportés de façon croissante par les pays en voie de développement*, sans compter ceux pour qui la crise trouve son origine dans la revalorisation du prix du pétrole et des matières premières. Même l'« aide », pourtant *dérisoire*, des pays industriels aux pays en voie de développement se voit accusée d'être source de chômage.

Cette logique d'une prétendue divergence d'intérêts concernant l'emploi entre travailleurs du « Nord » et du « Sud » *ressemble fort au discours que l'on entend* encore dans nos pays européens lorsque certains présentent les travailleuses comme les *concurrentes des travailleurs* sur le marché de l'emploi. D'une *façon* générale, un tel raisonnement conduit, sous couvert de réalisme en cette période de crise, *à privilégier une défense de l'emploi* à courte vue, limitée au plan national ou continental, renvoyant le développement du tiers-monde à plus tard, quand la prospérité sera revenue... Cette politique aveugle conduit à une impasse. Car le constat est faussé, il omet l'essentiel.

La croissance productiviste à l'origine de la crise

SI la crise, comme nous le pensons, est le produit du type de croissance imposé par le système capitaliste, les divergences apparentes entre travailleurs ne font qu'en refléter les conséquences. Elles peuvent donc se résoudre s'ils luttent ensemble pour définir et imposer un autre type de production, de consommation et *d'échanges*, un nouveau type de développement solidaire.

Ce ne sont pas les intérêts des travailleurs qui les opposent les uns aux autres ; leur aspiration à rassembler les conditions économiques, sociales, culturelles, politiques de l'émancipation et du libre développement de leur personnalité est profondément commune. Ce sont les situations qui les divisent, qui les conduisent à *avoir* des priorités différentes. Et ces situations leur sont imposées par leurs patronats ou leurs Etats. Elles découlent de la logique d'expansion du système capitaliste, de la division internationale du travail qui en est la conséquence. La solution, pour les organisations syndicales, ne consiste donc pas à gommer les divergences nées des situations qu'ils subissent ou à fuir les réalités dans un discours idéologique. Leur problème est de construire une solidarité plus réelle, d'en montrer les fondements objectifs par des luttes syndicales communes ou convergentes qui *révèlent* les causes profondes du développement inégal et tracent les axes d'un projet alternatif et solidaire.

Démystifier et informer, voilà la première nécessité. Il est faux de présenter l'emploi mondial comme un gâteau à partager, tout emploi créé quelque part entraînant la suppression d'un emploi ailleurs, alors qu'au contraire les besoins à satisfaire appellent une dynamique de la création d'emplois. Il est faux de présenter *le monde comme composé de systèmes clos*, alors que l'expansionnisme capitaliste a imposé un type de consommation *et de culture comme modèle pour le monde entier. Il est faux de présenter* le déclin de bien des entreprises et des *branches comme résultant de la concurrence des pays du tiers-monde alors que* ce sont les intérêts patronaux qui conduisent à déplacer les industries de *main-d'œuvre* vers les pays en voie de *développement*, réservant les secteurs de pointe aux pays développés, assurant ainsi la continuité de l'échange inégal et de leur domination.

Mais cet effort d'analyse est insuffisant. Le mouvement *ouvrier* des pays industrialisés se trouve confronté à une mutation considérable dans la structuration et la répartition des forces productives au plan mondial. Il voit agir deux faisceaux de forces qui ont chacun, malgré des contradictions internes, une dynamique et un but cohérents :

— D'une part, les pays en voie de développement *qui aspirent à se doter* d'une politique économique fondée sur leurs propres ressources ;

— *D'autre part, les* Etats *capitalistes* et *les firmes multinationales* qui se restructurent et se redéploient pour trouver de *nouvelles bases assurant le maintien de leur hégémonie.*

Proposer un nouveau type de développement

S'IL *sait aller au bout de ses potentialités*, le mouvement syndical des pays développés peut intervenir avec force dans cette confrontation en convergence avec *les forces de progrès du tiers-monde*, conformément non seulement à ses principes idéologiques, mais aux intérêts fondamentaux des *travailleurs qu'il rassemble*. Pour cela, il *doit proposer* une solution de rechange, un projet solidaire et, au minimum, un ensemble d'axes de *lutte qui donnent aux luttes sociales* une double dynamique : celle d'une appropriation du pouvoir par les travailleurs et les peuples, celle d'un changement de *l'actuel type de croissance productiviste* dominant au plan mondial en un type de développement répondant aux besoins essentiels. Ce faisant, le mouvement syndical créera les conditions d'un dépassement des divergences d'intérêt aujourd'hui apparentes entre travailleurs du « Nord » et du « Sud ».

Au point de départ de ce projet solidaire, se trouve un égal refus du productivisme par les travailleurs de divers types de pays. Le productivisme et la surbordination des échanges commerciaux à la loi de la jungle qui en est la conséquence sont en effet à l'origine d'un fantastique gaspillage mondial des ressources humaines et matérielles, où la recherche de la rentabilité à tout prix pour une minorité dirigeante s'accompagne d'une intensification de la charge de travail, du retard des équipements collectifs, de la recherche permanente d'économies de main-d'œuvre et donc d'un chômage structurel, de la division sociale du travail contre laquelle s'élèvent les travailleurs des pays industriels comme ceux des pays en voie de développement.

A la base de ce *projet solidaire*, se conjuguent donc la contestation par les travailleurs des pays industrialisés d'un type de croissance aliénant et inégalitaire et la révolte des travailleurs et des peuples des pays sous-développés contre l'échange *inégal, les forces de domination* économiques et politiques externes et leurs alliés internes. Mais on ne peut en rester à ce refus. La dénonciation commune des impérialismes et des politiques capitalistes ne garantit nullement l'unité du combat, ni son débouché émancipateur.

Heureusement, le passage de la contestation à la proposition est en train de *s'opérer. La recherche* par les pays en voie de développement, et notamment les non-alignés, d'un nouvel ordre économique international comme la lente maturation dans *le mouvement ouvrier des pays développés d'un projet socialiste autogestionnaire* qui réconcilie socialisme et liberté et assure une nouvelle orientation de la *croissance constituent des tentatives pour* ébaucher l'indispensable solution de rechange solidaire.

La C.F.D.T., par exemple, a défini des *axes pour un autre type de développement* en s'efforçant d'éviter les oppositions et, mieux, de tenir compte au maximum des orientations des forces progressistes du *tiers-monde*. La *propriété sociale* des moyens de production, la planification démocratique n'ont pour nous de sens qu'au service de quelques grands objec*tifs caractéristiques* d'un autre type de *développement autour desquels nous tentons de rassembler* une majorité de la population :

● Ainsi *la réduction des inégalités* de salaires et de revenus comme des inégalités dans le droit à l'emploi nous apparaît répondre à *une aspiration fondamentale* des travailleurs de notre pays et constituer un des fondements d'un type de production et de consommation qui privilégie les *satisfactions* collectives par rapport à l'accroissement du pouvoir d'achat direct. Sommes-nous si loin d'un des buts que nos camarades du tiers-monde fixent au *« développement autocentré »* ? De plus, toute action contre les inégalités internes à chaque pays freine la dynamique du développement inégal entre pays.

● *Le développement du pouvoir des travailleurs* sur le contenu de leur travail — c'est-à-dire à la fois sur les conditions de travail, sur l'organisation du travail, sur l'outil de travail et sur l'utilité sociale des produits et des activités — nous apparaît comme un deuxième axe commun.

● Et l'objectif de *« vivre et travailler au pays »* ne s'attaque-t-il pas de plein fouet à la logique du développement *capitaliste national ou multinational* à tous les types de migration, à la *nature* et à la localisation actuelles des investissements ? *Un emploi utile pour tous*, la réduction du temps de travail, la revalorisation du temps hors travail, des activités d'échange *comme des loisirs*, autant de *revendications* correspondant à des besoins essentiels et donnant déjà lieu à des actions convergentes. Il ne s'agit pas seulement *d'économie. Vivre au pays, c'est répondre* aux besoins de la vie quotidienne, c'est concevoir la croissance comme le développement *prioritaire de services collectifs et individuels échappant souvent à l'économie de marché et non comme la seule* accumulation d'objets à acheter et à consommer. N'est-ce pas là un thème *autour duquel les hommes et les femmes* du monde entier se donneraient volontiers la main ?

● Un nouveau type de développement, c'est aussi *un nouveau type d'échanges*. Le mouvement *ouvrier* n'est pas atteint de cécité à cet égard. Il sait bien aujourd'hui que ses dirigeants l'ont souvent enfermé *dans un piège, par exemple en liant leur* emploi à l'exportation d'armes tandis que les mêmes dirigeants tendent l'autre entrée du piège aux jeunes Etats en voie *de développement en liant leur indépendance* à une militarisation forcenée. Il est possible de sortir du dilemme en agissant pour un nouveau type de coopération fondée sur une planification contractuelle des échanges *industriels* et agricoles. La réponse au sous-développement des uns et au chômage des autres passe par l'accession des pays sous-développés aux *biens* d'équipement et aux infrastructures leur permettant de mettre en œuvre le développement qu'ils auront choisi. Une telle politique implique la revalorisation du prix de leurs matières premières comme la possibilité d'exporter un certain nombre de leurs productions.

Ne le nions pas, la convergence pour un nouveau type d'échanges sera difficile à établir entre le mouvement ouvrier des pays industrialisés et les peuples du tiers-monde, tant que des progrès n'auront pas été réalisés sur les autres axes d'un nouveau type de développement.

Quelle action ?

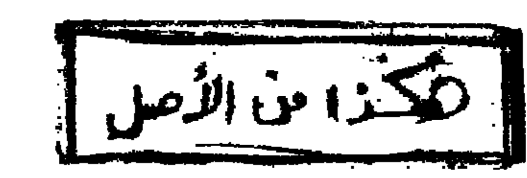
A CET *effet, il nous faut* intensifier nos confrontations et nos actions. En confrontant nos points de vue, nous nous efforçons d'élaborer des solutions qui ne soient pas conçues comme des compromis entre intérêts divergents, mais comme des *éléments* de dépassement de nos situations respectives, dépassements partiels certes, mais significatifs d'un projet plus ambitieux. Nous nous efforçons aussi de discerner les terrains où nous pouvons mener des luttes communes. Ainsi la renégociation de la convention de Lomé a donné lieu à des confrontations positives, d'une part, entre les syndicats de la C.E.E., d'autre part, entre des syndicats des cinquante-deux pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, enfin entre la *Confédération européenne* des syndicats et l'Organisation unitaire des syndicats africains.

Au-delà de ces confrontations, il est évident que c'est par des actions concrètes que les convergences et les solidarités s'approfondissent le mieux. Un certain nombre d'actions au sein des *firmes multinationales* ont montré la possibilité d'une lutte plus solidaire portant sur les salaires, les conditions de travail, *les droits syndicaux*, le contrôle ouvrier. Il est en même temps possible et nécessaire d'accentuer la pression syndicale dans les entreprises européennes particulièrement liées au racisme institutionnalisé d'Afrique du Sud ou aux dictatures sanglantes d'Amérique *latine*, en liaison avec les syndicalistes de ces pays.

La dimension continentale de l'action syndicale est une nécessité pour le mouvement ouvrier s'il veut peser d'un poids suffisant sur les institutions et les détenteurs du pouvoir économique et s'il veut établir des relations syndicales vraiment *débarrassées de toute séquelle de domination* entre pays de niveaux de développement différents. Il serait très utile de ce point de vue que la dynamique syndicale unitaire au plan continental se *manifeste* au-delà de l'Europe occidentale et de l'Afrique.

* Secrétaire général de la Confédération française démocratique du travail.





A propos de la disparition d'un « empire » plus que cinquantenaire

L'expansion industrielle de Boussac et l'exploitation coloniale

Le rachat, en août dernier, du groupe textile Boussac par Agache-Willot marque la fin d'un « empire » familial dont l'essor fut lié à l'expansion coloniale. A l'aide de documents d'archives, l'article ci-dessous rappelle comment un industriel français — Robert Boussac — s'efforçait, voilà cinquante ans déjà, de faire prévaloir ses intérêts dans la politique de développement des colonies afin de ravitailler en coton les filatures de la métropole.

Par J.-Y. MARCHAL et L. WILHELM *

LES activités de la maison Boussac prennent leur essor à compter des années 20, au moment où se développe la culture cotonnière en Afrique-Occidentale française (A.-O.F.). Dès 1903, une Association cotonnière coloniale avait été créée ; mais c'est surtout au lendemain de la « grande guerre » que la pénurie de coton sur le marché européen stimule les intérêts publics et privés en faveur de cette production dans les territoires d'A.-O.F., notamment au Soudan français, au Niger et en Haute-Volta.

Les possibilités de produire le coton en culture pluviale et irriguée sont alors étudiées et, sur les recommandations d'une mission d'étude conduite par l'ingénieur Bélime, un premier projet d'aménagement de la vallée du Niger est établi (programme Carde, 1920). L'ingénieur est nommé, plus tard, à la tête du service général des textiles et de l'hydraulique agricole, chargé d'aménager des casiers irrigués le long des rives du Niger. En 1925, deux casiers (Niénébalé et Baguineda) sont prêts à produire du coton au Soudan français. En 1930, 3 000 hectares irrigués y sont en production, tandis que Bélime présente un nouveau projet portant, cette fois, sur plus de 500 000 hectares. La création, en 1932, de l'Office du Niger, en aval de Ségou, doit concrétiser l'application de ce projet, qui ne connaît pourtant qu'un début de réalisation (1).

Tandis que des investissements considérables sont consentis pour la production cotonnière au Soudan français, un programme de culture du coton sous pluie est conduit, dans le même temps et à moindre coût, dans les colonies voisines, au Niger et surtout en Haute-Volta.

Là, le lieutenant gouverneur Hesling est convaincu — et il en persuade ses administrateurs, les « commandants de cercle » (2) — de pouvoir exporter des milliers de tonnes de coton aussitôt qu'un mode de transport facile et économique aura été créé. De 1919 à 1927, les paysans voltaïques sont mis au travail, d'abord sur les pistes automobilisables et les ponts (6 000 kilomètres de pistes sont aménagés en 1925, le huitième du réseau routier de l'A.-O.F.), puis dans les champs. Dès 1924, l'Association cotonnière coloniale établit des bureaux à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Dégoudou. L'administrateur de l'Association, délégué à Ouagadougou, se nomme R. Boussac. *« Le coton passe alors au premier plan des préoccupations administratives. Toute la vie voltaïque gravite autour de la culture de ce textile* (3). »

Une circulaire locale, en date du 25 janvier 1924, donne l'ordre de semer du coton. Un arrêté général du 6 mars de la même année et une circulaire du gouvernement général de l'A.O.F. organisent ensuite la production du coton non irrigué et posent les principes généraux de la politique cotonnière à suivre. Ainsi la circulaire n° 951 du 28 avril 1924, adressée aux « commandants de cercle » stipule-t-elle que : *« L'intérêt général exige une production poussée à l'extrême limite de ses possibilités. (...) Dans ces conditions, en appelant la population de votre cercle à développer ces cultures et en exerçant sur elle toute pression nécessaire, vous agissez en tuteur avisé et autorisé, en conséquence, à exiger l'effort demandé. »* Le 24 avril 1924 est créé le Service local des textiles, chargé de diriger l'intensification des cultures et d'organiser les marchés. La maison Boussac préside aux décisions de ce service. La récolte de 1924, commercialisée au début de l'année 1925, procure aux maisons de commerce près de 4 000 tonnes de coton brut. Au cours de la campagne 1925-1926, près de 6 000 tonnes sont offertes au commerce européen. Le chiffre officiel de la quantité de fibres exportée est de 1 247 tonnes, soit le tiers de l'exportation de l'A.O.F. (3 900 tonnes pour 1925-1926). Pour accroître cette production, une circulaire du 4 juin 1926 précise : *« Il doit être réservé à la culture du coton destiné à l'exportation une superficie de 4 hectares pour 100 hectares de cultures soit, pour 3 millions d'hectares, 120 000 hectares. »* Mais la récolte de 1927 est brusquement déficitaire (640 tonnes de fibres exportées), ainsi que celle de 1928 (515 tonnes de fibres exportées).

Prix d'achat dérisoires et disettes

C'EST que les paysans voltaïques ne veulent et ne peuvent plus vendre de coton, compte tenu, d'une part, du prix d'achat jugé trop faible (les commerçants rétorquent, non sans raison, que les prix en Europe s'effondrent) et, d'autre part, d'une conjoncture agricole déficitaire due à des sécheresses et à des vols d'acridiens qui dévastent les récoltes et provoquent des disettes. *« La question de l'alimentation des populations devient extrêmement angoissante »*, annoncent les « commandants de cercle ». D'autant qu'ils n'ont cessé, en application des circulaires, de forcer les populations à produire du coton aux dépens des cultures vivrières.

Le rapport de l'inspecteur des affaires administratives B. Sol est parfaitement explicite sur les causes du déficit des campagnes cotonnières de 1927-1928 : *« Destiné auparavant aux besoins familiaux et aux échanges de cercle à cercle, après transformation de la fibre en bandes tissées, le coton produit a été autoritairement dirigé sur les marchés d'exportation, où il a été payé à des prix dérisoires : maximum à Ouagadougou, 5 725 F la tonne ; minimum, 1 350 F la tonne. Transformé en bandes, le producteur en retire un prix quatre fois supérieur au prix offert par le commerçant européen et seize fois supérieur au prix minimum. (...) Contraints de vendre leur production au commerce européen, les paysans ne peuvent plus payer l'impôt de capitation. De plus, deux disettes, depuis 1926, ont ravagé l'ensemble du pays. »* Le rapport précise encore : *« 1 hectare semé en coton produit, en Haute-Volta, 50 kilos de coton brut (chiffre dérisoire). La moyenne des prix les plus élevés payés par les commerçants de Haute-Volta depuis 1924 a été de 1,65 F le kilo non égrené, soit, pour 1 hectare de coton, un revenu de 82,50 F. Le mil donne 400 kilos à l'hectare, et la valeur moyenne est de 0,50 F le kilo, soit un rapport, par hectare, de 200 F pour un travail moindre que celui de la cotonneraie. La différence en faveur du mil est donc de 117,50 F. »* B. Sol conclut : *« Le régime de production n'a été qu'un régime de prestations. Le régime commercial, un régime de réquisitions aggravé du fait que le prix de la réquisition était, par une défaillance inadmissible de l'autorité, fixé non par elle-même, en tenant compte de tous les éléments du problème, mais par des commerçants* (4). »

Exprimant ses inquiétudes à ce sujet, dans une lettre adressée, le 28 février 1928, au gouverneur de la Haute-Volta, R. Boussac, administrateur délégué de la maison du même nom, indiquait les mesures qui, à son avis, pouvaient contribuer à redresser ses affaires.

« Monsieur le gouverneur,

« Nous avons l'honneur de vous confirmer la conversation que notre administrateur délégué, M. R. Boussac, a eue avec vous hier matin. (...)

» 1° *La récolte cotonnière de 1928* (...) s'annonce comme considérablement déficitaire par rapport aux prévisions insérées au *Journal officiel* de la Haute-Volta du 1er décembre 1927.

» Ces prévisions officielles annonçaient 15 760 tonnes d'apport de coton brut. Or nous estimons que la récolte totale de la Haute-Volta n'atteindra pas, cette année, 3 000 tonnes. (...)

» Si nous recherchons les causes de ce déficit formidable dont les conséquences vont être un désastre pour tout le commerce de la Haute-Volta et pour nous en particulier, nous constatons d'abord (...) qu'elles ne peuvent être attribuées à des circonstances météorologiques défavorables : la saison des pluies a été excellente. (...)

» *En conséquence, de deux choses* l'une : ou bien M. le gouverneur intérimaire de la Haute-Volta s'est lourdement trompé dans ses prévisions officielles ; ou bien les indigènes ont conservé pour eux le coton qui aurait dû être vendu au commerce. Dans l'un et l'autre cas, la conséquence est la même : les quantités de coton qui pourront être achetées cette année par notre maison en particulier ne nous permettront *même pas d'amortir notre matériel*, tous les frais généraux restant à notre charge.

» 2° La situation étant sans remède *pour cette année*, nous avons envisagé les conditions économiques créées par cet état de choses pour l'avenir. Nous vous avons indiqué qu'à notre avis (...) la *production totale de coton brut vendue* au commerce ne pourra jamais dépasser la quantité de 7 000 tonnes environ qui représentent la récolte totale de l'année 1926, pendant *laquelle l'administration* a produit *le plus gros effort* et alors que les plantations de coton étaient faites dans des terres encore vierges et non épuisées comme *elles* commencent à l'être actuellement. Ce maximum de 7 000 tonnes, même s'il était atteint chaque année, serait absolument insuffisant pour pouvoir faire vivre toutes les maisons de commerce qui sont actuellement installées en Haute-Volta. Et, d'autre part, deux autres conditions viennent s'ajouter à la principale. La première est que l'indigène de ces régions-ci n'ayant absolument aucun besoin ne fait des plantatons de produits pour le commerce que dans la mesure où il est contraint ; il cherche à y échapper par tous les moyens. La deuxième est que la culture du coton représente pour lui un intérêt beaucoup plus considérable s'il le conserve pour sa consommation personnelle que s'il le vend au commerce.

» *On peut, en effet,* évaluer à plus de 5 000 tonnes de fibres, c'est-à-dire 25 000 tonnes de coton brut, la quantité absorbée par la consommation locale en Haute-Volta, *sous forme de bandes de* coton filées et tissées par l'indigène soit pour se vêtir, soit pour l'exportation en Gold Coast (5).

» *Si ces 25 000 tonnes, ou tout au moins* une partie importante de cette quantité, pouvaient être livrées au commerce, la question cotonnière serait résolue en Haute-Volta et la situation économique complètement rétablie. (...)

» Si la colonie de Haute-Volta veut continuer à se consacrer exclusivement à la production cotonnière, il n'y a qu'une seule et unique solution qui paraîtra peut-être brutale mais qui constitue notre *seul moyen de salut : c'est d'interdire* aux indigènes la fabrication des bandes de coton. (...)

» Si cette solution est impossible, *il est absolument indispensable que* l'administration envisage, dès maintenant, de faire faire à l'indigène, en plus des plantations de coton, des plantations d'un produit supplémentaire qui ne peut être autre que l'arachide (6) (...). »

Signé : Robert BOUSSAC.

Voilà qui en dit long sur l'ingérence de la maison Boussac dans la politique de « développement économique » de la colonie et prouve à l'évidence sur quelles *bases s'est constituée, à l'autre extrémité* de la chaîne capitaliste, la prospérité du « roi du coton ».

A l'époque, la situation économique tant *déplorée par R. Boussac fut jugée* suffisamment grave pour que le ministre des colonies décide de l'envoi d'une mission d'inspection dont il a déjà été fait état en citant le rapport de B. Sol. La mission conclut à l'arrêt de la politique des produits industriels en Haute-Volta. En 1932, Albert Sarraut, ministre des colonies, dans une lettre adressée au gouverneur général de l'A.-O.F., écrit :

« La mission d'inspection qui, en 1931, a enquêté en Haute-Volta a constaté que les efforts de l'administration locale pour intensifier la production des matières naturelles susceptibles d'une utilisation industrielle avaient abouti, par voie de conséquence indirecte, à faire négliger les cultures vivrières indispensables à la subsistance des indigènes.

» Le résultat de cet état de fait, qui a malheureusement rencontré, il faut le dire, des conjonctures défavorables (sécheresses, vols d'acridiens), a été d'augmenter en nombre et en durée les disettes partielles qui sévissent, d'une manière en quelque sorte endémique, dans les régions considérées.

» Or il est évident que notre politique doit tendre, avant toute autre préoccupation, à assurer l'alimentation convenable des populations dont nous assumons la tutelle (7). »

Le démembrement de la Haute-Volta, par décret du 5 septembre 1932, vient compléter cette décision. Parce que les populations n'ont pu répondre dans les temps aux termes des marchés conclus entre les maisons de commerce et les filatures métropolitaines, la colonie est qualifiée de « territoire non viable » (8).

La maison Boussac n'abandonnera pas pour autant ses « *comptoirs* » établis dans la région. La proposition d'associer la culture de l'arachide à celle du coton *(habilement suggérée dans la lettre citée* ci-dessus) sera mise en application dès 1935, une fois que les populations auront reconstitué leurs forces et que les effets de la crise mondiale se seront apaisés. Dans le cercle de Kaya, proche de Ouagadougou, la production d'arachide commercialisée passe de 100 tonnes en 1937 à 700 tonnes en 1939 et 1 200 tonnes en 1940. Les tonnages de coton brut, dans le même cercle et à la même période, représentent environ le dixième de la production arachidière (ce qui est encore élevé). Les maisons de commerce se contenteront toutefois de ces productions, *qui viendront honorablement compléter* celles extraites des autres colonies.

* Respectivement géographe et sociologue.

(1) 25 000 hectares étaient aménagés en 1945 et 60 000 le sont actuellement, cultivés en riz, coton et canne à sucre.

(2) Chaque colonie est divisée en circonscriptions, ou « cercles », à la tête desquelles se trouvent des administrateurs : les « commandants de cercle ».

(3) Cf. B. Sole, rapport no 36, mission d'inspection 1931-1932.

(4) Rapport B. Sol, mission d'inspection 1931-1932, no 36, pages 53 et 88.

(5) Il s'agit d'un commerce traditionnel entre les régions de savanes et les régions de forêts, plus au sud. Du fait de l'emprise britannique en Gold Coast (actuel Ghana), ce commerce ne profitait pas aux commerçants français.

(6) Extraits d'une lettre annexée au rapport B. Sol.

(7) Cf. *Ministère des colonies à gouverneur général, Dakar. Objet : nécessité d'intensifier les cultures vivrières dans l'ex-Haute-Volta, 1932.*

(8) Le décret du 4 septembre 1947 rétablira la Haute-Volta dans ses limites de 1932.

Dans les revues...

■ Une importante innovation : **POLITIQUE INTERNATIONALE**, fort bien *présentée, sous la direction de Patrick* Wajsman, professeur et éditorialiste du Figaro. Ce premier numéro présente une série de brillantes signatures, parmi lesquelles Gaston Thorn, David Owen, *François de Rose*, F.-J. Strauss, Henri Ménudier, Hélène Carrère d'Encausse, etc. Le lancement de cette nouvelle revue, qui occupe une place qu'il convenait de prendre, avait été annoncé par les Presses Universitaires de France, avec une co-direction. Les PUF et le co-directeur ont disparu. Le directeur de la revue affirme l'« indépendance » de la publication et son caractère ouvert et « pluridisciplinaire ». (N° 1, automne 1978, trimestriel, 50 F. - 137, avenue Victor-Hugo, Paris-16e.)

■ Une bonne partie du numéro double *(n° 55-56)* de **REPERES**, publiant le XIIe colloque du CERES, est consacrée à l'Europe. L'ensemble manifeste clairement la difficulté d'une position entre l'adhésion socialiste à une Europe socialiste et le refus, qui va de soi, d'un pouvoir capitaliste renforcé et institutionnalisé ; et cela, au moment où, selon le CERES, la France serait bien placée pour provoquer la rupture avec le capitalisme. Dans le numéro d'octobre (n° 57) de la même revue, on retiendra surtout le vigoureux article de J.-P. Chevènement « Contre la gauche américaine » qui démonte admirablement les mécanismes de détournement et de récupération de la gauche par une pensée de droite puissamment servie par les moyens de communication de masse. Critique d'une « pensée » qui prétend résoudre les problèmes individuels sans toucher aux structures de la *société, et qui substitue* les impératifs du désir à la lutte pour le pouvoir. (Mensuel, 20 F le n° 55-56 ; 15 F le n° 57. - 5, rue Payenne, 75003 Paris.)

■ Bien qu'avec des *objectifs* forts différents, **L'APPEL** va dans dans le même sens : oui à une Europe des nations, non à l'Europe des multinationales. Plus que méfiance à l'égard d'un axe (impé*rialiste et capitaliste*) « Berlin » - Washington, avec prolongement naturel à Tokyo. L'APPEL va même jusqu'à répercuter un... appel pour l'abstention franche et massive aux élections européennes. (N° 48, septembre-octobre, mensuel, 9 F. - 89, rue de Lille, Paris.)

■ **FAIRE** ouvre un dossier sur le mouvement étudiant : il a un grand passé, a-t-il même un petit avenir ? Dans le même numéro de la revue du socialisme autogestionnaire : recherche pour un développement qui rejetterait le productivisme ; et une interview d'Alain Touraine sur son projet de sociologue. (N° 36, octobre, mensuel, 15 F. - 48, rue Saint-Anne, Paris-2e.)

■ Sous une nouvelle présentation, **ECONOMIE et POLITIQUE** annonce qu'elle sera de plus en plus la revue qui exprime la politique du P.C.F. dans l'entreprise et présente un dossier sur « les patrons dans l'entreprise ». Claude Montagny se penche, d'autre part, sur le « modèle allemand », si vanté actuellement. (N° 18 (290), mensuel, 14 F. - *8, cité d'Hauteville, 75010 Paris.)*

■ Le premier numéro de **NOUVELLES CAMPAGNES** vient de paraître. La revue se propose de traiter des problèmes paysans *sous* l'angle de la lutte de classes tout en rétablissant « le lien fondamental entre l'expérience et la réflexion ». Un premier dossier : sur l'élargissement de la C.E.E. (N° 1, octobre-novembre, *cinq numéros par an, 12 F.* - c/o Bruno Buffaria, 19, rue Sainte-Ursule, 31000 Toulouse.)

■ Le « capital financier » fait l'objet de la dernière livraison de **CONTRADICTIONS**, consacrée aux mécanismes de captation du pouvoir économique. Le fonctionnement des sociétés anonymes, de la Bourse, du capital bancaire et des groupes financiers y est examiné de manière, souhaitent les auteurs, à « constituer un ouvrage de référence pour tous ceux qui désirent combattre le pouvoir du capital ». (N° 17, octobre, 20 F. - Drève du Duc, 58, Bte 8, 1170 Bruxelles.)

■ **DEFENSE NATIONALE** présente (sous la signature de Joseph Martray) la politique française de la mer, dans une sorte d'introduction à un numéro consacré à *divers aspects importants des* forces navales françaises, avec la collaboration de l'amiral Lannuzel, du vice-amiral Accry, du contre-amiral Lacoste et du capitaine de vaisseau Beaussant. *(34e année*, octobre, mensuel, 15 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ Une nouvelle revue publiée par l'université de Malte, **MEDITERRANEAN STUDIES**, a conçu un riche sommaire pour son premier numéro où les problèmes stratégiques et de sécurité dans la région méditerranéenne ont une bonne place. Des questions plus spécifiques y sont aussi abordées comme la réforme agraire et la pauvreté en Egypte ou la situation de la paysannerie du Maroc. (Vol. 1, n° 1, été-printemps 1978, bimestriel, abonnement annuel : 8 dollars. - Midsea Books Ltd, Strait Street, La Valette, Malte.)

■ **ESOPE** publie le texte du traité sino-japonais signé le 12 août dernier et consacre un long commentaire à ce document, « gigantesque échec politique pour l'U.R.S.S. sans être du tout un succès pour l'Occident ». Par ailleurs, un dossier sur l'économie du Japon vue par l'O.C.D.E. (N° 393, septembre-octobre, mensuel, 10 F. - 12, rue du Quatre-Septembre, Paris-2e.)

■ On trouvera dans **AFRICA RESEARCH BULLETIN**, périodique très précieux par la régularité et la diversité de ses informations sur l'Afrique, le texte anglais original (version diffusée par Associated Press) des accords de Camp David conclus le 18 *septembre* à Washington. (Vol. 15, n° 9, 15 octobre, mensuel. - 18 Lower North Street, Exeter, Angleterre.)

■ En marge de son thème principal (« Structures et échange international »), la revue de François Perroux **MONDES EN DEVELOPPEMENT** consacre trois études à l'océan Indien, où le rôle du Japon est, comme il se doit, en vedette. Avec la collaboration de l'amiral Henri Labrousse, qui évalue l'importance de la région en *termes de stratégie, de démo*graphie et de richesses en matières premières. (N° 21, 1978, trimestriel, 40 F. - Ed. Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.)

■ Un texte d'une *rare éloquence* et plein de détails sur la vie des paysans péruviens dans **INPRECOR** : le discours d'Hugo Blanco (dont on lira une nouvelle dans ce numéro, page 19) devant les *quinze mille personnes rassemblées à* Tacna, où il fut jugé et condamné en 1966, pour fêter son retour dans la ville le 25 août dernier. Discours politique aussi, où le militant trotskiste évoque les « luttes héroïques » des populations jusqu'aux récentes élections. (N° 35, 5 octobre, 5 F. - B.P. 57, 93101 Montreuil Cedex.)

■ « Y a-t-il des prisonniers politiques à Cuba ? » **URGENT AMÉRIQUE LATINE** présente, sur ce thème, un reportage de Patricia Lara assorti d'informations se référant à Amnesty International, Gabriel Garcia Marquez et... Fidel Castro. (N° 6, octobre, mensuel, 6 F. - 8, rue Au Maire, 75003 Paris.)

■ **THE MAGHREB REVIEW**, publiée à Londres, consacre une étude à l'industrie du gaz naturel en Algérie sous la signature de Keith Sutton. L'auteur envisage les potentialités impressionnantes qui s'offrent en ce domaine, la production devant atteindre au début des années 80 environ 100 milliards de mètres cubes par an, et déjà presque totalement placée à l'étranger en vertu de contrats signés ou en cours de négociation. (Vol. 3, n° 9, septembre-octobre, bimensuel, abonnement annuel : 10 livres. - 96, March*mont Street, Londres WCIN 1 AG.)*

■ Dans **LE PETROLE ET LE GAZ ARABES**, une étude du Dr David H. Sambar, président du groupe Sharjah de *Londres*, qui résume — *sous le titre* « Les investissements arabes en Europe » — la stratégie de placement des pétrodollars et l'accueil qui leur est réservé dans les pays hôtes d'Europe. (Vol. X, *n° 229, 1er octobre, bimensuel, abonne*ment annuel : 1 850 F. - 7, avenue Ingres, 75781 Paris.)

■ A l'occasion de la nouvelle année, **L'ARCHE** a fait paraître un numéro spécial faisant une large place aux grands problèmes du judaïsme, notamment les relations entre Israël et la Diaspora. (N° 258-259, septembre-octobre, mensuel, 15 F. - 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)

■ Le numéro 2 de **THE CRANE BAG** *(revue irlandaise)* vient de paraître. Littérature : un ensemble sur James *Joyce. Sous le titre* « Mythology » sont régulièrement réunies les études de culture et civilisation irlandaises : Clémence Ramnoux y traite, cette fois, des symboles dans la légende celtique. Un *autre Français, au chapitre des* « politiques » : une interview de Paul Ricœur (en anglais, comme toute la revue). (Vol. 2, 1978, semestriel, les deux numéros : 3 livres. - Balnagowan, University Centre, Palmerston-Park, Dublin 6.)

■ Dans les **ETUDES**, Ph. Waquet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, donne une véritable consultation sur le problème de l'expulsion des étrangers. Analyse critique des textes, des droits et des pratiques, qui est aussi une proposition pour que ces pratiques — souvent déplorables, exorbitantes, abusives ou simplement illégales, — en attendant d'être abolies, ce qui n'est pas pour demain, trouvent plus de contrôles et de freins. (Octobre, mensuel, 13 F. - 15, rue Monsieur, Paris-7e.)

CINÉMA

■ Claude Degand, *dans* **LA MIRADA**, propose une radiographie de l'industrie cinématographique américaine *(1967-1977)*, et J. G. Requena analyse, du point de vue idéologique, la machine hollywoodienne. (N° 4, octobre, mensuel, 150 ptas. - Industria, 218 3° 2a - Barcelone.)

■ La revue algérienne **LES DEUX ECRANS** présente, dans sa dernière livraison, un sommaire très riche ; notamment une étude sur « la diffusion du cinéma *dans les zones rurales d'Algérie avant* la deuxième guerre mondiale » ; un dossier sur le cinéma tunisien et une brillante analyse des feuilletons projetés à la télévision américaine. (N° 6, octobre, mensuel, 5 dinars. - 7, bd Khémisti - Alger.)

■ Jean-Pierre le Pavec, dans **CINEMA 78**, analyse la situation actuelle de l'économie du cinéma français. Il note qu'une *certaine amélioration s'est produite dans* la mesure où le premier semestre 1978 a vu, par rapport à l'an dernier, le nombre des spectateurs augmenter de 8,88 %, et les recettes de 20 % ! (N° 238, octobre, mensuel, 12 F. - 6, rue Ordener, 75018 Paris.)

■ **ECRAN 78** propose, dans un article de Georges Boisaier, une intéressante description de la situation (déplorable) du cinéma à la Réunion. Dans la même livraison, un article sur le nouveau cinéma allemand et une étude de l'œuvre de Wim Wenders. (N° 73, 15 octobre, mensuel, 12 F. - 60, avenue Bolivar, 75019 Paris.)

■ **LA REVUE DU CINEMA** publie un volumineux numéro hors série consacré à la programmation 1978-1979 de l'UFOLEIS. Une quarantaine de films (dont Omar Gatlato) y sont finement décrits. Une fiche technique, un résumé du scénario, de longs extraits des principales critiques parues dans la presse ainsi qu'une analyse détaillée sont proposés pour chaque film. L'ensemble constitue un excellent ouvrage de référence et de travail. (N° 331 bis, novembre, 35 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07.)

COMMENT ORGANISER LA COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT ?

Par MARIE-CLAUDE CELESTE

LA conférence des Nations unies sur la coopération technique entre pays en voie de développement, qui s'est tenue du 30 août au 12 septembre à Buenos-Aires, a confirmé le rôle que l'on entend désormais réserver, dans la plupart des pays du tiers-monde et pour de nombreux Etats industrialisés, au développement de la coopération Sud-Sud : au même titre que le réaménagement des relations Nord-Sud, celle-ci devrait constituer l'une des données essentielles d'un nouvel ordre économique mondial.

Pour le tiers-monde, cette prise de conscience n'est pas nouvelle. Dès 1973, à Alger, la quatrième conférence au sommet des pays non alignés avait souligné la nécessité, pour les membres du mouvement, d'intensifier leurs échanges mutuels. Trois ans plus tard, devant les maigres progrès enregistrés par la conférence de Paris sur la coopération économique internationale, la conférence de Colombo déclarait cet objectif prioritaire et, en 1976 à Mexico, le « groupe des 77 » étudiait les moyens pratiques de le mettre en œuvre.

Au cours des deux dernières décennies, dix-sept programmes d'intégration, ou communautés économiques, ont été mis en place dans le tiers-monde, tandis que quatorze banques régionales étaient créées. A partir de 1973, les associations de producteurs et d'exportateurs de matières premières de l'hémisphère sud se sont multipliées. Douze nouveaux groupements de ce type ont été constitués. Et pourtant, la coopération Sud-Sud reste un élément marginal de l'ordre économique actuel. Ainsi, les exportations de produits industriels du tiers-monde destinées à d'autres Etats pauvres ne représentent que 30 % du volume global de ses exportations.

L'objectif de la conférence de Buenos-Aires était précisément de systématiser et de coordonner, dans tous les domaines, ce qui ne constituait jusqu'à présent que des initiatives isolées et souvent éphémères. Un plan d'action adopté à cet effet recommande la création de « *points de convergence nationaux* », organes chargés d'évaluer les possibilités et les besoins des pays en voie de développement en matière de coopération technique, et de négocier, en collaboration avec les bureaux régionaux des organismes spécialisés de l'ONU, des accords d'échanges d'expertise entre Etats de l'hémisphère sud.

« *Point de convergence global* », un secrétariat spécial, moteur de la coopération technique entre pays en voie de développement (C.T.P.D.), devrait, au sein du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), coordonner les activités de ces organes nationaux et régionaux et veiller à l'application des recommandations du plan d'action de la conférence de Buenos-Aires.

Mais si le principe de la création de cette nouvelle institution est acquis, sa composition, ses attributions et son mode de fonctionnement — autant de points sur lesquels les avis divergent sensiblement — restent à définir.

Les pays en voie de développement souhaitent disposer du pouvoir de décision au sein de l'institution chargée de promouvoir une coopération qu'ils considèrent de leur seul ressort. Le « groupe des 77 » devait donc préconiser la création — rejetée à Buenos-Aires — d'une instance complètement autonome à l'égard du PNUD (où le poids des contributions financières est déterminant) et regroupant quelque cent cinquante Etats disposant chacun d'une voix. En revanche, principaux bailleurs de fonds du système des Nations unies, les pays industrialisés entendent, à ce titre, conserver un droit de regard sur les activités des divers organismes concernés, dont celui chargé de promouvoir la coopération Sud-Sud. Dans un tel cas, les orientations définies dans le plan d'action de la conférence de Buenos-Aires risqueraient d'être sérieusement infléchies.

Des méthodes coûteuses et inadaptées

AU-DELA du développement des relations entre les pays du tiers-monde, c'est en effet tout le concept de coopération technique tel qu'il a été appliqué jusqu'à présent que ce document propose de réviser à un moment où l'assistance technique traditionnelle, sans être rejetée en bloc, est sérieusement remise en question.

Dans son rapport pour l'année 1977, M. Bradford Morse, administrateur du PNUD, a énuméré quelques-uns des griefs formulés par le tiers-monde à l'endroit de ce mode de transfert des connaissances. « *On est de plus en plus préoccupé*, souligne-t-il, *par le fait que beaucoup de technologies provenant des pays développés ne conviennent pas particulièrement aux besoins des pays en développement. Certaines d'entre elles exigent des capitaux et des moyens techniques trop importants. D'autres encouragent les revenus et le niveau de vie d'une petite fraction de la population. L'élément matériel du développement — les nouvelles usines, les fabriques et les équipements — grève souvent les ressources des pays, surtout lorsque l'élément « logiciel » — les connaissances, les techniques et l'organisation requises pour faire fonctionner les premiers — leur manque cruellement.* »

Selon une estimation de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le transfert de technologie, et notamment l'acquisition de brevets, de droits de fabrication sous licence ou de services d'experts, aura coûté aux pays en voie de développement 1 milliard de dollars au cours de la dernière décennie. Le bilan des années 70 pourrait se chiffrer à 9 milliards de dollars.

Or certaines de ces techniques se sont révélées totalement inadéquates dans le tiers-monde. Ainsi, des machines conçues pour l'agriculture de plaine des Etats industrialisés n'ont pas donné les résultats escomptés dans les pays du Sud où ce secteur de l'activité économique s'étend également aux régions de montagne.

L'utilisation de matériel hautement automatisé apparaît de plus en plus comme un paradoxe dans des pays disposant généralement d'une main-d'œuvre surabondante. La revue *New Internationalist* (1) cite notamment le cas de parkings à ascenseurs hydrauliques et de stations-service automatiques dont le fonctionnement ne nécessite qu'un employé. En outre, faute de personnel qualifié, la plupart des pays en voie de développement doivent s'assurer du concours d'experts et de techniciens de l'hémisphère nord. Dans le tiers-monde, on trouve également illogique d'importer au prix fort des techniques à base de produits synthétiques précisément mis au point pour concurrencer ses propres matières premières.

L'inadaptation de certains schémas occidentaux aux réalités des pays en voie de développement est particulièrement évidente dans le domaine de la formation. Dans un numéro de *Santé du monde* (2) consacré à la coopération technique entre les Etats du tiers-monde, un étudiant népalais en Inde exprimait un avis largement partagé à ce sujet. « *Il est avantageux*, expliquait-il, *que les étudiants en médecine du Népal fassent leurs études dans des écoles de médecine indiennes pour de multiples raisons. La morbidité est voisine dans les deux pays — le paludisme et la lèpre par exemple étant des problèmes communs — alors que les pays occidentaux n'ont pas ces maladies. Mais, par ailleurs, nous sommes proches géographiquement et culturellement, ce qui facilite les ajustements. L'enseignement médical y est plutôt d'orientation communautaire, et c'est ce dont nous avons le plus besoin dans nos pays en développement. Nous aurions pu étudier dans des pays occidentaux, mais nous aurions été moins bien armés pour nous attaquer efficacement aux nombreux problèmes qui nous attendent.* »

Ce décalage entre la formation reçue dans les Etats industrialisés et les réalités des pays pauvres incite un grand nombre de techniciens du tiers-monde à émigrer vers l'hémisphère nord.

Entre 1960 et 1972, les pays en voie de développement ont ainsi fourni trois cent mille experts aux Etats riches par le biais de ce « *transfert inverse de technologie* ». Les Etats-Unis comptent aujourd'hui plus de dix mille médecins philippins. Un nombre égal de praticiens indiens exercent dans les Etats riches alors que leur pays d'origine ne dispose que d'un médecin pour quatre mille cent habitants (contre 1 pour 760 en Angleterre et 1 pour 610 aux Etats-Unis). Depuis 1969, cet « *exode des compétences* » aura coûté aux pays en voie de développement 50 milliards de dollars en talents perdus. Le plan d'action de la conférence de Buenos-Aires recommande justement à ces derniers « *de planifier et d'organiser la mobilité* » de cette main-d'œuvre qualifiée pour la transférer des Etats en voie de développement « *où elle est temporairement en excédent vers là où elle fait défaut* ».

Favoriser la communication

LE plan d'action de la conférence de Buenos-Aires entend également mettre un terme à la situation de dépendance dans laquelle l'assistance technique traditionnelle maintient les pays du tiers-monde. Par le biais d'une série de restrictions allant de l'interdiction d'utiliser des techniques concurrentes à l'obligation pour l'acquéreur d'acheter du matériel et des pièces de rechange aux firmes exportatrices, ce mode de transfert des connaissances « lie » en effet le pays bénéficiaire au donateur. C'est ce que dénonce la « déclaration de Koweït » élaborée par un groupe d'experts en juin 1977 dans le cadre des travaux préparatoires à la conférence de Buenos-Aires ; « *l'assistance technique traditionnelle a consolidé les anciennes formes de dépendance et tendu en fait à étouffer les possibilités d'autonomie des pays en développement* », affirme-t-elle.

Mais la responsabilité d'un tel état de fait n'est pas imputable aux seuls Etats industrialisés. Aliénés par des siècles de domination culturelle de l'hémisphère nord, de nombreux dirigeants de pays en voie de développement considèrent encore que le savoir et l'expertise ne peuvent venir que de l'Occident. Ces « barrières psychologiques » ont jusqu'à présent constitué l'un des plus formidables obstacles à l'établissement d'un dialogue Sud-Sud. Les divergences politiques et idéologiques en sont un autre. Elles ont, autant que les considérations financières, rendu irréalisables certains projets d'institutionnalisation de la coopération entre les pays du tiers-monde.

L'absence de communication entre les pays de l'hémisphère sud et notamment le manque d'information sur leurs possibilités respectives en matière de coopération technique ont également freiné le développement des échanges au sein du tiers-monde. Dans un numéro spécial consacré à la C.T.P.D., *Intermedia*, organe de l'Institut international des communications (3), a souligné le rôle déterminant que sera amenée à jouer l'information dans l'application des résolutions du plan d'action de la conférence de Buenos-Aires. Pour sa part, le PNUD a déjà recensé plus de mille deux cents organisations ou institutions de pays en voie de développement à même d'offrir des services à d'autres Etats de l'hémisphère sud en matière de coopération technique (4). Certains pays y apparaissent nettement plus avancés que d'autres et le risque existe qu'ils soient, eux aussi, tentés d'utiliser cette forme de coopération technique comme une simple occasion de trouver de nouveaux débouchés à leurs produits. Tout comme les Etats industrialisés, certains d'entre eux accordent déjà des crédits à l'exportation à leurs partenaires commerciaux du tiers-monde. On a remarqué, à Buenos-Aires, l'indifférence ou même les réticences que manifestèrent quelques-uns de ces pays technologiquement avancés de l'hémisphère sud à l'égard de la proposition du « *groupe des 77* ».

Le développement des échanges entre les pays en voie de développement se heurtera à d'autres écueils et notamment à l'opposition des sociétés multinationales même si, par le biais de leurs nombreuses filiales au sein du tiers-monde, celles-ci *ne perdaient rien à une intensification des* liens entre les Etats pauvres. Selon la revue *New Scientist* (5), les compagnies Westinghouse et General Electric n'auraient pas du tout apprécié d'avoir été récemment supplantées par la firme indienne Bharat Heavy Electricals limited lors de négociations pour l'implantation d'une centrale thermique au Proche-Orient. Le plan d'action de la conférence de Buenos-Aires souligne toutefois la nécessité d'associer les pays industrialisés au développement de la coopération Sud-Sud. Dans certains domaines telles la pêche en eau profonde ou la transformation des produits agricoles, remarque M. Bhim Mahajan dans un article paru dans *Ceres*, revue de la F.A.O. (6), cette coopération « *nécessitera l'active participation et le soutien des pays industrialisés* » qui disposent de la technologie et des ressources indispensables.

Mais la réalisation des objectifs de Buenos-Aires dépendra pour beaucoup de l'efficacité de l'instance chargée d'appliquer les recommandations du plan d'action. Or, en l'absence d'un organisme disposant d'un véritable pouvoir de décision et où prévaudraient les points de vue des promoteurs du nouveau concept de coopération Sud-Sud, on peut craindre avec M. Godfrey Gunatilleke, directeur du Centre d'études sur le développement de Sri-Lanka, qu'un « *centre administratif noyé dans le vaste appareil de l'ONU* » ne se borne à soutenir « *quelques programmes fragmentaires de coopération technique dans diverses parties du monde* » (7).

(1) *New Internationalist*, mensuel publié à Huntington (Grande-Bretagne).
(2) *Santé du monde*, revue de l'Organisation mondiale de la santé, Genève (janvier 1978).
(3) *Intermedia*, Londres, décembre 1977, vol. 5, no 6
(4) *Répertoire des services disponibles aux fins de la coopération technique entre pays en développement* (deuxième édition, juin 1978).
(5) *New Scientist*, Londres, 6 avril 1978.
(6) *Ceres* (mai-juin 1978), Rome.
(7) *Forum du développement*, mensuel publié par le Centre d'information économique et sociale de l'ONU (O.I.E.S.), août-septembre 1978, Genève.

Le carnet des ambassades

● M. George Dove-Edwin, ambassadeur du Nigéria, a donné une réception le 2 octobre à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République de Corée et Mme Suk Heun-yun ont offert une réception le 3 octobre.

● L'ambassadeur d'Arabie Saoudite et Mme El Hejailan ont donné une réception le 4 octobre à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion du départ de M. Dimo Stankov, conseiller à l'ambassade, M. Constantin Atanassov, ambassadeur de la République populaire de Bulgarie, a offert un cocktail le 5 octobre.

● M. Radomir Radovic, ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, a donné un cocktail le 5 octobre à l'occasion du départ de MM. Dusan Pesic, correspondant de Politika et vice-président de l'association de la presse étrangère, et Stane Ivanc, correspondant de Delo.

● A l'occasion de leur départ, l'ambassadeur de l'Inde et Mme R.D. Sathe ont offert une réception le 6 octobre.

● M. Ali M.F. Gad, contre-amiral, attaché militaire naval et de l'air près l'ambassade de la République arabe d'Egypte, a donné une réception le 6 octobre pour célébrer la fête des forces armées.

● En commémoration de la découverte de l'Amérique, l'ambassadeur d'Espagne et Mme Solano ont offert un cocktail le 12 octobre.

● L'ambassadeur de la République démocratique de Somalie et Mme Mohamed Saïd Samantar ont donné une réception le 20 octobre pour fêter le neuvième anniversaire de la révolution.

● A l'occasion de la conférence générale de l'UNESCO, l'ambassadeur de Grèce et Mme Dimitri Papaioannou ont offert une réception le 25 octobre.

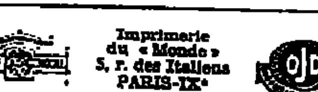
Nécrologie

● M. Henri Bonnet, ambassadeur de France, est décédé le 24 octobre à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait été le premier ambassadeur à Washington de la France libérée.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438



dans les pays pauvres

LES FIRMES MULTINATIONALES ET L'ACCÈS DU TIERS-MONDE A LA TECHNOLOGIE MODERNE

Dans un précédent article sur les avatars de l'idéologie du développement, Georges Corm rendait compte du malaise grandissant dans la pensée économique relative à la croissance et au développement (1). Il soulevait alors certains problèmes d'ordre méthodologique quant à la nature des politiques économiques mises en œuvre dans le tiers-monde pour accéder à la modernité. Dans la même ligne, il observe ici comment le même malaise se traduit dans les analyses portant sur le transfert de technologie et la conduite des multinationales (2), ces dernières étant souvent mises en accusation. La Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a entrepris l'élaboration d'un *code de bonne conduite des multinationales*, mais jusqu'à présent les représentants des pays industrialisés et ceux des pays du tiers-monde n'ont pas réussi à se mettre d'accord (3).

Par GEORGES CORM *

LE *tiers-monde revendique toujours* la suppression des entraves mises par les firmes multinationales aux transferts de technologie, mais les liens entre ces firmes et la technologie n'ont pas toujours été soigneusement examinés. De ce *fait*, il apparaît de plus en plus que les multinationales sont la seule source où l'on puisse acquérir un potentiel minimum de capacité technologique. Le fait que l'Union soviétique, depuis plusieurs années déjà (4), et, plus récemment, la Chine se soient tournées vers elles vient renforcer cette situation.

Théoriquement, la pensée économique ne sépare plus les problèmes de développement et d'acquisition d'un potentiel technologique de l'analyse (positive et négative) du comportement des firmes multinationales. Pratiquement, à l'exception de quelques pays *comme l'Albanie, le Cambodge* ou Cuba, aucun investissement moderne d'importance ne se réalise plus sans les multinationales : les grands travaux ou le montage d'usines clés ou produits en main sont devenus monnaie courante dans les pays qui privilégient l'industrialisation par le secteur étatique.

Cette situation — qualifiée de « sous-développement industrialisé » dans le cas de l'Amérique latine (5) — prend de l'ampleur, en dépit de l'abondante littérature qui en dénonce les effets pervers, notamment en ce qui concerne l'agro-business qui, ces dernières années, a pris une importance grandissante (6). Il ne saurait guère en être autrement alors que toute autre solution que le recours à la superpuissance des firmes multinationales semble avoir disparu du champ de vision des théoriciens aussi bien que des praticiens. D'autant que la référence aux technologies intermédiaires (7), dites parfois « douces » (*soft*) ou « adaptées », laisse le tiers-monde *indifférent* lorsqu'elle ne suscite pas l'hostilité. Ce paradoxe n'est qu'apparent si l'on veut bien admettre les erreurs méthodologiques qui ont conduit dans une impasse les analyses des problèmes posés par les transferts de technologie.

En effet, le débat entre marxistes et libéraux s'est polarisé, et avec virulence, non point sur la technologie elle-même, sa nature, ses modes d'acquisition, mais sur la nature, bienfaisante ou nocive, des firmes multinationales, symboles du capitalisme moderne. Ainsi, *pour* les marxistes, ce n'est pas la technologie elle-même qui pose des problèmes, mais sa *monopolisation* par les firmes multinationales, dont la *stratégie* consiste à faire entrer *le tiers-monde dans* une *nouvelle division* internationale du travail, au bénéfice des centres industrialisés et par la perpétuation du système assurant la maximisation des profits. L'abondante littérature sur ce thème s'alimente des controverses entre auteurs. Pour eux, sortir du sous-développement technologique imposé par les multinationales du centre industrialisé requiert de sortir de l'orbite des échanges avec le monde capitaliste pour entrer dans une « division internationale du travail » socialiste : c'est, *dans le vocabulaire spécialisé*, la *« stratégie de rupture »*.

Invoquée par les économistes progressistes du tiers-monde les plus radicaux, cette stratégie a évidemment perdu du terrain après les échecs de la coopération économique entre certains pays sous-développés et l'Union soviétique, ou après leurs désillusions, *fondées* ou pas, quant à la qualité de la technologie soviétique. Dans le même temps, on a insisté sur la *différence* d'approche entre un Etat qui s'efforce de conserver la maîtrise de ses richesses et de son développement et un Etat qui l'abandonne à l'investissement étranger, c'est-à-dire aux firmes multinationales qui assurent la majeure part des investissements internationaux, notamment dans le tiers-monde.

Pour les libéraux, au contraire, les firmes multinationales sont à la base de la prospérité *internationale* ; le monde leur est redevable de tout le développement de la technologie moderne et du mieux-être qui s'en est suivi ; leur qualité d'organisation, leur capacité d'action à l'échelle internationale, leur potentiel de « recherche et développement » (R. et D.) en font des partenaires indispensables pour le *tiers-monde* (8). *Certes*, les libéraux reconnaissent que la puissance des firmes multinationales et leur situation de monopole en certains domaines peuvent les pousser à des abus d'influence et à des pratiques restrictives. De ce fait, les pays du tiers-monde peuvent ne pas bénéficier d'un véritable transfert de technologie, *d'où* la nécessité, estiment les libéraux, de contrôler les firmes et d'aider leurs partenaires sous-développés à négocier leurs contrats dans des conditions plus favorables.

« Déballer » le prêt-à-porter

C'EST à ce point que se rencontrent le courant libéral et le courant progressiste pour réclamer l'élimination des entraves au transfert de technologie (9), dont un élément important serait le code de conduite mis en projet par la CNUCED. Bien sûr, les libéraux ont des positions moins « militantes » que les progressistes. *Ils estiment que des législations* trop contraignantes peuvent conduire au tarissement des investissements dans les pays du tiers-monde qui entendent se protéger. Cette position trouve aussi des partisans dans certains pays du tiers-monde. Finalement, la politique libérale (acceptation des investissements directs ou « joint-ventures ») et la politique progressiste (refus des investissements directs, mais achat d'usines clés en main et de brevets) s'additionnent pour permettre aux firmes multinationales, admirées par les uns, abhorrées par les autres, de régner sans conteste sur le développement technologique du tiers-monde à tel point qu'il paraît impossible de trouver en dehors d'elles une solution satisfaisante.

En réalité, ni la pensée *marxiste* ni la pensée libérale contemporaine ne s'intéressent vraiment aux problèmes réels, concrets, du *transfert* aux pays sous-développés des techniques de l'industrie automatisée du capitalisme de masse : ce n'est jamais pour eux, et accessoirement, qu'un argument pour démontrer le bien-fondé de leur doctrine globale. Les deux écoles envisagent le bonheur de l'humanité à travers le même modèle de consom*mation*. De ce *fait*, elles n'ont guère réfléchi à la nature de la technologie, à ses modes d'acquisition ou aux mécanismes historiques de l'innovation qui servent de support à ce *modèle de consommation*. Tout leur effort d'analyse porte sur les moyens les plus aptes à accélérer le transfert brut de cette technologie accaparée par les firmes multinationales (10). C'est pour cette *raison que libéraux* et marxistes ont tendance à considérer que tout ce qui touche de près ou de loin à la technologie intermédiaire conduit à une impasse en aggravant le retard du tiers-monde en matière *de* technologie et de développement. De là surgit la revendication d'un code de bonne conduite dont on attend qu'il rende plus fructueux, pour les pays sous-développés, le cycle de leurs échanges avec les firmes multinationales : matières premières contre une technologie qui permet de les valoriser *tout en dégageant* de nouveaux moyens financiers destinés à acquérir progressivement toute la gamme des technologies modernes actuellement aux mains des firmes multinationales. Nous sommes alors en plein univers ricardien où technologie et matières premières s'échangeraient sur la base des avantages comparatifs. A ce jeu, le tiers-monde sera indéfiniment perdant.

Cependant, d'autres éléments de réflexion commencent à se faire jour concernant *les conditions qui* assureraient le succès du transfert d'une technologie complexe dans un pays sous-développé. C'est ce que les auteurs anglo-saxons appellent le « déballage de la technologie » *(unpacking technology)* (11). Si les mécanismes classiques de transfert n'ont pas joué, c'est parce que les firmes *multinationales proposent* une *technologie* de « prêt-à-porter » qu'il est très difficile d'aménager pour l'adapter aux conditions des pays sous-*développés*. Pour procéder à de tels aménagements, les pays *sous-développés* devraient avoir atteint une capacité de maîtrise technologique (notamment en matière d'ingénierie industrielle) qui, en fait, leur permettrait de se passer d'une intervention massive des multinationales, auxquelles ils se contenteraient d'acheter des licences et des brevets, ce que les Japonais *ont* fait avec succès.

Dans certains pays du tiers-monde, l'évolution récente montre d'ailleurs que la greffe technologique ne semble réussir que lorsque le pays hôte joue intégralement le jeu de la division internationale du travail souhaitée par les multinationales, sans se préoccuper du marché intérieur. Tel est le *cas de Taiwan, de* Hongkong, de Singapour, de la Corée du Sud. Dans de telles conditions, les firmes sont directement intéressées au succès de la greffe et, pour l'obtenir, mettent en œuvre toutes leurs *aptitudes. Tel n'est* évidemment pas le cas lorsque la firme vend uniquement une technologie « empaquetée » (système clés en main) à des pays soucieux d'obtenir une autonomie d'action sur *le marché* intérieur ou international. Tel n'est pas non plus toujours le cas lorsque le pays d'accueil (ce fut le cas pour certains pays du Pacte andin) entend exercer un certain contrôle sur les mécanismes de transfert et sur l'harmonisation de la politique des multinationales avec sa politique éco*nomique générale*.

Le problème de la modernisation technologique se pose donc à plusieurs niveaux. Pour entrevoir d'autres solutions que le recours à la technologie offerte par les firmes *multinationales*, il faut analyser différemment le rapport *développement/technologie/multinationales*. Ce qui est en cause à cet égard, c'est l'impossibilité de « déballer » la technologie fournie par les multinationales lorsque le pays hôte refuse de s'intégrer à la division internationale du travail ou n'accepte de s'y intégrer que sur un pied d'égalité avec les pays du centre industrialisé. C'est en général dans ce cas que le pays hôte, cherchant dans le court terme à créer un tissu industriel intégré, supporte les surcoûts les plus *élevés. Ces surcoûts* bloquent assez rapidement son schéma de croissance en créant un déficit de la balance des paiements et des distorsions dans la structure interne des prix à la consommation : *les efforts en faveur* d'une meilleure redistribution des revenus, destinés à autocentrer la croissance, s'en trouvent alors paralysés. Dans ce cas, au lieu d'accélérer la croissance, la technologie moderne aggrave à long terme le sous-développement. Ce qui se *manifeste alors*, c'est le phénomène du transfert inverse de technologie : désespérant de voir une amélioration durable (matérielle, culturelle et politique), l'élite du secteur *moderne* de nombreux pays du tiers-monde émigre vers les pays du centre industrialisé, qu'elle vient renforcer. Ce transfert inverse représente, pour les pays du tiers-monde, un manque à gagner chiffré à plusieurs milliards de dollars. Cette somme, dont profitent les pays industrialisés, dépasse largement l'aide qu'ils apportent aux pays *en voie de développement* (12).

Gigantisme et innovation

LE *refus de se soumettre* aveuglément à la division internationale du travail ne suppose nullement le renoncement à la technologie moderne, mais il demande de ne pas recourir aux firmes multinationales sauf *dans* les domaines où elles ont un monopole absolu du savoir et de la production technologiques. Il s'agit de domaines *très sophistiqués* (télécommunications par satellites, transports aériens, énergie nucléaire, armements modernes) dont les populations du tiers-monde n'ont, au stade actuel, qu'un besoin *relativement marginal alors que* tant de problèmes de base ne sont pas résolus. On peut d'ailleurs s'interroger sur la logique qui préside, par exemple, à des achats extrêmement onéreux de réacteurs nucléaires lorsque la technologie d'une raffinerie ou d'un générateur électrique n'est pas maîtrisée par l'ingénierie locale et alors que des *quantités démesurées* d'énergie sont exportées vers les pays industrialisés.

On oublie trop souvent que, avant d'être une marchandise du commerce international, la technologie est d'abord du savoir et de l'organisation. S'il est utopique de rêver d'une indépendance technologique absolue, en revanche il est possible de maîtriser, dans une première étape, beaucoup de domaines du savoir. En dehors des problèmes macro-économiques dus aux contradictions entre les firmes multinationales et la politique des gouvernements du *tiers-monde, beaucoup de problèmes* de transfert ont une source bien pré*cise* : l'incapacité des administrations publiques en matières d'ingénierie et de connaissance des procédés industriels de base, de telle sorte que l'apport technologique de la firme multinationale se présente véritablement comme un corps étranger qu'il est *impossible* de gérer dans les conditions générales d'organisation et de productivité locales.

Cela est d'autant plus vrai que la dimension des unités installées et la complexité des équipements importés aggravent les problèmes de gestion et de maintenance. Pour le tiers-monde, et contrairement à ce qui se passe dans les pays industrialisés, on devrait en fait, parler de *déséconomies d'échelle* produites par la technologie moderne. L'histoire de la technologie dans les pays du centre nous apprend d'ailleurs que *les firmes qui ont* réussi à la développer ont été, à l'origine, celles qui ont su le mieux organiser le travail d'un grand nombre de sous-traitants de petites dimensions — *souvent* de simples artisans — qui participaient, à un stade ou à un autre, à l'élaboration du produit (13).

* Economiste libanais, auteur de *Al Iktissad al Arabi Amam al Tahaddi (l'Economie arabe mise au défi)*, Dar el Tali'a, Beyrouth, 1977.

Le succès du Japon et des pays du Sud-Est asiatique qui suivent son modèle confirme ce point ; au contraire, on est en droit de penser que la source des problèmes technologiques *en Europe* de l'Est *et* en U.R.S.S. réside, pour une part, dans la dimension excessive des unités de production et dans la centralisation abusive de leur gestion.

Enfin, on ne saurait oublier que, même dans les pays capitalistes, une grande partie de la production est encore réalisée de façon indépendante par des firmes moyennes ou petites dont la production relève souvent de technologies très « nobles ». Le gigantisme n'est donc nécessairement ni la condition ni l'aboutissement de la technologie moderne *dans tous* les domaines. Dans la réalité, un nombre infini de petites entreprises continuent de fournir, aux firmes multinationales, des produits intermédiaires et des produits semi-finis. Le gigantisme, attribut des firmes multinationales, témoigne d'abord de la concentration du capital à l'échelle internationale ; *mais cette concentration résulte du* développement des capacités d'organisation au niveau de l'ensemble de la société dans les pays industrialisés, et elle se réalise plus au niveau de la propriété qu'au niveau des modalités de production.

Savoir, capacité de gestion et capacité d'innovation constituent les piliers de tout *développement* technologique ; c'est dans ces domaines que les efforts doivent porter en priorité, avant d'engouffrer un pays dans l' « enfer » des importations « sauvages » de technologies lourdes et « prêtes-à-porter », auquel s'ajoute l' « enfer » de l'endettement externe qu'entraînent ces importations. Ce *n'est pas la machine qui en tant que* telle permet l'accumulation et donc le relèvement de la production, c'est l'organisation de meilleures conditions de production et l'introduction avec succès, grâce à elle, de procédés techniques amplifiant les gains de productivité apportés par le progrès dans l'organisation. C'est cela l'ingénierie, c'est cela la recherche et développement.

Sur ce plan, l'effort des pays en voie de développement est à peu près nul, alors qu'ils consacrent des sommes *colossales* à l'importation d'équipements et à la rémunération de consultants internationaux, tous plus ou moins liés aux firmes multinationales ou, en tout cas, n'ayant aucun intérêt à concevoir une ingénierie sortant des normes et spécifications de ces firmes. D'après les statistiques des Nations unies, les pays *en voie de développement* ne consacrent à la R. et D. que 0,2 % en moyenne de leur P.N.B., contre 1 à 3 % dans les pays industrialisés. Le Japon, par exemple, consacre à la R. et D. 12 dollars par habitant, avec un taux d'accroissement de 22,18 % par an, alors que, dans les pays de l'Asie de l'Ouest, ce chiffre n'est que de 0,2 *dollar* par habitant, soit 0,06 % du P.N.B. (14).

Le retard des pays en voie de développement, par rapport aux pays industrialisés, est parfois un peu trop facilement utilisé pour justifier les erreurs de politique économique dans le tiers-monde. Car, s'il faut combler ce retard, l'effort doit d'abord porter sur l'ingénierie et la R. et D., en fonction des conditions effectives de productivité existantes et non pas en fonction des normes et spécifications des firmes multinationales, de leurs experts et de leurs bureaux de consultants. C'est cette première étape qui permettra ensuite de combler le retard quantitatif trop souvent apprécié en termes de nombre d'usines, de *postes de télévision* en couleurs, de réfrigérateurs par habitant. L'accumulation du savoir en termes quantitatifs et qualitatifs, et l'amélioration des capacités de gestion dans le cadre des conditions effectives de productivité locale doivent accompagner, sinon précéder, toute politique d'importation massive de capital technique, surtout lorsqu'il s'agit d'un capital « prêt-à-porter » qui requiert des structures d'accueil susceptibles de lui assurer les conditions de sa productivité. Ces éléments, qui impliquent l'indispensable arrêt des mécanismes du transfert inverse de technologie, permettront, bien plus efficacement que tous les codes de bonne conduite des multinationales, d'accélérer une greffe réussie de la technique moderne dans le tiers-monde. Ils permettront aussi de supprimer, selon l'heureuse formule d'un économiste algérien, le *« libéralisme en matière de choix technologiques »* et de choix des procédés industriels, ce libéralisme qui s'exerce dans le tiers-monde au profit des multinationales (15).

Le dilemme du tiers-monde ne se pose pas dans les termes habituellement retenus dans les débats en cours. En fait, l'alternative n'est pas entre la technologie des *firmes* multinationales et des technologies dites « alternatives » (technologie intermédiaire, ou « douce » ou à haute intensité de main-d'œuvre), mais entre deux voies d'accès à la technologie moderne.

On peut cependant se montrer sceptique sur la possibilité de certains pays sous-développés de faire un tel choix alors qu'ils ont déjà pris des options irréversibles en engageant des sommes fabuleuses dans les mécanismes « traditionnels » du transfert de technologie (16). La machine publicitaire des multinationales et les idéologies « vulgaires » du développement — stalinienne ou néo-classique — sont largement responsables de cet état de choses qui justifie quelques inquiétudes quant aux évolutions futures. Le tiers-monde risque fort, en effet, d'être paralysé aussi bien par les distorsions macro-économiques et financières que par les déséquilibres organisationnels et les déséconomies d'échelle provoqués par la perpétuation des actuels mécanismes de transfert de *technologie. Tant que* les *firmes* multinationales resteront le pivot de ces mécanismes dans tous les domaines, et tant que les débats théoriques ressortiront au discours théologique sur la nature divine ou diabolique des firmes multinationales et de leur stratégie dans la division internationale du travail, il y aura peu d'espoir de mettre en œuvre d'autres voies d'accès à la modernisation du tiers-monde.

(1) *Le Monde diplomatique*, avril 1978.

(2) On verra notamment les études présentées au séminaire « Technologie et industrialisation en Afrique », organisé par l'Association des économistes du *tiers-monde et* le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique, à Alger, du 14 au 18 janvier 1978, et dont on trouvera des comptes rendus dans *Révolution africaine*, n° 726 du 18-24 janvier 1978, et n° 729 du *8-14 février 1978, ainsi que* dans *l'Economiste du tiers-monde*, n° 24, mai 1978. Par ailleurs, la *Revue tiers-monde* d'avril-juin 1978, consacrée au thème « les firmes multinationales et le développement », rend compte de plusieurs congrès récents sur les multinationales, ainsi que les problèmes de technologie et d'innovation dans le tiers-monde.

(3) « Un code international pour le transfert *des techniques* ». *Doc. des* Nations unies TD/B/C.6/AC 1/2, ainsi que le rapport du groupe intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer le schéma préliminaire de code (TD/B/C.6/1). Voir aussi Jean Touscoz, « le Code international de conduite pour le transfert des techniques (projet de la CNUCED) », *Transfert de technologie et développement*, sous la direction de P. Judet, Ph. Kahn, A. Ch. Kiss, J. Touscoz. Lib. Techniques, Paris 1977, pages *197-225*.

(4) Voir Ch. Levinson, *Vodkacola*, Stock, 1977.

(5) Luiz C. Bresser Pereira, « les Entreprises multinationales et le sous-développement industrialisé », in *Revue tiers-monde*, tome XIX, n° 74, avril-juin 1978, pages 299-329.

(6) Cf. Susan George, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Laffont, Paris, 1978, et Gérard Careau, *l'Agro-Business*, *Calman-Lévy, Paris*, 1977.

(7) E. F. Schumacher, *Small is Beautiful, A Study of Economics as if People Mattered*, Abacus, Londres, 1974, ainsi que, sous la direction de N. Jequier, *la Technologie appropriée, problèmes et promesses*, publications du Centre de développement de l'O.C.D.E., 1976.

(8) Une illustration de cette thèse se trouve, pour le Proche-Orient, dans Elie Gannage, « Capitaux et développement avec *référence* aux *pays* arabes », dans *Proche-Orient et études économiques*, revue de la faculté de sciences économiques et de gestion des entreprises de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, n° 17, mai-décembre 1975, pages 193-246, et, notamment, pages 227 à 233.

(9) On verra, sur ce plan, différents documents de la CNUCED et du département économique et social des Nations unies, ainsi « Transnational Corporations : Issues Involved in the Formulation of a Code of Conduct » (E/C. 10/17), « The Acquisition of Technology from Multinational Corporation by Developing Countries » ST/ESA/12), « Grands problèmes découlant du transfert des techniques aux pays en voie de développement » (TD/B/AC.11/10), « Possibilité et faisabilité d'un code international de *conduite en matière de transfert des* techniques » (TD/B/AC. 11/22), « Pratiques commerciales restrictives vues sous l'angle du commerce et du développement des pays en voie de développement (TD/B/C.2/119), etc.

(10) Les problèmes de technologie et d'innovation ont suscité peu de réflexions sérieuses chez les économistes contemporains ; en réalité, la mythologie nocive qui entoure les firmes multinationales *et la technologie est due* en partie aux travaux d'économistes célèbres tels que Schumpeter et Rostow et à leur ignorance des données historiques. C'est chez les spécialistes d'histoire économique, et notamment l'école anglo-saxonne, que l'on trouve l'analyse minutieuse des mécanismes de l'innovation et de ses relations avec le développement de l'artisanat, de l'organisation et des sciences. Les théories du développement, *actuellement en vogue, résisteraient* certainement mal si elles étaient systématiquement soumises à l'analyse critique basée sur les données historiques concrètes. Voir, par exemple, S. Kuznets, *Croissance et structure économique*, Calmann-Lévy, 1972, qui montre qu'un accroissement de la formation brute de capital n'a pas toujours accompagné la croissance du revenu aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés au cours de la révolution industrielle et pendant le dix-neuvième siècle.

(11) Voir P. Judet et J. Perrin : « Technologie et stratégie du développement - Problématique économique », in *Transfert de technologie et développement*, cité ci-dessus pages *11-67. La* littérature anglo-saxonne est plus abondante ; citons ici D. Dickinson, *Alternative Technology & the Politics of Technical Change*, Collins, Fontana 1974. Voir aussi W. Ndong Ko, « le Chaînon manquant, c'est la recherche », in *Ceres*, n° 62, mars-avril 1978.

(12) Ce manque à gagner, qui a profité aux pays industrialisés, a été estimé par la CNUCED à 60 milliards de dollars *pour la période 1961-1972, alors que* l'aide au développement nette des pays industrialisés ne s'est élevé qu'à 46,3 milliards de dollars pour la même période. Voir « The Reverse Transfer of Technology : its Dimensions, Economic Effects and Policy Implications ». (Doc. CNUCED TD/B/C6.7.)

(13) C'est notamment la raison de la supériorité de la technologie américaine sur la technologie britannique dès la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle. Voir N. Rosenberg, *Perspectives on Technology*, Cambridge *University Press*, 1976, pages 157 et suivantes. Les travaux de Rosenberg regroupés dans cet ouvrage montrent bien, par ailleurs, l'importance de l'ingénierie industrielle dans le développement technologique des Etats-Unis. On pourra voir aussi, D. L. Burn, « The Genesis of American Engineering Competition, 1850-1870 », in *Technological Change : The United States and Britain in the 19th Century*, éd. par S. B. Saul Methuen & C° Ltd. Londres, 1972.

(14) Voir « Regional Plan of Action for the Application of Science and Technology to Development in the Middle East ». Doc. Nations unies, ST/UNES OB/11.

(15) A. Benachenhou, « Economie algérienne, enjeux et réalités », in *Révolution africaine* du 21 décembre 1977, Alger. Voir aussi, du même auteur, « les Firmes étrangères et le transfert des techniques vers l'économie algérienne », in *Cahiers du Centre de recherche en économie appliquée*, n° 2, octobre-décembre 1977. Organisme national de la recherche scientifique, Alger.

(16) La position de monopole absolu, acquis ainsi par quelques dizaines de firmes multinationales pour être le véhicule du transfert de technologie dans le tiers-monde, a permis des hausses vertigineuses des prix facturés pour les équipements et le know-how « prêt-à-porter » vendu au tiers-monde par les multinationales. Il n'est plus rare de voir les contrats se chiffrer en milliards de dollars, ainsi un contrat d'équipement téléphonique pour l'Arabie Saoudite a atteint 3,1 milliards de dollars (au cours d'une première *adjudication* annulée par la suite, les offres s'étaient toutes élevées à 6 milliards). Actuellement, l'Egypte négocie un contrat pour la modernisation de son réseau téléphonique qui atteindrait la somme fabuleuse de 30 milliards de dollars ! Le nouveau pouvoir d'achat dégagé par la revalorisation des prix pétroliers, ainsi que l'extension des mécanismes de crédits commerciaux internationaux ont permis au tiers-monde de continuer d'acquérir à n'importe quel prix la technologie des multinationales.

Le mark souverain

(Suite de la première page.)

Le fait que les partenaires — et concurrents — des Etats-Unis aient consenti à cet accord peut paraître surprenant. Il faut toutefois rappeler la situation qui prévalait immédiatement après la hausse du prix du pétrole. Les Etats-Unis étaient (et restent) moins dépendants de l'extérieur que l'Europe et le Japon pour leur consommation énergétique ; la hausse du prix du pétrole devait permettre la mise en valeur de ressources énergétiques de rechange abondantes sur leur territoire et, à terme, assurer l'autonomie énergétique ; la lutte contre l'inflation avait produit des résultats aux Etats-Unis ; l'Europe et le Japon n'étaient pas assurés de rééquilibrer durablement leurs paiements. En bref, la R.F.A. et le Japon escomptaient un maintien du déficit des paiements américains à un niveau raisonnable et une stabilité du dollar par rapport au mark et au yen. Dans ce contexte, les accords de la Jamaïque comportaient des avantages : on augmenterait les liquidités internationales au niveau nécessaire pour payer le pétrole *sans étrangler l'économie* occidentale, on paierait en somme le pétrole en papier. Enfin, à l'époque, seuls les Etats-Unis paraissaient en mesure de diriger efficacement la résistance contre ce qui était présenté comme une offensive économique générale du tiers-monde, doublée d'une montée des mouvements populaires en Europe du Sud. Il fallait serrer les rangs autour de Washington.

La suite des événements devait remettre en cause ce contexte. Le rythme d'épuisement des ressources énergétiques américains déjà exploitées se révélait plus rapide que prévu. Les ressources de rechange étaient trop coûteuses à exploiter. La R.F.A. et le Japon obtenaient des résultats au moins comparables à ceux des Etats-Unis sur les marchés des pays de l'OPEP. De solides excédents allemands et japonais faisaient pendant à un déficit des paiements américain atteignant des niveaux jusqu'alors inconnus. Le président Carter ne parvenait pas à « *remettre de l'ordre chez lui* ». Au contraire, il s'employait à multiplier les pressions pour éliminer les excédents allemands et japonais : accords commerciaux « d'autolimitation » imposés au Japon en 1976 et 1977 ; tentative de sabotage des ventes de centrales nucléaires allemandes au Brésil ; suspension du projet de bombe à neutrons qui rappelle à la R.F.A. qu'on pourrait la laisser seule face à l'Union soviétique, etc. La politique de « *benign neglect* » à l'égard du dollar va dans le même sens.

Le choix devant lequel les dirigeants allemands et japonais se trouvent placés est le suivant : acheter massivement du dollar pour soutenir le cours de ce dernier ; laisser leur monnaie se réévaluer par rapport au dollar ; arrêter la réévaluation de leurs monnaies en relançant leurs économies. La première politique a fait la preuve de son inefficacité : on accumule des dollars qui finissent par se déprécier sans exercer la moindre pression sur les Etats-Unis. C'est surtout à la seconde politique qu'on a recours depuis l'été 1977 ; mais elle inquiète, car elle rabote les marges des entreprises exportatrices en dépit des limitations des hausses de salaires *obtenues* chaque année ; on perçoit l'essoufflement des exportations, on craint leur effondrement ; on craint aussi, *plus qu'aux Etats-Unis*, qu'une poursuite de la dépréciation du dollar ne déclenche une crise de confiance provoquant une panique financière internationale qu'on avait évitée de peu en *1974*, dans des circonstances différentes, lors de la faillite de la banque Herstatt.

La troisième politique est celle que M. Carter tente d'imposer à la R.F.A. et au Japon. Elle inquiète aussi plus qu'aux Etats-Unis. Pour les dirigeants allemands et japonais, une reprise chez eux, donc une reprise mondiale, relancerait l'inflation et provoquerait des tensions sur le marché pétrolier, qu'on sait moins bien maîtriser qu'à Washington, car ce n'est pas de Bonn et de Tokyo que dépendent la sagesse et la sécurité de l'Arabie Saoudite et de l'Iran. Somme *toute*, on pense à Bonn et à Tokyo que M. Carter tente de compenser la mauvaise tenue de l'économie américaine en contraignant la R.F.A. et le Japon à adopter des politiques qui, non seulement les défavorisent mais, de surcroît, peuvent mettre en danger la stabilité relative que le monde capitaliste a pu rétablir dans ses relations internationales depuis deux ans. C'est contre cela que Bonn a voulu réagir.

Une redéfinition de la solidarité atlantique ?

LA création d'un système monétaire européen correspond d'abord à la défense des intérêts immédiats allemands. En limitant les marges de fluctuation entre monnaies européennes, il s'agit d'établir une zone où les exportations allemandes ne seront plus menacées par la réévaluation du mark par rapport à des monnaies qui ont eu tendance à s'aligner sur le dollar. Ce simple résultat mérite quelques crédits dans le contexte actuel, surtout s'ils sont accordés sous condition : on y reviendra.

Mais, de plus, la création d'un système monétaire européen représente aujourd'hui une nécessité pour Bonn en raison de ce qui est considéré comme la déficience et l' « irresponsabilité » du leadership américain.

Peut-il s'agir d'arrêter une dépréciation du dollar à l'encontre des volontés américaines ? A l'heure actuelle, la manière dont le système interviendra sur la parité dollar-mark (au-delà du fait que la spéculation se portera moins facilement sur le mark, « tiré vers le bas » par des monnaies plus faibles, et plus sur le yen) n'est pas encore connue. Les banques centrales européennes interviendront-elles uniquement en monnaies européennes ou aussi en dollars ? La première solution semble techniquement difficile à appliquer et risque de compromettre l'efficacité du système. La seconde peut impliquer des mouvements sur le dollar. C'est pourquoi les Etats-Unis, qui ne voient pas d'un bon œil s'organiser une unité d'intervention aussi puissante sur les marchés des changes, qui pourrait contrecarrer les volontés tactiques de la Federal Reserve Bank, multiplient, directement ou par l'intermédiaire du F.M.I., les mises en garde à l'encontre de toute action concertée des banques centrales européennes sur le dollar.

Mais ce n'est pas là l'essentiel. Car le système monétaire européen, tel qu'il est prévu actuellement, ne peut agir sur la parité dollar-mark qu'en s'engageant dans une politique d'achats massifs de dollars. Il pourra être plus efficace dans ce domaine que la seule Bundesbank. Mais, en définitive, il n'en coûterait qu'aux Européens, et les Etats-Unis n'ont pas d'objection majeure à voir ceux-ci supporter les charges d'une stabilisation du dollar.

Ce qui constitue une menace réelle pour les Etats-Unis et l'intérêt majeur du système monétaire européen actuel pour la R.F.A. dans ses relations avec les Etats-Unis, c'est que cette étape dans la construction monétaire européenne n'est qu'une première phase. En 1982, la création d'ECU (ECU : European Currency Unit), en supposant que ceux-ci jouent un rôle plus significatif que celui d'une simple unité de compte (voir encadré), a atteint un volume substantiel. Ceux-ci dorment dans les banques centrales des pays excédentaires de la Communauté. Le dollar continue de se déprécier. Pourquoi ne pas indexer le prix du pétrole sur l'ECU ? Pourquoi ne pas payer le pétrole en ECU ? Pourquoi ne pas emprunter et prêter en ECU ? Bref, tout serait prêt pour la création d'une véritable monnaie de réserve internationale, concurrente du dollar, et sur l'émission de laquelle les Etats-Unis n'exerceraient aucun contrôle. La compétition entre le dollar et l'ECU contraindrait les Etats-Unis (comme naguère la Grande-Bretagne engagée dans la compétition dollar-livre) aux disciplines traditionnelles. En laissant planer la menace de s'engager dans cette deuxième étape, la R.F.A. oppose des limites à la liberté des Etats-Unis en matière monétaire et regagne une partie du terrain perdu à la Jamaïque.

Peut-on pour autant penser que les dirigeants allemands visent dès aujourd'hui cette deuxième étape (3) ? On ne saurait sous-estimer leur irritation à l'égard de l'équipe dirigeante américaine actuelle. Mais on doit se souvenir du *fait* que la collusion germano-américaine a toujours pris le pas sur la rivalité entre les deux pays pour ce qui concerne les questions fondamentales : attitude par rapport à la politique étrangère française à l'époque gaulliste ; réaction à la hausse du prix du pétrole ; position lors des négociations Nord-Sud ; attitude devant l'instabilité politique en Europe du Sud, etc. Il en sera probablement toujours ainsi tant que la R.F.A. ne sera pas en mesure d'assurer sa propre défense. Et, de fait, les dirigeants allemands cherchent à minimiser le rôle de l'ECU pour rassurer les Etats-Unis. Il semble qu'à l'heure actuelle il s'agisse surtout pour les dirigeants allemands de reconstruire un rapport de force monétaire par rapport aux Etats-Unis pour les conduire à négocier sérieusement avec eux dans ce domaine ; et à mettre réellement en pratique une gestion trilatérale (Washington-Bonn-Tokyo) du capitalisme mondial.



(Dessin de Plantu.)

L'affirmation de la puissance allemande

A L'EVIDENCE, l'Allemagne traverse mieux la crise que ses partenaires européens. Traditionnellement bien placée sur le marché des biens d'équipement, elle a réussi en trois ans à retrouver un surplus dans ses échanges avec l'OPEP. Elle encaisse jusqu'aujourd'hui les dividendes de la défaite de la classe ouvrière allemande dans les années 30 sous la forme d'une capacité, rarement égalée dans les pays industriels, d'étouffer la contestation politique et de maîtriser l'inflation. Elle entraîne avec elle les économies satellites du Benelux qui sont véritablement intégrées dans son espace économique. Ailleurs en Europe, les excédents ou les équilibres des paiements d'avant 1973 se sont transformés en déficits vertigineux jusqu'en *1976*, encore substantiels en 1977.

Jusqu'à cette date, les pays déficitaires avaient *tenté* à plusieurs reprises de convaincre la R.F.A. de mettre en place un système d'emprunts communautaires (donc gagés sur les réserves allemandes) qui servirait à financer leurs déficits. Les « *facilités Ortoli* » constituaient un premier pas dans ce sens, mais la R.F.A. s'est opposée à leur extension. Elle préférait prêter directement (à l'Italie par exemple), mais, au-delà d'un certain niveau, conditionnait son accord à celui du F.M.I. Bref, les dirigeants allemands, confrontés à une Europe du Sud et à une Grande-Bretagne considérées comme dépensières et turbulentes, ne voulaient pas engager leur argent sans contreparties solides. Ils ne pensaient pas pouvoir obtenir ces contreparties et surtout les moyens de les garantir dans un cadre exclusivement européen. Qu'y a-t-il de nouveau, au-delà de la dépréciation du dollar, qui ait pu les amener à changer d'opinion ?

Le système monétaire européen comporte des contreparties pour la R.F.A. Certes, les réserves allemandes seront mises à contribution pour éviter que les monnaies faibles ne sortent du « serpent ». Mais ces crédits seront accordés sous conditions, des conditions sans doute de même nature que celles du F.M.I. (4). La R.F.A. avec ses satellites monétaires, d'une part, et l'un des trois autres grands (France, Grande-Bretagne, Italie), d'autre part, y disposera d'une majorité. Il n'y a néanmoins rien de nouveau jusqu'ici : c'est ce que les Allemands auraient pu obtenir en 1975, 1976 ou 1977.

Ce qui est nouveau, c'est la levée de l'hypothèque majeure que constituaient les élections législatives françaises. Le gouvernement français avait été contraint, par son déficit des paiements en 1976, de pratiquer une politique déflationniste en 1977. Le reste de l'Europe ne pouvait que suivre. En conséquence, la convergence des politiques économiques, exigée en préalable par les Allemands, a été amorcée, bien que l'écart entre le taux d'inflation de la R.F.A. et ceux des autres pays reste considérable. Il restait à savoir si cette amorce n'allait pas mener à une défaite électorale de la majorité en France et remettre en cause les orientations déflationnistes. Une fois passé le cap des élections, et les intentions du gouvernement français d'accentuer la déflation étant connues, il s'agissait d'aller très vite pour consolider cette convergence économique à travers les nouvelles institutions monétaires.

En somme, avant les élections françaises, l'influence de la R.F.A. sur les politiques économiques européennes ne semblait pas pouvoir être confortée et accrue par une institution telle que le F.M.E., dont le fonctionnement et la gestion auraient comporté trop de risques. Après les élections françaises, les dirigeants allemands considèrent qu'un F.M.E., assis sur une majorité « de démarrage » franco-allemande, peut jouer ce rôle.

Ainsi, pour les dirigeants allemands, l'intérêt économique du système monétaire européen (constituer une zone dans laquelle leurs exportations seront protégées) se double d'un intérêt politique. Quels avantages ce système comporte-t-il pour leurs partenaires ? En principe, un financement plus facile de leurs éventuels déficits des paiements à travers le F.M.E. Mais il faut y regarder de plus près. Les autres pays de la Communauté ont, dans l'ensemble, des échanges déséquilibrés avec la R.F.A. Ce déséquilibre s'est significativement développé depuis quelques années (voir le tableau), ce qui s'explique en grande partie par la politique déflationniste de la R.F.A. depuis 1973, dont 50 % des importations environ proviennent des pays de la Communauté. Les pays de la Communauté dans lesquels la pression sociale pour la relance est considérablement plus forte qu'en R.F.A. tireraient un grand avantage d'une relance allemande, qui leur permettrait une croissance plus soutenue à situation inchangée de leur balance des paiements. Cet avantage serait incontestablement supérieur à celui que leur accordera le système monétaire européen : il vaut mieux ne pas avoir à s'endetter que de pouvoir s'endetter sous conditions, même si c'est plus aisément. La R.F.A. a constamment refusé de jouer ce rôle de locomotive. C'est pourquoi on ne parlait plus à Bruxelles en 1977 et jusqu'à cet été que de « *relance concertée* », chacun devant, dans la mesure de ses moyens, participer à l'effort de relance. Les recommandations dans ce sens d'un groupe d'experts auprès de la C.E.E. chargé d'examiner les perspectives à moyen terme devaient être complétées (exigence allemande) par un dispositif monétaire, permettant au convoi de la « *relance concertée* » d'avancer en ordre.

C'est ce seul dispositif monétaire qui subsiste aujourd'hui. La relance allemande, *qui devait en constituer* la contrepartie, est laissée à l'initiative de Bonn : des mesures de relance par l'investissement qui pourraient avoir quelques effets de court terme, mais dont on peut sérieusement *douter* qu'elles soient efficaces à moyen terme.

Les partenaires de la R.F.A. semblaient être partis d'un *objectif* de soutien de l'activité et de lutte contre l'extension du chômage. Ils se retrouvent, et c'est là l'essentiel, avec un dispositif qui, protégeant les exportations de la R.F.A. dans la C.E.E., limitera en R.F.A. même les pressions en faveur d'une relance significative et permettra aux dirigeants allemands de conserver l'orientation déflationniste de leur politique (5).

Dans ces *conditions*, l'effet déflationniste du serpent monétaire européen deviendra rapidement évident. *Le taux d'inflation en France en 1979* serait, au mieux, proche de 8 % contre moins de 3 % en R.F.A. La compétitivité des produits français en sera affectée, et l'équilibre commercial, péniblement atteint après trois années d'austérité, pourrait être remis en cause. Pour restaurer cette compétitivité, il sera théoriquement possible, après consultation, de dévaluer le franc par rapport au mark dans le système monétaire européen, bien que la R.F.A. cherche à limiter cette disposition. Mais M. Giscard d'Estaing répugnera d'autant plus à le faire, et de porter ainsi atteinte à la crédibilité du système monétaire européen, qu'il cherche à apparaître comme son initiateur. Il ne restera plus qu'à choisir entre une accentuation de la déflation interne et l'endettement sous condition (6).

Il reste à comprendre pourquoi le gouvernement français, co-initiateur du système monétaire européen, tient à se lier par un accord apparemment si peu avantageux. La raison essentielle semble être de pouvoir précisément se servir de l'autorité et des recommandations des autorités monétaires européennes dans le débat intérieur français. Supposons qu'un « printemps chaud » en 1979 se traduise par un rapport de forces social différent de ce qu'il est aujourd'hui. Ces recommandations seront sur la table de négociations, nanties du prestige — et du pouvoir diviseur dans la politique intérieure française — de l'autorité européenne. S'agira-t-il de relancer l'économie pour préparer les élections présidentielles de 1981 ? Au contraire, on négociera des crédits auprès de la R.F.A., en accordant les contreparties nécessaires. *Ainsi*, le gouvernement français appelle-t-il, à travers le système monétaire européen, une immixtion accrue de la R.F.A. dans la politique intérieure française. Pour lui, il ne s'agit pas d'un mal mais d'un bien.

Les « avantages » et le danger

ON peut penser que, dans la situation actuelle et si l'on choisit, comme le fait le gouvernement, de ne pas agir sur les structures de l'économie, une relance par la consommation ne constitue pas le meilleur moyen de préserver l'indépendance économique de la France. Mais cela n'implique pas qu'on s'engage sans contreparties dans un accord qui, par le biais monétaire, consolide la convergence des politiques économiques exclusivement vers le bas. Cela ne gène pas les dirigeants allemands. Ils savent pouvoir maintenir la paix sociale chez eux. Ils n'éprouvent donc pas de besoin pressant de sortir de la déflation actuelle. Au contraire, celle-ci leur permet d'asseoir leur influence financière, économique et politique en Europe et dans le monde. Le système monétaire européen les autorise à poursuivre dans ce sens. Pour le gouvernement français, il semble qu'il s'agisse au mieux d'obtenir, en payant un prix élevé, un strapontin à côté du poste de commande. L'échange apparaît inégal. Il ne l'est pas, car on attend des contraintes qu'implique pour la France sa participation au système monétaire européen un soutien efficace à la lutte contre toutes les catégories d'« *ennemis intérieurs* ».

Ceux qui ont gagné les élections de mars 1978 sont obsédés par la réussite économique de l'Allemagne. Elle en arrive à leur *faire* perdre la *tête* : les Allemands réussissent-ils à exporter mieux que nous malgré l'appréciation du mark qui, au demeurant, les inquiète au plus haut point ? Lions le franc au mark pour exporter autant qu'eux. Les Allemands *n'ont* pas beaucoup de textile et d'agriculture et beaucoup de biens d'équipement ? Liquidons notre textile et notre agriculture, et nous aurons beaucoup de biens d'équipement...

Même dans l'optique de ses promoteurs, le raisonnement est aussi absurde qu'il en a l'air. Les sacrifices qu'il implique à court terme sont évidents. Les bénéfices qu'il est censé procurer à long terme sont douteux. L'industrie française n'est pas l'industrie allemande. Cette dernière, déjà bien adaptée à la demande mondiale, peut poursuivre cette adaptation avec un flux minimum d'investissements. Ce n'est pas le cas de l'industrie française. Une croissance faible, même légèrement supérieure à celle de la R.F.A., est insuffisante pour combler l'écart qui la sépare de l'industrie allemande.

Le raisonnement est surtout dangereux. Essayer de le tenir implique que l'on imite la R.F.A. en tout, non seulement en matière de politique économique, mais aussi, en définitive, en matière d'interdictions professionnelles. Cela peut-il être compensé par l'apparence de progrès vers une indépendance de l'Europe à l'égard des Etats-Unis que semble receler la constitution d'un système monétaire européen ? Il ne s'agit là, on l'a vu, que de manœuvres dont la signification est limitée. Et quelle importance pourrait avoir la dépendance ou l'indépendance à l'égard des Etats-Unis si l'Europe était en définitive condamnée au modèle allemand ?

DANIEL BIRON
et ALEXANDRE FAIRE.

(3) On pourrait imaginer une troisième étape de fractionnement commercial succédant à celle du fractionnement du monde capitaliste en zones monétaires distinctes. La diversification multicontinentale des échanges commerciaux et des investissements allemands rend tout à fait improbable qu'elle soit l'objectif visé par les dirigeants de la R.F.A.

(4) La Grande-Bretagne exigerait que les pays systématiquement excédentaires soient aussi liés par des obligations. C'est pourquoi elle s'opposait, par exemple, à la solution de la grille de parités qui a été, finalement, retenue dans l'accord franco-allemand d'Aix-la-Chapelle. (Voir encadré.) Son adhésion au système monétaire européen est en tout état de cause très problématique.

(5) Les motivations et implications de cette politique sont analysées par B. Kayser, « les Choix de la R.F.A. », in *Economie et Statistiques*, juillet-août 1978.

(6) Bien entendu, il sera toujours possible d'emprunter sur le marché de l'eurodollar, comme le gouvernement français l'a fait jusqu'ici à travers les sociétés nationales, et sans condition (une marge de manœuvre substantielle existe encore dans cette direction) ; ou de rompre l'accord monétaire européen. Mais ces solutions ne seront envisagées qu'avec encore plus de réticences que la dévaluation dans le cadre du système monétaire européen.

Les principales dispositions du système monétaire européen

1) Mise en place d'un système coordonné d'interventions pour limiter les fluctuations de change. *Il s'agirait, en fait, d'un « serpent » dont les marges devraient être* « au moins aussi strictes » *que celles du « serpent » actuel (2,25 %) liant le mark aux monnaies du Benelux. La France, ainsi que la Grande-Bretagne et l'Italie, avait proposé que pour une monnaie quelconque ces marges, au-delà desquelles des interventions devraient être déclenchées, soient calculées par rapport à l'unité de compte européenne (définie comme panier variable de monnaies) et non par rapport à chacune des autres monnaies comme dans le « serpent » actuel. La R.F.A. a amené la France à abandonner en fait cette solution, moins contraignante pour les pays à monnaie faible, au sommet franco-allemand d'Aix-la-Chapelle les 14 et 15 septembre 1978 (voir le* Times *de Londres du 18 septembre). Des possibilités de « mise en congé », de « dévaluation », et des formules de transition pour les nouveaux adhérents sont prévues. Elles ne sont pas connues avec précision.*

2) Création d'un Fonds monétaire européen (F.M.E.). *Il remplacerait le Fonds européen de coopération monétaire actuel. Conçu comme un embryon de Banque fédérale européenne (avec adoption des décisions par vote selon les contributions respectives des Etats membres et non à l'unanimité), il disposerait de 20 % des réserves en devises et en or des Etats membres qui lui seraient transférées (soit environ 26 milliards de dollars). Ces réserves — considérables — seraient destinées à des crédits aux Etats membres dont les monnaies seraient menacées. Le terme et les conditions de ces crédits sont en cours de négociation, la R.F.A. tendant à limiter la durée des crédits à un an et à durcir leurs conditions. Le F.M.E. devrait progressivement acquérir à l'échelle européenne les mêmes fonctions que le F.M.I.*

3) Accroissement du rôle de l'unité de compte européenne. *Il est moins substantiel que prévu au début de l'été 1978, car c'est la solution de la grille de parités qui a été retenue finalement pour la définition du « serpent ». Néanmoins, les banques centrales recevront des ECU (European Currency Unit) en contrepartie des réserves qu'elles affecteront au F.M.E. L'ECU circulera donc comme monnaie de réserve dans le circuit des banques centrales européennes.*

La détérioration des échanges des pays de la C.E.E. avec la R.F.A. (1)

Le taux de couverture relatif du commerce avec la R.F.A. par rapport au commerce global décroît entre 1972 et 1977 pour tous les pays à l'exception du Danemark. Le déficit du commerce avec la R.F.A. constitue une part importante du déficit global pour tous les pays, à l'exception des Pays-Bas et de l'Italie.

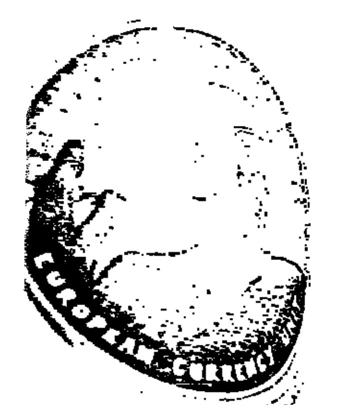
	Taux de couverture du commerce extérieur (2) (A)		Taux de couverture du commerce avec la R.F.A. (B)		Taux de couverture relatif : ratio (B)/(A)		Part de la R.F.A. dans le déficit commercial (3)
	1972	1977	1972	1977	1972	1977	
Danemark ..	0.86	0.76	0.56	0.59	0.65	0.78	34 %
Belgique-Luxembourg .	1.03	0.93	1.06	0.94	1.03	1.01	20 %
Pays-Bas ...	0.96	0.96	1.22	1.20	1.27	1.25	—
France	0.97	0.90	0.92	0.83	0.95	0.92	31 %
Italie	0.96	0.95	1.09	1.05	1.14	1.11	—
Royaume-Uni	0.87	0.90	0.70	0.70	0.80	0.78	30 %

Source : calculs effectués à partir des chiffres du commerce extérieur (CAF-FOB) de l'O.C.D.E.

(1) Mesurée par l'évolution du taux de couverture relatif. Le taux de couverture est lui-même défini comme le ratio des exportations (FOB) aux importations (CAF).

(2) Les années 1972 et 1977 peuvent être considérées comme les années « pré-hausse du prix du pétrole » et « post-hausse du prix du pétrole » les plus voisines (croissance modérée par rapport aux années voisines ; relative homogénéité des conjonctures européennes).

(3) En 1977, comme en 1972, les Pays-Bas et l'Italie sont globalement déficitaires mais excédentaires avec la R.F.A. Les Pays-Bas constituent un cas particulier en raison des importations allemandes de matières premières transitant par ce pays.



Une nouvelle d'Hugo Blanco

LES feuilles de moutarde cuisinées, nous les appelons « navets hawch'a » (1). Nous les aimons beaucoup, bien qu'elles évoquent la mort dans sa cause la plus répandue et la plus silencieuse : la faim.

Quand vient la faim, elle dévore les fèves, les maïs, les pommes de terre, la fécule de patate ; elle ne laisse *rien à l'Indien ; rien, seulement les feuilles* de moutarde, sans beurre, sans oignon, sans ail, sans sel même.

Après et encore *après ces feuilles, arrive la mort ; elles* sont ses « hérauts verts ». Arrive la mort avec ses différents pseudonymes en espagnol et en quechua : tuberculose, anémie pernicieuse, pneumonie, pujyu (source), wayra (vent), layqa (sorcellerie). On l'appelle par ses pseudonymes, parce que son nom véritable est un très vilain mot : LA FAIM.

Mais le navet hawch'a n'y est pour rien, c'est pour ça que nous l'aimons tellement. Je ne dis pas qu'il soit savoureux, je ne m'y connais pas dans ces choses-là ; *je me suis déjà trompé avec la fécule de patate, je* disais qu'elle était très savoureuse et les connaisseurs affirmaient que c'est insipide. C'est pourquoi je dis seulement que *nous l'aimons* beaucoup, même *s'il est lié au souvenir* de famines.

Ces famines au cours desquelles parfois les gringos (ils sont si gentillets !) nous envoient en aumône du maïs avec des charançons et du « lait » en poudre qui parviennent à la paroisse, à la mairie ou à la municipalité — et de là vont alimenter les cochons des propriétaires terriens. *Je ne demande pas qu'on nous distribue cette* aumône, j'exige qu'on nous rende ce qui est nôtre pour qu'il n'y ait plus de famine. Ce fut mon premier frère, Zenon Galdos, qui demanda qu'on nous les distribue ; ça lui a coûté cher. Parce qu'il avait exigé cela, M. Araujo, le maire de Huanoquite, l'a tué d'une balle. M. Araujo n'a pas été arrêté, il est de bonne famille.

UN dimanche de mille neuf cent quarante et quelque, savourant ma ration de navets hawch'a, je bavardais avec la paysanne qui les vendait, assise dans la boue du *marché de San-Jeronimo, Cuzco.*

Nous bavardions du sujet du jour : les tremblements de terre. Elle m'expliqua leur origine : *ils étaient envoyés* comme châtiment parce que les Indiens de l'ayllu (2) s'étaient soulevés contre les pères dominicains de l'hacienda de « Pata-pata ». Voici ce qu'avait dit M. le curé à la messe du matin : « Le démon n'est pas mort, il *est à l'hôpital de Cuzco. » M. le curé n'avait pas* dit qu'il fallait que le « démon » meure pour que cessent les tremblements de terre, la paysanne l'avait compris ainsi toute seule.

— Il mourra ?

— Bien sûr, on dit qu'il est très mal, tout ça, c'est sa faute...

Elle ne voulait pas de tremblements de terre, elle ne voulait pas non plus aller en enfer, c'est pourquoi ses paroles condamnaient le « démon ».

Mais son visage, sa voix, la boue dans laquelle elle était assise, le navet hawch'a, son cœur — tout était de terre, de la même terre que le « démon » qui était à l'hôpital, d'une terre qui hurlait silencieusement son désir désespéré de voir le « démon » survivre.

Et Lozenzo Chamorro survécut... il survécut à moitié, parce qu'il demeura invalide. Le médecin lui avait dit :

— *Seul un Indien comme toi peut être vivant avec six* trous dans les tripes ; le plus embêtant, c'est la balle qui t'a atteint à la colonne vertébrale.

C'est ainsi que je l'ai connu longtemps après, déjà dans son coin : du pus, de la saleté, des sabots, un grand poncho, une voix vibrante, des yeux de feu.

Je le regardai et sus que c'était vrai qu'il provoquait des séismes : mon sang bouillonnait, je tremblais tout entier quand je m'approchai de lui pour l'étreindre.

— Tayta (3), dis-moi.

Et il me dit des choses que je savais déjà : qu'à l'hacienda de « Pata-pata », les dominicains continuaient de s'approprier les terres de la communauté, que la communauté avait des titres de propriété, que la justice n'arrivait jamais, que les paysans avaient organisé un syndicat, que lui en était le secrétaire général, qu'on avait voulu le suborner, qu'il n'avait pas cédé, qu'on l'avait menacé, qu'il n'avait pas cédé, que, pendant qu'il était en train de travailler sur les terres en litige, le prieur du couvent de Santo-Domingo et des tueurs arrivèrent, que, parce que les tueurs ne le connaissaient pas, le prieur le désigna *« avec la même main qui consacrait* le Très-Saint », qu'alors il fut touché par les balles de l'un des tueurs.

— Tous mes compagnons se précipitèrent pour m'aider ; je leur disais : « Non ! laissez-moi ! Attrapez-le ! Laissez-moi !... Attrapez-le !..., et alors je perdis connaissance.

Il n'y a pas eu d'arrestation parmi ceux qui avaient blessé l'Indien, ni d'indemnisation pour l'Indien blessé ; cela va de soi, nous sommes au Pérou.

Les paysans craignaient d'aller lui rendre visite dans son coin d'invalide, c'était dangereux, compromettant... Mais les paysannes y allaient, « seulement pour rendre visite à sa femme », jusqu'à ce que M. le curé l'apprenne et soit obligé d'expliquer en chaire :

— Mes fils, le Seigneur a pardonné à ce village, mais vous abusez de sa bonté, vos femmes continuent de se rendre à la maison du « démon ». Une pluie de feu va s'abattre sur San-Jeronimo !

Les paysannes évitèrent la pluie de feu, elles cessèrent d'aller voir la femme de Chamorro.

— Mon fils aîné pleurait en grattant sa guitare, il en est mort de chagrin.

MOI, je continuais à lui rendre visite, en quête de la pluie de feu, je la sentais en écoutant des histoires inconnues :

— Tu connais le mont Pico ?

> Depuis le début des années 60, on connaissait le nom d'Hugo Blanco pour le rôle qu'il joua dans l'organisation de syndicats de paysans dans la vallée de la Convencion, près de Cuzco. Impliqué dans le meurtre de deux policiers au cours d'une manifestation, il fut arrêté en 1963 et condamné à mort. Cette peine ayant été commuée en vingt-cinq ans de détention, Hugo Blanco fut interné au pénitencier du Fronton, où il écrivit en 1969 le texte que nous publions ici. Amnistié par le gouvernement du général Velasco en 1970, il connut alors l'exil au Mexique et en Suède, puis rentra au Pérou d'où il fut expulsé, avec d'autres candidats de gauche, à la veille des élections du 18 juin dernier. Dirigeant du parti socialiste des travailleurs, de tendance trotskiste, il fut, malgré cet exil forcé, élu comme tête de liste du FOCEP (Front ouvrier, paysan, étudiant et *populaire) à l'Assemblée constituante* qui siège actuellement sans parvenir à mettre sur pied de nouvelles institutions.
>
> *Qu'un « dangereux agitateur » se* double d'un écrivain de talent, le phénomène est assez rare. Plus significatif encore est le fait que, depuis qu'il écrivit El Maestro, la condition des paysans se soit encore aggravée dans ces hautes vallées où les Indiens ne sont pas considérés comme des hommes.

El Maestro

— Oui, tayta, on le voit aussi du Cuzco ; et puis du chemin de *Paruno ; depuis très loin on le voit, ce mont.*

— Celui-là aussi, ils voulaient nous l'enlever. Ils envoyèrent des gardes à cheval. Nous, nous étions préparés.

Les gardes ne se rendaient pas compte que le chemin se faisait tortueux pour rendre leur ascension plus difficile ; ils ne voyaient pas que les p'ata kiskas (cactus) ouvraient en les menaçant leurs bras hérissés d'épines ; ils ne prirent pas garde à la haine des pierres, des pierres rondes ; ils ne comprirent pas que, si la grande blessure *rouge de la montagne prenait couleur humaine*, c'était de colère, de cette sainte colère de voir des gardes où il ne devait y avoir que des hommes.

Bientôt, quelques pierres bougèrent ; ce n'était pas des pierres, c'était des Indiens frondeurs ; comme les Indiens d'autrefois, comme les Indiens de toujours, avec les frondes de toujours. Les frondes des troupes de Tupac Amaru, *les troupes qui lançaient le cri de rébellion* : Warak'as ! (4).



(Dessin d'Alain Kleinmann.)

Mais, cette fois-ci, les projectiles n'étaient pas ceux de toujours, ce n'était pas des pierres indiennes... c'était de la dynamite !

Le cerveau des gardes s'est embrumé ; avant qu'ils ne se rendent compte de ce qui se passait, les chevaux étaient sur deux pattes et eux à quatre, dégringolant vers le bas au milieu des explosions, sans se soucier des *bras féroces des p'ata kiskas qui s'enlèvent facilement* du corps de la plante, mais difficilement du corps de l'homme ou de la bête.

— Ils ne sont plus revenus. C'est ainsi qu'il faut se battre, apprends, avec la warak'a et la dynamite ; avec la dextérité des Indiens et l'habileté des métis ; il faut bien reconnaître ce qui est à nous et ce qui est leur.

— Oui, tayta... il faut bien reconnaître ce qui est à nous et ce qui est leur pour mieux nous battre.

ET les leçons continuaient.

— Touche ma tête ici. Qu'est-ce qu'il y a ?

— Un trou, tayta, il n'y a pas d'os, un trou seulement.

— Je vais te raconter ce trou : c'était à Oropeza. Les Indiens, nous étions en litige avec le propriétaire terrien. Il avait trouvé des compères ; nous, nous faisions attention. Mais, une fois, nous avons eu une fête et nous étions en train de nous saouler ; c'est alors que vinrent les complices du propriétaire, qui voulaient nous tuer à coups de *pieu.*

Les vieilles batailles, celles de toujours, celles des siècles, *celles de la Terre entière ; d'un côté*, les « compères du propriétaire » : mélange de bêtes et de machines, comme tout ce qui se bat pour le maître — qu'il soit mercenaire, marine yankee, ranger ou jaune. *C'est l'anti-humanité qui blesse l'homme.* Une *machine* bestialisée qui ne pense pas. Un frère est enfermé dedans, c'est sûr, mais, tant que le frère ne surgit pas, c'est *toujours cela : machine et bête, fabriquées pour blesser* l'homme.

De l'autre côté, « les Indiens » : représentants de l'homme en général, humanisés au-delà de la beuverie, parce qu'aujourd'hui seule la rébellion transforme l'homme en homme. « Les Indiens » luttant pour l'homme, pour la terre ; pour leur terre à eux et pour celle de tous les hommes.

— Ils arrivèrent soudainement. L'un d'eux m'attrapa *et me fendit la tête d'un coup de pieu ; je tombai raide*, mais je me suis relevé pour lui planter un couteau dans le corps avant de retomber raide. Après je ne sais combien de temps, je commençai à entendre au loin les cloches sonner. « Que se passe-t-il ? me disais-je ; pour qui sonnent-elles, pour moi ou pour le chien du gamonal ? » (5). Après, je bougeai un peu, me réveillai bien et me rendis compte que j'étais vivant. Je me tranquillisai, c'était pour le « compère du gamonal » qu'elles sonnaient. Comme ça, même s'ils te cassent la tête, si tu dois continuer à te battre, tu ressuscites.

— Oui, tayta.

— Avec des procès, nous les Indiens on ne gagne jamais ; il faut que ce soit comme ça, en nous battant. Les juges, les gardes, toutes les autorités sont avec les riches ; pour l'Indien, il n'y a pas de justice. Il faut que ce soit comme ça, en se battant.

— Oui, tayta, *comme ça, en se battant.*

IL me conta beaucoup d'autres choses, il me conta qu'il ne s'était pas rompu les os en sautant du train en marche qui l'emmenait prisonnier.

— Tu racontes à *des professeurs ce que je te dis ?*

— A quelques-uns seulement, tayta.

— Que te disent-ils ?

— Les uns me disent : « C'est comme ça », ils t'aiment, tayta ; d'autres me disent : « Ce sont des idées étrangères. »

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Je ne sais pas, tayta.

Et les leçons d' « idées étrangères » continuaient. Une pluie de feu.

Impotent, enfermé, il me passait son flambeau.

Mais, quelquefois, il éclatait.

— Au diable ! Je ne peux plus me battre ! Ces maudites jambes ne peuvent plus aller dans la montagne ! Mes mains ne servent plus à rien. Je ne vaux rien. Je ne peux plus me battre, au diable !

— Si, tayta ! Tu *continues à te battre* ! Tu n'es *pas* vieux, tayta ; tes mains, tes pieds seuls, sont vieux. Avec mes jambes, tu iras rejoindre nos frères, tayta ; avec mes mains tu te battras, tayta ; c'est comme si tu changeais de poncho, rien de plus. Mes bras, mes jambes, tu les prendras pour continuer la lutte. C'est seulement comme si tu changeais de poncho, tayta !

(Traduit de l'espagnol par Claude B. Levenson.)

---

(1) Hawch'a : cruel, impitoyable, inhumain (en quechua).

(2) Village indien.

(3) Marque de respect en quechua ; peut signifier « père, grand-père, seigneur ».

(4) Warak'a : fronde.

(5) Gamonal : propriétaire terrien.

DÉVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE

La IVe Internationale a quarante ans

Par ERNEST MANDEL *

EN septembre 1938, une trentaine de délégués venus de onze pays participèrent, dans la région parisienne, à la conférence de fondation de la IVe Internationale. Créée sous l'impulsion de Léon Trotski, celle-ci rassembla la poignée de militants communistes qui s'étaient opposés à l'emprise du stalinisme sur l'Union soviétique et sur l'Internationale communiste. Son détachement principal, plusieurs milliers de bolcheviks-léninistes d'Union soviétique, avait été exterminé jusqu'au dernier homme au cours des grandes purges de 1936-1937. Aucun d'entre eux n'avait capitulé ou passé des aveux pour servir le dictateur sanguinaire. La « lutte contre le Goulag », les précurseurs et fondateurs de la IVe Internationale ne l'ont pas découverte au cours des dernières années. Ils l'ont menée sans relâche depuis quarante-cinq ans.

Qu'est devenue, aujourd'hui, l'organisation créée par Léon Trotski ? Tout en restant de dimensions fort modestes, elle s'est sensiblement renforcée. Elle est présente dans plus de soixante pays, sur tous les continents. Le nombre de ses adhérents a plus que décuplé par rapport à 1938, à 1948 ou à 1968, quand il fut plus ou moins stagnant. Il s'élève aujourd'hui à des dizaines de milliers de militants. Le tirage de sa presse atteint deux cent cinquante mille exemplaires. Le nombre de ses sympathisants se chiffre par centaines de milliers. Ceux qui votent pour elle dépassent largement le million.

Et surtout : dans des pays comme la France, l'Espagne, l'Argentine, le Mexique, les Etats-Unis, la Colombie, la Grande-Bretagne, la Suède, le Japon, la Suisse, la Belgique, le Portugal, le Pérou, Sri-Lanka, l'Allemagne occidentale, le Brésil, l'Iran, le Canada, elle a acquis des racines au sein du mouvement syndical, au sein des entreprises et du mouvement de masse en général. Elle est devenue une organisation composée d'une majorité écrasante de salariés et de syndiqués.

Aussi l'image conventionnelle des trotskistes, secte d'intellectuels en proie à d'éternels déchirements, est-elle passablement dépassée. Depuis quatorze ans, la IVe Internationale n'a plus connu de scission internationale. Elle a impulsé une série d'unifications et de regroupements à l'échelle nationale, qui se poursuivent d'ailleurs et qui, dans quelques-uns des pays mentionnés plus haut, peuvent donner naissance à des organisations révolutionnaires qualitativement plus fortes que tout ce que l'on a connu depuis la stalinisation du Komintern.

La IVe Internationale est une organisation qui cherche à dégager, à la gauche des partis sociaux-démocrates et communistes, une force politique orientée vers un but précis : la prise du pouvoir par les travailleurs. Elle conçoit l'exercice de ce pouvoir à travers des conseils ouvriers (soviets) démocratiquement élus, au sein desquels aucun parti n'est interdit ou restreint dans sa liberté d'action.

Elle estime que, périodiquement, mûrissent, dans les pays impérialistes, dans les pays dits du tiers-monde, et dans les pays où le capitalisme a été renversé mais où règne une bureaucratie privilégiée, des crises révolutionnaires du type de celle de mai 68 en France, du « Cordobazo » argentin de 1969, ou du « printemps » de Prague de 1968. De telles crises peuvent déboucher sur la prise du pouvoir par la classe ouvrière, à condition que celle-ci ait accumulé suffisamment d'expériences des luttes et d'auto-organisation dans la période précédente. A condition aussi qu'il y ait des organisations révolutionnaires déjà suffisamment fortes pour pouvoir disputer à la social-démocratie et aux P.C. l'hégémonie politique au sein des masses entrées en action.

Cette orientation vers la révolution part d'une analyse d'ensemble de la crise qui secoue notre siècle. Le capitalisme est arrivé au bout de sa mission historique. Mais il ne disparaît pas automatiquement. Il faut le remplacer par une action consciente et victorieuse des masses laborieuses. Si celle-ci tarde ou avorte, alors le régime se survit dans des convulsions qui précipitent l'humanité, périodiquement, dans de véritables catastrophes. Deux guerres mondiales ; les dictatures fascistes ; Auschwitz, Hiroshima ; l'extension de la torture par le monde ; les menaces que la recherche du profit et la concurrence font peser sur l'environnement ; l'ombre d'une guerre nucléaire mondiale qui continue à planer sur notre planète : voilà quelques manifestations qui donnent un contenu précis au dilemme : socialisme ou barbarie.

La IVe Internationale rassemble les militants qui ont tiré les conclusions stratégiques de l'échec historique du réformisme et du gradualisme. Ceux-ci ont, certes, obtenu des améliorations valables des conditions d'existence des travailleurs, du moins dans les pays industrialisés, et dans les périodes d'expansion économique. Mais ils n'ont pas réussi à modifier la nature même du régime. Celui-ci produit périodiquement des crises économiques et des tensions sociales qui l'obligent à remettre en question cet acquis et à avoir recours à des moyens de gouvernement répressifs et terroristes. La victoire périodique de dictatures sanglantes, c'est le prix que les peuples payent pour le refus des réformistes de renverser le régime capitaliste à des moments d'essor tumultueux du mouvement de masse, lorsque les rapports de forces le permettent. Le devoir des révolutionnaires, c'est de préparer ce renversement par leur action constante au sein des masses laborieuses en faveur d'un programme de transition, en faveur des mobilisations les plus unitaires.

La IVe Internationale rassemble les militants qui ont tiré les leçons programmatiques de l'expérience stalinienne. Ils sont convaincus que le stalinisme, loin d'être l'enfant légitime du marxisme ou du communisme, en est la négation impitoyable. Il exprime les intérêts sociaux d'une couche sociale particulière, la bureaucratie, qui détient le monopole du pouvoir dans tous les domaines de la vie sociale, qui s'approprie d'énormes privilèges matériels sur la base de ce monopole, et qui ne peut conserver ses privilèges qu'en écartant la classe ouvrière de l'exercice du pouvoir et en l'atomisant.

Le socialisme n'a rien à voir avec cela. Il n'existe aujourd'hui dans aucun pays au monde. Il est inconcevable sans un régime de producteurs démocratiquement associés, gérant leurs propres affaires, jouissant de plus de libertés politiques que ceux qui existent dans les régimes parlementaires bourgeois.

C'est pourquoi la IVe Internationale rejette résolument la prise du pouvoir sans l'appui de la majorité des salariés, le régime du parti unique ou la subordination des syndicats à l'Etat ou à un parti, après l'abolition du capitalisme. C'est pourquoi elle se prononce pour la démocratie socialiste la plus large, pour la réduction radicale des inégalités de rémunération et d'éducation, pour la réduction radicale de la journée de travail (la demi-journée de travail), pour le refoulement progressif des mécanismes de marché, sans lesquels la gestion effective de l'économie et de l'Etat par les travailleurs resterait un leurre.

Aucune fatalité technocratique

LA IVe Internationale a-t-elle rempli les espérances de ses fondateurs ? Pas encore, si l'on donne à ces espérances toute leur dimension audacieuse : créer une nouvelle direction politique du prolétariat qui permettra la victoire de la révolution socialiste mondiale.

L'erreur de ses fondateurs n'a pas consisté à surestimer les changements que la deuxième guerre mondiale allait provoquer dans le monde. La certitude qu'ils avaient, contrairement au pessimisme prévalant à l'époque, que ni les dictatures fascistes, ni la dictature militaire japonaise ou celle de Tchiang-Kaï-chek, ni les empires coloniaux n'allaient survivre à la guerre et à l'après-guerre, s'est révélée juste.

Mais les fondateurs de la IVe Internationale avaient sous-estimé les effets démoralisants que vingt années de défaites ouvrières allaient exercer sur le prolétariat international. Celui-ci émergea de la deuxième guerre mondiale avec une conscience de classe beaucoup plus faible qu'au cours des années 1917-1919.

Ce fait facilitera le maintien du contrôle des appareils bureaucratiques traditionnels sur les masses pourtant rebelles de l'immédiat après-guerre.

Mais si les fondateurs de la IVe Internationale ne virent point leurs espoirs rapidement confirmés, leur analyse des forces motrices de l'histoire du vingtième siècle s'est montrée exacte à plus long terme. Si, contrairement à leurs prévisions, la dictature stalinienne a, elle, survécu à la deuxième guerre mondiale, une crise lente mais de plus en plus profonde a commencé à ébranler la stabilité du système stalinien.

Simultanément, des contradictions non moins profondes ont sapé la stabilité relative des pays impérialistes, malgré vingt années de croissance économique. Le coup de tonnerre de mai 68 en France révéla que ces pays étaient en proie à une crise globale, sociale, politique, culturelle, à laquelle allait se joindre bientôt, comme prévu, une crise économique non moins profonde.

Dans ces conditions, l'emprise des appareils bureaucratiques traditionnels sur l'avant-garde ouvrière et sur la jeunesse rebelle allait être de plus en plus ébranlée. Certes, ces appareils conservent encore l'hégémonie sur le mouvement ouvrier organisé dans son ensemble. La bataille pour la leur arracher reste une bataille de longue haleine, axée sur une application correcte de la politique de front unique.

Mais la crise conjointe de l'impérialisme, du capitalisme et du stalinisme favorise l'apparition d'une nouvelle avant-garde ouvrière, d'une direction de rechange du mouvement de masse. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, la longue période d'isolement et de « traversée du désert » ait pris fin pour la IVe Internationale. Elle peut envisager son avenir organisationnel avec une confiance mieux fondée que celle de ses créateurs en 1938.

La IVe Internationale est la seule organisation internationale qui fonctionne aujourd'hui effectivement comme telle au sein du mouvement ouvrier organisé. Elle est plus « mondialiste » que n'importe quelle autre force politique.

Elle sait qu'aucun des problèmes-clés auxquels l'humanité est confrontée — supprimer la faim et le sous-développement du tiers-monde : éviter les guerres nucléaires et d'autres catastrophes ; permettre à l'humanité de diriger consciemment son devenir social — ne peut être résolu sinon à l'échelle mondiale. Pour elle, l'option en faveur de l'internationalisme véritable, qui ne soit subordonné aux impératifs diplomatiques d'aucun Etat, n'est pas simplement morale. Elle correspond aux exigences objectives de la lutte de classes, qui s'internationalise de plus en plus en fonction de l'internationalisation des forces productives et du capital lui-même (les fameuses « multinationales »).

Telle qu'elle existe et vit aujourd'hui, la IVe Internationale n'est encore que le noyau de la future Internationale communiste de masse. Elle lui apporte un programme qui a résisté à l'épreuve d'événements tumultueux, qui correspond aux expériences des luttes des travailleurs de tous les pays. Elle lui apporte des cadres expérimentés qui incarnent ce programme, et qui se sont rassemblés sans être attirés par de quelconques avantages matériels. Elle lui apporte la victoire historique que constitue la condamnation universelle des pratiques et crimes du stalinisme par le mouvement ouvrier international, ainsi que la réhabilitation éclatante de ses victimes. Elle devra sans doute encore passer par bien des fusions et des regroupements avant de toucher au but.

Les batailles décisives pour éliminer définitivement l'impérialisme, pour assurer l'épanouissement libre de toutes les nationalités, pour dépasser le nationalisme, renverser le règne du capital, supprimer la dictature bureaucratique sont encore devant nous. Mais ces batailles ne sont plus perdues dans les brumes d'un avenir qui semble reculer sans cesse. Leurs contours commencent à émerger des explosions révolutionnaires des dix dernières années.

C'est pourquoi les militants de la IVe Internationale peuvent présenter aux exploités et opprimés du monde entier des perspectives crédibles. Le vieux projet du socialisme scientifique ne s'avérera pas utopique. L'humanité se libérera des chaînes du salariat et de la bureaucratie. Aucune fatalité technocratique ne condamne les libertés et la culture à une inexorable décadence. Les producteurs associés seront capables d'assurer la paix du monde et l'avenir du genre humain.

* Membre du secrétariat unifié de la IVe Internationale ; parmi ses ouvrages récents : *Critique de l'eurocommunisme* (édit. Maspero) et *le Troisième Age du capitalisme* (collect. « 10/18 ») ; membre du comité de rédaction d'*Inprécor* (B.P. 57, Montreuil, Cedex 93101).

Des positions inconciliables

Un « marxiste révolutionnaire » face à l'eurocommunisme

Par MICHELINE PAUNET

POUR certains membres du P.C.F. (1), la réhabilitation de Trotski serait dans la logique du désaveu du stalinisme. Mais cela ne veut pas dire que la distance idéologique séparant depuis plus de cinquante ans les deux grands courants de pensée marxiste soit près de se combler. La Critique de l'eurocommunisme (2) que fait Ernest Mandel donnerait plutôt à penser le contraire : les fidèles héritiers de Trotski trouvent en effet dans l'évolution actuelle des partis communistes européens de nouvelles confirmations de la justesse des vues du fondateur de la IVe Internationale.

Il s'agit de démontrer, avec cet assemblage d'essais regroupés dans un ouvrage cohérent, que l'eurocommunisme, pas plus que le « phénomène stalinien », n'est un accident de l'histoire, mais qu'il s'inscrit au contraire dans la filiation directe du stalinisme, dont l'erreur principale fut de vouloir édifier le socialisme dans un seul pays. A l'aide de citations, Ernest Mandel rappelle que Léon Trotski avait déjà prévu tous les effets qui allaient découler de cette décision, et pour l'avenir de la révolution soviétique — figée, dans le carcan de la bureaucratie, au stade d'une société de transition, — et pour la révolution internationale remise aux calendes. Placés sous la tutelle de l'appareil stalinien, les autres partis communistes européens se virent réduits à subir les incessantes tentations du réformisme : ainsi en France, pour ne citer que cet exemple, lors du Front populaire ou après la guerre.

Les dirigeants trotskistes, quant à eux, n'ont jamais admis la possibilité du changement graduel et demeurent, aujourd'hui encore, convaincus de la nécessité de l'affrontement. D'où cette insistance, chez Ernest Mandel, à dénoncer la « stratégie de l'épuisement » de Kautsky, qui inspira tout le mouvement social-démocrate européen et que les eurocommunistes seraient en train d'admettre à leur tour implicitement, en renonçant eux-mêmes à l'affrontement de la manière la plus officielle cette fois.

Union de la gauche en France, pour l'accession au pouvoir ; « compromis historique » en Italie : bien entendu, toute cette Critique s'appuie sur l'histoire récente des partis communistes d'Europe occidentale et les apports de leurs principaux théoriciens, en particulier Jean Elleinstein (dans un chapitre intitulé « le pétard Elleinstein », ce qui veut tout dire) et Santiago Carrillo, qui se voit, lui, reconnaître le mérite de dénoncer clairement la véritable nature de l'U.R.S.S. (c'est « la bombe Carrillo »).

ERNEST MANDEL entend aussi prouver que l'eurocommunisme est de toute manière voué à l'échec en raison de l'ambivalence de ses positions. Car il n'est pas contesté ici que le phénomène a engendré parmi les travailleurs une dynamique en faveur de la démocratisation. Ou bien le P.C. cède à cette logique et fait droit à leurs aspirations révolutionnaires — et c'est l'affrontement. Ou bien, conformément à l'autre logique, il s'allie avec le pouvoir pour leur imposer l'ordre et l'austérité en cette période de crise — et c'est la solution social-démocrate avec, à terme, la perte de l'électorat communiste.

Ayant réglé son sort à l'eurocommunisme ouest-européen, l'auteur se tourne vers Rudolf Bahro, l'auteur est-allemand de la Solution de rechange, emprisonné depuis lors pour avoir fait publier son livre en Allemagne de l'Ouest (3). Il accueille naturellement avec enthousiasme cette critique du système soviétique venue « de l'intérieur » et présente l'ouvrage comme « l'œuvre théorique la plus importante qui nous soit parvenue des pays où le capitalisme a été aboli depuis « la Révolution trahie », de Léon Trotsky », non sans formuler, pourtant, de sérieuses réserves sur les limites d'une pensée qui n'envisage ni le pluralisme des partis ni la disparition de l'Etat, et ne conçoit que de vagues propositions pour rompre avec le système et réaménager la société socialiste de demain.

(1) Tel Francis Cohen, dans sa préface à *l'U.R.S.S. et nous*, Editions sociales, Paris, 1978, 222 pages, 45 F.

(2) Ernest Mandel, *Critique de l'eurocommunisme*, Maspero, Paris, 1978, 319 pages, 18 F.

(3) Voir à ce propos l'article de René Wintzen dans *le Monde diplomatique* d'octobre dernier.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

VOIE NORMALE

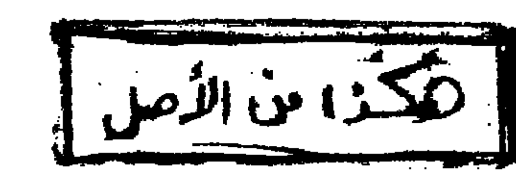
France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 65
Autres pays 83

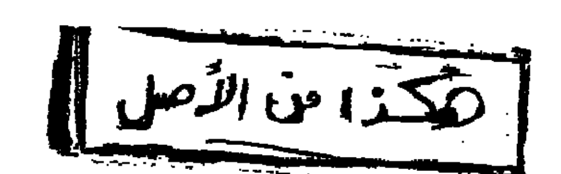
PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 106
TOM, République malgache, Etat comorien 126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 131

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23.
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris





Affaire Moro, vérité officielle et vérité tout court

L'enlèvement d'Aldo Moro, président du parti démocrate-chrétien, par les Brigades rouges le 16 mars dernier, et son assassinat, après cinquante-cinq jours de captivité, le 9 mai, prennent de plus en plus, avec le recul du temps, la valeur d'un tragique révélateur de la situation politique italienne. Jamais on n'avait assisté en Italie à un tel déchaînement de mensonges et de conformisme au service d'une prétendue raison d'Etat, fidèlement servie par une entente politique entre communistes *et catholiques qui, avant même de s'ériger en régime, montre déjà sa volonté d'imposer une seule* vérité, la sienne.

Gouvernement, partis, journaux, radio et télévision furent conduits par un même mot d'ordre : *fermeté absolue, « défense de l'Etat », refus de toute négociation avec les terroristes.* Corollaire naturel : Moro, grand artisan de la rencontre historique entre catholiques et communistes, devait en être la victime expiatoire. Fruit de la torture ou de la folie, tout ce que le président démocrate-chrétien écrivait de sa prison était dépourvu de signification.

Dans cette marée de cynisme déguisée en conscience du « sens de l'Etat », l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia faisait entendre une voix dissidente — la même voix qui, si souvent dans le passé récent, avait gêné, par sa lucidité et sa prévoyance, le cours impavide du mensonge politique.

Sur l'enlèvement et la mort de Moro, Sciascia a écrit un pamphlet, l'Affaire Moro (car il s'agit bien d'une affaire) qui est d'abord, avec les moyens de la littérature, une pénétrante recherche de la vérité bafouée. Le seul fait de rechercher une vérité autre a désigné Sciascia comme cible de choix. Des jours et des jours durant, les médias ont stigmatisé, insulté, dévalué le travail de Sciascia auquel ils n'ont pu opposer que la « vérité » officielle. Et cela d'incroyable manière, avant même que son livre ait pu être lu. Entre-temps, l'enquête judiciaire, confuse et dangereuse, a révélé des documents, en particulier celui que l'on appelle le « mémoire » de Moro, qui donnent raison à Sciascia.

Cela n'a pas empêché le Parlement italien de célébrer, le 25 octobre, un macabre débat-rituel qui voulait être une pesante pierre tombale sur Moro lui-même et sur l'affaire qui porte son nom. *Mais*, longtemps encore, cette affaire que l'on voudrait oublier restera un signe de contradiction dans le triste marais de la politique italienne.

F. S.

L'antique tragédie du pouvoir

Par Leonardo Sciascia

DANS *le Terrorisme italien*, le livre de Giorgio Bocca qui vient d'être publié, on lit à la page 63 : « *Le rapt Sossi* (1) *provoque une marée de commentaires d'où les Brigades rouges et leur réalité politique sont pratiquement absentes. Tous les journalistes, y compris celui qui écrit ici, répètent systématiquement l'erreur commise par les Brigades rouges : elles n'ont pas tenu compte de la logique externe normale, et de même la grande presse d'information ne fait pas le moindre effort pour comprendre la logique du groupe terroriste. Mon raisonnement de l'époque, par exemple, est entièrement dans la logique politique normale, réformiste : ceux qui ont enlevé Sossi avant le référendum sur le divorce ont voulu donner un coup de main aux modérés qui conduisent la stratégie de la tension, ils sont donc objectivement noirs* (fascistes). *Le seul qui soit arrivé à la vérité, par une intuition d'homme de lettres, est Leonardo Sciascia...* »

Et il cite ici un bref article de moi, publié alors par *l'Espresso*, et qui, si je m'en souviens bien, se voulait une réponse à un article du même Bocca :

« *Il n'y a pas de doutes, selon l'orthodoxie révolutionnaire, que, dans le cas Sossi, l'action des Brigades rouges a été absolument irréprochable aussi bien quant à son opportunité que quant à ses effets. Si un mouvement révolutionnaire ne sait pas s'insérer dans les failles que la société, le régime et l'Etat qu'il combat lui offrent, et les élargir, s'il ne sait pas faire en sorte que les contradictions internes de cette société, de ce régime, de cet Etat ne s'aggravent et explosent, on ne comprend pas pourquoi et en quoi il peut se dire révolutionnaire. Et pourtant dans l'arc* (2) *dit révolutionnaire de notre pays on a donné toutes sortes d'explications de l'action des Brigades rouges sauf la plus évidente : l'expliquer comme étant la façon de préparer et de commencer une révolution. L'interprétation la plus bienveillante a été celle de l'infantilisme extrémiste, et dans un sens qui ne me paraît pas être celui de Lénine. Ne pas reconnaître l'action des Brigades rouges comme révolutionnaire, n'est-ce donc pas un symptôme du changement de rapport entre les classes prolétaires et révolutionnaires, telles qu'elles sont aujourd'hui représentées et telles que le pouvoir et l'Etat se les représentent ? Est-il possible de parler encore de révolution si le geste révolutionnaire est craint par les forces même qui devraient l'engendrer, et non seulement à cause de la réponse contre-révolutionnaire disproportionnée qui pourrait s'ensuivre, mais parce que, en soi, intrinsèquement, cet acte serait contre-révolutionnaire ? Cela ne donne-t-il pas à penser, à réfléchir ?* »

A la relire aujourd'hui, je comprends que cette brève intervention de ma part ait put apparaître quelque peu obscure — en particulier dans la seconde partie où j'évaluais trop synthétiquement le rapport entre les Brigades rouges et le P.C.I. — s'il n'est pas lu dans l'optique du *Contexte* qui était paru trois ans auparavant et de *Todo Modo* que j'avais publié ou que j'allais publier cette année-là, en 1974. Mais le jugement y était très clair, de toute façon, que les Brigades rouges étaient rouges, et non noires comme tous les partis dudit arc constitutionnel le désiraient. Et je suis plus inquiet que satisfait en constatant aujourd'hui, dans le livre de Bocca, que j'ai été le seul à dire une « *vérité si évidente* », une vérité que déjà alors je considérai comme évidente. Est-il possible que, *dans un pays où on remue tant de* papier imprimé tous les jours, où on fait *tant d'analyses et trouve tant d'artifices*, dans un pays où il semble que tous savent tout de tous et de tout, dans un pays qui réussit encore à donner de lui une image de vitalité et d'intelligence, est-il possible que j'aie été le seul, l'unique à arriver à une aussi simple vérité ? Hamlet dirait : « *Il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemark.* » Dans la République italienne, c'est plus que quelque chose. Et je ne m'enorgueillis pas d'être *le seul a avoir eu l'intuition d'une vérité* qu'il y a quatre ans personne n'a entendue *et qu'aujourd'hui ils reconnaissent* ; cela m'abat plutôt. Cela me donne le sentiment d'évoluer dans la réalité italienne non comme un voyant mais comme un fantôme.

L'indépendance et le détachement

BOCCA dit : « *par une intuition d'homme de lettres* ». Mais je ne suis pas le seul homme de lettres en Italie. Et puis : *qu'est-ce que l'intuition d'un homme de lettres* ? Peut-être la capacité d'arriver à une synthèse en faisant au moins des analyses, de rassembler et de représenter synthétiquement — par états d'âme, par symboles, par emblèmes — ce que Machiavel appelle « *la vérité réelle des choses* ». Mais ce n'est pas tout. Il faut une condition pour qu'une telle capacité s'exerce sur les faits actuels, sur la matière grave de l'histoire quotidienne : et cette condition c'est l'indépendance, l'isolement, l'absence de lien avec toute forme de pouvoir constitué, l'indifférence à tout chantage économique, idéologique, culturel, et même sentimental. *Ce qui autrefois* s'appelait solennellement détachement des biens de ce monde. C'est une condition extrêmement difficile à réaliser, mais dont nous pouvons d'une certaine façon nous approcher, ou au *moins le tenter.*

Cette digression, qui peut sembler de la vanité alors que c'est de la tristesse, pour dire que précisément au moment où Bocca, en honnête autocritique, me reconnaissait des intuitions d'homme de lettres, les termes « homme de lettres », « littérature », « grand écrivain », « artiste », et ainsi de suite, étaient utilisés à mon égard dans un sens tout à fait opposé par une partie de la presse italienne : la littérature et l'art étant des degrés d'éloignement de la réalité et de la vérité. On présente l'homme de lettres, l'artiste, comme « *une chose légère, aérienne et sacrée* », l'écrivain, l'artiste, comme capable de fasciner, d'émouvoir, de convaincre, mais seulement par art, par artifice, « *la vérité réelle des choses* » étant autre, bien différente.

Tout a commencé par une note de mon journal publiée par le *Corriere della Sera.* J'y disais mon état d'âme après avoir fini d'écrire un pamphlet sur l'affaire Moro, et je faisais des considérations sur la *littérature précisément, qui est pour moi* la forme *la* plus absolue que la vérité puisse assumer, et j'en ai pris pleinement conscience depuis que j'ai fini d'écrire sur la disparition de Majorana (3). La presse quotidienne et hebdomadaire s'est immédiatement déchaînée avec une curiosité frénétique à laquelle je ne m'attendais *pas et qui m'a paru incroyable. De toutes* parts, on me demandait des déclarations sur le livre, on me réclamait des bonnes feuilles. Je fis des déclarations, je donnai des pages à *l'Espresso* et au *Corriere della Sera*. Avant même leur publication, *la Republica* y consacra un article de fond ; le directeur, Eugenio Scalfari, déclarait avec des accents émouvants sa foi en moi, écrivain : « *Sciascia est un grand écrivain. Je suis convaincu que nous serons fascinés et émus quand nous lirons le texte de son pamphlet comme ce fut souvent le cas dans d'autres occasions...* » Mais tant de confiance ne l'empêchait pas d'avancer une grave réserve : j'aurais dû lui épargner, à lui et à tous les Italiens qui pensaient *comme lui*, un *livre sur* l'affaire Moro écrit avec les intentions qu'il m'attribuait, suppositions en partie gratuites, en partie fondées sur mes déclarations. De toute façon, étant donné que j'avais eu la méchante idée de l'écrire et que je persévérais dans l'erreur en le publiant, Scalfari procédait à une distinction qu'on peut condenser en parodiant un dystique du poète dialectal romain, Cesare Pascarella : « *L'artiste, je le respecte, l'homme je lui flanque une torgnole.* » Il *commit* ainsi une petite imprudence, une petite erreur : il devait au contraire cogner à la fois l'artiste et l'homme.

Il *l'a commise* par hâte, par *impatience*, mais il put la réparer un mois plus tard en publiant un autre article de fond dans *La Repubblica,* c'était d'ailleurs un des plus longs qu'il ait jamais écrits. « *J'avoue,* disait-il en conclusion de cet article, *que cette fois le miracle de l'art auquel je m'attendais ne s'est pas produit.* » Il avait finalement lu le livre, et il n'en avait été ni ému ni fasciné. Le miracle qu'il attendait comme les dévôts de San Gennaro (4) qui chaque année attendent la liquéfaction du sang, n'était pas arrivé. Cela signifie que, désormais, s'il veut vraiment continuer à croire aux miracles, il lui faut justement croire à celui de San Gennaro *plus qu'à celui de l'art.*

« L'immense plaisir de vous avoir perdus »

JE parle de Scalfari et de son journal parce qu'il s'est comporté de façon exemplaire à l'égard de mon livre ; exemplaire dans un sens négatif, en servant d'éclaireur aux autres. *La Repubblica* a publié quatre articles sur mon livre, dont deux avant de le lire. Trois de son directeur, et un compte rendu réel d'une de ses rédactrices. Deux pour dire que le livre ne convenait pas dans son contenu, et deux pour dire que la forme non plus n'était pas bonne. Des données et des documents sortis après la publication des deux premiers articles prouvaient la justesse de mes déductions et de mes jugements ; le tir a dû se déplacer sur la *forme,* sur le miracle qui ne s'est pas produit. Comportement vraiment remarquable et qui a beaucoup servi d'exemple. Il *faudrait* les rassembler, ces exemples, cela servirait à donner une idée de la manière dont un pays libre se sert précisément des instruments qui devraient être ceux de la liberté pour se rendre à un régime et, en un certain sens, *le créer.* On pouvait déjà le repérer pendant le déroulement de l'affaire, du 16 mars au 9 mai de cette année, mais plus encore aujourd'hui, au moment où, la réflexion ayant *succédé à l'émotion*, la *meilleure* partie du peuple italien croit que la vérité va finalement être mise en lumière.

Quant à moi, je crois avoir contribué à éclairer la vérité avec ce petit livre. Tout ce qui est arrivé depuis le 24 août, date à laquelle j'ai fini de l'écrire, m'en donne confirmation. Je regrette seulement de ne pas avoir connu les pages qui paraissent sous le nom de *Mémoires :* ces pages que les Brigades rouges ont rassemblées en montant des choses dites et des choses écrites par Moro dans la « prison du peuple ». Il y en a qui sont d'une vérité splendide, de cette vérité dont Moro, désormais tragiquement libre, *s'était* finalement approché. « *J'ai un immense plaisir à vous avoir perdus* », dit-il à ses amis d'un temps qui lui aura semblé très loin, « *et je souhaite que tous vous perdent avec la même joie que celle avec laquelle je vous ai perdus.* » Ce sont-là des paroles qui semblent nous arriver de l'antique et éternelle tragédie du pouvoir.

---

(1) Le juge génois Mario Sossi fut enlevé le 18 avril 1974. Intervenant à la veille du référendum sur *le divorce, cette action des* Brigades rouges fut la première à avoir un grand retentissement. Le juge Sossi fut libéré vivant après un interrogatoire qui révéla de très graves manigances dans les milieux judiciaires, politiques et économiques de Gênes.

(2) Formule forgée par Sciascia et faisant pendant à celle de l' « *arc constitutionnel* ». L'arc constitutionnel est une locution courante pour désigner les sept partis qui, nés dans la Résistance, participèrent à *l'Assemblée constituante de 1946. (N.d.T.)*

(3) Ettore Majorana était un physicien du groupe d'Enrico Fermi, qui devait jouer un rôle déterminant dans la fabrication de la première bombe atomique. Il disparut mystérieusement le 26 mars 1938. Leonardo Sciascia a reconstruit le personnage Majorana et le mystère de sa disparition dans un livre qui met en avant la thèse suivante : ayant eu l'intuition des effrayantes conséquences qui étaient implicites dans les études de l'école de Fermi, le jeune et génial physicien avait organisé lui-même sa propre disparition. Cf. L. Sciascia, *la Disparition de Majorana,* édit. la Quinzaine littéraire, Paris, 1975.

(4) Saint Janvier.

les livres du mois

«L'EMPIRE ÉCLATÉ», d'H. Carrère d'Encausse

Par YVES FLORENNE

SON titre, et plus encore l'image « éclatée » qui l'illustre, dramatise à l'excès un livre que marquent à la fois la rigueur et la prudence de la démarche historique. Il y apparaît que l'éclatement est tout au plus potentiel. Le fait que les explosifs sont en place depuis si longtemps pourrait être, somme toute, rassurant quant à l'explosion, s'ils n'avaient été soudain réactivés dans les dernières années, et selon une dynamique propre à bouleverser l'avenir.

Historien confirmé de l'Union soviétique, Mme Hélène Carrère d'Encausse excelle ici à décrire le dessin constant qui, depuis 1917, a animé les dirigeants, à travers des oppositions, contradictoires, virages et retours dont les aspects spectaculaires ont pu tromper l'observateur superficiel. Au moment où il ouvre la « prison des peuples » qu'était l'empire des tsars, Lénine saisit l'occasion de mettre les nationalités, dont il ne soucie guère, au service de la révolution prolétarienne, laquelle n'est nullement le moteur de ces nations soulevées. L'empire, alors, a bel et bien éclaté. *Mais Lénine voyait, dans ces nations libres et égales* — y compris la nation russe— une étape nécessaire, aussi longue qu'il faudrait, vers leur dépérissement spontané. L'avenir montrerait ce qu'il en est de ce dépérissement, comme de celui de l'Etat.

A la veille de sa mort, Lénine a la vision désespérée de ce que va être cette réalité « officiellement appelée (le mot, révélateur, est de lui) Union des Républiques socialistes soviétiques ». Nation dominante, Etat total : l'entreprise stalinienne est commencée. Elle trouvera son couronnement au lendemain de la guerre : l'empire russe est reconstitué. L'auteur exprime de façon lapidaire un processus qui se lit en clair dans l'évolution de l'histoire officielle : « mal absolu », la colonisation impériale devient « mal relatif », puis « moindre mal », sinon mal nécessaire et même mal bénéfique, pour devenir, par une mutation brusque, un « bien absolu ». C'est le moment où Staline proclame la victoire du « peuple russe » (et non du peuple soviétique) et consent à cet aveu grandiose, que, s'il avait été un juge sévère et non un père indulgent, il aurait « dû déporter le peuple ukrainien tout entier » : quarante millions d'individus.

Violente, brutalement contraignante, contraire à tout principe socialiste dans sa méthode, ce n'était pas moins toujours la pensée unitaire de Lénine. Khrouchtchev la reprendra dans sa pureté initiale avec la théorie de l' « épanouissement » des nations, puis de leur « rapprochement », enfin de leur « fusion » : aboutissement qui se confond lui-même avec l'achèvement du communisme.

Cette vision idéale et cette doctrine, reprises en compte par les successeurs, restent, jusqu'à aujourd'hui, la ligne officielle du pouvoir. Avec cette différence que l'étape-nations, le fédéralisme, sont devenus plus formels que jamais, notamment dans la Constitution de 1977. Le « changement de nature » annoncé par Khrouchtchev est réputé accompli, et tout se fonde sur l'existence sans cesse proclamée du « peuple soviétique » uni et unique. L'historien regrette que l' « incantation », dont l'insistance trahit chez ceux qui s'y livrent le « désarroi » et même la « panique », ne suffise malheureusement pas à produire le fait. Et il est bien obligé de voir les peuples soviétiques, qui non seulement subsistent mais s'affirment vigoureusement.

L'auteur s'attache à l'analyse très poussée des éléments et des forces propres à favoriser l'intégration ou à fortifier les nations. Il s'arrête à la Géorgie, vieille « rebelle » ; au peuple géorgien qui nous est montré réfractaire à toute russification, et que caractérisent son humeur primesautière, un tantinet anarchisante, son « esprit frondeur », sa « fantaisie méridionale » : en somme, le portrait robot d'un certain géorgien surnommé Staline.

Mme Carrère d'Encausse va au cœur du problème en interrogeant les peuples dont la religion est indissolublement liée à l'identité nationale. Et si cette *religion est non seulement croyance et pratique, mais* mode de vie et philosophie de l'existence... Tel est bien l'islam. Or l'islam soviétique, contraint de s'adapter à la stricte règle soviétique, au lieu de se laisser intégrer l'a intégrée lui-même, de telle sorte qu'il a fait du communisme un « sous-produit de l'islam ». Et voilà qu'à travers l'homo sovieticus encore mythique — à travers et à l'intérieur — se manifeste un homo islamicus immuable et nouveau, non contestataire et irréductible.

PHENOMENE déjà exorbitant. Pour en mesurer toute l'importance, il faut lire l'étude de démographie comparée sur laquelle le livre s'articule. En gros : déclin général, en particulier du groupe russe, face à une croissance accélérée du groupe musulman : quatre-vingt millions dans les prochaines années. Si on ajoute la soixantaine de millions de l'Ukraine et du Caucase, pour s'en tenir à eux seuls... « La question nationale, que *Khrouchtchev* disait résolue, est désormais une question démographique. »

Ce n'est pas sans intention que l'auteur a mis en exergue de son livre ce propos d'autant plus significatif qu'il est banal : « Tous nos peuples égaux ont un frère aîné : le grand peuple russe. » Il évoque à la fois le mot sur le peuple « plus égal que les autres », et le « frère aîné » repris aux tsars par Staline mais qui, depuis, est un leitmotiv des écrits et des discours. Un frère aîné qui n'est, trop évidemment, que la figure — à peine socialiste — du « Père ».

Solide, objectif, dénué de toute passion mais non d'un discret humour — et involontairement psychanalytique — le livre suggère fortement que ce père impérieux, déguisé en frère tutélaire, commence à soupçonner, avec une croissante inquiétude, qu'il a engendré et nourri un Œdipe que l'observateur voit déjà au travail.

* Flammarion, Paris, 1978, 318 pages, 48 F.

SOCIÉTÉ

LE CENS CACHE. Inégalités culturelles et ségrégation politique. — Daniel Gaxie

★ Le Seuil, Paris, 1978, 269 pages, 59 F.

Il est généralement admis qu'un vote est l'expression d'une opinion politique. Et que l'opinion elle-même est le produit d'une réflexion. L'analyse sociologique montre qu'il n'en est rien, et l'étude de D. Gaxie a le mérite de remettre en cause bien des idées reçues : appartenance de classe, catégorie socio-professionnelle, âge, sexe, niveau des études, interviennent dans la formation des opinions. Qui, statistiquement, ne doivent presque rien à une prise de position réfléchie : si la majorité des citoyens accomplit son « devoir électoral », la même majorité est politiquement indifférente : plus de la moitié des Français (60 %) — mais les chiffres varient peu d'un pays européen à l'autre — déclarent ne pas s'intéresser à la politique. A ce point que beaucoup (60 %) ne savent pas où se situer *sur* l'axe gauche-droite, que d'autres (44 %) ne *lisent* pas les articles *politiques* de leurs journaux, que très peu (10 %), en *période électorale, assistent au moins à* une réunion, et que la majorité (57 %), durant la même période, ne discutent ni des programmes, ni des partis, ni des leaders. Ouvrage singulièrement démystifiant. A lire absolument. Et par ceux d'abord qui, se targant de parler au nom des « masses » ou du « peuple », prennent leurs fantasmes pour des réalités.

M.T.M.

LA REGION, L'ETAT ET LA SOCIETE LOCALE. — Renaud Dulong.

★ P.U.F., coll. « Politiques », Paris, 1978, 248 pages, 65 F.

Entre la région telle que la veut le pouvoir et le « *pouvoir régional* » qui est d'abord un slogan, peut-être un gadget, que se passe-t-il et peut-il se passer, — ou plutôt advenir ? A travers une enquête sur sept régions françaises qui révéleraient s'il en était besoin l'extrême diversité des situations, des problèmes, des *revendications* — quoi de commun entre la région Rhône-Alpes, groupement économique dans un certain espace, et la Bretagne, culture et « nation » ? — l'auteur s'attache à mettre en évidence l'unicité d'un mouvement qui exprime une crise entre la société locale et l'Etat.

Il est significatif que cette recherche sur la région renvoie toujours à l'Etat : à sa nature, ses structures, et au bouleversement qui tend à *s'y* manifester. D'abord en ceci qu'il ne serait plus le lieu de ce bouleversement, le lieu, en tout cas, du changement : ce lieu, c'est la société même. La « *société locale* » est aspect et figure d' « une autre société ». *Autre*, mais *une* : celle dont « *la France est grosse* ». Et que l'auteur accouche : en prospective et théorie.

Y. F.

TRAITE ELEMENTAIRE DE PREVISION ET DE PROSPECTIVE. — Sous la direction d'André-Clément Decouflé

★ PUF, Paris, 1978, 432 pages, 138 F.

De ce que les *prédictions* des hommes politiques et des économistes aux ordres se révèlent généralement fausses ou mensongères, il ne résulte pas que toutes les *prévisions* soient fausses, ni que la *prospective* soit une recherche inutile. Mais prospecter n'est pas prévoir, encore moins prédire : si ces deux dernières attitudes s'apparentent trop souvent à la pensée magique, la première tente actuellement de se donner un statut scientifique.

C'est l'objet principal du *Traité* qui vient de paraître — le premier du genre, et qui mérite d'être pour cette jeune discipline ce que le *Traité* de G. Gurvitch est encore à la sociologie : un ouvrage de référence fondamental. D'abord, par l'effort d'explicitation qu'il représente, au niveau du langage et des concepts. Ensuite, par l'honnêteté intellectuelle qui anime ces analyses : qu'ils étudient la prévision en démographie ou en économie, en technologie ou en histoire, les auteurs, tous spécialistes en leur domaine, excellent à souligner les difficultés de l'entreprise. Si bien que cet ouvrage montre à l'envi à quel point la démarche prospective est pleine de risques ; par là même, il dit à quelles conditions et dans quelle mesure elle devient possible : méthodologie d'abord. Reste à mettre à l'épreuve les concepts ainsi définis : on attend donc avec le plus grand intérêt la suite de ce travail.

M. T. M.

LE POUVOIR PUR. — Jean Baechler

★ Calmann-Lévy, Paris, 1978, 273 pages, 55 F.

Posez A > B, quels que soient A et B (individu, groupe, composante psychique : la raison, supérieure aux passions, ou vice-versa) : vous avez une relation de pouvoir. C'est-à-dire une tension, puisqu'elle est en même temps une relation d'inégalité. Cette équation posée, analysez de plus près sa nature, ses modalités, sa logique, son origine, sa fin : au bout du compte, vous construisez un *modèle*. C'est ce que fait J. Baechler : ne se préoccupant pas, dans cette première approche, de l'expérience historique ni de la réalité vécue du pouvoir, il s'attache essentiellement à en étudier le concept. Travail assurément indispensable dans la confusion idéologique dont le pouvoir est aujourd'hui l'un des hauts lieux — qu'on le dénonce comme toujours répressif et politique (alors qu'il ne se réduit pas à ses appareils ni à la seule gestion de la cité) ou qu'on l'exalte. Volonté de puissance et de dépendance, insécurité, hypertrophie du moi, J. Baechler met impitoyablement à nu les raisons (dernières) qui poussent tant d'hommes à rechercher le ou du pouvoir. Même si l'on regrette parfois la généralité de certaines descriptions, on ne peut qu'apprécier l'exigence de lucidité de l'auteur, la froideur scientifique du ton, la rigueur décapante de son analyse.

M. T. M.

- **PERIL BLANC**, par René Bureau : « Propos d'un ethnologue sur l'Occident », dit le sous-titre du livre. De fait, il s'agit de réflexions toutes personnelles d'un auteur qui cherche à interpréter la « crise » de l'Occident à la lumière de certaines valeurs ayant cours dans les sociétés d'Afrique. (L'Harmattan, Paris, 1978, 231 pages, 45 F.).

AMÉRIQUES

LE SANG ET L'ESPOIR. — Charles Antoine

★ Le Centurion, Paris, 1978, 252 pages, 27 F.

Présentation presque sans commentaire — ils n'en ont pas besoin — de témoignages sur la répression et la persécution des chrétiens authentiques en Amérique latine. Certains sont effroyables. D'autres étrangement révélateurs, comme ce dialogue entre un évêque, et un colonel « catholique ». Ou les déclarations d'un autre évêque, parmi les quatorze arrêtés à la même époque, celui-là de sang indien. On apprend aussi que « *la Bible est devenue un livre subversif saisi à l'égal des livres révolutionnaires* » et que le Magnificat, « *cantique révolutionnaire* », est interdit par la censure.

Y. F.

NOUS, NOIRS AMERICAINS EVADES DU GHETTO. — Melvin McNair, Joyce Tillerson, George Brown, Jean McNair

★ Le Seuil, Paris, 1978, 329 pages, 45 F.

Sous ce titre, *Nous, Noirs américains évadés du ghetto*, vient de paraître le livre écrit par quatre jeunes Noirs américains emprisonnés depuis deux ans et demi à Fleury-Mérogis où ils attendent d'être jugés le 20 novembre devant la cour d'Assises pour le détournement d'un avion américain sur Alger en 1972 (Voir *le Monde diplomatique* de mai 1978).

Chacun des quatre de Fleury — deux femmes et deux hommes — raconte son expérience personnelle dans les ghettos des Etats-Unis où ils furent quotidiennement aux prises avec les différentes formes du racisme : pauvreté au milieu de l'abondance américaine, brutalités policières, discriminations sur les plans du logement, de l'emploi, de la vie sociale, etc. Le lecteur y voit comment et pourquoi ces jeunes ont été poussés, d'abord, à la clandestinité, puis à une action aussi spectaculaire que le détournement d'un avion.

En quelques mots simples, Joyce Tillerson, l'une des deux femmes, résume les mobiles politiques et moraux de leur geste désespéré : « *Nous avons voulu que l'Amérique raciste cesse de nous maintenir à genoux. Laissez-nous vivre, pour construire la paix. Voilà notre combat.* »

Ce livre passionnant comporte en outre une préface sous forme d'interview avec Marie Cardinal, une introduction sur l'affaire par le Comité de défense des quatre, un aperçu bien documenté sur « la Situation de l'Amérique noire en 1978 », un article sur « les Dix de Wilmington » et d'autres « prisonniers de conscience » aux Etats-Unis, enfin un commentaire sur « le Droit d'asile aujourd'hui » par les avocats des « quatre ».

S. C.

AFRIQUE

MAIN BASSE SUR L'AFRIQUE. — Jean Ziegler

★ Le Seuil, Paris, 1978, 290 pages, 49 F.

Américains, Soviétiques, Français, Belges, Allemands — quel pays riche ne participe aujourd'hui, sous le couvert de la « coopération » ou de l' « aide militaire », au pillage de l'Afrique ? A la mise à mort — physique (faim, maladies, tueries) et culturelle — de millions d'Africains (dont l'espérance de vie est en moyenne de 42 ans) ? « *Le monde dans lequel nous vivons est un immense camp d'extermination* », dit J. Ziegler ; mais les exterminateurs sont moins ceux que les mass-media jettent en pâture à l'opinion — Amin Dada, Mobutu, Bokassa — que ceux qui arment et financent ces modernes « *satrapes* » ; chiffres et faits à l'appui, *Main basse sur l'Afrique* en donne l'éclatante démonstration. Mais cet ouvrage est davantage qu'un bilan ; c'est aussi un essai d'interprétation sociologique de l'histoire qui se fait — et, en Afrique, se défait ; d'où l'intérêt de l'appareil conceptuel qu'il élabore. A l'opposé de l'Europe, l'Afrique ne se composerait que de « *protonations* » — nations rudimentaires, issues de la nouvelle stratégie impérialiste — ou de régions sur lesquelles ont été plaqués, en guise d'Etats, de simples « *appareils de contrainte* », tel l' « *appareil Mobutu* », que l'étranger manipule à son gré. Un continent entier soumis au « *discours de la marchandise* » et à la violence du capital : la libération de l'Afrique n'est décidément pas pour demain, et l'on aurait aimé que, dans ses dernières pages, J. Ziegler explicitât plus concrètement l' « *espérance* » que, malgré tout, il n'a pas perdue.

M. T. M.

- **ZIMBABWE-NOTES AND REFLECTIONS ON THE RHODESIAN QUESTION** : une analyse de la stratification sociale rhodésienne et des investissements étrangers dans un pays qui s'engage vers une indépendance tourmentée. Rédigée en 1976, cette étude reste, dans ses grandes lignes, valable aujourd'hui. (Centre d'études africaines de l'université Eduardo-Mondlane, Maputo, Mozambique, 47 pages).
- **ECHANGES ECONOMIQUES EXTERIEURS DU ZAIRE, DEPENDANCE ET DEVELOPPEMENT**, par Daniel Van der Steen : ce travail très documenté, réalisé par un chercheur du Centre d'études et de documentation africaine de Bruxelles, donne un aperçu complet de la dépendance de l'économie zaïroise en se fondant sur trois composantes essentielles : les échanges extérieurs, les flux financiers et les transferts de technologie. (Les Cahiers du CEDAF, nos 4-5, 1977, 122 pages, 7, place Royale, B-1000 Bruxelles, 500 francs belges).

ÉCONOMIE

THE EVOLUTION OF OPEC STRATEGY. — Fariborz Ghadar

★ Lexington Books, D.C. Heath & Co, Lexington (Etats-Unis) et Toronto, 1978, 196 pages, 19,80 dollars.

L'auteur de ce livre est un Iranien formé à Harvard et au M.I.T., actuellement fonctionnaire de la Société financière internationale (filiale de la Banque mondiale) et qui a occupé précédemment la charge de vice-ministre des affaires économiques d'Iran. Son livre est consacré à l'émergence des sociétés pétrolières nationales des pays de l'OPEP. Une première partie décrit le contexte historique et économique de l'industrie pétrolière mondiale et montre comment, à la faveur de la concurrence engagée au lendemain de la seconde guerre mondiale entre les « sept sœurs » et les « indépendants », les compagnies nationales ont pu contourner les unes après les autres les « *barrières à l'entrée* » de l'industrie pétrolière (taille des investissements, technologie, commercialisation). La seconde partie retrace plus en détail cette évolution dans les cas de l'Iran (NIOC), de l'Arabie Saoudite (Petromin) et de l'Indonésie (Pertamina). Pour l'auteur, les sociétés pétrolières nationales de l'OPEP sont appelées, à l'avenir, à devenir des multinationales à part entière.

Dans le chapitre consacré à l'Iran, le docteur Ghadar justifie le coup d'Etat contre Mossadegh (sans faire allusion au rôle des Etats-Unis dans cette affaire) en écrivant que celui-ci avait « *continuellement cherché à dissimuler les conséquences catastrophiques de la nationalisation* » du pétrole et qu'il « *s'alignait sur le parti communiste iranien* » (p. 68). On sait pourtant aujourd'hui, et des ouvrages récents l'ont rappelé, que l'absence de soutien des communistes iraniens à Mossadegh est sans doute une des raisons pour lesquelles il put être renversé si facilement. Les dirigeants communistes iraniens rescapés de la « chasse aux sorcières » qui s'ensuivit ont même fait leur autocritique sur ce point. La propagation, aujourd'hui encore, de ce qui fut à l'époque la thèse officielle de la propagande américaine ne peut que jeter un doute sur le sérieux avec lequel l'auteur a examiné la question.

F. L.

ET LA LUMIERE FUT NATIONALISEE. — René Gaudy

★ Editions sociales, Paris, 1978, 276 pages, 39 F.

Ce livre est l'histoire de la bataille politique acharnée qui aboutit à la loi du 8 avril 1946 portant nationalisation des industries de l'électricité et du gaz en France et regroupant quelque 3 000 entreprises en deux entités : E.D.F. et G.D.F. Marcel Paul, ministre communiste de l'industrie dans le gouvernement Félix Gouin, en est le personnage principal. C'est son témoignage que René Gaudy, auteur dramatique et essayiste, a recueilli et qui forme la matière essentielle de cet ouvrage.

Autour de cette ligne directrice ont été rassemblés et organisés un grand nombre d'informations et de documents (comptes rendus des discussions au Parlement, extraits d'articles de presse, notices biographiques sur les personnalités, texte de la loi, données sur les sociétés nationalisées...) qui permettent au lecteur de comprendre les enjeux et les tactiques suivies. Une note de Marcel Paul lui-même, rédigée en 1978, insiste sur le fait que « *le vote de textes indiscutables et à l'abri de toute déformation dépend du caractère démocratique du Parlement* » et de sa capacité à rejeter « *mille pressions directes et indirectes* », et que l'application des textes de lois dépend fortement de la nature du gouvernement en place. Indépendamment de son intérêt historique certain, ce livre permet de mieux comprendre aujourd'hui l'attitude d'E.D.F. face, d'une part, à la remise en cause par les écologistes de sa « toute-puissance » et, d'autre part, à la tendance à la privatisation des services publics.

F. L.

RELIGION

THE VOICE OF CHRISTIANS FOR PEACE. — Dr Karoly Toth

★ Hungarian Reformed Church, Budapest, 1978, 291 pages.

Recueil intéressant de différentes prises de position de la Conférence chrétienne pour la paix de 1971 jusqu'à sa dernière réunion mondiale tenue à Prague cet été. Il touche à diverses questions théologiques, politiques, économiques ainsi qu'à la contribution des chrétiens pour la paix.

La Conférence chrétienne pour la paix (C.C.P.), tout comme le Mouvement de la paix, se trouve sous l'influence des pays de l'Est, mais, étant un organisme chrétien, il met un accent tout particulier sur les questions qui intéressent les fidèles. C'est ainsi que la C.C.P. traite du problème de la collaboration entre chrétiens et marxistes, des droits de l'homme, des luttes anticoloniales, de la femme, et de développements particuliers à certaines régions du monde. Ainsi, pour ce qui est de la crise du Proche-Orient, la C.C.P. se prononce pour l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, le retrait des forces israéliennes des territoires arabes occupés depuis 1967, le droit de tous les pays de la région à l'existence et la création d'un Etat palestinien indépendant. Cependant, les propos du professeur Albert Laham (du Levant) apportent une dissonance, posant d'autres conditions, quant au caractère de l'Etat d'Israël, à la restauration de la paix au Proche-Orient (p. 122). Quant au secrétaire général de la C.C.P., le docteur Karoly Toth, il critique à la fois les éléments chrétiens antisémites et les milieux chrétiens qui soutiennent inconditionnellement la politique d'Israël en se référant aux Saintes Ecritures.

A. K.

DROIT

POUR UN DROIT DES PEUPLES. — Ouvrage collectif

★ Berger-Levrault, Paris, 1978, 224 pages, 58 F.

La « Déclaration d'Alger », même si elle ne constitue bien évidemment, qu'une proposition, témoigne avec éclat du mouvement qui tend à mettre en œuvre un nouveau droit international ; cependant que se manifestent partout de nouveaux sujets de ce droit nouveau... Les peuples ne sont-ils pas les premiers de ces « sujets » (mot ambigu) ? Ils sont pourtant encore juridiquement ignorés comme tels, d'où les longs efforts d'hommes, au premier rang desquels se place Lelio Basso, et qui ont trouvé un premier aboutissement dans l'élaboration et la proclamation, face aux différentes chartes et déclarations des droits de l'homme ou de droit des Etats, d'une déclaration des droit des peuples.

Ce livre en publie le texte, accompagné de tout un faisceau d'études et commentaires sous la direction d'Edmond Jouve et d'Antonio Cassese qui y apportent en outre leur contribution, le premier pour justement marquer l' « émergence » de ce « droit des peuples ».

Outre les considérations générales, juridiques et politiques, sur la déclaration même, les auteurs développent des points particuliers, très divers, tel celui du recours à la force, du terrorisme d'Etat ou de l'écologie. Un seul, B.V.A. Röling, est et se déclare critique : non qu'il conteste en rien le principe de la Déclaration, mais il entend mettre en évidence ses ambiguïtés et ses dangers. On ne s'étonnera pas que ces mises en garde visent essentiellement les articles sur le recours à la force, dont Antonietta Di Blase, dans son commentaire sur ces mêmes articles, envisage les éventualités d'un cœur généreux, mais qu'on pourra trouver, selon une formule célèbre, un peu « léger ».

Y. F.

MÉMOIRES

DE LA GUERRE FROIDE A LA DETENTE. — Willy Brandt

★ Gallimard, Paris, 1978, 372 pages, 62 F.

Premier volume des mémoires, mais le dernier chronologiquement, puisqu'il s'ouvre sur la construction du mur de Berlin (1961) et s'arrête à l'année 1975. Maire de Berlin, pour qui le « mur » est une « horreur » et un symbole, chef des sociaux-démocrates, ministre des affaires étrangères, enfin chancelier : il y a là quinze années d'histoire, pas seulement allemande : Ostpolitik, Europe, relations avec Kennedy et de Gaulle, « moments historiques », dont l' « agenouillement de Varsovie ». Pour plus tard : la jeunesse, la résistance... Et peut-être un troisième volume, si la fortune voulait que l'auteur entre, de quelque façon, dans les « perspectives » qu'il évoque à la dernière page de celui-ci.

Y. F.

هكذا من الأصل



R.F.A. : Misères d'un âge d'or

Pléthore de talents, abondance d'écoles, bonheur des recherches, foison de réussites : le *cinéma* ouest-allemand, depuis quelque temps, connaît à nouveau, sur le plan artistique, un incontestable âge d'or. Une telle renaissance coïncide cependant avec une importante crise structurelle qui classe, paradoxalement, cette brillante cinématographie, du point de vue économique, parmi les plus fragiles d'Europe.

***La maladie du cinéma allemand*, sa profonde anémie, s'expliquent par quelques chiffres accablants : depuis 1967, quatre-vingt-onze millions de spectateurs ont définitivement déserté les écrans ; l'indice de fréquentation, qui était de 15,5 en 1956, s'est réduit à 2, le plus faible chiffre d'Europe (France : 3,3), entraînant la fermeture de quelque trois cents salles par an et faisant de l'Allemagne un véritable « désert cinématographique » avec, en moyenne, une seule salle pour sept mille trois cents foyers (France : 3 800).**

Cette situation, curieusement, a favorisé la présence des firmes américaines, notamment dans le secteur de la distribution (qu'elles contrôlent depuis le démantèlement de la UFA nazie, en 1948) où leur pourcentage de recettes est passé, en cinq ans, de 37,7 % à 43,1 %, tandis que celui des distributeurs allemands chutait de 36,1 % à 11,4 % ! Sur les trois cent trente-neuf films nouveaux sortis en 1977, seulement cinquante-deux étaient allemands, contre cent huit américains. Il n'est donc pas étonnant que les faillites se succèdent ; récemment encore, celle de la puissante société Constantin confirmait les périls de la conjoncture.

Pour stimuler, malgré tout, la création cinématographique, les pouvoirs publics ont promulgué depuis 1967 diverses lois d'aide, dont la dernière (celle de 1974) vient à expiration à la fin de cette année ; sa reconduction suscite actuellement d'âpres débats. Le système, sans doute bénéfique, est relativement complexe puisqu'il *conjugue une aide sélective sur projet et une aide de type automatique* attribuée par l'Office pour le développement du film allemand (F.F.A.) auxquelles se joignent des contributions du ministère fédéral et des subventions des Etats. Ce financement est encore soutenu par les effets de la collaboration instituée avec les chaînes de télévision (Z.D.F. et A.R.D. notamment) ; elle a favorisé la coproduction de quarante-six longs métrages en trois ans ; films que les chaînes s'engagent à ne diffuser que deux ans après leur exploitation en salle.

A l'heure actuelle, la moitié des films réalisés en Allemagne de l'Ouest sont des productions « aidées ». Et les critères d'aide encouragent indubitablement ce qu'on est convenu d'appeler les « films d'auteur ». Cela n'est pas sans inconvénient puisque certains créateurs hors des normes, comme Werner Nekes, Rosa Von Prauheim ou Werner Shroeter, s'en trouvent radicalement exclus. Dans l'ensemble, toutefois, ces lois ont permis à quelques réalisateurs (tel Uwe Brandner, auteur de l'admirable Halbe Halbe), de confirmer leurs dons ; cela aussi a aidé à l'épanouissement d'une nouvelle génération de cinéastes parmi lesquels on remarque quelques réalisatrices douées d'une très sensible perspicacité (comme Margarethe Von Trotta, auteur du Second Eveil, dont on lira les propos ci-dessous) ; elles observent, d'une manière finement politique, l'écume du quotidien.

Politiques, les réalisateurs ouest-allemands le sont pour la plupart ; et dans un sens sévèrement critique à l'égard de leur pays si prospère. Ils décrivent une société hostile, soupçonneuse, défiante, en dérive d'une histoire qui la fascine et lui répugne en même temps (voir ci-dessous le texte de Jacques Grant) ; un monde clos, sombre, sans autre vérité ou ambition que celle de, besogneusement, s'em(petit)bourgeoiser. Comment s'étonner que les cinéastes les plus militants (on se souvient de Holger Meins) aient voulu, un temps, changer le monde avant de changer le cinéma (cf. ci-dessous le témoignage exemplaire de Hans-Rüdiger Minow, militant et cinéaste) ?

Le génie, considérable, des cinéastes risque de ne point suffire à sauver la cinématographie allemande de la grave crise qu'elle traverse ; à moins qu'une loi d'aide plus intelligente ne parvienne, à la fois, à soutenir l'art et l'industrie. Dans le cas contraire, les firmes américaines qui contrôlent l'économie de ce cinéma viendraient à en hériter les talents. Wim Wenders (l'Ami américain) tourne déjà à Hollywood ; d'autres s'apprêtent à le faire. Le brain-drain ne ferait-il que commencer ?

IGNACIO RAMONET.

Dix ans d'images et d'engagement

Par HANS-RUDIGER MINOW *

COMMENT faire des films qui servent les luttes ? Cette question, tout cinéaste de gauche se l'est un jour posée. Et la réponse n'est guère évidente.

En 1967, au moment de la révolte étudiante, j'étudiais à l'Académie cinématographique de Berlin. Dans le but de réaliser des films de soutien au S.D.S. (la Fédération des étudiants socialistes), nous avons détourné une partie du budget de l'Académie, et la direction (le directeur était le documentariste Erwin Leiser) (1) nous a expulsés.

Dehors, nous avons constitué un « groupe de cinéma socialiste » ; il a vite éclaté, en raison de désaccords politiques, en trois fractions : une tendance anarchisante, liée au groupe Baader-Meinhof, qui considérait toute culture comme « *capitaliste et bourgeoise* », et voulait seulement faire des films « *didactiques et subversifs* ». A ce groupe appartenait Holger Mains, qui réalisa *Comment fabriquer un cocktail Molotov* (1968). Une deuxième tendance, disons syndicaliste, se tenait en contact avec la base ouvrière et était tolérée par les socio-démocrates. En faisaient partie, notamment, Christian Ziewer (2) et Max Willutzi (3). La troisième tendance, à laquelle j'appartenais, considérait que l'heure n'était pas à faire des films ; nous pensions qu'il fallait militer au ras de la classe ouvrière ; et nous sommes entrés en usine.

J'ai passé trois ans, comme O.S., *devant* les chaînes des usines Siemens et Bosch. De la classe ouvrière, je n'avais qu'une idée abstraite, puisée dans les manuels politiques et j'ai pu vérifier qu'elle ne correspondait pas entièrement à la réalité. La classe *ouvrière*, en effet, n'est pas simplement une « masse amorphe » attendant qu'une « avant-garde » lui fasse « prendre conscience » ; elle se compose aussi d'individus, avec des besoins matériels certes, mais également avec des exigences culturelles. Il m'a donc semblé plus honnête, au bout de trois ans, de cesser d'être un faux ouvrier et d'exercer, sur le front de la culture, mon véritable métier de cinéaste pour servir à la transformation de la société.

Déjà, de 1918 à 1933, notre *Mouvement cinématographique prolétarien* (4) s'était interrogé sur la meilleure manière de servir, par le film, les objectifs de la classe ouvrière. Munzenberg, chargé de la propagande au K.P.D., travaillait alors avec Bertold Brecht, Kurt Weill, Paul Dessau, Slatan Dudow... Ensemble ils essayèrent, non sans mal, d'imposer le cinéma comme *support de propagande*. Le prolétariat conservait la nostalgie de la vie culturelle du dix-neuvième siècle ; il acceptait mal les progrès technologiques du capitalisme, les estimait « pervers » en soi, et donc néfastes pour la classe ouvrière. Dans les années 20, des ouvriers allemands cassaient les *projecteurs* et incendiaient les salles parce qu'ils estimaient que les films étaient des « *artéfacts capitalistes* » conçus pour « *abrutir les masses* ». Seuls, à la rigueur, les films soviétiques étaient supportés. Brecht lui-même a subi l'opposition des membres de son parti qui désapprouvaient la réalisation de *Kuhle Wampe* (1931).

En 1973, les cinéastes de gauche *allemands* étaient préoccupés par la guerre du Vietnam. Nixon avait fait bombarder les studios cinématographiques de Hanoï et nous nous sommes mobilisés pour rassembler des fonds au profit du cinéma vietnamien. *Nous y avons consacré toutes* nos énergies ; notre collectif de solidarité, avec l'appui de ceux qui s'étaient constitué dans le monde (en France, par exemple, où militaient Godard, Costa-Gavras, Karmitz, etc. ; *ou aux Etats-Unis, autour de Jane* Fonda) a pu offrir au Vietnam un important matériel cinématographique. *Nous sommes allés au Vietnam* filmer la lutte du peuple et avons obtenu que la télévision allemande *diffuse des films favorables au G.R.P.* En 1975, j'ai filmé moi-même la libération de Saigon.

Cet acte marquait cependant la fin d'un engagement et la fin d'un temps. La solidarité avec le Vietnam, nécessaire et sans doute juste, nous avait permis de fuir nos responsabilités politiques à l'égard de notre pays. Il était temps de revenir en Allemagne.

Tout près de nous, il y avait une souffrance concrète que nous n'avions pas su voir. La vie en R.F.A. m'apparut *soudain semblable* à celle d'un asile. Dans nos pays, les asiles sont des sortes de poubelles de la société, *où le capitalisme* rejette ceux qui ne peuvent plus travailler, produire. J'ai réalisé plusieurs documentaires sur l'univers asilaire, et je n'éprouve aucune fascination pour le monde de la folie. Les fous constituent l'autre versant de notre normalité ; leurs difficultés psychologiques sont uniquement dues à la dureté de la vie dans nos sociétés de compétition et de concurrence. Mon premier film de fiction souligne cela et insiste sur la métaphore : Allemagne fédérale égale asile.

Ce film appartient à une tendance moins connue du cinéma allemand, celle qui se nourrit d'expérience personnelle et où l'on évoque la situation douloureuse des gens simples de notre pays. L'autre tendance, à laquelle appartiennent les Fassbinder, Herzog, Syberberg, Shroeter, Wenders, etc., est seulement préoccupée par l'art pour l'art, et n'exprime que l'angoisse de la bourgeoisie ; les réalisateurs qui la composent proposent des fictions internationales qui correspondent à la phase multinationale du capitalisme d'aujourd'hui ; leur destin, d'ailleurs, est de constituer une relève pour Hollywood, ce qui n'a rien d'étonnant puisque notre pays est actuellement le représentant, en Europe, du capital et de la culture américains. L'Allemagne est le bastion des forces conservatrices européennes et un plus grand durcissement est à craindre si toutes les forces qui ont souffert naguère du fascisme ne s'unissent pas. C'est à cette union que, par mes films, je voudrais contribuer.

* Réalisateur, auteur de *la Clinique* (1977).

(1) Auteur de films antifascistes comme *Mein Kampf* (1960) ou *Mourir pour Hitler ?* (1968).

(2) Chef de file de l'Ecole berlinoise du film ouvrier, auteur de : *Du lointain, je vois mon pays* (1978).

(3) Auteur de *Vera Romeyke n'est pas dans les normes* (1975).

(4) Hans-Rüdiger Minow a publié un livre sur cette période : *Der Film in Agitation und Propaganda der Deutschen Arbeiterbewegung - 1918-1933*, Ed. Oberbaumverlag, Berlin, 1971 (N.D.L.R.).



« SECOND EVEIL »
La complicité des femmes par-delà le monde de la délation.

Le second éveil des femmes allemandes

Par MARGARETHE VON TROTTA *

LE tournage du **Second Eveil** s'est effectué dans une Allemagne enfiévrée par l'obsession de la « chasse à l'homme ». Sous prétexte de *combattre la violence, cette* chasse s'est largement étendue aux prétendus « sympathisants » des terroristes, dont les médias répétaient qu'ils étaient **aussi** des criminels, qu'il fallait les dénoncer. La délation était érigée en acte civique. En raison de ces conditions, mon film *porte autant sur ces sympathisants* que sur l'action violente elle-même.

Au départ : un cas authentique, *celui d'une jardinière d'enfants qui* avait ouvert, en 1971, après la révolte des étudiants, une crèche « sauvage » où elle appliquait les nouvelles idées sur l'éducation des enfants ; elle souhaitait les élever dans un esprit différent de celui des crèches officielles, trop attachées à *inculquer aux tout-petits l'ordre*, la discipline et la « propreté ». Cette jeune fille, Margit Czenki, se retrouva à *court d'argent et, pour* sauver sa crèche, commit un hold-up avec l'aide de trois amis. Deux furent vite arrêtés, l'un parla et Margit fut condamnée à sept ans de détention.

Je lui ai écrit à sa prison ; je voulais faire un film d'après son *expérience*. Mais ce projet fut retardé parce que entre-temps Heinrich Böll avait publié **l'Honneur *perdu de Katharina* Blum** et nous avons préféré, avec Volker Schlöndorff, filmer tout de suite ce texte qui convenait mieux au moment dramatique que vivait alors l'Allemagne fédérale. Cependant, je n'ai point oublié le projet. Margit au bout de cinq ans était sortie de prison ; elle avait *pris ses distances* avec la nouvelle génération de militants, à laquelle appartient toujours un des garçons qui *l'accompagnaient* dans le hold-up : Rolf Heisler (libéré, en échange de M. Lorenz, par la Fraction Armée rouge, et encore dans la clandestinité).

Il convient d'établir une différence entre ce hold-up perpétré en 1971 dans un but humanitaire, et *les actions des militants armés* d'aujourd'hui. Ce n'est plus la même génération. Il y a un tel décalage *qu'on ne parvient plus à comprendre*. Baader, Meinhof et Ensslin luttaient, pendant la guerre du Vietnam, contre la participation indirecte à cette guerre de la R.F.A. ; *c'étaient* des idées politiques dont ils avaient expliqué la cohérence. Après, toute la lutte des militants a eu pour but de libérer leurs *camarades emprisonnés* ; et cette lutte étant devenue de plus en plus cruelle, le peuple n'arrive *plus à comprendre*.

Je n'ai pas voulu moi-même faire un film où l'on parle de politique ; j'ai **montré** la politique dans les **actes** et dans les **attitudes** des personnages. Christa Klages, le personnage principal, en vient à prendre conscience, tout au long du film, *que les actions violentes ne conduisent* nulle part si ce n'est à l'isolement ou à la mort.

Mais, ce qui m'intéressait le plus, c'était de montrer comment, malgré l'adversité, une profonde complicité peut s'établir entre trois femmes : *Christa Klages, Ingrid et Léna*. Ces trois femmes, je les vois d'ailleurs comme une seule et même personne *placée en trois situations différentes, fréquentes* dans la vie d'une femme. Au début, Léna, employée correcte et ponctuelle, rêvant à une installation bourgeoise, au mariage, etc. ; ensuite, Ingrid, déjà mariée, possédant tout ce dont rêve l'employée mais s'apercevant que tout cela a peu *d'importance*, que l'essentiel serait de vivre différemment ; et puis, Christa Klages, qui a connu *les deux périodes précédentes, qui a* été mariée, a eu un enfant, mais a divorcé pour trouver un travail, une action (sa crèche) qui donne un sens à sa vie. Le film, en trois personnages, évoque en fait l'itinéraire d'une femme qui se libère petit à petit et s'aperçoit soudain qu'elle ne peut aller au-delà parce qu'elle se heurte aux limites de notre société.

* Réalisatrice, auteur du *Second Eveil* (1978) projeté à Paris (cinémas Hautefeuille et Parnassiens) à partir du 8 novembre.

Restes de nazisme ?

COMME toutes les idéologies, le nazisme est dans son essence une structure et un projet d'espoir. L'espoir-phénix et ses rites de mort expiatoire : le sacrifice, la révolution, l'aimantation-neutralisation des masses.

Il relève de la paresse et de la malhonnêteté intellectuelles de dénoncer un renouveau du nazisme dans l'Allemagne officielle d'aujourd'hui. Le nazisme, comme tout totalitarisme, est caractérisé par une mise en place de la contrainte : rien *à voir avec les interdictions catégorielles*, si graves soient-elles, et les violences sporadiques de l'Etat libéral. Fassbinder, dans sa pièce *Der Müll, die Stadt und der Tod*, dont Daniel Schmid a fait un film intitulé *l'Ombre des anges*, montre une constante interchangeabilité des rôles : n'importe qui peut être nazi un jour, *le juif y compris. Et surtout pas :* le nazisme *revient, à nouveau* menaçant. Le nazisme est dans nos têtes, prêt à se manifester, mais pas dans une structure d'Etat étrangère à l'homme. Le film a été mal accueilli. C'est évidemment beaucoup moins consolant.

Dans le film d'Ulli Lommel, *l'Homme de l'Obersalsberg* (projeté en Allemagne sous le titre *Adolf und Marlene*, mais qui *n'est pas encore sorti en France*), *on voit* le comédien Kurt Raab, qui joue un Hitler sans moustaches, régler avec *Rudolf Hess* la mise en scène de sa prochaine apparition publique, seul avec lui, sur le balcon où il se montrera le lendemain. Aucun plan sur rien d'autre — et aucune reconstitution du discours ni, à *aucun moment du film, de la foule.*

L'écrivain Heinrich Böll fait très justement *remarquer dans Une mémoire allemande* que, enfant, il voyait en l'uniforme brun des Jeunesses nazies — je cite — « *la couleur de la merde* ». Rien d'attirant dans le triste corps nazi. L'apparat nazi, sa fascination, est à chercher ailleurs : dans tout ce qui est traitable par la quantité — foules, perfection des mouve*ments d'ensemble, poids des péchés des* ennemis, volume de la grandeur allemande, etc., etc.

Les films antinazis témoignant de l'horreur nazie à coups d'accumulations d'atrocités, ce qu'on pourrait appeler les films-charniers, sont ainsi dans la logique même de l'entreprise de Hitler : ils se battent sur le terrain qu'il a choisi — à commencer par le *Hitler, un film d'Allemagne, de Syberberg (actuellement sur les* écrans parisiens), sept heures de bouillie romantique qui, se présentant ouvertement comme un contre-spectacle de la médiocrité hitlérienne, fonctionne pareillement sur la quantité-à-recevoir.

On voit alors où mène la confusion entre le nazisme et l'Etat d'aujourd'hui : situant leur cinéma dans l'opposition, les cinéastes militants, ou même les cinéastes *vraiment* humains et *radicalement* sincères, comme Schlöndorff, ne font, comme Syberberg et les débats télévisés, que de la *contre-information* ((voir les sketches, sauf celui de Fassbinder, de *l'Allemagne en automne*).

Alors que, de plus en plus, les diverses écritures du « nouveau cinéma allemand », aussi bien le baroque de Shrôter ou le comique de Bockmayer que le hautain de van Ackeren ou la sensualité de Brandner, témoignent d'un état d'esprit tout à fait hors de la struc*ture mentale nazie. Elles travaillent sur* les ennemis les plus flagrants du nazisme, et sans cesse désignés dans *Mein Kampf* : la rigueur, *l'individualisme*, la négativité.

L'Homme de l'Obersalsberg dépeuple l'univers de Hitler, Fassbinder saisit les comportements nazis. Ces films n'ont pas peur de représenter le corps nazi — que ce soit celui de Hitler ou le nôtre. Fassbinder, en particulier, renvoie aux vieilles lunes la fameuse et si commode « incommunicabilité » : entre le charnel et l'affectif, il montre combien les rela*tions entre les êtres sont au contraire* faites d'éléments forts, qu'ils soient de l'ordre de l'horreur ou de la tendresse, et que c'est dans les nœuds de ces relations que peut exister l'horreur. L'horreur ne tombe pas du ciel de l'Etat. Alors que Syberberg a beau répéter que le nazisme est en chacun, son sytème globalisant de représentation le mythifie résolument (ce qui n'est d'ailleurs pas sans intérêt, hélas !).

Si le nouveau cinéma allemand est de loin aujourd'hui le plus important, c'est *sans doute parce qu'il est celui qui* — ainsi d'ailleurs que toute une tendance du jeune cinéma français (un parallèle qu'il serait intéressant d'étudier) — est fait de constructions aussi étrangères que pos*sible à la logique idéologique. Cinéma* de la maladie, de la colère, de la sophistication, il représente peut-être le plus haut refus, le rejet le plus vigoureux actuellement représentés du triomphalisme et du totalitarisme intérieurs.

JACQUES GRANT.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité adopte le rapport sur la Namibie

LE Conseil de sécurité des Nations unies a adopté le 29 septembre par douze voix pour et avec deux abstentions (Tchécoslovaquie et U.R.S.S.), la Chine ne participant pas au vote, le rapport du secrétaire général sur la Namibie (voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1978). La résolution réaffirme que l'objectif de la proposition occidentale de règlement est le retrait de l'administration illégale sud-africaine et le transfert du pouvoir au peuple namibien. En même temps, le Conseil a créé un groupe d'assistance des Nations unies (prévu dans le rapport) chargé d'aider le représentant spécial du secrétaire général à assurer dans un proche avenir l'indépendance de la Namibie au moyen d'élections libres, sous la supervision de l'ONU.

Le texte adopté constate que la SWAPO est prête à coopérer à l'application des dispositions contenues dans le rapport du secrétaire général et demande à l'Afrique du Sud (qui avait fait remettre au secrétaire général une note rejetant le rapport peu de temps auparavant) de déclarer nulles les mesures unilatérales prises en relation avec le processus électoral.

Le Conseil préconise un cessez-le-feu au Liban...

Réuni en session d'urgence le 6 octobre, le Conseil de sécurité s'est préoccupé de la situation au Liban et a demandé, dans une résolution adoptée à l'unanimité, que tous les éléments engagés dans les hostilités mettent un terme aux actes de violence et observent scrupuleusement un cessez-le-feu immédiat et effectif. L'objectif était le rétablissement de la paix intérieure et la réconciliation nationale « *sur la base de la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de la souveraineté du Liban* ».

...et regrette l'octroi par Washington d'un visa à M. Smith

D'autre part, le 10 octobre, le Conseil a adopté par onze voix pour et avec quatre abstentions (Canada, R.F.A., Royaume-Uni et Etats-Unis) une résolution notant avec regret la décision du gouvernement américain d'autoriser l'entrée de M. Ian Smith et de certains membres du régime illégal de Rhodésie aux Etats-Unis. Le Conseil rappelle qu'il avait demandé en 1968 à tous les Etats d'empêcher l'entrée sur leurs territoires de personnes résidant en Rhodésie ; il juge la décision de Washington contraire aux obligations imposées par la charte de l'ONU qui prévoit l'acceptation des dispositions du Conseil. Enfin, la résolution prie les Etats-Unis d'observer scrupuleusement les sanctions.

Dans une déclaration conjointe publiée le 4 octobre, les présidents du comité spécial de la décolonisation, du comité spécial contre l'apartheid et du conseil des Nations unies pour la Namibie avaient protesté contre la décision des Etats-Unis d'accorder un visa à M. Ian Smith, leur lançant un appel pour qu'ils reconsidèrent leur décision.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES FORCES DE L'ONU AU LIBAN ET DANS LE SINAI. — *Le Conseil de sécurité a renouvelé pour quatre mois, le 18 septembre dernier, le mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban. La décision a été prise par douze voix pour, aucune contre et avec deux abstentions (Tchécoslovaquie et U.R.S.S.), la Chine ne participant pas au vote.*

D'autre part, le 23 octobre, le Conseil a prolongé de neuf mois le mandat de la Force d'urgence des Nations unis (FUNU) stationnée dans le Sinaï. La résolution a été votée dans les mêmes conditions que la précédente.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *Poursuivant les travaux de sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a terminé son débat général le 12 octobre. Au début de la session, elle avait admis les îles Salomon comme cent cinquantième Etat membre des Nations unies.*

Le 11 octobre, une séance spéciale a été organisée pour célébrer l'Année internationale contre l'apartheid. A cette occasion, l'Assemblée a décerné sept médailles d'or, dont quatre à titre posthume, à des personnalités s'étant distinguées dans la lutte contre l'apartheid.

DESARMEMENT. — *La commission du désarmement, que l'Assemblée générale de l'ONU avait remise sur pied lors de sa session extraordinaire consacrée au désarmement, a tenu à partir du 9 octobre une session préparatoire d'une semaine. Composée de tous les Etats membres, elle a pour tâche d'examiner divers problèmes dans le domaine du désarmement et de faire des recommandations à ce propos. Elle doit aussi donner suite aux décisions pertinentes de l'Assemblée extraordinaire et présenter chaque année un rapport à l'Assemblée générale. M. A. Vellodi (Inde) en a été élu président.*

INTERDICTION OU LIMITATION DE L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES. — *Une conférence préparatoire, réunie à Genève du 28 août au 15 septembre derniers, a décidé de recommander à l'Assemblée générale que se tienne à Genève du 10 au 28 septembre 1979 la conférence des Nations unies sur l'interdiction de l'emploi de certaines armes qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.*

OCEAN INDIEN. — *Le comité de l'océan Indien, qui s'était réuni le 26 septembre à New-York, a terminé sa session au début d'octobre. Il a recommandé à l'Assemblée générale de convoquer une réunion des Etats du littoral et de l'intérieur, du 2 au 13 juillet 1979, à New-York, aux fins de préparer la convocation de la conférence sur l'océan Indien. En outre, le comité a demandé la prompte reprise des pourparlers entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis au sujet de leur présence militaire dans l'océan Indien, pourparlers suspendus depuis le 17 février.*

APARTHEID. — *Le comité spécial contre l'apartheid a adopté le 21 septembre un rapport spécial destiné à l'Assemblée générale de l'ONU et portant sur l'embargo sur le pétrole destiné à l'Afrique du Sud. Un autre rapport concernant la collaboration avec l'Afrique du Sud a également été adopté. Le premier document demande que le Conseil de sécurité décide un embargo obligatoire sur le pétrole en vertu du chapitre VII de la charte.*

PROTECTION DES MINORITES. — *Au cours de sa trente et unième session, qui s'est tenue à Genève du 28 août au 15 septembre, la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités a approuvé un ensemble de projets de principes pour la protection des personnes détenues et des prisonniers. Ces principes pourraient constituer le fondement d'une future convention sur les droits de l'homme des détenus et des prisonniers. La sous-commission, organe subsidiaire de la commission des droits de l'homme, est composée de vingt-six experts agissant à titre personnel, et non comme représentants des gouvernements.*

La sous-commission a aussi demandé qu'une étude soit faite sur les mesures pouvant assurer l'indépendance de la justice ; que la commission des droits de l'homme examine un projet de déclaration sur les droits des personnes qui ne sont pas ressortissants des pays où elles vivent et que la commission examine en toute priorité, à sa prochaine session de février, le dossier des allégations de violations des droits de l'homme au Kampuchéa démocratique. Parmi les autres décisions, on note celle qui prévoit la présentation à l'Assemblée générale d'un rapport constatant que l'assistance économique étrangère au Chili a eu des effets négatifs sur la situation des droits de l'homme dans ce pays.

SOCIETES TRANSNATIONALES. — *Le groupe de travail intergouvernemental sur le code de conduite des sociétés transnationales a terminé sa cinquième session au début d'octobre. Il reprendra ses travaux en janvier 1979 pour continuer la mise au point d'un projet de code.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

● COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *Le 9 octobre, la Cour internationale de justice (C.I.J.) a tenu audience dans l'affaire du plateau continental de la mer Egée, opposant la Grèce à la Turquie. La Cour a entendu les plaidoiries sur sa compétence pour connaître de ce différend.*

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *Le comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a tenu sa trente-neuvième session à Genève du 11 au 14 septembre. Il a examiné en particulier la suite donnée par la Commission à la conférence sur les établissements humains tenue à Vancouver en 1976. Thème principal des travaux : comment rendre les établissements humains plus vivables, en tenant compte notamment des aspects mésologiques et énergétiques ?*

— *Selon une étude sur* Les économies d'énergie dans l'industrie chimique *préparée par le secrétariat de la C.E.E.-ONU, le pétrole brut et le gaz naturel resteront prédominants durant les années 80 dans cette industrie. Le charbon peut améliorer sa position non comme matière première, ni comme source de chaleur, mais seulement comme producteur d'énergie électrique.*

— *Le comité du bois de la C.E.E.-ONU a publié en septembre une Etude sur* Le commerce et l'utilisation de feuillus tropicaux *d'où il ressort, notamment, que les pays industrialisés ont accru d'une façon considérable leur utilisation de feuillus tropicaux au cours des vingt-cinq dernières années.*

Haut commissariat pour les réfugiés

Au comité exécutif : les activités en 1979 et la protection internationale

LE comité exécutif du programme du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a tenu va vingt-neuvième session à Genève du 9 au 17 octobre. Il a approuvé les projets d'activités pour 1979, qui représentent des dépenses se montant à 87 880 000 dollars. Tous les Etats ont été invités à accroître leur aide aux Etats africains « de première ligne » pour faciliter la prise en charge des réfugiés venus de Namibie, du Zimbabwe et d'Afrique du Sud. A cette occasion, le comité s'est déclaré préoccupé par la précarité de la condition de ces réfugiés qui risquent d'être refoulés, arbitrairement détenus ou de se voir refuser l'asile et dont la sécurité est, de surcroît, menacée par les attaques organisées par les régimes racistes d'Afrique australe.

Autres sujets de préoccupation particulière cette année ; la situation des réfugiés victimes des hostilités au Liban et le nombre croissant des réfugiés en Asie du Sud-Est. Le comité a attiré l'attention sur la nécessité de porter secours en haute mer aux réfugiés ayant fui leur pays à bord d'embarcations légères.

En marge de ses activités sur le terrain, le comité exécutif a adopté un certain nombre de décisions sur la protection internationale, réitérant l'importance fondamentale de cette fonction. Il a relevé, en particulier, la persistance de cas de non-observation des droits fondamentaux du réfugié, rappelant que le principe de non-refoulement interdit le renvoi d'une personne dans un pays où elle a lieu de craindre d'être persécutée. Un sous-comité plénier, créé en 1976, s'occupe spécialement de la protection internationale : lors de cette session, il a examiné la question de l'effet extra-territorial de la détermination du statut de réfugié et les titres de voyage pour les réfugiés.

NOUVEAU CENTRE DE REINSTALLATION EN TANZANIE. — *Aux termes d'un accord tripartite signé à Genève le 18 octobre, un nouveau centre va être créé en Tanzanie, à Mishamo, pour accueillir 37 000 réfugiés burundais. Ceux-ci seront installés sur des terres offertes par le gouvernement tanzanien, où ils devraient — grâce au projet qui vient de faire l'objet d'un accord — accéder rapidement à une autonomie financière et économique. Les trois parties à l'accord sont le haut commissariat pour les réfugiés, le gouvernement tanzanien et la Fédération luthérienne mondiale.*

AIDE AU HONDURAS. — *Un représentant du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a été envoyé fin septembre au Honduras, à la suite d'une demande d'aide du gouvernement de ce pays. Le Honduras doit, en effet, faire face à un afflux de Nicaraguayens qui se sont récemment réfugiés dans le sud du pays.*

Santé

Un accord de coopération avec la Chine

UN mémorandum d'accord élargissant la coopération technique entre la République populaire de Chine et l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a été signé le 5 octobre à Pékin.

L'accord comprend l'établissement de centres collaborateurs en Chine qui permettront de poursuivre les travaux de recherche pour l'O.M.S. dans différents domaines de la santé ; la formation de spécialistes chinois à l'étranger pour acquérir des connaissances nouvelles, ainsi que des voyages en Chine, sous les auspices de l'O.M.S., d'hommes de science éminents. Aux termes de cet accord, la Chine recevra des équipements de base qui lui permettront de moderniser ses services de santé et de recherche.

Il s'agit du premier accord de coopération technique signé par la Chine avec une institution appartenant au système des Nations unies.

PLANTES MEDICINALES. — *L'O.M.S. a réuni, du 9 au 13 octobre, à Genève, un groupe de spécialistes de la pharmacie, de la botanique et autres disciplines de la santé pour procéder à la sélection et à la caractérisation des plantes médicinales (drogues végétales), dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution de l'Organisation mondiale de la santé ayant trait à l'utilisation de ces plantes. Cette activité est d'une grande importance pour les pays en voie de développement, puisqu'elle leur permettra de résoudre un certain nombre de problèmes de santé publique urgents malgré le manque de moyens économiques et financiers.*

F.A.O.

Conférence régionale pour l'Europe

A L'INVITATION du gouvernement portugais et en coopération avec la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, la conférence régionale de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) pour l'Europe s'est tenue à Lisbonne du 2 au 7 octobre. Les délégués de vingt-trois pays européens membres de la F.A.O., ainsi que des observateurs des Etats-Unis, de la République démocratique allemande et du Saint-Siège, ainsi que de nombreuses organisations internationales y participaient.

Les délégués ont insisté notamment sur la nécessité de parvenir à la conclusion rapide d'accords avec les pays du tiers-monde pour leur permettre d'exploiter leurs nouvelles zones de pêche, qui s'étendent à présent jusqu'à 200 milles au large de leurs côtes.

La conférence a également étudié le problème de la rapide augmentation de la consommation de bois en Europe et l'établissement de liens plus étroits entre les bureaux de recherche d'Europe et des pays du tiers-monde.

MEILLEURES PERSPECTIVES POUR LES CEREALES. — *Les bonnes conditions atmosphériques qui ont prévalu ces temps derniers en Amérique du Nord et en U.R.S.S. ont amélioré les perspectives des récoltes de céréales pour 1978. En Extrême-Orient, les importantes inondations causées par la mousson ont certes provoqué de sérieux dégâts aux cultures, mais ont eu peu d'effets négatifs sur l'ensemble des récoltes de l'Asie.*

Telles sont les principales constatations du rapport Perspectives de l'alimentation, *publié le mois dernier par la F.A.O. Dans ce rapport, la F.A.O. revise encore une fois en hausse ses prévisions pour la production mondiale de blé et de céréales secondaires qui devrait atteindre 1 141 millions de tonnes (soit 4,4 pour cent de plus qu'en 1977), ce qui représente une augmentation de 12 millions de tonnes par rapport aux estimations précédentes.*

BANANES. — *La troisième session du groupe de travail sur les éléments d'un accord international sur la banane s'est tenue au début d'octobre à Rome. Devant un possible excédent de bananes sur le marché mondial, les principaux pays exportateurs et importateurs de ce produit ont souligné l'urgence d'un accord international. Les participants ont estimé qu'un tel accord pourrait prévoir des mesures destinées à contrôler la production, à stimuler la demande et à maintenir les prix à l'intérieur d'une fourchette convenable.*

FORETS. — *Devant le huitième Congrès forestier mondial, qui s'est tenu récemment à Djakarta, M. Edouard Saouma, directeur de la F.A.O., a attiré l'attention des délégués (environ 2 500 forestiers venus de plus de cent pays) sur le rythme alarmant de la destruction des forêts dans le monde — 16 millions d'hectares rayés de la carte chaque année.*

COOPERATION TECHNIQUE. — *Six techniciens chinois sont arrivés en Italie, en France et en Espagne en octobre pour une tournée de quatre semaines afin d'étudier la production et le traitement des olives dans ces pays. Ce voyage était organisé et financé par le programme de coopération technique de la F.A.O.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. (PAM) a siégé à Rome au mois d'octobre. A cette occasion, le directeur exécutif du PAM, M. G.N. Vogel, a constaté que les objectifs du programme (750 millions de dollars pour 1977-1978 et 950 millions de dollars pour 1979-1980) n'étaient pas encore atteints et que le programme était loin de pouvoir répondre à toutes les demandes d'aide.*

L'année 1978 a été, en effet, une année record pour les catastrophes naturelles. La situation est particulièrement préoccupante en Ethiopie où la sécheresse, la guerre et les invasions de criquets ont combiné leurs effets pour créer de graves risques de famines localisées.

Les pays donateurs ont été instamment invités à accroître et à accélérer leurs contributions au Programme, de façon à lui permettre de faire face à ses immenses responsabilités.

— *Une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 2,7 millions de dollars a été accordée au Vietnam au titre du Programme alimentaire mondial (PAM) pour contribuer au ravitaillement de 1 150 000 personnes — dont les récoltes ont été gravement endommagées par des pestes et des inondations dans le delta du Mékong. Le directeur général de la F.A.O. a également approuvé, le 22 septembre, un don du PAM de 3,9 millions de dollars pour aider les victimes des inondations dans le nord-est de l'Inde. Enfin une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 1,6 million de dollars a été accordée au Zaïre pour contribuer au ravitaillement de groupes vulnérables de populations éprouvées par la sécheresse dans deux régions du pays.*

NOMINATION. — *M. Rafael B. Moreno (Chili) a été nommé directeur de la division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire. Il a pris ses fonctions le 2 octobre.*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. — *Le Bureau international du travail (BIT) a organisé du 26 septembre au 3 octobre à Genève une réunion consultative tripartite sur le travail de nuit.*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé du 2 au 13 octobre à Kuala-Lumpur (Malaisie) des consultations régionales sur le perfectionnement des cadres et l'amélioration de la gestion dans les pays asiatiques.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *La cent cinquième session du conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui s'est tenue à Paris du 25 septembre au 19 octobre, a été essentiellement consacrée à la préparation de la session de la conférence générale, qui s'est ouverte le 24 octobre au siège de l'Organisation.*

● UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *Le plan directeur pour le réseau régional de télécommunications du Proche-Orient et du bassin méditerranéen a été adopté au cours d'une réunion qui s'est tenue du 25 au 29 septembre au siège de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) à Genève. Les pays de la région avaient envoyé soixante-neuf délégués à cette réunion, à laquelle participaient également des représentants de sept organisations internationales et régionales. Une fois achevé, ce réseau s'étendra sur 8 000 kilomètres, de la Mauritanie au sultanat d'Oman, et constituera un réseau régional de télécommunications pour vingt-huit pays.*

— *L'Annuaire statistique des télécommunications du secteur public, qui rassemble les renseignements fournis par cent soixante et un pays sur leurs services de télécommunications, a été publié le 26 septembre par l'U.I.T. Cette cinquième édition contient des statistiques pour la décennie 1967-1976.*

● UNION POSTALE UNIVERSELLE. — *L'Union postale universelle (UPU) a célébré le 9 octobre l'anniversaire de la signature, par vingt-deux pays, du traité de Berne en 1874, qui institua une Union générale des postes.*

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Les délégués de plus de quatre-vingts pays ont participé du 18 au 22 septembre à Vienne (Autriche) à la vingt-deuxième session de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.). La conférence a examiné le budget pour 1979 (65 177 000 dollars, soit 27 % de plus qu'en 1978) et le programme pour la période 1979-1984. Au cours de la session, onze Etats membres ont été élus au conseil des gouverneurs : Arabie Saoudite, Brésil, Finlande, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Maroc, République unie de Tanzanie, Thaïlande et Venezuela.*

— *Environ trois cents experts originaires de plus de trente pays se sont réunis à Vienne du 2 au 6 octobre pour participer à un colloque international sur les garanties à appliquer aux matières nucléaires, organisé par l'A.I.E.A.*

— *Quelque deux cents experts venus de vingt et un pays ont tenu à San-Francisco (Etats-Unis), du 16 au 21 octobre, un colloqe international sur le comportement du tritium dans l'environnement organisé par l'A.I.E.A. et l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire.*

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *La conférence internationale de droit aérien qui s'est tenue à Montréal du 6 au 23 septembre sous l'égide de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), a révisé certaines dispositions de la convention de Rome de 1952 (relative aux dommages causés aux tiers à la surface par des aéronefs étrangers). Les modifications concernent la responsabilité des compagnies aériennes à l'égard des tiers. Dans un protocole comportant plusieurs amendements à la convention, les délégués des cinquante-huit pays présents à la conférence ont prévu, entre autres, une augmentation des limites de cette responsabilité en cas de dommages causés par certaines catégories d'avions.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Session annuelle du F.M.I. et de la Banque mondiale

La trente-troisième session annuelle des conseils des gouverneurs du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale s'est déroulée à Washington du 25 au 28 septembre. Ses travaux avaient été préparés par des réunions séparées du groupe des Dix et du groupe des Vingt-quatre, par une réunion du comité conjoint F.M.I.-Banque mondiale le 23 (une deuxième réunion a eu lieu le 27), et par la réunion du comité intérimaire du F.M.I. le 24. Dans un communiqué, le groupe des Vingt-quatre a dénoncé le danger que le protectionnisme des pays industrialisés fait courir aux pays en voie de développement ; en ce qui concerne l'aide au développement, le groupe a remercié les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de l'aide qu'ils apportent au tiers-monde, et félicité les Pays-Bas, la Suède et la Norvège d'être les seuls pays occidentaux à consacrer plus de 0,70 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement. Le communiqué reproche également aux pays industrialisés de ne pas avoir réussi à renforcer les possibilités d'emprunt des pays en voie de développement sur les marchés internationaux de capitaux ; il souligne enfin l'aggravation du déficit des pays non producteurs de pétrole et la détérioration des termes de l'échange pour les pays du tiers-monde.

Les deux principales décisions de l'assemblée commune des conseils des gouverneurs concernent l'augmentation de 50 % des quotes-parts au F.M.I. (la septième depuis la création du F.M.I.) et l'augmentation des droits de tirage spéciaux : les nouveaux D.T.S. seront créés à raison de 4 milliards de dollars par an pendant trois ans (le chiffre annoncé au départ par le directeur général du Fonds était de 6 milliards). Il a également été décidé que le taux d'intérêt dont sont assortis les D.T.S. serait augmenté et que l'obligation d'en reconstituer une partie égale à 30 % après utilisation serait réduite de moitié (à 15 %). Parmi les autres décisions, on note que l'augmentation de moitié des quotas au F.M.I. sera uniforme pour tous les membres, à l'exception de onze d'entre eux, presque tous des pays pétroliers (dont l'Arabie Saoudite). Les onze verront leurs quotas s'accroître plus que proportionnellement (en revanche, ceux de Taïwan et du Cambodge n'augmenteront pas). De même, l'Arabie Saoudite va obtenir un siège à part entière dans le conseil d'administration du F.M.I., composé jusqu'alors de vingt membres, dont cinq seulement représentent des pays à titre individuel (France, Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon). Le conseil comprendra désormais vingt et un membres pour faire place au représentant du pays qui est devenu le principal trésorier de l'organisation.

Ont également été évoqués, au cours de la session : la politique économique des Etats-Unis, la chute du dollar et la dégradation du système monétaire international, le système monétaire européen et l'état de l'économie mondiale.

Groupe de la Banque mondiale

Cinq crédits de l'IDA

L'ASSOCIATION internationale de développement (IDA), filiale de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale), annonce l'octroi d'une série de crédits :

— Comores (6 octobre) : 5 millions de dollars pour un projet routier situé à Anjouan, une des principales îles de l'archipel. C'est la première opération de l'IDA dans ce pays ;

— Egypte (6 octobre) : 25 millions de dollars pour le second projet de planification démographique (qui concernera environ le quart de la population égyptienne) ;

— Niger (6 octobre) : 15 millions de dollars





destinés à accroître la production de céréales, de riz, de sorgho et de légumes ;

— Mali (13 octobre) : 4,5 millions de dollars pour un projet d'assistance technique et d'ingénierie destiné à améliorer la capacité technique et gestionnaire de l'Office du Niger, la plus importante entreprise de production du pays ;

— Népal (12 octobre) : 14 millions de dollars pour un projet d'irrigation qui permettra d'accroître la production et les possibilités d'emploi d'environ deux cent seize mille personnes dans la zone irriguée par le canal de la région est du Népal.

PRETS DE LA BANQUE MONDIALE. — *La Yougoslavie a reçu le 6 octobre de la Banque mondiale un prêt de 55 millions de dollars afin de renforcer la production agricole dans la région de Bosanska-Krajina, en Bosnie-Herzégovine. Le 12 octobre, la Colombie a emprunté 61 millions de dollars à la même institution pour un projet aéronautique qui comprend l'amélioration des aéroports de Bogota et de Cartagène et la construction d'un nouvel aéroport national à Medellin. Le même jour, la Banque a annoncé l'octroi d'un prêt de 10 millions de dollars à la Guyane pour l'aider à accroître les recettes d'exportation des produits forestiers et à fournir des grumes pour l'utilisation nationale.*

OPERATION CONJOINTE DE LA BANQUE ET DE L'IDA. — *Le 12 octobre, un prêt de la Banque mondiale, de 5 millions de dollars, associé à un crédit de l'IDA du même montant, ont été accordés à la Guyane, afin de lui fournir les devises nécessaires pour l'importation de matières premières, de biens d'investissement et de produits intermédiaires.*

EMPRUNT DE LA BANQUE MONDIALE AU JAPON. — *La Banque du Japon et la Banque mondiale ont signé, le 13 octobre, un accord de prêt aux termes duquel la Banque du Japon devait prêter 30 milliards de yens à la Banque mondiale à la date du 36 octobre 1978. Ce prêt est destiné à refinancer par anticipation les emprunts non amortis arrivant prochainement à échéance, et constitue la troisième tranche d'un programme qui a débuté en octobre 1977.*

Ce prêt porte intérêt au taux de 6,14 % l'an, payable semestriellement. Il a une durée de six ans et demi et arrivera à échéance le 26 avril 1985.

EMISSION D'OBLIGATIONS. — *La Banque mondiale a annoncé, le 18 septembre, le placement, sur des marchés extérieurs aux Etats-Unis, d'une émission d'obligations libellées en dollars, d'un montant de 350 millions.*

Ces nouvelles obligations de la Banque mondiale, qui sont intitulées « Two-Year Bonds of 1978, due September 15, 1980 » *(obligations à deux ans de 1978, à échéance le 15 septembre 1980), portent intérêt au taux annuel de 8,35 %, payable semestriellement, et seront amorties le 15 septembre 1980. L'émission a été vendue au pair.*

INTERVENTIONS DE LA SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONAL. — *Un prêt de la Société financière internationale (S.F.I., filiale de la Banque mondiale) de 10 millions de dollars a été accordé le 9 octobre à la société pétrochimique argentine IPAKO (Industrias Petroquimicas Argentinas S.A.), pour contribuer au financement d'un nouveau projet de fabrication de 110 000 tonnes métriques par an de polyéthylène à basse densité ; ce projet, dont le coût total est évalué à 117 millions de dollars, est l'un des éléments-clés du complexe pétrochimique en cours de construction à Bahia-Blanca, au sud-est de Buenos-Aires.*

La S.F.I. a également accordé le 12 octobre un prêt de 2,15 millions de dollars pour un projet de fabrication de moteurs pour vélomoteurs en Turquie, d'un coût total de 7,69 millions de dollars.

Banque africaine de développement

Cinq prêts

LA Banque africaine de développement (BAD) a annoncé cinq prêts le 22 août en faveur des pays suivants :

— Algérie : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F. C.F.A., pour une durée de douze ans à 7 %) pour le projet Electricité III de renforcement du réseau électrique de la ville d'Alger pour 1976-1980 ;

— Libéria : 4,2 millions d'u.c. (environ 1 200,19 millions de F. C.F.A. sur vingt ans à 7 %) pour financer un projet de reboisement ;

— Guinée : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F. C.F.A. pour treize ans à 7 %) pour financer un projet d'adduction d'eau à Conakry ;

— Tunisie : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F. C.F.A. pour dix-sept ans à 7 %) pour un projet de distribution d'eau potable dans la région du Sahel ;

— Côte-d'Ivoire-Ghana : 10 millions d'u.c. (environ 2 857,6 millions de F. C.F.A., pour douze ans à 7 %) pour un projet d'interconnexion électrique entre les deux pays.

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT. — *L'Argentine est devenue le 27 septembre membre participant du Fonds africain de développement avec une contribution de 2 millions d'u.c.f. (environ 512 millions de F. C.F.A.).*

Banque européenne d'investissement

Prêts à la France et à l'Irlande

DEUX opérations de crédit ont été annoncées le 16 octobre en faveur de la France et de l'Irlande par la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) :

— France : un prêt d'une contre-valeur de 80 millions de francs français (14 millions d'u.c., pour douze ans, à 9,50 %) à l'Union laitière normande pour le financement d'installations et d'équipements permettant de moderniser et de rationaliser la collecte du lait et la production dans des laiteries et fromageries situées en Bretagne et en Normandie ;

— Irlande : un prêt d'une contre-valeur de 20 millions de livres irlandaises (30 millions d'u.c., pour vingt ans, à 9,2 %) à l'Electricity Supply Board (E.S.B.), pour la construction d'une centrale électrique à Aghada, dans le comté de Cork.

Opérations au titre de la convention de Lomé

Au titre de la convention de Lomé, la Banque européenne a d'autre part accordé des prêts aux pays suivants :

— Mali (21 septembre) : un prêt de 3,65 millions d'unités de compte, pour la construction d'une rizerie à Dioro, dans la région de Ségou ; c'est la première intervention de la B.E.I. au Mali ;

— Niger (4 octobre) : 2,4 millions d'unités de compte, pour la modernisation d'une usine textile à Niamey. C'est également le premier financement de la Banque dans ce pays. Il fait l'objet de deux opérations distinctes (un prêt ordinaire de 1,5 million d'u.c. consenti à la Sonitextil pour une durée de dix ans au taux de 5,20 %, et un prêt conditionnel de 0,9 million d'u.c. consenti pour vingt ans au taux de 2 % à la République du Niger pour financer une partie de sa contribution aux fonds propres de la société) ;

— Kenya (4 octobre) : un prêt de 12 millions d'unités de compte pour contribuer au financement d'un barrage formant un réservoir de 1 400 millions de mètres cubes et d'une centrale électrique de 40 mégawatts sur la rivière Tana, au centre du Kenya.

Fonds européen de développement

Nouvelles opérations sur les ressources du quatrième FED

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement (FED), la Commission des Communautés européennes a pris les 21 et 26 juin et le 6 juillet de nouvelles décisions d'aide à accorder sur les ressources du quatrième FED :

— Ensemble des A.C.P. : aide non remboursable de 180 000 u.c.e. pour l'organisation du Forum des investisseurs à la Foire internationale de Dakar, qui se tiendra du 4 au 8 décembre prochain ;

— Fidji : prêt à conditions spéciales de 2 850 000 u.c.e. pour la construction d'une nouvelle route côtière dans l'île de Vanua-Levu ;

— Royaume de Tonga : aide non remboursable de 1 430 000 u.c.e. pour l'achat du matériel nécessaire à la construction et à l'entretien des routes, aux ouvrages de génie civil et aux projets généraux de construction ;

— République de Guinée (Conakry) : aide non remboursable de 850 000 u.c.e. pour l'équipement et l'assistance technique destinés aux facultés agronomiques ;

— République de Guinée-Bissau : aide non remboursable de 1 000 000 d'u.c.e. ; pour la construction et l'équipement de deux établissements scolaires à Farim et Catio ;

— République des Seychelles : aide non remboursable de 1 480 000 u.c.e. pour un programme de services publics d'aménagement de sites ;

— République du Zaïre : aide non remboursable de 770 000 u.c.e pour le recyclage du personnel enseignant et technique de l'Institut national de préparation professionnelle (I.N.P.P.) ;

— Pays de l'OCAM : aide non remboursable de 500 000 u.c.e. pour la construction de bâtiments à l'Institut africain d'informatique de Libreville (Gabon) où sont formés des informaticiens pour les secteurs publics et privés des pays membres de l'OCAM ;

— République du Zaïre : annulation partielle de l'engagement de 1 598 912,93 u.c.e. (troisième FED) pour la construction de la digue d'Akula.

• BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a annoncé des prêts en faveur des pays suivants, en septembre :*

— Indonésie (14 septembre) : 1,3 million de dollars (sur les ressources ordinaires) pour un projet d'amélioration des aéroports nationaux du pays ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 150 000 dollars ;

— Hongkong (14 septembre) : 19,5 millions de dollars (sur les ressources ordinaires, pour treize ans, à un taux de 7,7 % par an) pour la construction d'un hôpital de 1 400 lits ;

— Thaïlande (21 septembre) : 1,5 million de dollars (sur les ressources ordinaires, pour dix ans, à un taux de 7,7 % par an) pour le développement de deux ports en eau profonde au sud du pays : Songkhla et Phuket.

• BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque interaméricaine de développement a approuvé le 14 septembre un prêt de 4,9 millions de dollars (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à un taux de 1 % l'an pour les dix premières années et 2 % l'an ensuite), pour l'amélioration et l'extension des services de santé dans les zones rurales de l'est du Paraguay.*

• CENTRE INTERNATIONAL POUR LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS. — *Le conseil administratif du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a tenu sa douzième session annuelle à Washington le 27 septembre, au moment de l'assemblée annuelle du conseil des gouverneurs de la Banque mondiale. Le conseil a approuvé une proposition autorisant le secrétariat du Centre à administrer certaines procédures de conciliation et d'arbitrage mettant en cause un Etat et un ressortissant d'un autre Etat. Il a aussi approuvé le budget de l'exercice financier en cours ainsi que le rapport annuel pour 1977-1978 relatif aux activités du Centre.*

Le 26 septembre, les Philippines et les Comores ont signé la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements, devenant ainsi respectivement les soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième Etats signataires.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

La dix-huitième session du conseil

LA dix-huitième session du conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui a pris fin le 17 septembre après trois semaines de délibérations à Genève, a adopté l'ordre du jour provisoire de la cinquième session de la Conférence, prévue à Manille (Philippines) en mai 1979. Il a aussi examiné une série de questions intéressant de nombreux aspects des travaux de la CNUCED :

1) Le programme intégré pour les produits de base a fait l'objet de trois résolutions : la première reporte à la fin de 1979 l'échéance du programme, afin de prévoir plus de temps pour les négociations sur les différents produits ; la deuxième résolution souligne la lenteur des travaux préparatoires dans ce domaine et note « *avec inquiétude les effets des amples fluctuations persistantes et de la faiblesse des cours mondiaux d'un certain nombre de produits* » ; la troisième, qui concerne le cuivre, demande au secrétaire général de la CNUCED de convoquer une cinquième réunion préparatoire avant la fin octobre. Une décision distincte a été prise au sujet du tungstène ;

2) Pour ce qui est des mesures spéciales en faveur des pays en voie de développement les moins avancés, le conseil a adopté une résolution dans laquelle il souscrit à l'objectif d'une augmentation substantielle et effective de l'aide publique au développement, afin de permettre aux pays les moins avancés d'atteindre un taux minimal de croissance annuelle de 3,5 % par habitant, en valeur réelle. A cette fin, le conseil demande au secrétaire général de la CNUCED de convoquer, après la session de Manille, une réunion spéciale d'institutions multilatérales et bilatérales d'assistance financière et technique et de représentants de pays les moins avancés ;

3) En matière de pratiques commerciales restrictives, le conseil a recommandé à l'Assemblée générale de convoquer, entre septembre 1979 et avril 1980, une conférence des Nations unies qui négocierait un ensemble de principes et règles équitables pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives préjudiciables au commerce international. Le conseil a également examiné deux résolutions (l'une, présentée par le « groupe des 77 », l'autre par le « groupe D ») sur les relations entre pays à systèmes économiques et sociaux différents.

COOPERATION ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — *La deuxième session de la commission de coopération économique entre pays en voie de développement de la CNUCED s'est tenue à Genève du 2 au 10 octobre. La commission a passé en revue les progrès accomplis dans ce domaine et envisagé l'action future. Elle a également examiné un projet de résolution présenté par le « groupe des 77 », à la dernière session du conseil du commerce et du développement.*

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL CNUCED-GATT. — *Le directeur du Centre du commerce international CNUCED-GATT a annoncé le 18 septembre que l'accord établissant l'Association internationale de promotion du thé entrerait en vigueur le 23 février 1979, les instruments de ratification ayant été déposés en nombre suffisant pour satisfaire aux conditions de l'entrée en vigueur.*

Groupe andin

Le développement de la production d'engrais chimiques

LE groupe d'experts des problèmes des engrais chimiques au sein du Groupe andin a siégé du 19 au 25 septembre à Lima. Formé des représentants des secteurs de la production, de la commercialisation et de la consommation des cinq pays, il s'est préoccupé de la mise au point du programme sous-régional de développement de la production en fonction des prévisions de la demande intérieure au cours de la prochaine décennie. D'après les experts, ce programme exigerait des investissements de l'ordre de 50 millions de dollars à 100 millions de dollars par an. On s'attend à de sérieuses difficultés de financement.

NOMENCLATURE DOUANIERE. — *Une réunion d'experts, à laquelle ont participé les membres de l'organe technique de l'accord sous-régional, s'est tenue à Lima du 2 au 18 octobre afin d'examiner un projet de proposition du comité portant sur l'actualisation de la nomenclature douanière commune (NABANDINA), pour tenir compte, notamment, de la mise en route des programmes sectoriels de développement des industries de la machine-outil, de la pétrochimie et de l'automobile.*

O.C.D.E.

Première réunion des ministres de l'éducation

LE comité de l'éducation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a tenu sa première réunion au niveau des ministres les 19 et 20 octobre à Paris. Il s'est particulièrement préoccupé de deux questions : 1) Comment améliorer la qualité de l'éducation en général et continuer à élargir l'accès aux possibilités d'éducation, dans un contexte d'incertitude économique et de changement structurel ; 2) Comment renforcer le rôle que l'éducation peut jouer pour préparer les jeunes à la vie active et leur faciliter l'accès à l'emploi. A l'issue de la réunion, les ministres de l'éducation des pays membres de l'O.C.D.E. et de la Yougoslavie ont adopté une « *déclaration sur les politiques futures en matière d'éducation dans un contexte social et économique en évolution* », définissant les objectifs prioritaires dans l'élaboration des politiques d'éducation.

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE. — *Les pays membres de l'O.C.D.E. doivent accroître rapidement leur production de charbon. Telle est la principale conclusion de la réunion d'automne du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui s'est tenue le 21 et 22 septembre à Paris. Il serait souhaitable, selon les experts de l'A.I.E. que la production des pays membres double d'ici à 1985.*

L'A.I.E. a constaté, par ailleurs, « le retard considérable » *dans l'exécution des programmes nucléaires des différents pays, notamment en raison des problèmes d'évacuation des déchets radioactifs.*

TOURISME. — *Le rapport annuel du comité du tourisme de l'O.C.D.E., publié le 19 septembre sous le titre* Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E., 1978, *porte sur l'évolution du tourisme et de la politique gouvernementale en matière de tourisme au cours de 1977 et de la première moitié de 1978. Il souligne la progression accélérée du tourisme international en 1977 (qui semble s'être poursuivie au début de 1978).*

— Comment concilier tourisme et politique de l'environnement et, ce faisant, comment améliorer la qualité de la vie des résidents des zones touristiques aussi bien que des touristes ? Cette question était au centre des travaux d'une réunion d'experts de l'O.C.D.E., qui s'est tenue à Strasbourg du 17 au 20 octobre.

RECENTES PUBLICATIONS

• *Pratiques commerciales restrictives relatives aux marques*, 87 pages, 1978.

• *La chaîne migratoire* : rapport ayant pour objet de déterminer dans quelle mesure on pourrait établir un lien plus étroit entre, d'une part, le phénomène de la migration et les politiques de main-d'œuvre dans les pays d'immigration et, d'autre part, les mesures de création d'emploi et de développement régional dans les pays d'émigration. 59 pages, 1978.

• *Coopération trilatérale* (volume I : *les Banques et les fonds arabes de développement : différentes formes de coopération trilatérale* ; volume II : *Les différentes formes et possibilités de coopération trilatérale*), 295 et 249 pages, Centre de développement de l'O.C.D.E., 1978).

• ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE. — *Le groupe consultatif des Dix-Huit a tenu sa huitième réunion les 12 et 13 octobre à Genève.*

Conformément à sa pratique habituelle, le groupe a analysé l'évolution récente des politiques commerciales et du commerce international. Sur le problème des pressions protectionnistes, il a concentré particulièrement son attention sur la nécessité d'encourager les aménagements de structure.

Le groupe a poursuivi son examen des tâches auxquelles le GATT se trouvera vraisemblablement confronté après l'achèvement des négociations commerciales multilatérales du « Tokyo round ». Il a été décidé qu'il conviendrait, en première priorité, de donner pleinement effet aux résultats des négociations du « Tokyo round » proprement dites.

• ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Le comité de parlementaires des pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) s'est réuni à Stockholm (Suède) les 12 et 13 octobre.*

Les parlementaires ont discuté des perspectives économiques des pays de l'A.E.L.E. et passé en revue les activités de l'Association depuis la dernière réunion du comité, en novembre 1977. Sur ce dernier point, le comité a examiné les travaux en cours pour intensifier la coopération au sein de l'Association.

Les parlementaires ont procédé également à un échange de vues sur l'état d'avancement des négociations en vue d'établir un accord commercial multilatéral entre les pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne ; ils ont examiné la coopération avec la Yougoslavie pour laquelle un comité mixte A.E.L.E.-Yougoslavie a été récemment établi.

• CONSEIL D'ASSISTANCE ECONOMIQUE MUTUELLE. — *Réuni du 27 septembre au 1er octobre à Oulan-Bator (Mongolie), le comité exécutif du Conseil d'assistance économique mutuelle (C.A.E.M. ou COMECON) aurait, selon des informations parues dans la presse, adopté des mesures propres à aider le Vietnam à poursuivre la construction des ouvrages commencés avec l'aide technique de la République populaire de Chine. Au cours de cette quatre-vingt-septième session, le comité aurait également défini les mesures à mettre en œuvre pour aider le Vietnam à moderniser la ligne de chemin de fer Hanoi-Ho-Chi-Minh-Ville.*

• MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *La sixième réunion des directeurs des douanes nationales du Marché commun centraméricain s'est tenue à Guatemala du 18 au 25 septembre, avec la participation de représentants du projet tarifaire SIECA-PNUD-CNUCED. Elle s'est consacrée aux problèmes se rapportant, d'une part, à la formation professionnelle du personnel des administrations et, d'autre part, à la restructuration du système douanier centraméricain.*

• ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFE. — *Réunie à Londres depuis le 13 septembre, l'Organisation internationale du café (O.I.C.) s'est séparée après trois semaines de travaux sans avoir réussi à s'entendre sur le relèvement du prix d'intervention prévu par l'accord international de 1976.*

La fixation de ce prix peut conduire à un contingentement des exportations et constitue une garantie de ressources pour les pays producteurs. L'échec serait dû à la vive résistance des Etats-Unis face aux pressions exercées par le Brésil et la Colombie.

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Les discussions sur le futur système monétaire

LES ministres des finances des Neuf ont fait des progrès, le 16 octobre à Luxembourg, dans leurs discussions sur le mécanisme du futur système européen. Selon plusieurs participants, les points de vue se seraient rapprochés afin d'arriver à un compromis acceptable par tout le monde, c'est-à-dire permettant l'inclusion de toutes les monnaies de la C.E.E., y compris la livre sterling et la lire italienne, dans le nouveau système.

Ce compromis porte sur le mécanisme des interventions des banques centrales en cas de faiblesse ou de hausse *anormale* d'une des monnaies. Les Neuf sont d'accord pour associer dans le système la grille des parités qui est l'expression du marché (chaque monnaie à un taux central fixé par rapport à toutes les autres) et la corbeille des devises de la C.E.E., comme indicateur de divergence lorsqu'une monnaie tire le système vers le haut ou vers le bas. Cette corbeille corrige tant soit peu la loi du marché. Un compromis franco-belge propose d'intervenir avant que les monnaies aient trop varié les unes par rapport aux autres ; il reste à savoir si ces interventions seront automatiques dès qu'un certain niveau de divergence aura été constaté.

Il faut encore trouver un dénominateur commun pour satisfaire aussi bien les Allemands, qui veulent privilégier la grille des parités, que les Italiens et Britanniques, partisans d'un mécanisme correcteur obligatoire.

Au cours de la même réunion, les ministres

des finances ont accueilli favorablement la réévaluation du deutschemark, décidée le 15 octobre par les pays du « serpent » : Allemagne occidentale, pays du Benelux et Danemark.

Tension avec les Etats-Unis

L'Europe des Neuf a décidé le 17 octobre à Luxembourg de ne pas conclure les négociations commerciales multilatérales au sein du G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) tant que le Congrès américain n'aura pas abandonné son attitude protectionniste.

Le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. a chargé la présidence allemande d'en avertir les Etats-Unis. Selon les Neuf, ceux-ci devraient assouplir leur attitude, en particulier sur les importations de produits européens bénéficiant de subventions à l'exportation.

D'autre part, dans le secteur de la pêche, M. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, a mis l'accent sur la gravité du blocage britannique qui empêche la conclusion d'accords-cadres avec les pays tiers (Suède, Norvège, îles Feroe et Espagne). Français, Irlandais et Danois ont demandé à la Commission de Bruxelles de saisir la Cour européenne de justice de Luxembourg, ces trois pays estimant que les mesures nationales prises par Londres (interdiction de la pêche au hareng, élargissement du maillage des filets pour la pêche aux langoustines notamment) sont contraires au droit communautaire.

Enfin, dans le secteur sidérurgique, M. Etienne Davignon, commissaire européen chargé du dossier de l'acier, a demandé la mise en place de mesures sociales à l'échelle communautaire pour lutter contre le chômage croissant dans la sidérurgie qui résulte des différentes opérations de restructuration effectuées par les pays membres de la C.E.E.

Ouverture des négociations avec le Portugal

La Communauté européenne et le Portugal ont ouvert officiellement le 17 octobre à Luxembourg les négociations qui doivent permettre à Lisbonne de devenir membre du Marché commun dans les années 80.

Lors de la session ministérielle d'ouverture, M. Correia Gago, ministre portugais des affaires étrangères, a estimé que son pays avait besoin d'une longue période de transition pour adapter son agriculture aux organisations de marché et règles de prix communautaires. Il a également souligné que l'agriculture portugaise ne constitue aucunement une menace pour les agriculteurs des Neuf.

Le ministre portugais est également d'avis qu'une période de transition sera nécessaire dans les secteurs de la libre circulation des personnes, des services et des capitaux. Pour permettre à son pays de s'adapter dans les meilleures conditions possible à l'économie des pays du Marché commun, M. Gago propose la mise sur pied de programmes communs entre le Portugal et la C.E.E. dans la période de négociations.

De son côté, M. K. von Dohnanyi, ministre d'Etat ouest-allemand qui préside le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf, s'est montré très compréhensif pour les difficultés économiques actuelles du Portugal. « *Nous savons très bien*, a-t-il dit, *que l'adhésion à la C.E.E. ne peut pas à elle seule résoudre tous les problèmes. La C.E.E. est disposée à étudier avec vous d'éventuelles mesures complémentaires qui pourraient soutenir vos efforts.* »

Les négociations avec le Portugal pourraient durer plusieurs années, et l'adhésion de Lisbonne au Marché commun se faire en 1982 ou 1983.

LA FRANCE CONTRE LE « GEL DES PRIX » DES PRODUITS LAITIERS. — *M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, a indiqué, le 26 septembre à Bruxelles, qu'un « gel des prix » des produits laitiers, proposé par la Commission de la C.E.E. pour réduire les excédents de beurre et de poudre de lait, n'est pas une solution applicable politiquement.*

Commentant, devant le conseil des ministres de l'agriculture des neuf, le rapport de la Commission européenne sur la réforme du marché laitier, le ministre français a estimé que, à son avis, il fallait taxer en priorité les producteurs utilisant du soja pour nourrir leur bétail, c'est-à-dire les « usines à lait » du nord de l'Allemagne de l'Ouest et des Pays-Bas. La consommation de soja dans l'alimentation des vaches laitières, a-t-il ajouté, a été multipliée par quatre au cours des dernières années et est principalement à l'origine de la surproduction actuelle de produits laitiers.

De son côté, la Belgique a plutôt mal accueilli les suggestions de la Commission de la C.E.E. Si ces mesures sont appliquées, dit-on du côté belge, l'ensemble de la production agricole en Belgique se trouvera menacé.

UNIFICATION DES REGLES DE FUSION ENTRE FIRMES. — *Les fusions nationales entre sociétés anonymes vont se faire désormais sur le même modèle dans tous les pays de la C.E.E., a décidé, le 10 octobre, le conseil des ministres de la justice des Neuf.*

Cette décision doit permettre d'accorder, dans la Communauté européenne, un niveau équivalent de protection à toutes les parties concernées par des fusions de sociétés (associés, créanciers, actionnaires et salariés). Les Parlements nationaux disposent maintenant d'un délai de trois ans pour traduire, dans les différentes législations, cette directive communautaire préparée depuis plusieurs années par les experts européens.

Pour les actionnaires, la directive prévoit que toute fusion doit être décidée en assemblée générale à la majorité qualifiée. Pour les créanciers, elle prévoit une protection des créanciers ayant des droits à faire valoir, aussi bien sur la société absorbante que sur la société absorbée. Enfin, pour les travailleurs, l'actuelle directive réaffirme les mesures spécifiques de protection en cas de fusion déjà adoptées l'année dernière par le conseil des ministres des Neuf, qui prévoit, notamment, le transfert des contrats de travail de l'entreprise absorbée à l'entreprise absorbante.

TRAVAIL. — *Une réunion des ministres du travail des Neuf a eu lieu à Gravenbruch, près de Francfort, les 21 et 22 septembre. Il s'agissait d'une réunion informelle et aucune décision n'a été prise. Elle a surtout servi à préparer la rencontre « tripartite » (syndicats, patronats et gouvernements) prévue pour le 9 novembre à Bruxelles.*

PECHE. — *Les ministres de la pêche des Neuf sont finalement parvenus à un accord, le 25 septembre à Bruxelles, sur les droits de pêche des navires espagnols dans les eaux communautaires pour le dernier trimestre de cette année.*

CONVENTION DE LOME. — *L'Assemblée parlementaire C.E.E.-A.C.P. est favorable à une référence au respect des droits de l'homme dans la nouvelle convention de Lomé. Tel est l'élément essentiel d'une résolution adoptée le 29 septembre à Luxembourg par les cent huit parlementaires à la fin de leur session de trois jours. Ce texte est le résultat d'un compromis entre les cinquante-quatre délégués européens et les cinquante-quatre délégués A.C.P.*

ACCORDS AVEC LES PAYS TIERS. — *La C.E.E. s'apprête à conclure un nouvel accord commercial de cinq ans avec la Yougoslavie, beaucoup plus ambitieux que le précédent, arrivé à échéance le 30 septembre dernier.*

AIDE AU TIERS-MONDE. — *Les ministres du développement, réunis le 10 octobre à Luxembourg, ont approuvé la répartition de l'aide que la C.E.E. fournira, en 1978, aux pays du tiers-monde qui ne lui sont pas associés.*

COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Mme Fabrizia Baduel Glorioso, l'une des dirigeantes de la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (C.I.S.L.), a été nommée, le 18 octobre, présidente du Comité économique et social des Communautés européennes. C'est la première fois qu'une femme est nommée à ce poste. Elle succède à M. Basil de Ferranti.*

CECA

Soutien accru à la production de charbon

DEUX débats au sein du Parlement européen et de la Commission européenne ont, à quelques jours d'intervalle, souligné en octobre l'importance pour la Communauté d'un soutien accru à la production de charbon. Cinq ans après la crise pétrolière de 1973, il apparaît, en effet, que le risque d'une pénurie à terme d'énergie n'est pas exclu pour le monde développé.

M. Brunner, le commissaire européen spécialisé, a souligné à ces occasions que la Commission avait mis en chantier des « scénarios pour l'an 2000 », qui seront précédés de scénarios intermédiaires et complétés par des vues prospectives pour 2030. Ces schémas font apparaître le danger provoqué par un épuisement des ressources pétrolières. Aussi convient-il sans doute de recourir, à l'avenir, davantage au charbon.

Les investissements énergétiques représenteront d'ici à l'an 1990 quelque 25 milliards d'unités de compte par an dans la CECA, soit 7,5 % des investissements industriels totaux de la Communauté et 1,5 % du produit intérieur brut, alors que les dépenses énergétiques représentent dès à présent 5,2 % du produit intérieur brut et environ 10 % des coûts industriels, part qui est cependant appelée à croître encore.

Les conséquences qu'en tire M. Brunner sont qu'il faut tout à la fois continuer à faire des économies, ralentir les importations de pétrole, poursuivre l'équipement nucléaire des Neuf, amplifier la recherche-développement (125 millions d'unités de compte à cinq ans, au lieu de 59 durant le quinquennat précédent), et aider la production communautaire de charbon : aide aux échanges intracommunautaires de charbon à vapeur destinés aux centrales électriques, subsides pour encourager les investissements dans des centrales basées sur l'enfournement de charbon, révision du régime d'aides en faveur du charbon à coke et du coke.

Réponse concrète à M. Fitch, socialiste britannique qui avait déploré à Strasbourg que l'on s'en tienne trop souvent aux « *appuis verbaux* », alors que l'on est « *en train de passer de l'ère du pétrole à l'ère du charbon* » — il a été proposé par la Commission de Bruxelles d'améliorer le régime d'aide en faveur du charbon à coke et du coke sidérurgiques, en application depuis juillet 1973, pour permettre le maintien d'une production et de capacités de production communautaires de charbon à coke, face à la concurrence des fines à coke d'importation en provenance des pays tiers. L'écart entre les prix rendus des charbons d'importation d'une part, les coûts de production du charbon communautaire de l'autre, s'est creusé au cours des dernières années ; aussi la Commission propose-t-elle une augmentation du fonds communautaire d'aide de 31 millions d'unités de compte actuellement à 70 millions d'U.C. Cela permettrait de porter l'aide moyenne de 2,11 à 4,67 unités de compte par tonne considérée.

La décision ne sera prise par les Neuf qu'en décembre, car il leur faut simultanément chercher un accord sur l'aide aux échanges de charbon à vapeur destiné aux centrales électriques, ce qui est loin d'être fait. L'urgence d'une solution apparaît en tout cas d'autant plus clairement que, faute d'initiative hardie, la production charbonnière des Neuf continue de fléchir : — 1,7 % en moyenne depuis le début de l'année par rapport à la production correspondante de 1977 (avec des points beaucoup plus forts en France : — 6,7 %, et en Belgique : — 9 %). On estime actuellement que la production des Neuf n'atteindra pas cette année les 240 millions de tonnes de l'an dernier, alors que l'objectif assigné pour 1985 était de 250 millions de tonnes.

Le « plan acier » approuvé et complété

Le Parlement européen a approuvé solennellement le 11 octobre l'effort entrepris par la Commission européenne pour « encadrer » et « restructurer » la sidérurgie des Neuf. Il l'a fait en votant la résolution présentée par l'ancien ministre français, M. Vincent Ansquer, qui estime que les critères de compatibilité des aides nationales avec le dessein européen retenus par Bruxelles répondent aux exigences de la restructuration souhaitable, sans méconnaître les impératifs régionaux et sociaux. Le Parlement demande que l'application de la procédure d'encadrement « *ne conduise à aucune discrimination entre entreprises, quel que soit le régime de propriété des entreprises* ».

La Commission devra veiller à l'application effective des plans nationaux de restructuration et à la bonne utilisation des aides attribuées à cette fin. Le retour à une compétitivité accrue de l'industrie sidérurgique, qui constitue l'un des objectifs essentiels de la politique anticrise menée par la Commission, « *implique*, ajoute le Parlement, *que les aides à la restructuration soient dégressives et temporaires* ». Seul le groupe communiste à Strasbourg s'est prononcé contre ce texte.

Pendant ce temps, la Commission a prorogé au-delà d'octobre et précisé le régime de cautionnement qu'elle avait mis en place pour décourager les infractions des entreprises aux règles de prix minimaux. Ce cautionnement sera perçu s'il y a des indices d'absence de certificat de conformité accompagnant la marchandise, de non-conformité des prix déclarés, de non-correspondance des poids déclarés dans les certificats et factures avec les poids réels, de présentation d'un certificat de conformité dans lequel un ou plusieurs éléments essentiels font défaut.

Les autorités compétentes des Etats peuvent cependant soumettre le cas à la Commission dans un délai de vingt-quatre heures à compter de la date de la présentation de la marchandise et des documents réglementaires correspondants. La Commission intervient sans délai auprès des entreprises et négociants en cause en vue de constater s'il y a lieu ou non de fixer une amende. L'absence d'une telle décision de la Commission dans un délai de sept jours ouvrables à compter de la date de soumission du cas vaut instruction à l'administration nationale concernée d'exiger le cautionnement en espèces.

Dans le cas d'une simple présomption d'infraction, le cautionnement ne peut être exigé par une administration nationale que sur instruction de la Commission dans un délai de vingt-quatre heures. Le cautionnement peut alors être constitué par un engagement de l'exportateur d'acquitter la caution, garanti par un institut bancaire établi dans l'Etat membre où le cautionnement est exigible.

LA PRISE DE CONTROLE POLITIQUE EN FRANCE. — *En France, le Parlement a ratifié les deux projets de loi mettant en œuvre la prise de contrôle de l'Etat sur la sidérurgie (voir notre précédent numéro). Il a été précisé, au cours des débats, qu'en contrepartie de l'aide financière importante apportée par la puissance publique — le chiffre de 10 milliards, dans un premier temps, a été prononcé — le holding Chiers-Châtillon, contrôlé à plus de 30 % par le groupe Paribas, apporterait à sa filiale à 100 % Société sidérurgique de Neuves-Maisons-Châtillon sa participation dans les Tréfileries et Câbleries Chiers-Châtillon-Gercy, ainsi que (pendant cinq ans, sous forme d'avance d'actionnaires non rémunérée) 30 % des dividendes perçus de diverses filiales (Aciers spéciaux de la Chiers, Laminoirs à froid de Thionville, Magnésia, Sofresid, etc.). Au total, la participation de la Chiers-Châtillon, dans les entreprises appartenant jusqu'alors à son groupe, se trouvera ramenée de 100 % à 30 %.*

UN NOUVEL EMPRUNT CECA *de 600 millions de francs a été placé auprès d'un consortium bancaire luxembourgeois, au taux de 7,75 % et à dix ans. Le produit en servira aux investissements des mines et de la sidérurgie européennes.*

UN ACCORD DE COMMERCIALISATION ENTRE LA METALLURGIE DE NORMANDIE ET IRISH STEEL *a été signé. La firme normande s'y engage à commercialiser, sur le marché français de l'acier, la production de l'Irish Steel, jusqu'à concurrence de 60 000 tonnes par an ; Irish Steel commercialisera, de son côté, sur le marché irlandais, un tonnage équivalent, notamment des fils machine. La Métallurgique normande arrêtera, par ailleurs, un train à laminés marchands.*

LE NOUVEAU PRESIDENT DU COMITE CONSULTATIF *de la CECA est Sir Derek Ezra, président du National Coal Board. Il remplace M. Ackermann (Luxembourg).*

HOESCH A PRIS LE CONTROLE DE SIEGENER, *firme sidérurgique du groupe Estel, qui fabrique 275 000 tonnes par an de tôles revêtues de zinc ou de plastique (405 000 pour l'ensemble du groupe).*

L'AIDE DES NEUF A LA RECHERCHE CHARBONNIERE *devrait atteindre, cette année, 172 millions d'unités de compte, soit 16 % de plus qu'en 1977 (148 millions). Pour sa part, la CECA fournirait 16 millions, contre 16,5 l'an dernier. Les efforts principaux portent sur la sécurité dans les mines (lutte contre le grisou et les pressions de terrains) et les conditions de travail au fond (contrôle de la ventilation et de l'environnement), l'augmentation des capacités des engins d'abattage, l'automatisation, la télécommande, le télécontrôle, le perfectionnement des transports souterrains, la sûreté de l'équipement minier et l'élargissement de la gamme des charbons cokéfiables. Le niveau des subventions nationales est le plus élevé en Belgique avec 35,5 arrêtés de compte par tonne, suivi de la France (22), la R.F.A. (8,5) et du Royaume-Uni (0,3).*

AIDE A L'INVESTISSEMENT CHARBONNIER. — *La Commission de Bruxelles a accordé un crédit d'investissement de 13 millions de livres sterling au National Coal Board, pour le financement partiel de treize projets allant du domaine des machines d'extraction à l'amélioration des systèmes d'aérage et de transport dans les mines, en passant par des travaux de construction ou d'agrandissement de dépôts ainsi que par l'amélioration de la préparation du charbon.*

AIDE A LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS. — *La Commission européenne a ouvert des crédits affectés au financement partiel de 2 685 logements sociaux pour les mineurs et les sidérurgistes : 2 288 en Allemagne, 233 en France, 93 en Grande-Bretagne, 38 en Belgique, 22 au Luxembourg, 23 au Danemark et 10 en Irlande.*

• PARLEMENT EUROPEEN. — *L'Assemblée parlementaire européenne a approuvé, le 12 octobre à Strasbourg, dans ses grandes lignes, le projet de décision de la Commission de Bruxelles instituant des règles communautaires en matière d'aides à l'industrie sidérurgique (voir ci-dessus).*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Conseil de l'Europe

Les travaux de l'Assemblée parlementaire

L'ASSEMBLEE parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg du 27 septembre au 5 octobre, s'est prononcée pour l'adhésion du Liechtenstein comme vingt et unième membre de l'organisation. Ses travaux ont également porté sur l'élargissement du champ d'application de la convention européenne des droits de l'homme, la situation en Tchécoslovaquie, les conditions de la communauté juive en Union soviétique et les problèmes d'énergie et d'environnement.

En matière énergétique, l'Assemblée de Strasbourg a rejeté le recours au « *tout nucléaire* ». L'Assemblée s'est également prononcée pour la remise en ordre du système monétaire international par deux mesures à réaliser en priorité : la fixation du prix du pétrole selon « *un panier de monnaies* » et non plus en fonction du seul dollar, d'autre part, l'établissement d'un deuxième pilier monétaire sous forme d'un Fonds monétaire européen doté de moyens d'intervention importants.

L'Assemblée a lancé, à l'unanimité, un appel pour que les pays membres aident les juifs soviétiques. Préoccupée par la sévérité des condamnations contre les dirigeants du mouvement soviétique pour l'émigration, l'Assemblée souligne que la campagne antisioniste en U.R.S.S. a « *des résonances fortement antisémites* ». L'Assemblée relève cependant que le nombre des émigrés tend à augmenter depuis la conférence d'Helsinki : 15 885 en 1976, 18 219 en 1977 et 12 692 pendant le premier semestre 1979.

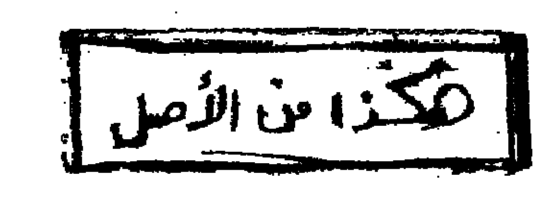
Session de la commission des droits de l'homme

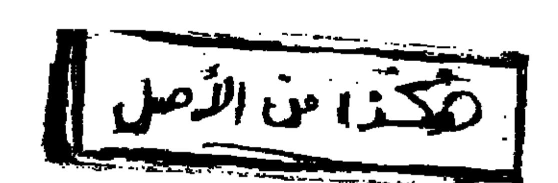
Au cours de sa cent trente-cinquième session à Strasbourg du 2 au 12 octobre, la commission européenne des droits de l'homme a examiné une requête interétatique (Chypre contre Turquie) et cent neuf requêtes individuelles. Dans l'affaire entre Chypre et la Turquie, la commission a approuvé le texte complet de la décision rendue publique le 10 juillet dernier (voir *le Monde diplomatique* du mois d'août) et décidé de la procédure à suivre pour l'examen de la requête en vue de parvenir à un règlement amiable.

Quant aux requêtes individuelles, la commission a déclaré irrecevables l'affaire présentée par M. de Napoles Pacheco contre la Belgique (le requérant se plaignait que l'Etat belge s'était emparé sans indemnité d'un bien dont il avait la propriété légitime) ainsi que onze autres requêtes, et en a rayé douze de son rôle. Trente-deux autres affaires ne soulevant pas d'importants problèmes ont également été déclarées irrecevables. D'autre part, la commission a décidé de porter onze requêtes à la connaissance des gouvernements défendeurs, en les invitant à lui soumettre par écrit leurs observations sur la recevabilité de ces requêtes.

Procédant à l'examen de requêtes précédemment déclarées recevables, la commission a adopté son rapport dans les affaires suivantes : de Weer contre la Belgique (droit à un « procès équitable » sur le bien-fondé de toute accusation en matière pénale) ; Arrowsmith contre le Royaume-Uni (condamnation d'une militante pacifiste aux termes de la loi relative à l'incitation à la désertion) ; X... contre le Royaume-Uni (concernant les délits en matière sexuelle) ; Zand contre l'Autriche (droit à un « tribunal indépendant établi par la loi ») et Bocchieri contre l'Italie (durée d'une procédure pénale). La commission a également procédé à des audiences des parties sur le bien-fondé des affaires Geerk contre la Suisse (frais de procédure en matière pénale) et Campbell et Cosans contre le Royaume-Uni (pratique des punitions corporelles dans les écoles écossaises).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. — *Maîtriser la croissance des grandes concentrations urbaines dans le triangle surpeuplé du nord-ouest de l'Europe et stimuler le développement des régions qui l'entourent ainsi que celui des régions périphériques du sud : tels seront désormais les objectifs de la politique de l'aménagement du territoire dans les vingt pays membres du Conseil de l'Europe. Cette décision a été prise lors de la quatrième conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire, réunis à Vienne (Autriche) du 5 au 7 octobre, sur le thème de l'avenir de l'espace et du monde rural.*





L'EQUILIBRE VILLE-CAMPAGNE. — *Environ deux cents délégués gouvernementaux, autorités communales, architectes et urbanistes de quinze pays membres du Conseil de l'Europe ont participé du 10 au 13 octobre à Ferrare (Italie) à la sixième confrontation sur le thème « Vitalité des centres historiques : facteur et produit de l'équilibre ville-campagne ». Plusieurs personnalités d'Etats non membres du Conseil de l'Europe, notamment de pays de l'Est, ont participé à la réunion.*

Croix-Rouge

Intervention du C.I.C.-R. au Nicaragua

A LA suite des graves affrontements qui se sont déroulés à la fin du mois d'août au Nicaragua, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) a mis sur pied une action d'urgence en vue d'apporter protection et assistance aux victimes. Une première visite a été faite le 26 septembre dans un lieu de détention de Managua, où les délégués du C.I.C.-R. ont vu cent dix-sept détenus. Parallèlement à ses efforts dans le domaine de la protection, le Comité s'est préoccupé des besoins en assistance matérielle (à la fin de septembre, on dénombrait au Nicaragua vingt-cinq mille personnes déplacées ayant fui leurs habitations, alors que plus de neuf mille autres s'étaient réfugiées dans les pays voisins, au Honduras notamment). Cette situation a amené le *C.I.C.-R.* à renforcer son dispositif par l'envoi à Managua, le 23 septembre, de trois délégués supplémentaires et à lancer un appel financier (3,2 millions de francs suisses) pour l'achat de vivres, de médicaments et de matériel chirurgical. Pendant les combats, le C.I.C.-R. a organisé, en collaboration avec la *Croix-Rouge nationale*, des convois dans plusieurs villes du pays pour évacuer les blessés et certaines catégories de non-combattants (femmes et enfants notamment).

ACTION AU LIBAN. — *La tension restant très* le C.I.C.-R. a organisé, e ncollaboration avec la *présente au Liban a mis en place à la fin du mois de septembre un dispositif d'urgence afin de permettre une action étroitement coordonnée avec la Croix-Rouge locale. Des équipes du C.I.C.-R. ont également effectué plusieurs visites dans des villages du nord du pays. Dans le sud, une opération de rapatriement dans leur village d'origine de cinq personnes détenues par Israël depuis les événements de mars 1978 s'est déroulée le 1er septembre sous les auspices du C.I.C.-R.*

VISITE DE PRISONNIERS. — *Les 22 et 23 septembre, le délégué du C.I.C.-R. en Iran a visité, dans une prison de Téhéran, cent soixante-trois personnes nouvellement arrêtées, dont une trentaine en vertu de la loi martiale. Auparavant, d'avril à fin juin, deux équipes de délégués et médecins du C.I.C.-R. avaient effectué la troisième série de visites de lieux de détention à Téhéran et en province où se trouvaient deux mille quarante personnes détenues pour des motifs ou des délits politiques ou pour atteinte à la sécurité de l'Etat.*

De juillet à septembre, des visites intermédiaires ont été faites aux personnes arrêtées en raison des événements et avant l'entrée en vigueur de la loi martiale.

— D'autre part, poursuivant une mission aux Philippines commencée en août dernier, les délégués du C.I.C.-R. ont visité en septembre onze lieux de détention dans l'île de Mindanao. Ils ont également évalué les besoins des personnes déplacées en raison des combats entre l'armée gouvernementale et les forces du M.N.L.F. (Moro National Liberation Front).

RENFORCEMENT DE LA PRESENCE DU C.I.C.-R. EN AFRIQUE. — *En raison de l'extension de ses tâches humanitaires, le C.I.C.-R. a décidé de renforcer son implantation en Afrique. Avec l'accord des gouvernements concernés, une délégation régionale sera ouverte à Pretoria (Afrique du Sud) et un bureau à Khartoum (Soudan). Ils permettront de couvrir respectivement l'Afrique australe — y compris la Namibie — et de développer l'action du C.I.C.-R. en faveur des victimes du conflit érythréen.*

Organisation mondiale du tourisme

Une conférence africaine

UNE conférence régionale africaine sur le tourisme et le développement économique, organisée conjointement par l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (C.E.A.), s'est tenue à Banjul (Gambie) du 15 au 19 octobre. L'objet de la réunion était de dégager les lignes de force du tourisme africain et de définir l'orientation que celui-ci devra prendre dans le futur afin de contribuer plus efficacement au développement économique et social des Etats africains.

La réunion avait aussi pour tâche d'analyser les éléments fondamentaux affectant le développement du tourisme, de façon à assurer une plus large participation des Etats africains sur le marché touristique mondial.

STATISTIQUES. — *Avec plus de deux cent quarante millions d'arrivées, le tourisme international a connu une croissance de plus de 9 % en 1977. C'est ce qu'indique le volume 31 de 1977 des* Statistiques du tourisme mondial, *publié le 15 septembre à Madrid (Espagne).*

OTAN

Au groupe des plans nucléaires

LE groupe des plans nucléaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), réuni *pour sa vingt-quatrième session* ministérielle à Bruxelles les 18 et 19 octobre, a examiné le problème de la sécurité de l'alliance et de son maintien par la modernisation des forces nucléaires du théâtre d'opérations : *rappelant* la directive des chefs de gouvernement, lors de la réunion de Washington en mai 1978 (voir *le Monde diplomatique* du mois de juillet), selon laquelle « *tant qu'il ne deviendrait pas possible d'aboutir, par des accords réalistes et vérifiables de réduction de forces, à un équilibre satisfaisant entre des forces de niveaux moins élevés, les Alliés continueraient de dégager les ressources nécessaires pour moderniser et renforcer leurs propres forces dans la mesure requise pour assurer la dissuasion et la défense* », les ministres ont souligné à nouveau que « *des progrès en matière de limitation des armements supposent nécessairement que le pacte de Varsovie soit disposé à agir avec mesure dans la poursuite de son effort militaire* ».

Se félicitant des progrès accomplis dans les négociations SALT II, les ministres ont toutefois mis l'accent sur le fait que « *l'Union soviétique doit faire preuve de modération dans le développement et le déploiement de ses forces nucléaires, en particulier pour celles qui menacent la zone européenne de l'OTAN* ».

Les ministres ont aussi délibéré des aspects militaires des plans des Etats-Unis et de l'OTAN *concernant* l'emploi de l'arme nucléaire. Ils se sont à nouveau déclarés « *convaincus de la nécessité de maintenir le lien essentiel entre les forces nucléaires stratégiques, les forces nucléaires de théâtre d'opérations et les forces classiques qui forment la triade de l'OTAN, garante de la dissuasion et de la défense* ».

Le secrétaire à la défense des Etats-Unis a informé les ministres du contenu d'une déclaration faite par le gouvernement américain le 18 octobre au sujet de la modernisation d'armes nucléaires du champ de bataille.

Union interparlementaire

Sessions d'automne

L'UNION interparlementaire a tenu sa soixante-cinquième conférence annuelle à Bonn (République fédérale d'Allemagne), du 5 au 13 septembre, en présence de cinq cents parlementaires venus de soixante-dix pays. Elle a adopté sept résolutions portant sur le désarmement et le développement économique ; la question du *Proche-Orient* ; la lutte contre le terrorisme international ; la fixation de prix équitables pour les produits de base et l'allègement de la dette extérieure des pays en voie de développement ; l'Année internationale de l'enfant ; la lutte contre l'analphabétisme ; l'élimination complète du colonialisme.

Le Conseil interparlementaire, qui siégeait de son côté à Bonn les 4 et 13 septembre, a admis comme membre de l'Union l'Assemblée nationale *populaire de* Madagascar, et a *suspendu* l'affiliation du Parlement de la Mauritanie, qui avait été dissous en juillet 1978. Par ailleurs, le Conseil a adopté des résolutions sur la situation au Chili et sur les Parlements et les Nations unies.

Enfin, sur avis du comité spécial traitant des violations des droits des parlementaires, le Conseil interparlementaire s'est prononcé sur les cas de vingt-cinq parlementaires dans les pays suivants : Argentine, Bahrein, Brésil, Chili, Indonésie, Kenya, Singapour et Uruguay.

POLLUTION DE LA MER MEDITERRANEE. — *La sous-commission pour l'étude des moyens de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée a siégé à Athènes les 9 et 10 octobre. Les représentants élus de la presque totalité des pays côtiers de la Méditerranée ont débattu, à cette occasion, des moyens de mettre en œuvre le plan d'action pour la Méditerranée adopté à Barcelone en février 1975.*

• AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *La réunion annuelle prévue entre l'Agence spatiale européenne (ASE) et la NASA dans le cadre du programme Spacelab a eu lieu à Paris le 7 octobre. A cette occasion, l'ASE et la NASA ont signé trois mémorandums d'accord portant sur l'utilisation des données transmises par les satellites américains de télédétection Landsat 2 et 3, Nimbus G et Seasat.*

• COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *Le comité technique de la Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) a, au cours de sa sixième réunion ordinaire, débattu, en septembre, à Paris, d'un certain nombre de problèmes tels que l'exploitation tous temps, les équipements de secours et de sécurité et le bruit occasionné par le transport aérien. Les projets de recommandations préparés par le comité devaient être soumis soit à la réunion des directeurs généraux de l'aviation civile des Etats membres de la C.E.A.C. (à Paris, les 25 et 26 octobre), soit à la prochaine session plénière de la Commission (à Strasbourg en juin 1979).*

• COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La dix-huitième conférence du Pacifique sud s'est tenue du 7 au 13 octobre, au siège de la Commission du Pacifique sud (C.P.S.), à Nouméa. La conférence devait, notamment, examiner et adopter le programme de travail ainsi que le budget de la C.P.S. pour 1979. Deux thèmes spéciaux étaient inscrits à l'ordre du jour : « L'éducation, pour quoi faire ? Préparation des jeunes aux réalités de la vie : les écoles secondaires communautaires constituent-elles la réponse ? » et « Les problèmes particuliers des petits pays insulaires ». La conférence devait également faire le point des travaux entrepris pour définir une approche océanienne du développement rural, thème déjà débattu lors de la précédente conférence.*

— La C.P.S. a inauguré, le 3 octobre, un nouveau programme de formation d'animateurs de jeunes et du développement communautaire. Ce programme, qui a débuté aux îles Salomon, sera conduit par une équipe itinérante d'instructeurs et se déroulera sous la forme de cours d'une durée de neuf mois, organisés en fonction des besoins de chaque pays ou territoire demandeur.

• ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS. — *Le comité directeur permanent du Congrès panaméricain des routes a tenu sa dix-huitième session à Washington du 26 au 29 septembre. Les travaux ont porté notamment sur le projet de construction de la route panaméricaine dans la région de Darien (Panama) et dans la partie correspondant au territoire colombien. Le comité directeur a aussi fixé le plan de travail et le règlement du treizième Congrès panaméricain des routes qui aura lieu à Panama en 1979.*

— Afin de préparer la cinquième conférence portuaire interaméricaine, qui aura lieu à Guayaquil (Equateur) du 13 au 17 novembre, le comité technique permanent des ports a tenu une réunion spéciale à Washington. Il a poursuivi la mise au point de l'ordre du jour, les principales questions portant sur : l'agrandissement et la modernisation des ports, le développement des installations de manutention et de stockage des marchandises, les problèmes du développement des flottes marchandes nationales, la simplification et l'harmonisation des procédures douanières, etc.

— Un accord a été signé à Washington le 4 octobre dernier entre l'Organisation des Etats américains et l'Egypte prévoyant une coopération technique entre les deux signataires dans le domaine du développement rural. Cet accord comprend trois volets : les stages de formation et l'échange d'experts ; l'assistance technique directe à la réalisation de projets et l'échange régulier d'informations sur les techniques de production propres aux particularités des agricultures des deux parties.

— Dans le cadre de son programme de développement régional en faveur des pays membres, l'O.E.A. a conclu, le 5 octobre, avec le gouvernement équatorien, un accord de coopération technique destiné à mettre au point un avant-projet de développement socio-économique de la région centrale du pays.

• ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le sous-comité de l'Organisation du traité central (CENTO) pour la science et la technologie (qui a succédé au conseil pour l'enseignement et la recherche scientifique) s'est réuni du 3 au 5 octobre à Ankara (Turquie) pour définir un nouveau programme biennal d'activités du CENTO dans les domaines de la science et de la technologie.*

— Des experts du trafic aérien des cinq pays membres du CENTO ont participé, du 2 au 6 octobre, à New-York, à un séminaire sur le contrôle du trafic aérien.

• PLAN DE COLOMBO. — *Réuni le 28 septembre à Colombo, le conseil du Plan de Colombo pour la coopération technique en Asie et dans le Pacifique a approuvé la nomination de M. Noboru Yabata (Japon) au poste de directeur du Bureau du Plan, en remplacement de Mme Leonore E.T. Storar (Grande-Bretagne).*

BIBLIOGRAPHIE

« Normes internationales du travail : universalisme ou régionalisme ? » de Christian Philip

Lors de sa création en 1919, l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) était la seule organisation à vocation universelle intervenant dans le domaine du travail. Après la seconde guerre mondiale, avec la création d'organisations régionales à compétences sociales (notamment en Europe), on a assisté à la multiplication des normes et des textes relatifs aux conditions de travail, d'où des problèmes de double emploi et de compatibilité que Christian Philip s'attache à mettre en évidence dans cet ouvrage (1).

Qui dans ce cas doit l'emporter, entre la norme universelle et la norme régionale ? S'attachant à rechercher le plus haut degré de protection sociale, l'auteur compare le niveau de protection assuré par des textes comme la charte sociale (adoptée par le Conseil de l'Europe le 18 octobre 1961 à Turin) ou le code européen de sécurité sociale, à celui qu'établissent les conventions et les recommandations de l'O.I.T. Il en conclut à la supériorité des normes de l'O.I.T., *considérant qu'en matière de travail « le droit universel a précédé l'apparition des droits régionaux et leur est supérieur »*, l'un des arguments — et non des moindres — qui militent en faveur de l'O.I.T. étant sa composition tripartite.

C. T.

(1) Bruylant, Bruxelles, 1978, 316 pages.

Recherches universitaires

L'INTROUVABLE INTERNATIONALE

1946-1947 : « années terribles », années de la paix manquée, du déchirement progressif de la grande coalition antihitlérienne et de la montée des suspicions. Le 5 janvier 1946, le président Truman, dans un mémorandum au secrétaire d'Etat James Byrnes, tranche : « J'en ai assez de mignoter les Soviets. » *En février, le discours prononcé par Staline à l'occasion des élections au Soviet suprême est perçu comme un « tocsin de guerre froide » —* « le système capitaliste de l'économie mondiale porte en soi des éléments de crise générale et de guerre... ». *En mars, le célèbre rapport de George Kennan propose un premier impératif à la diplomatie américaine :* « contenir avec patience, fermeté et vigilance les tendances de la Russie soviétique à l'expansion ». *Suivent les mises en garde publiques : le 5 mars 1946, dans son discours du collège de Fulton, Winston Churchill évoque* « le rideau de fer descendu à travers le continent, de Stettin dans la Baltique à Trieste sur l'Adriatique ». *Quelques jours plus tard, Staline réplique en comparant ses ennemis éventuels aux* « armées blanches des années 20 » *et en prédisant leur écrasement. Le 21 août, à Leningrad, Andreï Jdanov, révélant la glaciation en cours de l'univers communiste, dénonce l'imprégnation des arts par une* « idéologie étrangère » *et décrète le « réalisme socialiste ». Le mot d'ordre, en Occident, est désormais à l'« endiguement » de l'Union soviétique : de la doctrine Truman, proclamée le 12 mars 1947, au plan Marshall, lancé le 5 juin, les Etats-Unis entendent aider au relèvement des nations menacées. A l'Est, le 27 septembre, la réunion constitutive du Kominform, à Szklarska-Poreba (Pologne), s'ouvre sur le constat de Jdanov :* « Deux camps se sont formés dans le monde... »

Le Komin[illegible]n — ou « bureau d'information des partis communistes » — [illegible] apparu comme la résurrection de l'ancienne Internationale co[illegible]uniste, ou Komintern. En réalité, nous rappelle Mme Lilly Marcou, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques (1), *à la différence du Komintern, organisme structuré, centralisateur, permanent, le Kominform n'a pas de véritable armature institutionnelle : ses seules expressions publiques sont, en dix ans d'existence, ses trois grandes réunions (juin 1948, novembre 1949 et les assises « secrètes » de 1950), et surtout sa revue,* Pour une paix durable, une démocratie populaire. *Manifestation du repli défensif et du durcissement idéologique du mouvement communiste, le Kominform a été successivement un simple organe de liaison des principaux partis communistes européens, puis, à partir de l'exclusion de la Yougoslavie de Tito le 28 juin 1948, un tribunal avec pouvoir d'excommunication, enfin, au début des années 50, le coordonnateur du « Mouvement de la paix ». Expression de l'eurocentrisme du mouvement communiste des débuts de la « guerre froide », il s'efface lorsque, à partir du succès de la révolution chinoise, change l'enjeu — de l'Europe vers l'Asie. Mais si, à la fin de la période stalinienne, l'Union soviétique semble avoir réussi à former un bloc monolithique soumis à la loi commune et transformé en profondeur jusqu'à annuler, du moins le croit-on alors, les clivages économiques et politiques du passé, n'est-ce pas, en partie, au Kominform qu'elle le doit — par l'intermédiaire duquel elle a formulé ses directives et imposé ses orientations aux pays frères ?*

Rareté des documents, inaccessibilité des archives : la rédaction d'une monographie sur le Kominform pouvait sembler une gageure. L'essai historique de Mme Marcou est pourtant une totale réussite : l'analyse précise et intelligente des quelques documents disponibles, les entretiens avec plusieurs des témoins et acteurs de l'odyssée du bureau d'information, la confrontation des données éparses, des recoupements habiles ont permis à l'auteur de combler ses handicaps. En fait preuve la relation de l'« affaire Togliatti », qu'avait déjà abordée M. Dominique Desanti dans ses souvenir autocritiques (2) : au cours d'un voyage de convalescence en U.R.S.S., à l'hiver 1950, après l'attentat et l'accident de voiture dont il a été victime,

Par CHARLES ZORGBIBE

Togliatti se voit proposer par Staline d'abandonner la direction du parti communiste italien pour prendre le secrétariat général du Kominform — avec résidence « quelque part à l'Est, par exemple en Tchécoslovaquie ». *D'abord perplexe, le leader italien décline finalement l'offre ; l'interprétation de cet épisode reste ouverte : préoccupation de Staline pour la sécurité personnelle d'un des plus prestigieux chefs de file du mouvement communiste ? tentative de réorganisation du Kominform, dans un souci de plus grande efficacité ? moyen oblique de faire triompher les tenants de la « ligne dure » du parti italien, représentée par Longo et Secchia, au détriment de la « voie italienne vers le socialisme », préconisée par Togliatti ?*

On s'arrêtera également aux développements que Mme Marcou consacre à l'affrontement soviéto-yougoslave. Dossier dépassionné — aussi éloigné des anathèmes « kominformistes » de 1948 que des explications simplistes de Khrouchtchev, lors de sa visite à Belgrade en 1955. Il s'agit, souligne Mme Lilly Marcou, d'un conflit aux dimensions multiples : un conflit classique, entre une grande puissance et un petit pays ; un conflit idéologique, entre deux régimes liés par la même doctrine léniniste ; un conflit de personnes qui devait largement influencer le déroulement et l'issue finale de la crise. Le maréchal Tito aurait pu être pour Staline un « brillant second » ; mais il était aussi un « concurrent potentiel », en raison de son influence sur le mouvement communiste est-européen. M. Richard Löwenthal le remarquait : « Tito ne se contentait pas de la défense de son indépendance ; dès le début de 1948, il apparaissait comme un concurrent de Moscou, exerçant sa propre influence sur les démocraties populaires du Sud-Est européen et sur les communistes grecs (3). »

***

DE nombreuses études ont été consacrées aux « tendances internationales » des Constitutions modernes, aux interactions entre droit constitutionnel et droit international ; mais, pour la plupart, elles ont ignoré les Constitutions des Etats socialistes dans leur spécificité. C'est cette lacune qu'entendait combler M. Jean Viret en consacrant une thèse très dense, au Droit international à travers les Constitutions des Etats socialistes (4). *L'intérêt du sujet ne saurait être sous-estimé : le phénomène constitutionnel socialiste apparaît, dans la dichotomie fondamentale de la société internationale actuelle, comme une réalité indéniable — intérêt encore accru par l'« universalisme » de la vision marxiste, par la primauté accordée par le monde socialiste aux questions internationales. La recherche de M. Viret répond à l'attente du lecteur : bien que menée de manière parfois trop formelle, une part excessive étant faite à l'exégèse des textes, elle a le mérite d'être imprégnée d'une grande rigueur et d'offrir un véritable panorama du « droit international de la coexistence pacifique » et du droit des rapports entre Etats socialistes.*

Une des affirmations liminaires de l'auteur ne manquera cependant pas de surprendre : après avoir évoqué l'environnement international hostile qui fut, aux origines, celui du premier Etat socialiste — la Russie soviétique de 1917, — M. Viret ajoute : « La situation n'a guère évolué depuis lors. Par rapport au monde capitaliste, à la société internationale et au droit international dominé traditionnellement par les nations européennes, les Etats se réclamant du marxisme se trouvent en butte à la même hostilité : la « conspiration » dont est accusé si souvent le monde socialiste procède de la même incompréhension de l'universalisme de la doctrine marxiste que le mythe de l'exportation de la révolution. »

Avouons notre désaccord fondamental. D'Etat encerclé, isolé par son régime politique du reste de la communauté internationale, l'Union soviétique s'est progressivement élevée au rang — mais aussi à la psychologie — de grande puissance, l'un des Deux Grands, affrontant son adversaire-partenaire en une compétition permanente pour le gouvernement du monde. Le retour au primat de l'internationalisme prolétarien, l'abaissement corrélatif du principe de souveraineté, si nets depuis l'affaire de Tchécoslovaquie de 1968, ne peuvent donc faire oublier que l'idéologie qui sous-tend le développement de ces concepts universalistes a perdu sa cohérence historique. Au lendemain d'Octobre, l'assaut mené contre la notion de souveraineté a une fonction libératrice — ne serait-ce que parce qu'il ouvre aux différents peuples soviétiques la voie, théorique, de l'autodétermination nationale. Un demi-siècle plus tard, la réhabilitation des premières normes internationalistes peut-elle être considérée autrement que comme la hâtive justification idéologique du rétablissement de l'ordre qu'entreprend l'Union soviétique au sein du « bloc » qu'elle dirige et qui lui semble en proie à des tendances centrifuges ?

(1) *Le Kominform*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1977, 344 pages, 120 F.
(2) *Les Staliniens*, Fayard, Paris, 1975, 383 pages, 54 F.
(3) *Khrouchtchev et la désagrégation du bloc communiste*, Calmann-Lévy, Paris, 1964, 338 pages, 14,95 F.
(4) Thèse de doctorat en droit, université d'Aix-Marseille-III, 1975, 503 pages (ronéotypées).



INTERROGATIONS

Les consommateurs entre Marx et Illich

Par MICHEL WIEVIORKA *

PLUSIEURS centaines d'associations de quartiers, une douzaine de confédérations ou d'organisations nationales, la présence de « représentants des consommateurs » dans un nombre non négligeable d'instances publiques : le mouvement des consommateurs est hyper-institutionnalisé, mais ce phénomène de forte structuration masque mal d'énormes difficultés à s'engager dans une action conflictuelle qui justifierait l'hypothèse de l'insertion des « consommateurs » dans un mouvement social, c'est-à-dire dans un conflit mettant en cause les grandes orientations de la société. Deux composantes du mouvement des consommateurs donnent cependant l'image d'acteurs engagés dans une lutte sociale.

D'un côté, des militants pour qui il s'agit avant tout de maintenir côté consommation les avantages acquis de haute lutte côté production et d'enrayer l'érosion du pouvoir d'achat. D'un autre côté, une composante plus offensive que défensive, aux allures résolument modernistes. Ici, le sens des conduites et du discours est à chercher sur-le-champ même de la consommation.

LES deux composantes dessinent une image désarticulée des forces vives du mouvement des consommateurs. L'une se définit par son insertion dans un combat de classe anticapitaliste, dans lequel elle ne saurait occuper une position centrale : la lutte contre l'exploitation capitaliste passe avant tout par les organisations politiques ou syndicales du mouvement ouvrier, et on voit mal comment des organisations de consommateurs pourraient jouer un rôle moteur dans un combat qui est celui des travailleurs. L'autre ne parvient guère à se présenter comme un acteur de classe et éprouve les plus grandes difficultés à ne pas apparaître comme le porte-drapeau de couches moyennes cherchant à maintenir ou à accroître ses privilèges.

La première pense son action dans les catégories de la société industrielle, la seconde est nettement plus sensible à des thèmes qui recourent à l'idée d'une société post-industrielle. La première met l'accent sur les inégalités, l'exploitation, les difficultés économiques des familles ouvrières ou populaires. La seconde dénonce les absurdités de la croissance, les atteintes à la santé, la pollution, le gaspillage. La première trouve ses références chez Marx, la seconde va plutôt les chercher chez Illich.

EN théorie, tout cela pourrait se traduire par une sorte de complémentarité, voire de spécialisation. Aux uns le combat défensif, économique : aux autres la définition d'un projet social, la mise en avant de thèmes plus culturels, d'une autre conception des orientations à donner à la société de consommation. Il est vrai que sur le terrain on peut observer des pratiques qui indiquent de réelles possibilités de convergences. Mais il faut bien voir qu'il y a là deux conceptions sociétales différentes et qui ne se rejoignent que dans la défensive. La composante « consumériste » du mouvement véhicule une vision du développement et de l'épanouissement de la personnalité qui passe par une réorientation et une autolimitation des besoins et qui s'oppose nettement à la conception marxiste de la potentialité illimitée du développement des forces productives et des besoins sociaux.

C'est pourtant d'ordinaire une image très homogène qui domine à propos du mouvement des consommateurs. Ce qui n'a rien d'étonnant, tant l'intervention étatique des quinze ou vingt dernières années est parvenue à canaliser ce mouvement. L'Etat a su construire une image unifiée de la « défense des consommateurs » et, plus encore, développer et encourager l'action des organisations de consommateurs tout en s'assurant le contrôle de ce développement. En distribuant fauteuils et strapontins dans diverses instances, en accordant aux « représentants des consommateurs » la possibilité de réaliser des émissions de télévision, en dosant aides et subventions, l'Etat a largement contribué à façonner une idéologie et des pratiques qui correspondent, de son point de vue, à un projet économique et social dont les maîtres mots sont ceux de la concurrence et du civisme.

MAIS la pseudo-homogénéité du mouvement des consommateurs, ne serait-ce que dans ses deux composantes les plus actives, ne résiste guère à l'analyse : il y a des potentialités, il y a, dans une certaine mesure, une pratique qui refuse ce bourbier participationniste dans lequel l'Etat et certaines franges modernistes du patronat et de la publicité moulent le mouvement : c'est à partir du moment où ces potentialités s'expriment que s'impose avec force l'image d'un éclatement.

Eclatement où se joue le sort du mouvement, écartelé entre une insertion dans un mouvement ouvrier qui ne peut lui accorder qu'un rôle d'appoint et l'engagement dans un conflit spécifique, mais porté par des catégories sociales qui se situent dans l'entre-deux sociologique des couches moyennes.

Mais parler de « couches moyennes » (ou de petite-bourgeoisie) ne suffit pas, sauf à accepter le discours courant, et en particulier celui de nombreux marxistes contemporains pour qui la seule question intéressante est de savoir si politiquement, voire électoralement, ces couches sociales vont basculer dans le camp de la bourgeoisie ou dans celui de la classe ouvrière, et dans quelles proportions. Les conduites collectives des militants « consuméristes » n'entrent que très partiellement dans les schémas classiques de la lutte des classes ; on peut voir là la preuve de leur incapacité à se constituer en acteurs historiques et les réduire à des mouvements de modernisation. Leur faible capacité de mobilisation — il n'y a jamais eu, en France, d'action de masse ou de grande manifestation de « consommateurs » — ou le fait que leur impact doit beaucoup aux medias renvoient effectivement à l'idée d'un groupe de pression, d'un courant d'opinion, d'une sensibilité, bien plus qu'à celle d'un acteur engagé dans un conflit central. Mais on ne saurait exclure l'hypothèse de l'émergence d'un mouvement social qui se cherche, ce qui conduit à voir dans les militants « consuméristes » les pionniers ou les éclaireurs d'une contestation née du passage d'une société industrielle à une société programmée ou post-industrielle.

HYPOTHESE certes volontaristes, mais qui oblige à approfondir l'analyse, évitant de figer ces « consommateurs » dans le marais des analyses courantes des couches moyennes et conduisant à chercher le sens de leur action dans leur pratique, et non dans des catégories préétablies qui les rejettent du côté de la bourgeoisie ou du côté de la classe ouvrière.

La dénonciation du gaspillage ou des atteintes à la santé, la mise en avant d'une nouvelle conception du progrès ou de la croissance, la lutte contre la manipulation des besoins, la participation de plus en plus nette à la contestation écologique et antinucléaire, la conviction, souvent formulée en termes apocalyptiques, d'une décadence des sociétés industrielles... tout cela peut aussi être l'expression de l'insertion dans un nouveau mouvement social, aussi important pour la société à venir que l'est ou l'a été le mouvement ouvrier pour la société industrielle. Ce qui pose de nombreuses questions, et en particulier celle de la nature même d'une contestation populaire de la consommation, et celle des rapports entre le mouvement des consommateurs et d'autres mouvements, à commencer par le mouvement ouvrier.

LE sentiment diffus d'aliénation (la littérature consumériste insiste : le consommateur est frustré, piégé, manipulé), l'appel à la nature, aux vrais besoins, témoignent d'une perception réelle d'une domination, mais ne désignent qu'en termes vagues ou très généraux les forces sociales qui contestent cette domination.

Quel est l'adversaire social ? Le commerce, mais aussi les « producteurs », c'est-à-dire les industriels et, parfois, l'Etat. Mais tout se passe, la plupart du temps, comme si le conflit, tout en obligeant fréquemment tel ou tel adversaire à reculer, c'est-à-dire à modifier ses pratiques, n'avait qu'une incidence négligeable sur l'ensemble du système social. Les activités de certains producteurs ou distributeurs sont corrigées par la pression qu'exercent les « consommateurs » mais, globalement, celle-ci va dans le sens d'un assainissement des pratiques, d'une modernisation de la production ou de la distribution, quand ce n'est pas dans celui d'une concentration économique qu'elle tend à accroître. Y a-t-il un projet global ? Les éléments qui pourraient contribuer à le définir oscillent entre une utopie illichienne et une vision rationalisée de la société dans laquelle les aspects critiques sont plus nombreux que les perspectives positives précises.

Contre les incohérences de la « *société de production* », convaincus que « *les inconvénients du progrès commencent à être supérieurs aux avantages qu'il nous procure* » (1), les militants de la consommation luttent pour « *faire mieux et plus avec moins* ». L'objectif affiché par par l'U.F.C. de « *partir des besoins* » (motion d'orientation pour 1978) indique une volonté de définir les normes de consommation et de les imposer comme normes de production, afin, dit J.-P. Ciret, « *d'essayer de mieux vivre dans le monde qui est le nôtre, de mieux profiter des possibilités techniques et industrielles que nous n'en profitons aujourd'hui* ». Tout cela est bien vague — ce qui n'est pas un reproche : une doctrine déjà solidement établie serait peut-être nuisible aux développements ultérieurs du mouvement. Tout cela, surtout, en dehors de généralités utopiques, désigne bien plus un programme d'aménagements de la structure sociale existante qu'une contestation globale des grandes orientations de la société.

IL serait simpliste d'imaginer l'avenir sous la forme d'une juxtaposition de mouvements, chacun occupant son terrain (région, femmes, consommation, production, etc.), de même qu'il serait aberrant d'imaginer le champ social comme une scène de théâtre d'où sortirait par une porte l'ancien mouvement (le mouvement ouvrier) tandis que le nouveau ferait son entrée. Admettons — ce qui est déjà faire preuve d'un très grand optimisme — que le mouvement des consommateurs soit capable de se libérer de l'emprise étatique et surtout de définir clairement sa spécificité, c'est-à-dire une identité, un adversaire et un enjeu. Admettons également — ce qui est une autre gageure — qu'il soit soucieux de ne pas se laisser enfermer dans le ghetto des problèmes dits de consommation, et se veuille partie prenante de combats de portée sociale générale. Quels peuvent être ses rapports avec le mouvement ouvrier et, parmi d'autres mouvements naissants, celui qui lui est le plus proche, le mouvement antinucléaire et écologique ?

Participation active de « consommateurs » à des boycottages auxquels peuvent s'associer des organisations syndicales, actions communes avec des syndicats pour dénoncer des produits (amiante, pesticides) aussi dangereux pour les travailleurs qui les manipulent que pour les consommateurs qui les utilisent, concertation pour établir et diffuser une information inédite sur la composition des produits, les modes de fabrication ou les éléments intervenant dans la formation des prix : les points de convergence possible sont nombreux entre syndicats et organisations de consommateurs, mais dans des limites qui sont celles du rapport de force qui lie de puissantes centrales à des associations qui ont un impact notoire sur l'opinion publique, mais une force militante réduite. Dans la conjoncture actuelle, la convergence semble devoir passer par l'adhésion des « consommateurs » à un projet syndical qui, aussi ouvert soit-il, donne la priorité aux conditions de travail ou à l'emploi.

Or, souvent, les revendications consuméristes, lorsqu'elles cessent d'être défensives, s'opposent aux intérêts à court terme des travailleurs. Une pression locale sur l'appareil commercial, pour obtenir par exemple d'une grande surface qu'elle élargisse ses horaires d'ouverture ou réduise les files d'attente aux caisses de sortie, se traduit le plus souvent par une dégradation des conditions de travail du personnel salarié ; la remise en cause d'un produit ou d'une marque peut mettre une entreprise en difficulté et aboutir dans certains cas à des suppressions d'emplois. Sur un autre registre, le refus du modèle actuel de croissance et de consommation heurte fréquemment ceux qui, dans les syndicats ou les entreprises, sont loin d'avoir simplement goûté aux bienfaits d'une consommation de masse que les « consommateurs », après en avoir épuisé tous les charmes, récusent aujourd'hui.

RESOUDRE de telles tensions sans les escamoter implique bien davantage que de simples propositions au coup par coup. Cela exige un projet global dont l'élaboration reste à faire, sauf à se soumettre au projet d'autres forces, syndicales (et je pense ici, bien entendu, à la C.F.D.T.) ou politiques, ou encore à se fondre progressivement dans un mouvement plus vaste où les « consommateurs » apporteraient une sensibilité, la force d'un courant d'opinion bien plus qu'une vision originale. Si l'on recherche, parmi les diverses significations des conduites collectives des consommateurs, celles qui visent le niveau où se jouent le modèle culturel et économique, les orientations essentielles du changement social, c'est cette dernière hypothèse qui semble la plus fondée, du moins au vu des rapports actuels des forces vives du mouvement des consommateurs, avec en particulier le mouvement écologiste et antinucléaire. Tout se passe très souvent comme si la consommation constituait la première étape d'un militantisme qui, lorsqu'il ne s'éteint pas, se déplace pour se prolonger dans une action antinucléaire ou écologiste (et, plus rarement, féministe), comme si la consommation tendait à ne définir qu'un premier niveau d'un mouvement qui la dépasse par sa capacité de mobilisation et, peut-être aussi, à porter la contestation au niveau des orientations générales de la société.

Le mouvement des consommateurs, dans l'euphorie économique de la fin des années 60 et au début des années 70, était porteur d'espoirs.

Ces espoirs n'ont pas disparu, mais ils se sont souvent fixés ailleurs, sur une thématique plus générale, qui est celle de l'écologie et du combat antinucléaire. La constitution des « consommateurs » en acteurs spécifiques d'un conflit central est aujourd'hui de moins en moins vraisemblable.

* Sociologue, auteur de *l'Etat, le Patronat et les Consommateurs*, PUF, 1978.

(1) Ces formules sont de J.-P. Ciret, secrétaire général de *Que choisir ?* (Communication au séminaire « Consumérisme - Manifestation sociale, phénomène économique », 1er et 2 février 1978.)

Dans ce numéro :

PAGES 2 et 3 :
WASHINGTON, LA SYRIE ET LES MARONITES LIBANAIS, par Sélim Turquié. — Israël et la tentation chrétienne, par Amnon Kapeliouk.

PAGES 4 et 5 :
LE TRIANGLE ET LE CARRE : essai d'interprétation de la diplomatie chinoise, par Yves Delahaye.

PAGE 6 :
Les difficultés du « développement séparé » en Afrique du Sud : les bantoustans en quête de capitaux étrangers, par Howard Schissel.

PAGE 7 :
Suite de l'article de Pierre Dommergues sur la révolte des contribuables américains.

PAGE 8 :
Planification et politique étrangère, par Charles Zorgbibe.
Elections législatives et nouveaux gouvernements.

PAGES 9 à 13 :
LES MOYENS DE LA DOMINATION FRANÇAISE : Une stratégie inscrite dans la hiérarchie impérialiste, par Michel Beaud. — L'économie de crédit international, nouvel instrument de l'assujettissement, par Christian Palloix. — Dette et système monétaire, par Suzanne de Brunhoff. — Les fondements d'une stratégie de solidarité avec les peuples du tiers-monde, par Gérard Destanne de Bernis. — Des échanges doublement inégaux : l'énergie et les matières premières, par Jean-Marie Chevalier. — Vers un nouveau modèle d'exploitation des travailleurs immigrés ? par Albano Cordeiro.

PAGE 14 :
POUR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL, par Edmond Maire.

PAGE 15 :
L'expansion industrielle de Boussac et l'exploitation coloniale, par J.-Y. Marchal et L. Wilhelm.
Dans les revues...

PAGES 16 et 17 :
Comment organiser la coopération technique entre pays en voie de développement ? par Marie-Claude Céleste.
LES FIRMES MULTINATIONALES ET L'ACCES DU TIERS-MONDE A LA TECHNOLOGIE MODERNE, par Georges Corm.

PAGE 18 :
Suite de l'article de Daniel Biron et Alexandre Faire sur le mark et le projet de système monétaire européen.

PAGE 19 :
EL MAESTRO : une nouvelle d'Hugo Blanco.

PAGE 20 :
Les quarante ans de la IVe Internationale, par Ernest Mandel.
Un « marxiste révolutionnaire » face à l'eurocommunisme, par Micheline Paunet.

PAGE 21 :
Affaire Moro, vérité officielle et vérité tout court : L'ANTIQUE TRAGEDIE DU POUVOIR, par Leonardo Sciascia.

PAGE 22 :
Les livres du mois.

PAGE 23 :
Cinéma politique : R.F.A. : Misères d'un âge d'or, par Ignacio Ramonet, Hans-Rüdiger Minow, Jacques Grant et Margarethe von Trotta.

PAGES 24 à 27 :
L'activité des organisations internationales.
Recherches universitaires : l'introuvable Internationale, par Charles Zorgbibe.

Le numéro du « Monde diplomatique » d'octobre 1978 a été tiré à 110 000 exemplaires.

هكذا من الأصل

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Supplément

MADAGASCAR
La révolution paisible

Décidément, l'expérience malgache attire les épithètes aimables : révolution paisible, socialisme en douceur, progressisme subtil. Pareils qualificatifs ne semblent pas usurpés. Trois ans après la proclamation de la deuxième République (30 décembre 1975), les dirigeants d'Antananarivo affichent une sérénité où la prudence vient tempérer la certitude d'avoir fait le bon choix. « Chi va piano, va sano... », assure le président Ratsiraka.

A la différence d'autres régimes du tiers-monde dont les chefs s'enivrent d'une logomachie mystifiante, la « révolution nationale démocratique » malgache n'abuse ni des slogans, ni des emblèmes, ni des banderoles qui ne sont trop souvent que les oripeaux d'un « socialisme du verbe ». Une exception pourtant : le Boky Mena (Livre rouge), cette charte de la révolution, dont l'adoption massive par référendum en décembre 1975 conféra au régime sa légitimité.

Pragmatique, méfiante envers les « modèles » étrangers, la révolution malgache se montre aussi résolument pacifiste. « Nous avons fait l'économie d'une hécatombe », entend-on souvent dire dans les allées du pouvoir. Les événements sanglants de mai 1972 restent gravés dans chaque mémoire. D'où ce spectacle étrange d'une capitale qui vit sans police et ne s'en plaint guère. A ce réalisme, à cette modération — après tout peu surprenants dans une société ayant toujours eu le goût du compromis et de la concertation — répond une stratégie du rassemblement.

Toutes les familles de la gauche malgache ont été invitées, en janvier 1977, à se regrouper dans un Front national de défense de la révolution (F.N.D.R.). Il n'est *pas question, au stade actuel, d'imposer le* système du parti unique. Le régime malgache a ressenti le besoin, il est vrai, d'élargir au maximum son assise populaire avant de relever les grands défis des années 80 : poursuite de la décentralisation, accroissement de la production, mise en œuvre du plan, refonte de l'éducation, résorption des disparités régionales. Dans cette sagesse réside sans doute l'originalité de l'expérience socialiste malgache.

J.-P. L.

« Notre expérience est en passe de réussir »
nous déclare le président Ratsiraka

M. Didier Ratsiraka, chef de l'Etat malgache, nous reçoit dans le bungalow présidentiel de Foulpointe, à une soixantaine de kilomètres au nord de Tamatave, où il aime se retirer pendant le week-end, pour s'y détendre ou étudier ses dossiers.

« Trois ans après le déclenchement de la révolution à Madagascar, quels sont les traits originaux de l'expérience socialiste en cours ?

— La révolution socialiste malgache est originale en ceci que le citoyen malgache est sollicité tout le temps. Il ne fait pas délégation permanente de pouvoir aux élus. Le peuple malgache est responsable, tous les jours, toutes les semaines, tous les mois, toute l'année. Le citoyen n'est pas seulement électeur. Il est aussi responsable de sa communauté. Ici, par exemple, à Foulpointe, il doit y avoir mille habitants. Il y a un comité exécutif qui exécute les décisions d'un conseil populaire.

» La différence avec le système des pays dits capitalistes est évidente. Mais il y a aussi une différence avec les pays socialistes parce que le citoyen n'y est pas non plus sollicité tout le temps. Deuxièmement, les pays socialistes aboutissent, qu'on le veuille ou non, du moins d'après les expériences vécues jusqu'ici, à la société de consommation. Or nous ne voulons pas d'une société de consommation. Nous voulons une société de justice, d'égalité. Il y a aussi la décentralisation. On n'accapare pas le pouvoir en haut. On décentralise effectivement le pouvoir, le savoir, l'avoir, le savoir-faire et le faire-savoir. C'est assez risqué, car il peut y avoir une atomisation du pouvoir, une évanescence des responsabilités. Mais, avec le centralisme démocratique, on pallie cet inconvénient.

— Pouvez-vous dresser un premier bilan de la mise en place de ces collectivités décentralisées ?

— La mise en place est presque terminée, je dis presque, car chaque collectivité n'a pas encore son comité exécutif. On n'a pas assez d'administrateurs. J'ai voulu dans la « *bataille du riz* », pour l'augmentation de la production, mettre les gens à l'épreuve pour voir de quoi ils étaient capables. Je leur ai dit : « Voilà, on va vous donner de l'argent. Vous allez dresser des projets avec une liste de priorités. Je vous donne six mois pour les préparer. »

Eh bien ! j'ai été agréablement surpris. Le pourcentage de « déchets », dans les dossiers, est beaucoup moins fort que je ne l'avais prévu. Donc, si tant est qu'on puisse faire un bilan au bout d'un an, je suis optimiste.

« Chi va piano va sano... »

— Vous vous en tenez pour l'instant à un régime multipartite ; pourquoi ?

— Parce que le parti unique n'est pas mûr. Nous faisons du socialisme, de la vraie démocratie, nous n'allons pas imposer un parti unique au peuple. Quand les circonstances le permettront, quand les choses arriveront à maturation, on demandera au peuple s'il voit la nécessité d'un parti unique. Le parti unique est fort utile à Madagascar parce que le démon de la division est toujours là, et il y en a qui en profitent. Il y a cette concurrence malsaine entre les factions. Encore faut-il y aller à pas feutrés. *Chi va piano va sano.* Voilà la clé de la question.

— Pourtant, on présente parfois cette concurrence malsaine comme une rivalité fructueuse ?

— On peut très bien susciter une sorte d'émulation socialiste à l'intérieur d'un parti unique. Pourquoi plusieurs têtes ? Moi, je suis marin. Un bateau ne doit avoir qu'une tête. A charge pour le commandant de consulter tout le monde.

— Que pensez-vous des critiques émises par ceux qui, à l'extérieur comme à l'intérieur du Front pour la défense de la révolution, vous reprochent d'aller trop lentement, de composer avec les forces hostiles à un changement en profondeur des structures sociales malgaches ?

— J'ai toujours donné l'exemple de trois véhicules. La voiture de course va très vite mais pas très loin. Elle n'a pas assez d'essence et peut tomber dans un ravin. Le rouleau compresseur ne va pas vite du tout, il est trop lourd. Entre les deux, j'ai choisi l'autobus, le taxi-brousse, qui emmène toute le monde d'un pas raisonnable et mesuré, qui profite à tout le monde, qui arrive sûrement à destination. Quand il y a une panne quelque part, tout le monde peut descendre pour pousser. Il y a eu des gauchistes chez nous. Il y en a toujours. Il y en a de moins en moins, il faut le dire. Ils ont voulu sauter tout de suite l'étape de la révolution nationale démocratique, comme si la nature pouvait faire des sauts. Un jeune arbre ne peut pas pousser par saccades. Ces gens-là sont des contre-révolutionnaires. Ce *radicalisme de gauche rejoindra* toujours fatalement le radicalisme de droite, lequel nous empêche d'aller de l'avant, nous met des bâtons dans les roues, soit par des rumeurs, soit par des sabotages économiques, soit par une certaine inertie. C'est pourquoi nous faisons d'abord la révolution nationale démocratique. Nous jetons les bases saines, solides de l'édification de notre socialisme. Pour ce faire, écoutez, je ne vais pas assassiner tout le monde !

(Lire la suite page 23.)

Lire pages 23 à 33 :

P. 23. — Suite des déclarations du président de la République.
P. 24. — Suite de l'article de Jean-Pierre Langellier. — Avec la France, une coopération mieux adaptée aux besoins du pays (J.-P. L.).
P. 25. — Un pôle progressiste dans l'océan Indien (Philippe Leymarie).
P. 27. — Des structures économiques en profonde mutation (J.-P. L.).
P. 28. — La Grande Ile : Une « arche » parmi les esquifs... (Jacques Tronchon).
P. 29. — Trois personnages de dimension internationale (Philippe Decraene).
P. 30. — Le pays où la parole est un serpent toujours renaissant (Bakoly Domenichini Ramiaramanana).
P. 31. — De la musique traditionnelle aux chants et danses populaires (Michel Razakandraina).
P. 33. — La presse : ancienne, vivante et nationale (Ph. L.).

La « longue marche » vers le socialisme

Par JEAN-PIERRE LANGELLIER

« NOUS *n'avons pas eu notre Longue Marche. Il faut bien l'accomplir maintenant* », remarque M. Charles Ravoajanahary, doyen du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) et l'un des proches collaborateurs du président Ratsiraka. Si l'avènement de la Deuxième République malgache fut le produit d'une évolution historique, l'arrivée au pouvoir de l'ancien ministre des affaires étrangères résulta surtout d'une succession d'« accidents » (émeutes de mai 1972, entraînant la chute du régime de Philibert Tsiranana ; démission du général Ramanantsoa après la mutinerie de la gendarmerie en février 1975 ; assassinat du colonel Ratsimandrava) et non d'un long combat, clandestin ou armé, ayant enfanté un noyau militant, formé aux tâches politiques. Autrement dit, la révolution malgache s'est faite « *à coup de décrets* » auxquels les dirigeants d'Antananarivo s'emploient aujourd'hui à donner vie.

Dans ces conditions, la seule stratégie concevable reposait sur la formation d'un large consensus excluant les seules forces hostiles au moindre changement. D'où la mise en place du Front national de défense de la révolution (F.N.D.R.) au sein duquel se sont retrouvés les partis ayant approuvé les principes socialistes contenus dans le Livre rouge. Officiellement créé en janvier 1977, le Front regroupe aujourd'hui cinq « organisations révolutionnaires » : l'AREMA (avant-garde de la révolution malgache, dont M. Didier Ratsiraka est le secrétaire général) ; l'A.K.F.M.-K.D.R.S.M. (ancien parti du Congrès de l'indépendance, prosoviétique, et dirigé par le pasteur Richard Andriamanjato) ; le M.F.M. (Parti du pouvoir aux prolétaires, formation ralliée au Front après les élections générales du 30 juin 1977 et animée par M. Manandafy Rakotonirina) ; le Vonjy (Parti de l'unité nationale, qui rassemble, sous la houlette de M. Jérôme Razanabahiny Marojama, des ralliés de l'ancien régime) et l'UDECMA (Union des démocrates-chrétiens de Madagascar, conduite par M. Norbert Andriamorasata).

Ces cinq formations sont représentées au sein du C.S.R., le « gardien de la révolution », et l'une des six institutions du régime. Les cinq autres sont la présidence de la République dont le titulaire est élu pour sept ans au suffrage universel ; le gouvernement, dirigé par un premier ministre — le lieutenant-colonel Désiré Rakotorijaona — membre de droit du C.S.R. ; l'Assemblée nationale populaire, composée de cent trente-sept députés élus au suffrage universel pour cinq ans ; le comité militaire pour le développement, organe consulté avant la définition de tout programme de défense et de développement ; la Haute Cour constitutionnelle.

Le parti du président

SEUL le MONIMA (Madagascar aux Malgaches), parti du vieux leader « sudiste » et paysan, Monja Joana, demeure aujourd'hui à l'écart du Front qu'il a quitté en juin 1977. Pour les militants du MONIMA, la révolution a été d'ores et déjà « *récupérée par les bourgeois* compradores *et les bureaucrates* ». Dans une récente interview au mensuel malgache *l'Eclair*, l'animateur de la révolte paysanne de 1971 affirme que « *les agents de l'ancien régime reviennent en force à tous les échelons du pouvoir* » et, tout en maintenant son soutien au gouvernement, il réclame une « épuration » de l'appareil administratif.

Les adversaires du MONIMA admettent que M. Monja Joana exerce encore sur les paysans antandroy du Sud (la région la plus déshéritée de l'île) un pouvoir charismatique qui fait de lui l'un des personnages-clés de la scène politique. Son intransigeance, ses qualités de tribun et son aptitude à exprimer les aspirations des plus pauvres ont préservé son prestige. Les « avances » du chef de l'Etat en direction d'un homme dont il rechercha le soutien actif n'ont guère ébranlé le vieux leader. Elles ont seulement provoqué une scission au sein du MONIMA et la naissance d'un « MONIMA socialiste », favorable au retour dans le Front. Pourtant, le MONIMA souffre de deux graves faiblesses qui, à terme, peuvent lui être fatales. D'une part, Monja Joana, qui a soixante-dix-sept ans, n'a formé aucun héritier de sa trempe. D'autre part, il n'est jamais parvenu à faire du MONIMA un parti national. Son assise, en effet, demeure, pour l'essentiel, ethno-régionaliste. Il n'empêche que le parti de Monja Joana représente une « *force potentielle de mécontentement* » avec laquelle tout gouvernement doit compter.

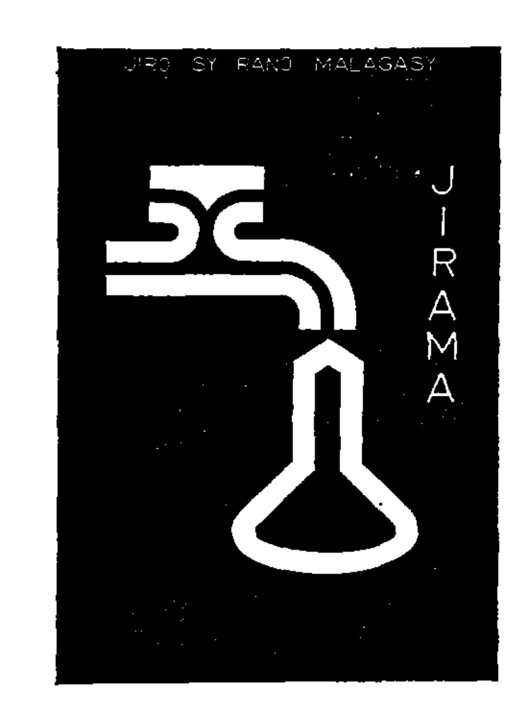
Le rôle politique majeur revient donc à l'AREMA, le parti du président. Sa suprématie institutionnelle est incontestable. Ainsi dispose-t-il, au sein de l'Assemblée nationale, de cent douze députés contre seulement seize à l'A.K.F.M., sept au Vonjy et deux à l'UDECMA. Il contrôle les six *faritany* (anciennes provinces) et la quasi-totalité des cent-dix *fivondrana* (anciennes sous-préfectures). Avec ses quatre-vingt-dix mille militants, l'AREMA constitue d'ores et déjà le creuset du futur parti unique malgache. *Il est la seule formation dont les* structures ne reproduisent pas celles d'un parti français, mais au contraire épousent étroitement la pyramide des collectivités décentralisées. *Là est sa grande* force. Les militants du parti gouvernemental assument en même temps des tâches administratives. « *C'est une école de prise de responsabilité* », note M. Ravoajanahary. L'AREMA n'est pas, pour autant, un bloc monolithique. C'est un parti « attrape-tout » qui possède ses conservateurs et ses « gauchistes ». Mais, en cette période de transition, les dirigeants de l'AREMA tiennent une telle diversité pour inéluctable.

Toute l'habileté du président Ratsiraka a consisté à associer le plus grand nombre de forces politiques à la conduite des affaires, transformant ainsi des opposants potentiels en des partenaires loyaux. Cette tactique visait principalement l'A.K.F.M. et le M.F.M. Fortement structuré, rassemblant des militants dévoués et disciplinés, l'A.K.F.M. se réclame du *socialisme scientifique*. Depuis vingt ans, aucun gouvernement n'a pu le déloger de la capitale dont il contrôle la municipalité. Force d'opposition par excellence, l'A.K.F.M. bénéficie de la part de la petite et moyenne bourgeoisie mérina d'une « prime de confort » et d'un attachement sentimental. « Tana » vote A.K.F.M. par tradition.

Or, pour survivre face à un parti AREMA mis en place par le régime socialiste, l'A.K.F.M. n'avait guère d'autre choix que de participer au Front, quitte, ensuite, à tenter d'y faire prévaloir ses vues. Cette décision n'est-elle pas, à terme, suicidaire ? « *Absolument pas*, rétorque le pasteur Andriamanjato.

(Lire la suite page 24.)

(PUBLICITÉ)



JIRAMA

UNE ENTREPRISE MALAGASY DE POINTE

DEPUIS l'avènement du gouvernement actuel (15 juin 1975), la politique de nationalisation des grandes entreprises s'est appliquée en premier lieu à la Jiro sy Rano Malagasy (JIRAMA), qui, on le sait, est née d'une fusion entre deux sociétés, la Société d'Energie de Madagascar (SEM) et la Société Malgache de l'Eau et de l'Electricité (SMEE).

La SMEE a repris en 1974 les anciennes exploitations de la société Electricité et Eau de Madagascar (E.E.M.), société concessionnaire du service public de production et de distribution d'eau et d'électricité dans les principales villes de Madagascar depuis 1928.

La SEM; créée en 1953, s'est vu confier au lendemain de l'accession de Madagascar à l'indépendance toutes opérations nouvelles en matière d'électricité et d'eau.

En 1974, une ordonnance portant réorganisation des secteurs de l'eau et de l'électricité avait créé la Société d'Intérêt National de l'Eau et de l'Electricité (SINEE) qui devait regrouper les deux sociétés précitées.

En 1975, la SINEE a été dissoute pour faire place à la JIRAMA (ordonnance du 17 octobre 1975).

LES OBJECTIFS DE LA REVOLUTION

La mesure de nationalisation était d'autant plus urgente que le développement industriel de Madagascar et l'électrification du pays, qui sont parmi les objectifs majeurs de la révolution, appellent nécessairement l'action de l'Etat dans le domaine de la production de l'énergie. Il s'agit de servir en priorité non pas des intérêts particuliers mais ceux de la nation.

Madagascar a choisi la voie socialiste, définissant ainsi la mentalité à adopter, la ligne de conduite de chacun, l'organisation du travail.

L'un des objectifs centraux du régime actuel vise en premier lieu au changement radical de psychologie dans l'entreprise. Est-il nécessaire de rappeler à cet effet qu'une révolution s'élabore avant tout dans les esprits ? La charte de la révolution socialiste malagasy est explicite à cet égard, elle « exige un changement profond de mentalités et de comportement, et suppose une transformation fondamentale du système économique et commercial ».

Les travailleurs doivent se convaincre que, désormais, la bonne marche et le succès de l'entreprise dépendent uniquement de leur travail et de leur niveau de conscience. Mais il leur faut comprendre aussi qu'il ne suffit pas qu'une entreprise soit nationalisée pour présenter un label de garantie contre l'inefficacité ou une mauvaise gestion. L'enjeu est trop important pour qu'on puisse se permettre de telles bévues dans une entreprise vitale comme la JIRAMA.

Les responsables actuels sont conscients de ces problèmes et ont su éviter jusqu'à présent le piège de la démagogie facile qui consiste à se nourrir de chimères en préconisant les solutions de facilité. Solutions de facilité qui n'accorderaient pas suffisamment d'importance, par exemple, aux notions de rendement et de rentabilité, piliers d'une bonne gestion et d'une organisation conséquente. En effet, une entreprise, dont la production ne répond pas à une certaine norme correspondant à sa capacité réelle, et dont la rentabilité est déficiente, encourt sérieusement le risque de péricliter à terme.

Cette éventualité est d'autant plus grave pour un pays pauvre qu'il peut difficilement supporter de telles charges. De plus, la JIRAMA, pour son équipement, doit recourir obligatoirement à l'importation de la totalité de son matériel, ce qui représente une sortie de devises extrêmement élevée.

De ce fait, elle doit veiller de très près à l'équilibre de son budget, et pouvoir s'assurer également une marge suffisante pour le financement de ses travaux.

UNE POLITIQUE DE DECENTRALISATION

Une centralisation excessive des activités a toujours présenté un frein au développement harmonieux et équilibré d'un pays. La JIRAMA a pressenti, dès le début, ce danger — c'est aussi l'une des préoccupations fondamentales du pouvoir révolutionnaire — et a mis au point un système de décentralisation suivant des groupements répondant à certains critères tels que la situation géographique, l'importance de l'exploitation, les communications, etc.

Ces groupements possèdent une certaine autonomie, qui leur permet d'assumer efficacement des responsabilités locales touchant en substance le service public.

Cette décentralisation représente, en outre, le symbole même d'une véritable participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise, car chacun se sent directement concerné par la bonne marche de son secteur.

Le partage des responsabilités a donné des résultats extrêmement encourageants. Il constitue en effet un tremplin idéal pour une saine compétition. Chaque secteur essaie de sensibiliser et d'informer le public de son mieux sur les problèmes d'électrification et d'adduction d'eau.

La décentralisation ne doit cependant pas être vécue en vase clos, où chaque organisme se contenterait, en quelque sorte, de s'occuper uniquement de son domaine ou de sa zone d'intérêt. L'électrification d'un pays est l'affaire de tous, et cela nécessite une formation et une prise de conscience permanente des travailleurs sur le rôle qui incombe à chacun.

DES REALISATIONS DE TAILLE

Enfin, l'un des objectifs fondamentaux de la décentralisation est l'électrification des zones rurales. La distribution de l'énergie, à Madagascar, se caractérisait naguère par un déséquilibre important entre les villes et les campagnes. C'est un phénomène propre aux pays en voie de développement car la vie économique se concentre dans quelques grands centres. Pour y remédier, les responsables publics se dépêchent de combler cet écart qui, si l'on n'y prend garde et s'il s'accroît, présentera un péril national.

Dans le cadre de cette politique, la JIRAMA sera amenée à utiliser avant tout les possibilités locales : hydro-électricité, gaz naturel, charbon de la Sakoa, énergie solaire.

Le programme quinquennal de la JIRAMA prévoit la réalisation annuelle de neuf à dix électrifications rurales et de trois à quatre adductions d'eau. A la fin de 1977, la JIRAMA compte cinquante-cinq centres d'exploitation électrique et une production annuelle d'énergie de 271 300 000 kilowatts.

Les autres réalisations de taille actuellement en cours sont celles des centrales hydro-électriques d'Andekaleka (112 000 kilowatts) et de Namorona (5 000 kilowatts). Elles se situent approximativement à l'est et au sud du pays. Compte tenu du volume des investissements et de l'envergure des travaux — importants pour le pays — la JIRAMA a dû recourir à des sources extérieures de financement.

Plusieurs raisons ont amené la société à réaliser ces projets :

— La volonté de ne plus dépendre de l'extérieur en matière d'énergie ;
— Le développement sans cesse croissant de la consommation, lié essentiellement à l'extension ou à l'implantation d'industries nouvelles. On estime en effet que, à partir de 1982, les installations de la zone dite interconnectée ne seront plus suffisantes pour faire face aux demandes de l'axe Moramanga - Antananarivo - Antsirabe ;
— Enfin, le désir de mettre en valeur les ressources nationales, face au coût de plus en plus élevé de l'énergie thermique.

LE BARRAGE D'ANDEKALEKA

La région d'Andekaleka est située à 125 kilomètres environ d'Antananarivo, sur le versant est. Elle offre les conditions requises pour un aménagement hydro-électrique, avec une chute brute de 230 mètres et un débit garanti de 45 mètres cubes/seconde. L'usine aura une puissance installée finale de 112 000 kilowatts, dont la production est destinée à satisfaire les besoins en énergie de l'axe Moramanga - Antananarivo - Antsirabe. Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

- Investissement : 116,3 millions de dollars U.S. ;
- Fleuve : Vohitra ;
- Bassin versant : 1 873 kilomètres carrés ;
- Chute : 238 mètres ;
- Puissance installée : 112 000 kilowatts ;
- Energie productible : 460 000 000 de kilowatts par an ;
- Ligne : 150 kilomètres.

Le financement est assuré par des organismes de financement nationaux et internationaux, ainsi que par Madagascar :

— Agence Canadienne de Développement International (ACDI) : 14 millions de dollars canadiens ;
— International Development Aid (IDA) (banque mondiale) : 33 millions de dollars américains ;
— Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA) : 10 millions de dollars U.S. ;
— Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.) : 16 millions de dollars U.S. ;
— Fonds saoudiens : 12 millions de dollars U.S. ;
— Fonds koweïtiens : 10 millions de dollars U.S. ;
— Abou-Dhabi : en cours.

D'ores et déjà, Madagascar a annoncé sa décision de participer pour 15 millions de dollars U.S.

La réalisation du projet est confiée à la JIRAMA, qui s'assurera le concours de la Société Canadienne d'Ingénierie Cartier Limitée pour l'ingénierie et la surveillance des travaux.

En ce qui concerne les financements extérieurs, le gouvernement malagasy reprêtera à la JIRAMA les fonds qu'il aura obtenus auprès des organismes de financement au titre du projet.

La mise en service d'Andekaleka est prévue pour 1982. Cette mise en service sera en quelque sorte la garantie du remboursement de l'emprunt. A cet égard, l'évolution de la demande répondra à deux hypothèses. La première correspond à une croissance normale de la demande, la seconde à la réalisation de différents projets industriels, gros consommateurs d'énergie, dont l'usine de ferro-chrome de Moramanga, une usine d'engrais azoté à Tamatave, une usine de cellulose, etc.

L'AMENAGEMENT HYDRO-ELECTRIQUE DE LA NAMORONA

Le projet Namorona consiste à aménager une usine hydro-électrique de 5 000 kilowatts sur la Namorona — à quelque 400 kilomètres au sud d'Antananarivo — et à installer des moyens de transport et de transformation pour relier l'usine aux réseaux de distribution de la ville de Fianarantsoa et des agglomérations de la région.

La réalisation de ce projet permettra de faire face à l'augmentation des besoins en énergie de Fianarantsoa, de satisfaire aux demandes relatives à l'implantation de nouvelles industries et d'alimenter certaines agglomérations.

Le financement du projet est assuré par le gouvernement japonais qui, par l'intermédiaire de l'Overseas Economic Corporation Fund, a accordé à Madagascar en 1973 un prêt de 2 milliards de yen.

A la suite de l'augmentation des coûts du projet due à l'inflation et au retard dans le démarrage des travaux (juin 1977), le montant du prêt a été porté en 1976 à 3 milliards de yen (environ 2 686 000 000 de francs malagasy).

La JIRAMA, désignée pour réaliser le projet, assurera le financement des dépenses non couvertes par ledit prêt. Le montant de la participation de la JIRAMA est estimé à 1 425 000 000 de yen, soit environ 1 267 000 000 de francs malagasy.

L'appel d'offres lancé en février 1977 a conduit à la conclusion d'un contrat avec la firme japonaise Nissho-Iwai. Ce contrat, dont le montant s'élève à 2 890 000 000 de yen (environ 2 569 000 000 de francs malagasy), concerne la fourniture des équipements et la construction du barrage de prise d'eau, de l'amenée d'eau, de la centrale et de la station élévatrice. Ce contrat concerne également la fourniture des équipements pour les lignes.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

- Investissement : 3 milliards de francs malagasy ;
- Travaux : 1977-1979 ;
- Fleuve : Namorona ;
- Bassin versant : 475 kilomètres carrés ;
- Chute : 83 mètres ;
- Débit moyen annuel : 12,74 mètres cubes/seconde ;
- Puissance installée : 5 000 kilowatts ;
- Energie productible : 39 000 000 de kilowatts par an ;
- Ligne 60 kilovolts : 45 kilomètres.

TRAVAUX REALISES PAR LA JIRAMA

La JIRAMA, pour sa part, assurera les prestations suivantes :

— Etudes et construction de la ligne haute tension Ranomafana-Fianarantsoa;
— Etudes et construction de la sous-station de Fianarantsoa et des locaux d'habitation relatifs au projet.

Enfin, la JIRAMA se chargera également de la direction, de la surveillance et du contrôle des travaux de construction du barrage de prise d'eau et de la centrale.

LES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION

Madagascar compte actuellement six centrales hydrauliques dont la puissance totale installée est de 51 992 (en kilovolts-ampères) et la productibilité moyenne de 191 000 000 de kilowatts. Il existe, par ailleurs, quarante-deux centrales thermiques dont la puissance varie de 40 à 20 000 kilovolts-ampères. La puissance thermique totale installée est de 74 292 kilovolts-ampères.

CHIFFRES D'AFFAIRES

Ces chiffres d'affaires de ces cinq dernières années, hors taxes, en francs malagasy, s'élevaient :

- 1973 : 4 799 millions ;
- 1974 : 5 251 millions ;
- 1975 : 5 682 millions ;
- 1976 : 6 176 millions ;
- 1977 : 6 737 millions.

Rappelons que 2 F français valent 100 francs malagasy.

CAPITAL HUMAIN

Nombre de travailleurs :

— Cadres :	227
— Agents de maîtrise :	641
— Employés et ouvriers :	3 004
Total :	3 872

Masse salariale distribuée : 1 890 millions en 1977.

PRODUCTION (cinq dernières années)

Electricité en mégawatts :

1972 : 217 794 ;
1973 : 228 605 ;
1974 : 244 559 ;
1975 : 245 845 ;
1976 : 254 552 ;
1977 : 271 345.

PROJETS

Madagascar s'intéresse de très près à l'évolution des techniques modernes en matière d'énergie nouvelle. A cet égard, deux des plus grandes entreprises de l'île (la SOLIMA et la JIRAMA) vont procéder à la création d'une autre société, celle des énergies nouvelles (solaire, géothermique, éolienne). L'Etat participera pour 10 % du capital sur un total de 100 millions de francs malagasy.

Enfin, avec la collaboration de la Chine populaire, la JIRAMA construira une centrale hydro-électrique de 1 200 kilowatts à Antafofo (chute de la Lily), à une centaine de kilomètres environ, à l'ouest d'Antananarivo.

L'électrification couvrira une surface d'environ 25 kilomètres de rayon à partir du barrage, dans la région de l'Itasy et de la Sakay. Cette zone représente une importance de premier ordre au plan de l'agriculture et de l'élevage.

« A LA MESURE DE TOUT HOMME »

L'un des grands thèmes du socialisme malagasy, que la JIRAMA essaie de réaliser dans son domaine, est celui de l'association du personnel à la vie de l'entreprise. Pour ce faire, la JIRAMA se garde bien de se laisser entraîner dans une forme d'organisation bureaucratique. Car la bureaucratie, par son impersonnalité et l'existence d'un système hiérarchique contraignant, et qui implique subordination et contrôle, est une source d'aliénation.

Cependant, aucune entreprise ne peut fonctionner sans organisation, et cela d'autant moins que ses dimensions sont plus considérables. Il convient de préciser ici que près de quatre mille personnes travaillent à la JIRAMA. La création d'une organisation rigoureuse est une vérité d'expérience qui a valeur de règle, règle que la JIRAMA se doit d'appliquer scrupuleusement pour éviter d'encourir un échec qui serait fatal à son existence même.

Ainsi, la gestion du personnel a fini par être considérée comme posant, elle aussi, un problème d'organisation. La première obligation que la JIRAMA s'est proposée est de traiter et de rétribuer dignement son personnel. En effet, il s'agit moins de payer de hauts salaires que de rémunérer avec équité. Si un ouvrier occupe le poste qui lui convient et qu'il dispose d'un bon outillage, il travaillera mieux, davantage et plus volontiers. S'il a le sentiment de n'être pas un moyen au service d'une fin, mais d'appartenir à une communauté où il a rang de collaborateur, il accomplira sa tâche en homme, non point en automate.

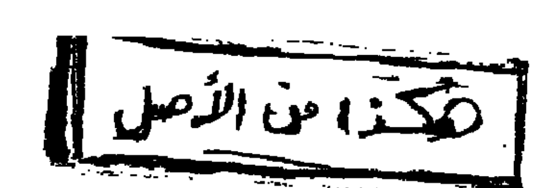
Actuellement, l'administration du personnel de la JIRAMA relève de la compétence de la direction du personnel et des relations humaines. Non seulement elle s'occupe d'une manière globale des travailleurs auxquels s'applique sans distinction la politique du personnel, mais aussi, d'une manière individuelle, de ces travailleurs à leur poste et dans leur groupe.

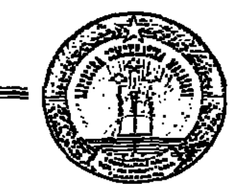
La direction a compris qu'elle a le devoir de fonder ses appréciations sur des critères objectifs et de tenir soigneusement compte des qualités individuelles. Pour les opérations de recrutement, elle a recours à des méthodes modernes, dont les tests psychotechniques offrent un exemple particulièrement connu.

Cependant, l'épanouissement de ces travailleurs resterait dans le domaine des vœux pieux s'il subsistait encore une inégalité pour la promotion et la formation professionnelle. Sur ce point, la JIRAMA s'efforce de développer et d'améliorer les centres de formation professionnelle, qui fonctionnent déjà dans quelques villes. Ces centres s'occupent, en général, de la formation technique, administrative et même de l'alphabétisation.

Devant l'ampleur de la tâche, la JIRAMA n'ignore pas que sa réussite dépend également en grande partie de l'esprit d'équipe qui doit animer son personnel. La mise en application de la charte des entreprises socialistes invitera chaque travailleur à s'informer d'une manière rigoureuse sur la part de responsabilité qu'il a à assumer au sein de l'entreprise, et la place qu'il occupe dans le développement du pays.

RAZAFINDRATANDRA Zinaha,
chef du service Relations publiques et Presse.





Les déclarations du président de la République

(Suite de la page 21)

Je ne vais pas assassiner tous ceux qui sont contre moi ! Où vais-je donc trouver les cadres pour l'économie nationale ? Les élites, les gens opérationnels, les cadres, je les prends où je les trouve. L'essentiel est qu'ils ne sabotent pas. Evidemment, si je m'aperçois qu'ils sabotent, je les élimine sans pitié.

— *Les dirigeants malgaches font état, en privé comme en public, de la résurgence ou du maintien de phénomènes inquiétants : corruption, laxisme, incompétence des cadres. Ces pratiques et ces insuffisances ne risquent-elles pas de faire dévier l'expérience malgache de ses objectifs socialistes ?*

— Oui et non. Vous savez, ces *pratiques ne vont pas très loin.* La corruption porte sur de toutes petites sommes. Je ne suis pas sûr que la spéculation immobilière ou les histoires de pots-de-vin *chez Lookheed ou* ailleurs aient pu compromettre le développement de la société capitaliste. Ce genre de choses se passe partout. Seulement voilà, les mass media exagèrent quand il s'agit d'un pays du tiers-monde, à plus forte raison progressiste. Quand on parle de vols à main armée à Madagascar, tout de suite on grossit l'affaire. Mais, à côté de l'assassinat d'Aldo Moro ou de l'enlèvement du baron Empain, etc., il faut garder les proportions des choses. Tout le monde n'est quand même pas corrompu. Et puis, nous sommes *en train* de préparer les cadres de l'avenir qui remplaceront ceux éventuellement pris en flagrant délit de corruption, et qui se trouvent emprisonnés en ce moment. Ils sont nombreux. Peut-être un millier. Ils ont confondu la caisse de l'Etat avec leur caisse personnelle. On sévit. L'Ecriture sainte n'a-t-elle pas dit : « *Aimez-vous les uns les autres* » ? C'est un coup d'épée dans l'eau, tant que vous ne changez pas les structures sociales. C'est pourquoi il faut se donner les *moyens de sa politique.* Dans les usines, les travailleurs sont partie prenante dans la gestion. Il y a des contrôles permanents *a priori* et *a posteriori.* Cela va donc limiter ces pratiques.

— *Comment concevez-vous le rôle de l'armée malgache ?*

— Les militaires malgaches ne sont que des militants en uniforme. Ils sont là pour défendre la souveraineté de Madagascar. C'est le rôle classique. Mais ils sont là aussi pour défendre la révolution et ses acquis. Ils ont un rôle politique. Et un rôle économique considérable. A terme, l'armée devrait être autosuffisante et pouvoir assurer son propre ravitaillement.

« Une révolution ça ne plaît pas à tout le monde »

— *Envisagez-vous de faciliter les investissements étrangers qui, pour l'instant, boudent votre pays ?*

— Je ne les appelle pas tellement. Je lutte contre l'extraversion de notre économie. Ils ne boudent pas notre pays. C'est nous qui refusons certains investissements. Je ne veux investir que dans des secteurs prioritaires. Le gros handicap de l'économie malgache, ce n'est pas le manque d'argent, mais le manque de projets.

— *Le budget de l'Etat malgache permet seulement pour l'essentiel d'entretenir l'appareil administratif. N'y aurait-il pas intérêt à réduire ces dépenses de fonctionnement au profit d'investissements productifs ?*

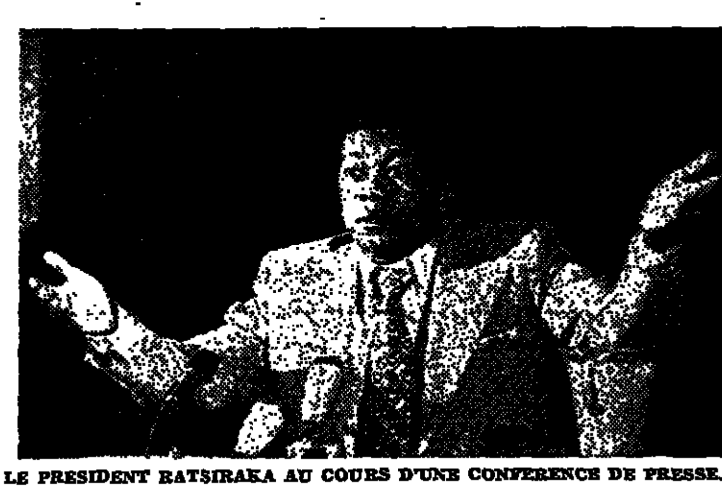
— Le budget de 1979 aura le même volume que l'année dernière pour les dépenses de fonctionnement. Le maître mot est « *investissement à outrance* ». Jusqu'à présent, Madagascar a pratiqué une politique d'endettement à l'extérieur très prudente. Maintenant, on va y aller gaiement. Il faut s'endetter et investir dans les projets rentables à long terme.

— *Depuis votre arrivée au pouvoir, vous avez régulièrement dénoncé les tentatives de déstabilisation qui visent votre régime. On n'a pas toujours pris très au sérieux, à l'étranger notamment, cet aspect « révolution assiégée » de l'expérience malgache. Croyez-vous vraiment qu'en cette fin d'année 1978, des puissances ou des agents extérieurs s'emploient quotidiennement à saboter le socialisme malgache ?*

— Je n'ai pas dit quotidiennement, mais en permanence. Il y a une volonté délibérée de déstabilisation. La presse occidentale est un peu désabusée par les complots imaginaires ou imaginés par tel ou tel d'entre nous. Mais le régime malgache est assez ancré dans la population pour n'avoir pas besoin d'affabuler pour mobiliser les gens. L'expérience malgache est originale, éminemment humaine, et en passe de réussir. Elle risque de faire tache d'huile. Or, quand on fait une révolution, ça ne plaît pas à tout le monde. Il y a des gens qui veulent garder leurs avantages exorbitants d'antan, des nostalgiques du passé qui n'arrivent pas à avaler cette pilule. Pour convaincre les gens de nous déstabiliser, on brandit l'épouvantail du communisme. On dit que Ratsiraka est l'agent de Fidel Castro, l'agent des Soviétiques. A un moment donné, j'étais maoïste ; maintenant, je suis l'agent des Soviéto-Cubains. Ne peut-on pas imaginer tout simplement que l'on veut vivre indépendant, en paix, à Madagascar, *selon notre propre génie.* Est-ce si difficile que cela à imaginer ? Pourquoi ne nous laisse-t-on pas la paix ? Le peuple jugera le bilan qu'on lui présentera à la fin du septennat. Je ne m'immisce pas dans les affaires intérieures des autres pays, sauf quand cela touche le plan international sur les questions de principe (l'affaire de Camp David, celle du Sahara), on est intraitable.

— *Après la « décrispation » qu'a marqué votre récent voyage à Paris en septembre 1978, comment voyez-vous l'avenir des relations franco-malgaches ?*

— Il y a France et France. Avec le peuple français, il n'y a pas de problème. Le peuple français n'a jamais été contre le peuple malgache. En politique, il n'y a pas d'amitié ni d'inimitié éternelle, il n'y a que des intérêts permanents. Nous sommes non alignés, engagés dans une lutte anti-impérialiste, antiraciste, antinéocolonialiste. C'est à partir de ces principes fondamentaux que nous définissons quels sont nos amis et nos adversaires dans telle ou telle phase de notre lutte. Il arrive que les vues du gouvernement français s'opposent aux vues du gouvernement malgache, comme il arrive que celles du gouvernement malgache s'opposent à celles du gouvernement chinois ou soviétique. Auquel cas nous le disons sans ambages. C'est tout. Si on parle d'impérialisme, c'est qu'il existe. Le colonialisme existe encore, malheureusement. Quand je réclame les îles qui sont autour de Madagascar, je dis que la *décolonisation n'est pas tout* à fait terminée. Ces îles nous appartiennent politiquement, géographiquement et historiquement. Les actions impérialistes, dans certaines régions *du monde, sont* critiquées par vos journaux, par le P.C., le P.S., peut-être même par les chiraquiens plus que par nous. Quand on bombarde les combattants *sahraouis, nous ne* pouvons pas être pour ceux qui bombardent. On le dit sans animosité, avec franchise. Les relations avec la France dépendant de la France, nous avons démontré notre bonne volonté en allant à Paris par deux fois. Nous avons décrispé en indemnisant les banques, les assurances, mais il y a une limite à cela. Il y a eu des abus. Les gens se sont déjà surpayés sur notre dos. Si vous voulez vivre en bonne intelligence avec nous, respectez notre option politique, notre idéologie, et nous nous entendrons très bien. Mais, encore une fois, nous ne cesserons jamais de réclamer le retour de ces îles à notre pays.



LE PRESIDENT RATSIRAKA AU COURS D'UNE CONFERENCE DE PRESSE.

— *La quasi-totalité des expériences socialistes dans le tiers-monde rencontrent beaucoup de difficultés, économiques notamment, à tel point que certains dirigeants socialistes, en particulier en Afrique, pour apaiser le mécontentement populaire, rétablissent, d'une manière plus ou moins ouverte, les mécanismes du libre marché. La révolution malgache est-elle mieux armée que les autres pour résoudre ses problèmes économiques et réduire les inégalités sociales ?*

— Il ne faut pas que l'expérience des autres « *touche mais corrige peu* », comme disait La Bruyère, je crois. Cette expérience nous sert. Il ne faut pas aller trop vite. Ces régimes socialistes sont allés trop loin et trop vite. L'expérience coréenne vaut la peine d'être étudiée. Ce pays éminemment industriel est devenu agricole et autosuffisant. Cette expérience, nous pouvons la réussir mieux que les Coréens, parce que nous n'avons pas leurs charges militaires. Nous n'avons pas de frontières communes avec d'autres Etats. C'est un atout. Ensuite, nous sommes un pays potentiellement riche. Nous pouvons produire tout. Nous formons cinq mille bacheliers par an. La relève est assurée. Et puis, il y a la volonté politique d'aboutir. La voie est tracée. Nous faisons des changements de cap, au coup par coup. Evidemment, nous n'allons pas virer lof pour lof. Nous corrigeons le tir à mesure qu'il se fait. Nous ne faisons pas de démagogie comme d'autres régimes socialistes. Maintenant nous disons « Production..., production..., production ». Je suis optimiste. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.



POLITIQUE

La «longue marche» vers le socialisme

(Suite de la page 21)

L'A.K.F.M. est la plus vieille organisation du pays. Son expérience est précieuse pour la révolution. Nous voulons aider les dirigeants à trouver un type d'action socialiste adapté aux réalités malgaches. Nous ne sommes pas jaloux de l'AREMA, qui a été créée avec notre connivence. En 1975, il fallait combler le vide politique et créer une organisation révolutionnaire nationale. Pour nous, l'important, c'est le respect d'une unité et d'une discipline d'action en vue d'appliquer un programme clair, celui du Livre rouge, qui a été accepté par la majorité de la population. »

Le chef de l'A.K.F.M. accueille avec quiétude la perspective du parti unique : « *Nous ne nous faisons pas hara-kiri. Au contraire. Par ses idées et ses méthodes, l'A.K.F.M. s'intégrera de façon constructive dans le futur parti. D'ailleurs, nous avons toujours envisagé la situation de manière dynamique. L'unification ne nous fait pas peur. L'A.K.F.M. lui-même est né d'une fusion de cinq petits partis. Nous souhaitons accélérer les choses. Sans fixer d'échéance, nous espérons que le parti unique verra le jour dans le courant de l'année prochaine.* »

Une stratégie du consensus

Il reste que, sur plusieurs points, l'A.K.F.M. court un risque sérieux d'être court-circuité par l'AREMA. Un exemple : l'A.K.F.M., naguère partenaire privilégié de l'Union soviétique, n'est plus seul à entretenir des relations régulières avec Moscou. Dans les délégations officielles malgaches séjournant en U.R.S.S., ses représentants côtoient désormais ceux de l'AREMA. En outre, l'A.K.F.M. partage avec ses partenaires du Front les bourses d'études offertes par Moscou. Quant au M.F.M., mouvement d'extrême gauche fondé en 1972 par M. Manandafy Rakotonirina, il risque, lui aussi d'être « avalé » par l'AREMA. L'ancien chef des contestataires de mai 1972 a largement recruté parmi les jeunes marginaux, souvent chômeurs, qui composent le lumpenproletariat des villes. La plupart de ses militants émanent des organisations de chômeurs, les célèbres ZOAM (jeunes gens sans travail à Madagascar). Conscients de la gravité du chômage, le gouvernement et l'AREMA ont commencé à organiser leurs propres ZOAM, s'attachant, de ce fait, une nouvelle clientèle politique. En ralliant le Front, le chef du M.F.M. pourrait bien avoir perdu une partie de son influence auprès de la jeunesse urbaine, qu'elle soit intellectuelle ou prolétaire.

Fidèle à cette « stratégie du consensus » qui est au cœur de l'expérience malgache, le président Ratsiraka s'efforce de satisfaire les diverses composantes du Front, écoute l'avis de leurs leaders avant d'opérer la synthèse des positions en présence : « *Le chef de l'Etat n'adopte pas toujours le point de vue de l'AREMA*, souligne le pasteur Andriamanjato. *Il sait mesurer ce qu'il y a de positif dans les autres formations du Front.* » Ainsi le président apparaît-il comme un homme d'équilibre et de compromis, un arbitre tranchant au-dessus des partis. « *Il n'est ni l'homme d'un parti ni l'homme de l'armée*, note un observateur. *Il consulte tous ses partenaires* — en ce sens, c'est un émietteur — *et ne prend une décision que s'il est assuré d'être largement approuvé. En outre, c'est un homme qui estime avoir le temps.* »

Il faudra beaucoup de temps, en effet, pour que le processus révolutionnaire en cours emporte l'adhésion des masses rurales (85 % de la population) concernées pourtant au premier chef. Le paysan malgache, profondément individualiste, s'est réfugié, de l'aveu même des dirigeants, dans un certain attentisme. La coupure entre les univers rural et urbain demeure très nette. Les projets d'une administration, urbaine par nature, sont souvent mal perçus par la « brousse ». Cependant, le travail politique accompli dans les campagnes — notamment par le relais de la radio — a suscité un début d'émancipation paysanne (une « *conscientisation* », pour reprendre le vocabulaire de la révolution malgache). Il reste aux dirigeants d'Antananarivo à vaincre le « désintéressement » dont font souvent preuve les paysans. Ce sera sans doute leur plus lourde tâche.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

Avec la France, une coopération mieux adaptée aux besoins du pays

PAR son ampleur et sa qualité, la coopération technique et culturelle est l'un des plus sûrs indices du climat politique régnant entre deux pays. Que celui-ci se détériore et celle-là en souffre tôt ou tard. Aussi, la « décrispation » intervenue ces derniers mois entre Antananarivo et Paris laisse-t-elle présager une relance de la coopération franco-malgache, mieux assortie sans doute aux besoins du pays hôte.

S'il est un domaine où les aléas de la politique ont sensiblement affecté le volume de l'assistance française à Madagascar, c'est celui de l'aide financière aux investissements (titre six du FAC) (1). Ayant considérablement diminué depuis 1972, date à laquelle Madagascar semblait encore l'« enfant chéri » de la coopération, le montant des engagements français dans ce secteur vital pour l'économie de la Grande Ile avoisinera, en 1978, 12 millions de francs français. Au demeurant, la stagnation du budget général de la coopération a largement contribué à « figer » l'aide aux investissements au niveau où elle était descendue ces dernières années.

Les domaines d'affectation de cette aide sont très divers : équipement en matériel et formation du personnel du régiment du génie civil ; études agro-industrielles ; encadrement de la culture cotonnière et de l'opération café-poivre ; création d'un diplôme d'études approfondies (biologie) à l'université de Madagascar ; lancement d'un centre de formation d'exploitants forestiers.

1979 devrait ouvrir à cette aide de nouvelles perspectives. En effet, la France, dont les dirigeants malgaches reconnaissent la compétence en matière d'agronomie tropicale, sera étroitement associée à l'immense projet d'aménagement de la région du lac Aloatra. Il s'agit d'une œuvre colossale dont la réalisation sera échelonnée sur quarante ans, et à laquelle la Banque mondiale s'intéresse de près. Elle doit permettre, grâce à l'abaissement du niveau du lac, de dégager 85 000 hectares de nouvelles terres vouées à la riziculture. Le FAC financera les études de « faisabilité » confiées à une société française.

Ayant partiellement relayé le FAC, la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) joue un rôle croissant à Madagascar. Sous forme de prêts à long terme, à conditions relativement favorables (6,5 % d'intérêt), la C.C.C.E. participe au financement de trois grands projets : construction du barrage et de la centrale hydro-électrique d'Andrekaleka, création d'une minoterie géante à Antsirabé, modernisation du central téléphonique d'Antananarivo. Elle aidera également au rajeunissement du réseau ferroviaire.

Six cent cinquante assistants techniques

LE deuxième grand domaine d'activité de la France à Madagascar est celui de l'assistance technique, directe ou indirecte. La seconde, naguère importante, est aujourd'hui réduite. En revanche quelque six cent cinquante personnes servent dans la Grande Ile au titre de l'assistance directe. La majorité sont enseignants. Au début de 1978, on comptait 396 assistants techniques dans des établissements malgaches, dont 91 dans le supérieur et 276 dans le secondaire et le technique.

L'important est que le gouvernement malgache, conscient de ses besoins en la matière, est de nouveau demandeur d'enseignants. Conformément aux accords de « globalisation », mis au point en 1977 par la commission mixte franco-malgache et qui fixent un plafond financier à la coopération bilatérale, la France a décidé en juillet 1978 de pourvoir à soixante-huit postes d'enseignants (dont trente-cinq à l'université). Mais le traitement de ces assistants techniques sera versé par l'Etat malgache. Il faut également signaler que cent trente-huit enseignants exercent dans les établissements scolaires de type français.

En matière de bourses et de stages, Madagascar demeure privilégié vis-à-vis des autres pays relevant de la coopération. Le Cameroun, qui, en l'espèce, arrive au deuxième rang, reçoit seulement la moitié du contingent de bourses allouées aux jeunes Malgaches. Environ quatre cents « bourses d'études » permettent à ces élèves de recevoir à Madagascar une spécialisation post-universitaire, notamment dans les grandes écoles. Ces bourses sont réparties par les autorités malgaches. En outre, cent trente bourses de stages et de recherches bénéficient à des étudiants dont le séjour en France varie entre deux mois et deux ans.

Toute politique de coopération culturelle se soucie évidemment du statut de la langue française. Or, le « mai malgache » participa largement, en 1972, d'un phénomène de rejet de ce que les étudiants qualifièrent à l'époque d'« *impérialisme culturel français* ». Depuis, la malgachisation progressive de l'enseignement a permis de « dépassionner » — en le dépassant — ce conflit culturel hérité de la colonisation. Aujourd'hui, le français est enseigné comme première langue vivante étrangère. Dans le secondaire, la malgachisation est effective de la sixième à la quatrième. Les élèves du primaire reçoivent un enseignement du français, à raison de quatre heures par semaine. Le français est désormais conçu, en bonne logique, comme un outil, non plus comme un véhicule culturel. Pourtant, la connaissance du français, souvent mal enseigné, régresse pour deux raisons essentielles : les difficultés inhérentes à l'élaboration, dans certaines disciplines, d'un « malgache commun » et l'absence de manuels scolaires en langue nationale.

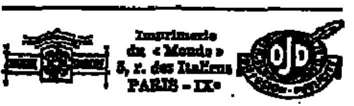
Dernier aspect des relations franco-malgaches : les échanges commerciaux. Malgré l'amorce d'une diversification de la part du gouvernement malgache, ceux-ci restent privilégiés. Premier fournisseur et premier client de Madagascar, la France alimente environ 35 % du commerce extérieur malgache. On a cependant enregistré en 1978 une baisse sensible des échanges franco-malgaches, qui tient d'ailleurs, en partie, à la stagnation globale du commerce extérieur de la Grande Ile. Les achats de la France représentent 0,4 % de la totalité de ses importations ; ses ventes à Madagascar, 0,18 % du montant de ses exportations.

Longtemps excédentaires au bénéfice de la France, les échanges commerciaux se sont inversés au profit de Madagascar. Paris achète surtout des produits agricoles (café, vanille, poivre, cacao) ainsi que du chrome et des cotonnades. Antananarivo importe essentiellement des appareils mécaniques et électriques, des pièces détachées, des produits sidérurgiques et pharmaceutiques.

J.-P. L.

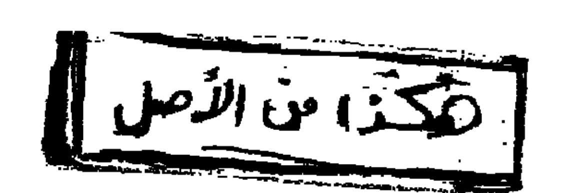
(1) Fonds d'aide et de coopération.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57 438







Un pôle progressiste dans l'océan Indien

Par PHILIPPE LEYMARIE

EN l'espace de quelques années, *sous l'influence* d'une gauche qui a progressivement *renforcé son pouvoir dans l'île, la* République malgache a pris conscience *de son enracinement* régional et établi des liens diplo*matiques ou militants avec* les pays progressistes de la côte est-*africaine, comme avec les forces* de gauche des îles du sud-ouest de l'océan Indien.

Cette évolution n'allait pas de *soi. L'« insularisme » est une* donnée permanente de la culture et *de la vie politique malgaches. Et* le régime social-démocrate du *président* Tsiranana (1958-1972) privilégiait de beaucoup ses liens *avec Paris et l'Occident, affichant* volontiers indifférence ou mépris à l'égard *des voisins « naturels »* de la Grande Ile. Rappelons simplement, pour fixer les idées, que les sympathies de l'ancien chef *de l'Etat malgache* allaient en priorité à Formose et au Sud-Vietnam pour l'Extrême-Orient ; au Malawi, à l'Afrique du Sud et à la Côte-d'Ivoire sur le continent africain ; ou à Israël pour le Proche-Orient...

Madagascar, qui faisait figure à l'époque *« d'enfant chérie de la coopération française »*, se sentait *fort* peu concernée par les difficultés rencontrées par les mouvements *de libération* en *Afrique* ou dans l'océan Indien. Loin *de s'indigner d'un renforcement* éventuel des activités militaires et économiques *occidentales en* Afrique australe ou dans les îles voisines, son *gouvernement* passait pour craindre avant tout la *« poussée communiste »* et la *« menace chinoise »*.

Sur la lancée des émeutes de mai 1972 — motivées notamment par la dénonciation des *« accords d'esclavage »*, l'expulsion des parachutistes et légionnaires français stationnés à Ivato et Diégo-Suarez et la revendication pour une *« seconde indépendance »* — les divers gouvernements qui se sont succédé à Antananarivo ont eu d'abord à cœur de *« retourner »* le système d'alliances de Madagascar : priorité a été donnée aux pays « progressistes » en général, à l'Est et à l'Extrême-Orient sur l'Ouest, à l'Afrique sur l'Europe, tandis que le pays exigeait de *Paris* un réexamen global des relations franco-malgaches, sortait de la zone franc, et nationalisait les principaux *intérêts économiques français.*

L'accent a été mis, sur le plan *idéologique, sur un anti-impérialisme* militant qui renouait avec *une tradition très vivace chez les* Malgaches. On peut en déceler les *prémices dans la résistance de* certaines tribus malgaches à l'encontre des royautés Mérina — l'ethnie originaire des Hauts-Plateaux — aux dix-septième et dix-huitième siècles ; puis dans le combat difficile mené par l'île réunifiée, durant la deuxième moitié du siècle dernier, contre les pénétrations étrangères et notamment française.

La charte de la révolution socialiste publiée en 1975 sous forme d'un « livre rouge » insiste sur ces *« traditions séculaires de luttes »*, rappelle l'agitation nationaliste des intellectuels du V.V.S., en 1915, ainsi que le travail de précurseur de Ralaimongo durant l'entre-deux-guerres.

La montée en puissance du mouvement anticolonial et nationaliste semblait irrésistible en 1945 ; mais l'échec de l'insurrection générale de mars 1947, qui n'avait pas été voulue par les principaux chefs nationalistes et fut noyée dans le sang par l'armée française, avait renvoyé à une semi-clandestinité les idéaux d'unité et de libération de l'Afrique ou de solidarité afro-asiatique. Ils se sont réveillés à l'heure de la *« loi-cadre »*, et ont été entretenus avec ferveur par le Parti du congrès pour l'indépendance de Madagascar (A.K.F.M.) et le MONIMA de Monja Jaona sous le régime de Philibert Tsiranana, pour exploser finalement en avril 1971 (soulèvement des paysans du sud) et en mai 1972 (manifestations des jeunes à Antananarivo et dans les principaux centres de province).

Contre les bases étrangères

L'OUVERTURE vers les « pays frères » de l'océan Indien et du continent africain, rendue possible par ce déblocage politique, constitue d'ailleurs un simple retour aux sources. Madagascar a connu au long des siècles un peuplement complexe où dominent de loin des hommes originaires des archipels malais ou indonésiens et des descendants d'Africains. Le pays était donc, avant la lettre, le creuset de *l'afro-asiatisme* que l'on verra se développer sous une forme militante après la seconde guerre mondiale.

Les Malgaches ont fait beaucoup, depuis quatre ans, pour donner un contenu régional au concept un peu vague de *« l'océan Indien, zone de paix »*. Alors que le débat sur ce thème paraissait accaparé par le couple plutôt ambigu formé par l'Inde et l'Union soviétique, ils ont accueilli à Antananarivo plusieurs conférences de gouvernements ou de partis, voire d'Eglises se réclamant du « non-alignement », du « progressisme », de la « démilitarisation de l'océan Indien » et de l'« anti-impérialisme »

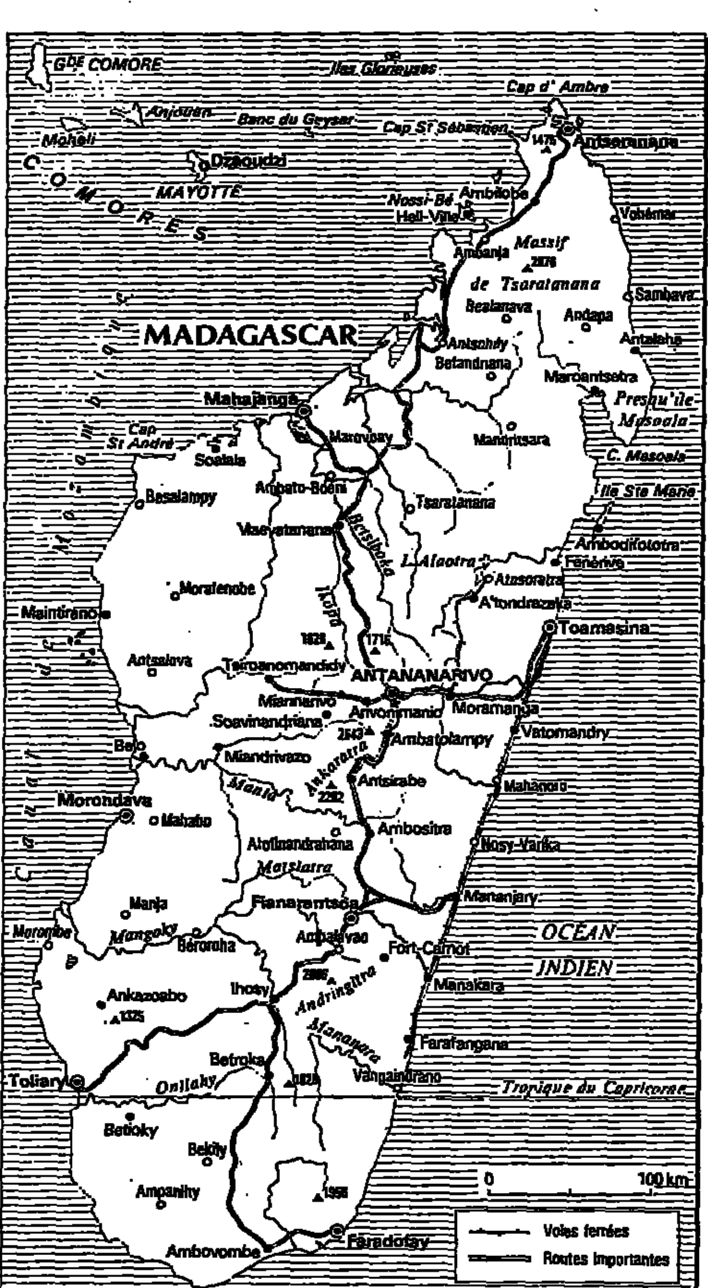
Le président Didier Ratsiraka — dont il ne faut pas oublier qu'il est ancien officier de marine, et qu'il a été durant trois ans ministre des affaires étrangères — a pris nettement position contre *l'établissement* de bases étrangères dans l'océan Indien. Madagascar a *fermé son pays à tout* établissement militaire étranger, s'opposant même à ce que des navires de guerre relâchent dans ses ports, quels que soient leurs pavillons. Sa diplomatie s'est émue à de nombreuses reprises des travaux effectués par la marine américaine à Diego-Garcia, pour y construire une base aéronavale ultra-moderne, et les relations américano-malgaches se sont tendues depuis la fermeture de *la base de « poursuite » de satellites* de la NASA, située près d'Antananarivo.

Un contentieux durable existe *toujours avec la France sur ce* même thème. Madagascar n'a *cessé d'affirmer sa souveraineté* sur les îlots épars encore occupés par la France dans le canal du Mozambique *(voir encadré ci-dessous).* Il est toujours resté intransigeant sur l'appartenance de Mayotte à l'archipel indépendant des Comores, même au plus fort de la brouille qui s'est déclarée entre Antananarivo et Moroni après les émeutes anti-comoriennes de Majunga, en décembre 1976. Et il a défendu avec constance le droit à l'autodétermination de l'île de la Réunion, notamment cette année, lorsque l'Organisation de l'unité africaine s'est saisie du problème.

Les milieux diplomatiques et politiques malgaches ont le sentiment que la présence militaire française dans ces îles ou dans ces eaux constitue en germe une menace pour leur propre sécurité, et en tout cas une tentative de dissuasion. Ils considèrent que l'antenne géante « Omega » de Saint-Paul rattache la Réunion à un *système de télécom*munications militaires au service *de l'Occident ; et que les mille* deux cents hommes du 2e régi*ment parachutiste d'infanterie de* marine (R.P.I.M.A.) établis dans cette île à la suite de leur départ de Madagascar, en 1973, sont une troupe d'intervention extérieure bien plus qu'une unité de défense de ce département français. Ils voient aussi d'un mauvais œil la présence d'une unité de la Légion étrangère à Mayotte, et pensent que la flotte française de l'océan Indien — qui représente près d'un cinquième des moyens opérationnels de la marine française — s'arroge par trop une *fonction de « gardien principal »* de cette région, au nom de la défense de l'Occident.

L'opération de mercenaires *montée* par Bob Dénard aux Comores, en mai 1978, ne pouvait que *conforter* les Malgaches dans leur conviction que certains *milieux* en France — pour ne pas dire certains secteurs du gouvernement et de l'armée — souhaitent toujours jouer un rôle actif dans la politique intérieure des îles du sud-ouest de l'océan Indien. Les interventions militaires françaises récentes au Tchad, en Mauritanie et au Zaïre ne sont d'ailleurs pas passées inaperçues à Antananarivo, comme Didier Ratsiraka — en visite à Paris à la fin du mois de septembre — n'a pas manqué de s'en ouvrir au président Giscard d'Estaing avec une franchise qui a parfois désarçonné ses interlocuteurs.

Une partie des Français, des Réunionnais et des Indiens francophones évincés de Madagascar et des Comores ont trouvé refuge à la Réunion où la défense du drapeau français prend facilement des allures de « dernier carré » ou de « rond-point des nostalgies ».



Mobilisation et vigilance

POUR desserrer ce qu'il considère un peu comme un « encerclement », le gouvernement malgache s'est efforcé de tisser des liens plus étroits avec les gouvernements et partis progressistes des îles voisines ou de la côte est-africaine. Antananarivo entretient désormais des liens étroits avec les formations autonomistes réunionnaises, et notamment avec le parti communiste de Paul Vergès. *Le coup d'Etat de* mai 1977 aux Seychelles, qui a amené les socialistes au pouvoir, a permis d'ouvrir des relations confiantes d'Etat à *Etat. Paul* Bérenger, secrétaire général du Mouvement *militant mauricien* (M.M.M.) — l'opposition de gauche dans l'île *Maurice*, — a effectué de nombreux déplacements à Antananarivo, *où son parti est* considéré comme le futur détenteur *du pouvoir.*

Le cas des relations avec les *Comores est plus complexe.* Traditionnellement, Madagascar a servi *de « base arrière »* à l'archipel, concurremment avec la Tanzanie aujourd'hui. Jusqu'au coup d'Etat de mai dernier, la Grande *Ile formait une partie* des cadres comoriens et assurait le ravitaillement de l'archipel en riz, sucre et carburants. L'instauration d'un régime « révolutionnaire » à Moroni, entre 1975 et 1978, avait « politisé » ces liens, bien que les émeutes anti-comoriennes de Majunga — trois cents à mille morts, seize mille réfugiés — leur aient enlevé beaucoup de chaleur. Après la prise du pouvoir par Bob Dénard et ses mercenaires français en mai dernier, le gouvernement malgache a décidé de couper toute relation aérienne et maritime avec l'archipel, en attendant une normalisation qui est actuellement en cours.

Cette initiative, tout comme les nombreux voyages effectués ces derniers mois par M. Didier Ratsiraka à Maputo, Dar-Es-Salaam, Alger ou Tripoli, montrent combien le régime malgache craint par-dessus tout une recrudescence des entreprises de « dé*stabilisation » dans son pays,* qu'elles prennent une forme militaire (*menace, intervention*) *ou* qu'elles s'appuient sur les diffi*cultés économiques de* l'île (ravitaillement irrégulier, communica*tions* malaisées).

Une série d'« affaires » récentes ont troublé les autorités malgaches, au point qu'elles ont fait aujourd'hui de la « mobilisation » et de la « vigilance révolutionnaires » les thèmes favoris de leurs discours. Ainsi, en janvier 1977, un bimoteur Cessna a survolé sans autorisation le sud de l'île ; et ses occupants, deux Sud-Africains et un Américain, convaincus d'atteinte à la sécurité de l'Etat, ont été condamnés à cinq ans de prison. Le survol d'un autre avion provenant de Durban, en *Afrique* du Sud, a été constaté en novem*bre 1977, ce qui a motivé* la décision du Conseil suprême de la *révolution « d'abattre désormais tout avion violant l'espace aérien malgache sans autorisation ».* Et à la fin du mois de septembre dernier, alors que le président malgache s'apprêtait à se rendre en France, l'armée a été mise en état d'alerte à la suite du survol de la région d'Antananarivo par plusieurs avions supersoniques non autorisés, et de l'apparition au large de Tamatave et de Diégo-Suarez, de plusieurs sous-marins...

Ce sentiment d'insécurité, qui trouve un aliment dans des faits *troublants* et *dans le climat* de « veillée d'armes » perceptible *dans toute* cette partie de l'océan Indien, renforce une tendance *naturelle* des formations de gauche malgaches à interpréter cer*taines* crises nationales demeurées sans explication par la *mystérieuse* intervention d'agents étrangers. Il en a notamment été ainsi pour l'assassinat du colonel Ratsimandrava, l'incendie du palais du premier ministre, le déchaînement anticomorien à Majunga, les ruptures de stock dans le ravitaillement en riz, ou les émeutes d'étudiants et de jeunes chômeurs en mai dernier, dans la capitale.

Un différend qui s'éternise avec Paris

Et pour quelques îlots de plus...

CINQUANTE kilomètres *carrés au total* ; quatre îlots ou petits archipels perdus au *milieu du canal du* Mozambique, entre Madagascar et les côtes africaines, *mais situés* en plein milieu de la « route du *pétrole » et dont les noms portent* la marque des navigateurs *portugais, espagnols ou français* qui les *« découvrirent »* ou en *prirent possession* : Europa, Bassas de India, Juan de Nova, les Glorieuses.

Ces îlots ont été longtemps inhabités, à l'exception de Juan de Nova où le phosphate a été exploité jusqu'à la fin des années 60 dans des conditions qui n'étaient pas sans rappeler l'esclavage. Aujourd'hui, trois d'entre eux servent de station météo, pour la prévision des cyclones : quelques agents, relevés périodiquement, sont en *contact quotidien* avec Saint-Denis de la Réunion. *Des équipes d'une quinzaine* de fusiliers marins détachés *du 2e R.P.I.M.A. de la Réunion* maintiennent également une pré*sence militaire* symbolique de la France dans chacune de ces îles.

Le *statut* actuel des îlots — territoire français dépendant administrativement du préfet de la Réunion — est contesté par Madagascar et par l'île Maurice (pour ce qui concerne l'îlot Tromelin, au nord de la Réunion). Philibert Tsiranana, l'ancien président malgache, avait cédé en 1960 sur l'appartenance de ces îles, considérées autrefois comme des « dépendances » *de la colonie de* Madagascar.

Mais le problème s'est *posé* à nouveau lorsque la République *malgache a décidé, en 1973,* d'étendre ses eaux territoriales à 90 kilomètres et les limites de son plateau continental à 180 ki*lomètres, englobant ainsi plusieurs* îles. Paris a répondu en envoyant *d'urgence les soldats chargés de* « matérialiser » la présence française Et le 3 *février* 1978, il a pris un décret créant des zones d'exclusivité économique de 200 milles marins au large de ces îles.

Le *gouvernement malgache* en a aussitôt contesté la légitimité comme il l'avait constamment fait depuis 1973. Tananarive estime notamment que les arguments invoqués par les Français — droits du premier occupant, documents domaniaux, etc., — sont surtout des *arguties juridiques destinées* à cacher la volonté de la France *de conserver le contrôle de passages-clés* : ces îles éparses et *désolées du canal du Mozambi*que sont utilisables sans précau*tions particulières* — pense-t-on à Tananarive — et peuvent servir de bases militaires ou de points d'appui en cas de nécessité, voire de support à des installations de télécommunications, de contrôle électronique de la région ou à des systèmes d'armes.

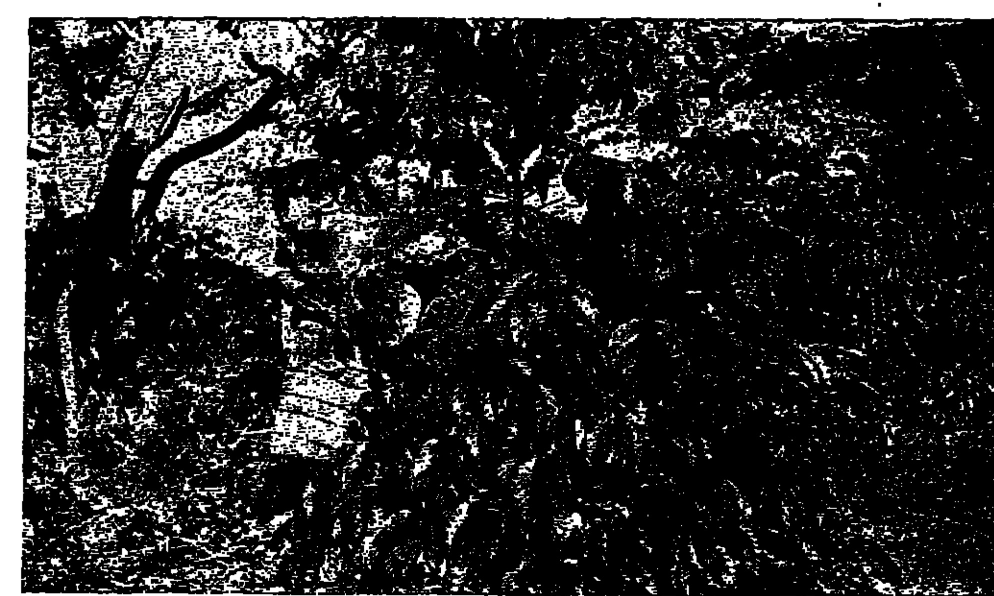
L'ancien ambassadeur de France à Tananarive — M. Pierre Hunt, aujourd'hui porte-parole de l'Elysée — *ne cachait pas, en 1977,* que l'armée française avait l'impression, *grâce à la détention de* ces îlots et de Mayotte, de con*trôler tout le canal* du Mozambique et de pouvoir surveiller ainsi Madagascar, le Mozambique et même la Tanzanie. C'est bien ce que Antananarivo a du *mal* à admettre...

Ph. L.

CAFE • VANILLE • GIROFLE

Trois produits caractéristiques d'une île carrefour entre l'Europe l'Asie et l'Afrique :

MADAGASCAR



Cueillette du café...

Trois des richesses agricoles du sol malgache chez vous



... Triage des clous de girofle

Trois produits connus dans le monde pour leur qualité exceptionnelle



Vanille en fleur

Vanille : Madagascar produit 80 à 85 % de la production mondiale. Premier rang dans le monde pour sa qualité.

Girofle : parfum, table, santé

Pour tous renseignements concernant

CAFÉ, VANILLE et GIROFLE de MADAGASCAR

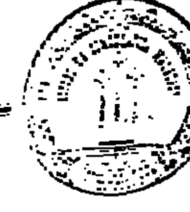
s'adresser à :

CAISSES DE STABILISATION DES PRIX du CAFÉ, de la VANILLE et du GIROFLE

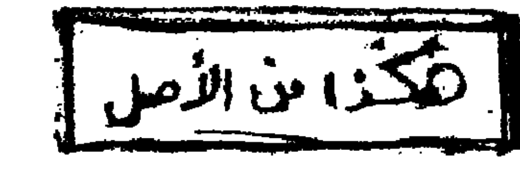
Angle rue Paul-Bert

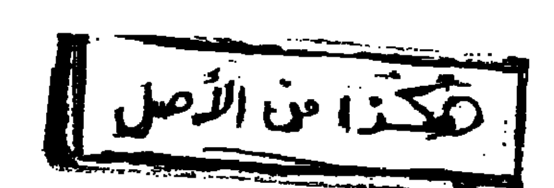
Antananarivo **MADAGACAR**

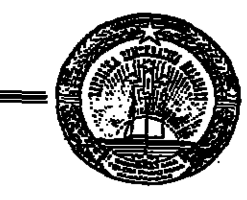
B.P. 804 Téléphone 221-90 Télex 223-32











Des structures en profonde mutation

LA révolution malgache a profondément modifié, depuis trois ans, les structures de l'économie nationale. Aucun *secteur n'a été épargné. De l'agri*culture au réseau bancaire, de la production industrielle au commerce extérieur, une gigantesque mutation est en cours. Toute restructuration économique affronte des moments difficiles. Toute stratégie novatrice, un jour ou l'autre, se cherche, hésite, trébuche. *Dans l'ensemble pourtant,* l'économie malgache a relativement bien traversé la longue période d'effervescence politique ouverte avec la révolte étudiante de mai 1972. Certes, le pari économique reste à gagner. Mais les plus graves écueils paraissent contournés.

La fragilité de l'économie malgache est particulièrement sensible dans le domaine agricole. Le riz, bien sûr... Comment ne pas commencer par lui, omniprésent au cœur de Madagascar, principale culture vivrière, nourriture et symbole d'une civilisation ancestrale ? Le riz constitue — et constituera sans doute encore longtemps — le souci primordial *des dirigeants malgaches.* Deux séries de chiffres situent le problème : en 1977, la production rizicole a progressé de 7,7 % par rapport à 1976 (2 200 000 tonnes de paddy contre 2 042 500) ; hélas ! dans le même temps, le volume de paddy commercialisé a régressé de 14,6 % (308 000 tonnes *contre 263 000). En conséquence,* l'Etat malgache est contraint d'importer, selon les années, entre 100 000 et 200 000 tonnes de riz, ce qui grève lourdement sa balance commerciale. Lors d'un récent discours prononcé à Majunga, le président Ratsiraka estimait à 7 milliards de *F. Mg (1) la charge imposée à* l'Etat par les importations de riz et d'arachide.

La « bataille du riz »

DE multiples facteurs expliquent cette carence en riz. En premier lieu, la démographie *galopante (2,8 %) impose* de nourrir chaque année quelque deux cent mille bouches supplémentaires. Ensuite, l'amélioration continuelle du niveau de vie entraîne — phénomène familier au tiers-monde — une transformation des habitudes alimentaires. Ainsi les paysans du sud de l'île délaissent-ils peu à peu — et définitivement — le manioc au *profit du riz. A cela, s'ajoutent* l'insuffisance des moyens de communication, dans un pays au relief très tourmenté ; les déficiences des services de ravitaillement ; l'inégale répartition géographique de la production ; l'extrême morcellement des rizières ; les difficultés découlant de la nationalisation du système de commercialisation du riz. On *touche là au cœur du problème.* Depuis 1973, une Société d'intérêt national des produits agricoles (SINPA) a pour tâche de collecter la récolte (prise en charge et transport des sacs vers les magasins ou les rizeries) et de la revendre. Acheté au producteur entre 32 et 35 F. Mg, le kilo de paddy est vendu sur le marché local 55 F. Mg.

La nationalisation des circuits de commercialisation a eu des effets heureux. Elle a mis de l'ordre dans une série d'opérations où les intermédiaires et les usuriers faisaient naguère la loi, régularisant le marché et garan*tissant un revenu minimum* au producteur. Pourtant, elle n'a pas mis fin à une relative pénurie qui alimente d'importants circuits parallèles. Ceux-ci permettent aux Malgaches de contourner l'obstacle du rationnement (officiellement, la population doit se ravitailler dans des magasins spécialisés). En outre, certains fonctionnaires indélicats ont orga*nisé des détournements de stocks,* pratiques désormais sévèrement réprimées par les autorités. Le casse-tête du riz sera seulement résolu le jour où le paysan malgache acceptera de vendre une plus grande part de sa production à la SINPA. Or, le producteur, individualiste et prudent par tempérament, *hésite* parfois à livrer sa récolte aux collecteurs issus des *fokonolona* (communautés rurales de base), qu'il tient pour des structures contraignantes depuis qu'elles sont devenues l'un des instruments politiques de la révolution malgache. De surcroît, le paysan malgache manque rarement d'argent. Il dispose même souvent d'un surplus monétaire, largement inutile, depuis que la limitation des importations a raréfié, dans les campagnes, les produits de consommation courante. Pourquoi, dans ces conditions, chercherait-il à acquérir encore plus d'argent ?

Conscient de ces blocages, le *gouvernement a déclenché* depuis un an la « bataille du riz ». Celle-ci comporte plusieurs aspects : lancement d'opérations d'aménagement rural, notamment sur les 100 000 hectares de terres récupérées par l'Etat dans le cadre de la réforme agraire ; *envoi des fonctionnaires* aux champs ; amélioration de la collecte (en octobre dernier, une « Quinzaine du ravitaillement » visait à rassembler 8 000 tonnes destinées à l'alimentation de Tananarive). Ces efforts sont indissociables de la mise en place des coopératives socialistes et de di*verses mesures d'accompagnement* telles que la création de banques rurales. Il faudra du temps avant que le paysan joue, sans arrière-pensées, le jeu de la coopérativisation. C'est une partie délicate, mais vitale pour l'avenir de l'économie malgache, car le gouvernement, tenu, pour des raisons politiques évidentes, d'assurer aux grandes villes un ravitaillement régulier, ne pourra s'offrir indéfiniment le luxe d'importer d'énormes quantités de riz *sur le* marché mondial (100 F. Mg le kilo).

Les autres productions agricoles évoluent diversement. Après avoir gravement chuté en 1976-1977, la production caféière a nettement repris, dépassant, avec 70 000 tonnes, le niveau de 1975. La production de girofle s'accroît régulièrement (la récolte obéissant à un cycle triennal), bien que les responsables commerciaux en aient volontairement limité l'exportation. Les productions d'arachide et de pois du Cap ont, elles aussi, sensiblement progressé en 1977. En revanche, d'autres cultures se portent moins bien. La production de vanille continue de chuter. Même déclin pour le tabac et le poivre (provoqué par la maladie du poivrier). Malgré une baisse de la production de canne, la quantité de sucre obtenue s'est accrue grâce à un meilleur usinage et à une teneur en sucre *plus élevée. Enfin, la production* de sisal se maintient tandis que celle du coton progresse légèrement. Sans être alarmante, l'évolution des productions agricoles — notamment commerciales — ne suscite pas l'euphorie des responsables. Une relance de ce secteur semble donc indispensable.

Planification et sociétés d'Etat

DANS le secteur industriel, on enregistre une morosité certaine. *L'indice général de la* production industrielle, après *avoir régressé en 1976,* bénéficie, il est vrai, d'un taux de croissance de 5 %. Pourtant, plusieurs branches se débattent dans des difficultés continuelles. C'est le cas du bâtiment, des industries textiles, du raffinage pétrolier. Les meilleures performances sont relevées dans la chimie, le papier et *l'industrie alimentaire.* La production minière est en mauvaise posture, notamment pour la chromite et le graphite. En revanche, la commercialisation du mica progresse.

Conformément à la charte de la révolution socialiste malgache, baptisée « Boky Mena » (« Livre rouge ») et adoptée par référendum le 31 décembre 1975, la seconde République malgache s'est dotée d'un instrument de planification socialiste. Ce plan à long terme, ni impératif, ni indicatif, définit les grandes *lignes de la stratégie du dévelop*pement pour la période 1978-2000. Il envisage notamment un taux moyen de croissance de 6,3 % par an. Trois étapes ont été définies : mise en place des fondations du développement (1978-1984) ; consolidation de l'économie (1985-1992) ; expansion et croissance (1993-2000).

Pour M. Rakotovao-Razakaboana, ministre des finances et du plan, cette planification a l'avantage d'être souple : « *Il est difficile de planifier une économie en mutation,* explique-t-il. *En choisissant d'agir sur le long terme, nous nous réservons la possibilité de rectifier le tir si nécessaire. D'autant que l'introduction de la planification à l'échelon des collectivités décentralisées exigera une phase d'apprentissage. Nous sommes pragmatiques. Nous ne pourrons empêcher une période de tâtonnements. Ceux-ci devraient prendre fin en 1981. A nos yeux, les chiffres ont surtout valeur de repères.* »

Conséquence de la vague de nationalisations déclenchée à partir de juin 1975, les pouvoirs publics maîtrisent aujourd'hui de très larges secteurs de la vie industrielle et commerciale. Cette reconquête par l'Etat d'une infrastructure économique, naguère *largement aux mains de l'étran*ger, lui permet de contrôler désormais 60 % du chiffre d'affaires des entreprises (contre 10 % en 1972), soit par l'intermédiaire de sociétés d'Etat, soit au moyen de prises de participation majoritaires. L'Etat contrôle totalement les banques et les assurances, 85 % des exportations, les deux tiers des importations, l'essentiel de l'énergie et un tiers de l'industrie.

Mise au point à la fin de 1976, la « *charte des entreprises socialistes* » attribue aux représentants des travailleurs un rôle consultatif quant à la définition de la politique générale de ces entreprises mais ne leur reconnaît aucune participation directe à la gestion. S'agit-il d'une cogestion ? *Non, répond M. Justin Rarivoson,* ministre de l'économie et du commerce, qui préfère parler de « *début de participation à la gestion* ». Si, assure le président Ratsiraka qui ne goûte guère le mot « *cogestion* », mais ne voit pas « *de meilleur contrôle que celui-là* ».

Idéologues et gestionnaires

AU-DELA de ces querelles sémantiques, la place et la mission des sociétés d'Etat donnent lieu à un débat fort révélateur des divergences d'appréciation — inévitables — qui traversent l'équipe dirigeante. On assiste à la résurgence de l'antique concurrence — au demeurant fructueuse — *entre les idéologues et les ges*tionnaires. Ceux-là ont tendance à négliger les impératifs de rigueur financière et de rentabilité jugés primordiaux par les seconds. Ecoutons les deux ministres en charge de l'économie malgache : « *Il faut être très prudent*, assure M. Rarivoson. *On ne doit pas traumatiser les investisseurs, nationaux ou étrangers. On ne peut leur demander de prendre trop de risques. Il faut les laisser « digérer » le changement. Prenez les sociétés d'Etat. On leur demande de gérer leur actif, ensuite de remplir des objectifs à l'échelon national. Or, pour elles, gérer l'actif est déjà une gageure. C'est un trop grand pari. Il faut leur donner de nouveaux objectifs, moins ambitieux.* »

M. Rakotovao - Razakaboana tient des propos analogues : « *Investir à outrance est un mot d'ordre qui fait l'unanimité. Quand on veut édifier une société socialiste, il est normal de privilégier les investissements de l'Etat. Mais on doit aussi encourager les investisseurs privés et par conséquent sécuriser l'action économique. Les hypothèques idéologiques doivent être levées. Et puis tout investissement a pour vocation d'être rentable. Cela suppose un règlement de nombreux prix. Une société d'Etat doit être gérée financièrement comme une entreprise privée. Vendre un produit au-dessous de son coût est antiéconomique* ». Ces discours, classiques, empreints de réalisme — et que ne désavoueraient pas les gestionnaires capitalistes — n'ont *rien pour exalter les théoriciens* du socialisme malgache. Mais, rétorque à bon droit le ministre des finances, si l'important est « *d'affecter les ressources à des objectifs socialistes, encore faut-il disposer de surplus* ».

Voilà pourquoi Madagascar a décidé, en toute sérénité, de s'endetter, l'épargne nationale étant trop faible pour financer les grands investissements. Le montant des emprunts à l'étranger *s'élèvera en 1979 à 35 milliards de* F. Mg. Endettement fort raisonnable, car l'Etat malgache dispose d'un confortable matelas de devises (équivalant à quatre mois d'importations). Plus alarmant est l'accroissement très sensible des créances de la Banque centrale aux dépens du secteur public. En revanche, la balance commerciale s'équilibre bon an mal an, grâce à la bonne tenue de certains cours mondiaux (café, girofle, vanille) et au « *tour de vis* » effectué sur les importations. Quant à l'inflation, son taux fort raisonnablement contenu autour de 6 % est une preuve supplémentaire que les responsables de l'économie malgache ont autant de motifs de contentement que de sujets d'inquiétude.

J.-P. L.

(1) 1 franc malgache = 0,02 franc français. Sources statistiques : bilan économique de la Banque centrale de Madagascar

HISTOIRE

La Grande Ile une «arche» parmi les esquifs...

Par JACQUES TRONCHON *

LES géologues font remonter la naissance de l'île de Madagascar aux lents cataclysmes qui provoquèrent, à partir de l'ère primaire, la disparition du continent de Gondwana. L'Afrique australe, le sud du continent indien, les îles de la Sonde et l'Australie n'auraient formé primitivement qu'une seule masse continentale. Celle-ci se serait progressivement disloquée, fractionnée, comme l'explique aujourd'hui la théorie de la dérive des continents.

Si, dans l'hémisphère nord, les flots engloutissent l'Atlantide, au sud ils viennent battre contre un immense vaisseau dont la proue effilée est orientée vers le nord. On dirait une arche de Noé, sauvant ce qui reste de Gondwana... L'image permet, peut-être, de mieux discerner le creuset géomorphologique où s'enracinera la civilisation « malagasy », l'arche, refuge d'un antique passé, ressemble aussi à un vaste navire poussé par les vents alizés vers des rivages inconnus.

La permanence, due à l'insularité, d'une flore et d'une faune « *archaïques* » fait encore aujourd'hui l'originalité de Madagascar. L'homme est, semble-t-il, apparu tardivement dans l'île. La datation et les circonstances de cette apparition soulèvent de nombreuses énigmes. Les scientifiques ont émis des théories contradictoires, certains estimant les premières vagues de peuplement antérieures à l'ère chrétienne, d'autres datant à moins d'un millénaire la naissance de la population malgache. Toutes ces théories ont un point commun fondé sur les recherches modernes de la linguistique et de l'ethnologie : si le peuplement de Madagascar est à dominante malayo-polynésienne, il se présente aussi comme le résultat de diverses influences raciales provenant non seulement de l'Afrique voisine, mais aussi, pendant ces derniers siècles, de l'Arabie, de l'Europe, de l'Inde et de la Chine.

Pourtant, il manque, à ces interprétations le support des recherches paléontologiques, qui ont été assez peu développées depuis les remarques consignées par les Grandidier dans le cadre de leurs travaux encyclopédiques. D'antiques légendes, en accord avec les théories scientifiques, qui font de ces primates les ancêtres des hominidés, racontent que certains lémuriens donnèrent naissance aux premiers hommes malgaches...

Il est de fait, en tout cas, que la plupart des habitants de Madagascar se reconnaissent moins comme appartenant à une race syncrétique et allogène, que comme héritiers de la descendance commune et mythique des Razana (ancêtres), d'un peuple mystérieux de Kimosy ou de Vazimba, présentés par les conteurs comme les premiers habitants de Madagascar aux temps préhistoriques.

De l'autarcie à la conquête

PENDANT longtemps, ces peuples « préhistoriques » ont pu vivre en autarcie, protégés par l'immensité de l'île, son relief montagneux, sa végétation exubérante, son éloignement durable des grands mouvements de population. C'est l'époque où se sont précisées, sans doute, les fondements de la civilisation « *malagasy* » : civilisation agreste, où la vénération des ancêtres n'exclut pas un sens affiné de la personne de Dieu, où le développement des féodalités n'empêche pas la pratique démocratique du « *Fokonolona* » (communauté villageoise). Entre les groupes humains disséminés dans l'île et numériquement peu nombreux (il faut attendre le dix-huitième siècle pour que la population de Madagascar atteigne le million d'habitants), s'affirme une manière commune de parler, de prier, de gouverner, de vivre.

Dans un premier temps, l'expansionnisme arabe dans l'océan Indien, à partir du dixième siècle, puis celui des Portugais après le quinzième siècle n'ont pas menacé cet équilibre. Les *vazaha* (étrangers) n'osent pas pénétrer à l'intérieur des terres. Ils tâchent de maintenir sur les pourtours de Madagascar, de préférence sur les îles qui jouxtent les côtes, des positions qui servent de relais à leur trafic maritime, et éventuellement de comptoirs commerciaux. Déjà, l' « *arche* » apparaît paradoxalement comme une terre tantôt accueillante — et c'est un carrefour où les races peuvent se côtoyer — ; tantôt inaccessible — et c'est ce *Tanindrazana* (terre des ancêtres) mystique que les *vazaha* ne peuvent pas longtemps profaner.

De nouvelles données surviennent après le dix-septième siècle, du fait du développement des impérialismes européens et de la traite des esclaves. Pour la première fois, les populations malgaches sont en proie à de graves affrontements. L'introduction des armes à feu et la propagation des espèces monétaires provoquent d'importants bouleversements sociaux. Des dynasties royales se forment, des nations s'organisent. Ces mouvements aboutissent finalement, à l'aube du dix-neuvième siècle, à l'affermissement du leadership de la dynastie de Tananarive et à la gestation d'un Etat malgache étendant sa souveraineté à l'ensemble de l'île.

De Radama Ier à Ranavalona III, les gouvernants du royaume de Madagascar doivent lutter sur deux fronts : à l'extérieur, s'opposer aux tentatives des deux « *super-grands* » du dix-neuvième siècle, la France et la Grande-Bretagne ; à l'intérieur, doser les réformes et juguler les oppositions pour permettre à la société malgache d'assumer le choc de la modernité. Les deux fronts se rejoignent parfois : assimiler l'alphabet, la religion, les techniques, voire certaines coutumes des Européens, c'est autant se prémunir contre eux qu'introduire dans la place le cheval de Troie. Une succession de flux et de reflux, dont les plus spectaculaires sont la fermeture totale des frontières du royaume en 1845, sous le règne de Ranavalona Ire, à laquelle succède, sous Radama II, un mouvement d'ouverture radical en sens opposé, marquent plus que jamais les relations de Madagascar avec l'étranger.

Sous le gouvernement de Rainilaiarivony, premier ministre et prince consort des reines Rasoherina, Ranavalona II et Ranavalona III, le nouvel Etat se structure rapidement et semble trouver sa place dans le concert des nations.

Madagascar noue des relations diplomatiques et commerciales avec toutes les grandes puissances de l'heure. Antananarivo s'affirme comme la capitale du royaume et une ville de rang international : à la veille de la première guerre franco-malgache, en 1883, avec une population évaluée par certains à près de cent mille habitants, elle compte parmi les grandes villes de l'hémisphère sud.

* Docteur en histoire, auteur de : *l'Insurrection malgache de 1947*, Maspero, Paris, 1974, et *le Docteur Joseph Ravoahangy-Andrianavalona* (Encyclopédie *les Africains*, tome 1), éd. « Jeune Afrique », Paris, 1977.

La monarchie dans l'impasse

APRES le traité de Berlin de 1890, où les puissances européennes se partagent comme un gâteau les pays afro-asiatiques, le développement des grands empires coloniaux fait naître une menace qui sera fatale à l'indépendance de Madagascar. Habituée aux évolutions lentes et à des protections naturelles qui jouaient autrefois en sa faveur, la société malgache est désorientée par le rythme précipité pris par les événements à la fin du dix-neuvième siècle. Comptant seulement quelque trois millions d'habitants, elle a un réservoir humain trop faible pour réussir la révolution économique que connaît, par exemple, au même moment, le Japon du Meiji, qui brûle les étapes pour rattraper l'Europe industrialisée. Les nouvelles structures économiques qui prennent naissance à Madagascar sont fragiles et entre des mains étrangères. Saccagées lors d'une révolte en 1863, les usines de fonderie de Jean Laborde, à Mantasoa, ne seront jamais relevées de leurs ruines. Déjà, Antananarivo a une croissance artificielle qui ne correspond pas au développement de l'ensemble du pays.

Sous le gouvernement de plus en plus autoritaire des premiers ministres Rainiharo, Raharo et Rainilaiarivony, l'écart se creuse entre le peuple *(fokonolona)* et ses dirigeants *(fanjakana)*. Privée d'un réel soutien populaire, et isolée sur la scène internationale, la monarchie malgache se retrouve bientôt dans une impasse. La reine Ranavalona III peut bien déclarer, lors de son couronnement, le 22 novembre 1883, qu' « *elle se dressera avec autant de force qu'un homme pour défendre l'intégrité du patrimoine national que lui ont légué ses ancêtres* », cette rodomontade n'empêche pas la France de grignoter, petit à petit, la souveraineté de Madagascar et de préparer la conquête de 1895.

La fin du dix-neuvième siècle inaugure pour la civilisation malgache une épreuve sans précédent qui va durer un peu plus de soixante ans : le temps d'une coupure prolongée marquant plusieurs générations. Cette épreuve, c'est la colonisation française. Refoulé jusqu'alors à l'extérieur de l' « *arche* », accueilli parfois avec réticence, l'étranger s'y conduit désormais en maître. Grande figure coloniale, le général Gallieni écrit le 25 octobre 1896 à son ami Alfred Grandidier : « *Je vais droit à mon but : franciser l'île et donner le plus grand appui à la colonisation française.* »

Les structures de la société malgache ont, cependant, trop de cohérence pour être ignorées par le colonisateur. Les cadres du royaume servent de fondement à l'administration coloniale. La naissance de l'Académie malgache en 1902 va favoriser l'essor d'une activité culturelle propice à la civilisation malgache, même si elle vise aussi à étendre la culture française. En l'obligeant à s'affirmer, à se préciser, même si c'est parfois dans la clandestinité, les soixante années d'occupation française maintiennent la civilisation malgache plus qu'elle ne la détruisent.

L'attitude coloniale est du reste paradoxale, évoluant suivant les circonstances entre le mépris, le nivellement, la répression et, parfois, au contraire, la reconnaissance des valeurs malgaches. Fondateur de l'Académie malgache, réorganisateur des *fokonolona* et restaurateur d'un certain droit coutumier, le général Gallieni est celui-là même qui fait procéder à l'écrasement du mouvement des Menalamba, à la violation sacrilège des sépultures royales d'Ambohimanga, à la décapitation de l'élite du royaume. Des contradictions analogues sont le fait de la plupart de ses successeurs. Le gouverneur général de Coppet, qui fait revenir en grande pompe en 1938 la dépouille de Ranavalona III (morte en exil à Alger) et qui milite pour la suppression du régime infamant de l'indigénat, ne peut empêcher que soit noyée dans le sang l'insurrection qui embrase l'île après le 29 mars 1947. Condamné à mort à la suite de cette insurrection, comme ennemi public de la France, le docteur Ravoahangy-Andriavalona sera gracié, puis décoré de la Légion d'honneur vingt ans plus tard.

La « deuxième indépendance »

LES mêmes constatations valent en matière économique. Il ne suffit pas de dire que l'économie coloniale a été conçue pour exploiter au maximum les richesses du pays. Il faut reconnaître aussi qu'elle a suscité l'essor des villes, le développement des moyens de communication et la naissance d'une économie moderne.

Les Malgaches eux-mêmes réagissent de manière contradictoire à l'occupation étrangère. Les mouvements insurrectionnels violents visant à refouler l'occupant au-delà des mers voisinent avec les protestations d'allégeance aux autorités françaises. Les revendications des nationalistes hésitent entre la départementalisation, l'autonomie et l'indépendance radicale. Il n'est pas rare de voir certains leaders tenir successivement ces discours opposés. Ces antinomies apparentes sont souvent le résultat de graves conflits d'intérêts au sein de la société malgache, où le clivage des classes sociales devient progressivement plus déterminant que les différenciations traditionnelles des castes et des tribus.

En 1958, Madagascar semble sortir sans trop y croire de la longue épreuve de l'occupation française. Cet occupant, ce colon, donne presque l'impression d'avoir été apprivoisé. Président de la première République malgache, Philibert Tsiranana traduit sans doute une opinion répandue en disant, dans une boutade, que les Français forment la « *dix-neuvième tribu* » de Madagascar...

Flux et reflux. Octroyée par l'ancien colonisateur, l'indépendance recouvrée après 1960 conduit, après la révolution de mai 1972, à une seconde indépendance, plus radicale, où les Malgaches ont le sentiment de reprendre enfin possession de Madagascar.

Les circonstances internationales de cette fin du XXe siècle ne sont plus toutefois ce qu'elles étaient en 1845 lorsque la reine Ranavalona Ire, décidant d'expulser tous les étrangers, voulut revenir aux seules traditions héritées des ancêtres. Cet isolationnisme n'aboutit en fait qu'à un échec, et fut de courte durée. Il n'est sans doute plus viable aujourd'hui, où les forces de pression des grandes puissances sont considérablement accrues. Pourtant l' « *arche* » voudrait flotter à sa guise comme autrefois, en jouant au milieu des esquifs représentés par les impérialismes en présence.

Le gouvernement du président Ratsiraka pratique une politique « *tous azimuts* » proche du non-alignement. L' « *arche* » paraît attendre le retour de la colombe porteuse du rameau d'olivier. De quelle terre promise ne pas être dupe ? la colombe ne viendra d'aucun des camps où se durcissent les idéologies, source d'hégémonies implacables. Elle sera la messagère d'une civilisation mondiale où les droits des peuples seront respectés, et où l'antique tradition *fokonolona*, éprise d'unité et de fraternité, pourra trouver sa place.

Deux ou trois conseils à un voyageur

Par A. BOURSEILLER

A ANTANANARIVO, il faut d'abord digérer l'étonnement des premiers jours, assouvir le désir d'exotisme, et, une fois pour toutes, n'hésitez pas, extasiez-vous, dès l'arrivée, sur la splendeur des arbres, sur les flaques blanches de riz que les miséreux piétinent le long de la route de l'aéroport, et vite, voyageur, épuisez le plaisir des crépuscules, le souvenir de la reine Ranavalo, son palais d'été qui ressemble à la maison de Léon Tolstoï, et acceptez de trinquer chez les Français nostalgiques et baudelairiens de Diégo-Suarez au « pays parfumé que le soleil caresse ».

Une fois débarrassé de la panoplie des naïvetés européennes, vous pourrez peut-être tenter de déchiffrer le regard de ce peuple, de pénétrer l'inquiétude riante de cette nation meurtrie par les luttes de ses ethnies et par l'ère coloniale, dans l'obligation, aujourd'hui, de naître au monde du siècle dernier et de la machine. Il y a beaucoup de jeunes Lénine chez les Malgaches, et de Rosa Luxemburg...

Si vous désirez les rencontrer, évitez les plages, les hôtels et les night-clubs. Pourtant, un seul détour vous sera conseillé. C'est à Tamatave, à « L'Amiral », une des boîtes les plus célèbres de l'océan Indien. Vous y trouverez des marins à la Carco, des baleiniers norvégiens que guette la démence, des « lionnes » à la Zola, des Corses qui font fortune, des Japonais qui trafiquent (ils transforment les requins en boîtes de miettes de thon destinées aux coopératives du monde entier) et des ingénieurs de la Corée du Nord. Mais revenez vite aux choses sérieuses. Interrogez le soldat, l'homme de la rue, la femme de la case, l'artisan de l'écaille, interrogez-les à propos de la révolution. Les réponses vous surprendront, vous découvrirez que vous êtes un enfant gâté, vous qui êtes toujours prêt à vous insurger quand vous écoutez les informations, au volant de votre voiture, dans les embouteillages du week-end.

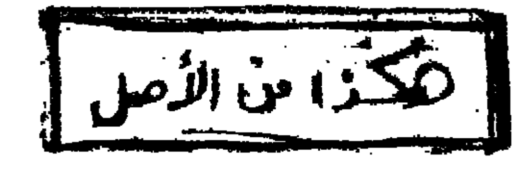
Les milliers d'enfants qui vont à l'école et que vous croisez, portant leur cartable, dans les rues d'Antananarivo, ne doivent pas vous faire oublier que, la plupart du temps, leurs parents ne savent ni lire ni écrire et n'admettent pas l'ordre ou les consignes des dirigeants qui demandent de transformer la rizière en pâturage. Le riz est un tabou religieux, une gloire quasi rédemptrice des dieux.

Voyageur, vos idées préconçues sont dures comme la peau des buffles. A Madagascar, il faudra vous y faire : la nation en marche n'a pas fabriqué des slogans importés de Berkeley ou de Turin, elle célèbre une évidence ; et le militant qui, de relais en relais, passe le bâtonnet témoin ne fait que répéter la même question, à vos yeux sans doute simpliste : comment vivre dignement sans se contenter seulement de survivre ?

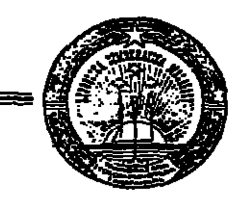
Ainsi gardez votre sang-froid en arrivant par le train à Antsirabé, lorsque vous serez assailli, devant la gare, par une vingtaine de « pousse-pousse ». Si vous avez la chance d'avoir plusieurs bagages, pour trancher d'une façon plus ou moins équitable, répartissez-les entre quelques-uns de ces hommes qui se cognent durement afin de vous tirer dans leur petite voiture. Dans chacune d'entre elles, déposez un sac, une valise, ou même un livre, une paire de chaussures, n'importe, et dirigez-vous à pied vers le grand hôtel où le sultan du Maroc passa le temps de son exil. Accompagné d'une dizaine de pousse-pousse, vous ne manquerez pas d'être troublé par cette procession chantante et gaie, satisfaite d'exercer son métier, qui peut vous paraître dégradant, épuisant.

Quand ce n'est pas l'homme qui exploite l'homme, c'est la nature qui se met de la partie, avec ses pluies dévastatrices, ses inondations, ses raz de marée. Il n'y a presque jamais de repos, ni dans la brousse, ni sur les Hauts-Plateaux, ni sur la côte.

On prétend même que les morts ne supportent pas de rester allongés toujours sur le même côté. On les retourne donc périodiquement, et cela s'appelle le retournement. On en profite pour ajouter aux anciens un nouveau suaire qui doit envelopper le corps ; il est donc bien nécessaire de le retourner. Le retournement des morts (« famadihano ») donne lieu à une fête, et nous vous souhaitons, voyageur, d'y assister. Bon voyage !



هكذا من الأصل



Trois personnages de dimension internationale

Par PHILIPPE DECRAENE

Dans la longue liste des hommes et des femmes qui ont joué un rôle important dans l'histoire du peuple malgache, trois personnages occupent une place de premier plan car ils possédaient l'étoffe d'hommes d'Etat : Andrianampoinimerina (1750-1810), Rainilaiarivony (1828-1896) et Radama II (1829-1863).

D'ANDRIANAMPOINIMERINA, considéré avec quelque abus comme le premier unificateur de la « Grande-Ile », on sait peu de choses précises. En effet, les historiens ne connaissent pas la date de sa naissance, qu'ils fixent approximativement à 1750, et ils se disputent à propos de celle de sa mort qui, selon les uns remonte à 1809, selon les autres à 1810. D'autre part, en dépit de l'abondance des récits hérités de la tradition orale, on ne possède aucun portrait authentique du plus grand des souverains merina. Le dessin, tracé au dix-neuvième siècle, qui le représente vêtu du *lamba*, pièce du vêtement traditionnel des Hauts-Plateaux, et brandissant une sagaie, est, affirme le meilleur historien français de Madagascar (1), « *une pure œuvre d'imagination* ».

Contemporain de Napoléon Ier, il a souvent été comparé à l'empereur des Français, bien que les différences de culture et de civilisation entre les deux hommes et l'ampleur inégale de leurs champs d'action respectifs soient considérables. Par ailleurs, tandis que l'aventure de l'obscur nobliau corse s'achève sur le rocher tropical de Sainte-Hélène par un échec, celle de l'héritier contesté d'un petit royaume du centre de Madagascar se termine en apothéose politique et militaire. Forçant le destin, Andrianampoinimerina a su, en dépassant le cadre étriqué des quatre royaumes merina réunifiés sous sa houlette, changer totalement le cours de l'histoire de l'île, en cherchant à en atteindre les limites naturelles. Le mot célèbre qu'on lui prête, « *la mer est la limite de ma rizière* », est à l'origine des conquêtes de son fils Radama, qui s'emparera des trois quarts du territoire de l'actuelle république.

Le fondateur de l'État moderne

CONNU comme « *le taureau aux grands yeux* » — surnom significatif dans ce pays d'éleveurs de bovins, Andrianampoinimerina est le monarque dont Hubert Deschamps a dit que « *l'unité malgache est sa fille* ». La geste du célèbre roi commence à l'époque où Louis XVI règne en France, vers 1783, lorsqu'il s'empare par la force du trône d'Ambohimanga, ville de la banlieue de l'actuelle capitale malgache, et baptisée le « Versailles malgache ». Dix ans plus tard, il fait son entrée dans Antananarivo, « *la ville des mille guerriers* », en est chassé l'année suivante, la reprend, en est de nouveau chassé, avant de la conquérir une troisième fois — définitivement. Puis il s'empare successivement du royaume de l'Ouest et de celui de Ramaromanompo, situé au sud-est.

Mais, comme le « petit caporal », Andrianampoinimerina n'est pas *seulement connu pour ses conquêtes*. Il est également considéré comme le fondateur de l'Etat malgache moderne, alors que, pourtant, lorsqu'il accède au pouvoir, *sa personne est sacrée et* qu'il est la clé de voûte de l'édifice social de l'époque. Il est vrai qu'il divisa l'Imerina en six circonscriptions, organisant des *assemblées de villages qui soumettaient* les clans à la loi commune, qu'il généralisa le système des corvées et des impôts, la conscription et *la mobilisation* des populations pour assurer des tâches de sécurité.

D'autre part, Andrianampoinimerina laisse une œuvre importante en matière de législation — pénale notamment — car le maintien de l'ordre public fut l'une de ses obsessions permanentes. Enfin, soucieux de progrès économique, il développa activement l'agriculture. Parmi les innombrables « mots » qu'on lui prête, l'un des plus connus est « *le riz et moi ne faisons qu'un* ». Effectivement, l'*absentéisme fut* combattu avec vigueur, tandis qu'était encouragé l'esprit d'émulation par la distribution systématique d'instruments aratoires *et l'organisation de concours* de travaux agricoles. Les disettes furent vaincues par le travail collectif, *en partie forcé*. Mais de tous ses mérites, celui qui semble *lui valoir les éloges les plus nombreux* fut l'habile règlement de sa succession. C'est en effet de son vivant qu'il fit monter sur la pierre sacrée d'Andohalo celui de ses fils auquel il *entendait* confier le destin de son royaume.

Rainilaiarivony, l'époux de trois reines

ETRANGE destin que celui de cet homme d'Etat né en 1828 sous un signe astrologique maléfique, et dont l'on se contenta de couper deux phalanges, alors que le respect de la tradition eût imposé sa mise à mort. Présenté à la cour d'Antananarivo à l'âge de quatorze ans, il devint l'un des favoris de la souveraine. Quelques années plus tard, il allait épouser Rasoherina, veuve de Radama II, et être en même temps promu premier ministre du royaume. La façon dont il parvint à triompher de la multiplicité des intrigues auxquelles la cour servait de cadre témoigne en faveur de sa grande intelligence et de son ambition. La fréquentation des Européens, et notamment de Laborde, alors très influent, lui permit de compléter une instruction restée très sommaire.

A la mort de Rasoherina, le 31 août 1868, Rainilaiarivony parvint à imposer comme nouvelle souveraine Ramoma, deuxième femme et cousine de Radama, couronnée sous le nom de Ranavalona *II, qu'il épousa à son tour*. Il entreprit alors une première série de réformes importantes et s'appuya sur les protestants, dont il reconnut la religion, remplaçant les *talismans royaux par la* Bible lors des cérémonies du couronnement, le 3 septembre 1868. Puis, le 21 février 1869, il se fit baptiser ainsi que son épouse.

Pour rendre compte de cette conversion, les historiens retiennent généralement les explications suivantes (2) : la grande religiosité de la souveraine, les progrès du christianisme au sein des élites malgaches et la formation d'un véritable parti protestant qui risquait de devenir une source de contestation du pouvoir, les difficultés croissantes avec la France qui cherchait à renforcer son influence. Ce dernier point *est capital, car Rainilaiarivony* crut sincèrement trouver auprès des missionnaires protestants une protection efficace, l'Angleterre devant faire pièce aux prétentions *françaises*.

En septembre 1868, Rainilaiarivony *promulgua le « Code des 101 articles »*, premier texte législatif imprimé, posant en principe l'égalité de tous devant la loi, remplacé en 1881 par le « *Code des 305 articles* », estimé suffisamment adapté aux réalités du pays par les Français pour que ceux-ci le conservent sous le régime colonial. Le premier ministre réorganisa également de fond en comble l'administration et l'armée, prohiba la vente de l'alcool, affranchit en 1877 les esclaves africains et en installa une partie comme colons. Protecteur des missions, il encouragea la London Missionary Society à développer l'enseignement sous toutes ses formes et les services d'assistance médicale.

Cependant, deux groupes d'intérêts poussaient la France à occuper Madagascar : les catholiques, qui voulaient briser le monopole protestant, et les Réunionnais, qui *voyaient ici un exutoire à leur* surplus de population. En 1883, les envoyés diplomatiques du gouvernement malgache *firent sans* succès une tournée européenne. L'année suivante, un corps expéditionnaire français, commandé par l'amiral Pierre, occupait Tamatave *et, quelques jours plus* tard, mourait Ranavalona II. Rainilaiarivony épousa alors une princesse de vingt-deux ans, qu'il fit couronner sous le nom de Ranavalona III.

Progressivement, en dépit des préoccupations que lui causaient les affaires du Tonkin, la France renforce son implantation à Madagascar, d'autant plus *aisément* que la Cour de Saint-James « *lâchait* » *les Malgaches. Les généraux Hazo* (forêt) et *Tazo* (fièvre) ne suffisent pas à barrer la route aux troupes françaises qui, après l'échec du résident Le Myre de Vilers *dans sa tentative d'imposer* le protectorat de Paris, envahissent l'île après avoir débarqué en juillet 1895 à Majunga.

Après la prise de Tananarive, Rainilaiarivony est momentanément assigné à résidence chez lui. Puis, le 6 février 1896, il est exilé en Algérie, à la villa des Fleurs, sur les hauts d'Alger. Le 4 octobre 1900, *la dépouille mortelle de* celui qui s'était éteint loin de son pays fut ramenée à Tananarive, où le général Gallieni prononça un brillant discours proclamant *notamment : « Il était digne, Malgaches, d'être votre chef... »*

Radama II ou la primauté de la réalité sur le rêve

DE ce souverain qui ne régna que deux ans, l'un de ses historiographes (3) note : « *Il va disparaître assassiné le 12 mai 1863, au terme d'une révolution dont les péripéties shakespeariennes donnent brutalement le pas à la réalité sur le rêve* ». La brièveté de ce règne explique que le fils de Ranavolana I n'eut le temps d'attacher son nom ni à une œuvre législative ou politique importante ni à des conquêtes — *contrairement* à Andrianampoinimerina ou Rainilaiarivony par exemple. « *Cependant, à la manière de la Saint-Barthelemy ou de la Commune pour nous, il pèse dans l'histoire merina d'un poids hors de proportion avec sa durée, fantôme qu'on exorcise perpétuellement* », souligne, à juste titre, Françoise Raison.

Désigné par la reine, un an avant sa mort, comme son héritier légitime, le fils *de la souveraine* jouit de ce que les Malgaches appellent le *hasina*, la puissance sacrée héritée de la lignée royale, véritable capital de légitimité. Cette descendance dynastique est d'autant plus importante que l'on ne connaît pas avec certitude l'identité du père de Radama II.

L'entrée en scène de la technologie européenne dans le domaine militaire, l'enracinement du christianisme, les résistances à la *transformation de la société* hova pèsent sur l'évolution du pays. Le roi a choisi de vivre en communauté avec ses amis d'enfance, ceux que l'on appelle les *Menamaso (« ceux qui n'ont pas froid aux yeux »)*, à distance du palais, dans un bâtiment isolé, pour le plus grand scandale des chrétiens malgaches et des Européens. *L'Académie*, c'est le nom de ce bâtiment, devient symbole non seulement de lieu de plaisir, mais de foyer de subversion sociale.

Tandis que le souverain affronte l'ire des milieux traditionalistes et celle des vieux nobles réformistes, il décrète la privatisation de toutes les manifestations rituelles héritées de la tradition. « *Le roi n'est plus ce personnage de chair et de sang que le peuple « père et mère du souverain, « porte sur son dos » et qui, réciproquement, porte son peuple. Il apparaît comme l'initiateur d'une idée abstraite qui, sans être incarnée dans aucun rite, présente au niveau du langage, à usage de la population et des Européens à la fois, tous les aspects d'un dogme.* »

Radama II a, de façon éphémère, aboli les corvées avant de les rétablir, puis réformé le système des échanges avec l'extérieur, en esprit acquis à l'idéologie du libre-échangisme, moteur, selon lui, du développement commercial des Iles britanniques. L'abandon des formes traditionnelles de rapports avec le peuple, la disparition des fêtes et des rites, qui constituaient autant d'étapes du calendrier de la vie sociale, répandent l'inquiétude dans les esprits. L'apparition d'une mystérieuse épidémie de possession qui, en mars 1863, deux mois avant la mort du roi, sévit à travers tout l'Imerina ajoute à l'aura maléfique qui pèse alors sur le royaume.

Un climat de protestation politique et de contestation sociale d'inspiration millénariste prévaut *tandis que le petit peuple* a le sentiment que, l'Etat s'effaçant, l'anarchie menace. Sommé de livrer les Menamaso à ceux qui « *veulent faire justice* », le souverain, refusant de s'exécuter, se condamne lui-même sans pouvoir sauver ses compagnons. Quatorze de ces derniers sont capturés par la population de la capitale et mis à mort. Quant à lui, il est, au cours de la nuit du 11 au 12 mai 1863, étranglé par un groupe de courtisans dirigé par l'oncle du premier ministre. Cependant, l'imaginaire continue de troubler les masses et celles-ci refusent de *croire* à la mort de l'homme, font état de sa survie et de la promesse de son retour. Quant à certains historiens, ils n'échappent point au vertige commun, *invoquant la folie présumée de* Radama II et rappelant les lois de l'astrologie pour expliquer sa fin tragique.

(1) Hubert Deschamps, « Andrianampoinimerina ou la raison d'Etat au service de l'unité malgache », Encyclopédie *Les Africains*, tome 2, pp. 73-98, Jeune Afrique éditeur, 51, avenue des Ternes, Paris.

(2) Hubert Deschamps, « Rainilaiarivony, l'homme d'Etat malgache époux de trois reines », *ibidem*, tome V, pp. 299-323.

(3) Françoise Raison, « Radama II, ou le conflit du réel et de l'imaginaire dans la royauté merina », *ibidem*, tome VIII, pp. 279-310.

Jean Ralaimongo, le premier des démocrates

Par JEAN-PIERRE DOMENICHI *

QUI, à Madagascar, ne connaît Ralaimongo ? Beaucoup de jeunes, si on les interrogeait aujourd'hui sur cette grande figure *historique*, l'associeraient, comme chef *menalamba* au grand mouvement populaire de résistance à la *conquête française (1896-1897)* ; ils en feraient aussi un membre de la V.V.S. qui regroupait tous les grands personnages de l'élite cultivée et fut brutalement réprimée en 1915 pour avoir justement voulu défendre une culture menacée ; ils le créditeraient éventuellement de la création, en 1946, du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (certains diraient, *sans lapsus*, de la *révolution* malgache) qui fut sauvagement décapitée en 1947 ; certains, enfin, auraient retenu de leurs lectures sa participation, en 1920 aux côtés d'Ho Chi-Minh, au congrès de Tours.

Ralaimongo ne fit, et ne fut, rien de tout cela. Si on lui prête tant, c'est que, moins pour garder le souvenir de l'homme qu'il fut que pour *donner de l'assurance* aux hommes qu'ils sont, beaucoup sont *prêts* à *broder* sa mémoire des *fleurs-de-la-nation*. C'est aussi que, dans un pays qui ne manque pourtant pas de figures illustres s'étant distinguées dans les grands moments de la résistance nationaliste du vingtième siècle, *aucun ne peut* égaler Ralaimongo. Avec ses espoirs *et ses désillusions*, sa vie fut à l'exemple de l'époque coloniale et son action, fondée sur des principes universels, eut un retentissement dans le pays.

NE dans les marches occidentales du pays betsileo, Ralaimongo appartenait, par sa famille, à ce paysannat aisé, travailleur et indépendant, qui partait librement à *la conquête des terres* désertes du Moyen-Ouest. Mais, *en cette fin* du dix-neuvième siècle où le pouvoir central, malgré son autoritarisme, n'arrivait plus à enrayer le banditisme endémique dans l'Ouest, le jeune Ralaimongo — il avait une *dizaine* d'années — fut élevé par une bande de pillards *et échangé au* loin contre neuf zébus. « *Je restai, écrivit-il plus* tard dans une de ses autobiographies, *en esclavage chez les Baras jusqu'en 1898. C'est-à-dire trois ans après la prise de Tananarive par les Français. Je suis rentré chez mes parents grâce à la France libératrice.* »

Ce fut là — on le comprend — un *événement* capital dont Ralaimongo se souviendra toute sa vie. Et c'est en bonne logique qu'il se met à l'école de la France : il devient vite instituteur *de la Mission protestante* française, avant de passer au *service* de l'administration. Ne se contentant pas de tenir les rôles secondaires, il veut égaler ses maîtres et ses collègues français. Il n'obtient pas de bourse, mais réussit à partir en France en accompagnant comme domestique une famille française qui y prend son congé. Là, il obtient le brevet *élémentaire, alors exigé des instituteurs* en métropole. Ralai*mongo rappellera plus tard* un des sujets de rédaction qui lui furent proposés : « *Démontrer, soit par un exemple, soit par un fait historique, que dans la démocratie, par le travail et par l'intelligence, on arrive à tout.* » Ralaimongo était bien décidé, pour *illustrer* ce sujet confectionné par des maîtres républicains, à faire de sa vie un exemple de réussite. Il *ne se doutait pas alors qu'elle* entrerait dans l'histoire.

En effet, *Ralaimongo fit cruellement* — et plusieurs fois — *l'apprentissage de la discrimination* coloniale, l'administration *n'étant* pas disposée à accorder une place à ceux qu'elle n'avait *pas* choisis pour leur docilité (au moins apparente), et encore moins à laisser à un indigène sans relations une fonction destinée à un Français. Ralaimongo refusa de tenir pour *nul* son nouveau diplôme et quitta le service d'un *Etat dont la pratique était si peu* conforme à ses idéaux. Plus tard, après qu'il eut fait la « *guerre du droit* » comme engagé volontaire, il n'obtint même pas la citoyenneté française qu'il sollicitait et que la loi permettait de lui accorder.

Révolté par de telles injustices, et réfractaire à l'engagement partisan, Ralaimongo fut donc contraint à une *action politique* analogue à celle, menée en France, *par la Ligue des droits de* l'homme. Aussi, se consacra-t-il à dénoncer publiquement tous les manquements aux grands principes qui fondent la liberté et la dignité de tout homme. Il refusa de vivre à genoux. Il n'était pas seul. En France, *il s'était fait de* nombreux amis à la Ligue, mais *aussi dans* la Maçonnerie et les milieux coopératifs, à la S.F.I.O. et au parti radical-socialiste. A *Madagascar*, où il comptait quelques solides amitiés. Il rassembla *tous ceux* — des Malgaches comme Ravoahangy, des Français *et des Réunionnais comme* Dussac, des *Comoriens* — qu'animait la volonté de faire reconnaître juridiquement l'égalité des droits pour tous. Inlassablement, jusqu'à l'époque *du* Front populaire, et malgré les persécutions, les procès iniques et les décisions arbitraires l'exilant en France, ou l'assignant à *résidence* dans son propre pays, il organisa des *associations de défense des paysans* contre les spoliations de terres.

LE succès du Front populaire *laissa un moment croire que* les revendications fondamentales *des Malgaches allaient être satisfaites* par les partis victorieux. Ralaimongo adhéra alors, il est vrai, à la section malgache du parti communiste français, créée par ses amis français et dirigée par Paul Dussac, mais il n'y occupa aucun poste de responsabilité. D'ailleurs, cette section disparut *dès 1937, abandonnée par* la direction parisienne. Ralaimongo n'était pas prêt à transférer sur l'U.R.S.S. l'affection qu'il portait à la France. Dans le *Prolétariat malgache*, il écrivit en 1937, sous un pseudonyme, que « *Ralaimongo n'a d'autres patrie que celle qui l'a élevé au-dessus de lui-même. Or celle qui l'a élevé, c'est la France* ».

Et, lorsque loin de son pays natal, il s'éteignit le 10 août 1943, sans doute n'avait-il pas le sentiment de s'être trompé, mais plutôt *celui d'avoir mené, utile et* toujours renouvelé, le combat pour la *défense* de l'homme.

Ralaimongo fut sans doute à Madagascar le premier des démocrates du vingtième siècle, et le premier à avoir pratiqué une action politique ouverte à *l'échelle* du pays. Il fut la sentinelle des *droits de l'homme, réclamant pour* tous les droits de la citoyenneté, *quel qu'en soit* le cadre national. Les responsables qui, au lendemain de l'indépendance, suivirent ses cendres jusqu'au tombeau familial, comme les plus jeunes qui, récemment, l'accompagnèrent au mausolée national, ren*daient un même hommage* à l'homme qui s'était adressé à tous les opprimés. Ils savaient que le vieux lutteur désirait profondément et absolument « *que tous puissent mener une vie digne de l'homme* ».

* Archéologue et historien.

Supplément Madagascar

CULTURE

Le pays où la parole est un serpent toujours renaissant...

BAKOLY DOMENICHINI-RAMIARAMANANA *

LE génocide culturel existe, et sa découverte peut être fatale quand, déjà, le cœur est plus qu'ébranlé. Telle qu'elle nous fut contée, c'est la triste histoire d'un aspect de la mort d'un homme qui nous avait reçue, jeune chercheuse en quête de la littérature traditionnelle malgache, comme si nous étions de ses enfants.

Fredy Rajaofera. Peu nombreux sont ceux qui le connaissent hors d'ici, car, poète, il n'a écrit qu'en malgache. Son nom pourrait se traduire — car tout nom, chez nous, a un sens et souvent plusieurs — Prince (du/des) Bouvillon(s) de Fer et/ou Prince (du/des) Bouvillon(s) — sans-Fraude et/ou Prince (du/des) Bouvillon(s) Dompté(s) : c'est le nom d'un enfant « du ventre de l'Imerina », mais qui ne prend son sens que dans les parlers de la périphérie de l'île ; un sens et son contraire, avec, entre les deux, une liane venue d'autre part mais parfaitement assimilée.

Les activités de Fredy Rajaofera allaient de la poésie au journalisme. Nous connaissions de renom ce grand bourgeois de naissance et de fortune, qui versa toujours plus que son obole à la littérature et au monde des lettres : créant des revues, animant des associations de journalistes et d'écrivains, sachant leur faire surmonter les obstacles dus au caractère restreint du cercle des lecteurs de publications littéraires et à la difficulté de faire cohabiter plusieurs fortes personnalités.

Nous vivons dans un pays où la parole, source de souveraineté depuis les origines, est un serpent arpenteur de forêts (*fandrefiala*), qui naît, comme les torrents, dans les sources des bois sacrés des plus hautes montagnes, à moins qu'il ne surgisse avec la marée, hydre à sept têtes (*fananimpitoloha*), ami de la brise et du feu. Le prince *sakalava* est un *ampañito vola* « *un homme au couteau d'or ou d'argent tranchant les sentences royales tirées du ciel* » ; le prince *merina* des dernières dynasties, un *andriamanjaka* « un homme *de l'eau révélant des paroles qui sont des ordres* » ; le prince betsimisaraka, un *mpanjakamena* « *un homme rouge révélant des paroles qui sont des ordres* » ; et chez les Vazimba, « *alliés à plaisanterie* » des uns et des autres, c'est le peuple, princes et hommes libres confondus, qui est *tompon'ny teny* « *maître et seigneur de la parole* ».

La sagesse proverbiale

NON, nous n'avons pas oublié Fredy Rajaofera, qui nous a enseigné l'importance de la maîtrise du souffle (*aina*), et a toujours réservé dans son œuvre une place de choix aux paroles-héritées - du - passé - par - les-oreilles - attentives - au - souffle - de - ceux - qui - ont-expiré et fidèlement - transmises-par - les - bouches - qui - ne - font - que - s'ouvrir : la tradition

Ny tantara
Lovan-tsofina
Volanim-bava.

Mais, comme la littérature orale à laquelle il redonnait vie avec ses propres accents, qu'il savait aussi traditionnellement licites que ceux des ancêtres (dans un pays où l'éternité à vue d'homme n'a jamais dépassé deux fois sept générations), Fredy Rajaofera était un homme dont les oreilles furent toujours attentives aux charmeuses mélodies des flûtes les plus jeunes, rythmées par le couteau des coupeurs de bambou.

Car la sagesse qui informe le peuple, à travers les paroles savantes de la littérature proverbiale, les contes et légendes des veillées familiales, les chantefables et mythes des cérémonies rituelles, est un serpent qui se mord la queue, mais renaît bientôt, après le cycle du phénix (*voron-kitsay*) perché dans les arbres des esprits de la vie, les *helo*. Dans notre île, la chaîne sans fin de la tradition est bien — par son contenu comme par son contenant — ce lieu commun des génies (*tsiny*) reconduits chez eux, dans le firmament, sur une mélodie de flûte et par une mélopée de femmes, et laissant la place à d'autres génies de la parole. C'est la chaîne sans fin des révolutions de toujours.

C'est du moins ce que dit la *littérature malgache* réchauffant les anciennes promesses aux feux des joies et des peines qui brûlent en longs *hainteny* — quand on danse et s'aime pour les morts, ou qu'on pleure sur les vivants, en roulant dans la poussière. Fredy Rajaofera était de ceux qui, ayant appris à l'entendre, demandaient avec insistance qu'on s'en fasse l'écho en la traduisant. Pour tester nos aptitudes à la fidélité, il nous donna à traduire l'un de ses *hainteny*. Nous lui devions cet essai.

Poète de langue malgache mais lecteur assidu de poésie française, Fredy Rajaofera, avec toute son indulgence, avait bien voulu nous faire compliment de notre fidélité ; et nous avons longuement projeté de préparer ensemble la première traduction française d'un recueil de ses poèmes. Celui dont nous donnons ci-contre la traduction, et dont il nous laissa une copie signée de sa main, s'intitulait *Fanahy*. Ce mot avait été choisi par les missionnaires chrétiens du siècle dernier, pour traduire « âme ». Il désigne, dans la littérature orale *merina*, ce sans quoi l'on n'est pas un être humain : *Ny fanahy no olona.*

Fredy Rajaofera, de son aveu, était chrétien ; il nous avait confié à quel point il avait été touché en découvrant la solidité de la foi chrétienne de sa fille dans les poèmes que celle-ci, morte la nuit de Noël, lui avait laissés. Il se considérait sans honte *comme un apprenti* dans la fréquentation de la littérature des anciens, telle qu'elle avait été recueillie par les missionnaires anglais et norvégiens, en collaboration avec leurs amis malgaches. Il voulait acquérir cette langue où, disait-il, se trouvait le *fanahy* qui anime la véritable littérature malgache. Que cherchait-il, dans ce désespoir dont témoigne son poème ? Il mourut peu de temps après, sans que nous ayons jamais su qu'il était malade.

FANAHY

« Je vous ai cherchée de par le monde
mais je ne vous ai pas trouvée.

» Je vous ai cherchée sur l'astre de la nuit
m'élançant même jusqu'aux étoiles
mais je ne vous ai pas aperçue.

» Je suis descendu jusqu'au cœur de la terre
et j'ai touché jusqu'au fin fond des mers
aux abysses
et les profondeurs ont appelé les profondeurs
cependant je n'ai pas eu écho de vous, je n'ai pas vu votre ombre

» Le vent dont j'attendais un murmure de vous
a trompé mes espoirs
l'herbe verte dont je rêvais un sourire de vous
m'a opposé son mépris
et le fleuve qui chante dans le sable
s'écoulant sans arrêt
n'a pas admis que je lui fisse demande du lieu où vous vous trouviez.

» Je vous ai cherchée dans les forêts lointaines
mais à la tristesse de mon regard elles ont répondu par l'écho
de grosses gouttes de pluie tombant sur les feuilles
et qui élevèrent un chant de deuil
à l'unisson avec les coucous.

» Je vous ai cherchée dans la nuit
mais cette nuit où je vous ai cherchée
s'est révélée nuit sans matin
et j'étais aveugle les yeux ouverts.

» Je vous ai cherchée dans les orages
empruntant des lanternes d'éclairs.

» J'ai frappé à votre porte en compagnie du tonnerre
et je suis parvenu jusqu'au cœur des nuages
... las j'y étais seul
ayant échappé mes cailloux
comme une jeune fille en train de jongler.

» Les rouges couchants des peintres
et les minuits des lunes de miel
furent également fades
ne m'ayant pas rappelé votre saveur
et me voici dans ma passion dans mon ivresse
dans la stupeur et la confusion.

» Et même la rêverie des poètes
ainsi que les chants du songe
ont provoqué la révolte des masques
sous le bandeau du réel
pour faire tituber la foi.

» Je vous ai cherchée parmi les choses créées
mais je n'ai point trouvé
toutes se sont unies dans un chœur qui niait votre existence.

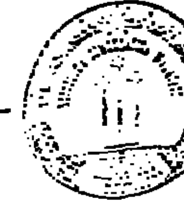
» Je vous ai cherchée dans cela qui n'est pas,
... et ce n'est qu'alors que je vous ai trouvée,
mais je vous ai trouvée heureuse et comblée
portée par la richesse des grâces de mon malheur... »

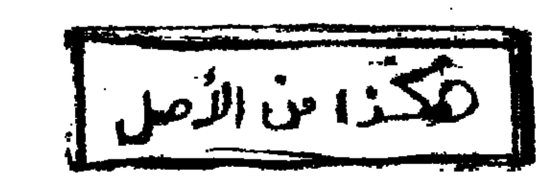
La langue des profondeurs

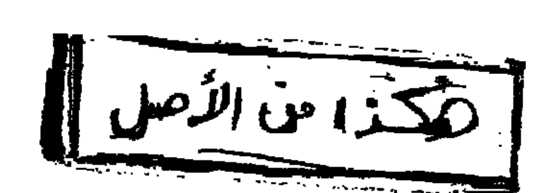
FREDY RAJAOFERA n'est-il pas aussi mort des premières traductions de son œuvre dans une langue qu'il maniait à la perfection : le français ? Cette langue, en effet, n'avait jamais été pour lui la langue des profondeurs. Elle n'avait jamais servi — sauf chez Rabearivelo, rongé par l'angoisse de la solitude, qui finit par choisir le suicide — à exprimer la culture malgache venue de l'enfance, bien qu'elle ait été la langue des maîtres. Il était pourtant enchanté par ses frères, les poètes de langue française, qu'ils fussent malgaches comme lui, comme Rabearivelo (rejetant ouvertement « *les oripeaux chrétiens* ») ou Rabemananjara (qui se rattachait à l'Eglise catholique, alors que lui-même était protestant), ou qu'ils lui fussent étrangers, comme les poètes français contemporains. Il existe une fraternité des poètes au-delà des choix philosophiques ou religieux, comme il peut exister une fraternité humaine au-delà des différences de toutes sortes.

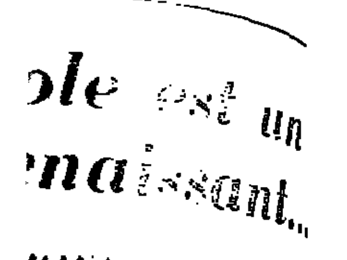
Le véritable symbole de la culture vécue et dramatisée dans la littérature qui fait encore aujourd'hui l'unité du peuple malgache, et son humanisme, et qui fait de tous, jusqu'au plus humble, un « homme de culture » — nous préférerions dire, à la malgache : — une personne de culture — Fredy Rajaofera nous en avait parlé, dans une vivante description de l'arbre à mâts et hampes des cérémonies rituelles promis à la hâche du bûcheron. Cet arbre vit, enlacé de lianes où reposent les génies. Que ceux-ci se dressent, tels des serpents d'airain, à l'heure des sacrifices pour assurer la renaissance de l'arbre, et la renaissance viendra à condition que l'arbre ait encore sa vigueur ou qu'on ait pris soin de la lui rendre. Alors, les morts du passé ne seront pas morts en vain.

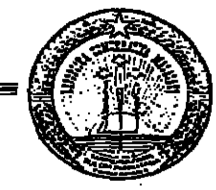
* Chargé de recherche au C.N.R.S.











De la musique traditionnelle aux chants et danses populaires

Par MICHEL RAZAKANDRAINA *

LA musique malgache, dont le foisonnement de genres fait l'admiration des étrangers, se prête à toutes les suppositions des chercheurs (musique de type océanien, musique à consonance africaine, *melting-pot* européen...). Elle est tellement diluée, semble-t-il, qu'aucune recherche sérieuse n'a été entreprise aussi bien pour la fixer sur du papier réglé (annotation universelle) que sur disque...

Or, dès 1933 (*Revue de Madagascar*, 1933, page 41), Marie-Robert Rason, maître de chapelle à la cathédrale catholique de Faravohitra, présenta le fruit de trois ans de recherches, qu'il intitula *Etude raisonnée et folklorique de la musique malgache*. Pour lui, la musique malgache se limitait à la musique hova (*Hauts-Plateaux du centre*) et betsimisaraka (*bordure côtière de l'est*), parce qu'il jugeait celle des autres « peuplades » fruste et barbare, *réduite* à des sortes de danses, rythmées par le battement des « tam-tam » (sic). A partir de cette étude incomplète et partiale (il n'avait pas les moyens matériels et techniques d'enregistrement sur bandes), M.-Robert Rason retrace l'évolution de la musique malgache de l'époque d'Andrianampoinimerina jusqu'à nos jours (1933). Cette musique aurait évolué en trois périodes :

Première période : sous les rois Andrianampoinimerina, Radama Ier, Ranavalona Ire et Radama II (1787-1860).

« A cette époque, on trouve la musique purement malgache. Elle se révèle simple et monotone, au rythme dégagé de tout accident et qui, dans sa naïveté, n'a pour mobile que le calme et la piété : musique à l'état embryonnaire, qui, n'ayant subi aucune influence étrangère, coule limpide et sereine pour exprimer les sentiments. »

Deuxième période : Depuis Radama II, Rasoherina, Ranavalona II et Ranavalona III jusqu'à l'extinction de la musique hova.

Avec Radama II, roi dissipé et inconséquent, la musique devient « lascive ». Les concerts de chambre donnés dans des maisons de loisirs royaux ont laissé à la postérité quelques morceaux composés par le souverain lui-même, qui eut des dispositions musicales sous l'influence de Jean Laborde et du Révérend Père Finaz. Jouant indifféremment du valina (cithare sur tuyaux) et du piano, le premier offert par ses tuteurs, Radama II a légué, parmi tant d'autres, le *Mokatejy*, dérivé malgache de *My Cottage*, qui est devenu un classique de la musique des Hauts-Plateaux.

Avec Ranavalona II, convertie à la religion protestante, la musique est devenue « sérieuse ». Des hymnes à la gloire du Très-Haut ont été composés pour le recueillement de la reine et de son époux, le premier ministre Rainilaiarivony, au temple Tranovato (Maison en pierre) du palais...

La fin de la monarchie hova se caractérise par la profusion d'une *musique de style* « empire », qui égayait les soirées de bal royales avec *l'apparition des cuivres*, et dont le répertoire comprenait des *mazurkas* et des quadrilles importés, tels que le *Toamasina* (*Quadrille des lanciers*) et l'*Anfindrafindrao* (Marquons le pas), devenus également des classiques de la musique des Hauts-Plateaux après avoir été le monopole de la reine et des dignitaires du palais...

Troisième période : de la « pacification » française à nos jours (1933).

Une fois la monarchie disparue et la *colonisation mise en place*, le goût changea, et l'implantation *officielle du Théâtre des folies* militaires en 1896 au palais d'Andafiavaratra (palais du premier ministre) orienta l'inspiration des artistes malgaches vers la conception de spectacles à l'européenne, avec une prédilection pour l'opérette, où alternent les tirades parlées et les chansons d'illustration. De toute façon, l'apparition de « concerts sacrés », à partir de 1884, où les chants concordaient avec le contenu des sermons, favorisait le renforcement d'un goût très malgache pour cette symbiose du verbe et du chant.

Une influence européenne

M. ROBERT RASON n'a voulu voir dans la musique malgache que celle qui se rapproche des canons de la musique occidentale, mais son mérite est d'avoir mis en relief le fait que, depuis Radama II, la musique des Hauts-Plateaux a été fortement influencée par l'Europe. Cette musique *englobe la musique* de cour, la musique religieuse et les airs *de divertissement* dispensés à des spectateurs choisis, c'est-à-dire à la bourgeoisie régnante et, plus tard, aux auxiliaires de la colonisation. Il fait une brève mention des *mpilalao*, troupes populaires qui se présentent dans les foires et les cérémonies officielles pour développer des thèmes moraux à travers des discours, des chants et des danses.

En 1935, la mission Clérisse, du Musée de l'homme, entreprend une des recherches à Madagascar pour recueillir les chants et airs traditionnels sakalava, bara et antandroy et édite des disques pour leur conservation. Par ailleurs, des sociétés de disques éditent des chants de théâtre pour alimenter le marché du phonographe qui prend pied dans la grande île. *C'est ainsi que*, jusqu'à la fin de la deuxième guerre *mondiale, les disques* Polydor, Columbia, Voix de son maître *déferlent* dans *toutes* les régions pour être distillés sur les phonographes de nos grands-pères, avec, en prime, les rengaines de Tino Rossi, Luis Mariano et autres chanteurs de charme de la « *doulce France* ».

Sur cette lancée, les artistes malgaches de la capitale inaugurent, après 1945, le genre « *guimauve* », que les antennes de la radio disséminent à tout vent et qu'une *édition de disques* popularise auprès du public, féru de nouveauté.

tacle, monté pour évoquer ce qui *fut et qui ne reviendra plus. La* société dite de « loisirs » ou d'animation culturelle se plaît à *reconstituer*, pour le plaisir des touristes en mal d'exotisme, des séquences de manifestations rituelles dans un environnement artificiel. Le déplacement du rite vers le folklore contribue ainsi à une démythification de tout ce qui est irrationnel dans la vie et *alimente l'inspiration* des artistes férus de modernité.

Certes, dans certaines localités isolées, la musique rituelle et traditionnelle subsiste, la pénétration de la « bonne parole » n'étant pas parvenue, faute de moyens adéquats, à y diffuser la « lumière ». Néanmoins, la musique populaire s'épanouit dans les régions plus ouvertes et plus accessibles à la circulation des idées et des techniques.

C'est ainsi qu'une mélodie antakarana (extrême nord), intitulée *Boana Malilo, faite pour amadouer* l'esprit d'un *tromba*, est *devenue un air de danse populaire* après avoir subi un arrangement heureux harmonisé au goût du jour. C'est ainsi également qu'un « Horija Betsileo » (récitatif) sur la ville de Fianarantsoa, accompagné naguère d'un *jejo* (cithare en bâton), fait actuellement le plaisir des mélomanes quand il est soutenu par un ensemble de guitares sèches et qu'il n'a rien perdu du style du terroir. Pour ceux qui sont véritablement imprégnés de la musique malgache, l'emploi d'instruments d'importation n'exige nullement une adaptation du style, tant d'exécution que d'harmonisation.

Comme la langue écrite en *alphabet latin, qui est régie par* des règles propres, la musique *malgache obéit à des règles qui* n'ont rien à voir avec les sélec*tions de notes et d'accords définis* en Europe depuis plus de huit cents ans. En effet, la prolifération des accordéons diatoniques dans les zones côtières et de la guitare sur les Hauts-Plateaux n'a pas entamé ce style « malgache », riche en fioritures et d'accords originaux où les modes majeur et mineur ne se réfèrent pas à l'esthétique musicale occidentale.

En fait, malgré les migrations intérieures et extérieures dont la grande île fut riche, *la musique* malgache n'est le reflet ni d'une ni de plusieurs *musiques étrangères* ; ce n'est pas non plus une *vieille coutume en voie d'extinction*. Des siècles, riches en évé*nements* et en brassages humains, l'ont façonnée et lui ont donné ses multiples aspects au-delà desquels on reconnaît souvent une constante, un style spécifique.

Si l'art est une arme, la musique, qui constitue un art complet et exprime, tant par les chants que par les danses, les potentialités d'un peuple, intervient dans *tous les domaines des activités* humaines. Son rôle dans la « *conscientisation* » *et la mobilisation* des masses est primordial. D'ailleurs, le peuple, quoi qu'on dise, n'attend pas les spécialistes et les techniciens pour chanter ; ils s'inspire, comme dans l'environnement traditionnel, de l'espoir en des jours meilleurs où triompheront la justice et l'égalité.

Du sacré au profane

LA *musique* traditionnelle malgache met en relief la place importante qu'elle occupe dans la vie de la collectivité, car elle est fonctionnelle et exprime la cohésion du groupe dans toutes ses activités et sa manière de vivre. Si les rites s'inscrivent dans un contexte bien défini et suivant une liturgie quasi *immuable*, ils alternent avec des jeux, des luttes et des *chants profanes qui font* également partie des manifesta*tions collectives* : aux séances thérapeutiques, aux dévotions *diverses se greffent* des expressions plus « terre à terre » qui font état des soucis et des joies quotidiennes : à sa femme partie avec un rival plus heureux, le mari dédie une complainte ; en souvenir d'un taureau, chef de file d'un troupeau, disparu à la suite d'une razzia, le propriétaire fait composer une *mélopée. Ainsi*, tout évènement qui ébranle la *stabilité de la communauté* est mis en musique pour en perpétuer le souvenir et sans doute en conjurer sa réédition.

Dans une séance de *bilo* (exorcisme), chez les Bara, des *mpanao sahiry* (joueurs, chanteurs et acrobates) amusent l'assistance en *mimant* avec leurs *voix* et leurs instruments la lutte qui met *aux prises* le « *possédé* » et l'« esprit puissant » qui le domine. Un échange d'invectives ponctuées de supplications est symbolisé par les répliques successives entre les instruments et les voix, associées aux cabrioles et aux corps à corps des danseurs.

A mesure du développement socio-économique de la communauté et de la relève des générations, les rites se disloquent, se désacralisent, pour n'être plus que l'apanage des moins favorisés. L'exode rural, l'alphabétisme et la poussée des religions chrétiennes battent en brèche les *croyances* traditionnelles. Le passage du sacré au profane, des pratiques ésotériques aux manifestations populaires est le lot de cette évolution ; aussi, la musique traditionnelle rituelle et fonctionnelle se déverse-t-elle à tous les azimuts pour alimenter le répertoire de la musique populaire, qui, de par sa nature, n'a plus de cadre d'expression défini.

La participation collective, qui illustre la cohésion du groupe, n'a plus sa raison d'être, et l'on remarque la naissance de deux catégories de participants : *celle* des assistants actifs, qui repro*duisent les démarches* rituelles, et celle des assistants passifs, qui *écoutent* et regardent le spec-

* Directeur de l'Agence nationale de presse Anta.

Une revue culturelle : AMBARIO

L'Association Ambario (Académie malgache, Antananarivo), qui, sous la présidence de Mme Bakoly D. Ramiaramanana, regroupe des chercheurs et des universitaires malgaches, publie une revue trimestrielle consacrée à l'animation culturelle et scientifique. La revue se propose notamment de populariser l'acquis des recherches actuelles et de débattre des questions de culture concernant Madagascar et les pays environnants.

La revue accorde une large place à la littérature et particulièrement aux textes de la littérature orale traditionnelle (poèmes, épopées, blasons, contes et discours) qui sont publiés avec *leur traduction* en français. Dans ce domaine, on y trouve de beaux textes inédits et dont on n'a jamais publié d'équivalent.

On y lit également des articles consacrés à la langue et à l'histoire, aux us et coutumes, aux arts et à l'archéologie, aux sciences et techniques. De plus, des dossiers sont consacrés aux pays de l'océan Indien : littérature mauricienne, archipel comorien. Bien composée et im*primée*, Ambario est une revue que conserveront et consulteront tous ceux qu'intéressent la culture et *les* problèmes malgaches.

(PUBLICITÉ)

A MADAGASCAR

Quatre sociétés d'État sont à votre service dans le domaine de l'Import-Export

ROSO
SOMACODIS
SICE
COROI

– Réalisent 70 % des importations destinées à la Grande Ile.

– Sont les seules sociétés agréées par l'État pour l'exportation de la production agricole du pays (café, girofle, vanille, poivre, raphia, etc.)

– Disposent d'un réseau de distribution et de collecte de plus de cent agences réparties dans tout Madagascar.

ROSO Adresse : 37 ,rue Razafimahandry ANTANANARIVO - Madagascar B.P. : 173 Téléphone : 249-21 Télex : 222.21	**SOMACODIS** Adresse : 85, rue Rabezavana ANTANANARIVO - Madagascar B.P. : 188 Téléphone : 248-71 Télex : COLIMAD Tana - 222.07
SICE Adresse : 17 ,rue Patrice-Lumumba ANTANANARIVO - Madagascar B.P. : 150 Téléphone : 239-41 Télex : 222.16	**COROI** Adresse : 77 ,rue Solombavambahoaka-Frantsay ANTANANARIVO - Madagascar B.P. : 428 Téléphone : 210-44 Télex : 222.14

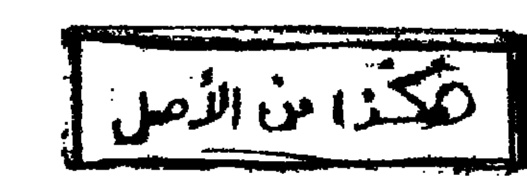


ancienne,











La presse : ancienne, vivante et nationale

AVEC ses dix quotidiens, sa vingtaine d'hebdomadaires et quarante autres périodiques, la presse malgache fait preuve d'une *vitalité* que bien des pays du tiers-monde lui envient. A raison de quatre-vingt mille à cent mille exemplaires diffusés chaque jour, elle touche environ un habitant sur cent, ce qui la place au quatrième rang sur le continent africain, derrière l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'île Maurice.

Ce résultat tient aux conditions particulières de la colonisation de Madagascar, à la permanence d'un fort courant nationaliste et à l'existence déjà ancienne d'une bourgeoisie urbaine et lettrée. Depuis plusieurs dizaines d'années, un public averti et fidèle a le goût de choisir, dans les kiosques de la capitale, entre une multitude de petites feuilles de deux ou quatre pages, aux tendances politiques les plus diverses, dont certaines sont encore composées lettre à lettre, à partir de vieilles « casses », et tirées sur des presses antédiluviennes.

Les principaux journaux atteignent l'intérieur du pays, grâce aux « taxis-brousse » ou à l'avion, à la rencontre d'une clientèle de notables instruits et curieux que ne *satisfait pas* la seule *écoute* de la radio nationale. Souvent, ces *journaux sont passés* de la main à la main. Parfois même, ils sont loués à l'heure, ce qui incite par exemple *Madagascar-Matin* — principal quotidien de l'île et le seul rédigé en français — à rappeler périodiquement à ses lecteurs que « *la location du journal est strictement interdite, tout contrevenant s'exposant à des poursuites judiciaires* »...

A la fois aimée et redoutée, encouragée *ou combattue selon* la conjoncture politique, la presse « libre » est en tout cas acceptée à Madagascar comme un phénomène de société. Ni les gouverneurs de la colonie *française* ni les régimes social-démocrate (Première République) ou *révolutionnaire (Seconde République)* n'ont pu la convaincre de cesser d'être elle-même : souvent bruyante, agressive, polémique et contradictoire ; parfois peu soucieuse de vérifier l'authenticité de ses dires, voire « achetée » et franchement malhonnête ; toujours curieuse, inquiète, moralisante, *donneuse de leçons ; et* surtout, fort tatillonne à l'endroit de son indépendance.

Plutôt que d'escompter la réduire, l'Etat malgache indépendant a préféré mettre en place progressivement un secteur public de presse susceptible de contrebalancer l'influence des *journaux privés ou* de les inciter à évoluer d'eux-mêmes : agence de presse, journaux officiels ou officieux. Pour le reste, il se réserve le droit de censure sur l'ensemble des journaux — selon une pratique qui a eu cours, presque sans interruption, depuis les débuts de la colonisation. Et il tente de *s'assurer, pour son compte,* la sympathie active de certains d'entre eux...

Cent douze ans déjà...

L'ANCIEN président Tsiranana s'était réjoui, en 1966, que les débuts de la presse dans son pays aient été « *contemporains de Marx et de Baudelaire* ». En fait, si le premier journal en malgache — *Teny Soa* (« la Bonne Parole ») — fut bien édité à partir de 1866, il s'agissait, comme plus tard *Hevi Bolamena* (« la Pensée d'or ») ou *Sakaizan'ny Tanora* (« l'Ami des jeunes ») de publications éditées par les nombreuses missions religieuses présentes sur les Hauts-Plateaux malgaches. Catholiques, anglicans ou protestants de Grande-Bretagne, de France et de Norvège cherchaient par le moyen des journaux à prêcher leur bonne parole et à rallier le public lettré de la région de Tananarive... au détriment de leurs concurrents. Certains journaux de missionnaires britanniques — comme *Madagascar Times* ou *Madagascar News*, entreprirent également de défendre une royauté Merina finissante contre les assauts français.

Cette presse, qui subsista en partie durant la colonisation française, publiait des textes bibliques, ainsi que des échantillons des littératures d'origine de ses éditeurs. Elle fut un des principaux agents de diffusion de la pensée occidentale, présentée comme source de lumière et opposée à l' « *obscurité* » voire à la « *barbarie* » des coutumes ancestrales — avant de jouer au contraire, aux heures de la *colonisation triomphante*, un *rôle de* conservatoire de l'âme malgache et de création de sa propre littérature.

Dans les villes-comptoirs de la côte, de nombreuses petites feuilles étaient éditées en français à l'intention des colons, qui se faisaient nombreux : *le Clairon* et *l'Avenir*, à Diégo-Suarez, *l'Opinion publique ou la Cloche* à Tamatave défendaient avec verve et agressivité les intérêts des « pionniers » de la colonisation, ne ménageant pas leurs insultes à la reine de Madagascar, mais s'attaquant aussi au président français à Tananarive. Les journaux étrangers de la capitale s'efforçaient à plus de diplomatie ; mais le plus respecté d'entre eux — *il s'agissait de Ny Malagasy* (« le Malgache »), édité par les soins de la résidence — n'hésita pas à publier en juin 1894 un article particulièrement violent qui contribua indirectement à précipiter l'annexion de Madagascar par la France. Le rédacteur s'en *prenait au comportement* des fonctionnaires royaux et de la reine elle-même sous forme d'une litanie répétant toutes les cinq lignes, en refrain : « *Pendant combien de temps, ô Malgaches ! resterons-nous sous ce gouvernement de Nabuchodonosor ?* (1). »

Au début de ce siècle, après cinq ans de conquêtes et d'occupation française, on recensait vingt-trois publications en langue française, sept en anglais, mais seulement quatre en *malgache*. Le général Gallieni, qui avait considéré la presse au début comme « *un organe utile, susceptible de fournir, dans un pays neuf surtout, des indications pratiques à retenir sur les aspirations et les légitimes désirs des indigènes* », *résolut* d'interdire en 1901 aux publications en langue malgache le droit de diffuser des articles politiques ou relatifs aux activités de l'administration. Au moment où la presse de France jouissait du régime le plus ouvert qui soit, les *journaux malgaches devaient* donc obtenir du gouverneur général une autorisation de paraître révocable à tout moment, s'assurer les services d'un gérant français, et soumettre toute leur production à la sagacité des censeurs du Bureau de la presse indigène de Tananarive.

Colons, indigènes et métropole

PENDANT une trentaine d'années, les publications en langue malgache durent donc se *contenter des genres religieux ou* littéraires, renouant avec leurs aînées du siècle précédent. Elles avaient aussi le loisir d'épiloguer sur les événements lointains, en tentant d'amener les lecteurs à établir eux-mêmes le parallèle : les articles du pasteur Ravelojaona, publiés en 1913 dans *Ny Mpanolotsaina* (« le Conseiller ») à propos du Japon, qui insistaient sur le « réveil », l' « ouverture » et le « progrès » d'un pays ayant échappé à la colonisation, étaient évidemment loin d'être aussi « exotiques » qu'il y paraissait au premier abord...

L'extension d'un petit prolétariat à Diégo-Suarez (où les Français avaient établi un arsenal) et à Tananarive, les progrès du syndicalisme et des idées sur l'égalité des races et le courage personnel d'une poignée de *nationalistes malgaches se battant avec* quelques camarades français, devaient faire reculer les limites imposées à la presse malgache. A partir de 1927, Jean Ralaimongo préconise dans *l'Opinion* puis dans *l'Aurore malgache* la naturalisation en masse de la population, afin qu'elle accède aux droits *ouverts* par *la* nationalité française. Avec Joseph Ravohangy, Jules Ranaivo, Paul Dussac, des journaux comme *le Réveil malgache, le Prolétariat malgache* ou *la Nation malgache* ont été les précurseurs de la grande vague nationaliste de l'après-guerre. Protestant avec vigueur contre le régime de l'indigénat, le travail obligatoire et la répression politique, ils se sont exposés à des saisies et à des emprisonnements sans nombre ; mais, chaque fois, un journal *interdit était* remplacé par un autre. Et ces organes éphémères regroupaient les opposants à la colonisation française à une époque où il leur était encore interdit de s'organiser en parti (2).

Au même moment, les journaux de la communauté française jouissaient d'une liberté totale dont ils ne manquaient pas d'user. Leurs articles, souvent violents, *parfois franchement* vulgaires, témoignaient en particulier de la méfiance, voire de l'hostilité que portaient les intérêts privés de toutes sortes à l'administration coloniale, jugée toujours trop « métropolitaine » et insuffisamment au fait des problèmes des colons. Quatre journaux dominaient leurs confrères, s'efforçant de rester quotidiens : *la Tribune, organe du colonat « industriel »* qui était favorable à une ouverture plus grande de la France en direction des Malgaches « évolués », afin de fournir aux entreprises françaises les cadres moyens dont elle manquait ; *l'Information*, qui se voulait « *porte-parole de tous les colons de Madagascar* » ; *l'Indépendant*, organe des grandes familles françaises, *favorable à un régime* d' « *autonomie interne* » qui permit aux colons de prendre leurs affaires en main ; et *le Madecasse*, (devenu ensuite *la Sous-France)*, qui défendait le petit colonat d'origine réunionnaise à partir d'arguments délibérément racistes (3).

Une alternance d'essors et de déclins

LES années du Front populaire devaient être plus favorables à la presse malgache : en 1935, un jugement reconnaissait l'illégalité du régime juridique imposé *à la* presse dans l'île ; en août 1938, un décret de Georges Mandel *abrogeait d'un coup les restrictions* apportées depuis quarante ans à la liberté de la presse. Mais la guerre était là, et avec elle de nouveau la censure, et l'ordre moral vichyssois.

Cependant, le pli était pris ; et, à la libération, les journaux politiques en langue malgache ont proliféré, rivalisant d'ardeur polémique ou moment où se créait le grand Mouvement de la défense de la rénovation malgache (M.D.R.M.) des *députés* Ravohangy, Raseta et Rabemananjara et *alors* que les premières élections concédées par la métropole étaient annoncées.

Le soulèvement de mars 1947 a donné un nouveau coup d'arrêt à l'essor de la presse malgache ; de nombreux *journalistes ont été* tués, emprisonnés, ou convaincus *d'abandonner la lutte. Sous* ce régime d'interdiction des partis, certains journaux ont cependant tenté de regrouper des militants *épargnés* par la répression, et ont essayé — à leurs risques et périls — d'évoquer à mots couverts les *idéaux nationalistes*. Après une période favorable à des tentatives *journalistiques nouvelles* — comme des magazines ou des journaux spécialisés, — la politique a refait surface dans les journaux à l'approche de la « loi-cadre », qui vit s'opposer les partisans d'une accession « douce » et conservatrice à *l'indépendance*, et ceux d'une stratégie de la rupture ou de la recherche d'une véritable indépendance économique.

En 1958, année de la proclamation de la *République*, la presse politique malgache comprenait cinquante-cinq titres, dont dix-neuf quotidiens, vingt-six hebdomadaires et vingt périodiques divers. Sept étaient de tendance « progressiste » (socialistes ou *communistes*), *treize* se réclamaient du nationalisme (ex-M.D.R.M.) ; vingt-trois étaient favorables au président Tsiranana (modérés, social-démocrates), quatre se rattachaient aux milieux syndicalistes, sept à l'Eglise catholique, un au protestantisme.

Dix ans plus tard, le déclin était net, fruit d'une certaine bipolarisation politique : nationalistes et progressistes liés au parti du Congrès pour l'indépendance de *Madagascar* (A.K.F.M.) d'un côté ; journaux favorables au parti *social-démocrate* (P.S.D.), « *parti à majorité écrasante* », de l'autre. La première, qui n'avait guère évolué depuis la colonisation, à l'exception toutefois de l'hebdomadaire *Hehy* (« le Rire »), battait de l'aile, avec des tirages souvent voisins de mille exemplaires.

La seconde, soutenue directement ou indirectement par l'Etat — comme *le Courrier de Madagascar*, créé conjointement par la Société nationale des entreprises de presse, à Paris, et le président Tsiranana, *dans le but de « casser »* la petite presse malgache d'opinion tananarivienne, — avait le monopole des gros tirages, un accès quasi exclusif aux nouvelles d'origine administrative et parvenait seule à se faire diffuser en province sans obstacle notable.

Entre les deux, un secteur indépendant ou centriste subsistait avec plus ou moins de bonheur : *Maresaka* (« les Nouvelles »), spécialisé dans le ragot de salle de police ; *Lumière*, un hebdomadaire édité à Fianarantsoa par des jésuites *français*, et son homologue malgache, *la Kroa*, placé sous la responsabilité de Remy Ralibera, jésuite également ; *Feon'ny Madagasikara* (« la Voix de Madagascar »), rédigé par l'ancien secrétaire de rédaction de l'*Aurore* de Diégo-Suarez au temps de Ralaimongo ; et *Andry-Pilier*, un hebdomadaire favorable au parti MONIMA, qui a sans doute détenu dans les dernières années de pouvoir du président Tsiranana le record absolu des *saisies*.

L'explosion nationaliste de mai 1972, dans un climat de revendication pour une « *seconde indépendance* » de Madagascar, a constitué pour la presse une nouvelle occasion de renouveau : la plupart des journaux liés à l'ancien P.S.D. ont mordu la poussière ; les locaux du *Courrier de Madagascar* — qualifié de « *journal des colons* » par les émeutiers — ont été incendiés, donnant *naissance quelques semaines* plus tard à *Madagascar-Matin*, qui se proposait de réaliser un journal plus ouvert avec un personnel journalistique en grande partie inchangé. Durant deux années, les tirages ont progressé de manière fulgurante ; plusieurs hebdomadaires sont devenus *quotidiens* ; les journalistes ont tenté des formules nouvelles, profitant d'une actualité à nouveau chargée. *Tselatra* (« l'Eclair ») s'est spécialisé dans la caricature et le soutien aux jeunes *zoam* (chômeurs des villes) ; *Ady Gasy* (« la Chose malgache ») a misé sur le réalisme social, renouvelant le photo-journalisme ; *Zava Misy* (« Réalités ») a joué — pour la première fois dans un quotidien en langue malgache — la carte des gros titres et des nouvelles à sensation, étendant la palette des genres journalistiques : portraits, face-à-face, éphémérides, photo-montages, dossiers. La plupart des journaux se sont ouverts aux informations générales, et ont *adopté le procédé d'impression* offset, certains troquant même la traditionnelle machine à écrire pour une coûteuse « composeuse » de bureau.

Cependant, la presse n'a pas *manqué de pâtir* de la reprise en main, sensible dans le pays depuis deux ans : la raréfaction des grandes nouvelles, la nécessité de présenter de manière plus « positive » les efforts d'un pays qui tente de construire un socialisme original, l'impossibilité pour les opposants au régime lui-même de disposer d'organes propres, la vigilance d'une censure à laquelle *le journal de la Direction de l'information* n'échappe pas lui-même, préludent à des temps moins florissants.

Le gouvernement, qui consacre l'essentiel de ses efforts à la radio-télévision, a tout de même renforcé son secteur de presse *en créant Atrika*, un quotidien d'informations générales susceptible de rivaliser un peu avec *Madagascar-Matin* (dont le statut est resté ambigu, même s'il joue sagement son rôle de quotidien officieux). L'ancienne agence officielle *Mad-Press*, devenue *Taratra* (ANTA) a été renforcée : elle a reçu *pour mission de donner* à ses usagers « *une information exacte et mobilisante* », et elle détient désormais le monopole de distribution des informations mondiales dans la Grande Ile, après avoir desserré l'emprise de l'Agence France-Presse en passant également des conventions avec Reuter, Tass et Chine nouvelle. L'antique *Vaovao*, diffusé depuis près de *quatre-vingt-douze* ans dans les administrations et les collectivités décentralisées de l'île, a été rénové à son tour. L'ensemble des services d'information gouvernementaux — radio et télévision incluses — emploient ainsi quatre-vingts journalistes (sur les cent quatre-vingt-dix-sept détenteurs d'une *carte professionnelle*).

« Un moyen privilégié d'éducation »

LA charte de la presse, *adoptée* en 1974, au plus fort de la *période libertaire qui a suivi* le « mai malgache », apparaît déjà dépassée. L'ordre des journalistes qu'elle avait créé est aujourd'hui partiellement paralysé en raison du boycottage des journalistes de tendance A.K.F.M. et de la confusion entre journalistes et directeurs-propriétaires de journaux, *entre* « *indépendants* » (réels ou supposés) et « fonctionnaires », entre « observateurs » et « militants ». Son président actuel, le Père Remy Ralibera, responsable de l'information pour l'Eglise catholique malgache, considère *que cette charte doit* être adaptée au contexte « militant » actuel : « *Si, pour certains, la liberté de presse signifie défendre la minorité, je suis contre* », affirme-t-il, faisant allusion à ceux qui contestent peu ou prou, dans les milieux journalistiques, que la révolution socialiste puisse être considérée comme « *le seul choix possible* ».

Le gouvernement, qui a confié au *ministre* de l'information la responsabilité parallèle de l' « *orientation idéologique* » souhaiterait que la presse écrite se concentre, que la profession se moralise, et que les journaux voient plus loin que la capitale, où la presque totalité d'entre eux restent installés et dont ils ne sortent que rarement (4). Il considère, comme l'indique le Livre rouge publié en 1975, que l'information est « *un moyen privilégié d'éducation du peuple* » et qu'elle doit « *stimuler l'esprit révolutionnaire* » et « *inciter le peuple à appliquer les mesures prises par les autorités dans l'intérêt des masses* ». Pour certains journalistes issus de la vieille presse indépendante, habitués à *exercer* leur métier au jour le jour et avec les maigres moyens du bord, comme pour leurs jeunes confrères formés à l'école de l' « objectivité » occidentale, la conversion ne peut manquer d'être dure...

Ph. L.

---

(1) Raymond Rakotonirina, *L'information et la presse à Madagascar, d'Andrianampoinimerina à Ranavalona II*, Institut français de presse, 1966.

(2) Lucile Rabearimanana, « Presse et luttes politiques à Madagascar », *Aujourd'hui l'Afrique*, n° 11-12, 1978.

(3) Henri Rakoto-Zafa, *la Presse écrite malgache*, ENAM, 1971.

(4) A deux exceptions près, toutefois. *L'Eclair*, un magazine édité par Latimer Rangers, s'efforce de réagir *contre l'indifférence de la presse* à l'égard de l'arrière-pays, notamment en ce qui concerne l'extrême-nord et l'extrême-sud. *Océan Indien actuel*, revue mensuelle éditée par Richard-Claude Ratovonarivo, a une démarche analogue à propos de l'environnement régional de la Grande Ile.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES À VOCATION MONDIALE

ONU

Le Conseil de sécurité demande l'annulation des élections en Namibie

LE Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies a demandé le 13 novembre l'annulation immédiate des élections prévues par l'Afrique du Sud en Namibie pour le début de décembre. La résolution a été adoptée par dix voix sans opposition, mais avec l'abstention des cinq membres occidentaux du Conseil qui, précisément, forment le « groupe de contact » avec l'Afrique du Sud pour faciliter l'aménagement d'un régime de transition dans le territoire (Allemagne de l'Ouest, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne). Le Conseil de sécurité prévoit dans son texte de prendre des mesures appropriées, y compris des sanctions économiques, au cas où l'Afrique du Sud refuserait l'organisation d'élections sous le contrôle de l'ONU. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation, a été chargé de veiller à l'application de cette résolution et de faire rapport au Conseil à ce sujet pour le 25 novembre.

Le Conseil de sécurité s'était réuni le 31 octobre pour examiner ce problème, à la demande du groupe africain. Il s'agissait plus précisément du non-respect par Pretoria de la résolution adoptée le 29 septembre dernier par le Conseil et qui créait un groupe d'assistance des Nations unies chargé d'aider à assurer dans un proche avenir l'indépendance du territoire. Le Conseil était saisi d'un communiqué publié à l'issue des entretiens ayant eu lieu entre les cinq pays occidentaux et le gouvernement sud-africain du 16 au 18 octobre 1978.

Signalons encore que dans son rapport à l'Assemblée générale, adopté le 25 octobre, le Conseil des Nations unies pour la Namibie demande en particulier l'imposition de sanctions économiques totales contre l'Afrique du Sud.

Les travaux de l'Assemblée générale

Au terme de son débat sur le développement et la coopération économique internationale fin octobre, l'Assemblée générale des Nations unies, qui poursuit sa trente-troisième session à New-York, a adopté sans opposition un projet de résolution concernant l'avenir des travaux du comité plénier économique. Le texte regrette que des divergences de vues sur l'interprétation du mandat du comité l'aient empêché de mener des négociations significatives et insiste sur la nécessité d'aboutir à des progrès réels sur les problèmes qui lui sont soumis.

D'autre part, l'Assemblée a adopté au début de novembre deux résolutions relatives aux activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le 9 novembre, elle a aussi adopté un texte demandant le retrait des forces étrangères de Chypre et recommandant au Conseil de sécurité de fixer un calendrier d'évacuation et d'envisager des sanctions en cas de non-observation de cette injonction. Cette résolution a été votée par 110 voix contre 4 (Turquie, Iran, Pakistan et Arabie Saoudite) et avec 22 abstentions, la clause demandant au Conseil de sécurité de se saisir du problème ayant recueilli 80 voix contre 7 avec 48 abstentions lors d'un vote séparé.

Le 10 novembre, l'Assemblée a décidé de maintenir M. Hamilton Shirley (Sri-Lanka) au poste de président de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, dont les dates et lieu de la prochaine réunion ont été fixés du 19 mars au 27 avril à Genève.

Le 10 novembre également, l'Assemblée a élu cinq membres non permanents du Conseil de sécurité (qui en compte dix au total, plus les cinq membres permanents) qui occuperont leurs sièges à dater du 1er janvier ; il s'agit du Bangladesh, de la Jamaïque, de la Norvège, du Portugal et de la Zambie. Elle a aussi procédé aux désignations habituelles au Conseil économique et social pour pourvoir les sièges devenus vacants.

FORCE INTERIMAIRE DES NATIONS UNIES AU LIBAN. — *Dans un rapport publié le 12 octobre dernier, M. Kurt Waldheim a attiré l'attention sur le financement de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL). Il restait encore 39,3 millions de dollars à percevoir à la date du 30 septembre, dont seulement 25,3 millions pouvaient être considérés comme recouvrables, les autres Etats débiteurs n'ayant pas l'intention de verser leurs contributions pour la FINUL.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Réuni à New-York le 12 octobre pour les travaux de sa deuxième session de 1978, le Conseil économique et social de l'ONU a demandé des mesures efficaces pour mettre en œuvre les recommandations de la conférence sur la coopération technique entre pays en voie de développement qui s'est tenue à Buenos-Aires du 30 août au 12 septembre (voir à ce sujet l'article de Marie-Claude Céleste dans le numéro de novembre du* Monde diplomatique).

D'autre part, l'ECOSOC a examiné le plan à moyen terme des activités de l'ONU pour 1980-1983, ainsi que la coordination et la coopération internationale dans le cadre du système des Nations unies.

APARTHEID. — *Des consultations ont eu lieu le 13 octobre à New-York entre les membres du comité spécial contre l'apartheid et les représentants de trois confédérations syndicales internationales : l'Organisation de l'unité syndicale africaine, la Confédération mondiale du travail et la Confédération internationale des syndicats libres. D'autre part, le comité a rendu hommage à Frantz Fanon le 3 novembre.*

— Dans son rapport à l'Assemblée générale, le comité ad hoc, chargé de rédiger un projet de convention internationale contre l'apartheid dans le sport, demande la prolongation de son mandat pour lui permettre de terminer ses travaux l'an prochain.

DROITS DE L'HOMME. — *Le comité des droits de l'homme, créé pour surveiller la mise en œuvre, par les Etats parties, des dispositions du Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, a examiné à la fin d'octobre les rapports de l'Union soviétique et de l'île Maurice.*

ELECTIONS A LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *A la suite d'un vote séparé du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale le 31 octobre dernier, les membres suivants ont été élus à la Cour internationale de justice pour un mandat de neuf ans à compter du 5 février prochain : MM. Richard R. Baxter (Etats-Unis), El-Rian Abdullah Ali (Egypte), Platon D. Morozov (Union soviétique), Jose Sette Camara (Brésil) et Roberto Ago (Italie). Ils remplaceront les cinq membres dont le mandat expire le 5 février.*

CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LES ACTIVITES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT. — *La conférence des Nations unies pour les annonces de contributions à l'ensemble des activités de développement pour 1979 s'est tenue le 7 novembre. Les gouvernements se sont engagés à verser 772,8 millions de dollars aux fonds et programmes suivants : 581,3 millions de dollars au Programme des Nations unies pour le développement ; 24,8 millions de dollars au Fonds d'équipement des Nations unies ; 28,3 millions de dollars au Fonds spécial pour les pays en voie de développement sans littoral ; 600 000 dollars au Programme de volontaires des Nations unies ; 112,2 millions de dollars aux ressources générales de l'UNICEF ; 11,9 millions de dollars aux programmes à objectif spécifique de l'UNICEF ; 142 000 dollars pour l'Année internationale de l'enfant ; 10,2 millions de dollars au Fonds des Nations unies pour le développement industriel ; 562 249 dollars à la Fondation des Nations unies pour l'habitat et les établissements humains ; 2,8 millions de dollars au Fonds de contributions volontaires pour la Décennie de la femme et 13 000 dollars à l'Institut de recherche pour la promotion des femmes.*

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES. — *Dans le cadre du programme de développement humain et social de l'université des Nations unies, un séminaire a été organisé du 13 au 17 novembre à l'université de Tokyo. Des spécialistes de quinze pays d'Asie y ont étudié les moyens de mieux exploiter la « créativité endogène » en vue de rendre le processus de développement plus acceptable et plus efficace.*

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AMERIQUE LATINE. — *Comme prévu par le Conseil économique et social des Nations unies, une réunion régionale pour l'Amérique latine s'est tenue à Santiago-du-Chili du 9 au 23 octobre pour donner suite au plan d'action de la conférence sur l'eau des Nations unies. Les participants ont recommandé notamment de créer un office des ressources hydrauliques dans le cadre de la CEPAL. Ils ont aussi souhaité la création d'un comité chargé de suivre l'évolution des travaux, toujours dans le cadre de la CEPAL.*

● COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE. — *Le comité du bois de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a tenu sa trente-sixième session à Genève du 9 au 13 octobre dernier. Il a constaté à cette occasion que le marché des produits forestiers a été de plus en plus touché, ces dernières années, par les variations des parties des taux de change.*

— Un séminaire sur les aspects énergétiques des industries forestières s'est tenu à Udine (Italie) du 13 au 17 novembre. Les participants étaient saisis notamment d'un document intitulé : Consommation d'énergie dans les industries forestières de la région de la C.E.E., *préparé par les services compétents de la C.E.E. Les auteurs y prévoient une hausse des coûts de production à la suite des hausses du coût de l'énergie.*

UNESCO

A la vingtième conférence générale : un texte de compromis sur le rôle des organes d'information

LA vingtième session de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), s'est tenue à Paris du 24 octobre au 28 novembre. Une partie de ses travaux a été consacrée à l'examen du projet de déclaration présenté par le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow, sur « *les principes fondamentaux concernant la contribution des organes d'information au renforcement de la paix et de la compréhension internationale, à la promotion des droits de l'homme et à la lutte contre le racisme et l'apartheid et l'incitation à la guerre* ».

Ce projet devait rencontrer l'opposition des pays occidentaux, en particulier des Etats-Unis, en raison du contenu de l'article 11, qui prévoyait un contrôle de l'Etat sur les organes de presse ; en revanche, il avait l'adhésion des pays socialistes et des non-alignés.

Un texte de compromis, qui apporte trois changements essentiels par rapport à la première version, a finalement été adopté par consensus et par acclamation : les références au contrôle de l'Etat sont supprimées, notamment dans l'article 11. Parallèlement, la défense des droits de l'homme est incluse à dix reprises dans le projet, et en particulier dans le titre, afin de satisfaire les partisans d'un autre projet (dont la France, l'Allemagne de l'Ouest et les Etats-Unis). Enfin sont ajoutées des références à un « *nouvel ordre international de l'information* » pour tenir compte des revendications du groupe des non-alignés et des aspirations du tiers-monde en général.

Autres sujets ayant donné lieu à controverse : la politique culturelle d'Israël dans les territoires occupés et les fouilles à Jérusalem. Une résolution a été adoptée supprimant l'aide de l'UNESCO à Israël — comme les années précédentes — et invitant cet Etat à suspendre les fouilles « *qui portent atteinte au caractère et au statut de Jérusalem* ». Un autre texte adopté en séance plénière condamne la politique d'Israël en matière d'enseignement dans les territoires occupés.

D'autre part, une déclaration sur la race et les préjugés raciaux a aussi été adoptée, le texte définitif ayant été purgé, lors des travaux en commission, de toute référence assimilant le sionisme au racisme.

Au chapitre des activités de l'organisation pour les deux prochaines années, la conférence générale a défini les grandes orientations de principe qui devraient inspirer les interventions de l'UNESCO. En particulier dans le domaine de l'éducation, les membres de la conférence ont souhaité qu'il soit désormais accordé davantage d'importance à la réflexion prospective.

CREATION D'UN PRIX SIMON-BOLIVAR. — *Le Venezuela a remis au mois de novembre au directeur général de l'UNESCO la somme de 190 000 dollars destinés à l'institution d'un prix international Simon-Bolivar. Ce prix sera décerné pour la première fois en juillet 1983 à des personnes ou à des institutions ayant contribué par leurs activités « à la liberté, à l'indépendance et à la dignité des peuples », ainsi qu'au « renforcement de la solidarité entre les nations » afin de promouvoir l'avènement d'un nouvel ordre économique, social et culturel international.*

Travail

Au conseil d'administration : la liberté syndicale

REUNI à Genève au début du mois de novembre, le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) a examiné de nombreuses plaintes concernant la liberté syndicale dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique et des Caraïbes. Le conseil d'administration a notamment décidé de rendre publique une réclamation, présentée en janvier 1977 par la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), selon laquelle le gouvernement de la Tchécoslovaquie aurait pris des mesures discriminatoires (sous forme de licenciements) contre des travailleurs ayant signé ou appuyé le manifeste de la « charte 77 » sur les droits de l'homme. Cette décision a été prise à la suite de la réponse du gouvernement tchécoslovaque à cette réclamation, réponse qui n'avait pas été jugée satisfaisante par le conseil.

Au cours de sa session, le conseil a aussi admis en qualité de membre permanent le Brésil, au titre des dix Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable (ce siège était vacant depuis le retrait des Etats-Unis, intervenu en 1977). Il a, d'autre part, décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la soixante-sixième session de la conférence internationale du travail, en juin 1980, les trois questions suivantes : promotion de la négociation collective ; égalité de chances et de traitement entre travailleurs des deux sexes ayant des responsabilités familiales ; sécurité, hygiène et milieu de travail.

CANCERS PROFESSIONNELS DANS L'INDUSTRIE. — *Selon une étude publiée au début du mois de novembre par le BIT sous le titre* Cancers professionnels, prévention et contrôle, *les cancers professionnels ne doivent pas être considérés comme une fatalité. Ils posent néanmoins un problème extrêmement grave pour la santé publique.*

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES MINES D'OR EN AFRIQUE DU SUD. — *Selon le bulletin* Informations O.I.T., *publié au début du mois de novembre, les ouvriers noirs d'Afrique du Sud n'ont pas le droit de se syndiquer et vivent dans un état proche du servage. Les conséquences de leurs dures conditions de travail se sont traduites entre septembre 1973 et mars 1975, par cent trente-deux accidents graves, à quoi s'ajoute la menace permanente de la pneumoconiose.*

F.A.O.

Augmentation des fonds d'urgence du Programme alimentaire mondial

LE comité des politiques et des programmes d'aide alimentaire, organe directeur du Programme alimentaire mondial ONU-F.A.O. (PAM), a autorisé le 6 novembre M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), à prélever une nouvelle tranche de 10 millions de dollars (en vivres et en espèces) sur les ressources du PAM pour répondre aux pénuries imprévues provoquées par des catastrophes naturelles ou autres, d'ici à la fin de 1978.

Le comité s'est, en effet, déclaré préoccupé par « *la situation alimentaire précaire qui prévaut dans de nombreux pays récemment frappés par des catastrophes naturelles, comme le* Vietnam, le Laos et l'Ethiopie ».

Une aide alimentaire d'urgence a, d'autre part, été accordée à l'Ethiopie au titre du PAM. D'une valeur de 1,8 million de tonnes, elle est précisément destinée à assister les populations frappées par la sécheresse et la guerre civile.

CEREALES. — *En raison des bonnes récoltes prévues dans de nombreux pays, le commerce mondial des céréales pourrait connaître un léger fléchissement lors de la prochaine campagne, après le haut niveau de 1977-1978, estime le bulletin du mois de novembre* Perspectives de l'alimentation *que publie la F.A.O. Le rapport établissant cette hypothèse souligne que les prix des céréales sur les marchés mondiaux sont actuellement notablement supérieurs à ceux de l'année dernière. Les prix du blé et des céréales secondaires ont enregistré une hausse. Mais les prix du riz se sont stabilisés et pourraient fléchir avec les récoltes de fin d'année.*

CUIRS ET PEAUX. — *Le commerce des cuirs et peaux, qui s'élève chaque année à quelque 7 milliards de dollars, souffre d'un manque de statistiques précises, ont estimé les gouvernements des pays intéressés au cours d'une réunion organisée par la F.A.O. à Rome à la fin du mois d'octobre. La F.A.O. a donc été priée d'établir un meilleur fond de données, par une coopération étroite avec les fonctionnaires de chacun des pays intéressés. La création d'un groupe de travail* ad hoc *d'experts en statistiques a été souhaitée.*

BLE. — *Une consultation sur l'état actuel des recherches sur le blé durum s'est tenue à Rome du 27 au 30 novembre en présence des représentants de trente-deux instituts de pays d'Europe, d'Algérie, de Bolivie, des Etats-Unis et du Canada, qui tous participent à un programme de recherche sur le blé durum, espèce tenant une grande place dans le régime alimentaire de la plupart des pays méditerranéens (sous forme de pâtes alimentaires et de couscous).*

Organisation météorologique mondiale

Déclaration sur les modifications de la couche d'ozone

LE comité exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) a adopté le 20 octobre une deuxième déclaration sur « les modifications de la couche d'ozone résultant des activités de l'homme et leurs éventuelles conséquences géophysiques ». Selon cette déclaration, la poursuite des dégagements de chlorofluorométhanes dans l'atmosphère se traduirait par une réduction significative de la quantité d'ozone stratosphérique. Si les dégagements de chlorofluorométhanes se poursuivaient au rythme qu'ils ont atteint en 1977, cela se traduirait, d'après les prévisions actuelles, par une raréfaction globale moyenne de 5 % environ en vingt ans.

La déclaration passe en revue les conséquences possibles de la diminution prévue de la quantité d'ozone. Elle estime qu'une réduction de 15 % de la quantité d'ozone entraînerait une augmentation d'environ 30 % du rayonnement ultraviolet atteignant la surface terrestre.

En ce qui concerne les effets climatiques, elle prévoit qu'une diminution de 15 % de la quantité globale totale d'ozone entraînerait une baisse de 10 °C de la température dans la haute stratosphère.

La première déclaration de l'O.M.M. sur ce sujet remonte au 26 novembre 1975.

● ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. — *Le 26 octobre a marqué la fin d'une période de douze mois au cours de laquelle tous les pays africains sont restés indemnes de variole. Si au cours des douze prochains mois aucun cas nouveau n'est détecté, toutes les conditions seront réunies pour que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) déclare la disparition de la variole dans le monde entier.*

— L'usage du tabac pendant la grossesse, ainsi que l'influence du tabac dans l'augmentation des troubles circulatoires chez les femmes qui prennent des contraceptifs oraux, dans l'accélération de la ménopause et dans d'autres troubles plus graves, notamment le cancer du poumon et la crise cardiaque, tels étaient quelques-uns des grands thèmes abordés par un comité O.M.S. d'experts de la lutte contre l'usage du tabac, réuni à Genève du 23 au 28 octobre.

— En réponse à l'appel lancé le 26 octobre dernier par M. Leo A. Kaprio, directeur de la région européenne de l'O.M.S., vingt-quatre pays européens et organismes de coopération internationale, intergouvernementale et bilatérale ont contribué par des donations en espèces, en matériel ou en personnel à la mise en œuvre des premières mesures destinées à endiguer l'épidémie de paludisme qui sévit dans le sud-ouest de la Turquie.

— La création d'organismes nationaux de contrôle pour l'homologation de tous les pesticides représente une grande priorité pour les pays en voie de développement : c'est ce qu'a déclaré un comité O.M.S. d'experts sur la sécurité d'emploi des pesticides réuni à Genève au mois d'octobre.

— Un groupe de travail sur l'éducation sanitaire de la population en matière de maladies cardio-vasculaires s'est réuni à Heidelberg (République d'Allemagne fédérale) du 7 au 10 novembre.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Le premier colloque international sur la désaffectation des usines nucléaires s'est tenu à Vienne, du 13 au 17 novembre, sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et de l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.). Environ deux cent cinquante participants, venus de vingt-cinq Etats membres de l'Agence et de plusieurs organisations internationales, ont participé à ce colloque qui a fait le point des connaissances et des méthodes actuelles, et a accordé une attention particulière aux politiques nationales en la matière et à leurs incidences internationales, au problème des rejets radioactifs, ainsi qu'aux opérations de décontamination et aux dispositifs de télécommande.*

— Afin d'examiner les rapports d'ordre technique entre nécessités de l'exploitation et fabrication du combustible dans le but d'obtenir un meilleur rendement des centrales nucléaires, l'A.I.E.A. a organisé du 6 au 10 novembre à Prague (Tchécoslovaquie), un colloque international sur la fabrication des éléments combustibles pour réacteurs à eau et, plus spécialement, son incidence sur la performance du combustible.

— A la suite d'un arrangement entre l'A.I.E.A. et le ministère de l'énergie des Etats-Unis, un cours interrégional sur la protection physique des installations et matières nucléaires a eu lieu pour la première fois à Albuquerque (Nouveau-Mexique), du 1er au 15 novembre.

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *Au mois d'octobre, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a confié à l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) l'exécution de douze projets d'assistance technique en matière d'aviation civile, dont le montant total dépasse 18 millions de dollars.*

Dix d'entre eux sont des projets nouveaux : six concernent la Guinée, la Jordanie, le Malawi, la Mauritanie, le Sri-Lanka et le Vietnam, les quatre autres sont des projets régionaux situés en Indonésie, aux Philippines, à Singapour et en Thaïlande. Les deux derniers projets sont des extensions de projets existants : un projet national au Bangladesh et un projet régional africain en Ouganda.

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Les trente conseillers hors siège de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), réunis à Vienne (Autriche) du 9 au 18 octobre, ont examiné les stratégies industrielles, l'évaluation et la mise en œuvre des projets, le rôle des conseillers dans les préparatifs de la troisième conférence générale de l'ONUDI (qui doit avoir lieu à New-Delhi en 1980), les moyens de favoriser la coopération technique entre pays du tiers-monde et les mesures propres à améliorer les communications entre le siège et les services extérieurs de l'ONUDI.*

— La deuxième réunion de consultation sur l'industrie des engrais, à Innsbruck (Autriche) du 6 au 10 novembre, a rassemblé plus de deux cent cinquante experts venus de soixante-dix pays et vingt organisations internationales.

— De nouvelles mesures visant à assurer une participation plus large et plus dynamique des femmes au développement industriel ont été recommandées au cours d'une réunion préparatoire sur le rôle de la femme dans l'industrialisation des pays en voie de développement, qui s'est tenue à Vienne (Autriche) du 6 au 10 novembre.

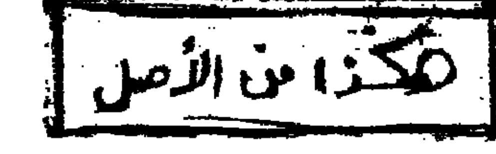
— Parmi les récentes publications de l'ONUDI : Les techniques en provenance des pays en voie de développement *(en anglais) et un* Guide sur les sources non classiques d'énergie *(en anglais).*

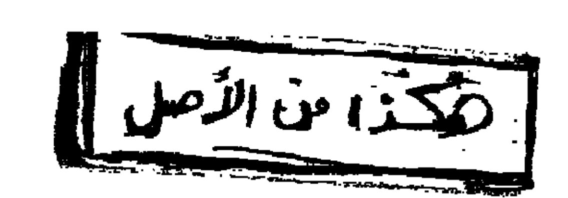
● UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — *L'accord régional concernant la radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques dans les régions 1 et 3 (Europe, Afrique, Asie et Australasie) de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.) est entré en vigueur le 23 novembre.*

Cet accord et le plan d'assignation de fréquences qui l'accompagne avaient été élaborés par une conférence administrative régionale de radiodiffusion de l'U.I.T. qui a tenu deux sessions à Genève (en octobre 1974 et en octobre-novembre 1975). L'accord, qui a été signé par cent pays appartenant aux deux régions, sera appliqué pendant une période de onze ans à partir de la date d'entrée en vigueur, mais il demeurera valable jusqu'à sa révision par une conférence compétente des pays membres de l'U.I.T.

Ce nouvel accord remplace la convention européenne de radiodiffusion de Copenhague (1948) ainsi que l'accord africain de radiodiffusion de 1966.

— D'autre part, l'U.I.T. a organisé au mois d'octobre un cycle d'études sur la gestion des fréquences et l'utilisation du spectre radio-électrique et de l'orbite des satellites géostationnaires. Ce cycle d'études, qui a réuni, pendant deux semaines à partir du 9 octobre, plus de deux cents représentants venus de soixante-quinze pays, avait pour objectif de fournir aux administrations des pays membres de l'U.I.T., et notamment à celles des pays en voie de développement, des indications pratiques sur l'établissement et l'organisation de leurs services de gestion des fréquences, ainsi que sur l'élaboration des règlements nationaux relatifs au fonctionnement de leurs services de radiocommunications, afin de respecter les dispositions des règlements internationaux.





ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Financement du tirage des Etats-Unis

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a anoncé le 7 novembre qu'il avait emprunté, dans le cadre des accords généraux d'emprunt, l'équivalent de 777 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.) pour financer « la mobilisation par les Etats-Unis d'une de leurs tranches de réserve ». La Bundesbank (R.F.A.) a accordé un prêt équivalant à 583 millions de deutschemarks en D.T.S. et le Japon a avancé un prêt d'une contre-valeur de 194 millions de D.T.S. en yens.

Contrairement à l'habitude, le Fonds monétaire n'a diffusé aucun communiqué pour indiquer le montant et les modalités du tirage des Etats-Unis. Selon des informations parues dans la presse, l'opération se serait faite en deux étapes au début de novembre et se monterait à 3 milliards de dollars. Elle s'inscrivait, on le sait, parmi les mesures inscrites au programme de soutien du dollar annoncé par le président Carter.

VENTE D'OR. — *Le F.M.I. a procédé le 1er novembre à sa vente mensuelle d'or au bénéfice des pays en voie de développement. 470 000 onces d'or ont été attribuées aux adjudicataires entre 223,03 et 230,00 dollars l'once. En outre, 80 000 onces ont été accordées aux pays membres ayant présenté des soumissions hors concours ; l'or a été attribué à ces pays au prix moyen d'adjudication de 224,02 dollars.*

Le 4 octobre, la précédente vente mensuelle d'or du Fonds portait sur 470 000 onces d'or fin, vendues aux adjudicataires entre 223,57 et 223,68 dollars. 134 000 onces avaient été attribuées aux pays membres ayant présenté des soumissions hors concours au prix moyen de 223,68 dollars l'once.

« FACILITES DE FINANCEMENT ELARGIE ». — *Dans le cadre de la « facilité de financement élargie » le Fonds a approuvé le 25 octobre une demande du gouvernement d'Haïti permettant à ce pays d'effectuer, au cours des trois prochaines années, jusqu'à concurrence de 32,2 millions de D.T.S. de tirages sur le F.M.I.*

FINANCEMENTS COMPENSATOIRES. — *Dans le cadre du financement compensatoire, deux pays ont été autorisés à effectuer sur le Fonds les tirages suivants : Soudan (21 septembre) : l'équivalent de 21,3 millions de D.T.S. ; Sénégal (30 octobre) : l'équivalent de 21 millions de D.T.S.*

CREDIT « STAND-BY » AU KENYA. — *Un crédit « stand-by » a été accordé le 13 novembre au Kenya qui pourra procéder au cours des douze prochains mois à des tirages jusqu'à concurrence de l'équivalent de 17,25 millions de D.T.S.*

Groupe de la Banque mondiale

Huit prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a accordé huit prêts aux pays suivants :

— Maroc (19 octobre) : 50 millions de dollars pour l'extension des installations d'engrais phosphatés ;

— Kenya (2 novembre) : 9 millions de dollars pour financer le forage de puits produisant de la vapeur ;

— Pérou (2 novembre) : 8,8 millions de dollars pour un projet d'ingénierie qui permettra d'apporter une solution à long terme aux problèmes d'adduction d'eau de la capitale ;

— Philippines (9 novembre) : 35 millions de dollars pour la réalisation d'un projet national de vulgarisation agricole ;

— Turquie (9 novembre) : 150 millions de dollars pour financer des importations prioritaires afin d'utiliser plus complètement la capacité de production dans l'agriculture et le commerce, et de répondre aux besoins d'importation des exportateurs ;

— Colombie (16 novembre) : 84 millions de dollars pour le programme d'énergie hydro-électrique de Mesitas ;

— Honduras (16 novembre) : 30,5 millions de dollars pour la réalisation du projet d'énergie électrique de Nispero ;

— Thaïlande (16 novembre) : 17,5 millions de dollars pour le second projet d'irrigation dans la région du nord-est, la moins développée du pays.

Les prêts de la Banque mondiale portent intérêt au taux de 7,35 % par an (nouveau taux entré en vigueur en octobre).

EMPRUNT EN SUISSE. — *La Banque mondiale a annoncé le 20 octobre qu'elle avait effectué un emprunt à moyen terme d'un montant de 300 millions de francs suisses (équivalant à 188,3 millions de dollars) auprès d'un groupe de banques suisses.*

CREDITS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé deux crédits en faveur de l'Inde : — 27 millions de dollars (27 octobre) pour financer un programme de recherche sur des variétés de céréales et d'arachide à haut rendement plus résistantes aux maladies et aux parasites : 190 millions de dollars (13 novembre) pour un projet ferroviaire et la modernisation et l'entretien du réseau.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a annoncé trois opérations :*

— Investissement de 9 millions de dollars (le 16 octobre) pour la construction d'une cimenterie en Argentine ;

— Des accords d'investissement pour le financement d'une usine d'engrais en Jordanie (le 27 octobre) ; ces accords ont été conclus entre la société Jordan Fertilizer Industry Company, la S.F.I. et un groupe de banques ; la contribution de la S.F.I. s'élève à 70 millions de dollars dont 20 millions sous forme de prêt à taux fixe et 50 millions sous forme de prêt à taux flottant pour le compte des participants ;

— Opération de prêt d'un montant de 950 000 dollars (le 7 novembre) en Uruguay pour un projet de gaz de pétrole liquéfié ;

GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE. — *Les onze organismes internationaux de recherche agricole financés par le groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (G.C.R.A.I.) recevront en 1979 des subventions d'un montant global d'environ 103 millions de dollars pour financer leurs activités. Ce chiffre résulte des engagements pris par la plupart des membres donateurs du G.C.R.A.I. lors d'une réunion de celui-ci qui s'est tenue au siège de la Banque mondiale, à Washington et s'est terminée le 10 novembre. Il est supérieur de quelque 17 millions de dollars aux engagements pris en 1978 pour financer les activités des organismes du groupe. Le G.C.R.A.I. est parrainé par la BIRD, la F.A.O. et le PNUD.*

NOMINATION. — *M. Mahmud Burney (Pakistan) a été nommé le 14 novembre représentant de la Banque mondiale auprès des Nations unies à Genève.*

Banque européenne d'investissement

Prêts dans six pays

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a récemment accordé une série de prêts aux pays et organismes suivants :

— Italie (19 octobre) : six prêts d'une contre-valeur de 197 milliards de lires (181,9 millions d'u.c.) répartis de la façon suivante : 154 milliards de lires (pour quinze ans à 8,4 %) à la Cassa per il Mezzogiorno pour le développement agricole et industriel du Sud ; 30 milliards de lires (pour quinze ans à 8,4 %) accordés à l'Istituto Mobiliare Italiano et rétrocédés à la Società Italiana per l'Esercizio Telefonico pour le développement des télécommunications en Sardaigne ; 13 milliards de lires (pour sept ans à 9,30 %) à la société Saipem du groupe Ente Nazionale Idrocarburi pour financer l'augmentation des capacités de pose de gazoducs et d'oléoducs de cette société ;

— Grande-Bretagne (24 octobre) : un prêt d'une contre-valeur de 36,9 millions de livres (55,33 millions d'u.c., pour quinze ans à 9,9 %) pour le financement de trains à grande vitesse ; le 7 novembre ce pays a conclu un accord-cadre portant sur la contre-valeur de 210 millions de livres (315 millions d'u.c.) consenties à titre de prêt au National Water Council et il a, d'autre part, reçu un prêt d'une contre-valeur de 5 millions de livres (7,5 millions d'u.c.), rétrocédé au Grampian Regional Council ; le 9 novembre un prêt d'une contre-valeur de 1 million de livres (1,5 million d'u.c., pour douze ans à 9,5 %) a été attribué au Kingston Upon Hull City Council pour l'amélioration des télécommunications dans la région de Hull (nord-est de l'Angleterre) ;

— Belgique (13 novembre) : un prêt de 2,5 milliards de francs belges (62,2 millions d'u.c., pour huit ans à 9,20 %) pour la construction de la troisième tranche de la centrale nucléaire de Doel ;

— Yougoslavie (14 novembre) : un prêt de 25 millions d'u.c. (pour quinze ans à 9,65 %) pour le financement de cinq tronçons de la future autoroute transyougoslave ;

— Irlande (20 novembre) : trois prêts d'une contre-valeur de 22 125 000 livres irlandaises (33,2 millions d'u.c.) répartis de la façon suivante : 13,5 millions de livres irlandaises (pour vingt ans à 9,35 %) pour l'alimentation en eau et la collecte des eaux usées dans la zone de Dublin ; 5 millions de livres irlandaises (pour dix ans à 9 %) accordées à l'Industrial Credit Company pour le financement de diverses initiatives industrielles de petite et moyenne dimension ; un prêt d'une contre-valeur de 3 625 000 livres irlandaises (pour huit ans à 8 %) destiné à l'achat d'un nouveau car-ferry mis en service entre l'Irlande et la Grande-Bretagne ;

— République fédérale d'Allemagne (21 novembre) : un prêt d'une contre-valeur de 2,2 millions de deutschemarks (0,9 million d'u.c., pour huit ans) attribué à la société TAD Pharmazeutisches Werk pour l'extension des installations d'emballage et de stockage de l'usine pharmaceutique de Cuxhaven.

OPERATIONS DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Dans le cadre de la convention de Lomé, la Banque européenne a annoncé l'octroi de trois crédits :*

— Un concours d'une contre-valeur de 5 millions de roupies (0,62 millions d'u.c., le 31 octobre) à la Development Bank of Seychelles pour aider au financement de projets d'investissement de petite et moyenne dimension ;

— Un prêt global de 3 millions d'u.c. (pour douze ans à 6,80 %, le 16 novembre) à la Caribbean Development Bank pour le financement de crédits dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et de l'énergie ;

— Un prêt de 3,2 millions d'u.c. (pour vingt ans à 2 %, le 16 novembre) à la République coopérative de Guyane pour la mise en valeur des ressources forestières de ce pays.

● BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé huit prêts en faveur des pays suivants :*

— Rwanda (9 octobre) : 3,3 millions d'u.c. (environ 943 millions de F C.F.A.) pour l'extension des usines de thé de Mulindi et de Pfunda ;

— Bénin (17 octobre) : deux prêts d'un montant de 7,42 millions d'u.c. (environ 1 120,3 millions de F C.F.A.) pour le financement du projet de construction d'une ligne électrique, de la cimenterie d'Onigbolo et du projet d'extension du port de Cotonou ; le premier prêt s'élève à 5 millions d'u.c., il a été consenti pour treize ans, à 7 % ; le second prêt, d'un montant de 2,42 millions d'u.c., a été accordé pour quinze ans (ce dernier prêt a été attribué à l'aide du Fonds spécial du Nigéria) ;

— Zaïre (17 octobre) : 5 millions d'u.c. (environ 1 426,8 millions de F C.F.A., pour vingt ans et à 7 %) pour le financement d'un projet de culture de maïs dans les petites exploitations familiales au Kassaï oriental ;

— Togo (17 octobre) : 6,5 millions d'u.c. (environ 1 857,44 millions de F C.F.A., pour vingt ans, à 7 %) pour le financement du projet de construction et d'équipement du centre hospitalier universitaire ; ce prêt est consenti conjointement par la BAD et le Fonds spécial du Nigéria ;

— Sierra-Leone (17 octobre) : 1,4 million d'u.c. (environ 400,064 millions de F C.F.A., pour treize ans à 7 %) ; pour le financement d'un projet d'adduction d'eau à Freetown ;

— Kenya (17 octobre) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F C.F.A., pour quinze ans à 7,50 %) pour le financement d'un projet de modernisation de la production sucrière de Ramisi ;

— Algérie (23 octobre) : 5 millions d'u.c. (environ 1 428,8 millions de F C.F.A., pour douze ans) accordés à Sonelgaz (Société nationale d'électricité et du gaz d'Algérie) pour financer le projet « Electricité III » de la ville d'Alger.

De son côté, le Fonds africain de développement a annoncé l'octroi d'une série de prêts :

— Au Cap-Vert (20 octobre) : 3,5 millions d'u.c.f. (environ 896 millions de F C.F.A. pour cinquante ans) pour le financement du projet de développement agricole intégré d'Asomada ; d'autre part, ce pays a également bénéficié d'un prêt d'un montant de 250 000 u.c.f. (environ 64 millions de F C.F.A. pour dix ans) pour la réalisation d'un projet d'étude sur l'approvisionnement en eau de la ville de Mindelo ;

— A la Sierra-Leone (20 octobre) : 4,8 millions d'u.c.f. (environ 1 288,8 millions de F C.F.A., pour cinquante ans) pour le financement d'un projet de riziculture à Torma-Bum ;

— Au Sénégal (3 novembre) : 2,15 millions d'u.c.f. (environ 550,4 millions de F C.F.A., pour quarante ans) destinés au financement d'un projet de mise en valeur de la vallée de Guidel ;

— Au Tchad (4 novembre) : 5,25 millions d'u.c.f. (environ 1 344 millions de F C.F.A., pour cinquante ans) pour financer un projet d'entretien routier.

● BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE. — *Trois prêts ont été approuvés par le conseil d'administration de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) :*

— Au Bénin (18 août) : 4,8 millions de dollars (pour treize ans à 6 %) pour la réalisation du projet portant sur l'extension du port de Cotonou ;

— Au Burundi (21 août) : 6 millions de dollars (pour vingt ans à 2 %) pour le projet routier Bujumbura-Cibitoke-Rugombo ;

— Au Zaïre (30 octobre) : 4,4 millions de dollars (pour quinze ans à 7 %) destinés à la remise en état des plantations de palmiers à huile.

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *Divers prêts ont été consentis par la Banque asiatique de développement en faveur des pays suivants :*

— Indonésie (28 septembre) : 24 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 %) pour financer un programme d'amélioration de l'enseignement dans les écoles techniques ; le même jour, 26 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque pour vingt ans au taux de 7,70 %) ont également été accordés à ce pays pour la réalisation du programme de production d'énergie de Ujung Lundang Wi ;

— Thaïlande (28 septembre) : 33,7 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque pour vingt ans et à 7,70 %) pour la réalisation du quatrième programme de distribution de l'énergie électrique dans Bangkok et ses environs ; ce pays a également reçu une ligne de crédit d'un montant de 30 millions de dollars destinée au financement des opérations de crédit en faveur des entreprises industrielles privées. D'autre part, le 12 octobre, un crédit de 38,5 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque et à 7,70 %) lui a été accordé pour le financement d'un projet de production d'énergie dans la région nord ;

— Vietnam (19 octobre) : un prêt de 12 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales), initialement accordé pour cinq autres projets, financera trois autres réalisations portant sur le développement de l'agriculture et la création de réseaux d'irrigation ;

— Laos (24 octobre) : 8 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 %) affectés à un projet de développement des ressources sylvestres ;

— Philippines (31 octobre) : 14 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % l'an) contribueront au financement du plan d'irrigation du nord-est de Mindanao.

— D'autre part, la Banque asiatique a annoncé le 2 septembre sa première émission d'obligations en yens en dehors des marchés du Japon et des Etats-Unis. D'un montant de 15 milliards de yens (environ 80 millions de dollars), ces obligations ont été émises au pair au taux de 5,75 %, payable annuellement ; elles viendront à échéance le 1er septembre 1988. Elles seront cotées à la bourse de Luxembourg mais aussi à celle de Singapour pour que les opérations puissent avoir lieu aussi bien en Asie qu'en Europe.

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *De nombreux prêts de la Banque interaméricaine de développement ont été annoncés en octobre et en novembre :*

— A Panama (19 octobre) : 15 millions de dollars à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour trente ans au taux de 2 %) pour la réalisation d'un programme de crédit à l'agriculture ;

— Au Pérou (19 octobre) : deux prêts d'un montant total de 7 millions de dollars pour aider au développement des entreprises minières de petite et moyenne importance ; le premier prêt, d'un montant de 6 millions de dollars, a été consenti à l'aide des ressources ordinaires de la Banque pour vingt-cinq ans aux taux de 7,50 % et de 4 % l'an ; le second, provenant du fonds d'opérations spéciales, a été consenti pour trente ans au taux de 2 %.

— Au Honduras (25 octobre) : 4 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, au taux de 1 % pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) affectés à un programme visant à améliorer la production agricole des fermes d'importance moyenne ; cette opération bénéficie du soutien de la Communauté économique européenne ;

— A l'Equateur (25 octobre) : 8,3 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour le développement des pêcheries ;

— A Haïti (25 octobre) : 3,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) destinés au financement d'un programme d'irrigation et au développement du secteur rural le plus défavorisé ;

— A l'Uruguay (25 octobre) : 500 000 dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales pour quarante ans au taux de 1 %) pour développer la formation de travailleurs manuels en zones rurales ;

— Au Paraguay (2 novembre) : 10,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour financer le coût de la deuxième partie d'un programme de formation des agriculteurs ;

— Au Chili (9 novembre) : 17 millions de dollars pour la réalisation d'un programme de crédit en faveur de l'industrie et du tourisme ; le même jour, ce pays a reçu un second crédit de 17 millions de dollars qui financera un programme de crédit à l'agriculture ; ces deux prêts ont été accordés sur les ressources inter-régionales de la Banque pour vingt ans au taux de 7,50 % ;

— A la Guyana (9 novembre) : 7,2 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 % l'an pendant les dix premières années et de 2 % ensuite) pour le contrôle des eaux et l'irrigation du nord-est du pays ;

— A l'Equateur (9 novembre) : 50 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque pour dix ans au taux de 0,75 % pendant les quatre premières années et de 0,875 % ensuite) pour compléter le financement de la centrale hydro-électrique de Paute.

● BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *Les gouverneurs des Banques centrales, réunis au siège de la Banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle, ont consacré leur réunion de novembre plus particulièrement à deux problèmes d'actualité : les récentes mesures de soutien du dollar prises par le président des Etats-Unis et les difficultés techniques restant à résoudre pour la mise en place du futur système monétaire européen.*

● FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT. — *Le Fonds européen de développement (FED) a annoncé, le 12 octobre dernier, qu'à la suite de l'avis favorable émis par son comité, lors de sa vingt-neuvième réunion, la Commission des Communautés européennes avait pris le 14 juillet de nouvelles décisions de financement sur les ressources du quatrième FED, en faveur des pays suivants :*

— Cameroun : prêt à conditions spéciales de 1 420 000 u.c.e. et aide non remboursable de 1 420 000 u.c.e. pour le projet théicole de Djuttitsa ;

— Fidji : prêt à conditions spéciales de 900 000 u.c.e. accordé à la Native Land Development Corporation ;

— Seychelles : aide non remboursable de 150 000 u.c.e. pour la construction d'une station météorologique ;

— Etats A.C.P. (Bahamas, Barbade, Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Guyane, Grenade) et îles caraïbes : aide non remboursable de 200 000 u.c.e. pour l'étude sur le tourisme régional aux Caraïbes ;

— Cameroun : prêt à conditions spéciales de 10 000 000 u.c.e. pour le réalignement du tronçon de chemin de fer Douala-Edea ;

— Samoa occidentales : aide non remboursable de 2 353 000 u.c.e. pour la réalisation de l'ouvrage hydro-électrique de Magiagi ;

— Fidji-Samoa occidentales et Tonga : prêt à conditions spéciales de 4 300 000 u.c.e. pour le réseau régional de télécommunication ;

— Madagascar : aide non remboursable de 2 590 000 u.c.e. pour l'aménagement de l'infrastructure sanitaire ;

— Tchad : aide non remboursable de 1 090 000 u.c.e. pour le réaménagement des lycées de Moundou et de Bongor ;

— Kenya : aide non remboursable de 17 700 000 u.c.e. pour le programme de développement intégré du district de Machakos ; et une autre aide non remboursable de 2 300 000 u.c.e. pour le renforcement de l'infrastructure sanitaire de la même région ;

— Botswana : aide non remboursable de 1 810 000 u.c.e. pour l'aide en faveur de la gestion décentralisée de l'aménagement rural ;

— Cameroun : aide non rembousable de 3 670 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 433 000 u.c.e. pour la création du périmètre de développement rural dans le nord-est de La Bénoué ;

— Bénin : aide non remboursable de 2 858 000 u.c.e. pour le renforcement des structures rurales de l'Atakora ;

— Ensemble des Etats A.C.P.-P.T.DOM : subvention de 5 000 000 u.c.e. pour le financement des programmes annuels de micro-réalisations ;

— Sierra-Leone et Libéria : aide non remboursable de 900 000 u.c.e. pour la création d'une « unité pour la promotion de projets industriels » au secrétariat de la Mano River Union ;

— Botswana : aide non remboursable de 1 600 000 u.c.e constituant une aide exceptionnelle pour la lutte contre la fièvre aphteuse ;

— Tchad : aide non remboursable de 3 200 000 u.c.e. pour le développement de l'élevage ;

— Madagascar : aide non remboursable de 1 150 000 u.c.e. pour la formation de cadres et d'animateurs pour les collectivités décentralisées ;

— Surinam : aide non remboursable de 1 500 000 u.c.e. pour la réalisation d'un programme pluriannuel de formation ;

— Burundi : prêt à conditions spéciales de 2 960 000 u.c.e. et aide non remboursable de 4 317 000 u.c.e. pour l'extension de la culture du thé ;

— Comores : aide non remboursable de 300.000 u.c.e. pour la promotion du petit élevage ;

— Sao-Tomé-et-Principe : aide non remboursable de 300 000 u.c.e. pour le financement de la fourniture de matériel de travaux publics ;

— Antigua : prêt à conditions spéciales de 430 000 u.c.e pour un projet de distribution d'eau dans la région septentrionale.

A la même occasion, un prêt a également été accordé au Zaïre à l'aide des ressources du troisième FED ; il s'agit d'un prêt à conditions spéciales d'un montant de 14 000 000 u.c.e. qui financera l'aménagement et le bitumage du tronçon Penetungu-Lubutu.

D'autre part, le FED a annoncé, le 25 octobre, qu'après la cent trentième session de son comité et sur son avis favorable, la Commission a pris le 27 septembre, les 3 et 11 octobre d'autres décisions de financement sur le quatrième FED à l'intention des pays suivants :

— Guinée : aide non remboursable de 10 000 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 20 000 000 u.c.e. pour la restauration du complexe textile de Sanoyah ;

— Guyane : aide non remboursable de 45 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 5 000 000 u.c.e. pour la réalisation du projet forestier de la Demerara supérieure ;

— Guinée-Bissau : aide non remboursable de 3 830 000 u.c.e. pour la fourniture de matériel de transport fluvial et portuaire ;

— Tchad : aide non remboursable de 385 000 u.c.e. pour la construction et l'équipement du C.E.G. d'Am-Timan ;

— Iles Salomon : aide non remboursable de 280 000 u.c.e. pour la réalisation d'un projet de centre de formation de la pêche ;

— Sierra-Leone : aide non remboursable de 1 500 000 u.c.e. pour un programme intégré d'enseignement et de formation dans le domaine médical ;

— Libéria : aide non remboursable de 1 330 000 u.c.e. pour la construction d'un centre rural de formation sanitaire ;

— Zaïre : prêt à conditions spéciales de 1 213 101,81 u.c.e. et un autre prêt de 1 786 898,19 u.c.e. (sur les ressources du troisième FED) pour la réalisation d'une société de développement du palmier à huile en Ubangi ;

— Mauritanie : aide non remboursable de 800 000 u.c.e. pour l'intensification de la production agricole dans la vallée du Sénégal ;

— Djibouti : aide non remboursable de 515 000 u.c.e. pour la création d'un périmètre pilote de formation agricole d'environ 10 hectares ;

— Sénégal : aide non remboursable de 1 938 000 u.c.e. pour la construction de classes primaires ;

— Seychelles : aide non remboursable de 260 000 u.c.e. pour la réalisation de réseaux ruraux d'adduction d'eau ;

— Cameroun : aide non remboursable de 4 097 000 u.c.e. pour le financement d'un programme de rizi-culture irriguée dans les régions du Logone et du Chari ;

— Ghana : prêt à conditions spéciales de 1 880 000 u.c.e. accordé à la National Investment Bank of Ghana ; d'autre part, ce pays a reçu une aide non remboursable de 1 010 000 u.c.e. pour un projet de promotion commerciale ;

— Djibouti : aide non remboursable de 640 000 u.c.e. pour un programme pluri-annuel de formation.

D'autre part, la Commission a décidé de participer aux programmes d'aide aux réfugiés patronnés par le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés dans deux régions de l'Afrique : en Zambie, d'une part ; à Djibouti, en Ethiopie et en Somalie, d'autre part.

Ses contributions se montent, en Zambie, à 1 340 000 u.c.e. pour le financement du rapatriement de réfugiés angolais installés en Zambie et la construction d'une école pour des enfants réfugiés du Zimbabwe ; à Djibouti, en Ethiopie, et en Somalie, à 3 000 000 u.c.e. pour un programme d'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Session du comité consultatif

LES perspectives économiques des pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) ont été l'un des principaux thèmes à l'ordre du jour de la réunion semestrielle du comité consultatif de l'A.E.L.E. qui s'est déroulée à Genève les 23 et 24 octobre. Le débat a porté sur l'état d'avancement des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre du GATT.

Le comité a examiné également un rapport du président du sous-comité économique et social sur le système des taux de change flottants, se référant plus particulièrement au rôle des prix à l'importation et à l'exportation dans la formation des revenus des pays de l'A.E.L.E.

Sur la base du dix-huitième rapport annuel de l'Association, le comité a fait le bilan de l'activité de l'A.E.L.E. au cours des six derniers mois. Les travaux de l'A.E.L.E. concernant les obstacles non tarifaires aux échanges ont reçu une attention spéciale.

Parmi les autres points de l'ordre du jour : l'aide que les pays de l'A.E.L.E. accordent au Portugal et la coopération entre l'A.E.L.E. et la Yougoslavie.

PRETS AU PORTUGAL. — *L'octroi de prêts totalisant 296 millions d'escudos (environ 6,8 millions de dollars) pour deux nouveaux projets d'investissement au Portugal a été approuvé le 15 novembre par le comité de direction du Fonds A.E.L.E. de développement industriel en faveur du Portugal. Le premier prêt (100 millions d'escudos) contribuera au financement d'une nouvelle entreprise commune entre la Norvège et le Portugal ; le second prêt (196 millions d'escudos) ira à une entreprise de pâte à papier suédo-portugaise.*

Le comité de direction a décidé de considérer un nouveau domaine, la formation de chefs d'entreprise. A cet égard, il coopérera avec les divers organismes portugais chargés des activités dans ce domaine.

— Le comité de parlementaires des pays de l'A.E.L.E. s'est réuni à Stockholm les 12 et 13 octobre dernier.

COOPERATION AVEC LA YOUGOSLAVIE. — *La première réunion du comité mixte A.E.L.E.-Yougoslavie, créé en juin dernier pour traiter des questions économiques présentant un intérêt pour la Yougoslavie et les pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) s'est tenue à Belgrade les 30 et 31 octobre. Le comité a procédé à un échange de vues sur les perspectives économiques générales dans les pays membres et en Yougoslavie, et a examiné les possibilités concrètes de renforcer la coopération multilatérale et bilatérale entre les sept Etats membres de l'Association et la Yougoslavie. Le comité s'est préoccupé du déficit commercial de la Yougoslavie à l'égard des pays de l'A.E.L.E. et a examiné certains aspects des conditions régissant le commerce extérieur.*

Afin de donner aux organisations yougoslaves d'exportation une meilleure connaissance des possibilités d'accès aux marchés de l'A.E.L.E., le comité s'est mis d'accord sur le programme d'une réunion spéciale à laquelle des experts des pays de l'A.E.L.E. présenteront les conditions de commercialisation propres à leur pays.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Echec de la négociation sur le blé

LA conférence internationale sur le blé (ajournée depuis le 23 mars dernier) avait repris ses travaux le 6 novembre à Genève, au siège de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour tenter de parvenir à un arrangement international portant sur l'aide alimentaire, l'élaboration d'un accord commercial sur le blé et d'un autre sur les céréales secondaires. Elle s'est séparée le 24 novembre sur un constat d'échec. Les pourparlers auraient achoppé sur des problèmes de prix et de dimension des stocks, à la suite de divergences de vues entre les principaux producteurs quant au contenu du futur accord. Du même coup, les autres points des discussions sont restés sans suite.

DETTE. — *Le secrétariat de la CNUCED a fait le bilan, le 3 novembre dernier, des remises de dettes aux pays du tiers-monde. A cette date, les puissances industrielles ayant annulé leurs créances envers quarante-cinq pays pauvres étaient les suivantes : République fédérale d'Allemagne (2 300 millions de dollars de dettes annulées), Royaume-Uni (1 870 millions), Japon (1 200 millions), Canada (254 millions), Suède (200 millions), Pays-Bas (133 millions), Suisse (120 millions), Danemark (105 millions) et Finlande (42 millions). Soit un total de 6 224 millions de dollars de prêts convertis en dons. La CNUCED a calculé que le service de cette dette aurait coûté 300 millions de dollars par an aux pays débiteurs.*

Le conseil du commerce et du développement avait formulé le souhait, en mars dernier, que les pays industrialisés fassent un effort pour alléger le fardeau que représente, pour les pays les plus pauvres, leur dette extérieure.

— Du 2 au 11 octobre, le problème de la dette des pays en voie de développement avait fait l'objet d'une réunion d'experts qui se sont efforcés de mettre au point des directives détaillées pour traiter ces problèmes dans un cadre multilatéral.

CUIVRE. — *La cinquième réunion préparatoire consacrée au cuivre depuis le début des négociations sur le programme intégré pour les produits de base a eu lieu du 2 au 13 octobre. Quatre propositions portant sur la nature de l'organisme intergouvernemental permanent proposé pour le cuivre y ont été examinées, mais la conférence n'a pu se mettre d'accord sur aucune d'elles.*

INVISIBLES ET FINANCEMENT LIE AU COMMERCE. — *La commission des invisibles et du financement lié au commerce a siégé du 23 octobre au 3 novembre. Parmi les principaux points à son ordre du jour : le problème de l'accélération du transfert de ressources réelles aux pays en voie de développement. Dans un document préparé à l'intention de la commission, la CNUCED relève que la part de l'aide publique au développement fournie par les pays industrialisés membres du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. est tombée à 0,30 % en moyenne en 1977.*

TRANSPORTS MARITIMES. — *Le secrétariat de la CNUCED a annoncé le 1er novembre la publication d'un rapport dénonçant la domination du transport de vrac — qui représente 80 % des cargaisons mondiales — par les armateurs et les sociétés multinationales des pays développés à économie de marché. Le document recommande que la part des pays en voie de développement dans ce trafic soit en rapport avec le volume important des cargaisons provenant de ces pays.*

Conseil international des pays exportateurs de cuivre

Session extraordinaire de la conférence des ministres

LA conférence des ministres du Conseil international des pays exportateurs de cuivre (CIPEC) s'est réunie en session extraordinaire à Paris les 25 et 26 octobre. Le président en exercice du CIPEC, M. Mbala Mbabu (Zaïre) a rendu compte de la mission dont il avait été chargé auprès des autorités américaines au sujet des recommandations faites par la Commission du commerce international des Etats-Unis tendant à l'établissement de contingents des importations de cuivre raffiné dans ce pays. Il a également rendu compte de l'heureux aboutissement de ses démarches qui se sont conclues par le rejet, par le président Carter, des propositions de la Commission.

Sur le plan de la consommation du cuivre dans les pays industrialisés, la conférence a marqué sa préoccupation devant les efforts faits par certains gouvernements pour réduire, par voie d'autorité, la consommation de cuivre ou pour encourager artificiellement la substitution au cuivre d'autres matières premières et a chargé son président d'intervenir à ce sujet auprès des gouvernements concernés.

La conférence a procédé à un examen d'ensemble de l'évolution du marché du cuivre : le déficit des approvisionnements par rapport à la consommation a entraîné une réduction sensible des stocks qui devrait se poursuivre au cours de l'année à venir ; en outre, de véritables pénuries de cuivre de bonne qualité fourni par les producteurs des pays membres sont apparues. Les ministres ont donc approuvé les mesures prises par les producteurs du CIPEC pour vendre leur cuivre à un prix davantage harmonisé avec les conditions actuelles du marché. Pour le moment, le CIPEC reste favorable à la recherche d'un accord entre pays producteurs et pays consommateurs, effort qui doit se poursuivre, selon lui, dans le cadre du programme intégré des produits de base de la CNUCED.

La conférence a aussi décidé de nommer comme nouveau secrétaire général de l'Organisation M. Orlando Urbina (Chili).

GATT

Dans le rapport annuel : le commerce mondial du pétrole

LE rapport annuel du secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a été publié le 9 novembre sous le titre *Le commerce international en 1977-1978*. Le premier chapitre, qui retrace les grandes lignes de l'évolution du commerce international de janvier 1977 à août 1978, était paru le 5 septembre dernier (voir le numéro d'octobre du *Monde diplomatique*). La partie inédite du rapport traite plus spécialement de l'évolution de la production pétrolière et des échanges mondiaux de ce produit.

Selon le GATT, la production de pétrole des pays membres de l'OPEP a fléchi de 9 % au premier semestre de 1978 par rapport à la même période de 1977.

L'excédent commercial Fob-Caf de l'ensemble des pays en voie de développement exportateurs de pétrole, qui s'était nettement amélioré en 1976, s'est dégradé en 1977, tombant de 10 milliards de dollars pour s'établir à 59 milliards de dollars, soit légèrement au-dessus du niveau enregistré en 1975.

Dans les pays développés, la production de pétrole a, en revanche, augmenté de 9 %, et dans les pays de l'Est de 5 à 6 %.

Après quatre années pendant lesquelles leurs importations se sont beaucoup plus développées que leurs exportations, les pays de l'Est ont fortement réduit leur excédent d'importations global en 1977, pour la deuxième année de suite.

NOUVELLE PHASE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES. — *Les négociations commerciales multilatérales (« Tokyo round »), engagées dans le cadre du GATT ont repris à Genève du 15 au 17 novembre. Les chefs des trois principales délégations (MM. Haferkamp, vice-président de la Commission des Communautés européennes ; Strauss, représentant spécial du président Carter, et Oshiba, ministre d'Etat japonais) devaient examiner les possibilités de rapprochement de leurs points de vue respectifs. La conclusion du « Tokyo round » est normalement prévue pour le 15 décembre.*

Groupe andin

Vingt-cinquième session de la commission

LA commission du Groupe andin s'est réunie du 24 au 28 octobre dernier pour la première partie de sa vingt-cinquième session. Un ensemble de propositions émanant du comité (la *junta*) ont été examinées. Elles portent notamment sur la création d'une industrie automobile sous-régionale ; le transfert au programme de libération automatique des échanges d'un certain nombre de produits dont la fabrication avait d'abord été réservée aux industries sous-régionales prévues par les programmes sectoriels de développement industriel ; diverses questions juridiques, dont le projet de création d'une cour andine de justice ; le programme de lutte contre la rouille du café, etc.

Dans le domaine extérieur, la commission a discuté des perspectives ouvertes par l'arrivée à terme, en 1980, de la période transitoire pour les relations avec l'ALALC. Elle a aussi envisagé les moyens de faciliter la coopération avec l'Espagne, pour laquelle il existe déjà une commission mixte Espagne-Groupe andin.

PROMOTION DES EXPORTATIONS. — *Un plan a été arrêté pour promouvoir les exportations à l'échelle de la sous-région andine, à l'issue de la sixième session commune des directeurs des offices nationaux de la promotion des exportations. A partir de 1979, un ensemble d'initiatives communes seront donc prises pour développer les échanges entre les cinq pays, de l'organisation de foires et expositions au développement de l'information.*

O.C.D.E.

Au Comité d'aide au développement

LA dix-septième réunion à haut niveau du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) s'est tenue à Paris les 14 et 15 novembre. Les ministres et les directeurs des organismes d'aide ont examiné leurs politiques de coopération pour le développement et ont eu un échange de vues sur les tendances futures à la lumière de la préparation d'une nouvelle stratégie internationale du développement. Ils ont évalué en particulier les possibilités d'accroître le volume et d'augmenter l'efficacité de l'aide publique au développement.

Il a été question de l' « *insatisfaction* » née de l'insuffisance de l'aide consacrée au développement des pays démunis, qui a diminué l'an dernier en pourcentage du produit national brut des Etats membres du CAD : 0,31 % contre 0,33 % en 1976. La nécessité d'augmenter cette aide a été soulignée, et les « *performances exceptionnelles* » des Pays-Bas, de la Suède et de la Norvège ont été saluées. Pour l'avenir, alors qu'aucune conclusion sur une stratégie de développement n'a été dégagée de ces travaux du CAD, « *le dialogue devra continuer* », selon les déclarations de M. Williams, président du CAD, qui présidait pour la dernière fois cette réunion du comité. M. Maurice Williams sera remplacé l'an prochain à ce poste par M. John Lewis (Etats-Unis).

Les 16 et 17 octobre, le Comité d'aide au développement s'était réuni à Paris pour procéder à l'examen de la politique d'aide au développement du Japon et de l'Allemagne de l'Ouest.

CREATION D'UN COMITE DE L'ACIER. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a créé le 27 octobre un comité de l'acier, conformément à la recommandation du groupe de travail* ad hoc *institué en 1977. Ce comité constituera une enceinte où les gouvernements pourront examiner ensemble, dans une perspective économique générale, les problèmes à court terme et à long terme auxquels doit faire face la sidérurgie et mettre au point des méthodes communes pour résoudre ces problèmes. Les travaux du comité aideront les gouvernements et l'industrie sidérurgique elle-même à élaborer des mesures visant à restructurer et moderniser ce secteur afin que sa situation redevienne saine.*

Pourront participer aux travaux du comité des pays qui ne sont pas membres de l'O.C.D.E. mais qui sont directement concernés par le problème de l'acier.

PRODUITS CHIMIQUES. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a lancé au mois de novembre un programme spécial de trois ans sur le contrôle des produits chimiques. La première réunion du comité de gestion du programme, qui s'est tenue à Paris le 6 novembre, a rassemblé des représentants de treize pays membres participants (Allemagne occidentale, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et de la commission des Communautés européennes. Le nouveau programme, dont l'objectif est de favoriser la concertation entre les pays membres, permettra d'aborder à l'échelon international les problèmes soulevés par le contrôle des produits chimiques, tels que l'harmonisation des exigences en matière de données et la diffusion régulière d'un pays à l'autre des renseignements relatifs aux mesures de réglementation.*

CREDITS A L'EXPORTATION. — *Les vingt-deux gouvernements membres de l'O.C.D.E. qui participent à l'arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation se sont réunis à Paris, du 23 au 27 octobre pour examiner cet arrangement, entré en vigueur le 1er avril 1978. L'accord s'est fait, à la suite des propositions présentées par les Etats-Unis, pour étudier deux questions qui seront soumises à un examen ultérieur en janvier prochain. La première aura pour objet d'élaborer si possible des critères objectifs permettant de fixer des taux d'intérêt minimum pour les crédits à l'exportation, en tenant compte de leur relation avec l'évolution des taux de change ; la seconde portera sur la possibilité de négocier un arrangement relatif aux aéronefs, aux centrales nucléaires, aux produits agricoles et à certains navires, qui sont, à l'heure actuelle, exclus de l'arrangement en vigueur.*

AU COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE. — *Croissance économique ralentie aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, mais plus forte en Allemagne de l'Ouest, en Italie, en France et au Canada, telles sont les principales prévisions pour 1979 des experts du comité de politique économique de l'O.C.D.E., réunis à Paris les 16 et 17 novembre. Quant à la hausse des prix, le comité prévoit une augmentation moyenne de 6,5 % (contre 6,8 % en 1978). La hausse serait de 7 % (6,9) aux Etats-Unis ; de 4,1 % (3,9) au Japon ; de 2,8 % (2,7) en Allemagne ; de 9,3 % (9,5) en France ; de 8,5 % (8) en Grande-Bretagne ; de 7,2 % (8) au Canada ; de 10,7 % (12) en Italie.*

Dans ces prévisions, le fait le plus marquant est la réduction importante de l'excédent des paiements courants du Japon (12 milliards de dollars contre 20 milliards de dollars cette année) et de l'Allemagne occidentale (2,2 milliards de dollars contre 6 milliards de dollars). Autre point important : le déficit américain passe de 18 milliards de dollars cette année à 8 milliards de dollars en 1979.

RECENTES PUBLICATIONS

- *Les politiques de stimulation de l'innovation industrielle, trois volumes :* rapport de synthèse, volume I (175 pages) ; rapports par pays, volumes II, 1 (478 pages) et II, 2 (233 pages). O.C.D.E., Paris, 1978.
- *Evaluation sociale de la technologie-examen d'un choix d'études ;* 327 pages, O.C.D.E., 1978.
- *Mieux vivre en ville,* 111 pages, O.C.D.E., 1978.
- *Le Chômage des jeunes.* Volume I : rapport sur la conférence à haut niveau des 15 et 16 décembre 1977 (151 pages) ; volume II : inventaire des mesures relatives à l'emploi et au chômage des jeunes (208 pages). O.C.D.E., 1978.
- *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'O.C.D.E. 1965-1976 ; une classification normalisée* ». 291 pages, O.C.D.E., 1978.

● ASSOCIATION LATINO-AMERICAINE DE LIBRE-COMMERCE. — *La dix-huitième session ordinaire de la conférence générale de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) a siégé à Montevideo du 6 au 24 novembre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

— La commission d'experts en matière de nomenclature douanière a siégé du 17 octobre au 4 novembre à Montevideo. Elle a poursuivi à cette occasion ses études visant à adapter la structure de la nomenclature douanière de l'ALALC aux recommandations du conseil de coopération douanière de Bruxelles afin d'établir un nouveau système harmonisé en 1981. Diverses autres questions techniques étaient à l'ordre du jour de la commission.

— Une réunion d'experts sur les normes de qualité a eu lieu à Montevideo du 26 au 28 octobre. Il s'agissait d'établir un ensemble de nouveaux critères pour la commercialisation des produits de l'agriculture et de l'élevage.

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Selon des estimations publiées le 26 octobre par le Conseil international du blé, la production mondiale de blé pour 1978 devrait atteindre 420 millions de tonnes, égalant la récolte record de 1976 (417,3 millions de tonnes) et dépassant de beaucoup la récolte de 1977 (385 millions de tonnes).*

● CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *Le renouvellement de l'accord international sur l'huile d'olive, administré par le Conseil oléicole international (C.O.I.), sera négocié à Genève au printemps prochain dans le cadre de la CNUCED.*

Dans cette perspective, un comité spécial du C.O.I., institué dans ce but, a étudié, du 19 au 25 octobre, à Madrid, les perfectionnements susceptibles d'être apportés et les nouveaux chapitres à introduire au texte de l'accord actuel en vue de renforcer son efficacité.

Les propositions du comité spécial feront l'objet de nouvelles délibérations à Madrid du 11 au 15 décembre pour ensuite servir de base à la négociation du nouvel accord international sur l'huile d'olive.

Les 17 et 18 octobre, deux autres comités spéciaux du C.O.I. (« Economie » et « Olives de table ») ont établi les bilans oléicoles et les bilans relatifs aux olives de table (provisoires pour l'actuelle campagne 1977-1978 et prévisionnels pour la prochaine campagne 1978-1979) et ont examiné la situation du marché international de l'huile d'olive.

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les ministres de l'économie des cinq pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) se sont réunis à San-José-de-Costa-Rica les 3 et 4 novembre pour examiner les problèmes posés, dans le domaine des échanges intérieurs, par l'imposition d'un contrôle des prix au Guatemala et de taxes à l'importation sur certains types de fibres synthétiques au Salvador. Ils ont aussi discuté du projet de nouveau régime tarifaire centraméricain, de politique énergétique et des relations commerciales avec Panama.*

Au chapitre des relations avec l'extérieur, les problèmes ayant fait l'objet d'un examen commun avaient principalement trait aux négociations au sein du GATT et au programme intégré pour les produits de base de la CNUCED.

● ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *La commission économique de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est réunie du 15 au 18 novembre à Vienne (Autriche), afin de préparer des recommandations sur le prix du pétrole à l'intention de la prochaine conférence des ministres de l'OPEP, qui doit se tenir à Abou-Dhabi le 16 décembre. Selon le secrétariat de l'organisation, la commission économique a également étudié la possibilité de remplacer le dollar dans les transactions pétrolières par un « cocktail » de monnaies.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Réunion informelle des ministres des affaires étrangères

LES ministres des affaires étrangères des Neuf ont tenté, au cours de leur réunion informelle des 28 et 29 octobre au château de Gymnich, près de Bonn, de débloquer deux dossiers communautaires.

Tout d'abord, la proposition du président Giscard d'Estaing de créer un comité de « trois sages » pour étudier une amélioration du fonctionnement institutionnel de la C.E.E. a été examinée. Elle ne rencontre pas d'opposition et les ministres ont commencé à esquisser la nature du mandat qui sera confié à ce comité.

Les ministres ont examiné ensuite les problèmes afférents à la pondération des voix de la Grèce au sein du conseil des ministres de la C.E.E. et ils sont tombés d'accord pour ne pas remettre en cause l'équilibre délicat existant entre les grands et les petits pays de la Communauté. La Grèce aura cinq voix comme la Belgique et la Hollande. Le nombre total des voix passera de 58 à 63 et la majorité qualifiée de 41 à 45 voix.

Pour les questions de coopération politique non communautaires, les ministres des affaires étrangères ont approuvé la décision des trois pays occidentaux membres de la C.E.E. et du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne), de déposer au Conseil de sécurité une résolution qui leur soit propre, sévère pour l'Afrique du Sud, mais sans aller jusqu'aux sanctions économiques.

La situation au Proche-Orient a été évoquée et M. Louis de Guiringaud (France) a rendu compte de la visite à Paris de son homologue soviétique, M. Andréi Gromyko.

L'établissement d'une politique communautaire de l'énergie.

Les ministres de l'énergie de la C.E.E. ont souligné, le 30 octobre à Luxembourg, que l'établissement d'une politique communautaire de l'énergie dépend avant tout des différentes politiques nationales dans ce domaine.

M. André Giraud (France), a remarqué que l'Europe des Neuf doit poursuivre sa politique d'économies d'énergie mais que ce « *sont surtout les initiatives nationales qui comptent* ».

M. Anthony Wedgwood Benn (Grande-Bretagne) a indiqué pour sa part que « *la politique communautaire de l'énergie est la somme des différentes politiques nationales* ». Un mois avant la réunion au sommet de Bruxelles, il semblait donc que les Neuf ne voulaient pas voir la Commission empiéter sur leurs prérogatives nationales dans ce domaine. M. Wedgwood Benn a d'ailleurs souligné que les dépenses des Etats membres du Marché commun pris séparément atteignent 18 milliards de livres pour les investissements dans le secteur énergétique, alors que celles de la Commission européenne ne sont que de 200 millions de livres.

Les ministres ont toutefois constaté la nécessité d'une coordination des différentes politiques, notamment pour le raffinage, et d'une coopération dans certains secteurs, par exemple celui des énergies nouvelles.

Par ailleurs, les ministres ont entendu un rapport de la Commission sur les possibilités de coopération avec les pays en voie de développement dans le domaine de l'énergie. Ils ont suggéré à la Commission de faire des propositions plus précises et concrètes à ce sujet.

Conférence tripartite sur le temps de travail

Une conférence tripartite a réuni le 9 novembre à Bruxelles les ministres du travail et les partenaires sociaux de la C.E.E. Elle s'est achevée sur un constat de divergences en matière de répartition du temps de travail.

Le communiqué final, qui n'a aucun caractère contraignant pour les participants comme l'au-

raient voulu les syndicats, précise la position des trois parties. Pour les syndicats, qui se déclarent déçus par les résultats, la redistribution du travail doit aller de pair avec une réduction du temps de travail de 10 % minimum en quatre ans. Les patrons européens y sont *opposés, considérant que toute réduction du temps de travail risque d'augmenter les coûts de production de chaque entreprise.*

Enfin, les gouvernements se déclarent partisans d'une telle réduction qui peut être un facteur de création d'emplois. Mais, précisent-ils, cela doit être négocié librement entre les partenaires sociaux. Cette prise de position gouvernementale se réfère expressément à celle qui fut adoptée lors d'un récent « comité permanent pour l'emploi » qui regroupe au sein de la *C.E.E.* les mêmes partenaires à un niveau moins élevé.

En *outre, le communiqué final* constate que tous les participants sont d'accord pour que la C.E.E. adopte une *stratégie d'ensemble* en matière d'emploi dans la ligne des décisions prises aux rencontres au *sommet* de Brême et de Bonn en juillet dernier. Ils estiment nécessaire une politique d'investissement public pour assurer une relance de la croissance, indispensable aussi une adaptation structurelle au niveau de l'entreprise sauf dans de grands secteurs comme la sidérurgie.

La date de la prochaine conférence tripartite n'a pas été fixée, les syndicats étant réservés sur la nécessité de telles réunions.

Accord substantiel sur le futur système monétaire européen

Les ministres des finances réunis le 20 novembre dans la capitale belge sont parvenus à *« un accord substantiel sur l'avenir du système monétaire européen »*, selon M. Matthoefer (R.F.A.), qui *présidait* les travaux.

L'attitude de la Grande-Bretagne, a souligné en substance M. Monory (France), est celle d'un pays qui souhaite entrer dans le nouveau *système monétaire européen mais* qui, par suite de difficultés intérieures, pourrait différer son adhésion.

En ce qui concerne les marges de fluctuation entre les devises participant au système, M. Monory a précisé que la France, dès son entrée dans le nouveau système, choisira la marge actuelle de fluctuation des devises des pays membres du « serpent » (R.F.A., Benelux et Danemark). D'autres pays, comme l'Italie, pourront choisir des marges pouvant aller jusqu'à 6 %, a-t-il ajouté.

Le nouveau système européen disposera de 25 milliards d'unités de compte européennes (soit près de 33 milliards de dollars) disponibles pour soutenir les monnaies, a annoncé M. Dennis Healey (Grande-Bretagne), soulignant que tous les ministres des finances sont d'accord sur ce point.

Des divergences subsistent, notamment sur l'automaticité des interventions.

LA RENCONTRE AU SOMMET DE BRUXELLES. — *Les ministres des affaires étrangères ont mis au point le 20 novembre l'ordre du jour de la rencontre européenne au sommet des 4 et 5 décembre à Bruxelles. Trois grands sujets : la création du système monétaire européen, la nomination d'un comité des « trois sages » chargé, selon le vœu de M. Valéry Giscard d'Estaing, d'étudier les conséquences institutionnelles de l'élargissement du Marché commun à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, ainsi qu'un débat sur la politique agricole commune à la lumière d'un rapport de la Commission.*

ACCORD POUR L'ADHESION DE LA GRECE. — *Toutes les grandes questions institutionnelles posées par l'entrée de la Grèce dans le Marché commun ont été réglées d'un commun accord, le 8 novembre, au cours de la huitième session ministérielle de négociations entre la C.E.E. et la Grèce.*

Trois problèmes importants demeurent : le volet social, l'agriculture et la contribution budgétaire de la Grèce. En ce qui concerne le volet social, et notamment la libre circulation des travailleurs qui inquiète beaucoup les dirigeants de la R.F.A., M. Rallis, ministre des affaires étrangères de Grèce, a précisé devant la presse : « Il n'y a pas de chômage en Grèce. Il n'est pas nécessaire d'envoyer des travailleurs grecs à l'étranger. La Grèce manque de main-d'œuvre qualifiée. Il faut parler du retour des travailleurs grecs qui se trouvent à l'étranger. »

DIMINUTION DU DEFICIT COMMERCIAL DE LA C.E.E. AVEC LES ETATS-UNIS. — *Dans une réponse écrite à un parlementaire européen, la Commission européenne note que l'excédent commercial des Etats-Unis avec la C.E.E. est tombé à 752 millions de dollars au premier semestre 1978, contre plus de trois milliards de dollars au premier semestre de 1977.*

Pour le premier semestre 1978, le redressement de la balance commerciale entre les Etat-Unis et la C.E.E., au bénéfice de cette dernière, est dû essentiellement à la France, à la R.F.A. et à l'Italie. L'excédent allemand est passé de 292 millions de dollars au premier trimestre 1977 à 1.831 millions au premier semestre 1978. L'Italie et la France sont devenues excédentaires. Pour l'Italie : un excédent de 314 millions de dollars dans les six premiers mois de 1978, contre un déficit de 55 millions de dollars durant la même période de 1977 ; pour la France : un surplus de 143 millions contre un déficit de 432 millions de dollars dans les mêmes périodes de référence.

CONFIANCE ACCRUE DES MILIEUX INDUSTRIELS. — *Les milieux industriels européens se montrent beaucoup plus confiants dans l'avenir, estiment les* « Notes rapides sur la conjoncture » *arrêtées à fin septembre et publiées le 7 novembre par la Commission européenne. Les perspectives de production et de commandes sont envisagées avec optimisme, révèle l'étude.*

L'évolution de la production est considérée, depuis plusieurs mois, comme favorable en R.F.A., en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, et au Royaume-Uni, tandis qu'en France et en Irlande les estimations sont moins bonnes.

En même temps, les perspectives pour la demande extérieure sont considérées comme bien meilleures en R.F.A., en France, en Irlande et au Royaume-Uni, notamment pour les biens de consommation durables.

CECA

Simplification de la vérification des prix minima mais pas de relèvement des tarifs de l'acier

M. DAVIGNON, commissaire européen chargé des questions industrielles, a obtenu le 31 novembre la prorogation en 1979 de son plan anti-crise de l'acier. Mais avec des réserves sur certains points et des simplifications sur d'autres. Le dossier de la restructuration, lié aux perspectives de production des Neuf, a été ajourné.

● *La prorogation* concerne aussi bien le principe des prix minima sur certaines qualités d'acier (ronds à béton, coils, laminés marchands), que celui de prix d'orientation et de l'interdiction d'alignement sur des prix inférieurs offerts par des pays tiers pour les autres aciers, ou celui d' « arrangements » (contingents et prix) s'agissant des échanges avec une vingtaine d'autres pays. En cas de dépassement en 1978 de ces *contingents,* le surplus sera imputé sur le contingent 1979 (dans le cas des *livraisons espagnoles,* par exemple).

● *Les réserves* ont porté sur le niveau des prix minima. Les *Italiens proposaient* un abaissement de 25 % du tarif-plancher des *laminés marchands, pour* permettre aux fameux « bresciani » de profiter à plein de l'avantage de leurs prix de revient inférieurs. La France réclamait au contraire une hausse de 5 %, conforme à l'orientation définie au départ. Le désaccord a abouti au *statu quo,* « le marché ne permettant pas actuellement un relèvement des prix », a-t-il été conclu.

● *La simplification* concerne le système de contrôle du respect des règles de prix édictées par Bruxelles. Le dispositif des « certificats de conformité », plus simple, sera généralisé. La France et le Royaume-Uni souhaitaient le maintien du cautionnement, système rapide de contrôle ; mais la majorité des Etats membres a partagé le point de vue opposé de la *Commission.*

● Le volet *de la restructuration* et des aides destinées à la faciliter a été ajourné. La majorité des Neuf a admis, avec la Commission, que la mise en œuvre des programmes nationaux et leur concordance avec les objectifs communautaires dans le respect des règles de concurrence, nécessitait la mise en œuvre et le respect d'un code communautaire des aides. La Grande-Bretagne et l'Italie — dont les sidérurgies sont plus ou moins partiellement contrôlées par l'Etat — ont cependant émis des réserves *concernant l'assimilation à des aides publiques* des interventions financières des Etats qui agissent *souvent* à l'égard de ces industries comme simples actionnaires. Pour la R.F.A., par contre, l'adoption du code des aides constitue une condition indispensable à la mise en œuvre d'un plan de restructuration, dont l'exécution devrait d'ailleurs être laissée en premier lieu aux entreprises. Le dossier sera repris ultérieurement.

La nécessaire restructuration

Mais la nécessité de la restructuration n'est mise en cause par personne. M. Davignon a *souligné que* si la production d'acier des Neuf avait atteint en 1978 environ 132 millions de tonnes (soit une augmentation de 4 à 4,5 % conforme à l'évolution mondiale), leurs capacités de production d'acier brut étant de l'ordre de 200 millions de tonnes, il restait donc 20 millions de tonnes à produire en plus, avant d'atteindre le taux d'utilisation raisonnable de l'ordre de 85 % de ces capacités. Le problème s'aggrave encore du fait que, par l'introduction de la coulée continue et d'autres innovations techniques, l'on arrivera dans l'avenir à produire sensiblement plus d'acier avec les mêmes installations. Le problème de l'augmentation de la productivité ne saurait d'ailleurs être éludé, si l'on tient compte de la distance qui nous sépare encore en Europe, de l'un de nos principaux concurrents, le Japon.

A ces difficultés s'ajoute, a poursuivi M. Davignon, une *tendance croissante* à la substitution de produits à grande valeur ajoutée (produits plats) aux produits à valeur ajoutée relativement faible (produits longs). D'où les problèmes *structurels,* auxquels sont venus s'ajouter ceux de la régression conjoncturelle. Le rôle de la *Communauté n'est pourtant pas de planifier* dans le détail ce que l'entreprise doit faire, a *conclu le commissaire européen. Cette dernière* est responsable, mais les mesures de restructu*ration qu'elle prendra devront s'insérer dans* une politique globale où la Communauté ne *fournira qu'un appui complémentaire (financier* ou d'autre nature). Déjà l'industrie sidérurgique de la Communauté a *perdu soixante-dix mille* emplois depuis le début de la crise. En atten*dant des solutions plus complètes pour aider* à la restructuration, la CECA entend renforcer ses interventions en matière de réadaptation *et* de reconversion. Il faudrait, d'ici à 1985, créer cent mille emplois, ce qui représente un effort financier considérable.

Il y aura cependant un décalage entre le moment où l'emploi est perdu et celui où un nouvel emploi est créé. Pendant cette période de transition, il faudra assurer la réadaptation des travailleurs par la retraite anticipée, la redistribution de la productivité, le réaménagement du travail posté, et la limitation des heures supplémentaires. Pour 1979, la Commission propose, afin de financer ces mesures, un doublement du budget opérationnel de la CECA, augmentation qui serait à financer par le recours aux droits de douane sur les importations de charbon et d'acier. « *La modernisation de l'industrie sidérurgique ne sera politiquement et socialement acceptable que si les travailleurs touchés trouvent de nouveaux emplois, c'est-à-dire que les emplois perdus en sidérurgie sont remplacés par de nouveaux emplois dans les régions en cause* », estime la Commission européenne. Un grand débat dans le cadre du comité consultatif de la CECA aura lieu à ce sujet.

Le cas belge

Tandis que les autorités européennes discutent de la restructuration à venir, celle-ci se poursuit concrètement. En Belgique un accord est intervenu le 23 novembre entre le gouvernement, le patronat et les syndicats pour organiser progressivement la suppression de six mille emplois sur trente-six mille. L'Etat prendra une participation très importante dans le capital des sociétés sidérurgiques en difficulté, notamment en Wallonie, où il sera presque majoritaire.

Chez Cockerill à Liège (la société la plus déficitaire) et chez Mainaut-Sambre à Charleroi, l'Etat détiendra 60 % du capital « stable » (c'est-à-dire sans compter les nombreux petits actionnaires), contre 40 % pour les holdings et groupes bancaires. Au sein des conseils d'administration, *l'égalité* sera maintenue entre la puissance publique et les holdings privés, qui garderont *la gestion des usines. En Flandre,* l'Etat se contentera de 25 % dans SIDMAR, *filiale du groupe luxembourgeois ARBED.*

Les charges financières des sociétés seront notablement abaissées, *en dessous de 5 % du* chiffre d'affaires. L'Etat garantira le versement de 500 000 FB par emploi perdu, le coût total du plan, plusieurs milliards de francs belges (plusieurs centaines de millions de francs) devant être financés à hauteur de 25 % par l'aide attendue des autorités européennes.

AIDE A LA READAPTATION. — *La Commission européenne a accordé des aides financières en faveur du personnel touché par la fermeture ou la réduction d'activité d'aciérie et de cokerie pour les montants suivants : pour la Belgique 86 750 unités de compte européennes, soit 3,5 millions de FB ; pour l'Allemagne fédérale 622 383 u.c.e., soit 1,61 million de DM ; enfin pour le Royaume-Uni 3 630 750 u.c.e., soit 2 438 400 livres.*

TARIFS DE TRANSPORT REDUITS. — *La Commission européenne, la Suisse et l'Autriche ont décidé de proroger à 1979 la réduction de 10 % décidée en 1977 pour les taxes de transit ferroviaire en Suisse et justifiée par la concurrence et les cours du change. Le trafic d'acier et de charbon entre l'Italie et les autres Etats membres de la Communauté a atteint en 1977, avec 13,5 millions de tonnes, un nouveau chiffre record, qui dépasse de 4% le tonnage record de 1974. Cette progression contraste avec la profonde dépression qui a continué à affecter l'industrie sidérurgique communautaire : elle s'explique par le fait que les négociants et utilisateurs ont écoulé les stocks excédentaires et que le fléchissement de la demande interne dans tous les pays a incité les producteurs et négociants à rechercher des marchés dans les autres pays de la Communauté.*

RECOURS DE SIDERURGISTES ITALIENS CONTRE BRUXELLES. — *Après plusieurs entreprises sidérurgiques italiennes, les sociétés A.L.A. et Alfer ont introduit un recours en annulation contre la décision de la Commission du 30 mai leur imposant une amende (respectivement de 4,2 et de 8,1 millions de lires) pour le non-respect des règles de prix sur l'acier. Des recours similaires avaient déjà été introduits par les entreprises Acciaierie e Ferriere A. Stefana, Acciaieria Di Darfo et Sider/Camuna, en annulation de la décision de la Commission du 18 août.*

L'AUTORISATION DE LA VENTE EN COMMUN DU CHARBON BELGE *a été prorogée jusqu'à la fin de 1981 ; elle devait expirer le 31 décembre prochain. La production des houillères belges regroupées au sein de Cobéchar a été de 7,085 millions de tonnes en 1977, soit 2,94 % de la production communautaire de charbon. En dehors des opérations de vente en commun, les sociétés minières ainsi groupées consacrent une part de leur production à la couverture de leurs besoins propres (notamment à des livraisons à leurs usines minières d'agglomération et centrales thermiques en échange d'énergie électrique) et à des ventes libres. Les ventes en commun se sont élevées à 6,707 millions de tonnes l'an dernier, soit environ 95 % de la production des entreprises intéressées contre seulement 46 % au départ du système commun.*

LA « RALLONGE » AU BUDGET DE LA CECA *(28 millions d'unités de compte) sera répartie de la façon suivante : 9,3 millions fournis par l'Allemagne, 6 par la France, 4,9 par la Grande-Bretagne, 3,6 par l'Italie, 1,8 par les Pays-Bas, 1,5 par la Belgique, 0,8 par le Danemark, 174 500 par l'Irlande et 39 000 par le Luxembourg.*

TARIFS FERROVIAIRES POUR LA SARRE. — *A la demande de Bonn, la Commission européenne a prorogé jusqu'à la fin de 1983 les tarifs spéciaux ferroviaires appliqués par les chemins de fer allemands aux transports de produits CECA en Sarre. Les rabais tarifaires accordés par rapport aux tarifs normaux devront être diminués de 25 %, le 1er janvier des années 1981, 1982 et 1983. Ces tarifs spéciaux avaient été autorisés en juillet 1971 afin de faciliter la restructuration et l'adaptation des industries de la Sarre aux nouvelles conditions de concurrence créées par la canalisation des voies fluviales vers les bassins voisins, notamment la canalisation de la Moselle.*

● PARLEMENT EUROPEEN. — *Le projet de budget 1979 des Communautés européennes a été voté le 25 octobre à Luxembourg en première lecture par l'Assemblée parlementaire européenne qui l'a amendé dans le sens d'une augmentation de près de 18 %. Plus de trois cents amendements ont été votés par les parlementaires dans le cadre d'une procédure budgétaire très compliquée.*

Le projet de budget total soumis par le conseil des ministres s'élève à environ 73 milliards de francs français. Les secteurs essentiellement touchés par les augmentations prévues par l'Assemblée sont les Fonds régional et social, l'énergie, la coopération et l'aide alimentaire.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Association du transport aérien international

A l'Assemblée annuelle : réforme du fonctionnement de l'IATA

LES représentants de quatre-vingt-trois (sur cent huit) compagnies aériennes membres de l'Association du transport aérien international (IATA), réunis du 13 au 15 novembre à Genève pour leur trente-quatrième assemblée annuelle, ont approuvé la réforme du fonctionnement de l'Association et en particulier de la procédure de fixation des tarifs : les recommandations du comité exécutif de l'IATA ont été entérinées à main levée par 70 % des participants.

Une assemblée générale extraordinaire de l'IATA, réunie au mois de juillet dernier à Montréal, avait donné son accord de principe à cette réforme qui permet aux membres de l'association une plus grande liberté de manœuvre dans l'élaboration des barèmes aériens de manière à mieux répondre aux sollicitations du marché et notamment à la concurrence des transporteurs à la demande.

Désormais, l'adhésion aux activités commerciales de l'IATA reste obligatoire alors que la participation à ses activités tarifaires devient facultative. Même dans le cadre d'un accord multilatéral, le droit est reconnu à deux compagnies aériennes de négocier entre leurs pays respectifs des « tarifs d'innovation »... « lorsque des changements interviennent dans les conditions du marché ».

Les principaux points de la restructuration des activités de coordination des tarifs sont les suivants :

● Redéfinition des divisions et subdivisions des conférences de trafic, ainsi que des procédures de vote pour permettre un consensus plus efficace des propositions de « marketing » dans les régions géographiques de plus faible superficie ;

● Introduction de procédures permettant aux transporteurs d'établir, lorsque cela est nécessaire, des innovations en matière de tarif dans le bas de la gamme, en réponse à une évolution des conditions du marché ;

● Moyens améliorés pour faciliter la signature d'accords *limités ;*

● Elimination de réglementations désuètes, en particulier dans le domaine des services à bord ;

● Modification du programme relatif au contrôle de l'application des règlements de façon à insister davantage sur les mesures préventives que sur les mesures répressives.

Présentant le rapport annuel de l'IATA sur *La situation de l'industrie du transport aérien* en 1978, M. Kurt Hammarskjoeld a notamment indiqué qu'au cours des six premiers mois de 1978 le trafic passagers a augmenté d'environ 10 % et celui du fret de 13 %. Les vols réguliers ont accru leur clientèle de 12 %, mais les « charters » ont vu la leur diminuer de 15 %.

Sur l'Atlantique nord, l'augmentation de la clientèle est de l'ordre de 2 %, en dépit de la « guerre des tarifs » que se livrent sur cette route les compagnies régulières et les charters. Dans le monde, la principale augmentation de trafic concerne le Proche-Orient.

Le transport d'un demi-milliard de passagers, de 8 milliards de tonnes de fret et de huit milliards d'objets postaux a rapporté, l'an dernier, 49,5 milliards de dollars aux compagnies, qui ont réalisé un bénéfice net de 1 milliard de dollars.

C'est la deuxième année consécutive que les *compagnies enregistrent des bénéfices, mais* le directeur de l'IATA relève qu'elles auront besoin *de 80 milliards de dollars* d'ici à 1986 pour moderniser leur flotte, et il exclut que cela soit *possible seulement* par autofinancement.

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

Quarante-deuxième session du conseil

LE conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) a tenu sa *quarante-deuxième session* annuelle à Genève les 13 et 14 novembre. Il a approuvé le *programme* et le *budget révisé pour* 1978 d'un montant total de 36,34 millions de dollars et confirmé l'appel lancé par le directeur du CIME pour obtenir des fonds supplémentaires afin de résorber les déficits prévus (412 000 dollars pour la partie administrative et 500 000 dollars pour la partie opérationnelle). En ce qui concerne le programme de budget pour 1979, le conseil, reconnaissant la difficulté de prévoir à l'avance un taux de change pour le dollar, a pris note que le montant total des dépenses actuellement prévues a été arrêté à *40,52* millions de dollars.

M. John F. Thomas, directeur du CIME, a *informé* le conseil que *le* nombre de *migrants* et de réfugiés assistés par le CIME en 1978 se *situera* aux *environs* de 83 000. Ce *chiffre* comprend quelque 28 000 personnes autorisées à *quitter* l'Union soviétique.

En outre, 38 000 réfugiés indochinois auront été transportés par le CIME durant l'année 1978, dont 25 000 à destination des Etats-Unis et 12 000 admis en France. Plus de 7 000 Européens auront émigré vers l'Amérique latine en 1978. En 1979, le CIME prévoit d'assister quelque 80 000 migrants et réfugiés. Les réfugiés indochinois seront les plus nombreux (37 000) à destination principalement des Etats-Unis et de la France. Selon les présentes estimations, 28 500 réfugiés de l'Est européen émigreront avec l'aide du CIME, dont environ 24 000 juifs *autorisés à quitter l'Union soviétique.*

Le conseil a décidé d'établir un groupe de travail *chargé de procéder* à un *réexamen* détaillé de tous les aspects du fonctionnement de l'organisation, de manière à assurer un système plus rationnel d'administration et un financement adéquat.

Au cours de cette session, M. James L. Carlin (Etats-Unis) a été nommé directeur du CIME pour un mandat de cinq ans, en remplacement de M. Thomas. M. Carlin prendra ses fonctions le 1er mars 1979.

Conseil de l'Europe

Vers l'adoption d'une charte culturelle européenne

LES ministres responsables des affaires culturelles *des vingt-deux Etats signataires* de la convention culturelle du Conseil de l'Europe, *réunis* à Athènes du 24 au 26 octobre, ont décidé de mettre à l'étude un projet d'élabora*tion d'une charte* culturelle européenne destinée à renforcer les composantes culturelles de la société européenne, ainsi qu'à affirmer et à sauvegarder son identité culturelle spécifique.

Selon ces ministres, la charte devrait tenir compte des développements intervenus dans la société européenne, notamment en ce qui concerne la participation du public à la planification culturelle, les innovations technologiques, les changements dans les modes de vie ainsi que la diversité des cultures régionales.

DROITS DE L'HOMME. — *La cour européenne des droits de l'homme a tenu le 24 octobre des audiences dans l'affaire Marckx contre la Belgique, qui concerne les dispositions du code civil belge relatives au statut des enfants nés hors mariage.*

Le 27 octobre, la chambre constituée pour l'examen de l'affaire Sunday Times *a décidé à l'unanimité de se dessaisir au profit de la cour plénière avec effet immédiat. Elle a constaté que le litige soulevait des questions graves touchant à l'interprétation de la convention européenne des droits de l'homme.*

REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES. — *Les ministres des affaires étrangères des vingt pays membres du Conseil de l'Europe se sont réunis à Strasbourg le 23 novembre pour examiner les questions suivantes : lutte antiterroriste, progrès de la coopération européenne, droits de l'homme (dans l'optique d'un élargissement des droits individuels), et travaux de la prochaine conférence tripartite sur l'emploi prévue en avril 1979 à Oslo.*

Organisation des Etats américains

La politique américaine en matière d'importation de viande

LE conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a adopté le 30 octobre une résolution soulignant les inquiétudes des producteurs de viande d'Amérique centrale devant l'adoption, par le Congrès américain, d'un projet de loi sur les importations de viande aux Etats-Unis. Le conseil permanent relevait l'incompatibilité juridique de ce texte

avec les articles 2, 29, 34 et 37 de la charte de l'O.E.A. En même temps, il contestait le bien-fondé du texte sur le plan économique, reprenant la notion de préjudice que les Etats-Unis avaient eux-mêmes choisi d'inclure dans leur législation.

Le 9 novembre, conformément aux vœux du conseil permanent, le président Carter a décidé d'opposer son veto à ce projet de loi.

EDUCATION, SCIENCE ET CULTURE. — *La commission exécutive permanente du Conseil interaméricain de l'éducation, de la science et de la culture (C.I.E.C.C.) s'est réunie le 9 novembre à Washington pour examiner les suites d'une décision des Etats-Unis visant à réduire leur contribution financière (de 9 800 000 dollars à 8 500 000) en faveur des programmes régionaux du C.I.E.C.C.*

FEMMES. — *La dix-neuvième assemblée annuelle de la commission interaméricaine des femmes a siégé à Washington du 26 octobre au 3 novembre. Les travaux ont porté principalement sur le plan régional d'action pour la Décennie de la femme. Une vingtaine de résolutions ont été adoptées à ce sujet.*

COOPERATION AVEC L'ESPAGNE. — *Le programme de coopération pour le développement en faveur des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, mis au point par l'O.E.A. et le gouvernement espagnol, a donné lieu à une première réunion commune à Washington du 20 au 26 octobre. La délégation espagnole a donné son accord à la presque totalité des propositions de l'O.E.A., tant en ce qui concerne le programme spécial de cours de formation à diverses disciplines que la coopération technique.*

DROITS DE L'HOMME. — *La commission des droits de l'homme de l'O.E.A. a pris connaissance le mois dernier des conclusions de la mission d'enquête qui s'était rendue en octobre au Nicaragua pour se renseigner sur la situation des droits de l'homme. La commission a sévèrement condamné le gouvernement du Nicaragua pour avoir recouru à l'assassinat et à la torture pendant et après la guerre civile de septembre dernier.*

Pacte de Varsovie

Session du comité politique consultatif

LE comité politique consultatif du pacte de Varsovie a réuni à Moscou les 22 et 23 novembre les chefs des partis communistes des sept pays membres (République démocratique d'Allemagne, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et U.R.S.S.), le maréchal Koulikov, commandant des forces armées intégrées, et M. Firioubine, secrétaire général de l'organisation.

Le communiqué publié à l'issue de la session indique que « *les nouveaux pas à réaliser dans la lutte pour le développement du processus de la détente et du désarmement ont tenu la place centrale dans la discussion...* »

Une « *Déclaration des Etats membres du Traité de Varsovie* », adoptée à l'unanimité, expose les conclusions et propositions des participants. Dans sa première partie, la Déclaration reprend les souhaits formulés par les Etats membres en ce qui concerne : la réduction des budgets militaires ; l'arrêt de la course aux armements ; la détente militaire en Europe ; la refonte des relations économiques internationales, etc. Puis le texte souligne que « *la tâche la plus urgente consiste à entamer des négociations sur la réduction de la production de tous les types d'armes nucléaires et sur la réduction graduelle de leurs stocks jusqu'à leur liquidation totale* ». Le texte appelle également à « *contribuer à la prochaine organisation des pourparlers entre les cinq puissances nucléaires — U.R.S.S., U.S.A., Grande-Bretagne, France, Chine — dans le but d'éliminer les armes nucléaires dans toutes leurs variétés des arsenaux des Etats et d'utiliser l'énergie nucléaire exclusivement à des fins pacifiques* ».

La Déclaration fait valoir l'importance de la conclusion d'accords entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis sur la limitation des armements stratégiques. « *L'aboutissement rapide des négociations soviéto-américaines sur le deuxième accord prévoyant la limitation des armements stratégiques offensifs et le passage à la conclusion de nouveaux accords portant sur leur réduction auraient une très grande importance. On doit y attirer d'autres puissances nucléaires* », lit-on dans le document.

Les Etats représentés à la conférence se sont prononcés pour faire aboutir au plus vite les négociations sur d'autres aspects de la limitation et de l'arrêt de la course aux armements.

Quant aux propositions formulées, elles visent aux mesures suivantes :

— Conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les rapports internationaux prévoyant notamment l'interdiction de l'usage des armes nucléaires ;

— strict respect par tous les pays membres de la Conférence européenne de l'engagement à ne pas user de la force ou de la menace de la force dans leurs rapports ;

— mise en œuvre de la proposition suivante : tous les pays ayant participé à la Conférence européenne s'engagent à ne pas faire usage les premiers d'armes nucléaires les uns contre les autres ; les pays de l'OTAN et les pays du traité de Varsovie n'augmenteront pas le nombre des membres des deux alliances ; les proportions des manœuvres militaires des deux parties en Europe sont limitées à 50 000—60 000 hommes, et les mesures de confiance concertées à la Conférence européenne englobent la région de la Méditerranée ;

— Mesures en vue de renforcer les garanties de la sécurité des pays non nucléaires, dont le renoncement à l'usage des armes nucléaires contre les pays qui ne les possèdent pas et ne les ont pas en leur territoire, tout comme le renoncement à l'installation des armes nucléaires sur les territoires des pays où elles ne sont pas installées actuellement.

Ajoutons que les participants confirment, dans leur Déclaration, leur volonté de dissoudre l'Organisation du traité de Varsovie parallèlement à la dissolution de l'OTAN et réaffirment leurs positions de principe sur la solidarité avec les peuples luttant contre l'impérialisme et sur le problème du Proche-Orient. En outre, ils dénoncent les « *tendances dangereuses signalées dans les développements internationaux... issues... des tentatives des milieux impérialistes d'utiliser le problème des droits de l'homme en vue de s'ingérer dans les affaires intérieures des pays socialistes et d'autres Etats* ».

Le chapitre consacré à la coopération entre les pays socialistes exprime la détermination d' « *étendre et perfectionner leurs rapports multiformes* ». On ne trouve trace nulle part, ni dans la déclaration ni dans le communiqué final, de la moindre divergence d'opinion à laquelle, cependant, certaines déclarations postérieures à cette réunion semblaient faire allusion.

Union de l'Europe occidentale

Vingt-quatrième session de l'assemblée

LA deuxième partie de la vingt-quatrième session ordinaire de l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) s'est tenue à Paris du 20 au 23 novembre. L'assemblée a notamment adopté le rapport présenté par M. Jacques Baumel (R.P.R., France) sur la limitation des armements stratégiques, indiquant que la sécurité de l'Europe doit rester fondée sur « *une dissuasion nucléaire crédible* » s'appuyant sur les forces nucléaires américaines, britanniques et françaises et préconisant « *une politique de défense européenne commune fondée sur la dissuasion* ».

Par dix-huit voix contre neuf et avec vingt abstentions, le rapport présenté par M. J. Critchley (conservateur, Grande-Bretagne) sur une politique européenne d'armements a également été adopté ; ce texte recommande que « *la restructuration de l'industrie européenne d'armement intervienne dans le cadre de la Communauté européenne* ». Les communistes français et italiens et les élus R.P.R. ont voté contre.

Le 22 novembre, répondant à diverses questions, dont une de M. Maurice Druon (R.P.R., France), qui avait mis en doute la volonté allemande de ne pas devenir une puissance nucléaire militaire (engagement pris par la République fédérale d'Allemagne en signant en 1954 le traité de l'U.E.O.), Mme Hamm-Brucher, ministre d'Etat ouest-allemand aux affaires étrangères, a déclaré que son pays ne souhaitait pas un « *affaiblissement* » de cette organisation et que « *l'idée que l'Allemagne fédérale serait hostile au maintien de l'U.E.O. parce que le traité de Bruxelles lui impose la renonciation à l'arme nucléaire est totalement dépourvue de fondement* ».

● AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. — *Parrainée par vingt-neuf pays qui utilisent la langue française, une résolution visant à conférer à l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) le statut d'observateur auprès des Nations unies a été adoptée le 8 novembre par l'Assemblée générale des Nations unies. Cette décision habilite l'A.C.C.T. à prendre part en cette qualité aux travaux et aux sessions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires. Créée en mars 1970 par la convention de Niamey à l'initiative de plusieurs chefs d'Etat francophones, l'Agence regroupe vingt-six Etats membres, deux Etats associés et deux gouvernements participants.*

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *L'Agence spatiale européenne (ASE) a pris en charge, le 1er novembre, la responsabilité des opérations du satellite météorologique américain GOES-I (I pour « Indian Ocean ») dans le cadre de la première expérience mondiale du GARP (Programme de recherche sur l'atmosphère globale) de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.).*

Cette première expérience du GARP prévue pour un an — du 1er décembre 1978 à la fin novembre 1979 — doit permettre d'améliorer la compréhension du processus énergétique de l'atmosphère et les méthodes de prévision de l'évolution de la circulation atmosphérique générale.

● COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *La Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) a publié le 18 octobre les statistiques de transport aérien non régulier concernant les vingt et un Etats membres au cours des douze derniers mois.*

Ces chiffres montrent que le trafic total non régulier enregistré dans les Etats de la C.E.A.C. a augmenté de 10,4 % par rapport à l'année précédente : il s'agit là d'un taux de croissance supérieur à celui de 2,4 % enregistré en 1976, mais encore inférieur aux augmentations annuelles constatées jusqu'en 1973 et qui, pendant cinq ans, avaient atteint en moyenne 23,5 % par an.

En 1977, les passagers des vols affrétés voyageant entre les Etats de la C.E.A.C. ont représenté presque les trois quarts du trafic non régulier de ces Etats, les principaux courants de trafic étant, comme les années précédentes, ceux partant du nord de l'Europe vers des destinations méditerranéennes.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La nécessité d'intensifier la coopération régionale dans le domaine de la sylviculture a été soulignée lors d'une conférence régionale sur la gestion et le développement forestiers, organisée conjointement par la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.) et le gouvernement néo-zélandais à Suva (Fidji) du 31 octobre au 4 novembre.*

Les participants ont demandé aux gouvernements des îles du Pacifique de fixer des politiques sylvicoles tenant compte du rôle important que les forêts peuvent jouer dans la conservation des terres, la préservation des ressources génétiques, les loisirs, pour assurer une production répondant aux besoins nationaux et permettant dans certains cas d'exporter.

● CROIX-ROUGE. — *En octobre dernier, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.-R.) a indiqué que la situation de quelque cinquante mille familles déplacées, ayant fui Beyrouth-Est pour gagner les montagnes et qui s'y trouvaient bloquées depuis lors, était préoccupante ; trois millions de francs suisses étaient nécessaires pour couvrir les achats de secours et les frais opérationnels pour les prochains mois. Un appel a été lancé à cet effet aux gouvernements et aux sociétés nationales le 17 octobre.*

— Pendant le mois d'octobre, les délégués du C.I.C.-R. ont pu visiter au Nicaragua cent dix-sept détenus à Managua et cent treize autres détenus dans des lieux de détention de la capitale et de la province (notamment à Esteli, Leon, Jinotepe, Masaya et Diriamba). Trois délégués se sont en outre rendus au Costa-Rica pour y visiter des camps abritant des réfugiés nicaraguayens, ainsi qu'un certain nombre d'internés civils.

— Depuis le 1er octobre, toutes les activités du C.I.C.-R. dans le cône sud de l'Amérique latine sont conduites à partir de sa délégation régionale de Buenos-Aires. Les délégués, jusqu'alors stationnés au Chili, ont été déplacés en Argentine.

Les dernières visites, effectuées dans les lieux de détention chiliens, ont permis aux délégués du C.I.C.-R. de voir, en septembre, trente-six détenus dans deux lieux de détention.

— Du 14 au 24 novembre, s'est tenu à Kuala-Lumpur (Malaisie) le premier séminaire asiatique sur la diffusion du droit international humanitaire organisé par le Croissant-Rouge de Malaisie et le C.I.C.-R., en présence des délégués de vingt-cinq sociétés nationales de la région et de représentants de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

● LIGUE DES ETATS ARABES. — *Selon M. Mahmoud Riad, secrétaire général, la Ligue des Etats arabes a décidé, le 26 octobre, de prolonger le mandat de la Force arabe de dissuasion (FAD) au Liban pour six mois. L'Egypte s'est abstenue dans le vote de cette résolution, tandis que la Syrie, la Libye, l'Algérie, l'Irak et le Yémen du Sud, pays du Front de la fermeté opposés aux négociations israélo-égyptiennes de paix, n'ont pas participé à la réunion. Le mandat de la FAD expirait le 27.*

● ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. *— Une conférence mondiale sur le tourisme devant se tenir à Manille (Philippines) en septembre 1980, une première réunion préparatoire, sous l'égide de l'Organisation mondiale du tourisme (O.M.T.), s'est déroulée à Madrid (Espagne) du 23 au 25 octobre. Rassemblant d'anciens ministres et des ministres en exercice du tourisme, elle a procédé plus particulièrement à une analyse des mécanismes et structures des administrations nationales du tourisme, ainsi qu'aux difficultés auxquelles elles sont confrontées dans leur fonctionnement.*

— La protection du touriste en tant que consommateur a été l'un des sujets débattus au cours de la deuxième réunion du comité des membres affiliés de l'O.M.T., qui s'est tenue à Madrid les 26 et 27 octobre. Une cinquantaine de délégués représentant tous les secteurs professionnels intéressés au tourisme participait à cette réunion.

● ORGANISATION DU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD. — *Le troisième satellite de télécommunication OTAN Phase III, développé par l'U.S. Air Force pour le compte de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), a été lancé le 18 novembre depuis Cap-Canaveral (Floride).*

La famille à laquelle appartient ce satellite fait partie du système OTAN intégré de télécommunications, qui permet aux pays membres de l'alliance de communiquer rapidement et de façon protégée avec les autorités militaires de l'OTAN.

L'actuel programme de satellites NATO III porte sur trois satellites mis en orbite géostationnaire au-dessus de l'océan Atlantique à une altitude de 22 300 miles. Le premier de ces satellites a été lancé en avril 1976 ; le deuxième a été lancé en janvier 1977.

● ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *Le sous-comité de l'agriculture de l'Organisation du traité central (CENTO), réuni du 23 au 25 octobre à Islamabad (Pakistan), s'est prononcé en faveur de projets communs aux pays du CENTO dans le but de contribuer au développement régional et d'accroître la productivité nationale.*

— La vingt-sixième session du sous-comité de la santé du CENTO, qui s'est tenue à Téhéran (Iran) du 5 au 7 novembre, a défini un programme de deux ans en faveur des zones rurales en Iran, au Pakistan et en Turquie.

BIBLIOGRAPHIE

EXPANSION CAPITALISTE ET POUVOIR POLITIQUE

I. G. FARBEN ET LE IIIe REICH

Par

FREDERIC F. CLAIRMONTE

DE l'unification de l'Allemagne sous Bismarck à l'écrasement du IIIe Reich, il n'est peut-être pas, dans l'économie allemande, de meilleur exemple que celui de l'industrie chimique pour illustrer les relations entre grand patronat et pouvoir politique. A partir de 1856, année où les découvertes du jeune chimiste anglais William Henry Perkins allaient jeter les fondements de l'industrie des colorants, les progrès de l'industrie chimique suivirent le rythme rapide de la concentration économique. A la fin du siècle, trois grands géants (B.A.S.F., Bayer et Hoechst, qui allaient ensuite se regrouper dans I.G. Farben, puis devenir les successeurs de la firme après la défaite de 1945) dominaient cette industrie dont le champ d'opérations dépassait déjà l'envergure territoriale de l'Allemagne impériale.

Joseph Borkin, auteur de The Crime and Punishment of I.G. Farben (1), *fut le principal conseiller juridique de la section des brevets et cartels à la division antitrust du département américain de la justice (1938-1946). Il apporte dans son livre une documentation très fouillée sur les ascendances d'I.G. Farben, disséquant ses relations avec le pouvoir jusqu'en 1945 et après.* « Sans I.G. Farben et le charbon, *disait Gustav Stresemann, sous la République de Weimar,* je ne puis avoir de politique étrangère ». *Cependant, ses services les plus précieux, la firme devait les réserver au IIIe Reich dix ans plus tard. C'est en effet grâce au charbon et à I.G. Farben que la rhétorique de Hitler put se transformer immédiatement en un redoutable dispositif de guerre.*

La structure de la société, comme celle de plusieurs autres firmes de l'époque, avait été calquée directement sur le Standard Oil Trust de John D. Rockefeller à la fin du siècle dernier. Sous l'effet des pressions d'une économie de guerre, puis des dislocations survenues après le premier conflit mondial, les sociétés chimiques allemandes réalisèrent leur intégration formelle le 9 décembre 1925, avec pour conséquence immédiate de déclencher un phénomène similaire de fusion dans l'industrie chimique britannique sous les auspices d'Imperial Chemical Industries en 1926. I.G. Farben devait ensuite rapidement consolider son statut de géant transnational en concluant toute une série d'accords avec d'autres grands de la même industrie : Kuhlmann (France), I.C.I. (Royaume-Uni), Montecatini (Italie), Aussiger Verein (Tchécoslovaquie), Boruta (Pologne), Mitsui (Japon), et Du Pont, Dow et Standard Oil (Etats-Unis).

En 1937, les principaux membres du conseil d'administration de la firme, à l'exception d'un seul, devinrent membres militants du parti national-socialiste, parachevant ainsi la nazification d'I.G. Farben. Non seulement la société devint le plus généreux des pourvoyeurs de fonds du nazisme (avantageusement récompensée par sa mainmise sur les industries chimiques des territoires occupés), mais elle contribua aussi à développer la puissance technoscientifique au service de l'expansionnisme allemand. Elle produisit ainsi la presque totalité du pétrole synthétique (soit directement, soit sous licence), du caoutchouc synthétique, des gaz toxiques, du magnésium, des lubrifiants, des explosifs, du méthanol, des plastiques, des colorants, du nickel, et bien d'autres produits faisant partie de la machine de guerre hitlérienne. Jamais auparavant, dans toute l'histoire du militarisme, aucun porte-parole du grand capital n'avait joué, à l'instar de Krauch, P.-D. G. d'I.G. Farben, un rôle aussi vital dans la planification militaire de la guerre : ce fut l'apothéose du complexe militaro-industriel selon Eisenhower.

Des hommes d'affaires normaux...

LE petit village polonais d'Auschwitz avait été choisi par Krauch lui-même pour constituer l'un des éléments de ce complexe. Les installations industrielles d'I.G. Farben à Auschwitz fonctionnaient grâce au travail de gens réduits en esclavage, leur financement étant assuré exclusivement par I.G. Farben au coût astronomique de 250 millions de dollars ; elles avaient un camp de concentration à leur disposition particulière. Les premières exécutions massives, réalisées à titre expérimental — et avec le plus grand succès — par le commandant Hoess, avec du Zilon B et sous la supervision de « chimistes diaboliques », *comme devait plus tard les appeler le général Telford Taylor, frappèrent d'abord cinq cents prisonniers soviétiques en août 1941. Les portes de la mort s'ouvrirent alors toutes grandes devant des victimes de tous âges, de toutes nationalités et de toutes races, sans discrimination.*

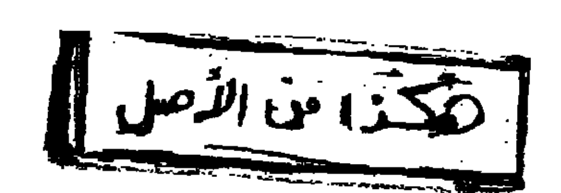
Quand se termina, le 12 mai 1948, le jugement des criminels de guerre d'I.G. Farben, le climat de la guerre froide s'était abattu sur le tribunal de Nuremberg. Les cinq principaux dirigeants de la société furent condamnés à des peines de sept à huit ans, accusés de crimes d' « esclavage et (de) meurtres massifs ». *Sept autres se virent infliger de un à quatre ans, pour* « pillage et spoliations ». *Comme l'avait prévu Telford Taylor, la défense avait pu faire valoir sans difficulté que les responsables d'I.G. Farben étaient, tout comme leurs homologues en d'autres pays, des hommes d'affaires normaux, craignant Dieu et dévoués à leurs familles. Les chefs de l'industrie chimique n'avaient-ils pas combattu le bolchevisme depuis 1917 ? Cet argument, déjà présenté au maréchal Foch et au président Wilson par ceux qu'on accusait à l'époque d'avoir utilisé des gaz toxiques en 1914-1918, revint comme un leitmotiv. Et l'avocat de Krauch ne se priva pas de présenter Hitler comme un prophète :* « Dans quelle mesure Hitler a-t-il eu raison, dans cette esquisse de sa politique... cela pourrait se confirmer par l'évolution de la situation politique en Europe ces dernières semaines » *(c'est-à-dire en 1947-1948). Tel fut l'ultime raisonnement sur lequel le « père d'Auschwitz » construisit sa défense. Le procureur général Josiah Du Bois jugea la sentence* « assez légère pour satisfaire un voleur de poulets » *et ne put contenir son indignation en sortant du tribunal :* « J'écrirai un livre sur tout cela, dussé-je y consacrer mes derniers actes ». *Ce qu'il fit (2). Mais déjà l'oubli avait fait son œuvre.*

L'ouvrage de Joseph Borkin, quant à lui, est le produit de plusieurs décennies de réflexion et se lit comme un roman. Diverses questions restent, certes, à élucider : en particulier celle des liens qui existèrent entre I.G. Farben et les cartels mondiaux de la chimie et du pétrole, et la dissimulation aux juges de Nuremberg des intérêts de la firme outre-mer. Mais ce ne sont là que vétilles, qui n'enlèvent rien à l'intérêt majeur de ce livre.

---

(1) Joseph Borkin, *Crime and Punishment of I.G. Farben*, The Free Press, Londres, 1978, 250 pages.

(2) Josiah Du Bois, *The Devil's Chemists : 24 Conspirators of the International Farben Cartel who manufacture wars*, Beacon Press, Boston, Mass., 1952.



Les Mémoires de Mathieu Dreyfus

L'Affaire et nous

Par YVES FLORENNE

ON peut s'étonner qu'il ait fallu attendre trois quarts de siècle pour la publication des Mémoires d'Alfred Dreyfus, qui sont un véritable « journal intime » de l'affaire, en même temps que le plus émouvant des témoignages. Au vrai, de larges extraits avaient été mis au jour il y a une douzaine d'années dans le brûlant petit livre de Robert Gauthier (1), peu avant sa mort : c'est un souvenir à rappeler.

Sur les faits, les actes, et sur leur engrenage à la fois invraisemblable et fatal, il n'y a plus grand-chose à apprendre. *Mais Mathieu Dreyfus* restitue une atmosphère humaine, en même temps que les premiers temps d'une affaire bien loin encore d'être devenue l'affaire (2) : en apparence, fait divers banal qui, en dehors de *quelques milieux fanatiques, laisse l'opinion* fort indifférente. Il y a quelque chose de fascinant dans ce *combat entrepris dès le premier jour par un homme* seul, qui se heurte à un mur, et qui est contraint (il en eut heureusement *les moyens*, et on *lui en fera* grief) de mettre en œuvre *toute* une enquête privée. Ce qui frappe d'abord, *c'est* l'effort policier immédiatement déployé contre cet adversaire imprévu, improbable, le réseau *de surveillance — filature* ininterrompue, espions installés au domicile, corruption, viol de correspondance — et bientôt les *provocations* et les pièges visant à le convaincre de complicité pour se débarrasser définitivement de lui. Machinations d'un autre temps, aurait-on cru, et auprès desquelles les travaux de nos « plombiers » d'aujourd'hui semblent presque de naïfs gadgets. Elles n'étaient pourtant que le sous-produit de la machination combien plus vaste, où le faux, l'usage de faux, le mensonge systématique, le mépris des lois et la forfaiture deviennent le pain quotidien d'hommes intouchables qui, dans l'armée et au gouvernement, prétendaient incarner la sauvegarde et l'honneur de la nation.

ENCORE une *fois*, tout cela est connu, mais on *le* redécouvre sous un éclairage nouveau, humain. *familier*, avec un homme qui découvre lui-même, ou pressent, peu à peu, l'incroyable. C'est l'affaire vécue du dedans, *au jour le jour*, et se *formant sous* nos yeux. On touche de près tout ce qu'il y a, dans cette tragédie historique, de mauvais mélodrame, de roman noir, d'involontaire parodie, de comédie, d'à-côtés pittoresques : c'est, au *lever du rideau*, Du Paty de Clam rejouant pour Mathieu Dreyfus la scène des portraits d'Hernani avec *les effigies* de ses propres ancêtres ; et, dans ce décor de vertu, proclamant que Dreyfus est un *homme taré, suspect, bref, coupable puisqu'on dit qu'il* a des maîtresses ; c'est le recours, d'ailleurs troublant, à *Léonie le médium* ; c'est le ministère Brisson vainement en quête d'un général pour le portefeuille de la guerre, ce qui amène qu'on recoure aux bons offices de celui qui note : « Cela me paraît infiniment divertissant à *moi*, frère du condamné, de m'occuper à trouver un ministre de la guerre, et de faire des débours pour cette recherche. »

Pour Mathieu Dreyfus, il ne s'est toujours agi que de faire rendre justice à un homme — son propre frère — et de le sauver. Pour le premier noyau des fidèles, cet homme-là se trouvait, certes, *incarner les* droits de l'homme, et impliquer de grandes entités : la justice, la vérité. Mais ceux-ci, comme celui-là, ont refusé d'en faire une abstraction, de spéculer sur l'exploitation d'un martyr qui ne serait vraiment exemplaire que mort. Avec eux, pour reprendre une formule de François Goguel, « la mystique dreyfusiste » ne s'est jamais « dégradée » en « politique dreyfusarde », face à la « politique » antidreyfusarde.

Mais la leçon la plus dramatique de ce témoignage, c'est celle de la solitude dans une foule hostile. Mathieu Dreyfus y revient avec une insistance angoissée : « L'opinion publique nous était profondément hostile », « Il n'y avait rien à faire dans l'état d'affolement, d'excitation, de l'opinion ». *Qu'est-ce qui peut* expliquer ce raz de marée d'antisémitisme qui, même *pour les Drumont, fut une divine surprise ? A la charnière* du siècle, les faibles gouvernements de l'Etat *français* ne *comportaient* pas de ministère aux affaires juives — à l'affaire juive, mais ce ministère-là était *diffus dans le pays tout entier.*

AUJOURD'HUI, telle *affaire en cours*, rejoignant les tentatives pour nier les génocides nazis, n'est-elle pas un signe ? Tous les criminels ont deux comportements extrêmes : la contrition sincère ou la justification du crime et son exaltation. Les généraux et les politiciens de l'affaire Dreyfus ont insinué, puis proclamé, qu'il fallait qu'un individu fût sacrifié au salut de la nation. Double mensonge : c'était la nation qui serait atteinte pour longtemps ; et il ne s'agissait pas d'elle mais seulement d'eux-mêmes. D'eux à Hitler, il n'y a guère qu'une — énorme — différence de degré : sacrifier (au sens le plus total) des millions d'êtres humains à la pureté, à la puissance et à la gloire de la race supérieure (et, beaucoup plus qu'accessoirement, aux appétits divers d'un gang).

Mais l'antisémitisme n'est qu'un aspect du racisme, et il peut en être le masque. Le racisme est-il un phénomène universel, éternel ? On pourrait se demander s'il n'est pas né des religions apparues depuis deux mille ans, ou deux cents ans, les dernières étant les nationalismes et les idéologies ; cependant qu'on se déclarait soudain le racisme sexiste ou le racisme de générations. De proche en proche, et du groupe à l'individu, il apparaît que la race étrangère, *bientôt* ennemie, c'est l'Autre.

La raison d'idéologie se substitue à la raison d'Etat, ou plutôt la redouble. Persécution, déportation, rééducation, « guérison », torture, mise à mort en gros ou en détail : quelle que soit la méthode, il s'agit toujours d'anéantir l'autre « race ». L'île du Diable est devenue un archipel contagieux qui s'étend sur tous les continents et au cœur de chaque homme. On n'aperçoit pas encore le tribunal, la Cour suprême, disposant du bras séculier, auquel on puisse déférer le racisme sous toutes ses formes. En attendant, la plupart des Dreyfus individuels et tous les Dreyfus collectifs — des peuples entiers — sont abandonnés à leur sort.

(1) Robert Gauthier, *Dreyfusards !*, éd. Julliard, coll. « Archives », Paris, 1965.

(2) Mathieu Dreyfus, *l'Affaire, telle que je l'ai vécue*, Grasset, Paris, 1978, 312 pages, 49 F.



L'impact du colonialisme français

« MAURITANIE 1900-1975 »

de Francis de Chassey

POURSUIVANT son ambitieux projet d'écrire une sociologie historique exhaustive de la Mauritanie contemporaine, Francis de Chassey expose dans son deuxième et dernier tome l'impact du colonialisme et du néo-colonialisme français, de 1900 jusqu'au début du conflit saharien en 1975, sur la formation sociale mauritanienne. Société particulièrement complexe, compte tenu des deux composantes de sa population : des pasteurs nomades de souche et de culture arabe, profondément tournés vers le Maghreb, et des agriculteurs négro-africains, étroitement liés à l'Afrique noire.

Si le cas de la Mauritanie est spécifique, l'auteur estime qu'il n'est nullement unique. Partant d'une analyse de la mise en place du système colonial par la violence, l'imposition des valeurs marchandes et le blocage et la déformation des structures traditionnelles du pouvoir, F. de Chassey le décrit comme « une modalité historique de passage entre les sociétés précapitalistes de dimension ethnique et de structures stratifiées, à une société de classes spécifiques, sous dominance capitaliste, de dimension pluri-ethnique et à vocation nationale ». *Les problèmes-clefs, telles la nature et l'évolution de la couche dirigeante, la structure de classes en formation et en transformation, l'orientation des luttes, sont méthodiquement mis en lumière. On y trouvera également une intéressante description du rôle idéologique de l'école dans la consolidation et la reproduction de domination coloniale.*

Avec l'indépendance en 1960, le système néo-colonial a réussi à prendre pied en Mauritanie — comme ailleurs en Afrique francophone — sans trop de heurts. Jusqu'à cette date-là, la Mauritanie était essentiellement considérée comme réserve coloniale. Avec la mise en valeur des ressources minières, par l'implantation des multinationales au sein de la Miferma pour l'exploitation du fer, le pays acquiert très rapidement tous les traits qui caractérisent les sociétés sous-développées. F. de Chassey analyse les premières années de l'indépendance tout en mettant à nu le fonctionnement du pouvoir, l'idéologie du régime Ould Daddah, et la montée des luttes dans les couches lésées comme les masses rurales et l'embryon de prolétariat. De manière exemplaire, les éléments constituants du système néo-colonial en Afrique francophone — l'idéologie de la coopération, la zone franc, la francophonie, et les accords de défense — sont passés au crible.

La portée de cet excellent ouvrage dépasse de loin les frontières de la seule Mauritanie. Ses conclusions sur les paramètres d'un système néo-colonial ouest-africain appellent des études ponctuelles sur d'autres pays sous l'emprise française.

HOWARD SCHISSEL.

* *Mauritanie 1900-1975 : de l'ordre colonial à l'ordre néo-colonial*, Francis de Chassey. Editions Anthropos, Paris, 1978, 488 pages, 85 F.

TIERS-MONDE

DEPENDANCE ET DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE. — Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto

★ *PUF, coll. « Politiques », Paris, 1978, 224 pages, 65 F.*

La première édition de cet ouvrage, parue en 1969 au Mexique, constitua une contribution importante pour la compréhension de la réalité latino-américaine. Possédant une connaissance approfondie de *l'histoire du sous-continent, les* auteurs examinaient les différents paliers *de transition qui* marquaient l'évolution des nations latino-américaines. La multiplicité des expériences historiques analysées permettait ainsi à Cardoso et Faletto d'échapper aux réductions économicistes qui, aujourd'hui encore, marquent un certain nombre d'ouvrages *consacrés aux pays du tiers-monde.*

Dans le post-scriptum rédigé pour la présente édition, les auteurs fournissent une importante analyse sur le rôle de l'Etat dans l'actuelle étape de développement des pays latino-américains. Tout d'abord, ils constatent que la pénétra*tion des firmes multinationales*, qui ne constituait qu'une des tendances observées il y a dix années, est devenue aujourd'hui un fait prédominant, non seulement en Amérique latine mais dans toute la périphérie du système capitaliste *mondial*. Ce mouvement a donné un contenu nouveau au vaste secteur public existant dans des pays tels que le Mexique, le Brésil, le Pérou et le Chili. En effet, dans un certain nombre de cas, l'Etat entreprend l'extension du secteur public en même temps qu'il intensifie les relations entre ce dernier et les multinationales. Au sein même du secteur public, *un clivage se produit* entre les sphères proprement bureaucratiques et les sphères contrôlant le secteur productif de l'Etat, ces dernières agissant alors comme les entrepreneurs du secteurs privé et échappant à tout contrôle social et public.

Une telle constatation devrait conduire la *plupart des mouvements populaires* latino-américains à une révision de certaines thèses nationalistes, nées dans une période où la division internationale du travail était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Car en agissant en étroite liaison avec les multinationales, *l'appareil étatique de certains pays du* sous-continent est en passe de se transformer en un élément de désintégration nationale.

J. J.

PAUVRES CHÉRIS. — Plantu

★ Le Centurion, Paris, 1978, 125 pages, 38 F. (Préface de Claude Julien, texte de Christophe Batsch.)

Le journaliste qui dessine est tenu, bien sûr, à la même rigueur que le journaliste qui écrit. Mais il a sur ce dernier le *privilège de dire, si possible, l'impondérable.* Plantu, que nos lecteurs connaissent bien, s'y applique depuis plusieurs années dans *le Monde*, dans *le Monde diplomatique* et d'autres publications périodiques françaises.

Sans doute parce qu'il est jeune, *et qu'une fausse naïveté le porte* à s'étonner sans cesse devant le grand scandale de l'époque, Plantu a une sensibilité particulière aux problèmes du tiers-monde, ainsi qu'en témoigne le recueil de dessins qu'il vient de publier sur ce thème. Dans *Pauvres Chéris*, il relate *à sa manière la férocité* des relations Nord-Sud ; d'un trait souvent fort simple, il détruit le paravent de rhétorique derrière lequel s'abritent les puissants pour mieux asservir les peuples du tiers-monde — dont *les dirigeants* complices ne sont pas épargnés. « *Cent millions d'enfants débiles dans le monde par suite de carences alimentaires* », rappelle Christophe Batsch dans son texte d'accompagnement. Plantu, lui, laisse simplement entendre que ce n'est pas un hasard : sa main trace, par exemple, l'élan frénétique du militaire argentin emporté dans un tango avec la mort...

Assortis des commentaires de Christophe Batsch, ces dessins ainsi regroupés forment un véritable manuel d'introduction aux problèmes du tiers-monde. C'est aussi un témoignage *sur* l'exploitation impérialiste, comme en d'autres temps d'autres caricaturistes avaient tenu à témoigner des ravages de l'expansion capitaliste sous nos propres cieux.

M. P.

EUROPE

SAUVER L'EUROPE. — Paul-M.-G. Levy

★ Editions Duculot, Paris-Gembloux, 1978, 208 pages, 44 F.

L'auteur fut le premier fonctionnaire au *Conseil de l'Europe. Nourri* dans le sérail, il en rapporte avec tendresse et nostalgie l'histoire et les mœurs. Mémoires, témoignage, reportage d'un Européen convaincu, sociologue de formation et qui fut un temps *journaliste.* A la fin de son livre, il écrit : « *Qu'on le veuille ou non, la nouvelle Assemblée sera, en fait sinon en droit, une Constituante.* » C'est justement ce que, ici et là, on voulait savoir.

Mais pourquoi, d'entrée de jeu, discerner *en l'Europe le « complexe de Pénélope » ?* Oublie-t-on que si Pénélope défaisait ce qu'elle avait fait, c'était par fidélité : à soi-même, et dans l'attente de quelqu'un... Et par extrême défiance des prétendants, *tels qu'ils* se présentaient à ses yeux.

Y. F.

CHYPRE. — Dimitri T. Analis

★ *Edit. Anthropos, Paris, 1978, 205 pages, 45 F.*

« *Opération Attila* » : sous-titre qui serait un bon titre de roman policier ou d'espionnage. L'histoire en est pleine, il est vrai, et c'est bien sous cet aspect que l'auteur voit et décrit les coups de force successifs à Chypre, depuis le 20 juillet 1974. Sous les acteurs trop évidents, il *désigne les vrais* « agisseurs » et responsables : organismes civils ou militaires, nationaux ou internationaux, « services », Etats et hommes d'Etat, nommés en clair. Mais la mise en accusation peut-être la *plus grave porte sur l'indifférence de* l'Europe, quand deux pays européens se font la guerre et qu'on déporte et massacre.

Y. F.

● *COLLOQUE.* — « L'expérience soviétique et le problème national dans le *monde* (1920-1939) » : tel est le thème d'un colloque organisé du 6 au 8 *décembre* par le Centre d'études russes et soviétiques de l'Institut national des langues et civilisations orientales (2, rue de Lille, 75007 Paris). La soirée du 7 décembre sera consacrée à une « table ronde » sur l' « actualité de la question nationale dans l'U.R.S.S. d'aujourd'hui ».

ASIE

INDE, LES PARIAS DE L'ESPOIR. — Denis von der Weid et Guy Poitevin

★ L'Harmattan, Paris, 1978, 224 pages, 45 F.

Les auteurs explorent ce qui sera, selon eux, la vraie « voie indienne », due non à l'Occident mais à l'Inde elle-même, et par sa société villageoise. Ce n'est pas un livre abstrait : *ce Suisse et ce Français*, professeurs, l'un, d'économie et de développement, l'autre, de philosophie, se sont enracinés dans la société dont ils parlent, pour la recherche, l'animation et la « conscientisation », et *leurs idées* sont fondées sur l'expérience directe et quotidienne. Le livre se trouve être du même coup un document aussi émouvant que précis sur les Intouchables : leur condition (le servage de fait), *leur vie*, les contraintes, injustices et violences qu'ils subissent continuellement. Tout cela, aboli par la loi, reste profondément inscrit dans les *faits* et actuellement sans recours. Ce ne sont pas moins ces hommes-là, les « parias de l'espoir ».

Y. F.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

Avis de recherche

Par ANDRÉ-CLÉMENT DECOUFLÉ *

LA recherche en sciences sociales est, aujourd'hui en France, dans une situation paradoxale qu'avaient naguère excellemment caractérisée deux des meilleurs sociologues de la jeune génération : « *Jamais les « recherches » n'ont été aussi nombreuses, mais jamais la société française ne s'est aussi mal connue* » (Pierre Grémion et Jean-Pierre Worms). C'est vrai depuis longtemps, et cela demeure.

Il est inutile d'accuser les budgets : ils sont, par définition, insuffisants. Et pas davantage, en tout cas sans nuances, les modes d'organisation de la politique scientifique : leur destin est d'être sans cesse à la poursuite de la formule idéale, celle du meilleur emploi des ressources. Non. Ce qui est en question est plus profond et plus préoccupant : il s'agit de la relation entre la recherche sociale et la société telle qu'elle s'exprime à la fois au travers des discours dominants et des attentes — ou absences d'attentes — de la masse de la population. Une société a la recherche qu'elle mérite. Il convient alors d'attirer l'attention sur deux pièces du dossier qui sont rarement évoquées à ce propos.

La première concerne le choix des thèmes : il y a des sujets tabous. Beaucoup trop, et surtout — ce n'est pas hasard — qui concernent des problèmes déterminants pour l'avenir de notre société.

La seconde intéresse le sort fait au chercheur dans une société d'appareils où bureaucraties de la recherche et équipes de chercheurs, relayées ou non par des syndicats, dépensent le plus clair de leurs énergies et de leurs talents en d'épuisantes procédures de reproduction de leurs propres organisations, grandes ou petites.

Le thème qui gêne est interdit. L'individu qui a quelque chose à dire est découragé de le faire. Il ne cessera pas d'en être ainsi de si tôt. Mais faisons comme si, l'espace d'un article.

IL arrive à un président de tribunal d'user de son pouvoir discrétionnaire pour signifier à un avocat que telle question ne sera pas posée à l'audience. Tout se passe comme si, en matière de recherche sociale, fonctionnait, dans l'ombre et anonymement, un pouvoir d'empêcher. En voici trois exemples, les deux premiers avérés, le troisième spéculatif.

Un certain bruit fut provoqué au début de 1975 par les économistes de l'Institut de l'énergie de Grenoble. Dans une brochure intitulée *Alternative au nucléaire*, ils mettaient rétrospectivement en question certains des grands choix énergétiques effectués depuis la guerre, en établissant que c'est, en fait, le producteur d'électricité qui « *baptise demande d'électricité la loi de croissance* »... de sa propre production. Beau lièvre. Il était tentant de chercher à mieux le débusquer en faisant l'histoire des prévisions énergétiques depuis trente ans et spécialement de celles qui ont aidé — ô combien — à justifier la mise en place du programme électro-nucléaire : c'était du même coup retracer l'histoire d'un très petit nombre de groupes de pouvoirs et de leur mode d'insertion dans l'appareil d'Etat et dans celui des industries de pointe. Ainsi fut rédigé, avec toutes les précautions — voire les cautions — nécessaires en pareil cas, un projet d'étude. Ainsi fut-il soumis à une instance de recherche réputée, à très juste titre, pour l'impartialité de ses options.

Rien n'y fit. Du moins un des adversaires du projet eut-il l'honnêteté de déclarer inopportun un soutien financier de l'Etat à un projet qui risquerait de jeter d'inutiles lumières sur la genèse de certains choix « collectifs ». Comme toujours, on peut et on doit faire observer que ce n'est pas de l'argent de l'Etat qu'il s'agit, mais de celui des contribuables, et que ceux-ci peuvent désirer d'être informés — à leurs frais — de ce qu'on a fait de leur argent. Mais l'organisation des désirs des contribuables, à supposer qu'ils en aient, n'est pas, comme on sait, inscrite dans les textes.

Autre exemple, livré également par une publication pionnière : celle d'un livre blanc sur le sous-prolétariat de France, diffusé au début de l'an dernier par l'association Aide à toute détresse. Il s'agit de la condition de deux millions de nos concitoyens. Ils ne sont pas seulement condamnés, depuis des générations, à une existence indigne. Ils sont aussi, depuis toujours, « les oubliés de la recherche » (Alwine de Vos). Au reste, ils n'ont qu'à peine une existence officielle. Souvent négligés dans les recensements, souvent dépourvus d'affiliation au plus fruste des régimes de protection sociale, sans emploi régulier, ils n'ont pas, comme chacun de nous, ces numéros et ces bouts de carton à produire pour témoigner du statut de citoyen à part entière.

Pourquoi s'occuper de les étudier... Les instances officielles n'ont pas à étudier les phénomènes d'extrême pauvreté : à supposer qu'ils existent, elles ont à prendre les mesures adéquates pour les éliminer d'une société en marche vers l'abondance. Mais il se trouve que ces phénomènes font plus que simplement « exister » : ils caractérisent, au cœur et en marge d'une société qui ment sur l'usage qu'elle fait de ce qu'elle croit être ses richesses, un peuple. Celui-là même qui témoigne depuis des générations des impostures de la société industrielle et marchande. On comprend mieux de la sorte qu'il soit impératif de faire silence sur cette situation. Il n'est que juste d'ajouter que cela, c'était hier, et que la situation commence à bouger. Il y faudra encore beaucoup d'efforts. De recherche, pour commencer.

DERNIER exemple, plus spéculatif : en forme de vœu énoncé à l'adresse d'une mission d'étude des problèmes du chômage qui vient d'être constituée avec des moyens qu'on assure appropriés. Dans la mesure où il s'agit, officiellement, de dire la vérité aux Français sur la nature et l'évolution d'un phénomène économique et social désormais à part entière, on peut souhaiter en effet de voir mettre en évidence... le bel avenir de l'accroissement du chômage, à partir d'une analyse de la situation pour longtemps encore défavorable de la France dans la crise du capitalisme dit « avancé ».

Inflation et chômage sont les plus voyants — mais non les seuls — des coûts économiques et sociaux devant être supportés par un certain nombre de sociétés — dont la nôtre — pour financer le prix de la « restructuration » à l'échelle mondiale du néo-capitalisme improprement appelé multinational. Inflation et chômage sont les formes de la rançon que les moyennes et petites nations doivent payer pour constituer le trésor qui permet aux plus puissantes d'accroître leur domination sur elles. Il serait bon de ne pas le négliger, et d'en tirer un certain nombre de conclusions relatives à l'avenir du sous-emploi. Le « retour au plein-emploi », à supposer qu'il soit possible à un horizon raisonnable, c'est, éventuellement, pour après.

DANS la mesure où la recherche sociale n'a pas encore tordu le cou à l'obscurantisme, où l'on voit celui-ci sans cesse rouvrir sa bouche d'ombre, ce n'est pas seulement parce que subsistent, sur des points-clés de la connaissance qu'on attendrait d'une société sur elle-même, des interdits.

C'est aussi que trop de chercheurs sont encombrés de problèmes de recherche... de la meilleure insertion possible, aux meilleures conditions, dans des organisations censées leur procurer garanties de carrière et sécurité d'emploi. Ce qui serait défendable si ces organisations étaient en nombre convenable, si elles offraient des postes en quantité suffisante, si enfin elles étaient, pour reprendre les termes du récent rapport d'adaptation du VII[e] Plan, réellement « *indépendantes de l'administration et des pouvoirs* ». A de très rares exceptions près, ce n'est pas le cas. Il faut donc que chacun se batte pour conforter des organisations précaires, mal adaptées, menacées dès le départ, et donc dès le départ vouées à la neutralité et au conformisme : à la non-recherche, à l'anti-recherche.

Il est vrai. La recherche sociale est atteinte de plein fouet par ce qui tient lieu de sentiment de liberté dans la société de la fausse abondance : l'angoisse de l'insécurité. Comment ne le serait-elle pas ? En temps de crise, les crédits de recherche sont, invariablement, les premières victimes des « rigueurs » budgétaires.

Mais il y a aussi l'insécurité des concepts : ils tiennent parole si peu de temps ! Pour ne pas remonter plus haut qu'une génération, combien de jeunes « découvreurs » de talent n'ont-ils pas désespéré, après un premier temps d'enthousiasme, du freudo-marxisme, du structuralisme, de l'analyse de systèmes ? Combien d'autres — souvent les mêmes — ont-il vérifié qu'une fête pseudo-révolutionnaire (mai 1968) n'accouche pas nécessairement de notions assez neuves pour constituer l'espoir de paradigmes de secours. J'évoquais tout à l'heure les lendemains prometteurs du sous-emploi : je souhaiterais maintenant, sans y insister, inviter les chercheurs en sciences sociales à se situer et, si possible, à se penser eux-mêmes comme échantillon représentatif du chômage de demain. A l'exception, sans aucun doute, des spécialistes souvent douteux des sciences du comportement, et plus encore de ceux des savoirs de la régulation des comportements inconvenants en temps de crise.

COMMENT espérer, dans ces conditions, que la recherche sociale soit pour le chercheur l'occasion d'affirmer et d'épanouir des dons personnels, de leur donner une indispensable expression individuelle — ce qui n'exclut pas, tout au contraire, les travaux d'équipes (il faut seulement en finir — facile à dire — avec un certain mythe du travail d'équipe où le sacro-saint « interdisciplinaire » produit dans les faits un insipide brouet de pseudo-concepts et de méthodologies illusoires rigoureusement inutilisables et par le spécialiste et, lorsqu'il existe, par le généraliste lui-même) ?

Bertrand de Jouvenel relevait dès longtemps la prégnance d'une « *évolution sociale de plus en plus défavorable au travailleur indépendant, n'importe le domaine, et donc y compris celui des activités intellectuelles. Il est donc clair que les intellectuels, dont le nombre va rapidement croissant, sont voués à l'intégration dans des organisations* »..., c'est-à-dire, pour parler clair, à l'intégration dans des hiérarchies de pouvoirs, de sorte que, pour recopier Jean Chesneaux, « *la carrière du chercheur, ses satisfactions morales mais aussi son aisance matérielle dépendent entièrement de ces mécanismes d'avancement, de ces allocations de crédits, de ces modes d'accès à la notoriété... et donc toujours du pouvoir de ceux qui sont en haut de la hiérarchie* ». Et aussi de ceux qui contrôlent les différents échelons de celle-ci : s'il n'y avait que les patrons, les caciques, dont le chercheur au vrai ne souffre pas toujours, sauf pour son bien ! Mais il y a aussi et de plus en plus, semble-t-il, les intermédiaires : les petits chefs, dont chacun est doté de sa clientèle — affidés et flics. Ceux-là font mal. Trop de centres de recherche offrent à cet égard des spectacles affligeants dont on ne sait quelle réorganisation pourra jamais les délivrer.

Sans doute n'en est-on plus à l'époque où, après mai 1968, il fallait inventer des organigrammes singuliers pour permettre aux chefs de bandes d'assouvir leur instinct de domination. On vit alors l' « interdisciplinaire » prendre, dans plus d'une grande organisation de recherche, d'étonnants visages : de ce côté les trotskystes toutes disciplines confondues ; à l'autre bout du bâtiment, le plus loin possible, les communistes orthodoxes ; entre les deux, les différents groupes — interdisciplinaires, toujours — de gauchistes, de staliniens mal repentis, de maoïstes, voire d' « autonomes » avant la lettre.

AU gré des reflux successifs des dernières versions du romantisme révolutionnaire, se sont aujourd'hui installés des clivages plus subtils mais sans doute plus tenaces. Un des moindres n'est pa celui que sépare, pour recouvrir ou déborder selon les cas les hiérarchies officielles, le recours à la psychanalyse. Tous grades et toutes disciplines confondus, il y a désormais les pauvres types, les marginaux, les demeurés : ceux qui ont négligé d'entrer en religion. Puis viennent les analysants : ceux qui « y » sont. Au-dessus, ceux qui « en » sont pour en avoir été : les analysés. Au-dessus encore, ceux qui laissent entendre que c'est fait : qu'ils vont à leur tour accéder au pouvoir de tarifer leurs silences.

Au langage naguère si répandu, celui du marxisme vulgaire, se substitue de plus en plus la vaine parole d'un freudisme de bazar. Il n'est pas certain que la qualité de la recherche gagne au change. Mais du moins, dans cette uniformisation du discours, les organisations sont-elles sauves : comme si c'était, en effet, l'essentiel.

Est-il temps encore de réagir ? C'est Georges Balandier qui le souligne : « *Il ne s'agit pas de tirer la conclusion d'un retour à une activité d'artisan ou de solitaire, mais d'inciter à mieux conduire la croissance des organisations de recherche sociale. En donnant plus de légèreté aux « machines à chercher », en suscitant les petites unités à forte capacité inventive, en ne laissant pas dépérir l'entreprise des isolés. La pesanteur des organisations n'est pas propice à la grâce de la découverte.* »

Au moment où paraissent s'affirmer, au niveau de la politique de la recherche tout entière, des orientations susceptibles d'aller dans ce sens, formons le vœu que les sciences sociales, ingouvernables par nature à défaut d'être subversives par destination, ne soient pas une fois encore oubliées par les réformes nécessaires. A moins que l'on ne souhaite ici ou là « organiser », avec toute la discrétion qui s'impose pour un projet aussi honteux, le règne de l'obscurantisme, baptisé recherche, mais du moins avec un grand « R ».

* Directeur du Laboratoire de prospective appliquée.

Dans ce numéro :

PAGES 2 et 3 :
L'OCCIDENT ET LES DIFFICULTES DE LA « STABILISATION » EN AFRIQUE AUSTRALE, par Barry Cohen.

PAGES 4 et 5 :
Guinée-Equatoriale : l'Etat des supplices, enquête d'Ignacio Ramonet.

PAGE 6 :
La « démocratie » promise à l'Argentine, suite de l'article d'Hipolito Solari Irigoyen.
Recherches universitaires : La « diplomatie parallèle » des syndicats américains, par Charles Zorgbibe.

PAGE 7 :
Les limites des interventions de Washington en Amérique latine, par Julia Juruna.
Le carnet des ambassades.

PAGES 8 et 9 :
OU EN EST LA COMMUNAUTE NOIRE AMERICAINE ? La « Terre promise » est encore loin, par Sylvia E. Crane. — Comment fut liquidée toute une génération d'opposants, par T.D. Allman.

PAGE 10 :
La production de canne à sucre menacée en Louisiane, par Georges Frelastre.

PAGES 11 à 13 :
L'IRAN DU REFUS : La « croissance miraculeuse » et le bouleversement, par Behrouz Montazami et Khosrow Naraghi. — Puissance et ambiguïtés du mouvement religieux, par Claude Van Engeland.
LES « MERCENAIRES EN COL BLANC », par Michael T. Klare.

PAGES 14 à 16 :
LA CHINE DES AMBITIONS : Les nouvelles voies du développement, par Patrick Tissier. — La charnière, par Xavier Luccioni. — Suite de l'article de Jean Daubier.

PAGES 18 et 19 :
TU VAS TROP SOUVENT A HEIDELBERG, nouvelle d'Heinrich Böll.

PAGE 20 :
CINEMA POLITIQUE : Espagne, images d'une transition.

PAGE 21 à 33 :
Madagascar, la révolution paisible (supplément).

PAGES 34 à 38 :
L'activité des organisations internationales.
I.G. Farben et le III[e] Reich, par Frédéric F. Clairmonte.

PAGE 39 :
Les livres du mois.

Le numéro du « Monde diplomatique » de novembre 1978 a été tiré à 110 000 exemplaires.

